

Jean-Jacques Rousseau

VOLUME 15. Supplément à la collection des oeuvres de J. J. Rousseau, tome troisième  
in *Collection complète des oeuvres*, Genève, 1780-1789, vol. 15, in-4°

édition en ligne [www.rousseauonline.ch](http://www.rousseauonline.ch)

version du 2 juillet 2023

<https://www.rousseauonline.ch/Text/volume-15-supplement-a-la-collection-des-oeuvres-de-jj-rousseau-tome-troisieme.php>





JEAN JACQUES ROUSSEAU  
COLLECTION COMPLÈTE DES ŒUVRES DE JEAN JACQUES ROUSSEAU, CITOYEN DE GENEVE,  
IN-4°, 1780-1789.

VOLUME 15  
SUPPLÉMENT  
À LA COLLECTION  
DES ŒUVRES  
DE  
J. J. ROUSSEAU, TOME  
TROISIÈME

L'ÉDITION DU PEYROU ET MOULTOU.  
J.M. GALLANAR, ÉDITEUR

---

TABLE

RÉPLIQUE DE M. BORDE p. 1.  
L'HOMME MORAL OPPOSÉ A L'HOMME PHYSIQUE. p. 77  
LETTRE SUR JEAN-JAQUES ROUSSEAU, ADRESSEE A M. D'ES..... p.253.  
NOTE JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE DU 15 NOVEMBRE 1780, SUR LA MUSIQUE DU DEVIN VILLAGE.  
p.302.  
LETTRE Aux Rédacteurs du Journal de Paris sur la Note précédente. p.306  
LA VERTU VENGE PAR L'AMITIÉ, ou RECUEIL DE LETTRES p. 309.  
LETTRE A L'AUTEUR DE LA JUSTIFICATION DE J. J. ROUSSEAU p. 332.  
REFLEXIONS *Sur ce qui s'est passé au sujet de la rupture de J. J. Rousseau & de M. Hume* p. 345  
EXTRAIT DU No. 35 de L'ANNEE LITTÉRAIRE 1778. p. 371  
EXTRAIT du NO. 39 de L'ANNEE LITTÉRAIRE 1778. /REPONSE DE M. FRERON p. 379.  
REPONSE DE M. FRÉRON...p. 389.  
LETTRE DE MADAME DE SAINT G\*\*\*\*\*. A M. FRERON p. 391.  
LETTRE A MONSIEUR FRÉRON PAR MADAME D.L.M. p. 401.  
LETTRE D'UNE ANONYME..., M. D'ALEMBERT p. 413.  
EXTRAIT DU NO. 21 DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1779 p. 446.  
LETTRE A M. D'ALEMBERT...p.453.  
RÉPONSE ANONYME, A L'AUTEUR ANONYME. p.468.  
ERRATA DE L'ESSAI SUR LA MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE, p. 487.  
EXTRAIT Du N°.37 DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1780. LETTRE A M. D'ALEMBERT p. 544.  
LETTRE A M. FRERON. p. 555.  
NOTE DE M. L'ABBÉ ROUSSIER p. 557.  
LETTRE A M. L'ABBÉ ROUSSIER. P.558.  
MON DERNIER MOT, OU *Réponse à la Lettre que M. D. L. B....*p. 560.  
COMMENTAIRE JOINT A LA LETTRE PRÉCÉDENTE p. 569.  
LETTRE ADRESSÉE AUX EDITEURS DU SUPPLÉMENT p. 611.  
OBSERVATIONS Succinctes sur une Anecdote Rapportée dans la VII. Rêverie du Promeneur Solitaire p. 613.  
RECONNOISSANCE *de la Remise des Manuscrits de Musique....* p. 616

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]  
CHARLES BORDE(S)

RÉPLIQUE DE M. BORDE  
A la Réponse de M. Rousseau,  
ou second Discours  
sur les avantages des Sciences  
& des Arts

[Paris, 1753?==Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto édition;  
t. XV, pp. 1-75.]

[1]

RÉPLIQUE  
DE M. BORDE  
*A la Réponse*  
*de M. Rousseau,*  
*ou second*  
*Discours*  
*sur avantages*  
*des Sciences*  
*& des Arts. \**

[\*Ce second Discours eût été mis immédiatement à la suite du premier, si l'on eût eu d'abord l'intention de l'imprimer. On n'y a été déterminé qu'après coup & en considérant que, quoique M. Rousseau n'y ait pas répondu sur le champ, il l'a cependant fait quelque tans après d'une manière indirecte dans sa Préface de Narcisse.]

Je n'avois regardé le premier Discours de M. Rousseau, que comme un paradoxe ingénieux, & c'est sur ce ton que j'avois répondu. Sa dernière réponse nous a dévoilé un système décidé,

qui m'a engagé dans un examen plus réfléchi de cette grande question, de l'influence des sciences & des arts sur les mœurs. L'importance de la matière, des détails plus approfondis, quelques vues nouvelles que je crois avoir découvertes, m'excuseront d'avoir traité un sujet déjà si rebattu: il s'agit ici tout à-la-fois de la vertu & du bonheur, les deux points principaux de notre être que ne doit-on pas entreprendre pour achever de dissiper les nuages qui obscurcissent encore la plus utile vérité?

Je commence par examiner les effets de l'ignorance dans tous les tans: je fais voir qu'elle n'a jamais produit, ni dû produire cette pureté de mœurs si exagérée & si vantée, & dont on fait un argument si puissant contre les sciences: je lui [2]oppose ensuite les vices & la barbarie des peuples ignorans qui existent de nos jours: de-là je passe à l'examen de ce que l'on doit entendre par ces mots, Vertu & Corruption; & je finis par considérer quels sont leurs rapports avec les arts & les sciences, que je justifie contre tous les nouveaux reproches qu'on a osé leur faire: j'attaque successivement toutes les preuves de mon adversaire à mesure qu'elles se rencontrent sur ma route, dans le plan que je me suis tracé, & je n'en laisse absolument aucune sans réponse.

Je parcours d'abord les traditions des premiers siècles du monde; ici je vois les hommes représentés comme d'heureux bergers gardant leurs troupeaux au sein d'une paix profonde, & chantant leurs amours dans des prairies émaillées de fleurs; là ce sont des manières de monstres disputant les forêts & les cavernes aux animaux les plus sauvages; d'un côté je trouve les fictions des Poètes, de l'autre les conjectures des Philosophes: qui croirai-je, de l'imagination ou de la raison?

Quelle pouvoit être la vertu chez des hommes qui n'en avoient pas même l'idée, & qui manquoient de termes pour se la communiquer? ou si leur innocence étoit un don de la nature, pourquoi nos enfans en sont-ils privés? Pourquoi leurs passions précédent-elles de si loin la raison, & leur enseignent-elles le vice si naturellement, tandis qu'il faut tant & de culture pour faire germer la vertu dans leurs âmes?

Cet âge d'or,\* [*\*Voyez la réponse de M. Rousseau.*] dont on fait un point de foi, que l'on nous reproche si amèrement de ne pas croire, étoit donc un [3] tans de prodiges; il ne manquoit plus que de couvrir la terre de moissons & de fruits, sans que les hommes s'en mêlassent, & de faire couler des ruisseaux de miel & de lait. Le miracle du bonheur des premiers hommes est aussi croyable que celui de leurs vertus.

Mais comment des traditions aussi absurdes avoient-elles pu acquérir quelque crédit? Elles flattoient la vanité, elles étoient propres à exciter l'émulation: les traditions les plus sacrées de l'ignorance étoient-elles plus raisonnables? Qu'on en juge par l'histoire de ses Dieux, l'objet du culte de tant de siècles & du mépris de tous les autres.

D'ailleurs, le préjugé de la dégradation perpétuelle de l'espèce humaine devoit être alors dans toute sa force; rien n'étoit écrit, les connaissances n'étoient que traditionnelles, on manquoit d'objets de comparaison pour s'instruire, les livres n'enseignoient point à juger les hommes par les hommes, un peuple par un autre peuple, un siècle par un autre siècle: quelle devoit être alors la souveraineté d'une génération sur l'autre, de celle qui donnoit tout, sur celle qui recevoit tout? & dans quelle progression le culte de la postérité devoit-il s'augmenter à mesure de l'éloignement? On appella des Dieux ceux que dans d'autres siècles on eût à peine appelés des hommes: les tans héroïques ont été depuis plus justement nommés les tans

fabuleux.

On demande quels pouvoient être les vices & les crimes des hommes avant que ces noms affreux de *tien* & de *mien* fussent inventés; je demanderois plutôt qu'elle pouvoit être la sûreté de la vie & des biens avant l'existence de ces noms [4] sacrés? Car j'appelle sacré ce qui est la base de la foi & de la paix de la société, le principe de l'industrie & de l'émulation: tous les droits étant égaux, les concurrences devoient être sans fin: lorsque la loi du plus fort étoit la seule, & avant qu'il y en eût d'autre pour fixer les propriétés acquises par le travail & l'industrie, & nécessaires à chacun pour sa subsistance, le droit de premier occupant & celui de bienséance devoient être dans une guerre perpétuelle: la force & la crainte décidoient tout un meilleur terrain, une exposition plus agréable, une femme armoient sans cesse de nouveaux prétendants: l'habitant de la montagne aride, le possesseur des vallées fertiles soient ennemis nés: le détail des sujets de divisions ne finiroit pas: les passions n'avoient qu'un petit nombre d'objets & n'en avoient que plus de vivacité: la pauvreté & le besoin desirent plus fortement que la cupidité & l'abondance jamais un boisseau d'or n'a pu exciter autant de desirs qu'un boisseau de glands en de certaines circonstances.

Quelle que fût l'autorité paternelle & celle de la vieillesse, ces liens d'une dépendance volontaire durent bientôt s'affaiblir en s'étendant & en se multipliant; il ne fallut qu'un seul homme plus robuste ou d'une imagination plus forte pour détruire cette félicité fragile; les premières histoires parlent sans cesse de géants qui n'avoient pas d'autre profession que le brigandage; dans cette égalité & cette liberté sauvage où tous sont centre un & un seul contre tous, les contre-coups d'une première violence ont dû se multiplier à l'infini; plus vous supposez l'homme indépendant & isolé, plus vous livrez le foible au fort & le vertueux au méchant.

[5] L'expérience confirme ces conjectures: si ce premier état eût été celui de la vertu & du bonheur, comment eût-il changé? S'il n'y avoit ni fraudes ni violences d'où naquit l'idée des loix & des murailles? Si les hommes ont été libres & égaux, comment ont-ils cessé de l'être? La violence seule a pu changer leur condition, ou en les assujettissant, ou en les mettant dans la nécessité de se réunir sous des chefs pour lui résister: s'il y a eu un âge d'or, c'est un beau songe qui a duré bien peu d'instans, & qui ne devoir pas durer davantage: en quelque état que l'on suppose les hommes, jamais les moeurs n'ont pu leur tenir lieu de loix: c'est une folie de prétendre qu'elles puissent jamais être assez pures pour assoupir toutes les passions, ou assez puissantes pour les soumettre: j'ajouterai que mon opinion a pour elle l'autorité du monument historique le plus ancien & le plus respectable, quand même il ne seroit pas divin.\* [\*On m'accuse d'avoir avancé que les hommes sont méchants par leur nature, ce que je n'ai jamais pensé, & ce que je ne crois pas avoir dit; j'ai supposé seulement qu'ils étoient sujets à des passions, & que ces passions devoient produire de grands désordres, lorsqu'il n'y avoit point de loix pour leur imposer un frein: mon adversaire pense bien différemment; toute société, tout Gouvernement lui paroît une source de vices: la propriété des héritages est qualifiée d'*affreuse*; la distinction des maîtres & des esclaves ne produit, selon lui, que des *hommes cruels & brutaux, fripons & menteurs*; l'inégalité des biens formés des *hommes abominables*; une *dépendance mutuelle nous force tous à devenir fourbes, jaloux & traîtres*: mais s'il n'a jamais été de société, & s'il n'en peut jamais être, sans ces distinctions & cette dépendance? cause nécessaire de tant de crimes, il me reste à lui demander où est la vertu? Combattroit-il pour une Dame imaginaire? N'auroit-elle existé que dans cet âge d'or, qui lui inspire une foi si vive, ou parmi les peuples de la Nigritie pour lesquels il paroît ressentir la plus tendre prédilection?]

[6] Les hommes s'instruisirent par leurs malheurs. Des miseres de l'égalité & de l'indépendance naquirent la subordination politique & la puissance civile: ici l'histoire commence à mériter confiance; elle est fondée sur quelques faits; mais, je le répète encore, on ne peut trop se défier de nos préjugés éternels en faveur de l'antiquité: à peine avons-nous commencé à en secouer le joug dans ce siècle, le premier qui peu digne du nom de philosophe.

Je ne fais point usage des traditions vagues qui nous sont restées sur quelques peuples de l'antiquité. Il est aisé de donner de grandes idées d'une nation, lorsqu'on ne fait que citer quelques-unes de ses loix: c'est par ses actions seules qu'on peut la connoître: tous ces éloges de la vertu des anciens Crétois, de l'innocence des Scythes & des Perses sont sans preuves dès qu'ils sont sans faits; écrits à une longue distance de tans & de lieux, on y trouve les jugemens de l'ignorance ornés par l'imagination. Cette pureté sans mélange dans de grands peuples est faite pour être admirée, & non pour être crue; on n'y reconnoît point la nature humaine; ce sont des romans de vertu qui peuvent servir à l'édification des foibles, mais qui ne sauroient instruire les sages.

Les peuples les plus illustres parmi les anciens, ont été les Grecs & les Romains; ce sont eux aussi dont l'histoire nous a conservé les plus grands détails; on prétend qu'ils surent d'abord ignorans & vertueux, & c'est leur exemple qu'on oppose principalement à nos moeurs actuelles: cependant dès les premiers tans où l'histoire commence à se mêler avec la fable, lorsque la précieuse ignorance des Grecs étoit encore dans [7] toute sa pureté, nous ne trouvons que meurtres & violences: les héros étoient des chevaliers errans, qui n'étoient occupés qu'à massacrer des brigands publics, à châtier des peuples séditieux, à détrôner des tyrans: chemin faisant, ces demi-dieux eux-mêmes usurpoient les couronnes, tuoient tout ce qui osoit leur résister, sans autre droit que celui du plus fort, enlevoient les femmes & les filles, &

remplissoient le monde d'une postérité sort équivoque. La force du corps faisoit alors tout le mérite des hommes, & la violence toutes leurs moeurs; les héros du siege de Troye vivoient durement, ne savoient pas un mot de philosophie, & n'en étoient pas meilleurs: les poèmes d'Homere sont trop connus pour que je doive entrer dans des détails; qu'on juge des moeurs de ces peuples par leur religion, quelles vertus auroit-on pu en attendre? Ils s'étoient fait des Dieux pour tous les vices: la religion, il est vrai, pouvoit beaucoup sur leurs esprits: les barbares qu'ils étoient, lui sacrifioient jusqu'à leurs enfans.

Les villes & les Républiques flotterent long-tans entre l'anarchie & la tyrannie, entre les crimes de tous & les crimes d'un seul: enfin Lycurgue & Dracon furent les réformateurs de Sparte & d'Athenes qui devinrent les plus célèbres villes du monde. La rigueur de leurs loix est une nouvelle preuve des malheurs qui les avoient précédées; jamais ces peuples ne s'y seraient soumis, si leurs miseres ne les y avoient préparés & forcés: l'ignorance alors diminua, & les vertus se perfectionnèrent; sans ces deux philosophes, qui sans doute n'étoient pas des ignorans, les moeurs de ces deux Républiques armoient vraisemblablement empiré toujours de plus en plus; car la corruption [8] dans l'ignorance ne connaît ni limites ni remèdes; elle est de tous les maux le plus incurable.\* [\*]J'avois dit que *les moeurs & les loix étoient la seule source du véritable héroïsme*: on répond; *les sciences n'y ont donc que faire*: mais toutes les loix de la Grecque, qui est le peuple dont il s'agit ici, lui furent données par des savants & des sages; la science qui produisit ces loix, ne peut-elle pas être appelée la source primitive, de l'héroïsme des Grecs?

On m'impute d'avoir dit *queles premiers Grecs étoient éclairés & savants, puisque des philosophes formèrent leurs moeurs & leur donnèrent des loix*; & on ne manque pas de m'imputer toutes les conséquences ridicules qu'il est possible de tirer de cette proposition; mais comme je ne l'ai point aperçue dans tout mon Discours, quoique je l'aie cherchée soigneusement, je me crois dispensé de répondre jusqu'à ce qu'on me l'ait montrée.

J'ai placé Aristide & Sourate à côté de Miltiade & de Thémistocle: on répond; *à côté si l'on veut; car que m'importe? Cependant Miltiade, Aristide, Thémistocle, qui étoient des héros, vivoient dans un tans: Sourate & Platon qui étoient des philosophes, vivoient dans un autre.*

J'avoue que j'Aurore pu dater les Olympiades où ces grands hommes ont commencé & fini d'exister, & prévenir par-là les petits scrupules chronologiques dont quelques lecteurs pourraient être tourmentés: mais n'étant question dans le passage dont il s'agit, que de faire un tableau général de la gloire d'Athenes, j'avois cru que cette mince érudition y aurore été déplacée; j'ai placé Sourate à côté d'Aristide, comme on aurore pu faire dans une galerie de portraits où l'on aurore rassemblé tous ceux des hommes illustres d'Athenes: il est très-vrai qu'en ce cas, les portraits d'Aristide & de Sourate se seraient trouvés à côté l'un de l'autre; tout au plus aurore-on placé entr'eux celui de Ciron.]

L'irruption de la Perse fit des Grecs un peuple nouveau les passions particulières se réunirent contre le danger commun: tout fut héros & citoyen; il n'y eut plus que des vertus, on n'eut pas le loisir d'avoir des vices: un succès inouï produisit une confiance qui ne j'étoit pas moins: c'étoit une ivresse héroïque; les Grecs se crurent invincibles, & ils le furent: ces vertus de passage nées du danger, s'évanouirent [9] avec lui: la prospérité, comme il arrive toujours, détendit ce puissant ressort qui avoit remué toutes les ames: on voulut se reposer dans la gloire: aussi-tôt chacun retourna à ses passions enflammées par le bonheur: l'orgueil d'Athenes, la dureté de Sparte, la jalousie & l'ambition de toutes deux, allumèrent une guerre sanglante, & également honteuse aux deux peuples.

Dans les plus beaux jours d'Athenes, on est bien éloigné de trouver cette pureté de moeurs que le préjugé veut lui prêter; ce peuple étoit dès-lors vain, présomptueux, léger, inconstant, divisé en autant de factions, qu'il y avoit de citoyens qui cherchaient à s'élever; la République

portait déjà dans son sein les vices que la prospérité ne fit que développer dans la suite.

Il n'y avoit que la corruption du plus grand nombre des citoyens, qui eût pu faire supporter la tyrannie de Pisistrate & de ses fils: Thémistocle étoit ardent, jaloux, ennemi né de tout citoyen vertueux; son faste & son ambition pailloient & déchiroient la patrie sauvée par son courage: Aristide étant employé au maniement des deniers publics, n'étoit environné que de collègues infideles; Thémistocle lui-même enrichi à force de rapines poussa la scélératesse au point de l'accuser de malversation, & parvint & faire condamner, à force de brigues & de cabales, le plus honnête homme de la République. Le même Aristide fut banni ensuite par un peuple las de l'entendre appeller le juste: il méritoit en effet ce titre par ses vertus privées, quoiqu'il ne portât pas le même scrupule dans les affaires publiques, & qu'il ne craignit pas faire passer un décret, en disant: *il n'est pas juste, mais il est* [10] *utile*. Les héros de Marathon & de Platée redevenoient des hommes à Athenes: toutes les voies de la séduction étoient employées par ceux qui vouloient gouverner; il falloit plaire au peuple, & on ne lui plaisoit qu'en le corrompant. Quels vices ne doivent pas naître dans une multitude victorieuse, souveraine & toujours flattée? Tous les extrêmes se rapprochent dans la démocratie: un peuple roi peut, avoir des accès d'héroïsme; c'est par sa nature un terrible monstre.

Sparte, ce grand boulevard de nos adversaires, dont ils prétendent nous faire tant peur, a fait l'admiration de la politique, mais elle: n'a jamais eu l'approbation de la morale; Platon, Aristote & Polibe ont reproché à Lycurgue que ses loix étoient plus propres à rendre les hommes vaillans, qu'à les rendre justes. La politique des Lacédémoniens dans la guerre du Péloponnese, fut tour-à-tout lâche & cruelle; ils rechercherent bassement l'alliance de la Perse; vils courtisans des Satrapes d'Asie, ils massacroient sans pitié les prisonniers Grecs, & finirent par en égorger trois mille après la bataille d'Aegos-Potamos, au moment même où Athenes périssoit & n'avoit plus de défense contr'eux. Les Spartiates ont eu peu des vices; mais ils manquoient de beaucoup de vertus ils devoient être & ils étoient en effet les meilleurs soldats de la Grece; mais ils n'étoient que des soldats. Pour éviter une extrémité; ils n'avoient trouvé de secret que de se précipiter dans l'autre: ils se garantissoient de la volupté par la malpropreté, du luxe par la misere, de l'intempérance par une austérité féroce.

Le crime de l'incontinence n'étoit pas connu à Sparte, mais [11] on avoit le droit d'enlever la fille que l'on aimoit; on empruntoit la femme dont on avoit envie, & les dames de Lacédémone employoient leurs esclaves pour faire des sujets à la République, lorsque leurs maris étoient trop long-tans à la guerre: on avoit prévenu les fureurs de la jalousie en permettant l'adultere; l'honnêteté & la pudeur ne pouvoient jamais être violées, puisqu'on les avoit bannies: l'habillement des femmes laissoit voir leurs cuisses découvertes; elles étoient obligées de danser & de lutter toutes nues, avec les jeunes gens aussi tout nus, dans les fêtes publiques. Avec de pareils spectacles, on conçoit sans peine que Sparte a dû mépriser ceux d'Euripide & de Sophocle; l'amitié même des jeunes gens entr'eux étoit si singulièrement favorisée par les loix, qu'on n'imagine point qu'elle pût se conserver innocente. Xénophon convient de la mauvaise idée qu'on en avoit, & n'ose en entreprendre la justification.

Les enfans d'une constitution foible & délicate, étoient précipités par des barbares qui ne voyoient dans l'homme que le corps, & qui plaçoient toute leur âme dans leurs bras: ce législateur qui partagea les biens avec une si scrupuleuse égalité, par un contraste monstrueux, établit entre les hommes même, la plus barbare inégalité qui fût jamais; son peuple fut divisé

en maîtres & en esclaves; il imposa aux premiers, pour distinction, une oisiveté inviolable, & ne leur permit aucun autre art que celui de verser le sang de leurs ennemis; les autres dégradés de leur être furent livrés à tous les caprices d'inhumanité de ceux que la nature avoit faits leurs égaux, mais que la loi rendoit maîtres de leur vie.

[12]Enfin Lycurgue avoit eu tant d'attention à prévenir toute espece de cupidité, qu'ayant banni l'or & l'argent & tous les meubles de prix, il autorisa le vol des alimens, les seules choses volables qui restassent dans sa ville. Ce peuple conserva fidèlement ses loix pendant une longue suite d'années; je demanderois volontiers: que pouvoit-il faire de mieux? Elles avoient calmé habilement toutes les passions; mais c'étoit en les satisfaisant, & détruit la plupart des vices, en leur donnant simplement le nom de vertus; ceux même auxquels notre misérable corruption, n'a pu atteindre, & dont elle a la foiblesse d'avoir horreur, étoient imposés comme des devoirs d'habitude: telles sont les moeurs qui excitent l'admiration & les regrets de nos adversaires; telles sont les armes avec lesquelles ils croient nous terrasser.\* [ \*]J'ai dit que si tous les Etats de la Grece avoient suivi les mêmes loix que Sparte, le fruit des talens & des travaux de ses grands hommes, & l'exemple & l'émulation de leurs vertus, eussent été perdus pour la postérité, & qu'enfin le monde, sans le secours des arts & des sciences, seroit demeuré dans une enfance éternelle.

Un raisonnement si évident ne pouvoit être réfuté; on a voulu le rendre ridicule: on a supposé pour cela que dans mes principes, *la vertu n'étoit bonne qu'à faire du bruit dans le monde, qu'il ne serviroit de rien d'être gens de bien si personne n'en parloit après que nous ne serons plus, & qu'enfin si l'on ne célébroit les grands hommes, il seroit inutile de l'être.*

Oui, il seroit inutile à la postérité que de grandes vertus eussent existé, si le souvenir n'en eût été conservé jusqu'à elle; c'est ce que j'ai dit, & ce que je persiste à dire: niais que la vertu soit inutile à ceux même qui la pratiquent, si elle ne fait du bruit & si elle n'est célébré, c'est ce que je n'ai jamais ni pensé ni dit, & c'est pourtant ce qu'on me fait dire par la bouche d'un Lacédémonien mal instruit de l'état de la question.]

Si nous considérons Rome à sa fondation, elle ne fut d'abord [13] composée que de brigands qui n'étoient pourtant ni artistes ni philosophes; sept Rois de suite leur donnèrent des loix; pendant plus de deux siècles ce peuple n'eut rien de bien distingué; Romulus tua son frere & fut à son tour massacré par le Sénat; Tarquin l'ancien périt par les coups des fils d'Ancus, sur lesquels il avoit usurpé la Couronne; la fille de Servius Tullius, unie à Tarquin par un double assassinat, fit passer son char sur le corps de son pere égorgé par ses ordres; on connaît la tyrannie de Tarquin & le forfait de fils: de grands crimes sont ce qu'il y a de plus mémorable dans ces premiers siècles.

Où étoit donc alors cette pureté de moeurs si sûrement enfantée par l'ignorance? Rome irrité chassa Tarquin; il fallut combattre long-tans, & ce ne fut qu'à force de courage, qu'elle vint à bout de se délivrer d'un tyran qui l'eût punie par le fer & le feu, s'il eût été vainqueur. L'extrême valeur naquit de l'extrême danger. Les Romains, peuple jusqu'à alors assez commun, devinrent des héros, parce qu'il fallut périr ou l'être: Numance & Sagunte ont eu le malheur de succomber avec autant d'opiniâtreté & de courage: le succès justifia & éleva les Romains: de ces circonstances singulieres se forma en eux cet amour de la patrie, fanatisme héroïque qu'ils ont porté plus loin qu'aucun autre peuple du monde, & qui nous fait tant d'illusion sur leurs autres qualités.

Les commencemens de la République virent éclater de grandes vertus. Il en est de même dans la plupart des sociétés; foibles d'abord & exposées à toutes sortes de dangers domestiques ou extérieurs, elles ont besoin que les vertus [14]soient des passions: une ferveur d'héroïsme

s'empare des esprits: les grands périls sont les grands hommes. Appius & Tarquin devoient trouver des Virginius & des Brutus: des crimes barbares sont punis par des vertus qui leur ressemblent.

Dans ce premier état, les hommes doivent être & sont ordinairement aimez vertueux; les loix sont nouvelles; l'art de les éluder n'est pas encore trouvé; leur nouveauté attache & échauffe les esprits, par la nature même de l'esprit de l'homme. Les Romains étoient braves; il falloit vaincre ou cesser d'être: ils aimoient la patrie; leur existence étoit attachée à la sienne, & elle ne cessoit point d'être en danger: ils étoient sobres; comment ne l'auroient-ils pas été? Ils n'avoient que leurs bestiaux, leurs grains & leurs légumes, encore souvent ravagés par l'ennemi; on doit aimer beaucoup ces choses-là, lorsqu'on n'a qu'elles, & que l'on craint sans cesse de les perdre: ils conservoient l'égalité des biens, c'est qu'ils étoient pauvres; les partages ne pouvoient souffrir la moindre inégalité, sans exposer quelqu'un à mourir de faim; chacun à peine avoit sa substance: un pere de famille mal à son aise ne fait point d'héritier.

Cependant, au milieu même de ces circonstances forcées, quels vices n'apperçoit-on pas dans les moeurs de ce peuple si singulier? Que dire des factions éternelles de la place publique? Comment justifier la jalousie envenimée du sénat & peuple, la tyrannie, l'orgueil & les vexations des Patriciens, la cruauté des créanciers, la dureté des maîtres pour leurs esclaves, la violence presque toujours nécessaire pour établir les loix les plus justes la séduction employée pour [15] obtenir les suffrages, l'abus enfin que les magistrats faisoient si souvent de l'autorité? Ce n'est pas un seul Sylla que l'on trouve dès ce tems-là; on en voit dix à la fois dans les Décemvirs: qu'elle corruption ne doit-il pas y avoir dans une ville où le choix tombe sur dix magistrats aussi détestables!

La politique des Romains ne voyoit rien de juste que qui étoit utile: quel art n'employoient-ils pas pour diviser, affoiblir, tromper ou effrayer tous les peuples & les détruire les uns par les autres? Quelles chicanes, quelles subtilités honteuses pour attaquer ou soumettre des nations qui ne leur avoient donné aucun sujet légitime de leur faire la guerre? Quel poison caché sous ces beaux noms de traités & d'alliance? Quelle insolence & quelle dureté dans la victoire? Brigands politiques, ils pillèrent l'univers; les trésors des vaincus ornoient le spectacle de ces triomphes qui faisoient gémir l'humanité; invention funeste par qui toutes les passions étoient armées pour la destruction des hommes; ils ne se contentoient pas d'enchaîner les Rois & de les traîner à leurs chars; contre toute sorte d'humanité & de justice, ils osoient les condamner à la mort: les sciences n'existoient pas encore, Rome ignorante avoit déjà commis tous les crimes de la guerre, la politique, & de l'ambition.

Je sens à quel point j'offense le préjugé dans la censure qu'une juste défense m'a obligé de faire de ces peuples célèbre: la plupart des hommes ont la louable foiblesse de croire à la chimere de la perfection: il n'a pas tenu aux poètes & aux déclamateurs de college que nous ne crussions l'avoir trouvée dans les ruines de ces vieux siecles embellis par leur imagination: [16] des ténèbres de l'antiquité sortent quelques rayons lumineux; nous les suivons, nous les admirons: plus ils nous éblouissent, moins ils sont propres à nous éclairer sur l'obscurité des objets qui les environnent: les philosophes moraux, les politiques spéculatifs ont encore ajouté à l'illusion, les premiers en cherchant à augmenter l'émulation de la vertu par des exemples miraculeux; les autres en voulant à toute force trouver ou donner des causes certaines à tous les effets, pour parvenir à établir sur des principes fixes une science qu'ils croient destinée à

détrôner la fortune. De ce que ces peuples ont fait de grandes choses, on a conclu qu'ils devoient nécessairement les faire; les merveilles de leurs succès ont fait croire celles de leur gouvernement & de leurs moeurs: ainsi est formée l'idée d'une vertu parfaite: cette prétendue pureté a été regardée comme la fille de l'ignorance, & est devenue le grand argument de nos adversaires; mais après que leur chimere est évanouie, que reste-t-il à l'ignorance? Si elle n'avoir pour elle que cette perfection des moeurs, comme ses partisans font forcés d'en convenir, & si cette perfection n'a jamais existé, quels motifs de préférence peut-elle encore attribuer?

Si de-là nous descendons aux premiers siècles des nations modernes, quel spectacle nous présente l'Europe ravagée par les Barbares descendus du nord? L'ignorance usurpa tous les trônes l'esprit humain reçut des fers; les noms de moeurs & de vertus disparurent avec ceux de sciences & d'arts; il n'y eut plus de gloire que celle de détruire les hommes, ou de les rendre esclaves. A se renfermer dans notre nation, quelles [17] cruautés politiques ne commit pas Clovis le plus grand homme de sa race? Exemple qui ne fut que trop bien suivi par sa postérité; les freres n'eurent point de plus cruels ennemis que leurs freres; la guerre qu'ils se faisoient étoit le moindre de leurs crimes; leurs armes les plus ordinaires furent le poison & l'assassinat; Frédégonde & Brunehault furent les modeles les plus accomplis de la scélératesse; les Rois étoient dépouillés par des maires ambitieux; les peuples pillés & déchirés flottoient dans ces malheureuses révolutions achetées par leur sang & par leurs miseres: les trônes des Goths en Espagne & des Lombards en Italie ne furent pas teints de moins de sang.

Qui pourroit aujourd'hui nous proposer ces siècles funestes pour modelés? Qui pourroit les regretter? Le beau tems, le tems de la vertu de chaque, peuple n'est donc pas toujours celui de son ignorance, comme nos adversaires le prétendent; proposition absolument insoutenable à l'égard de tous les peuples modernes de l'Europe.

Je ne suivrai point notre, histoire dans tous ses détails; des guerres barbares & interminables, sans justice dans les motifs, sans utilité dans l'objet, tous les vices de l'aristocratie dans une constitution monarchique, un éternel esprit de révolte & d'ambition, source nécessaire de la mauvaise soi, de l'injustice & de la violence, le Corps entier de la nation esclave né des passions de mille tyrans, sont les traits répétés à chaque page de nos fastes: ajoutons une dissolution dans les moeurs hardie & violente; si elle n'éclate pas par-tout également, c'est faute de détails; mais le philosophe voit dans ce que dit l'histoire tout ce qu'elle n'a pas dit; les principes montrent les conséquences; [18] celles de nos époques qui sont éclairées d'une plus grande lumiere ne nous permettent pas d'en douter; je me contenterai de donner pour exemple le tems des Croisades.

L'ignorance fut remplacée par de fausses opinions; de mauvaises études prirent le nom de sciences, & le monde n'en fut pas mieux: les moeurs s'adoucirent pourtant par l'expérience du malheur; il me suffit de remarquer que les moeurs des regnes de Charles VI, Charles VII & Louis XI, n'étoient pas meilleures que celles du regne de François I, qui appella les Lettres en France; & qu'enfin les tems de Catherine de Médicis & de ses fils ne sont nullement comparables à ceux de Louis XIV & de Louis XV, les seuls dans notre histoire, où les sciences & les arts ayent pris un accroissement capable de leur donner une influence marquée sur les moeurs.

S'il pouvoir rester quelque doute à l'égard de mes conjectures sur les vices des premiers âges du monde, un coup-d'oeil jette sur tant de peuples ignorans qui existent encore, suffiroit pour donner le plus haut degré de certitude: que verrons-nous dans les trois quarts de l'Asie? Le despotisme & l'esclavage, les caprices d'un tyran invisible pour toutes loix, la terreur dans les peuples pour toutes moeurs, un sexe entier victime à la fois de la force & de la foiblesse de l'autre, des milliers d'hommes sacrifiés inhumainement à la jalousie d'un seul, & privés à jamais des plaisirs dont ils armoient dû jouir, pour un maître qui n'en jouit pas; par-tout le sang humain compté pour rien, & les droits les plus saints de la nature méconnus ou violés: les côtes d'Afrique, la patrie d'Annibal, de Térence & de St. Augustin ne nous offrent que les citadelles [19] du crime habitées par des scélérats, brigands & assassins par état, dignes compatriotes des ours & des lions de leurs forêts.

Plus loin, nous trouverons les contrées immenses des Nègres, peuples lâches & orgueilleux chez qui la débauche & la paresse perpétuent la misere, privés des notions les plus simples de l'honnêteté & de la justice, sacrifiant leurs prisonniers de sang-froid ou les mangeant, parés de colliers faits des dents de leurs ennemis, ou faisant des parquets de leurs crânes. L'Amérique n'est pas moins peuplée de monstres humains.

Tous les peuples de l'antiquité qui ont eu des moeurs & des loix, les ont dues à des Savants qui ont été, leurs législateurs; tels ont été Zoroastre, Minos, Lycurgue, Dracon, Solon, Numa, &c. Il fallut que la science vînt réformer ce que l'ignorance avoir corrompu; les nations éclairées par sa lumiere ont paru tour-à-tour sur la scene du monde avec plus ou moins de vertus, d'éclat & de succès, tandis que la barbarie la plus honteuse regne encore après tant de siecles partout où l'ignorance s'est conservée.

De quelques hyperboles que l'on veuille exalter les vices des peuples policés, les Cannibales en savent plus que nous sur cet article, sans avoir rien appris de la philosophie ni des arts; ils ne s'amuse point à médire de leur prochain, mais ils le rôttissent & le mangent en chantant & en dansant: les Mumbos ont des marchés de chair humaine. Comment nos sciences corrompues n'ont-elles point trouvé de tournure pour nous procurer le droit & le plaisir d'un semblable établissement? [20] D'où naît l'horreur que nous en avons? est-ce foiblesse ou préjugé? Il est pourtant difficile de ne pas convenir que ces gens-là ont des moeurs plus dépravées que les nôtres.

On croit faire illusion en avançant que l'ignorance est l'état naturel de l'homme: oui, à-peu-près comme il lui est naturel de marcher à quatre pieds, parce que les enfans ne peuvent d'abord se soutenir sur leurs jambes: l'ignorance est le premier état de l'homme, mais c'est pour en sortir par l'accroissement de ses connoissances, comme il doit s'affranchir des foiblesses de l'enfance, par les progrès de ses forces: l'ame nous est donnée aussi foible que le

corps; c'est à nous à fortifier l'un & l'autre par les exercices qui leur sont propres. Un juste équilibre est difficile à observer entre ces deux êtres dont nous sommes composés; mais si les hommes qui ne veulent être que savants, ne parviennent pas toujours à être sages, ceux qui ne veulent être que robustes ne peuvent gueres avoir que des vertus bien foibles.

On m'opposera sans doute des actes & des notions d'humanité, de bonne foi & de justice chez les peuples les plus barbares, & j'en conviendrai sans peine; l'homme ne sauroit être tout méchant, parce que ce seroit tendre directement à sa destruction, & que le plus foible rayon de raison suffit pour l'en empêcher: les brigands mêmes ne sont point & ne peuvent être absolument sans foi & sans équité; au sein de la barbarie on trouve des peuples d'un caractere plus doux; les climats, les terrains, quelques circonstances singulieres jettent des variétés dans les tempéramens & dans les inclinations; il y a des vertus d'instinct, dont la semence ne peut être entièrement [21] étouffée: mais si le naturel d'un peuple ignorant peut être bon, ses passions sont toujours redoutables; la raison perfectionnée peut seule leur marquer de justes limites; chez les nations non civilisées, les haines sont cruelles & les vengeances atroces.

Enfin, si l'ignorance ne produit pas immédiatement tous les excès des nations barbares, on ne peut nier qu'elle ne soit la source de cette rusticité brutale & féroce qui les familiarise avec les violences & le sang, ainsi que de l'oisiveté éternelle qui ne leur permet pas d'autre industrie que le brigandage.

Les Hottentots,\* [\*Histoire des Voyages.] après la cérémonie qui les constitue à l'âge de dix-huit ans dans la qualité d'hommes, ont le droit de battre leur mere, & se hâtent ordinairement d'en user: les Souverains ne tirent que de légères impositions; mais c'est pour eux un amusement royal de tuer des hommes: l'Empereur du Monomotapa dans certaines fêtes, fait donner la mort aux seigneurs de sa Cour qu'il aime le moins, le massacre des prisonniers de guerre est de droit; le Roi de Dahomay en sacrifia, selon le récit des voyageurs, jusqu'à quatre mille en un seul jour; & c'est pour le dire en passant, une excuse pour l'usage des Européens d'acheter des esclaves Negres, puisque ce sont tous des malfaiteurs ou des captifs destinés à la mort, que la vengeance aurore sacrifiés, & que l'avarice aime mieux vendre. Le Roi des Jaggas, nation errante, qui ne vit que de brigandage, fait lâcher un lion furieux au milieu de son peuple désarmé & rassemblé en cercle dans une vaste plaine; [22] le lion tue tout autant qu'il peut de ces malheureux, jusqu'à ce qu'il succombe lui-même sous les coups de la multitude; les survivans finissent par manger les morts avec des cris de joie: c'est ainsi qu'ils célèbrent le jour de la naissance de leur Souverain, qui jouit de ce spectacle au haut d'un arbre, où il est à l'abri du dater avec ceux qui composent sa Cour. Ces mêmes Jaggas massacrent leurs enfans aussi-tôt qu'ils sont nés, & cette abominable nation ne se perpétue que par les jeunes prisonniers qu'e-e fait sur ses ennemis, & qu'elle élève dans les principes de sa barbarie. D'autres peuples abandonnent aux bêtes féroces leurs peres & leurs meres, lorsqu'ils sont parvenus à un certain point de décrépitude, ou les égorgent eux-mêmes; ainsi le parricide est regardé par l'ignorance comme un service d'humanité. Un très-grand nombre de nations mangent leurs prisonniers; les Anzikos, peuple d'Afrique, mangent leurs propres esclaves, lorsqu'ils se trouvent assez gras, ou les vendent pour la boucherie publique.

Combien de sang verse encore l'ignorance par les mains des préjugés & des superstitions qu'elle enfante & qu'elle éternise! Dans le pays d'Adra une femme qui met au monde deux enfans à la fois, est punie de mort comme adultere: au Cap, si deux filles naissent ensemble, on

tue la plus laide; si c'est une fille & un garçon, la fille est exposée sur une branche d'arbre ou ensevelie toute vivante: au royaume de Congo, s'il tombe trop ou trop peu de pluie, si les saisons sont mauvaises, c'est au Roi que le peuple s'en prend; on se révolte & il est massacré: à la mort du Roi de Juda, on laisse un interregne de quelques jours, pendant lesquels chacun pille, [23] tue, ou viole à sa fantaisie: l'usage de sacrifier les femmes sur le tombeau de leurs maris, & les esclaves sur celui de leurs maîtres, n'est point une singularité de quelques cantons sauvages: c'est une superstition sanglante qui souille une très-grande partie de la terre: à la Côte d'or, on immole jusqu'à cinq ou six cents personnes à mort des Rois: l'ignorance forge des Dieux qui lui ressemblent & leur prête ses fureurs: elle implore leurs faveurs par des cruautés, & croit les fléchir par le sang. La plupart des Sauvages ne reconnoissent que des Divinités malfaisantes; leurs Prêtres sont des sorciers, & leurs sacrifices des meurtres: Annasinga Reine d'Angola consultoit le diable par le sacrifice de la plus belle fille qu'elle pût trouver; elle buvoit un verre de son sang & en faisoit faire autant à ses chefs. Lorsque les Européens leur demandent raison de ces abominations, ne pouvant les justifier, ils répondent, c'est notre usage: ainsi l'ignorance égorge froidement les hommes de sa propre main, sans avoir besoin d'armer leur passions: elle tire ses droits de sa stupidité même, & parvient à consacrer ses crimes en les multipliant.

Si l'ignorance des premiers hommes a produit l'âge d'or, comme on le prétend dans quelques régions de l'Europe, comment n'a-t-elle pas eu les mêmes effets dans ces trois immenses parties de la terre? ou si ces peuples ont eu aussi un âge d'or à leur origine, comment en conservant si fidèlement leur ignorance, leurs vertus primitives ont-elles fait place à tant d'horreurs?

On nie, & avec raison, que les hommes soient naturellement méchants; on croit même qu'ils sont naturellement [24] bons: mais quand je vois dans les trois quarts de l'Univers l'ignorance & les vices réunis, si ces vices ne sont point dans la nature de l'homme, qu'est-ce donc qui leur a donné la naissance? Si l'on ne veut pas convenir que l'ignorance les a enfantés, il est donc vrai du moins qu'elle n'a pu mettre obstacle à leur existence; il est donc vrai encore qu'elle a même été un obstacle au rétablissement de la vertu, puisque ces peuples sauvages persistent dans cette misérable barbarie depuis tant de siècles sans aucun amendement: conçoit-on en effet qu'on puisse parvenir à réformer leurs moeurs, sans commencer par les éclairer? Leur ignorance est donc si intimement unie avec leurs vices, elle en est donc tellement le rempart le plus sûr, qu'on ne peut entreprendre la ruine des uns sans commencer par la destruction de l'autre.

Les vices d'une multitude de peuples ignorans sont donc, quoiqu'on en dise, quelque chose à la question; ils prouvent donc très-bien, non-seulement que l'ignorance n'engendre pas la vertu nécessairement; ils servent encore à détruire la proposition avancée par nos adversaires, que l'ignorance n'est un obstacle ni au bien ni au mal; ils démontrent enfin invinciblement que l'ignorance est un état doué par sa nature d'une force d'inertie très-puissante contre toute réformation, privé de toute force active pour empêcher le mal ou pour le corriger, & l'inévitable source de la barbarie, par l'oisiveté, la férocité les préjugés & les superstitions qu'elle enfante immédiatement.

J'ai peine à comprendre d'où peut naître le ridicule qu'on affecte de répandre avec tant de confiance, sur cette objection tirée des vices de l'ignorance: par quel privilège spécial auroit-on

le droit de se prévaloir de la corruption de quelques peuples savants, & ne pourrions-nous employer à notre défense celle de tant de nations barbares? J'y vois à la vérité quelques différences, & les voici; c'est que chez ces peuples savants & corrompus nous trouvons à ôté de la science, les richesses, la puissance, la prospérité, causes toutes naturelles de corruption & qui doivent assurément en avoir l'honneur par préférence; au lieu que chez les peuples que nous opposons, l'ignorance est absolument seule vis-à-vis de-la barbarie, sans aucune autre cause de corruption, en sorte qu'elle ne peut se justifier ou de l'avoir causée ou de n'avoir pu y mettre obstacle. Nous objectons la barbarie éternelle & incurable des trois quarts de la terre, qui déposent contre l'ignorance que cite-t-on en sa faveur? les vertus très-passageres & très-mêlées de vices, de trois petites villes de l'antiquité. N'est-ce pas là vouloir comparer le particulier à l'universel, l'exception à la règle, & le doute à l'évidence?\* [\*]J'ai prouvé dans mon premier Discours que le progrès des lettres est toujours en proportion avec la fortune des Empires, & on est forcé de convenir que j'ai raison: *mais on me répond que je parle toujours de fortune & de grandeur, tandis qu'il est question de mœurs & de vertus.* M. Rousseau me permettra de le faire souvenir qu'ils n'a pas toujours parlé uniquement de mœurs; il a attaqué aussi les sciences sur ce qu'elles amollissoient le courage; il a attribué à la culture des lettres & des arts la chute d'Athenes, celle de la République Romaine & les différentes conquêtes de l'Égypte; c'est à ces objections que j'ai répondu dans le passage dont-il s'agit: je crois donc pouvoir me flatter de n'être pas sorti de la question.

On m'avoit objecté les conquêtes. des Barbares; j'ai répondu qu'ils avoient fait de grandes conquêtes, parce qu'ils étoient très injustes: à toutes ces conquêtes j'ai opposé celle de l'Amérique, la plus vaste qui ait jamais été faite, & uniquement due à la supériorité de nos arts & de nos sciences.

Que répond-on? qu'elle étoit injuste. Qu'elle soit injuste: qu'importe? en est-elle moins la plus prodigieuse conquête que les hommes aient jamais faite? en est-elle moins le fruit des avantages que nous donnoient nos connoissances? On demande quel est le plus brave de l'odieux Cortez ou de l'infortuné Guatimosin? Mais je n'avois pas dit un mot de courage; je ne parlois que de sciences & d'arts: que l'on prouve tant qu'on voudra que les Américains étoient un peuple très-courageux, bien loin de détruire mon raisonnement, on ne fera que le fortifier; ils étoient très-braves, nous n'étions que savants, & nous les avons vaincus; ils étoient innombrables, nous n'étions qu'une poignée d'hommes, & nous les avons soumis: c'est-à-dire que la science peut triompher du nombre & du courage même.]

Mais ce qui doit décider la question sans retour: le plus haut [26] degré de toute corruption c'est la barbarie, & elle appartient sans contredit au plus haut degré de l'ignorance: au contraire, la plus parfaite science seroit vraisemblablement la plus parfaite vertu, puisqu'elle seroit le plus haut point des connoissances métaphysiques, morales & politiques: mais si l'on nous conteste cette conjecture, il est du moins bien prouvé que la plus grande perfection de la science ne sauroit jamais conduire à une barbarie telle que nous venons de la décrire, & ce point seul suffit pour prononcer la condamnation absolue de l'ignorance.

En effet, pour en bien juger, il étoit absolument nécessaire de la considérer dans toute sa pureté; c'est seulement parmi les peuples les plus sauvages qu'on pouvoit parvenir à bien connoître sa nature & ses effets; son influence devient équivoque & incertaine, si-tôt qu'elle est mêlée avec divers degrés de sciences & d'arts.

L'ignorance & la science ne sont plus alors que des noms relatifs: par exemple, nous traitons Athenes d'ignorante au [27] tems de la bataille de Marathon; il est pourtant vrai qu'elle étoit très-savante en comparaison de la plupart des villes de la Grecque, & de ce qu'elle avoit été elle-même dans les siècles précédens; ainsi sa vertu & sa gloire, dont on fait aujourd'hui un argument en faveur de l'ignorance, devoient au contraire paroître dans ce tems-là une forte

preuve de l'utilité des sciences & des arts. Pisistrate & ses fils n'avoient rien négligé pour inspirer aux Athéniens le goût des sciences: ils leur avoient donné la connoissance des poèmes d'Homere, & avoient attiré dans leur ville Anacréon, Simonide & plusieurs philosophes; & il faut considérer qu'Hésiode, Archiloque, Alcée, Sapho avoient déjà existé, & que les sept Sages existoient encore dans ce même tems.

Lycurgue étoit savant & philosophe: Sparte dédaigna, il est vrai, de cultiver les sciences, mais elle les connoissoit; elle étoit trop liée avec les autres peuples de la Grecque, pour qu'on puisse la supposer dans une ignorance absolue. Rome même dans ses commencemens sentit que son ignorance ne suffisoit pas pour la gouverner: elle choisit pour second fondateur Numa recommandable uniquement par la philosophie; elle alla ensuite chercher des loix chez le peuple le plus savant qui fût alors: elle jouit & elle profita des conseils de la science. Enfin ces trois peuples avoient plus ou moins la plupart des connoissances qui ont rapport aux moeurs; à quel titre l'ignorance oseroit-elle revendiquer leurs vertus?

Il est vrai que tous les degrés des sciences n'ont pas des proportions de moeurs constantes & égales; c'est qu'elles n'ont pas toutes une égale influence sur nos actions: Solon, Aristide [28] & Sourate contribuoient plus, sans doute aux moeurs; qu'Hippocrate, Euclide & Sophocle.

Les peuples, après les épreuves cruelles qu'ils avoient faites de l'état où ils vivoient sans loix & sans puissance civile, ont dû commencer par l'étude de la morale & de la politique, & dans ce premier moment, ils ont dû être très-vertueux.

Ainsi les terris où ces premières sciences étoient seules cultivées, ont pu l'emporter par les moeurs sur ceux où elles ont été accompagnées de l'étude des autres; non que ces dernières aient nui à la vertu, mais par d'autres causes étrangères, telles que la prospérité, l'accroissement des richesses ou l'affoiblissement des loix.

Athenes se corrompit lorsqu'elle augmenta ses connoissances, parce-que son génie & son gouvernement n'étoient pas faits pour supporter la prospérité; le caractere des Athéniens est le même depuis Solon jusqu'à Alcibiade: Périclès régna sur eux par les mêmes voies que Pisistrate; les entreprises de celui-ci avoient été portées bien plus loin sous les yeux de Solon & dans la première ferveur de ses loix; il mérita d'être appelle tyran, & il fut souffert: sans les violences extrêmes; d'Hippias son fils, Athenes étoit soumise pour jamais: rendue à sa liberté, elle en abusa: tous ses chefs éprouverent successivement sa légèreté & son ingratitude: l'orgueil & l'ambition du peuple: augmentoient par degrés avec sa puissance & ses conquêtes: plus il s'enivra de sa gloire, plus il voulut être flatté: on ne pouvoit écarter un rival qu'en proposant quelque nouveau moyen de séduction: c'est ainsi qu'on en vint à distribuer les terres conquises au peuple, à prodiguer [29] les deniers publics pour les jeux, les spectacles & les édifices, à attribuer des salaires aux citoyens pour les fonctions d'assister aux jeux & aux tribunaux, à détruire l'autorité du Sénat, à rendre la multitude toute-puissante, à entretenir enfin & à flatter tous ses caprices. Si je cherche quels furent les auteurs de cette corruption, l'Histoire me nomme Thémistocle, Ciron, Périclès; en accuser Phidias, Euripide & Sourate, seroit le comble du ridicule.

L'orgueil naturel des Athéniens dégénéra en insolence & en indocilité; leur vivacité devint: ivresse, & leur légèreté folie: ils s'épuisèrent en, magnificences, & en guerres inutiles: ils eurent tous les vices du bonheur, & ils en firent toute les fautes: Athenes abusoit de tout, il falloit bien qu'elle abusât des arts comme elle avoit fait de sa puissance & de sa gloire, & qu'elle mît dans

ses plaisirs les mêmes vices que dans ses affaires: elle avoit le bonheur de posséder Sourate, Platon, Xénophon, & elle écoutoit par préférence des sophistes & des déclamateurs qui la flattoient: elle ne se contentoit pas d'honorer, les Dieux & de couronner Euripide & Sophocle, elle se ruinoit follement pour ses temples & ses théâtres, & la poésie & la religion n'en étoient pas plus coupables l'une que l'autre: la licence d'une démocratie effrénée monta sur la scene: la comédie dès sa naissance fut obscène, impie & satirique, elle joua les noms & les visages, elle couvrit indifféremment de ridicules Hiperbolus & Sourate, elle ne tenoit pas ses vices de sa nature, puisqu'elle n'en a jamais eu de pareils chez aucun peuple; elle ne fit que reporter dans les mœurs publiques la corruption qu'elle en avoit [30] reçue; la prospérité étoit tellement la source de cette corruption, qu'elles cessèrent ensemble; Athenes vaincue & malheureuse réforma son théâtre.

Rome, avec des mœurs dures, un génie sévère, des guerres continuelles, & des succès lents, devoit différer long-tems à se corrompre; mais enfin le tems arriva où ses loix se turent devant sa gloire; les causes de sa corruption ont été trop bien développées & sont trop connues pour que je perde du tems à en parler: les sciences & les arts n'avoient encore fait que de foibles progrès, lorsque ses mœurs étoient déjà perdues: elle eut aussi la fureur des spectacles; elle s'en servit pour fléchir ou pour remercier ses Dieux, & ils firent une partie importante de son culte. Un peuple souverain veut être amusé: des sauteurs, des combats d'animaux & d'hommes faisoient d'abord ses plaisirs: on fit ensuite venir des baladins de Toscane; leurs pieces n'étoient que des misérables rapsodies, pleines de grossièretés: elles portoient le nom de Satires, terme qui avoit alors le même sens que notre mot, Farce, & qui fut en conséquence détourné à une signification nouvelle qu'il a toujours conservée depuis: les bonnes pieces dramatiques que le goût des lettres produisit dans la suite, bien loin de contribuer à la corruption publique, furent une vraie réformation qui alla toujours en augmentant: Plaute, obligé de se conformer au goût de son siècle, fut d'abord très-libre; Térence devint plus châtié; mais le peuple ne les goûta jamais parfaitement; il préféra toujours l'arène au théâtre.

Il ne cherchoit dans ses représentations que le spectacle de sa grandeur & de sa magnificence: les édifices se surpassoient [31] à l'envi en somptuosité pour plaire à un peuple qui pouvoit tout: les Censeurs crièrent long-tems & se lasserent enfin de déplaire sans fruit: le fameux théâtre de Scarus contenoit quatre-vingt mille personnes; il étoit porté sur trois cent soixante colonnes: il avoit trois étages, dont le premier étoit de marbre; ses colonnes avoient trente-huit pieds de hauteur, & étoient entremêlées de trois mille statues d'airain: ce prodigieux édifice étoit construit pour trois mois seulement, & fut détruit en effet au bout de ce tems: on élevoit des eaux de senteur au-dessus des portiques, & on les faisoit retomber en pluie par des tuyaux cachés. Dans une tragédie d'Andronicus appelle le Cheval de Troye, on voyoit passer sur le théâtre trois mille vases & toutes sortes d'armes d'infanterie & de cavalerie: Pompée, à la dédicace de son théâtre, fit combattre & périr cinq cents lions, six cents pantheres, & vingt éléphants: qu'est-ce que les sciences pouvoient avoir de commun avec cet appareil fastueux des dépouilles du monde!

Lorsque la corruption fut extrême, elle osa violer la majesté naturelle de la tragédie, & contre toute vraisemblance y porter l'obscénité; enfin on s'entêta des pantomimes, Acteurs muets dont le talent consistoit à imiter les actions les plus infâmes: Pilade & Bathylle partagerent la ville & causerent des séditions: on finit par abandonner entièrement le goût des

Lettres & des arts, qui n'avoient pu se prêter à l'excès de la licence.

Rome, à force de pauvreté & de vertu, conquiert des richesses & des vices; & sa science ne put la guérir; Carthage [32] fut très-corrompue & ne fut jamais savante: on en peut dire autant des anciens Perses & de la plupart des grands Empires de l'Asie ancienne & moderne Sparte elle-même, quoique toujours fidelle à son inimitié pour les sciences & les arts, perdit ses vertus aussi-tôt qu'elle fut maîtresse de la Grecque: partout la prospérité séduit & corrompt, elle détruit ce qui l'a fait naître, & finit par être sa propre ennemie.

Je trouve dans l'histoire que tous les peuples ignorans, sans en excepter un seul, ont été corrompus dans leur puissance & dans leurs richesses: deux peuples savants l'ont été dans les mêmes circonstances: à des effets tout semblables dois-je chercher des causes différentes? & comment oserois-je imputer aux sciences, dans deux cas particuliers, les mêmes vices que je vois par-tout ailleurs où elles n'existoient point?

La proposition que tous les peuples savants ont été corrompus, ne peut donc former aucun préjugé contre les sciences, puisqu'ils ne l'ont été que dans les mêmes circonstances qui ont corrompu toutes les nations ignorantes.

Pour achever d'éclaircir cette question, il est à propos d'examiner ce que c'est que vertu & corruption, deux mots très-anciens très-imposans, souvent prononcés, rarement entendus.

La vertu dans son acception la plus élevée, seroit une force de l'ame qui dirigeroit toutes nos actions au plus grand bien genre-humain. Les différens degrés du bonheur total des hommes dépendent des différens degrés de leur union: leur union dépend uniquement de leurs vertus; ils ne sont séparés & armés que par leurs vices: la plus parfaite combinaison de [33] l'amour-propre & de l'amour social seroit à la fois le plus haut degré de la vertu & du bonheur: c'est à ce point que des lignes infinies de siècles tendront sans cesse, sans l'atteindre jamais: si les hommes avoient pu y arriver, ils ne formeroient tous ensemble qu'une famille.

La société générale se décompose en société politique & civile, & en individus; la vertu de chaque individu ne sauroit mériter ce nom, qu'autant qu'elle travaille à sa conservation & à son bonheur, relativement à la conservation & au bonheur des différens ordres de sociétés dont il est membre; toutes les vertus domestiques & civiles doivent être rapportées à ce principe & mesurées à cette règle; elles s'ennoblissent & s'élevent à mesure qu'elles contribuent au bonheur d'un plus grand nombre d'hommes: ainsi la tempérance & le courage les deux vertus gardiennes de notre être, sont en même-tems la base de toutes les vertus d'un ordre supérieur.

La nature nous a environnés de biens & de maux: attirés par les uns, effrayés par les autres, l'excès des desirs & des craintes produit toutes les pallions qui nous rendent méchans & malheureux: la tempérance de l'ame & le courage sont la double force qui les modere: plus les desirs & les craintes sont modérés, plus le nombre & la vivacité des concurrences en tout sens diminuent: de-là coulent dans l'ordre civil l'humanité, la foi, la justice, le désintéressement, la générosité: dans l'ordre politique, la soumission aux loix, la fermeté contre les désordres intérieurs & les dangers du dehors: enfin cette modération seule peut adoucir les concurrences inévitables entre les sociétés politiques, calmer leurs défiances mutuelles [34] & établir dans la société générale cette bienveillance, cette bonté universelle qui forme le plus sublime caractère de la vertu, & sans laquelle le bonheur de chaque société n'est jamais qu'un bien fragile.

L'excès des privations, rarement utile au bonheur public, plus rarement encore au bonheur

particulier, a pu être quelquefois une vertu d'obligation en de certaines circonstance; c'est ainsi que dans l'enfance du monde & à la naissance des sociétés, cet excès a pu convenir à la timidité & à l'inexpérience des premiers hommes: dans tous les autres cas, lorsqu'il est produit par des motifs purement humains, c'est tout au plus une vertu de choix qui n'est propre qu'aux ames froides ou pusillanimes: desirer & jouir avec modération, forme le caractere d'une raison éclairée & d'une vertu active, digne appanage de l'âge viril où le genre-humain est parvenu & qui peut seul le conduire à sa véritable destination, c'est-à-dire, au plus grand bonheur possible.

Si tous les hommes étoient vertueux, la vertu ne seroit que l'exercice le plus doux & le plus agréable de la raison: plus elle est entourée de vices & exposée aux dangers, aux crimes & aux malheurs qui en naissent, plus elle devient pénible & dure, plus elle a de grands sacrifices à faire: sans les crimes des Tarquins, l'héroïsme cruel de Scévola & de Brutus n'eût jamais existé: sans la barbarie des Carthaginois, Régulus n'eût pas eu besoin de tant de grandeur d'ame; si César eût vécu en citoyen, Caton ne fût point mort en héros.\* [\*]ai dit que *Caton déclama toute sa vie, combattit, & mourut enfin sans avoir fait rien d'utile pour sa patrie: on répond qu'on ne sait s'il n'a rien fait d'utile pour sa patrie*: (c'est tout ce que je prétendois); *mais qu'il a beaucoup fait pour le genre-humain, en lui donnant le spectacle & le modele de la vertu la plus pure qui ait jamais existé*: j'en conviens, & j'ajoute que ce fut précisément parce que sa vertu fut extrême; qu'elle fut inutile à son pays; elle ne fut ni se prêter, ni fléchir, ni attirer, ni comprendre enfin que les moeurs d'une ville petite, foible & pauvre, ne pouvoient être celles de la capitale du Monde, & que la vertu pouvoit exister sans ces moeurs pauvres & dures, Il a été loué par des philosophes, parce qu'il fut un philosophe; avec moins de dureté & d'inflexibilité il auroit pu sauver sa patrie; il ne fut que mourir: mais qu'il fallût ou être ce qu'il a été, ou suivre les principes de Tibere & de Catherine de Médicis, & devenir un *Cartouchien, un scélérat & un brigand*, & qu'il n'y eût point de milieu entre ces extrémités comme notre adversaire le suppose dans la rapidité de ses conséquences, c'est une prétention qui doit paroître tout au moins exagérée.

C'est ainsi que lorsqu'en parlant des Brutus, des Décius, des Lucrece, des Virginius, des Scévola, j'ai fait l'éloge d'un Etat où les citoyens ne sont point condamnés à des vertus si cruelles: on m'a répondu qu'on entendoit très-bien qu'il étoit plus commode de vivre dans une constitution de choses où chacun fût dispensé d'être homme de bien, comme si la vertu étoit essentiellement sanglante & barbare, & que hors de ces malheureuses circonstances, l'honneur & la probité même ne pussent exister.] ces [35] efforts cruels de vertu sont la marque d'un mauvais siecle: il ne peut y avoir de Brutus où il n'y a pas de Tarquins; se plaindre que nous n'ayons pas de Régulus, c'est regretter qu'il n'y ait pas de peuple qui livre aux supplices les plus barbares un ennemi prisonnier: l'adoucissement des moeurs, en bannissant les grands crimes, a banni en même tems ces vertus effrayantes, toujours rares, parce qu'il faut une longue suite de crimes, pour donner occasion à un seul acte de ces vertus; gémir de ce qu'elles n'existent plus, c'est faire le plus grand éloge du système de notre société: moins la vertu a besoin d'efforts & de sacrifices, plus elle suppose les moeurs perfectionnées.

[36] Les miseres & l'ignorance des premiers siecles ne leur permettoient pas de connoître ces principes: les peuples anciens furent extrêmes dans le matériel des vertus, & n'en posséderent jamais le véritable esprit: le bonheur particulier de chaque société fut leur unique objet; ils ne s'élevèrent point jusqu'à l'amour du genre-humain, ce point de réunion de toutes les vertus, ce dogme fondamental du bonheur, que l'ignorance ne soupçonnoit pas, que la politique détestoit, & que la philosophie seule pouvoit leur révéler; ils crurent que la tempérance ne pouvoit être qu'une privation absolue, & ils supposèrent que le courage devoit combattre sans cesse; toute la vertu humaine se réduisit à l'art de rendre les hommes terribles à d'autres hommes: la rusticité, la férocité pouvoient contribuer à ce funeste effet; elles furent consacrées comme les moeurs de la vertu; on en vint à les prendre pour la vertu même: la

pauvreté, la frugalité n'étoient point estimées, comme l'effet de la modération, mais comme des armes de plus à la guerre; on ne connoissoit que la tempérance du corps, & elle n'étoit que l'instrument de l'ambition de l'ame: pour animer la valeur on avoit des spectacles sanglans, on se faisoit un devoir d'être cruel jusques dans les plaisirs: dans ces circonstances, tout ce qui n'étoit pas précisément pauvreté & courage, épouvantoit le préjugé & émit impitoyablement appelé corruption; on persistoit à rester malheureux pour être redoutable.

On voit par-là combien l'imputation de corruption si odieuse si répétée a été injuste dès son origine: ces nations de soldats, fideles à leur animosité éternelle, redoutoient comme [37] une source de foiblesse tout ce qui pouvoit les rapprocher & les adoucir: on connoissoit les avantages du courage, on ignoroit encore ceux du commerce & des arts: on vit que l'on alloit perdre des soldats, on ne voyoit pas que l'on gagnoit des citoyens; on croyoit qu'il étoit honteux de devoir à l'industrie, des biens qu'on auroit pu se procurer par la force; & il faut remarquer que dans ces tems la guerre enrichissoit les particuliers & les peuples: les loix des différens Etats n'avoient songé qu'à les séparer, on crut leur constitution perdue lorsqu'il fut question de les réunir: des hommes qui par amour pour leur patrie détruisoient celle de cent peuples, étoient bien éloignés d'imaginer la terre comme une patrie commune à tous ses habitans; on ne concevoit pas qu'il pût s'établir entr'eux des intérêts communs: des besoins & des secours mutuels ressembloient à une dépendance: des guerriers qui se faisoient négocians & ouvriers croyoient se dégrader; c'étoit toutes les passions particulières qui sous le nom de vertus & de moeurs anciennes s'étoient liguées contre le bien général nouveau & inconnu.

Les vieux préjugés céderent enfin en grondant; les nouvelles connoissances s'établirent: chaque état de l'homme a ses vices qui lui sont propres: le commerce & les arts en introduisirent de nouveaux; on ne vit qu'eux; on oublia ceux de la pauvreté qu'ils avoient chassés; on murmura, on cria, comme on fait encore aujourd'hui; on employa sans cesse ce terme commode & vague de corruption, qui accuse sans preuve & jugé sans objet fixe, & qui, au gré de la satire, de l'humeur & de la misanthropie, flétrit indifféremment de [38] la même qualification, la plus haute insolence du vice & le plus petit relâchement de la vertu.

La corruption se mesure par la qualité des vices nouveaux qu'elle introduit dans les moeurs, & les vices eux-mêmes tirent leurs qualités de celles des biens dont ils nous privent; les premiers biens sont, la vie, la liberté, les possessions, la bonne constitution de la société où nous vivons, enfin la paix & l'union avec les sociétés voisines; ainsi les vices les plus graves sont, l'inhumanité, l'injustice, la mauvaise foi, la lâcheté, l'esprit de révolte, la violence & l'ambition; tous les autres vices qui n'attaquent point les vertus de première nécessité & les biens naturels, forment un genre de corruption moins criminel & qu'on ne doit nullement confondre avec le premier: ainsi plus ou moins d'usage des richesses & des plaisirs, n'est jamais qu'un abus tolérable en comparaison des vices dont je viens de parler, sur-tout lorsque la constitution de l'Etat est telle qu'elle n'en est pas directement violée.

Par ces principes nous devons juger que le plus haut degré de corruption se trouve, ainsi que je l'ai dit plus haut, parmi ces nations sauvages qui n'ont ni moeurs, ni loix, ni gouvernement, ni union avec leurs voisins, ni droit des gens pour assurer leurs vies, leur liberté & leurs biens, & dont les misérables destinées sont l'éternel jouet de quelques préjugés & de toutes les passions,

Par-là nous trouverons encore une très-grande corruption dans ces siècles fameux de l'antiquité, où les peuples n'avoient point d'autre industrie ni d'autre institution que la guerre, ce crime & ce malheur qui les renferme tous; leurs vertus [39] mêmes, par un égarement monstrueux se rapportoient uniquement à cet objet; & que pouvoit produire en effet une frugalité oisive, une pauvreté qui avoit tout à acquérir & rien à perdre, une dureté de moeurs qui ne vouloit être adoucie par rien? Que restoit-il, sinon de se haïr & de se combattre sans cesse, ne fût-ce que par désœuvrement, si ce n'étoit par férocité & par ambition? C'est ainsi que Rome toujours armée & toujours sanglante a été pendant plus de six cents ans l'ennemie du monde, avant d'en être la maîtresse. Détournons les yeux un moment de cette ville superbe; portons-les sur les ruines de cent villes dépouillées, dépeuplées, ravagées par le fer & le feu; considérons ce qu'il en a coûté au genre-humain pour la gloire d'un seul peuple, & admirons encore, si nous l'osons, le barbare système des vertus anciennes qui, renfermées dans les murs de chaque ville, ne voyoient dans le reste du monde que des ennemis, & ne s'exerçoient que pour le meurtre & la destruction.

Appliquons enfin ces principes à cette horrible corruption de notre siècle, qui nous a valu tantôt les noms de lions & de tigres, tantôt l'épithète de fourbes & de fripons, capables de tous les vices qui n'exigent pas du courage, & tant d'autres invectives répétées à chaque page par notre adversaire. Je dédaigne les avantages que je pourrois tirer d'une déclamation aussi outrée, pour me renfermer uniquement dans mon sujet: je ne nierai pas qu'il n'y ait parmi nous des richesses mal acquises & dont on abuse pour le faste & la mollesse, pour la séduction de la vertu & le salaire du vice; j'avoue que l'ostentation monstrueuse de quelques fortunes forme un contraste [40] odieux avec la pauvreté d'un grand nombre d'hommes, & qu'elle répand de proche en proche une émulation de luxe ruineuse, & dont les moeurs ont beaucoup à souffrir par le prix qu'elle attache aux choses superflues, & par le vis aiguillon dont elle presse la cupidité; je ne puis dissimuler enfin que la recherche de certains agréments prétendus, l'excès de la dissipation, de la frivolité & de l'amour du plaisir, ne nuisent infiniment aux talens & aux vertus.

Après ces aveux, j'observerai que cette corruption est du genre le plus excusable, puisqu'elle n'attaque ni la paix, ni le gouvernement, ni la liberté, ni la possession de tous les biens naturels, & qu'elle permet à chacun d'acquérir, de jouir, & d'être vertueux, sans être troublé par la violence & l'injustice.

Telle qu'elle est cependant, si elle avoit infecté la masse entière de la nation, peut-être les hyperboles de nos adversaires commenceroient à avoir quelque fondement; mais si ce ne sont là que les moeurs de quelques quartiers de la capitale, mépriserons-nous tout le reste de l'Etat qui n'y participe point? Ne daignerons-nous voir dans la société actuelle qu'un composé de *Cuisiniers, de Poètes, d'Imprimeurs, d'Orfèvres, de Peintres & de Musiciens*? Et oublierons-nous, comme on affecte de le faire, le travail assidu du laboureur & de l'artisan, l'industrie & la bonne foi du commerce, la modération du citoyen dans sa médiocrité, l'intégrité & l'application du corps de

la Magistrature, les vertus enfin & le zele de tant de ministres ecclésiastiques, auxquels l'antiquité n'a rien de semblable à opposer? N'est-ce donc plus dans ces états divers que l'on doit chercher les moeurs d'un peuple? Quelques gens de [41] cour & leurs flatteurs, quelques millionnaires & leurs parasites, quelques fous, jeunes & oisifs, auroient-ils seuls le droit de représenter la nation?

Les passions naturelles sont de tous les tems: par-tout où il y aura des coeurs humains, on trouvera l'amour des richesses, des honneurs & des plaisirs; les femmes voudront plaire, & les hommes voudront séduire: les Paladins de Charlemagne les Croisés, & les Ligueurs avoient plus ou moins le fond de notre corruption: nous n'en différons que par le vernis & les nuances, & tout au plus par quelques passions d'opinion: les vices secrets sont menacés par la religion, les vices publics doivent être réprimés par le Gouvernement; ainsi s'il y avoit quelque profession où les fortunes fussent rapides, infaillibles & énormes, où elles se fissent sans risque & sans peine, sans talent & sans utilité pour la patrie; si des fortunes odieuses étoient ensuite réhabilitées par de grandes places & par des alliances illustres; s'il y avoit des excès de luxe qui formassent des disparates choquans; si le vice payé par la richesse triomphoit avec insolence; si des hommes osoient afficher leur perversité, & des femmes leur honte, ce seroit la faute des loix.

Les Gouvernemens modernes, si vigilans contre le crime, ne savent point flétrir le vice; ils sont encore dans l'enfance à cet égard: occupés jusqu'ici à se fortifier, ils n'ont considéré les moeurs que du côté par lequel elles intéressent la politique; le bon ordre purement moral n'a point été l'objet de leurs soins.

Que les loix ferment le plus qu'elles pourront les mauvaises voies à la fortune, qu'elles châtient l'abus des richesses; en [42] retranchant les objets excessifs de la cupidité, elles réduiront a cupidité même dans de justes limites; qu'elles veillent attentivement sur les plaisirs publics, afin que la décence & les moeurs n'y soient pas violées, du moins habituellement; qu'elles forcent au travail & au mariage l'oisiveté & le célibat trop soufferts parmi nous; cette corruption tant reprochée disparaîtra aussi-tôt; & combien cette réforme est-elle plus facile, qu'il ne l'a été d'établir l'autorité & l'obéissance, & de délivrer les peuples de l'oppression des Grands? Il suffiroit de le vouloir pour réussir: le cri général est le cri de la vertu.

Mais pour cela faut-il nous ramener à l'égalité rustique des premiers tems? les moeurs sont-elles donc incompatibles avec les richesses? Si nous recherchons l'origine de ce système d'égalité tant vanté chez les anciens, nous trouverons qu'il portait sur un faux principe qui suppose tous les hommes égaux dans l'ordre de la nature: je conviens qu'ils sont tous égaux dans leur orgueil & dans leurs prétentions, mais l'homme & la femme, la vieillesse, l'âge viril & l'enfance, le malade & celui qui est en santé, sont-ils égaux en effet? Le courageux & le timide, l'imbécille & le spirituel, le paresseux & l'industriel, le robuste & le faible le sont-ils davantage?

Le caractere de la nature est la variété, & elle ne l'a peut-être imprimé dans aucun de ses ouvrages plus fortement que dans l'homme: deux hommes ne sont point égaux en force, en adresse, en courage, en esprit; les traits de leurs visages ne ont pas plus différens que leurs tempéramens, leurs qualités, leurs talens, & leurs goûts: dès les premiers ans de l'enfance, des yeux attentifs voient éclater les traits distinctifs du caractere; [43] c'est que la nature nous ayant

destinés à vivre en société, il falloit que nos qualités fussent inégales relativement à l'inégalité des places que nous devons occuper: les uns devoient naître pour les fonctions les plus basses de la société, afin que celles qui sont les plus relevées & les plus importantes pussent être remplies sans distraction: car si chacun eût cultivé son champ lui-même, quel tems seroit-il resté pour inventer les arts & les sciences, faire des loix & les maintenir en vigueur? L'inégalité naturelle est la base de l'inégalité politique & civile nécessaire dans toute société.

Plus les sociétés sont foibles, plus il y a d'égalité entre ceux qui les composent; ainsi l'inégalité est moindre entre des enfans qu'entre des hommes faits. Il est certain, que lorsqu'il n'y avoit point d'autre nature de biens que des fonds de terre, il convenoit qu'ils fussent partagés également; ce n'étoit pas un raffinement de politique ni de philosophie, qui avoit fait imaginer ce partage aux premiers législateurs; c'étoit tout simplement la nécessité qui les y avoit conduits.

Cette égalité n'étoit autre chose que le défaut de talens, d'arts, d'industrie, & de commerce; elle sur détruite par des vices, elle l'aurore été tout de même par des vertus; elle devoit être la premiere victime sacrifiée à la perfection du genre-humain; l'égalité parfaite ne produisoit que des laboureurs & des soldats, & comme les hommes sont nécessairement avides de distinctions, ne pouvant en espérer d'ailleurs, ils en cherchaient à la guerre; ainsi ces premieres sociétés se combattirent avec acharnement: c'étoit un état de guerre perpétuel. de tous centre tous, c'est-à-dire, un état de calamités sans fin: [44] un ou plusieurs Etats s'agrandirent enfin par la destruction de plusieurs autres; l'inégalité s'introduisit entr'eux, & par une suite nécessaire entre les membres qui les composoient; dès-lors les hommes commencerent à être moins malheureux; il n'y eut plus qu'une portion de ces grandes sociétés qui fut obligée de porter les armes; il n'y eut plus que des frontieres qui souffrirent les horreurs de la guerre; l'intérieur des Etats jouit d'une paix éternelle; l'industrie & l'émulation naquirent de l'oisiveté, puisqu'il plaît à nos adversaires d'appeller de ce nom l'état des hommes, lorsque la patrie cessa de les occuper tous à la guerre; les citoyens se diviserent en fonctions & en classes nouvelles; les talens se connurent; on vit éclore le commerce, les arts, les sciences; le monde prit une face animée, brillante & heureuse; l'inégalité seule enseigna aux hommes la légitime destination de leurs facultés naturelles; elle leur apprit à se rendre heureux les uns par les autres; elle devint enfin la source féconde de tous les biens dont nous jouissons.

Parmi tant de biens elle enfanta les richesses, cet éternel objet de la satire. A leur égard j'observerai d'abord qu'aucune constitution politique n'est exempte de tout inconvénient, & que la grande inégalité des biens étant l'inconvénient propre aux grands Etats, on doit la supporter en considération des avantages politiques, auxquels elle est essentiellement liée.

Le commerce du nouveau Monde & la détouverte de ses trésors ont été une source naturelle de la multiplication des richesses, & ont changé nécessairement le système des moeurs à cet égard, sans qu'elles ayent pu le prévoir ni l'empêcher, & sans qu'elles ayent eu sujet de s'en offenser.

[45] A ces observations j'ajouterai que chez un peuple bien gouverné, les richesses excitent dans ceux qui les desirent, l'industrie, le travail & le talent, par l'envie de les acquérir; & dans ceux qui en jouissent, l'amour de l'ordre, des loix & de la paix, par la crainte de les perdre; elles animent en même tems la cupidité; mais cette passion n'est pas toujours un vice dans un Etat puissant, puisqu'elle peut très-légitimement se proposer les plus grands objets, & qu'elle est

même un ressort nécessaire pour un grand nombre d'opérations du Gouvernement.

Les richesses sont la source d'une infinité de biens moraux; elles donnent l'éducation, elles cultivent les talens & les connoissances, elles mettent à portée des places où l'on peut être utile à la patrie; la vertu peut donc & doit même les desirer; enfin une plus grande multiplication de richesses laisse entre les hommes les mêmes proportions qu'une moindre, à l'exception qu'elle rend la condition d'un petit nombre plus heureuse, sans empirer celles des autres.

Que dis-je? les richesses en embellissant la scene du monde, ne contribuent pas moins au bonheur du pauvre qui en a le spectacle tranquille, qu'à celui du riche qui en a la possession inquiète: croira-ton que pour bien goûter la magnificence des palais, des temples, des jardins, des cérémonies, & des fêtes, il soit nécessaire d'en avoir fait les frais? Faut-il être Roi de France pour jouir de Versailles & des Tuileries? Quelle plus délicieuse jouissance que celle de l'artiste même? Celui-là seul a la plus parfaite propriété des productions des arts, qui a le plus de goût & de sentiment.

Ajoutons que dans un Etat riche, tant de voies imprévue [46] sont ouvertes de toutes parts à la fortune, que personne n'éprouve le désespoir de la pauvreté; tandis que la crainte trouble le repos des riches dans leurs lits de pourpre. La divinité des malheureux, l'Espérance berce le pauvre, & lui peint avec d'agréables couleurs la perspective de l'avenir.

Il est à propos de faire remarquer ici une contradiction singulière de nos adversaires; d'un côté ils sont valoir la pauvreté antique comme un état qui faisoit le bonheur des hommes; de l'autre ils emploient les plus trilles couleurs pour peindre la pauvreté moderne, & ne négligent rien pour nous attendrir sur son sort: d'où peut naître cette prodigieuse différence que l'on suppose gratuitement? La terre, les travaux nécessaires pour la cultiver, les besoins naturels ont-ils donc changé? S'il y a quelque différence, c'est que nos, laboureurs vendent leur travail & leurs denrées à des gens plus riches; c'est qu'ils sont plus assurés d'être récompensés de leurs peines dédommagés de leurs pertes.

Nous nourrissons, dit-on, notre oisiveté de la sueur, du sang & des travaux d'un million de malheureux; j'Auroit cru ces reproches mieux fondés contre ces peuples anciens qui sont les favoris de notre adversaire; quels étoient en effet les talens & les occupations de ses chers Spartiates, dont l'oisiveté étoit consacrée par les loix, & chez qui toute espece de travail étoit exercée par une classe d'hommes privés, en naissant, de leur liberté, & condamnés sans retour à travailler, à acquérir, & à produire même des enfans au profit d'un maître barbare, à qui la loi donnoit droit de vie & de mort sur eux? Tels surent les usages de toute l'antiquité; tels étoient [47] ces peuples dont on vante le bonheur, tandis que l'on peint comme malheureux parmi nous des hommes dont le travail & l'industrie sont exercés librement & à leur profit; qui, nés pauvres à la vérité, ne sont pas du moins privés de l'espoir des richesses & sont maintenus par les loix dans la possession de leur liberté, le plus cher de tous les biens, & d'une sorte d'égalité même avec les riches & les puissans.

Les noms de riche & de pauvre sont relatifs, dit-on; c'est-à-dire que là où il y a des riches, il y a beaucoup de pauvres par comparaison; mais il est absolument faux qu'il y ait plus de pauvreté réelle; elle est toujours soulagée par l'espérance, la participation ou les bienfaits de la richesse: il est certain que les fléaux de la famine étoient bien plus fréquens, & bien plus funestes dans les siècles pauvres.

Qu'on nous assure après cela, que s'il n'y avoit point de luxe il n'y auroit point de pauvres: il n'y a qu'un changement à faire à cette proposition, pour qu'elle devienne vraie; c'est de la rendre précisément contradictoire à elle-même, & de dire qu'il n'y auroit point de pauvres s'il n'y avoit point de luxe. Qu'étoit en effet tout le peuple Romain lorsqu'il se retira en corps de sa patrie, extrémité la plus étrange dont il soit parlé dans aucune histoire? Qu'étoient tant de nations qui ne pouvant subsister dans leur pays, alloient dans des climats plus heureux conquérir par les armes des terres qui pussent les nourrir?

Nous avons dit que le luxe occupoit les citoyens oisifs. On nous demande pourquoi il y a des citoyens oisifs? je réponds que c'est parce qu'ils ne peuvent manquer de l'être par-tout [48] où il n'y a ni arts, ni industrie, ni commerce. Quand l'agriculture étoit en honneur, continue-t-on, il n'y avoit ni misere ni oisiveté: que l'on daigne donc nous apprendre les causes de ces émigrations si fréquentes dans les tems anciens, & dont on ne voit plus d'exemples de nos jours. D'ailleurs, si l'agriculture peut suffire à la subsistance des habitans dans certains pays, elle ne le peut pas de même par-tout: de-là vient que beaucoup de peuples privés de la ressource du commerce & des arts sont obligés de vivre de pillage: la Hollande, ce pays si puissant & si heureux, que seroit-il sans elle? la retraite d'un peuple de brigands, ou peut-être l'asyle de quelques pêcheurs.

On ajoute que le luxe nourrit cent pauvres dans nos villes, mais qu'il en fait périr cent mille dans nos campagnes. Le luxe est si peu la cause de la misere de la campagne, que le paysan n'est nulle part plus riche qu'au voisinage des grandes villes, de même que sa pauvreté n'est jamais plus grande que là où il en est le plus éloigné. Que le luxe augmente ou diminue, que lui importe? l'usage de la dentelle & de la soie dispense-t-il de manger du pain & de le payer? les productions de la terre en sont-elles moins nos premiers & nos plus indispensables alimens? peuvent-elles jamais perdre leur valeur proportionnelle avec le prix de l'or & de l'argent, & celui des productions des arts?\*

[\*Il est donc absolument faux que l'argent qui circule entre les mains des riches & des artistes, soit perdu, comme on le prétend, pour la subsistance du laboureur; & que celui-ci n'ait point d'habit, précisément parce, qu'il faut du galon aux autres.]

[49] Plusieurs conditions nouvelles se sont élevées par le commerce & l'industrie, mais l'agriculture n'y a rien perdu, & n'y pouvoit rien perdre: on regrette sans cesse le tems où elle étoit en honneur; mais quel étoit ce tems? Dans la Grecque, à Sparte même, elle n'a jamais été exercée que par des esclaves; à Rome on ne tarda pas à suivre cet exemple. Que nous oppose-t-on donc? apparemment les siècles fabuleux du commencement du monde: parmi nous, au contraire, si on la considère d'un oeil philosophique, elle est peut-être l'état le plus libre & le plus indépendant de la nation, & le seul à l'abri des vicissitudes de la fortune; si elle a quelque chose à craindre, c'est uniquement de l'excès des impositions.\* [*\*On s'écrie: il faut des jus dans nos cuisines, voilà pourquoi tant de malades manquent de bouillon; il faut des liqueurs sur nos tables, voilà pourquoi le paysan ne boit que de l'eau; il faut de la poudre à nos perruques, voilà pourquoi tant de pauvres n'ont point de pain.*]

Pour que ces objections eussent la force qu'on veut leur donner, il faudroit prouver que les jus, les liqueurs & la poudre causent une disette réelle des choses dont elles sont composées; mais si au contraire la consommation qu'elles occasionnent, n'a aucune proportion avec l'effet qu'on lui attribue; si le vin, le bled & le bétail ne manquent point, on doit avouer que ces prétendues causes sont absolument imaginaires.]

Il y a de la pauvreté dans notre constitution actuelle; mais il y en avoit plus encore, comme je l'ai prouvé, dans les sociétés anciennes; on en-peut dire autant de toutes celles qui n'ont point nos arts ni notre luxe: d'ailleurs, il est nécessaire qu'il y ait des pauvres dans toute espèce de société, parce que le travail en est l'ame, & que le besoin seul peut y forcer la multitude: le travail, il est vrai, doit fournir à [50] la subsistance de l'homme, mais s'il n'y, suffit pas, à qui doit-on s'en prendre? est-ce à la richesse? quoi de plus absurde, qui peut donner & qui donne en effet de meilleurs salaires qu'elle? Plus il y a de luxe, c'est-à-dire, plus le superflu est acheté chèrement, plus il est impossible que le nécessaire soit au-dessous de son prix.

Dans l'ancienne égalité au contraire, la pauvreté étoit sans ressource; ceux qui avoient été forcés de contracter des dettes. étoient dans une impuissance absolue de les acquitter n'y ayant alors ni commerce ni arts qui pussent rétablir leur fortune; & les riches ne l'étant pas assez pour remettre généreusement ce qui leur étoit dû il s'ensuivoit des violences atroces contre les débiteurs: employés par leurs créanciers aux travaux les plus durs, on leur mettoit les fers aux pieds, on les attachoit au carcan, on leur déchiroit le corps à coups de verges; une loi des douze Tables les condamnoit à être vendus comme esclaves, ou à perdre la tête; on peut lire dans Denys d'Halicarnasse le discours de Sicinnius à ce sujet; la retraite du peuple Romain sur le Mont-Sacré n'eut pas d'autres motifs que ces affreuses duretés.

Si l'on considère la totalité d'une nation, les richesses excessives & leurs abus sont très-rare; il est donc aisé d'y remédier; des vices qui n'appartiennent qu'à un petit nombre ne peuvent alarmer, sur-tout si ce petit nombre est envié &, si tout le reste conspire avec empressement à lui imposer un frein. Il n'en étoit pas de même de la pauvreté des anciens, elle étoit universelle: elle produisit un vice général & le plus grand de tous, la passion de la guerre. Le premier bien que [51] les richesses aient fait aux hommes a été de leur inspirer l'amour de la paix; les nations les plus commerçantes sont les plus pacifiques: le courage qui se défend est la plus grande des vertus; le courage qui attaque, le plus grand des crimes: faute d'avoir connu cette différence, les anciens les couronnoient l'un & l'autre du même laurier; n'ayant que du sang à perdre, & placés entre la misère & la gloire, il n'est surprenant qu'ils se passionnassent pour celle-ci, & que cette passion les portât à tout; mais depuis que les nations modernes ont

connu le bonheur, elles ne respirent que la paix qui en est l'unique soutien, & ne se combattent qu'en gémissant: le fanatisme de la gloire n'existe plus que chez quelques Rois; tous les peuples en sont guéris.

Ne nous étonnons point au reste des préjugés de toute l'antiquité contre les richesses; elles étoient essentiellement condamnables, puisqu'elles étoient contraires à la constitution & aux loix des petits Etats anciens, & plus encore parce qu'il n'y avoit alors aucune voie légitime pour en acquérir: le pillage des vaincus, les vexations des allies & des sujets étoient la seule source des richesses chez les Romains; ceux qui avoient rendu les plus grands services n'exerçant aucun commerce & ne recevant de l'Etat ni pension ni gratifications, il étoit presque impossible que de grandes fortunes fussent innocentes.

Mais nous qu'un meilleur destin a placés dans des tems plus heureux, adopterons-nous de pareils préjugés? croirons-nous qu'il soit impossible d'être vertueux sans être misérable? la vertu est-elle donc de sa nature un effort violent & cruel? doit-elle s'effrayer du bonheur, & le repousser sans cesse?

[52] Si la vertu consiste en effet dans une privation absolue, *si tout est précisément source de mal au-delà du nécessaire physique*, comme on veut nous l'assurer, pourquoi cette profusion immense de bien que la sagesse divine présente si libéralement à nos besoins, & même à nos plaisirs? Quoi! ces innombrables bienfaits seraient autant de sollicitations au vice & au crime! La nature entière ne seroit qu'un piégé!

Non: l'univers n'est point un vain spectacle pour nous; il est formé pour notre conservation & notre bonheur, pour nous servir & nous plaire: nous jouissons sans effort de la beauté de la nature, de l'éclat du jour, & du calme de la nuit, de la fraîcheur des bois & des eaux, de la douceur des fruits & du parfum des fleurs, tant nos plaisirs ont été chers à l'Etre suprême! tandis que nos besoins sont obligés d'ouvrir la terre pour en tirer un aliment indispensable, & de chercher jusques dans ses entrailles le fer nécessaire pour la cultiver, chaque contrée a des productions qui lui sont propres une infinité de choses très-utiles sont dispersées dans les diverses régions, pour les réunir par la nécessité des échanges; c'est que l'industrie, le commerce, la navigation, tous ces arts si coupables aux yeux de l'ignorance ou de l'humeur, sont entrés dans les vues de la création: les besoins des hommes sont leurs liens; la nature les a multipliés exprès comme autant de motifs d'union: les noeuds les plus sacrés n'ont pas d'autre source; ceux de pere & de fils sont fondés principalement sur les besoins de l'enfance & de la vieillesse: vouloir détruire nos besoins par une privation absolue, c'est outrager l'Etre suprême, & rendre les hommes à la fois misérables & barbares.

[53] Sans doute les richesses ont fait naître de nouveaux vices, mais combien en ont-elles proscrit d'anciens? Combien ont-elles produit de vertus inconnues à la pauvreté antique? Qu'on lise dans l'histoire Romaine la comparaison de Tuberon & de Scipion Emilien; l'un fidèlement attaché à la pauvreté qu'il avoit héritée de ses pères, se distinguoit par sa frugalité & sa tempérance inviolable; l'autre n'étoit pas moins recommandable par le noble usage qu'il faisoit de ses immenses richesses; le premier toujours admiré, le second adoré & chéri, tous deux avec une vertu égale: Tuberon inflexible & sévère avoit la gloire de mépriser le bonheur; Scipion généreux & compatissant goûtoit la volupté de faire des heureux.

La philosophie a un ordre de vertus qui lui sont propres, & qui ne sauroient être celles de la multitude: les vertus dures supposent une inspiration particulière; il est bon qu'elles se

trouvent pour la montre & l'exemple dans quelques ames privilégiées; mais elles ne sont pas faites pour la totalité des hommes; elles se communiquent difficilement, & ne peuvent se conserver qu'à force d'ignorance, état dont il faut absolument sortir tôt ou tard; toutes choses d'ailleurs égales, la vertu qui se fait aimer, doit avoir l'avantage; il faudroit, s'il étoit possible, qu'elle en vînt jusqu'à séduire.

Je termine enfin cette longue digression sur la corruption & la vertu; je passe à la justification des sciences & des arts contre les nouvelles accusations qu'on leur a intentées; je considere la science en elle-même; son objet est de connoître la vérité, son occupation de la chercher, son caractere de l'aimer, ses moyens enfin sont de se défendre de ses passions, de [54] fuir la dissipation & l'oisiveté. Parmi les objets qu'elle se propose, les uns sont nécessaires & les autres utiles: la Métaphysique, la Morale, la Jurisprudence, la Politique sont de premiere nécessité: sans elles l'homme n'est que le plus misérable & le plus dangereux de tous les animaux; c'est à elles uniquement qu'il doit la connoissance de son être & de ses rapports, la justesse de ses idées, la rectitude de ses sentimens, tous les principes, & toutes les douceurs de la société: l'Histoire nous offre le recueil des expériences sur lesquelles ces premieres sciences sont fondées; tous les arts qui servent à la faire connoître, participent de son utilité: la Physique vient ensuite la connoissance des élémens & des propriétés de tous les corps, qui ont ou peuvent avoir quelque rapport avec nous l'Anatomie, l'Astronomie, la Botanique, la Chymie nous fournissent mille découvertes d'une utilité infinie; on en peut dire autant, de toutes les parties des Mathématiques; la méthode de la Géométrie est le flambeau même de la vérité, elle répand sa lumiere sur toute la Physique & sur tous les arts; la Grammaire, la Logique, & la Rhétorique enfin qui sont les instrumens nécessaires de toutes nos connoissances & de leur communication, ont éclairci & fixé les notions vagues qui flottoient dans les esprits, affermi & guidé nos jugemens, & par la chaîne combinée des idées ont porté la certitude & l'évidence dans des questions qui échappoient même à nos conjectures.

Quelle satire oseroit verser son venin sur ce digne emploi de nos facultés? où trouve-t-on dans tous ces objets la source de cette corruption tant reprochée? comment ose-t-on dire [55] *que la vanité & l'oisiveté qui ont engendré le luxe, ont aussi engendré nos sciences, & que ces choses se tiennent assez fiddle compagnie, parce qu'elles sont l'ouvrage des même vices?* Quoi! tous les Philosophes moraux, tous les Législateurs, ces Spéculateurs si profonds, si appliqués & si sublime n'étoient que des hommes vains & oisifs! leurs préceptes, leurs loix & leurs exemples n'étoient que l'ouvrage de leurs vices? Qu'appellera-t-on du nom de vertu? Ainsi tout gens de travail sera né de l'oisiveté, parce qu'il a fallu se réserver le tems de s'y appliquer; & accusé de vanité, par-là même qu'il est digne de louange.

Loin de ces chimères, je trouve au contraire que toutes les sciences sont autant de remèdes contre les vices politiques, moraux & physiques qui assiègent notre existence: on avoit besoin de pain, & on cultiva la terre; on eut de même besoin de moeurs & de loix, on inventa la Politique & la Morale de nos besoins corporels, de nos maladies & de nos infirmités, naquit l'étude de la Physique; il falloit démontrer, persuader la vérité & détruire les sophismes de l'erreur, on perfectionna l'art de la parole & celui du raisonnement: l'origine, des sciences n'a donc rien que de pur & d'utile; vouloir leur en supposer une autre, c'est fermer les yeux à la vérité la lumiere.

Que l'on nous montre donc enfin quels genres de corruption naissent des sciences; est-ce la férocité & la violence des Nations sauvages? mais leur effet le plus nécessaire est l'adoucissement des moeurs. Est-ce cet esprit de guerre & d'ambition qui a fait des peuples illustres de l'antiquité, les fléaux de [56] l'Univers? elles ne respirent que l'union & la paix. Dira-t-on qu'elles sont la source de la cupidité? mais la route qu'elles tiennent est diamétralement opposée à celle de la fortune & de la grandeur. Inspirent-elles l'amour du plaisir? elles sont presque inassociables avec lui.

*Mais, nous dit-on, les vices des hommes vulgaires empoisonnent les plus sublimes connoissances & les rendent pernicieuses aux Nations.* Sans doute, les passions corrompent les choses les plus pures; elles abusent de la Religion, faut-il pour cela la détruire? faut-il lui imputer leurs crimes? & moi, je dis; si les plus sublimes connoissances ne sont pas à l'abri de leurs coups, comment l'ignorance pourra-t-elle s'en préserver? si le vice perce à travers le bouclier de la Philosophie, quel sera son triomphe sur l'ignorant désarmé s'il abuse de la vérité, quel abus monstrueux sera-t-il des erreurs & des préjugés? nous en avons vu les terribles exemples chez les Nations sauvages.\* [*\*On convient cependant qu'il est bon qu'il y ait des philosophes, pourvu que le peuple ne se mêle pas de l'être: mais à qui en veut-on? Où est-ce que le peuple se mêle de philosophie? Dans l'inégalité actuelle des sociétés, il lui est plus impossible que jamais d'avoir ce défaut, si c'en est un.*]

Il est vrai qu'il y a des sciences & des arts qui naissent ou ne se perfectionnent que par la puissance, les richesses & la prospérité; ces arts peuvent être contemporains des vices, mais ils n'en sont point la source; les moeurs corrompent quelquefois les sciences & les lettres, qui ne se sauvent pas toujours de la corruption, mais qui en sont souvent le remede.

Plus on examine la nature de la science, ses objets & ses [57] moyens, plus on voit que de toutes les choses humaines, elle est absolument celle qui a le moins d'affinité avec les vices: l'amour de la vérité, quand il est extrême, est le destructeur des passions; lorsqu'il est modéré, il en est du moins une diversion: Syracuse retentit des gémissemens des vaincus, & des cris barbares des vainqueurs: Archimede seul est tranquille; il n'entend que la voix de la vérité; son corps est frappé du coup mortel, son ame étoit déjà dans les Cieux.

Les premiers Savants furent des Dieux, dans la suite on les appella des Sages; plus on étoit voisin de l'ignorance, plus on en avoit connu les vices, plus on sentoit le prix des bienfaits de la science; à mesure que les communications littéraires sont devenues plus étendues & plus faciles, on a pu acquérir de la science sans en avoir l'amour; par conséquent elle n'a pas toujours été un remede assuré contre les passions: mais en multipliant à l'infini ses sectateurs, elle s'est toujours réservé un nombre de favoris dignes d'elle; elle a donné toutes les vertus à ses élus, & en a du moins répandu sur le reste de ses disciples quelques rayons qu'ils n'armentoient point connus sans elle.

*On ajoute que c'est une folie de prétendre que les chimères de la philosophie, les erreurs & les mensonges des Philosophes puissent jamais être bons à rien; on demande si nous serons toujours dupes des mots, & si nous ne comprendrons jamais qu'études, connoissances, savoir, & philosophie ne sont que de vains simulacres élevés par l'orgueil humain & très-indignes des noms pompeux qu'il leur donne.*

Dois-je encore répondre à une accusation aussi injuste? la [58] plus légère attention ne suffit-elle pas, pour voir que parmi tout ce qu'on appelle sciences, il n'y en a aucune qui n'ait fait plus ou moins de découvertes, détruit plus ou moins d'erreurs, & apporté de très-grandes utilités? vouloir le nier, n'est-ce pas attaquer l'évidence même?

Les Philosophes, il est vrai, sont tombés dans des erreurs mais avant eux qu'y avoit-il autre chose que des erreurs dans le monde? l'ignorance n'avoit-elle pas les sienne's plus ridicules cent fois? Avant que les Philosophes eussent écrit sur les astres, les cieux, les cometes, la nature des ames, & leur état après cette vie, quelles absurdités n'avoit-on pas imaginées? des Nations entieres avoient-elles attendu le système mal interprété d'Epicure, pour chercher, le bonheur dans la volupté des sens? Les idées les plus monstrueuses sur la nature divine n'avoient-elles pas précédé de bien loin tous les systèmes?

Si l'ignorance pouvoir s'abstenir de juger, elle seroit sans doute moins méprisable & moins dangereuse: malheureusement l'esprit humain ne peut être sans action; il faut qu'il ait des opinions bonnes ou mauvaises; il faut qu'il ait des préjugés s'il n'a pas des connoissances, & des superstitions au défaut de religion; j'en appelle à tous les peuples barbares qui existent de nos jours.

Les erreurs grossieres de l'ignorance furent d'abord remplacées par celles de la philosophie, qui l'étoient moins; une nuit profonde couvroit la route de la vérité, il fallut marcher dans ces ténèbres épaisses pendant tant de siecles; le flambeau de la raison s'éteignoit à chaque pas, il fallut s'égarer longtems, [59] & ce n'étoit en effet qu'à force de s'égarer qu'on pouvoit trouver le vrai chemin: sans doute un grand nombre d'opinions anciennes sont abandonnées, c'est la preuve même de nos progrès; mais l'histoire des naufrages seroit-elle inutile à la navigation? Ne méprisons pas l'histoire de nos erreurs, marquons tous les écueils où ont échoué nos peres pour apprendre à les éviter; leurs méprises mêmes nous enseignent le prix de la science, qui veut être achetée par tant de travaux: gardons-nous sur-tout de juger ce que nous ne savons pas par le peu que nous savons; ce qui ne semble que curieux, peut devenir utile; ce qui ne paroît qu'une terre grossiere au premier coup d'oeil, cache quelquefois l'or le plus pur. N'allons pas nous infatuer de notre siecle, comme l'ont fait sottement tant de générations, & juger d'avance sur nos petits succès les siecles innombrables qui germent dans le sein de la Nature; en conséquence de. l'inutilité de la philosophie Péripatéticienne pendant une si longue suite d'années, n'auroit-on pas pu se croire fondé à condamner l'étude de la

Physique? Il est pourtant vrai qu'on se seroit trompé; l'erreur est la compagne inséparable de l'ignorance, & elle n'est chez les Philosophes que par hasard & pour un tems; la philosophie trouve dans ses principes de quoi s'en guérir, tandis que l'ignorance est par sa nature même éternellement incurable.\*

*[\*Que l'on s'écrie queles sciences entre les mains des hommes sont des armes données à des furieux; qu'il vaut mieux rassembler à une brebis qu'il un mauvais Ange; qu'on aime mieux voir les hommes brouter l'herbe dans les champs que s'entre-dévorer dans les villes: ces antithèses, ces comparaisons éloquentes, prouveront tout au plus la persuasion de l'Auteur, & nullement la question même: passer rapidement d'un extrême à l'autre, sans daigner appercevoir les milieux qui les séparent, c'est ne voir que des vices & des erreurs, c'est anéantir à la fois la vérité & la vertu.*

J'ai avancé queles bons Livres étoient la seule défense des esprits foibles, c'est-à-dire, des trois quarts des hommes, contre la contagion de l'exemple: que répond-on? *I? Que les savants ne seront jamais autant de bons Livres qu'ils donnent de mauvais exemples: c'est ainsi que l'on déchire d'un trait non-seulement tous les gens de Lettres qui forment nos Académies, non moins attentives aux moeurs qu'à la science; mais encore tant de Ministres de la Religion, tant d'hommes consacrés à la vie la plus austere, qui composent assurément la plus grande partie de nos savants: heureusement notre adversaire ne cherche qu'à étonner par la vigueur de ses assertions; s'il eût voulu démontrer celle-ci, il eût été certainement dans un grand embarras.*

Il ajoute en second lieu, *qu'il y aura toujours plus de mauvais Livres que de bons.* S'il entend par mauvais Livres, des Livres contraires aux moeurs, sa proposition est évidemment insoutenable; s'il prétend parler des Livres inutiles, elle ne devient pas plus vraie; s'il qualifie ainsi les Livres mal faits, je lui répondrai que ces Livres, dès qu'ils enseignent quelque chose, sont bons, jusqu'à ce qu'il y en ait de meilleurs sur la même matiere; l'usage seulement autorise ensuite à les appeller mauvais par comparaison, sans qu'ils soient pour cela précisément mauvais en eux-mêmes: d'ailleurs, il faut faire attention qu'il ne s'agit ici que des Livres faits par des savants, & qu'ainsi il n'y est nullement question des ouvrages purement frivoles.

Enfin on m'oppose queles meilleurs guides que les honnêtes gens puissent avoir, sont la raison & la conscience; quant à ceux qui ont l'esprit louche ou la conscience endurcie, la lecture, dit-on, ne peut jamais leur être bonne à rien.

On remarquera que dans toute cette réponse il n'y a pas un mot des esprits foibles dont j'avois parlé; ainsi avec les plus belles divisions du monde, on ne touche seulement pas à la question: on suppose que tous les individus qui composent le genre-humain ont naturellement de la probité, ou de l'endurcissement, ou même l'esprit de travers, sans que rien puisse perfectionner leurs vertus ou rectifier leurs mauvais penchans; supposition qui se réfute si bien d'elle-même, que je me crois parfaitement dispensé de l'attaquer.

Par une suite de ces mêmes principes on nous assure que la philosophie de l'ame, qui conduit à la véritable gloire, ne s'apprend point dans les Livres, & qu'enfin il n'y a de Livres nécessaires que ceux de la religion.

Ce système pourroit peut-être éblouir s'il étoit neuf; mais comme c'est précisément celui du Calife qui brûla la Bibliotheque d'Alexandrie, & qu'il est demeuré depuis sans Sectateurs, il y a lieu de douter qu'il ait aujourd'hui une meilleure fortune: que notre adversaire me permette seulement de lui demander comment s'apprend donc cette philosophie dont il parle: seroit-ce par instinct ou bien par une inspiration surnaturelle? il le faut bien, selon lui: car si on pou voit l'acquérir par la voie de l'exemple, de l'instruction, de la réflexion ou de la comparaison, je ne vois pas pourquoi la communication de toutes ces choses ne pourroit pas se faire par les Livres, & pourquoi les connoissances & les principes qu'un homme transmet à un autre en présence & de vive voix, ne pourraient pas être confiés à l'écriture.

On dit ailleurs que la plupart de nos travaux sont aussi ridicules que ceux d'un homme qui bien sur de suivre la ligne d'à-plomb voudroit mener un puits jusqu'au centre de la terre; que répondre à cela? Irai-je combiner les divers degrés de possibilité ou d'impossibilité des deux termes de cette comparaison? mais quand je l'aurai fait, on me répondra par une comparaison nouvelle; & ce sera toujours à recommencer; car en fait de raisonnement on peut voir la fin d'une question; mais la source des comparaisons est intarissable, & même plus elles sont absurdes, plus il est difficile d'y répondre: c'est ainsi que cet homme que l'on avoit appelé *Porte d'enfer*, étoit très-embarrassé à se justifier; car comment prouver qu'on n'est pas porte d'enfer?

J'ai appelé l'ignorance un état de crainte & de besoin, & j'ai prétendu que dans cet état il n'y avoit point de disposition plus raisonnable que celle de vouloir tout connoître: on n'a point fait d'attention au mot *besoin* qui étoit sans doute le meilleur appui de mon raisonnement, & on a cherché à se procurer quelque avantage en attaquant celui de *crainte tout seul: on m'a opposé les inquiétudes des Médecins & des Anatomistes sur santé*; mais premièrement, quand elles seraient aussi continuelles qu'on le prétend, en est-il moins

vrai qu'ils se sont guéris par la science, d'un très-grand nombre de terreurs imaginaires? il leur en seroit resté de fondées & d'utiles; c'est l'état de l'homme apparemment; il faut croire que l'Auteur de la Nature l'a voulu ainsi. En second lieu, quand même les craintes des Anatomistes seraient augmentées par la science, ils n'en deviendroient que plus utiles au genre-humain, par les connoissances que ces craintes mêmes les forceroient d'acquérir; un petit mal deviendrait la source d'un grand bien, & y a-t-il des biens purs pour l'homme? On ajoute *quela génisse n'a pas besoin d'étudier la botanique pour trier son foin, & que le loup dévore sa proie sans songer à l'indigestion*: tant mieux pour la génisse, si elle a la faculté de distinguer tout naturellement par le goût même, les alimens qui lui sont propres; à l'égard des loups, nous avons trop peu de commerce avec eux pour savoir si leur intempérance ne nuit jamais à leur santé, & si elle doit nous être proposée pour modele. On demande si pour me défendre, *je prendrai le parti de l'instinct contre la raison*? Je ne serois pas embarrassé à prendre un parti s'il le falloit nécessairement; mais auparavant ne puis-je point demander à mon tour, si nous devons négliger de cultiver la raison que nous avons, pour nous abandonner à l'instinct que nous n'avons pas?

J'ennuierois le lecteur si je voulois débrouiller toutes les chicanes que l'on m'oppose dans les pages suivantes; je répondrai simplement que je n'ai jamais prétendu dire que Dieu nous eût fait philosophes, mais qu'il nous a fait tels, que la destruction des erreurs & la connoissance de la vérité sont uniquement le prix de l'application & du travail: les premiers philosophes se sont trompés; leur exemple doit servir à nous corriger, non point en cessant de philosopher, comme on le prétend, puisque ce seroit nous replonger pour jamais dans les ténèbres de l'ignorance, mais en évitant avec soin les fausses routes qui les ont égarés; & je ne crains point d'avancer, malgré l'air de plaisanterie que l'on prend, & qui n'est point une preuve, que nous avons trouvé des méthodes très-utiles pour la découverte de la vérité, dans la logique & la métaphysique, & surtout en physique & en géométrie.

La page suivante suppose éternellement ce qui est en question, c'est-à-dire que toutes les sciences ne sont qu'abus, & que tous les savants sont autant de sophistes; j'y ai cherché inutilement quelque sorte de preuve; mais puisqu'on a tant de vénération pour Sourate, & qu'on l'appelle *l'honneur de l'humanité parce qu'il fut savant & vertueux*, pourquoi est-il impossible que d'autres, hommes réunissent ces deux qualités? Qu'on en fasse donc un Dieu, si l'on prétend que nous ne puissions pas l'imiter. S'il fut un homme, pourquoi des hommes ne pourraient-ils pas atteindre à sa vertu? Pourquoi seroient-ils coupables ou sous en y aspirant? Sourate censuroit l'orgueil de ceux qui prétendoient tout savoir; *c'est-à-dire*, ajoute-t-on, *l'orgueil de tous les savans* : mais dans quel siècle la défiance, le doute, l'esprit d'examen & de discussion, en un mot les principes mêmes de Sourate ont-ils été plus en regne que de nos jours? qui pourroit nier la chose la plus évidente?

Mais, Sourate disoit lui-même qu'il ne savoit rien; donc il n'y a ni sciences ni savans: il n'y a plus que de l'ignorance & de l'orgueil. Tout cela n'est qu'une pure chimere: on a avoué ailleurs que Sourate étoit savant, & il croyoit sans doute savoir quelque chose, puisqu'il enseignoit toute la jeunesse d'Athènes; la modestie qu'il affectoit sur sa science n'étoit qu'une ironie contre les Sophistes qui annonçoient qu'ils savoit tout, & on sait que l'ironie étoit sa figure favorite. Si Sourate a été *savant & vertueux*, je puis donc le répéter, les sciences n'ont donc pas leurs sources dans nos vices, elles ne sont donc pas toutes nées de l'orgueil, & c'est ce qu'il t'agissoit de prouver.]

[60] *Il y a, dit-on une sorte d'ignorance raisonnable, qui consiste à borner sa curiosité à l'étendus des facultés qu'on a reçues; une ignorance modeste qui naît d'un vis amour pour la vertu & n'inspire qu'indifférence pour toutes les choses qui*[61] *ne sont point dignes de remplir le cour de l'homme & qui ne contribuent pas à le rendre meilleur; une douce & précieuse ignorance, trésor d'une ame pure & contente de soi qui met toute sa félicité à se replier sur elle-même, à se rendre témoignage*[62] *de son innocence, & n'a pas besoin de chercher un faux & vain bonheur, dans l'opinion que les autres pourraient avoir de ses lumières; voilà l'ignorance, dit-on, qu'on a louée, &c.*

[63] Nous la louerons sans doute aussi, puisqu'on lui a donné les traits de la vertu: je conviens qu'avec un jugement droit & des inclinations pures, on peut être très-vertueux, sans

être savant; mais ce portrait orné de tant de jolis mots est celui d'un homme & ne peut être celui de tous; cette rectitude de bon sens, cette perfection de naturel sont les dons les plus rares de la nature, & ne sauroient jamais appartenir à la multitude.

Au reste, ce magnifique portrait porte sur trois suppositions [64] fausses; la première, que les facultés que nous avons reçues de la nature nous interdisent l'espoir de la science; la seconde, que l'amour de la vertu est incompatible avec l'amour de l'étude; la troisième enfin, que les sciences ne contribuent point à rendre l'homme meilleur, & que l'objet principal des Philosophes est d'inspirer une grande opinion de leurs lumières.

Mais s'il est vrai, au contraire, que nous ayons des facultés propres à connaître la vérité, si les sciences contribuent à fortifier les vertus & à les aimer, s'il est faux que la vanité soit leur principal objet, que devient cette éloquente description? & ne serois-je pas fondé à mon tour à faire le portrait d'un homme vertueux en y joignant la science? avec cette différence que dans la première supposition on a peint une vertu simple & innocente, obscurcie par des préjugés nuisibles & honteux, & que dans la seconde je peindrois une vertu éclairée, forte & sublime, que la science même aurore instruite: qu'on décide à présent de quel côté seroit l'avantage.

Comme il a été impossible de prouver que les sciences contribuoient à notre corruption, on les accuse du moins de nous détourner de l'exercice de la vertu. Ce reproche aurore pu avoir quelque fondement dans ces misérables sociétés où chacun travailloit son jardin & son champ; en effet le peu de tems qui restoit après les travaux de l'agriculture n'étoit pas de trop, sans doute, pour les devoirs du sang & de l'humanité & pour l'éducation des enfans; mais depuis qu'à la faveur de l'agrandissement des Etats, les citoyens ont pu se partager toutes les fonctions utiles à la patrie & à la société; depuis que les malades sont soignés & guéris, les malheureux soulagés & prévenus, [65] les enfans instruits par des gens qui en ont acquis par état les talens ou le droit, & qui s'en acquittent mieux que le reste des citoyens ne pourroit le faire, il faut convenir que le nombre de ces occupations journalières de la vertu est infiniment diminué, & qu'on peut sans crime se réserver du loisir pour l'étude.\* [\*]ai prétendu que l'éducation des Perses, que l'on vouloit nous faire regretter, étoit fondée sur des principes barbares: on a fait sur cet article une réponse très-judicieuse, mais dans laquelle on a habilement oublié cette ridicule multiplicité de Gouverneurs, l'un pour la tempérance, l'autre pour le courage, un autre pour apprendre à ne point mentir, sur laquelle ma critique étoit principalement appuyée; ainsi il se trouve qu'en faisant une longue réponse, on n'a pourtant pas répondu.] C'est la mauvaise constitution des Etats anciens qui rendoit la pratique de la vertu pénible & assujettissante; aujourd'hui la charité, l'humanité, les moeurs ont leurs ministres & leurs établissemens; les Grands y contribuent par leur pouvoir, les riches par leurs libéralités, les pauvres par leurs soins; ce que la vertu a de rebutant a été le partage volontaire & a fait la gloire de certaines ames choisies: le reste de ses devoirs divisé en plusieurs parties a été rempli sans peine, & par cette sage distribution un plus grand effet a été produit avec beaucoup moins de forces; nos moeurs sont d'autant plus parfaites, que les vertus s'y placent & y agissent librement & sans effort, & que confondues dans l'ordre commun elles n'ont pas même l'espoir d'être admirées.

L'antiquité a célébré comme un prodige, les égards de Scipion pour une jeune Princesse que la victoire avoit fait tomber entre ses mains & parce qu'il ne fut pas un monstre de [66] brutalité, ou nous le propose encore comme un modèle héroïque; pour moi je ne saurois admirer Scipion, à moins que je ne méprise son siècle: une action dont le contraire seroit: un

crime n'a pu paroître merveilleuse que parmi des moeurs: barbares; c'étoit un héroïsme alors, aujourd'hui nous, n'y voyons qu'un procédé.

Parce que nous avons des milliers de personnes de l'un & de l'autre sexe qui se consacrent volontairement à une chasteté surnaturelle, & qui se sont ôté jusqu'aux moyens de manquer à leur ferment, on en conclut *que la chasteté est devenue parmi nous une vertu basse, monacale & ridicule*; mais ceux qui s'y dévouent ne sont-ils plus partie de notre nation? La religion qui conseille ces sacrifices, les loix qui les autorisent, ne sont-elles pas partie de nos moeurs? Cette dissolution audacieuse qu'on nous reproche, & que je suis bien éloigné de défendre, a-t-elle donc gagné tous les ordres de l'Etat? N'est-il pas évident, au contraire, qu'elle n'existe que dans une petite portion de la société? Doit-on flétrir la nation entière pour la corruption de quelques-uns de ses membres? Il y a plus; si je considère la totalité du genre-humain, je vois des peuples chez qui les femmes sont communes; une foule d'autres qui en rassemblent pour leurs plaisirs autant qu'ils peuvent en nourrir; le divorce permis dans toute l'antiquité parmi ces nations qu'on admire tant: l'union indissoluble de deux personnes est le plus haut point de la perfection naturelle, nous l'avons adoptée nous faisons partie du très-petit nombre de peuples qui ont mis cette haute perfection dans leurs loix; elle n'est pas sans doute au même degré dans nos moeurs; [67] c'est que la foiblesse humaine ne le permet pas; plus la loi est parfaite, plus elle est sujette à être violée.

C'est par une suite de cette même injustice qu'on ose nous faire un crime de l'attention même que nous avons à purger le théâtre d'expressions grossières: *c'est, dit-on, parce que nous avons l'imagination salie, que tout devient pour nous un sujet de scandale*: faudra-t-il en conclure aussi, que ceux qui se plaisoient aux obscénités de Scarron & de Mont-Fleury avoient l'imagination pure? Ces conséquences ferment à-peu-près aussi probables l'une que l'autre.

L'Auteur couronne sa satire par ce trait: *tous les peuples barbares, ceux même qui sont sans vertu, honorent cependant toujours la vertu: au lieu qu'à force de progrès, les peuples savants & philosophes parviennent enfin à la tourner en ridicule & à la mépriser; c'est quand une nation en est une fois à ce point; qu'on peut dire que la corruption est au comble, & qu'il ne faut plus espérer de remède*.

Si l'on juge de la seconde partie de cette proposition par la première, la réfutation n'en sera pas difficile: persuadera-t-on en effet que l'humanité & le pardon des injures soient fort en honneur chez ces peuples qui se sont un devoir & un mérite de manger leurs ennemis; que la chasteté, la pudeur & la modestie soient bien honorées dans un serrail, où le luxe de la volupté renferme autant de femmes qu'on en peut nourrir, ou parmi ces hommes qui sont tout nus & chez qui les femmes sont communes? La soumission aux loix sera-t-elle révéérée par des peuples, qui n'en ont point? La justice, la foi, la générosité inspireront-elles quelque respect à ces nations errantes [68] qui ne vivent que de brigandage? D'un autre côté, comment ose-t-on imputer à une nation d'être parvenue à tourner la vertu en ridicule & à la mépriser, tandis que sa religion, son gouvernement, ses loix, ses établissemens, ses usages, le cri public, enfin, tout dépose, tout veille en faveur de la vertu? Combien comptera-t-on d'hommes parmi nous coupables d'un si criminel excès? est-il permis au zèle même d'exagérer avec si peu de vraisemblance!

Enfin, ou il faut soutenir que la vertu est précisément dans l'instinct, qu'elle est fondée sur l'erreur & les préjugés, qu'elle doit marcher en aveugle & au hasard; ou il faut avouer que tout ce qui étend l'esprit & éclaire la raison, que les sciences en un mot sont ses guides, ses soutiens,

ses flambeaux: nos sentimens sont conduits par nos idées; si nous voyons mal, si nous ne voyons pas tout, des notions fausses produiront à la fois des préjugés & des passions: il n'y a qu'une vérité unique dans les idées elle est la science, dans les moeurs c'est la vertu; la plus haute science mise en action, seroit la vertu la plus parfaite.

Que l'on objecte les vices de quelques savants, qu'est-ce que cela fait à la question? prouvera-t-on jamais que les sciences en soient la cause ou l'effet? Le plus grand nombre des gens de Lettres a toujours été respectable par ses moeurs, même parmi ceux qui habitent les Cours: malheureusement tous les mauvais procédés qu'ils peuvent avoir sont publics, au lieu que les noirceurs des autres classes demeurent ensevelies dans l'obscurité.\* [*Je suis sûr, dit M. Rousseau, qu'il n'y a pas actuellement un savant qui n'estime beaucoup plus l'éloquence de Cicéron que son zèle, & qui n'ai mât infiniment mieux avoir composé les Catilinaires que d'avoir sauvé son pays.*]

C'est assurément un très-bon usage pour n'être pas contredit dans une dispute, que celui de donner ses persuasions pour des preuves: quand je citerois tous nos savants illustres, quand j'en appellerois à leurs ouvrages & à leurs moeurs, quand même ils certifieroient de leur propre main le contraire de ce qu'on leur impute, on seroit toujours en droit de me dire qu'on est sûr: la question est terminée par ce seul mot.] Au reste, que des connoissances imparfaites [69] produisent des vertus qui le sont aussi; il n'y a rien là que de conforme à mes principes: nos sciences sont au berceau, nous tenons à la barbarie par mille côtés: n'avons-nous pas encore des haines de nations, des guerres, des combats singuliers? Tant d'ignorance qui nous de vices.

A l'égard des arts, j'avouerai qu'ils ne sont pas à beaucoup près aussi irréprochables que les sciences; ils tiennent au plaisir, & le plaisir est aisément suspect. Leurs abus sont-ils nécessaires? c'est ce que l'on n'a point prouvé & que l'on ne prouvera jamais. Que l'on en ait abusé souvent, qu'on en eût même abusé toujours, il resteroit encore à démontrer qu'il est impossible de n'en pas abuser; c'est à quoi l'on ne parviendra point: rien de plus aisé à réprimer, par exemple, que les abus des spectacles; les gouvernemens peuvent tout en cette partie, & ils pourront tout quand ils le voudront, sur ceux de l'Imprimerie. Pour abréger, je cite ces deux exemples comme les plus importans: on ne détruira jamais tous les vices, parce qu'il faudroit détruire les hommes; mais on en affoiblira le nombre & la qualité; ils cesseront d'être publics & tolérés; on les obligera à se cacher & à rougir, & la corruption n'existera plus.

Que les arts au reste parent notre existence & nos besoins, [70] qu'ils nous ôtent cette vieille dureté de moeurs qui a pu se faire respecter, mais qui se faisoit haïr; que le monde reçoive d'eux des couleurs riantes & agréables, je ne vois là que des sujets de reconnoissance; pour quelques qualités admirables que nous aurons peut-être perdues, nous en gagnerons cent aimables; qu'importe? les hommes ont besoin de s'aimer & non de s'admirer.

C'est ainsi qu'à mesure que les sciences & les arts ont fait plus de progrès, l'autorité est devenue plus puissante à la fois & plus modérée, & l'obéissance plus fidelle: les subordinations de toute espece ont été adoucies; l'humanité n'a plus borné ses devoirs dans le sein d'une ville ou d'une nation, elle est devenue universelle; les miseres & les crimes de la guerre ont été infiniment diminués; le droit des gens a étendu ses limites, & affermi ses principes: la politique a été purgée de crimes d'Etat si fréquens autrefois, & que l'ignorance regardoit comme nécessaires; l'émulation enfin a établi entre tous les peuples un échange & un commerce nouveau de leurs talens, & de leurs connoissances.

Les vertus civiles n'ont pas fait moins de progrès: elles ont acquis de l'élévation & de la délicatesse; une habitude de bienveillance générale a embelli tous les devoirs & les a rendus

faciles; la bonté a appris à avoir des égards: la pitié s'est offerte avec respect; la société civile s'est étendue, elle est devenue le plus précieux des biens, elle a multiplié les liens de l'honneur & du respect humain en multipliant les rapports; toutes les passions ont été affoiblies; la bienséance a eu des chaînes, & la décence des graces; les vertus ont daigné plaire.

[71] Tels sont les biens que l'ignorance n'a pas connus & dont nous jouissons: mais je dirai plus; quand toutes les hyperboles de nos adversaires seraient vraies, dès qu'une fois les sciences existent, dès qu'il est prouvé, comme il l'est en effet, qu'elles ne peuvent pas ne pas exister, par le progrès nécessaire des choses politiques, par nos besoins naturels, & par la nature même de l'esprit humain, nous devrions abjurer une satire inutile, injurieuse à l'Auteur de notre être, uniquement propre à nous avilir, & plus funeste mille fois aux moeurs que les vices qu'on nous suppose, par le découragement où elle jetteroit toutes les ames: il y auroit de la cruauté à nous reprocher la grandeur de nos maux, en traitant de fou quiconque entreprendroit de les guérir; l'humanité doit indiquer les remèdes en même tems que le mal.

J'ai fait voir combien ces remèdes étoient possibles & faciles. Encourager les connoissances utiles, veiller sur les abus des autres, voilà notre devoir la société la plus parfaite sera celle où les sciences & les arts seront le plus cultivés sans nuire: aux moeurs, à l'obéissance, au courage, à tout ce qui sert à la constitution de la Patrie, & à son bien être.\* [\*Ce Discours étoit fini, lorsque la Préface que M. Rousseau a mise à la tête de sa comédie intitulée *L'Amant de lui-même*, est tombée entre mes mains: l'Auteur y relève très-bien quelques abus de la philosophie & des lettres, & je suis le premier à souscrire à bien des égards à sa censure; mais comme la plupart de ces abus sont très-rares, que tous sont exagérés, & qu'il n'y en a aucuns qui soient universels ou nécessaires, il s'ensuit seulement que, pour être philosophe ou savant, on n'est pas par-là même nécessairement exempt de tout vice & de toute passion; proposition que personne n'a contestée & ne contestera jamais: toutes ces objections ont d'ailleurs été refutées & prevenues dans le Discours qu'on vient de lire.

Quelques endroits de cette Préface me paroissent cependant mériter des observations.

On nous dit par exemple, *que dans un Etat bien constitué tous les citoyens sont si bien égaux, que nul ne peut être préféré aux autres comme le plus avant, ni même comme le plus habile, mais tout au plus comme le meilleur; encore cette dernière distinction est-elle souvent dangereuse; car elle fait des fourbes & des hypocrites.*

Eh! quoi! pas la moindre distinction entre le Magistrat & le simple citoyen, le Général & le soldat, le Législateur & l'artisan! Quoi! toute vertu sera suspecte de fourberie ou d'hypocrisie, & doit par conséquent rester sans préférence! Quoi! tout ce qu'il y a d'estimable au monde est pour jamais anéanti d'un trait de plume! Le genre-humain n'est plus qu'un vil troupeau sans distinction d'esprit, de raison, de talents & de vertus même! A la bonne-heure; mais qu'il me soit permis du moins de demander dans quels climats, dans quels siecles exista jamais cet Etat bien constitué, & sur quels fondemens on appuie son existence, après qu'on en a détruit tous les ressorts?

*Le goût des lettres, de la philosophie, & des beaux-arts anéantit l'amour de nos premiers devoirs, & de la véritable gloire: quand une fois les talents ont envahi les honneurs dûs à la vertu, chacun veut être agréable, & nul ne se soucie d'être un homme de bien: de-là naît encore cette autre inconséquence, qu'on ne récompense dans les hommes que les qualités qui ne dépendent pas d'eux; car nos talents naissent avec nous; nos vertus seules nous appartiennent.*

Voilà un endroit qui sera parfait, quand on aura prouvé seulement trois choses: 1°. Que l'amour de nos premiers devoirs & celui de la philosophie sont en contradiction; 2°. qu'il est impossible d'être agréable & d'être homme de bien; 3°. que par-tout où il y aura des récompenses pour les talents, il ne peut plus y en avoir pour les vertus.

On ajoute: *le goût des lettres, de la philosophie & des beaux-arts amollit les corps & les ames; le travail du cabinet rend les hommes délicats, affoiblit leur tempérament, & l'ame garde difficilement sa vigueur quand le corps a perdu la sienne.*

On avoit toujours cru que l'extrême vigueur du corps nuisoit à celle de l'esprit; nais apparemment on suppose ici le travail de l'étude poussé jusqu'à la défaillance. Au reste, on ne peut pas mieux s'y prendre pour prouver qu'il n'y a point d'ames plus foibles que celles des philosophes: que pourroit-on opposer à cela? tout au plus l'expérience.

*L'étude use la machine, épuise les esprits, détruit la force, énerve le courage, & cela seul montre assez qu'elle n'est pas faite pour nous; c'est ainsi qu'on devient lâche & pusillanime, incapable de résister également à la peine & aux passions.*

C'est donc l'application à l'étude qui nous rend incapables de vaincre les passions; c'est la force du corps qui nous met en état de leur résister: assurément ces paradoxes ont au moins le mérite la nouveauté.

*On n'ignore pas quelle est la réputation des gens de lettres en fait de bravoure; or rien n'est plus justement suspect que l'honneur d'un poltron.*

Il est vrai qu'on ne s'est point encore avisé de choisir des grenadiers parmi des Académiciens; mais il est à remarquer qu'on en use de même à l'égard des Magistrats & des Ministres de la religion: en conclura-t-on que tous ces gens-là sont sans honneur? N'y auroit-il donc plus de vertu dans le sein paisible des villes, & ne se trouveroit-elle que dans les camps, les armes à la main, pour se baigner dans le sang des hommes?

Plus loin je trouve ces mots:*c'est donc une chose bien merveilleuse que d'avoir mis les hommes dans l'impossibilité de vivre entr'eux sans se prévenir, se supplanter, se tromper, se trahir, se détruire mutuellement: il faut désormais se garder de nous laisser jamais voir tels que nous sommes; car pour deux hommes dont les intérêts s'accordent, cent mille peut-être leur sont opposés; & il n'y a d'autre moyen, pour réussir, que de tromper ou perdre tous ces gens-là.*

Voilà encore une proposition forte, bien capable d'en imposer à des lecteurs foibles & inattentifs! Il s'agit de la rendre vraie, & je dis: pour deux hommes dont les intérêts sont opposés, cent mille peut-être sont d'accord: en effet quelle multitude d'intérêts communs n'avons-nous pas, comme amis, comme parens, comme citoyens, comme hommes? Sur la totalité du genre-humain, de ma nation, ou de ma ville, combien rencontrerai je d'intérêts opposés? J'en vois, il est vrai, dans la concurrence de la même profession, qui est la source la plus ordinaire des prétentions aux mêmes choses; là, je conviens qu'on peut se laisser corrompre par la rivalité; mais les trahisons, les violences, les noirceurs arrivent-elles tout aussi-tôt? les loix, le respect humain, l'honneur, la religion, l'intérêt personnel attaché au soin de la réputation, sont ce toujours des contrepoids impuissans contre les tentations de la cupidité? Quand on veut apprécier ces hyperboles énormes, on est tout étonné de voir à quoi elles te réduisent.

Il en est de même de celles-ci:*il est impossible ci celui qui n'a rien d'acquérir quelque chose; l'homme de bien n'a nul moyen de sortir de la misere, les fripons sont les plus honorés & il faut nécessairement renoncer à la vertu pour devenir un honnête homme.*

Que suppose-t-on? Que parmi nous il n'y a absolument aucune voie honnête pour acquérir des richesses ou de la considération; ce qui est si manifestement contraire à l'évidence, qu'il seroit ridicule d'entreprendre seulement de le réfuter.

Je n'auroit pas même relevé des propositions si insoutenables, si l'amour de mon siecle & de ma nation ne m'eût fait un devoir de repousser les calomnies dont on veut les flétrir aux yeux de la postérité ou des autres Peuples, près de qui notre silence eût pu passer pour un aveu tacite des crimes qu'on nous impute.

Le beau portrait du Sauvage que l'on trace ensuite avec tant de complaisance, prouve très-bien qu'il n'a pas les vices de la société, parce qu'en effet il ne peut pas les avoir, puisqu'il n'y vit pas; mais par la même conséquence, il est évident aussi qu'il n'en a ni les vertus ni le bonheur; il n'y a point de vertus, qui comme nous l'avons dit, ne supposent ou ne produisent l'union des hommes; la vie sociale est donc la source ou l'effet nécessaire de toute vertu: la vie sauvage qui suppose la haine, le mépris, ou la défiance réciproque, est un état qui dans un seul vice les comprend tous.

On décide encore, *quel'homme est ne pour agir & penser, & non pour réfléchir; la réflexion ne sert qu'à le rendre malheureux, sans le rendre meilleur, &c.*

Répondrai-je sérieusement à des conclusions qui marquent si visiblement l'extrémité où l'on est réduit? Prétendre que l'homme doit *penser* & ne doit pas *réfléchir*, c'est dire à-peu-près en termes équivalons qu'il doit *penser* & ne point *penser*. D'ailleurs, qu'Auroit, je à répondre? On ne croit pas pouvoir faire le procès aux sciences sans proscrire en même-temstoute *réflexion*, c'est-à-dire toute raison & toute vertu, & sans détruire l'essence même de l'ame; assurément, c'est m'accorder beaucoup plus

que je n'Auroit osé souhaiter.

Enfin on conclut *qu'on doit laisser subsister & même entretenir avec soin les Académies, les colleges, les universités, les bibliothèques, les spectacles & tous les autres amusemens qui peuvent faire diversion à la méchanceté des hommes, & les empêcher d'occuper leur oisiveté à des choses plus dangereuses &c.*

On sont assez les avantages que je pourrois tirer de cette conséquence où on est forcé, ainsi que des motifs qui y ont déterminé; mais ce discours n'est déjà que trop long. Enfin nous sommes d'accord: il faut conserver & cultiver les lettres, c'est ce que j'avois dit, c'est ce qu'on est contraint d'avouer: quelques traits de satire de plus ou de moins sont désormais toute la différence de nos sentimens à l'égard des sciences: ce n'est pas la peine d'en parler davantage.

Au reste, ce n'est qu'à regret que je suis entré dans ces détails, que j'Auroit sans doute omis, si je n'avois craint de trahir la justice de la cause que je défends: je prie mon adversaire de se souvenir que lui-même m'en a donné l'exemple le premier: la force & la vivacité de les épigrammes, son éloquence énergique qui sait répandre la persuasion sur tout ce qu'il traite, ne m'ont permis de négliger aucuns des moyens que j'avois de me défendre, & de prévenir les lecteurs contre les traits chargés d'une satire ingénieuse, utile si l'on sait la renfermer dans de justes bornes, mais dangereuse pour qui voudroit en adopter tous les excès.]

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]  
PÈRE LOUIS-BERTRAND CASTEL

L' H O M M E M O R A L O P P O S É  
A L' H O M M E P H Y S I Q U E

[Toulouse, 1756==Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto  
Édition; t. XV, pp. 77-251]

L' H O M M E M O R A L O P P O S É  
A L' H O M M E  
P H Y S I Q U E ,

Ou Réfutation du Discours sur l'origine de l'Inégalité.

L E T T R E S P H I L O S O P H I Q U E S .

L E T T R E P R E M I E R E

MONSIEUR, c'est avec la plus grande amitié & le zele le plus vis, mais le moins amer, que je vais vous adresser quelques lettres au sujet de votre Discours sur l'origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes. Vous avez mérité tout-à-fait cette amitié & ce zele, par la façon franche & naïve dont vous vous présentâtes à moi en arrivant à Paris, il y a peut-être douze à quinze ans, & il me parut que vous étiez content de la franchise & de la naïveté avec laquelle je répondis à la vôtre, jusqu'à vous donner entrée auprès de quelques personnes distinguées, capables d'honorer votre mérite & de récompenser vos talents. Il ne tint qu'à vous d'aller en avant dans la triple carrière, de la littérature, de la fortune & de l'honneur, que je crus vous ouvrir.

Vous me parûtes, en Philosophe un peu altier, dédaigner [80] les deux dernières carrières, des honneurs & de la fortune, pour vous borner à la littérature & aux talents, nommément à celui de la poésie & de la musique, qui sont en effet les plus brillans, & dans lesquels vous vous étiez exercé avant votre arrivée à Paris. Vous me parlâtes même d'un opéra dont la poésie & la musique étoient de votre façon. Il me convenoit d'en désapprouver le projet & le sujet. Votre goût de musique étoit assez françois, mais vos vers sentoient un peu trop la province, & la province étrangère. D'autres vous en firent appercevoir les défauts, soit du vers, soit de la langue & de la rime même; & peu-à-peu vous prîtes le ton d'une musique, sinon Italienne, du moins un peu plus recherchée & travaillée, à l'école de Mondonville, de le Clerc, & surtout de

Rameau, pour qui j'aurois voulu vous inspirer un peu plus de reconnoissance & de respect. Car les talens doivent se respecter, & les leurs sont plus connus que les vôtres.

Mais vous êtes né vous-même, & votre génie autant que votre naissance & votre éducation, sous le beau nom de philosophie, vous ont rendu indépendant de tout ce que vous appelez formalités & vices de société. Je vous perdis de vue dès que vous voulûtes jouer le rôle de mécontent de la fortune & de vos amis. Je ne vous revis qu'un moment à votre retour de Venise, & vous ne reparûtes sur la scene qu'à votre discours couronné à Dijon contre les lettres, les sciences & les arts. Je pris tout cela pour un discours de parade & un paradoxe ingénieux, assez bien écrit même, & d'un goût & d'un ton assez français.

Votre discours sur ou contre la musique, il y a deux ans, [81] me révolta un peu plus, en révoltant tout-à-fait contre vous nos plus illustres articles. C'est que vous y paroissiez vous-même un homme tout-à-fait révolté contre une nation aimable & gracieuse qui vous a ouvert son sein, non ce me semble, pour le déchirer de si près, *non hos quaesitum munus in usus*. Votre parti est pris: vous ne sauriez reculer dans vos prétentions. Votre bel esprit que j'admire, est tout-à-fait cabré. Plus on vous a contredit, parce que vous contredisiez vous-même, plus vous vous êtes monté en esprit de contradiction. Paradoxes sur paradoxes, il n'y en a plus désormais qui puissent vous arrêter. Fallût-il brûler le temple d'Ephese, il ne seroit point trop riche & trop fameux pour combler la mesure de gloire qui doit, à votre avis, vous signaler. Eh! Monsieur, eh! mon cher Monsieur, voyez, reconnoissez le piège que vous tend votre génie même, beau si vous voulez, mais dangereux par l'événement. Parce qu'on veut sauver les sciences, & les lettres des coups que vous leur portez, vous attaquez les arts. On défend les arts, & voilà que vous portez des coups terribles au gouvernement, à la police qui règle les rangs, à la religion qui les légitime, à la société, à l'humanité même, qui en sont les premiers fondemens.

Il ne vous manque plus que d'attaquer les personnes, & de dire à chacun le mal qu'on voit bien que vous en devez penser; car vous semez dans toute notre nation un esprit de critique, un levain d'aigreur qui est capable d'altérer notre caractere, naturellement sociable & bienfaisant envers les étrangers. A qui en avez-vous? quelles sont vos prétentions? en quoi vous a-t-on offensé? pourquoi vouloir dissoudre une société [82] aussi douce que la nôtre? Tous les étrangers nous louent spécialement par-là. Ils accusent, il est vrai, notre société d'un peu de frivole, & nous ne le nions pas; c'est même par ce brillant que nous leur imposons le plus. Notre société est un peu infantine, & par-là d'autant plus gracieuse & aimable.

Sérieux dans le sérieux, il y a long-tans que j'ai observé que nous étions frivoles dans le frivole. Je conviens que cela même est dans nos moeurs, & que notre caractere résulte de celui de notre gouvernement, le plus parfait, le plus ancien qui soit dans l'Europe, parce qu'il a le mélange de force & de suavité dont la plupart des autres n'ont que les extrémités. Notre gouvernement est *absolu*, mais je crois que vous avez tort de le traiter de *despotique*. Vous êtes réfuté par vous-même, ne fût-ce que par cette frivolité de moeurs, de caractere & de société, qui ne peut résulter que de la grande & très-honnête liberté, après laquelle les autres courent mais dont nous jouissons de tout tans, d'autant mieux que nous en parlons & y pensons moins.

Comme je veux vous traiter un peu en malade avec une sorte de respect, agréez que je vous parle quelquefois, souvent même comme si je parlois de vous à un autre, qui n'est point vous. Cette façon est dans notre langue la marque du plus grand respect. On ne dit point *vous* à ceux que l'on veut honorer, beaucoup moins lorsque ce *vous* peut les faire rougir de honte ou de

pudeur. M. R. & d'autres se sont plaint de nous, (on entend ce *nous-là*), & de ce que, par des écrits ou des discours anonymes ou secrets, nous attaquions, selon eux, leur licence ou leur religion. Ce sont des ménagemens [83] & des discrétions de zele, dont on est bien souvent obligé de se servir. Je suis ma propre façon de penser, naïve & même peu discrete, en affichant mon nom & ma conduite à côté du nom & de la conduite de M. R. pour en infirmer un peu je l'avoue, la trop grande autorité, s'il étoit dit qu'on n'ose lui dire en face du public, tout ce qu'on pense de bien, sinon de lui, du moins pour lui & pour le public.

Je ne le dissimule pas, j'en fais une profession ouverte, franche & noble, religieuse même de réfuter de point en point, le plus solidement qu'il me sera possible, le dernier écrit & tous les écrits de M. R. La religion, la qualité de François, le titre d'homme de Lettres, d'Académicien même m'autorisent. Je me sens un vrai zele pour M. R. Je voudrois le *convertir*, qu'on me passe le terme; oui, le convertir à Dieu, à l'Eglise, au Roi, à la France, aux Lettres, aux Arts, à la société, à l'humanité: toutes choses pour lesquelles je lui connois des talens.

Ne craignez rien, Monsieur, je ne veux en rien triompher de vous si ce n'est de votre coeur; je ne veux en rien vous faire rougir de honte, mais de pudeur. *Agnosce, ô Homo, dignitatem tuam*, veux-je vous dire avec un saint PÈRE. Oui, Monsieur, c'est à vous-même que vous manquez en manquant, aux sciences, à la société, à l'humanité que Dieu a créée, réparée, prise même avec tant de respect, l'ayant faite à son image, & unie à sa propre personne. Je suis donc, Monsieur, votre très-humble, &c.

[84]

## LETTRE II

Oui, Monsieur, je respecte avant toutes choses l'image Dieu qui est en vous, ne fût-ce que pour vous donner l'exemple de la respecter vous-même; car voilà le sens unique de ce qu'on dit tous les jours, qu'un honnête homme doit respecter lui-même. Enfin, M. R. dédie son nouveau livre à la République de Geneve. Cela est bien, mais il n'est pas bien de fonder tous ses remerciemens à sa Patrie sur la seule liberté prétendue dont elle laisse jouir ses sujets ou plutôt ses citoyens. Car le nom de sujet n'est pas du goût de M. R. qui dit en propres termes, que s'il avoit eu à choisir le lieu de sa naissance, *il auroit voulu vivre & mourir libre...& que personne dans l'Etat n'eût pu se dire au-dessus de la loi*. Cela s'entend trop bien.

Mais l'Auteur n'est pas chiche des plus fortes expressions pour se faire mieux entendre. *Car*, dit il, *s'il y a un chef national, & un autre chef étranger, quelque partage d'autorité qu'ils pussent faire, il est impossible que l'un ou l'autre soient bien obéis, & que l'Etat soit bien gouverné*. Comme absolument je ne veux point trop jeter d'odieus sur M. R je me contente d'observer que par le *chef national* il ne

peu entendre que le Roi, & par le *chef étranger* le Pape & les Evêques. Seulement je prie M. R. de croire qu'il n'y a point ici de partage d'autorité, personne ne partageant avec le Roi l'autorité toute entière qu'il a sur son Royaume, l'autorité [85] du Pape & des Évêques étant d'un ordre tout-à-fait à part, & n'allant qu'à augmenter celle du Roi sans partage ni diminution quelconque, en redoublement même de l'une & de l'autre, *en raison doublée*, disent les Géomètres. Car il est faux que dans le concert de ces deux autorités, il soit *impossible que l'un ou l'autre soient bien obéis, & que l'Etat soit bien gouverné*; puisqu'au contraire dans le bon gouvernement de l'Etat le Roi maintient l'Eglise & la protège efficacement, & que l'Eglise ne prêche que la fidélité & l'obéissance au Roi. Il n'y a jamais eu que les Calvinistes & les Albigeois ou leurs pareils, qui ayent prêché & exercé la révolte aux loix de l'Etat & de l'Eglise dont les intérêts ne sauroient se diviser.

M. R. doit éviter avec soin tout ce qui peut fonder le reproche de *Philosophes cyniques*, qu'on ne fait que trop à ceux qui critiquent tout, à propos & hors de propos: car après avoir dit qu'un chien est bon, lorsqu'il aboie à propos, il ajoute «qu'on hait l'importunité de ces animaux bruyans qui troublent sans cesse le repos public, & dont les avertissement continuels & déplacés ne se sont pas même écouter au moment qu'ils sont nécessaires.» Je suppose que c'est de lui-même que M. R. parle si naïvement.

Monsieur, en ami je n'aurois pas voulu, si vous m'aviez consulté, que vous eussiez dit que vous étiez réduit à finir «dans d'autres climats, une infirme & languissante carrière, regrettant inutilement le repos & la paix dont une jeunesse imprudente vous a privé.» On ne sait que penser de votre expatriation & de cette jeunesse imprudente qui vous y a réduit. Il ne me convient pas de voir plus clair ni plus loin que [86] ce que vous en dites: mais le monde est malin, & vous avez, & vous vous faites bien des ennemis.

Vous aimez à vous personnifier; d'autres diroient à faire, à être un personnage. A quoi bon parler d'un *vertueux citoyen de qui vous avez reçu le jour*? Il n'y a qu'un Prince ou un Seigneur enfin à qui il fût permis de braver ainsi l'inégalité des conditions. Un homme comme vous dans l'aveu fastueux de la médiocrité de sa condition, ne peut par l'égalité à quoi, il aspire, que révolter ses supérieurs qu'il veut ouvertement rabaisser jusqu'à lui. Vous savez, vous voyez les façons politiques, économiques, civiles & polies dont on vit en France, avec quelle décence les rangs y sont réglés, les conditions étiquetées, combien par le droit de leur naissance, de leurs dignités, de leurs richesses les grands y vivent au-dessus des petits, sans orgueil même & sans injustice, & combien les petits sans bassesse, mais non sans modestie, y sont respectueux envers les grands.

D'ailleurs, vos maximes républicaines ne vont pas à nos moeurs. Je doute qu'à Geneve on osât dans le bas étage dont vous vous glorifiez, braver en face, de graves & respectables Magistrats que vous êtes obligé, en titre, de traiter de *souverains Seigneurs*, & qui le sont en effet. Vous nous feriez soupçonner que vous avez été forcé de sortir de votre patrie, par votre humeur intolérante, qui se faisoit bien mieux remarquer, donnoit sans doute plus d'ombrage & devoit plus personnelle pour les particuliers, dans un petit Etat comme celui-là, où l'on se voit & où l'on se mesure de près: au lieu qu'ici vous vous perdez dans l'immensité d'une grande nation, [87] qui sous voit d'assez loin ou d'assez haut, pour rire & se faire un jeu de tous les efforts impuissans que vous faites pour lui faire dire, que vous êtes là.

A votre place je craindrois d'être *l'homme du jour*, qu'on va voir ou qu'on appelle chez soi par curiosité. Et parlant du vertueux citoyen de qui vous tenez le jour «*je le vois encore*, dites-vous, *vivant du travail de ses mains*, & nourrissant son ame des vérités les plus sublimes. Je vois Tacite, Plutarque & Grotius mêlés devant lui avec les instruments de son métier.»

Cela est-il beau? Je doute qu'il le soit en France, où le goût décide de tout en genre de beauté. Les artisans eux-mêmes en concluront que cela devoit faire un mauvais ouvrier, dont ils ne seront pas surpris de voir l'héritier obligé de chercher fortune hors de la maison paternelle: & les gens de bon sens & d'honneur seront d'avis, que ce bon homme auroit mieux fait d'occuper Monsieur son cher fils, des instrumens & des façons de son métier, que de la lecture de Plutarque, Tacite ou Grotius.

Aussi M. R. avoue que «les égaremens d'une folle jeunesse lui firent oublier durant un tans de si sages leçons.» Il n'auroit pas dû se citer lui-même comme une exception à ce qu'il dit que tous les citoyens de Geneve sont comme son pere «des hommes instruits & sensés, dont sous des noms d'ouvriers & de peuple, on a chez les autres nations des idées si-basses & si fausses.» M. R. ne veut pas qu'on méprise le peuple & les ouvriers, & lui il veut bien mépriser les autres peuple & les nations qui en pensent autrement. En France ni dans les [88] Etats policés on ne méprise point le peuple & les ouvriers, lorsqu'ils sont sages, habiles, modestes & respectueux. On ne méprise les ouvriers, que parce que communément ils sont sans éducation, sans science & sans mal habiles dans leur profession, & que sur le tout ils sont grossiers, jaloux de la fortune d'autrui, mauvais chrétiens, méprisans eux-mêmes, & sujets à bien des défauts & des vices bas & crapuleux. M. R. ne veut que dire aux Magistrats de Geneve & à tout le monde, que son pere sans être *distingué par la condition*, étoit pour-tant, Messieurs & Messeigneurs, comme tout le peuple de Geneve, *vos égaux par l'éducation*. Calomnie pure de dire qu'en France on n'éleve pas mieux le bourgeois que le peuple, & les gens nobles que les bourgeois. Je suis bon témoin du contraire. Je suis,

M. votre, &c.

## LETTRE III

MONSIEUR, comme dès l'Epître dédicatoire, où les autres ne sont souvent qu'ennuyer leurs Méceles mêmes par des éloges pleins de fadeur, vous préledez par des hostilités aux grandes batailles dont votre discours est rempli contre le genre-humain, je ne suis pas surpris de vous voir vous y déclarer l'ennemi de l'univers.

Votre but décidé, est d'abord de démêler *l'homme artificiel* de l'homme *originale & naturel*. Vous n'en parlez, dites-vous, qu'en Philosophe, & ce qui est pis, qu'en Physicien [89] & c'est là-dessus que vous proposez un problème à résoudre. «Quelles expériences seroient nécessaires pour parvenir à connoître l'homme naturel, & quels sont les moyens de faire ces expériences au sein de la société.» Regardez-vous donc l'homme comme un être tout physique? Cela paroît, puisque vous n'invoquez que les expériences physiques pour le connoître, pour le deviner. L'homme est pourtant selon l'Ecriture, l'Evangile & le Catéchisme, selon l'expérience même, un être tout moral & tout surnaturel, dont le corps comme l'esprit & la raison sont subordonnés à la foi & à toutes les vertus théologiques & théologiques, aux vertus morales du moins.

On a beau faire des abstractions, & se dire Philosophe & demi, beau dire qu'on ne consulte que la raison. Moïse le seul qui ait droit d'en parler, nous dit positivement que Dieu forma l'homme du limon de la terre, & voilà le physique & le pur physique: mais Moïse ajoute tout de suite & dans la même phrase, que Dieu inspira sur la face de cet homme physique un souffle de vie qui fit de l'homme une ame vivante. *Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terre, & inspiravit in faciem ejus spiraculum vitae, & factus est homo in animam viventem.*

Voilà ce que toute la Philosophie & beaucoup moins toute la Physique du monde ne sauroit deviner si elle n'est chrétienne. Mais voilà ce qu'elle tâche toujours d'éluder & de méconnoître. Le passage précédent a deux parties bien marquées. Dans la première il s'agit du corps de l'homme & de la forme corporelle, mais non de l'homme ni de la forme de l'homme. Le [90] corps de l'homme n'est point l'homme, c'est l'ame qui en est la forme raisonnable, vivante & animale même & animée.

Dieu avant tout cela avoir dit: *faisons l'homme à notre image & à notre ressemblance*. Croira-t-on que par son corps seul, par son être purement physique, par la nature physique & corporelle l'homme est l'image & la ressemblance de Dieu? Il ne seroit pas même l'image de la bête, qui dans le fond ne laisse pas d'avoir une ame vivante. Car les reptiles mêmes sont nommés des ames vivantes, *reptile animoe viventis*, aussi-bien que les poissons, & les plus terrestres animaux nommés par Moïse *animam viventem in genere suo*.

De sorte qu'on pourroit s'y méprendre & confondre l'ame de l'homme avec celle des

animaux, si la condition d'être inspirée de Dieu & de son souffle, & sur-tout d'être l'image ressemblante de Dieu ne relevoit l'homme absolument au-dessus des purs animaux. Car c'est cette qualité d'image de Dieu cent fois répétée par Moïse, par toute l'Écriture & par toutes sortes de traditions divines & humaines, qui est le propre spécifique de cette divine humanité, que M. R. ne fait que ravalier & comme traîner dans les boues à tout propos.

«Laissant donc, *dit-il*, tous les livres scientifiques, qui ne nous apprennent qu'à voir les hommes tels qu'ils se sont faits, & méditant sur les premières & plus simples opérations de l'âme humaine, j'y crois voir deux principes antérieurs à la raison dont l'un nous intéresse ardemment à notre bien-être & à la conservation de nous-mêmes, & l'autre nous inspire une répugnance naturelle à voir périr & souffrir tout être sensible, & principalement nos semblables.»

[91] M. R. ne veut pas voir les hommes tels qu'ils se sont faits. Et comment donc veut-il les deviner si ce n'est par leurs œuvres, & par les œuvres les plus immédiates & les plus caractéristiques? Le bon sens, comme l'Évangile nous invite à connaître l'arbre par le fruit, & l'homme d'hier par l'homme d'aujourd'hui, l'homme invisible par l'homme visible, & qui frappe & affecte intimement tous nos sens intérieurs & extérieurs. M. R. s'enfoncé, je dirois presque s'embourbe dans ce que l'homme animal a de plus grossier. Encore jugeroit-on assez bien de l'homme par les sentimens. C'est même la pierre de touche & l'étiquette du jour. Notre siècle, en cela sort délicat & fort éclairé, n'apprécie désormais les hommes que par les sentimens. Mais M. R. nous ramène en première & je le crains en dernière instance aux sensations, les plus *antérieures à l'intelligence & à la raison*.

Son projet, son plan est formé, décidé, arrêté de juger de l'homme par le physique en excluant le moral, par l'animal & nullement par le raisonnable. Ce qui est si vrai, que par la sensibilité grossière où il nous remonte, s'il ne nous dégrade, il prétend bien que nous tenons aux purs animaux, autant au moins qu'aux hommes; de sorte que la loi de ne faire aucun mal à son prochain, & de lui faire du bien, regarde, selon lui, autant la bête que l'homme, & que la bête est autant que l'homme, notre prochain. L'Auteur le dit en propres termes à la fin de la page 43. Je ne puis gagner sur moi d'en copier les paroles.

Permettez-moi, M. R. de vous adresser la parole comme Dieu l'adressoit à Job en une circonstance qui a un air de celle-ci. [92] Où étiez vous donc, M. lorsque Dieu créoit & constituoit l'homme tel qu'il devoit être plutôt que tel qu'il est, à son image très-ressemblante, composé cependant d'un corps & d'une âme, dont l'union fort intime le rend comme tout spirituel, orné en petit de tous les attributs de la Divinité, ayant des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, des sens extérieurs & intérieurs pour tout apprécier, tout discerner, pour mettre la main à tout, à l'ouvrage même de Dieu, aux plantes, aux fleurs, aux fruits, à la terre, & la rendre fertile, aux animaux mêmes & s'en servir, *ut operaretur & custodiret illum*. Et cet illum veut dire un beau paradis de délices, une terre ornée en jardin, une nature vraie, naïve, bonne & belle.

Et ce jardin même embelli en paradis délicieux avoir, en perspective & à son horizon, à son lambris & à sa voûte, un paradis supérieur, magnifiquement, majestueusement lumineux, & brillant, comme un but & un terme auquel cet homme moitié céleste au moins devoit aboutir ou s'élever en triomphe, & porté par les Anges mêmes? Où étiez-vous, M. R. vous qui voulez nous dire l'état primitif & *originnaire* de l'homme & de toutes choses? Car voilà comme Moïse, ce

grand législateur de l'ancien peuple de Dieu; & comme Jésus-Christ, le vrai législateur des fideles, des chrétiens de tous les tans, & comme la religion & l'église nous le disent, sans qu'aucun autre, fût-ce un Ange, ait droit de nous en parler autrement. Vous direz des systèmes, des hypotheses; voilà des faits, voilà l'histoire même.

C'est l'origine de la société que vous voulez nous donner Monsieur. Encore Moïse nous la donne-t-il, non par des systèmes [93] & par une philosophie physique, mais par maniere simple d'histoire & par voie de fait, qui est ici la seule voie de droit. L'écriture & la religion n'ont rien de mieux spécifié que cela. Dieu fait l'homme parfait de corps, de coeur & d'esprit dans un beau paradis, destiné à un paradis encore plus beau, qui est Dieu même dans toute sa gloire, sa splendeur & ses délices. Encore Dieu ne le trouve-t-il pas assez bien, uniquement parce qu'il est seul, sans compagnie, sans aide & sans société.

Ah! M. mon cher M. R., frémissiez de la solitude sauvage où vous voulez nous ramener avec vous, loin de nous, loin de vous. Voilà l'oracle contre lequel je vous prie, je vous supplie & vous conjure de ne pas vous révolter. *Non est bonum. Non est bonum hominem esse solum, solum, solum. Et puis, faciamus illi adjutorium simile sibi.*

Or l'homme n'étoit pourtant pas absolument seul. Dieu étoit là d'abord. Il y avoit du reste une multitude innombrable de poissons, d'oiseaux, de reptiles, & sur-tout d'animaux, lions, éléphants, singes, chevaux, &c. tous parfaits en leur genre, variés à l'infini, & aux ordres d'Adam qui étoit leur maître, & comme leur Dieu sur la terre.....Mais je m'apperçois que ma lettre peur vous ennuyer par son sérieux. Je suis, Monsieur, votre, &c.

[94]

## LETTRE IV

Ce n'est pas moi, Monsieur, qui m'ennuye à vous conter le vrai de tout. Je ne voulois même, dans la lettre précédente que vous dire un mot de tout ceci en suivant de près votre système. Mais mon propre discours m'a séduit. Toutes les fois que je parle de ce premier moment de notre félicité sur la terre, je ne puis trouver la fin de mon discours, beaucoup moins pour donner audience (pardon) au vôtre, qui n'a, je vous l'avoue, rien de flatteur pour moi, ni je crois, pour personne, qui ait la figure d'homme.

Enfin je viendrai à vous, plutôt même peut-être que vous, ne voudrez m’y rappeler. En attendant, permettez que, sans trop m’écarter de vous, j’entre dans l’Esprit de Dieu qui ne fait rien (peut-on le dire décemment) sans *réflexion*, & voyant Adam seul de son espece, appelle autour de lui tous les animaux, & invertit en quelque façon Adam du pouvoir & du talent de les appeler à son aide & en sa compagnie, s’il daigne les croire dignes de lui.

Dieu juge les animaux peu dignes d’Adam, il veut en quelque façon voir si adam en jugera de même; *ut videret quid vocturet ea*. Dieu dès cette origine traite l’homme avec une sorte de respect. Il respecte son image, & sur-tout son intelligence & sa liberté. Dieu merci Adam n’en dégénere pas pour cette fois. Il se respecte lui-même. Des animaux n’étoient point capables de lui imposer. Il ne va pas tout-d’un-coup se familiariser [95] avec eux, apprendre d’eux à végéter, à brouter, se coucher au pied d’un arbre comme eux, & apprendre même d’eux à *avoir de l’instinct* comme le veut M. R. Dieu en présent hors & au-dedans d’Adam qui est son image. Adam consulte Dieu il se consulte lui-même, & nomme chaque animal par son nom, appelant le lion *le fort*, l’éléphant *le grand*, le cheval *le coursier*, le boeuf *l’utile*, le singe *le malin*, le renard *le fin*, le serpent *le rusé*, &c.

Et Dieu par Moïse dit avec une sorte de complaisance, qu’Adam n’en a pas manqué un seul, qu’à chacun il a dit son nom, *omne enim quod vocavit Adam animoe viventis, ipsum est nomen ejus*. Et Dieu & Moïse sur-tout en sont comme étonnés, de voir Adam si habile pour son coup d’essai, que d’avoir pénétré d’un seul regard dans la nature intime de tous les animaux, d’avoir démêlé leurs talens, reconnu leurs instincts, &c. On loue Aristote & Alexandre même d’une histoire des Animaux.

Il étoit bien question d’écrire une histoire? Adam n’en avoit pas besoin; tous les jours il voyoit & revoyoit les animaux & toute la nature qui n’avoit rien de plus mystérieux pour lui que cette portion animée; & il revoyoit tout cela comme des animaux, des bêtes qui n’avoient chacune que la petite portion d’intelligence dont il avoit lui seul la plénitude, & dont aucune n’étoit digne de rompre la solitude dont il aspirait sans cesse à se délivrer. Car toutes ces façons, vues & revues de Dieu & d’Adam n’aboutissoient qu’à ce mot: *Adoe verò non inveniebatur adjutor similis ejus*, c’est-à-dire, il n’y avoit point là de société pour Adam.

[96] Voilà la conséquence de tout ce qui précède: *immisit ergo Dominus Deus soporem* in Adam, Dieu envoya donc un assoupissement, un sommeil pendant lequel il lui ôta une côte dont il forma Eve, sa seule & propre compagne désormais. Or, comme Adam en voyant tous les animaux les uns après les autres, les avoit très-bien reconnus incapables de sa société & dignes uniquement d’être ses esclaves, dès qu’il vit Eve, il la reconnut sa compagne, & en propres termes l’os de ses os, la chair de sa chair, en un mot sa chere moitié; *hoc nunc os ex ossibus meis*, &c moitié inséparable, & pour laquelle lui Adam étoit prêt à se détacher de tout, & par l’événement même à se détacher de Dieu; *relinquet homo...& adhoerebit uxori suoe*.

Ce mot *adhoerebit* en opposition au *relinquet*, marque une société bien forte & bien intime, plus morale cependant & théologique que physique, & qui d'un seul mot renverse avec tout ce qui précédé toute la doctrine & les prétentions & le livre de M. R. Car d'abord il pèche dans le grand principe de rechercher le principe de la société humaine dans le pur physique & dans de prétendues expériences qu'il voudroit qu'on fit & que par conséquent personne n'a faites, ne sera & ne peut faire.

C'est une réflexion à faire, que dans tout cela, dans tout ce que l'écriture dit de l'origine de la société humaine, il n'y a pas un mot de physique, je dis de physique naturelle & de naturalisme; puisque la création d'Adam est antérieure à la physique & aux loix de la physique humaine, de la nature physique de l'homme, & que la création ou génération d'Eve n'a [97] rien de physique & de naturel.

Enfin personne ne peut savoir mieux qu'Adam son histoire, sa nature, ses premières actions, ses plus naturels & intimes sentimens. Il n'y a que lui & ses successeurs, enfans & petits-enfans, qui ayent pu en transmettre la tradition jusqu'à Moïse, & par Moïse jusqu'à nous. Adam, comme on dit, y étoit lorsque tout cela se fit, & Dieu prévoyant les excès de nos Philosophes soit-disant modernes, & pour nous garantir de leur séduction, a voulu, cela est sûr, que Moïse, l'écriture & l'Evangile fussent un rempart inébranlable, & bâti sur la pierre ferme à l'épreuve de toutes les séductions de l'enfer.

Il y auroit trop d'orgueil à vouloir qu'Adam n'y eût rien entendu, & à prétendre en même tans que l'on est soi-même mieux instruit qu'Adam, que toute l'humanité & toute l'Eglise sur un article qui surement n'est point du ressort de la philosophie & de la raison ordinaire, & est tout historique tout de fait & de pure tradition. Qu'avons-nous à faire de toute cette physique manquée, pour embrouiller tout cela?

Je suis persuadé que M. R. n'a pas senti toute la conséquence de la façon de traiter un point si délicat. Il a trop voulu aller à l'origine de la société humaine. Il n'a pas pris garde que St. Paul en avoit fait un mystère & un sacrement, & reconnu dans la société *originnaire* d'Eve & d'Adam l'union de J. C. avec son Eglise: *Hoc sacramentum magnum est, in Christo dico & in Ecclesiâ*. Ce qui n'a rien de surprenant, l'Eglise étant dans sa notion correcte une assemblée & une société, & la société même des hommes fideles en J. C. & cette divine [98] Eglise. étant éternelle & de tous les tans, ayant commencé dès ce moment de la société même d'Eve & d'Adam, figures précises & expresses de l'Eglise & de J. C.

Dieu évidemment n'a jamais pensé à faire les hommes qu'en société, en communauté de sentimens & de religion. Et le Verbe par qui & pour qui tout a été fait, & sans qui rien n'a été fait, a toujours été l'unique lien de la société humaine, lien fort supérieur au physique, en force autant qu'en dignité. Car Messieurs nos Philosophes qui ne connoissent que le physique & qui ne voyent rien de plus fort, parce que tous leurs sens en sont saisis & affectés, devroient se défier un peu & beaucoup de leurs prétendues expériences, & tout-à-fait de leurs systèmes, le plus souvent peu conformes à la raison, & toujours par malheur contraires à la foi. Je reviens

donc à vous, M. R. pour vous dire combien je suis votre très-humble, &c.

## LETTRE V

Je ne veux point, Monsieur, jeter sur vous plus d'odieux que vous n'en jettez vous-même. Je serois même bien fâché de vous donner tout celui auquel vous vous exposez. J'ai un vrai zele, Dieu merci, de charité & d'amitié. Mais *amicus Plato, amicus Arisioteles, magis amica veritas*. Vous convenez en passant que cet état de nature où vous voulez prendre l'homme naturel comme sur le fait, c'est-à-dire, le deviner, [99] n'a jamais existe; ce qui n'est pourtant pas si exactement vrai: mais on peut vous le passer.

Vous convenez même que «la *religion nous ordonne* de croire que Dieu lui-même ayant tiré les hommes de cet état de nature, ils sont inégaux, parce qu'il a voulu qu'ils le fussent, que tout ce qu'il y a à dire là-dessus ne sont que des conjectures tirées de la seule nature de l'homme & des êtres qui l'environnent, sur ce qu'auroit pu devenir le genre-humain, s'il fût resté abandonné à lui-même.»

Il n'est pas exact de dire, que Dieu a *tiré les hommes de cet état de nature*. Ils n'y ont jamais été; & par où pouvez-vous donc savoir, & sur quoi pouvez-vous *conjecturer ce qu'auroit pu devenir le genre humain s'il fût resté abandonné à lui-même, à la merci de sa nature & des êtres qui l'environnent*.

Je conviens que les Théologiens orthodoxes ne laissent pas d'en proposer l'hypothese, mais ils la modifient beaucoup, & la corrigent des excès philosophiques auxquels vous la livrez. Ils sont toujours de l'homme dans l'état de pure nature, un être moral, sociable & soumis à des devoirs naturels envers Dieu, envers ses pareils & envers toute la nature environnante, soit physique, soit animale. Au lieu que vous réduisez l'homme au pur physique & à la pure animalité; ce qui est purement déiste, & peut-être épicurien: car vous y mettez beaucoup de hasard, & très-peu de sollicitude ou point du tout, de la part de Dieu. Est-ce des Dieux d'Epicure que vous nous parlez? Je le crains.

Dès que l'homme est un animal raisonnable, jamais Dieu, [100] qui fait tout pour sa gloire, ne le dispensera de tendre à le connoître, à l'aimer, & à l'adorer, à l'honorer comme son créateur, son bienfaiteur, & l'auteur actuel de la vie, de la santé & de tout le détail de biens, respiration, lumière, nourriture, bien-aise dont il jouit à tous les instans.

C'est à deviner encore si les purs animaux dans leur simple instinct sont capables de quelque connoissance, de quelque intelligence morale, relative à leur sorte de liberté, de spontanéité; mais s'ils en sont capables, je croirois, sans hésiter, qu'encore ont-ils aussi des devoirs moraux, relatifs à la gloire de Dieu, au respect qu'ils doivent à l'homme, & une sorte de bienfaisance sociable entr'eux & envers toute la nature ouvrage de Dieu respectable pour eux.

Qui sait & qui peut savoir si, n'ayant point ce qui s'appelle des idées claires & intuitives des choses, ils n'en ont pas au moins ce que nous appellons des sentimens qui tiennent le milieu entre les idées & les sensations grossières, dont on ne doute pas que les animaux ne soient sans cesse affectés.

J'ai donné il y a vingt ans, cette distinction d'*idées*, de *sentimens* & de *sensations* dans des Lettres sur la double Musique oculaire & auriculaire, Lettres adressées au nombre de six dans nos Journaux au célèbre Président de Montesquieu, qui vient de mourir, hélas! entre mes mains. Je définissois alors le *sentiment* une idée enveloppée ou la réunion & le concert de plusieurs idées, & la *sensation* un sentiment enveloppé ou la réunion & le concert de plusieurs sentimens. On pourroit définir la sensation un sentiment confus, & le sentiment une confusion d'idées. Dieu n'a que des idées La [101] bête n'a peut-être que des sensations, l'homme a des sentimens; ce qui n'empêche pas qu'il n'ait aussi des idées, comme raisonnable, & des sensations, comme animal. Je suis, M. Votre, &c.

## LETTRE VI

Monsieur, ne croyez pas que mes Lettres vous soient simplement adressées comme une critique. Je vous les dédie comme un ouvrage de physique & de *philosophie antidéiste*, dont seulement je crois que vous avez besoin, pour empêcher le public d'être séduit par vos raisonnemens un peu outrés.

En entrant en matière, pour mieux connoître l'homme, «vous le dépouillez de tous les dons surnaturels qu'il a pu recevoir, & de toutes les qualités artificielles qu'il n'a pu acquérir que par de longs progrès.» Quelle façon de raisonner! Quoi! pour connoître l'homme, vous lui ôtez tout ce qu'il a, tout ce qu'il est de mieux? Dépouillez-le donc aussi de son esprit, & réduisez-le au corporel, au matérialisme pur. Cette façon n'y va que trop.

M. R. veut tout tirer de sa tête, & faire éclore l'homme & l'humanité de son cerveau. L'homme, selon lui, n'est point ce que Dieu le fait en l'ornant de toute façon, mais ce qu'il le fait lui M. R. en le dénuant de tout; *tel*, prétend-il *qu'il a dû sortir des mains de la nature*. La voilà cette nature que M. R. invoque comme une bonne mere, en excluant formellement [102] Dieu & ses bienfaits *surnaturels*, traités d'*artificiels* parce qu'ils ne sont pas physiquement naturels; comme si Dieu en faisant l'homme avoit dû ou prétendu faire un être purement physique, purement naturel, un corps sans ame.

C'est après ce dépouillement de tout ce que l'homme a de mieux, & qu'il a eu par le bienfait de Dieu depuis le premier moment de sa création, que M. R. se plaît à le contempler & à nous le faire contempler sans rougir. Et c'est alors qu'il dit avec satisfaction. «Je vois, *dit-il*, un animal

moins fort que les uns, moins agile que les autres; mais, à tout se prendre, organisé le plus avantageusement de tous.» Encore pourroit-on demander à M. R. comment il voit l'homme mieux organisé que tout autre? Y a-t-il d'Anatomiste au monde qui puisse décider cette question que M. R. tranche ici de sa pleine autorité? On peut présumer que l'homme est le mieux organisé de tous les animaux. Mais je crains que M. R. ne veuille trop réduire l'homme, sa raison, son esprit à cette meilleure organisation.

En un mot l'homme primitif, naturel & orginaire de M. R. n'est qu'*un animal*, seulement capable de devenir raisonnable avec le tans, & en vérité pour son malheur. Notre Auteur ne le perd plus de vue depuis qu'il l'a réduit à son *animalité originare*. Suivons-le. *Je le vois*, dit-il, *se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre*. Comme M. R. est le créateur de cet homme animal, il en fait les honneurs, le tourne, le retourne, le prodigue, en un mot, l'élève à sa façon, ou le donne à élever aux autres animaux en titre. L'homme, les [103] *hommes dispersés parmi eux* (les animaux) *observant, imitent leur industrie, & s'élevent ainsi jusqu'à des bêtes*. Ce n'est point là un trait, c'est un système, celui de tout le Livre.

De forte qu'en venant au monde, l'homme, tel que Dieu l'a fait apparemment, n'a pas même *l'instinct des bêtes*, qui sont, selon l'Auteur, les nourrices, les gouvernantes, les gouverneurs, précepteurs, instituteurs à qui il confie la grande éducation de l'homme, jusqu'à être chargées de lui donner de *l'instinct*, un instinct animal inclusivement. Pour le moins, Dieu donne à l'homme naissant un PÈRE & une mere, des oncles & des tantes, des freres & des sœurs, des voisins & des amis, des Princes mêmes & des Magistrats surveillants son éducation. Mais par manière de problème, je demande si l'homme de M. R. n'est pas un champignon, un serpent un ver à la façon de Diodore de Sicile!

L'Auteur paroît faire des façons, pour dire que son *homme originare* est un sauvage. Il y vient ensuite, & le dit enfin tout net. La premiere qualité de ce sauvage nud & aguerri aux injures de l'air, est de devenir robuste & vigoureux, s'il est né fort; & de périr, s'il est né foible: en quoi l'Auteur loue la bonne nature d'avoir pourvu au dépérissement d'une créature inutile. Ce raisonnement s'appelle de la philosophie. La nature est encore sort applaudie d'avoir fait naître cet animal unique, sans armes de défense, parce que cela lui donne. l'industrie d'en faire, & peu-à-peu l'esprit des arts; esprit de corruption, au dire de M. R.

Car c'est-là ce qui gâte tout, que cet animal né sauvage, [104] solitaire, sans armes, talent ni esprit, ni instinct même, si ce n'eût celui de boire, de manger & dormir, parvient pourtant à la longue à surpasser ses maîtres, les animaux, & à avoir de l'esprit, des armes & des arts, à force, sans doute de *réfléchir* & de méditer, ce que les autres animaux ont la sagesse de ne pas faire; sans quoi ils acquerroient de l'esprit, & avec le tans, des arts, des sciences & une société; toute choses contre nature, & l'effet d'une nature dépravée. Car en propres termes, M. R. dit à ce propos: & «*il ose presque assurer que l'état de réflexion est contre nature, & que l'homme qui médite est un animal dépravé.* Je suis M. votre. très, &c.

## LETTRE VII

Monsieur, on voit que la vie libre des Sauvages vous a pris au coeur. Vous louez sur-tout leur bonne constitution, & leur exemption de la plupart des maladies qui nous infestent. Point de respect humain: chacun a sa vocation: au lieu de vous amuser inutilement à critiquer la nôtre, peut-être que les infirmités dont vous vous plaignez, ne sont l'effet que de cette vie civile, à laquelle vous vous prêtez à contre-coeur, & dont vous vous plaignez aussi. *Aude hospes contemnere opes*, &c. Tous les jours la France envoie des colonies aux Sauvages de la Louisianne ou du Canada.

Encore trouverois-je la vie de nos Sauvages ordinaires, trop [105] sociable pour vous; ils ne sont peut-être pas aussi bêtes & animaux que vous les voulez, que vous les faites du moins: & réellement vous ne voulez pas qu'on juge des vôtres par ceux que nous avons sous les yeux. Vos sauvages sont isolés, & jettés au hasard pêle-mêle avec les bêtes dans les forêts. Les nôtres ont chacun PÈRE, mere, femmes, enfans, parens, amis & compatriotes, avec qui ils vivent en corps de village & de nation, en société de loix, de devoirs & d'intérêts, de guerre même & de paix & de religion.

«Ce n'est pas, *dites-vous*, un si grand malheur à ces premiers hommes, ni sur-tout un si grand obstacle à leur conservation, que la nudité, le défaut d'habitation & la privation de toutes ces inutilités que nous croyons nécessaires... Il est clair, *ajoutez-vous*, que le premier qui se fit des habits ou un logement, se donne en cela des choses peu nécessaires, puisqu'il s'en étoit passé jusqu'à alors, & qu'on ne voit pas pourquoi il n'eût pu supporter, homme fait, un genre de vie, qu'il supportoit dès son enfance.»

Voilà, par exemple, un genre de philosophie, que comme philosophe, je n'ai jamais compris, & qui a pourtant comme prévalu en France depuis Descartes, & dont Newton ne nous a pas corrigé, de raisonner à perte de vue & avec affirmation sur des hypothèses évidemment, positivement fausses, & directement contraires à l'histoire la mieux reçue & aux faits les plus

positifs, sans parler de la foi, de la tradition, de la religion. Et comment les Philosophes veulent-ils être crus, lorsqu'ils disent qu'ils cherchent la vérité.

Il est positivement faux, que le premier qui se fit des habits, [106] fit des choses peu nécessaire, faux & contre la décence, la pudeur & la foi, que parce que le premier homme s'en étoit pas étoit passé jusqu'à alors, il pût s'en passer désormais. Rien n'est mieux marqué dans l'histoire la plus incontestable du genre-humains. 1°. Qu'Adam & Eve, innocens & nuds, ne rougissoient point de leur nudité, & n'avoient nul besoin d'habits contre le froid le chaud, le vent les bêtes, &c. 2°. Que le péché étant arrivé, Adam & Eve rougirent l'un de l'autre, & chacun de lui même. 3°. Que Dieu même eut la bonté de leur faire des habits de peau & de leur apprendre à en faire. De sorte que je suis surpris que les savans Erudits ne remarquent pas que de tous les arts le premier & le plus ancien est celui-là; & que les tailleurs ne se vantent pas d'être les premiers artistes de l'univers.

Une chose remaquable, c'est que Moïse n'articule d'autre raison de se faire des habits, que la pudeur. M. R. me permettra de lui reprocher qu'il s'honore peu devant les honnêtes gens, lorsqu'il veut s'honorer devant les prétendus Philosophes par des raisons physiques, qu'encore il ne trouve pas puisqu'il dit qu'il n'y en a pas, & qu'il *ne voit pas pourquoi*, &c. M. R. est-il physicien? je le demande.

M. R. manie l'homme, son semblable, le semblable de Dieu, l'égal presque de J. C. avec trop peu de respect & de pudeur. Mais c'est à moi de remarquer la différence de la philosophie sacrée & de la philosophie profane. Celle-ci, toute physique, toute matérialiste, toute fautive dans les hypothèses même, toute contraire aux bonnes mœurs, ne va qu'à décrier ses auteurs, dont réellement le monde fait peu de cas, & ne [107] fait qu'en rire s'il n'en est pas indigné. Au lieu que la philosophie sacrée, toute vraie & toute historique, est la décence même, & la règle constante de nos mœurs. Car M. R. qui ne voit pas pourquoi le premier homme s'habilla, voit pourtant tous les jours tous les hommes & lui-même s'habiller par pudeur & par besoin.

Que va-t-il s'embarrasser d'un premier homme fictif, dont il n'a aucunes nouvelles à nous donner, & qu'il convient même qui n'a jamais existé? Gens comme lui, qui n'en savent pas plus que les autres, doivent se contenter de voir les hommes tels qu'ils sont, & tels qu'ils ont évidemment toujours été dans les positions extrêmes où il les met sans nécessité.

Sur les arts, l'Auteur croit qu'il a fallu bien des siècles, pour trouver le simple art de faire du feu. Il nous croit sans doute comme les *Pongos*, espèce de singes, qui se chaussent volontiers au premier feu qu'ils rencontrent; mais ne s'avisent jamais d'en allumer, manque de le savoir. Mais les langues & le simple art de la parole poussent à bout la philosophie généalogique de M. R. On ne voit chez lui pas le moindre vestige, le moindre indice, qu'il ait jamais lu ou entendu parler de la Genèse, qui est justement la vraie philosophie généalogique de Moïse, où sans se piquer de philosophie & de recherche, ce saint Législateur n'a eu la peine que de dire le vrai historique des choses, sous la dictée du St. Esprit, & la lueur pure de la tradition.

Réellement les Philosophes & les savans Erudits sont à plaindre avec leurs systèmes, de vouloir éternellement deviner les [108] origines de toutes choses, tandis que Moïse nous les donne tout au vrai dans sa Genèse ou dans son Pentateuque, & cela sans mystère, sans ambiguïté; & dans son historique le plus simple & le plus naïf. C'est de ce ton que Caïn est dit avoir bâti *Enochia*, la première ville de l'univers; Jubal, avoir inventé la musique à cordes & à

vent, Tubalcaïn, avoir inventé la métallurgie à la fonte & au marteau; Enos, avoir mis le premier en regle le culte du Seigneur; Noé, avoir bâti l'arche ou le premier vaisseau, avoir planté la vigne; ses enfans, avoir bâti Babylone & sa tour, &c.

Or, je ne me crois pas un plus grand, mais bien un plus, vrai philosophe que M. R. en fâchant tout cela, tel que Moïse me l'apprend. Pour ce qui est des langues, dont M. R. est si en peine de découvrir l'invention, ignore-t-il qu'Adam parloit à Dieu dans le jardin des délices, qu'il nomma de leur nom tous les animaux; que dès qu'il vit Eve, il devint disert, éloquent, prophète & comme poète en sa faveur, avec toute la décence possible, & d'un ton digne de Dieu même, qui étoit présent & la lui présentoit? Je suis, M. votre très-humble, &c.

[109]

## LETTRE VIII

Monsieur, j'ai ri, je vous l'avoue, lorsqu'après tout cela je vous ai vu nous dire: «Je dirois bien comme beaucoup d'autres, que les langues sont nées dans le commerce des peres, des meres & des enfans.» En voilà, je crois la clef: M. R. ne veut rien dire comme les autres. Il y trouve, dit-il, des objections insolubles, & des fautes de raisonnement. Le grand défaut qu'il y trouve, est que cela nous dit bien comment les sociétés une fois faites, s'entretiennent; mais non comment elles se sont faites originairement.

Mais voilà justement un raisonnement, où je trouve moi-même un grand défaut de philosophie. Toute la saine philosophie réclame ici contre l'esprit très-particulier de l'Auteur, qui ignore tout net que la conservation des choses est une répétition continuée de leur premiere création. Et réellement *le commerce des peres, meres & enfans*, ayant, selon la nature & les intentions révélées de Dieu, formé la premiere & toutes les premieres sociétés; je défie de trouver d'autre raison que ce commerce, de la conservation de toutes les sociétés naturelles, qui ont subsisté ou subsistent encore sur la terre, chez les Sauvages comme chez les peuples policés.

M. R. manie les hommes *originaires*, naturels & primitifs comme des *troupeaux* d'animaux sauvages, qui ont besoin de quelqu'un qui les maintienne dans cette espece de société. Encore ce beau mot de *troupeaux*, dont mon style pourroit rougir, [110] est-il de M. R. & dans son style naturel. Adam a beau dire & prédire à la vue d'Eve, que l'homme quittera pere & mere pour s'attacher à sa femme, *adhoerebit*, & ce qu'Adam a prédit, a beau se vérifier à chaque instant depuis six mille ans.

«Au, lieu, dit M. R. que dans cet état primitif n'ayant ni maisons ni cabanes, ni propriété d'aucune espece, chacun se logeoit au-hasard, & souvent pour une seule nuit. Les mâles & les femelles s'unissoient fortuitement selon la rencontre, l'occasion & le desir, sans que la parole

fût un interprête fort nécessaire des choses qu'ils avoient à se dire. Ils se quittoient avec la même facilité.» Quelle brutalité!

Car voilà comme on traite ce que St. Paul, je le répète, traite de grand sacrement, & de mystere même dès la fondation de l'église de J. C. C'est ébranler les fondemens de l'église que d'ébranler, comme fait M. R. ceux de la société humaine, surnaturellement élevée à Dieu par J. C. dès le premier instant d'Eve & d'Adam.

Il y a ici une observation fine ou délicate à faire, sur la sorte de profondeur superficielle dont M. R. ne laisse pas de traiter son sujet. On ne voit pas d'abord pourquoi à l'occasion des langues, cet Auteur s'embrouille dans des dissertations qui touchent fortement au fond de la question de la société. Il est fâcheux pour M. R. d'ignorer le fond de la religion qui influe de très-près dans tout cela.

Comme dans le vrai le plus théologique, c'est le Verbe de Dieu qui a fait le monde & la société, & pour qui spécialement le monde & la société humaine ont été faits, la parole qui est le principal lien de la société, & qui est en nous l'image [111] spécifique du Verbe, ne peut manquer de venir ici à la traverse de toutes les dissertations profondes de M. R., qui du reste ne s'y pique pas d'une grande profondeur théologique ni morale même, rapportant tout absolument à la pure physique & à la nature; nature d'autant plus capable de lui faire tout prendre à gauche, quelle est la pure nature corrompue, & que par un travers étonnant il la prend constamment pour la première nature innocente, saine & digne de l'homme & de Dieu.

M. R. n'est pas théologien: il in convient assez, ses pareils s'en vantent même. Ces Messieurs croient que tout est dit, lorsqu'ils ont dit: *Je suis Philosophe & ne suis pas Théologien*. Et tant pis s'ils ne le sont pas. La philosophie est, selon Cicéron même, la science des choses divines & humaines, & est par conséquent une théologie en première instance.

Eternellement la philosophie profane est en divorce avec la philosophie sacrée, qui est la théologie. Eternellement celle-ci réclame contre celle-là, & la foi même contre la raison. Tout est sacré en quelque sorte comme ouvrage de Dieu & il n'y a de profane que ce que nous profanons. On a beau faire, la foi tient à tout, & tout ce qui n'est pas pour elle est contr'elle à coup sûr: je ne connois que la géométrie qui soit de pure raison, de pure idée claire & démonstrative.

Pour le moins tout a été fait pour J. C. comme médiateur, & comme homme-Dieu; & tout lui est relatif & subordonné. Pour le moins tous nos systèmes les plus physiques doivent avoir une relation & une subordination intime au théologique, & la raison à la foi qui est la raison de Dieu. Par [112] exemple, dans tout son raisonnement, M. R. ne fait pas moindre attention à cette vraie lumière qui illumine en propre termes tout homme venant en ce monde. *Erat lux vera quoe illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum*. M. R. paroît totalement ignorer la religion chrétienne.

Je suis &c.

## LETTRE IX

Monsieur, rien ne prouve mieux que vous heurtez la religion, faute de la connoître, & je veux le supposer, sans mauvais dessein, que de vous voir prendre positivement l'état de votre Sauvage solitaire & animal pour l'état d'innocence primitive, pour l'état même d'une félicité & comme d'un paradis terrestre; & au contraire la vie civile, régulière & économique, politique même pour le propre état de dégradation & de corruption de notre nature.

Tout ce dont je vous blâme, c'est d'écrire si souvent amplement, si affirmativement & avec tant de fracas & de tracas sur des matieres qui ne sont en rien de votre compétence & de votre ressort. Sentez donc, Monsieur, que ce aigrit les coeurs & ameute les esprits, & nous fait tomber des mains les vraies sciences, les arts utiles, & peut vous nuit à vous-même beaucoup à la fin. Un homme d'une imagination forte, qui n'a qu'un but & qui y va toujours, est un homme à craindre, & ressemble bien à ce qu'on appelle un enthousiaste, un illuminé. Et vous ayez vu que sur la seule musique [113] Italienne ou Française, vous avez, il y a deux ans, pensé faire une sorte de révolution dans les arts, si ce n'est dans les mœurs.

Pour le coup, ce seroit bien dans nos mœurs que vous mettriez de l'indécence & du vice même, si on vouloit croire que l'homme dans son état même d'innocence, dès qu'il a assouvi au hasard son appétit brutal avec la première femme qu'il rencontre sous un chêne ou au bord d'un ruisseau, laisse là la mere & l'enfant, & n'y pense plus. Vous êtes, il est vrai, force de convenir que la mere soigne l'enfant, & l'allait pendant un tans, mais sans aucun sentiment de la nature, selon vous, & plus *pour son propre besoin*, ce sont vos termes, & pour se délivrer d'un lait qui l'incommode que pour le besoin de l'enfant, & pour lui prolonger une vie qu'elle lui a donnée pour son propre plaisir. Quelle inhumanité! Quelle non humanité!

Je ne crois pas qu'un système si dénué de sentimens, ait été imaginé ou adopté avant M. R. Il va de suite dans ce contre-torrent de la nature. Dès que l'enfant peut se pourvoir, la mere le laisse, il laisse la mere, & va brouter en solitude de son espece avec les autres animaux. Pour le moins notre siecle, qui fait cas des sentimens, ne goûtera point un système de gueuserie & de bêtise, dans lequel ni PÈRE, ni mere, ni enfans n'ont de droit ni de fait aucun sentiment naturel l'un pour l'autre.

Voici la fin du système: il s'agit d'inventer les langues, & M. R. n'en peut venir à bout. Ni PÈRE, ni mere, ni enfans ne savent parler. Le PÈRE & la mere n'en ont nul besoin pour [114] se dire qu'ils sont bêtes & animaux grossiers. Il n'y a que l'enfant qui par malheur pour lui ait des besoins. C'est donc à lui de les expliquer à sa mere, qui du reste n'est pas obligée de les deviner.

«L'enfant, *dit l'Auteur*, a plus de choses à dire à la mere que la mere à l'enfant. C'est donc lui qui doit faire les plus grands frais de l'invention des langues, & la langue qu'il emploie doit être en grande partie son propre ouvrage.» Cela est nouveau.

Voilà bien manifestement l'écueil du système de M. R. Il a voulu tout réduire à la physique atomique & corpusculaire, en un mot matérialiste, & il n'a trouvé dans cette nature non sentante, non sentimentée aucune ressource pour expliquer les sentimens les plus naturels & les plus ordinaires, les plus faciles, les plus vifs même de l'humanité. Rien ne démontre même mieux que nous avons une ame, un coeur, un esprit, que l'embarras de M. R. qui du reste se fait bien tort, j'en suis fâché, en s'établissant dans le monde & dans un monde plein de sentimens & d'honneur, pour un homme qui ne sent rien, &c.

Jusqu'ici, au reste, PÈRE, mere, nourrices, précepteurs, maîtres ont appris aux enfans à parler, & le propre tourment des enfans a été d'apprendre les langues qu'on leur montre à grand'peine, à grands frais. Point, M. R. veut que ce soient les enfans qui inventent les langues, & les montrent à PÈRE, mere, nourrices & précepteurs. La tour Babel qui confondit & embrouilla beaucoup ses constructeurs, auroit pourtant été ici le dénouement & la résolution facile du problème qui embrouille & confond M. R.

[115] Il est vrai que ce fut un miracle ou Dieu inventa & apprit aux hommes vingt & trente langues tout d'un coup. M. R. a lu peut-être Horace, sur-tout à l'endroit où cet affranchi loue M. son pereavec assez de décence. M. R. ne veut point de *Deus in machinâ* qui dénoue une intrigue, digne pourtant de lui, *dignus vindice nodus*; & il veut qu'un enfant qui vient de naître invente une langue pour expliquer ses besoins, qui sont grands, il est vrai. Mais l'enfant pleure & la mere l'entend assez. Car il ne faut qu'un mot pour tirer M. R. de son embarras, ne voulût-il pas même que Dieu y fit un miracle.

Mais je ne puis pas m'empêcher de dire, que M. R. calomnie la nature même, & Dieu à plus forte raison, lorsqu'il dit en termes clairs: «qu'on voit du moins au peu de soin qu'a pris la nature de rapprocher les hommes par des besoins mutuels, & de leur faciliter l'usage de la parole, combien elle a peu préparé la sociabilité, & combien elle a peu mis du sien dans tout ce qu'ils ont fait pour en établir les liens naturels.» Quoi! Dieu qui met Adam dans un paradis de délices, qui le constitue maître des animaux & des fruits, qui dit que l'homme solitaire n'est pas bien, qui lui crée exprès une compagne, qui la tire de sa chair & de ses os, qui fonde la constitution de l'Eglise même sur *leur sociabilité!* Quoi! Adam qui reconnoît par sentiment, par pressentiment & en prophète sa destination naturelle & surnaturelle, qui dit *relinquet*, qui se sert du mot *adhaerebit*, &c. Quoi! Dieu & l'homme *ont pris peu de soin*, &c.

M. R. va jusqu'à dire que dans cet état de nature «un homme n'a pas plus besoin d'un homme, qu'un linge ou un loup [116] de son semblable.» Comme on profane l'image de Dieu! Et l'*adjutor similis ejus & le faciamus adjutorium simile sibi* de l'Ecriture sainte! Encore un singe & un loup ont-ils besoin de leurs semblables, ne fût-ce que pour se propager selon l'nature & de l'ordre exprès du Créateur, qui a dit expressément aux bêtes mêmes en les bénissant: *Crescite & multiplicamini & replete*

, &c. Je suis, &c.

## LETTRE X

Voici comment M. R. explique l'état d'innocence, où j'ai dit qu'il constituait les hommes naturels il les caractérise «ne pouvant être bons ni méchants, n'ayant ni vertus ni vices, n'ayant nulles relations morales, ni devoirs connus.» C'est une innocence négative: celle d'Adam étoit positive & méritoire. Il pouvoit être bon, ou méchant, il avoit des vertus il pouvoit contracter des vices, comme en effet il en contracta. Il avoit des relations morales, théologiques même avec Dieu, Eve & ses descendans il avoit des devoirs d'aimer Dieu sans doute & de l'adorer, & sur-tout de lui obéir en ne mangeant pas du fruit défendu, dont le précepte est clairement intimé d'abord à Adam tout seul, & ensuite à lui & à Eve.

L'éloquence humaine & de bel-esprit, à force de vouloir tout caractériser ne caractérise rien, parce qu'elle ne le fait que par une abondance d'expressions & de paroles recherchées, & le plus souvent antithétiques, qui se détruisent, elles-mêmes, [117] se contrarient, s'énervent, & qui pour trop dire ne disent rien. Et puis les trois quarts qui se mêlent d'éloquence ou de style n'y entendent souvent rien, & tous ne sont ni des Virgiles, ni des Cicérons. Et Cicéron & Virgile n'ont après tout qu'une éloquence ou un style de recherche, d'ambition, & d'ostentation qui n'est que d'artifice, & ne va qu'à faire paroître vrai ce qui est faux, ou faux ce qui est vrai. L'écriture sainte n'a besoin que du vrai qu'elle dit, pour le faire goûter, pour le faire entendre du moins.

On croiroit que M. R. a beaucoup Hobbes en vue, pour le réfuter dans ce que son système a d'impie: on ne voit pourtant pas que l'impiété de Hobbes le révolte beaucoup; s'il la réfute, c'est en la couvrant, en l'effaçant. Hobbes n'est impie, qu'en ce qu'il suppose l'homme capable d'impiété. L'homme n'ayant de soi ni vertus ni vices, ni relations morales, ni devoirs connus, ne sauroit être impie, quoi qu'il fasse, non plus que la bête brute & animale.

L'homme de Hobbes est bête jusqu'à l'impiété: celui de M. R. est impie jusqu'à la bêtise. Il n'est pas impie, mais il n'est pas pieux: il n'est rien de moral. Ce n'est que de la matière peu-à-peu organisée, & enfin devenue animée & capable à la longue de se développer en esprit, pour s'exhaler tôt ou tard à rien, à force de s'affiner. Voilà la physique encore mal déduite & très-équivoquement énoncée.

La première vertu que M. R. donne à son suppôt d'humanité, devenu sociable, ou en voie ou en vue, de le devenir, c'est la pitié, vertu animale & de pur tempérament, selon l'Auteur, qui charmé de cette belle découverte, va réformer [118] jusqu'à l'Évangille, sur le double commandement de l'amour de Dieu & du prochain: commandement le plus exprès, le plus

clairement intimé, le plus souvent répété par Moïse, par Jésus-Christ, par les Apôtres & par tous les Législateur les plus idolâtres, par la nature même la plus corrompue. *Hoc maximum mandatum, diliges Deum tuum: secundum verò simile huic, diliges proximum tuum, &c.*

D'abord M. R. ne dit pas un mot du premier, qui regarde Dieu; il ne devoit même en rien dire, ne pouvant dans son système fonder l'amour de Dieu sur la pitié: Dieu ne peut qu'avoir pitié de nous, & jamais nous faire pitié, si ce n'est comme homme sur la croix. Ainsi donc, & en vertu de sa pitié pour nous, M. R. lui auroit commandé de nous aimer. Il n'établit donc cette filiation de pitié & d'amour ou de charité, que d'homme à homme, d'animal à animal, ou même d'animal à homme & d'homme à animal. La pitié même de M. R. ne va pas jusqu'à l'amour & à la charité envers le prochain.

Quoi qu'il en soit, M. R. dit que c'est la pitié «qui au lieu de cette maxime sublime de justice raisonnée, fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse, inspire à tous les hommes cette autre maxime de bonté naturelle, bien moins parfaite, mais plus utile peut-être que la précédente, fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible.»

Je ne puis m'en taire, M. R. voilà des excès terribles. Vous osez substituer vos maximes à celles de Dieu même & de la raison, & de la nature, autant que de la foi. Vous traitez de maxime [119] sublime la plus simple maxime & la première du christianisme, & paganisme même, & de la première humanité, vous la traitez de *maxime de justice raisonnée*. On voit bien que vous n'écarterez les Jurisconsultes & les Moralistes, que manque de les connoître & de connoître les plus simples maximes du droit des gens, des nations, des hommes en général. Vous sauriez, si vous les connoissiez, que la Jurisprudence & la Morale, comme la Théologie distinguent les devoirs de justice, des devoirs de charité, & que vous péchez ici contre les premiers principes, encore traitez-vous cela de *justice raisonnée* & de maximes *sublimes*.

Or, en traitant les deux premiers commandemens de Dieu de *sublimes*, quoiqu'ils ne le soient que pour la nature corrompue, vous insinuez fortement qu'ils sont impraticables, & du reste inutiles, puisque la maxime que vous osez lui opposer, vous la traitez de moins parfaite, *mais plus utile peut-être que la précédente*. Vous tendez des pièges à la charité, en la mettant à un si haut prix. Je suis, Monsieur, votre, &c.

## LETTRE XI

Mais voyons M. votre maxime en elle-même: j'ai peur que vous ne prêchiez les mauvaises moeurs. Vous mettez d'abord en première loi, le bien propre que chacun, non pas se doit faire, mais se veut à lui-même se veut à lui-même, fût)ce aux dépens d'autrui. *Fais ton bien*, dites-vous, c'est le *rem rem* d'Horace, *si* [120] *possis rectè, si non, quocumque modo rem*. Fais ton bien avant

tout, tout ce qui le paroît, fût-il le mai d'autrui: seulement ne lui fais pas de mal plus que ton bien ne le demande, fais-lui du mal le moins que tu pourras; c'est-à-dire, à proportion de la pitié seule que tu pourras avoir de lui.

Car la pitié est la seule regle de charité, de justice même que M. R. donne ici à l'humanité naissante & primitive, & cette pitié n'est selon lui que machinale & pire qu'animale, purement brute, physique & sensitive. Qu'on juge si elle peut avoir lieu dans les momens, ou l'intérêt propre nous fait avec âpreté courir à notre propre bien, sans autre discernement de l'intérêt d'autrui.

On dit communément que quelqu'un qui est bien à son aise, n'a gueres pitié des malheureux, n'y pense gueres, ne conçoit pas même qu'on puisse être malheureux. Beaucoup moins est-on sensible à cette pitié, lorsqu'on est dans la poursuite actuelle du bien qu'on pense uniquement à se faire à soi-même? Vous le permettez, Seigneur, que ces prétendue philosophes, qui touchent à vos œuvres en esprit de critique & de déisme tout pur tombent dans des passions d'ignominie, dans des miseres de raisonnemens à faire eux-mêmes pitié aux plus vulgaires esprits.

Pitié d'esprit pour la plupart des spectateurs, mais pitié de coeur, de charité, d'amitié, de religion pour quelqu'un comme moi, qui voudrois bien rendre salutaire à M. R. la petite ignominie à quoi Dieu le livre ici, non en vérité pour le perdre mais si je le puis & si Dieu m'y aide efficacement, pour le convertir, le guérir & le sauver.

[121] Allons, M. R. mon cher M. R. un peu de philosophie chrétienne, un peu de courage encore. Vous ne finissez pas, je n'ai donc pas tout dit. Je ne veux que vos paroles pour vous en faire rougir salutairement, pour vous en faire demander pardon à Dieu, au Roi & aux François, à *jamais déshonorés* par vous, s'il étoit dit qu'en France on vient de Geneve pour prêcher tout cela impunément.

Votre Sauvage, dites-vous, est tel que «*toute femme est bonne pour lui*, que chacun y'attend l'impulsion de la nature, s'y livre sans choix, &c.» Ceux qui en ont voulu à M. R. & qui vouloient l'empêcher d'imprimer, se seroient moins bien vengés de lui, qu'en le laissant les venger lui-même. Je crois que c'est un service qu'ils ont rendu à la religion, à l'état, aux arts, aux sciences, à la société, à l'humanité, en lui laissant prêter sa plume à tous les esprits mécréans & dyscoles de l'univers.

Il se réfute, il les réfute lui-même en exposant au grand jour ce tas d'horreurs, d'inepties, de miseres qui se couvroient de fleurs & de mille beaux semblans sous les mains de nos beaux esprits, les Bayles, les ceci & les cela. M. R. est peut-être le seul qui ait pû dire tout cela sans rougir jusqu'ici.

J'exhorte les bons amis de M. R. s'il en a, d'en rougir salutairement pour lui & pour eux: s'ils sont François & *chrétiens originaires*, je crois qu'ils n'ont pas besoin d'y être exhortés. Le François n'est pas méchant dans le fond. Il ne l'est que jusqu'au petit mot, fin, ingénieux, badin. Il n'a point cette âpreté, cette suite de malice, cette constance de ne rougir de rien. Un mot, une épigramme, un vaudeville, il n'en [122] fait pas davantage contre la religion, le gouvernement ou les moeurs.

«Le devoir d'une éternelle fidélité, *dit-il*, ne sert qu'à faire des adulteres, & les loix mêmes de la continence & de l'honneur étendent nécessairement la débauche, & multiplient les avortemens.» Voilà constamment comme il argumente contre le bien par le mal qui arrive de

son inobservation. La force de son raisonnement consiste en ce qu'il n'y auroit point de mal s'il n'y avoit point de bien; & c'est le bien qui a tort, selon lui, de tout le mal qui arrive dans ce monde. C'est-à-dire, que si tout étoit mal il n'y auroit point de mal, & le mal au contraire seroit alors la cause du bien.

Il y a à cela une sorte de vrai sophistique & ridicule, que je me contente de traiter de puérilité & de foiblesse d'esprit prétendu fort. C'est comme si on rendoit la regle responsable de l'obliquité ou de la tortuosité d'une ligne droite, le compas responsable de l'inégalité des rayons d'un cercle mal fait, la justice des injustices qui arrivent, les gens d'esprit responsables des sots, la vertu du vice, le paradis de l'enfer, & Dieu même de tout le mal de cet univers. Ce n'est que trop la façon sophistique de nos philosophes esprits-forts, déistes & raisonneurs. Ils s'en prennent réellement à Dieu, qui a tout prévu & tout créé, de leurs propres vices & de leurs malheurs. Et réellement s'il n'y avoit point de Dieu, ou que Dieu fût un Dieu méchant & vicieux, il n'y auroit ni vice ni méchanceté, n'y ayant personne pour l'en convaincre ou l'en punir.

Constamment tous les raisonnemens qui se sont en tout tans [123] contre Dieu & sa providence, sont des sophismes pareils, tout aussi faciles à convaincre de foiblesse & de puérilité. Leurs Auteurs s'appellent pourtant sans façon eux-mêmes des philosophes, des beaux esprits, des esprits-forts.

M. R. confond la voie de fait avec la voie de droit. Parce que nous sommes en société, tous nos vices, quoique contraires à la société & proscrits par elle, sont, selon lui, les vices de la société, dont la société est cause, & qui n'arriveroient pas, prétend-il, si nous n'étions pas en société. Je suis, M. R. malgré cela, votre, &c.

## LETTRE XII

Monsieur, vous prouveriez tout aussi-bien qu'une chambre est la cause morale & physique des crimes qui s'y commettent, sur-tout lorsqu'on ne les y commet que parce qu'on s'y sent à l'abri des témoins que l'on a voulu éviter en s'y renfermant. Communément on cherche-la solitude, & l'on se dérobe avec soin, aux yeux de la société, lorsqu'on veut se livrer au vol, à l'homicide & aux autres passions de la nature corrompue. Qui doute, selon votre belle façon d'argumenter, que la société n'en soit complice par là même qu'elle ne l'est pas.

C'est ainsi que les arts, les lettres & les sciences pervertissent, selon lui, les savans, les artistes & les littérateurs. Le bien toujours chez lui la cause du mal; ce qui seroit bien, s'il vouloit dire que le bien rend le mal plus excusable. Car du [124] reste, *omnis peccans ignorans*, est une maxime d'éternelle vérité. Non, dit M. R. c'est la science & non l'ignorance qui fait tout le

mal de l'univers. Erasme, je crois, pour badiner fit l'éloge de la folie. M. R. est l'apologiste de la bêtise. Un autre Rousseau plus fameux a dit pourtant que *tout vice est issu d'ânerie*.

Je suis surpris qu'à tout propos M. R. ne cite pas le *nitimur in vetitum*, qui est fort vrai dans son bon sens historique & de fait, mais n'empêche pas & ne doit pas empêcher Dieu & les législateurs, de défendre ceci & cela. C'est Saint Paul & non M. R. qui raisonne juste sur les désordres que la loi, soit de Dieu, soit des hommes ne laisse pas en un sens d'occasionner ou de dévoiler & de faire éclater, sans les causer, en empêchant leur fréquence & leur prescription contre l'ordre & le vrai primitif de tout bien. Sans la loi, sans la société, sans les arts, sans la science, nous ne serions pas moins désordonnés & vicieux; nous le serions même évidemment daantage, nous serions barbares, féroces, sauvages, brutaux purs animaux, pures bêtes brutes.

M. R. en convient assez, mais c'est justement là la fin de son système. Il n'y aurait plus alors de mal, tout étant mal, & la pure bête n'étant plus responsable de sa bêtise, qui n'auroit plus que du physique & rien de moral, d'humain, de théologique & de divin, plus de devoirs, plus de moeurs, plus de relations, plus rien de bon, c'est-à-dire, de mauvais: car voilà le propre système de M. R. bien détaillé & bien énoncé: selon lui, le bien est mal & le mal est bien, *dicentes bonum malum, &c.*

[125]Jusques-là, ce n'est que la première partie du discours de M. R. Il vient à la seconde partie, page 69. Il la commence par ces mots. «Celui qui ayant enclos un terrain, s'avisait de dire, ceci est à moi, & trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, que de guerres, que de meurtres, de misères & d'horreurs, n'eût point épargné au genre-humain, celui qui, arrachant les pieux, ou comblant le fossé eût crié à ses semblables, gardez-vous d'écouter cet imposteur: vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, & que la terre n'eût à personne!»

M. R. veut-il donc éternellement être le seul savant, avec ses systèmes d'imagination? veut-il nous faire oublier toute notre science d'histoire & de fait & d'une histoire sacrée & toute divine, qu'il contrarie avec trop d'indécence, manque, je veux le croire, de la savoir, ce qui l'excuse jusqu'à un certain point. Positivement Dieu dit à Adam & à Eve en société, en les bénissant: *Crescite & multiplicamini, & replete terram, & subjicite eam, & dominamini piscibus maris & volatilibus coeli, & universis animantibus quae moventur super terram. Dixit que Deus, ecce dedi vobis omnem herbam & universa ligna, &c.* Et après le déluge, il répète tout cela à-peu-près dans les mêmes termes à Noé & à ses enfans, en les bénissant: *Crescite & multiplicamini, & replete terram....Et terror vester ac tremor sit....Omnes pisces maris manui tuæ traditi sunt....Quasi olera virentia, tradidi vobis omnia, &c.*

Il est étonnant après ces paroles de Dieu même, que M. R. [126] ose dire que *les fruits sont à tous, & que la terre n'est à personne*. Est-il de donation plus expresse que celle de Dieu à Adam, à Noé & à ses enfans? Il est vrai que M. R. ne dit pas un mot de Dieu dans tout ceci. Il représente toujours la terre & ses fruits, comme étant là de hasard, ou par le simple acte physique d'une nature mécanique & matérielle; & hommes, de même, comme les fruits naturels, & les productions physiques d'une même nature, je ne sais quelle, sans autre droit d'y être que parce qu'ils y sont, n'examinant ni d'où ils viennent, ni où ils vont, ni pourquoi ils passent par-là. Je ne puis me dispenser de dire à M. R. qu'il a bien tort de si fort méconnoître Dieu dans ses plus beaux ouvrages, & de prendre & de soutenir ce ton de législateur despotique & absolu, comme si toute la nature étoit en sa disposition.

Et qu'a-t-on à faire de toutes ses hypotheses fantasques ou fantastiques, tandis que nous ayons l'histoire de tout cela dans nos mains & à tous momens sous nos yeux? Car on ne nourrit que de cela tous nos enfans, & M. R. ne sait pas qu'en France, dans les colleges, dans les couvens, dans les maisons bourgeoises mêmes, nulle éducation régulière ne va sans cela, sans parler des catéchismes, des prônes, des sermons, où tout cela est sans cesse rebattu; à Geneve même, je suis persuadé que tout cela va en règle. Mais M. R. nous apprend qu'un jeunette imprudente, ne lui a laissé apprendre que Plutarque, Tacite ou Grotius, dont encore ne fait-il nul cas.

Pour le moins, dans l'arche, Noé vivoit en société avec ses enfans, sa femme & les leurs, au nombre de huit personnes bien unies de coeur, d'esprit, de moeurs & de religion. On sort [127] de l'arche, les enfans se multiplient, l'ordre de se disperser & de remplir la terre arrive: Noé le leur intime. A Sem il donne l'Orient & l'Asie, à Japhet, l'Europe ou l'Occident, laissant à Cham l'Afrique, par voie de concession, plutôt que de donation, à cause de la malédiction tombée immédiatement sur Chanaan, & indirectement sur son PÈRE, ses freres, &c.

Jusques-là, la société persevere, s'accroît au nombre de cent, de quatre cent mille hommes, & peut-être d'un ou deux millions, sans que ces hommes déjà un peu pervers pensent trop à rompre leur société primitive. Peut-être s'y résolvent-ils, au moins les plus pieux, les plus obéissans à leur PÈRE commun Noé & à Dieu, qui les multiplioit à force, pour les y forcer.

Pour gagner du tans, Nembrod peut-être, & les plus déterminés des Chamites mal partagés & réfractaires à la dispersion, proposent de faire & sont une ville immense, Babylone & une tour, sous le beau prétexte de se rendre célèbres à la postérité. Mais, que sait-on! comme un filet, dans lequel ils veulent envahir tout le genre-humain.

Dieu n'en aura pas le démenti: il confond tous ces projets ambitieux: il confond les langues, & force toutes ces têtes des nations à se séparer; & la société primitive et, au gré de Dieu même, partagée en trois & peut-être en cent & en mille sociétés nationales, que Dieu veut mener à son but.

Mais Nembrod non plus & ses pareils fils de Chus & petits-fils de Cham, n'en veulent point démordre, & tandis que Cham va, pour obéir à Dieu, se perdre en Afrique, Nembrod, grand chasseur & guerrier, s'empare de Babylone, & en frustre Sem ou son descendant Assur, qui va de son côté [128] bâtir & fonder Ninive. C'est Nembrod, c'est Assur, qui en disant, *ceci est à moi*, fondent les deux premiers Empires, selon les Auteurs profanes mêmes, Troque Pompée, Justin, &c. mais non la première ou les premières sociétés.

De sorte que c'est la société, l'association unanime des hommes, qui a fait Babylone, & toutes les villes primitives, & non Babylone ni aucune autre qui ont fait la société quoi qu'en dise M. R. dont je suis le très-humble, &c.

## LETTRE XIII

Monsieur, je cherche en vous réfutant à vous excuser de toute façon, de mon mieux au moins; & s'il le faut, j'aime mieux rejeter sur un défaut d'esprit ce que d'autres rejetteroient sur l'excès de votre coeur. La servante de la Fontaine disoit bien de son maître mourant, qu'il étoit plus bête que méchant. Au talent près du gracieux, naïf de la Fontaine, je crois que dans votre naïveté un peu farouche, vous lui ressemblez beaucoup. Si vous étiez méchant vous seriez plus fin & plus adroit à nous répéter, à nous dire au moins que «le premier sentiment qui porta Adam à multiplier son espece fut un sentiment aveugle, dépourvu de tout sentiment du cœur, ne produisant qu'un acte purement animal. Vous ajoutez que le besoin satisfait, les deux sexes ne se reconnoissoient plus, & l'enfant même n'étoit plus rien à sa mere, si-tôt qu'il pouvoit se passer d'elle.» Quelle horreur! quelle horreur!

[129] Vous faites donc d'Adam ou de tel autre homme pareil un homme *sans sentiment*, ou, ce qui va au même, d'un *sentiment aveugle & purement animal*. Et quand je dis Adam, les deux sexes peuvent vous tenir compte des beaux sentimens ou non sentimens que vous leur prêtez ou ne leur prêtez pas. Vous ne vous laissez pas d'insulter cette pauvre humanité, image de Dieu pourtant.

J'observe que ce que vous traitez d'*acte purement animal*, l'écriture le qualifie d'acte spirituel de connoissance enfin. *Adam verò cognovit uxorem suam Evam*. L'écriture sainte toujours décente & respectueuse pour nous-mêmes, nous caractérise toujours à *nobiliori parte*, comme disent les Philosophes, qui n'en sont pas plus méprisables, parce que vous les méprisez.

On croiroit, Monsieur, qu'à force de nous faire rougir des avilissement où vous nous ravalez, vous voudriez nous faire perdre l'habitude naturelle de rougir de tout cela; vous vous trompez, & c'est à moi spécialement de vous détromper. Car n'aimant ni à réfuter ni à critiquer, vous êtes peut-être le premier & le seul, avec qui je ne rougisse pas d'une critique & d'une

réfutation, à visage découvert.

De tous ceux qui se mêlent de philosophie, de géométrie, de physique même dans ce siècle, où les grands philosophes, physiciens & géomètres ne manquent pas, je me suis regardé, vous l'avoue, comme le plus directement attaqué par vos hommes brutes, bêtes & animaux physiques. J'aime l'esprit, je ne dissimule pas: si j'étois capable d'hérésie, je serois bien plutôt Mallebranche que Spinoza, Vous tournez tant que vous [130] pouvez-la spiritualité en matérialisme, je tournerois au contraire le matérialisme en spiritualité.

Je conçois assez, je crois du moins très-bien la création, telle qu'elle est & que Moïse nous la donne: mais je dois vous dire, que j'ai peut-être moins de peine à concevoir la création des esprits que celle des corps. Le Créateur n'est-il pas tout esprit? Or il n'est corps en rien. Pour créer l'homme ou le produire, il en a pris la matière déjà toute créée dans le limon de la terre; mais l'esprit il ne l'a pris que dans lui-même, dans son souffle; & pour le moins corps n'ayant été qu'une formation, formavit, l'esprit a été d'une toute nouvelle & pure création, une inspiration, & *inspiravit*. C'est ma façon, je ne perds pas un mot de l'Écriture sainte, pas une syllabe, pas une circonstance. Elle n'en dit point trop, mais elle en dit assez, elle a prévu mes besoins présents d'esprit avec vous.

Enfin nous sommes corps dont je rougis, & *esprit* dont me voilà tout fier, & fier, je le répète, vis-à-vis de vous, & de vos hommes bêtes & presque tous matière. Or l'esprit, vous me l'avouerez tout au moins, est la plus noble partie de moi-même & de nous-mêmes; car vous en avez, & même beaucoup, quoique vous n'en fassiez pas semblant, si ce n'est peut-être en ce que vous voudriez en avoir tout seul ou au moins plus que nous tous, savans & artistes, professeurs & académiciens.

Je veux vous dire sur tout ce que vous savez, je crois, que comme votre philosophie ramène tout au pur physique, matériel & tout au plus animal; ma physique au contraire ramène [131] tout au moral, spirituel théologique même. Oui, Descartes, Newton sur-tout, sont tous corpusculaires & matérialistes dans la physique, ce que je ne condamne pas, leur physique étant celle de tous les temps, & l'Église même ne la blâmant point par-là.

Or vous savez que cette physique que même je l'ai dès mon premier ouvrage du *Traité de la pesanteur en 1724*, affranchie à moitié du règne de la matière, & que j'ai associé le moralisme & la liberté même que vous aimez tant, au mécanisme, & la légèreté comme spirituelle à la pesanteur brute des corps; jusqu'à démontrer, depuis peu, que cette légèreté étoit la vraie & l'unique cause physique de cette pesanteur. En un mot j'ai introduit avec distinction le moralisme dans le pur physique, & vous vous efforcez d'introduire le pur physique dans le pur moralisme, jusqu'à en étouffer totalement celui-ci. Vous voilà donc mon agresseur, & je ne fais que me défendre contre vous ou de vous.

L'homme tel qu'il est, est le propre règne du moralisme & de la liberté. Laissez-moi ce champ de bataille-là au moins, sauf à moi, je ne le cache pas, d'en faire le champ de bataille du monde même le plus physique le plus mécanique, le plus matériel. Si faut-il un homme pour remonter la machine à laquelle vous ne faites que l'asservir si indécentement. Vos prétentions sont terribles, les miennes sont grandes; non, je ne m'en cache pas.

Le fougueux Langelé, qui de sang altéré,

Maître du monde entier, s'y trouve trop serré.

Je l'ai presque dit, ce fougueux Langely, c'est moi. Mais [132] il n'y a point de fougue à cela. Je n'ai que le coeur, je n'ai que l'ambition d'un homme, en société du reste de tous les hommes. Car Alexandre vouloit être seul maître du monde entier, & moi je ne veux l'être qu'en société de tous les hommes, & de Dieu même, & sur-tout, sans vous exclure vous-même, Monsieur, d'une si belle société.

Au besoin je ne craindrois pas, Monsieur, tous vos Philosophes physiques ou physiciens, qui voudroient me nier que le monde entier, fait pour Dieu, est fait aussi pour l'homme l'homme-Dieu, ajouterois-je tout de suite, fièrement pour lui, modestement pour moi, & pour vous-même qui étant fils & frere de cet homme-Dieu, entrez, si vous le voulez, en part de sa gloire & de ses intérêts.

J'aime à finir cette lettre par un point de vue si grand, si noble & si consolant. Je suis donc, Monsieur, comme vous voyez noblement, votre très-humble, &c.

## LETTRE XIV

Vous avez beau, Monsieur, crier contre la réflexion & la méditation. Il faut que vous soyez long-tans aguerris ou aigris contre le genre-humain, & en vrai misanthrope, contre vous-même par conséquent, ou que vous soyez né bien antipathique avec l'humanité qui est en vous-même, quoiqu'elle y soit pourtant la propre image la plus ressemblante de Dieu & de la Divinité.

[133] Si avant que d'y être, vous aviez pu décider de votre fort dans ce monde, vous auriez voulu naître à Geneve, quoique vous nous ayez averti que vous ne vouliez point y vivre ni y mourir. Ce n'est pas le seul point de contradiction à concilier dans votre système. Mais je gagerois bien, à vous voir de si mauvaise humeur contre l'humanité, que, si vous en aviez été le maître, vous n'auriez pas voulu naître homme, mais, &c. La liberté à laquelle vous aspirez, est bien grande, & bien rétroactive à votre naissance & à votre être même.

Aucun mot vil ou méchant contre ces pauvres hommes, vos peres & meres, freres & citoyens pourtant, ne vous échappe. & vous nous les peignez isolés d'abord parmi les bêtes, & puis vivant peu-à-peu & à la longue en troupeaux, préludans de loin à la société civile & politique, où vous les menez lentement & de loin à loin.

Il faut tout dire, l'origine des langues & l'invention de la parole, est pour vous le rocher de Sysiphe ou la roue d'Ixion, le tonneau même des Danaïdes, que vous ne pouvez jamais combler ou fixer. Vous voilà bien embarrassé. Voici comment je m'en tirerois à votre place. Quand Dieu vit Adam a prés l'avoir fait, Dieu dit équivalement: *Voilà une belle image, un beau tableau, une belle statue, il n'y manque que la parole. Il fit donc Eve, & dès-lors Adam parla.* C'est le fait, *hoc nunc os ex*, &c.

& devant tous les connoisseurs Eve fut l'organe naturel de la parole passive & active, répassive & réactive d'Adam. C'est toujours de nos moeurs humaines, qu'il faut tirer de pareilles conjectures sur les hommes naturels, originaires & primitifs.

[134] C'est bien M. R. qui se tire de cette grande difficulté des langues par un coup de théâtre, par le *Deus in machina*, lui qui vouloit que l'enfant au maillot fût l'inventeur de la parole de toutes les langues de l'univers: car chaque enfant auroit fait sa langue, sans doute, comme chaque terroir produit ses fruits, ses animaux & ses hommes par conséquent, selon Diodore & les Grecs, qui ne nous parlent que d'hommes aborigenes.

Enfin, enfin, *parturient montes*, les inventeurs des langues sont un troupeau ou une troupe d'hommes & de femmes déjà rassemblés en société, qui, habitant sur une langue de terre avancée dans la mer, se sont vus tout d'un coup, par un tremblement de terre ou autre événement pareil, détachés du continent où ils n'ont pu se faire entendre désormais que par des porte-voix, sans doute, ou par des lettres & des courriers, des paquebots. Et voilà les langues inventées à jamais, quoiqu'un peu tard. Mais il vaut mieux tard que jamais, dit-on.

Oui, il a fallu un coup de tonnerre, un ébranlement de la machine du monde pour apprendre à un enfant à dire maman, papa, & aux hommes à épeler *ba, be, bi, bo, bu*. Et voilà, dit M. R. en termes clairs, «comment des Insulaires ont porté parmi nous l'usage de la parole. Il est très-vraisemblable, *ajoute-t-il*, que la société & les langues ont pris naissance dans les Isles, & s'y sont perfectionnées avant que d'être communes dans le continent.» Est-ce de la physique que cela?

Il est heureux que nos Philosophes, émules du Créateur, ne trouvant rien de vrai dans l'écriture sainte, trouvent de telles [135] bagatelles d'histoire, fictive & systématique ou hypostatique, *très-vraisemblables*. C'est bien là qu'on peut dire avec Virgile:

*Qui Bavianum non odit, amet tua carmina Maevi.*

Et voilà à-peu-près, pour que le public ne l'ignore, les grands progrès qu'a faits de nos jours. depuis Descartes la philosophie & le raisonnement humain, la logique & la dialectique, sans parler de la métaphysique & de la physique. Ce n'étoit pas la peine de sacrifier Aristote à Descartes & Descartes à Newton pour aboutir à une telle force d'esprit. Mon unique but ici est de mettre le public en garde contre une petite troupe de pareils Philosophes raisonneurs: Or je ne confonds pas Aristote, Descartes, ni même Newton avec ces especes-là, & plutôt à Dieu les consultât-on un peu plus, surtout Descartes, dont la méthode est admirable, & la physique merveilleuse; au lieu que Newton n'est que la qualité occulte de l'esprit humain.

Après tant de discours perdus, M. R. trouve enfin la source de l'inégalité des conditions dans «celui qui chante ou qui danse le mieux, qui est le plus beau, le plus fort, le plus adroit, le plus éloquent, en un, mot qui est le plus considéré, & ce fut-là le premier pas vers l'inégalité, & vers le vice par conséquent» dit M. R., sans qu'on, puisse s'y méprendre ni penser qu'un autre l'ait dit, sur-tout le bel épiphonème par où il finit. Or il n'avait qu'à dire cela d'abord, & tout étoit dit sans autre dissertation. Mais il vouloit dissenter, & dire, dire, parler & parler sans fin & sans cesse, croyant sans doute que dire & parler c'est raisonner & philosopher.

[136] Qui doute que l'inégalité des conditions ne soit fondée d'abord sur la qualité de pere, de mere, ou d'enfants, ensuite sur celle d'aîné ou de cadet, & puis encore sur la diversité des talents? Dieu même & Samuel sort prophète sont observer aux Juifs que celui qu'il leur donne

pour Roi, surpasse les plus grands du peuple de toute la tête & que c'est d'ailleurs un bon caractère d'homme. Effectivement Saül avoit de quoi faire un bon & un grand Roi. Il le fut même deux ans, tandis qu'il fut soumis aux ordres de Dieu & à la direction du prophète, & qu'il ne porta pas la main à l'encensoir, &c.

Pourquoi donc, si l'inégalité est fondée sur les talens mêmes, inégaux & divers, que Dieu seul donne à ceux qu'il veut rendre inégaux & divers de condition, pourquoi prétendre par une conséquence *identique*, que l'inégalité est vicieuse & le vice même. Il ne peut jamais y avoir que le mauvais usage ou l'abus de ces talens naturels, qui soit vicieux: & de même la société qui est bonne par elle-même, & d'institution naturelle & divine, ne peut jamais être mauvaise que par les abus. Un fruit est bon, mais si on le laisse trop sur l'arbre ou si on l'en détache trop tôt, il n'y a qu'à dire que c'est l'arbre qui le pourrit ou le gâte, & que sa production & sa maturité fut le premier ou le dernier pas vers sa récolte, & vers sa pourriture & sa corruption par conséquent.

Quand on attaque ainsi tout l'univers, Dieu & les hommes, si faudroit-il se piquer de raisonner plus philosophiquement, avec plus de raison & de justesse. Je suis, Monsieur, votre, &c.

[137]

## LETTRE XV

Enfin, à la page 84, vous adoptez ouvertement, Monsieur, la vie sauvage ou des Sauvages, telle que nous la connoissons, & désormais vos hypotheses porteront au moins sur un état de réalité, sur des hommes même morau, nos pareils & nos freres, après tout, & j'aurai moins à vous deviner. C'est de ces Sauvages, que vous dites avec complaisance que «le genre-humain étoit fait pour y rester toujours & que cet état est la vraie jeunesse du monde, & que tous les progrès ultérieurs ont été en apparence autant de pas vers la perfection de l'individu, & en effet, vers la décrépitude de l'espece.»

Mon Dieu, que M. R. eut loin de toutes les saines idées de l'humanité! Le poètes mêmes se plaisent à nous donner les plus brillantes idées, les peintures les plus riantes, les plus nobles sentimens de la jeunesse du monde; c'étoit l'âge d'or, c'étoit un printems perpétuel, c'étoit Saturne & Astrée, c'étoient des bergers, c'étoit la foi, la justice qui habitoient la terre: encore la terre étoit-elle un beau jardin, le jardin des Hespérides, dont tous les fruits étoient des pommes d'or.

Tout cela fait, comme on voit, allusion au jardin des délices, à Adam & à Eve innocens, en un mot, aux vrais premiers hommes, & à la vraie premiere société. Au sortir de l'arche, les hommes en société n'étoient encore que trop bien dans les belles plaines de Sennaar, aussi

étoit-ce encore peut-être [138] le siècle d'or. Mais le siècle de fer lui-même, n'a pas commencé par des Sauvages, qui sont pourtant tout ce que M. R. trouve de plus beau dans la jeunesse du monde, passée sans doute, selon lui, dans les forêts du Canada, de la Sibérie ou du Groënland.

Je plains M. R. d'avoir un si mauvais goût, goût d'amertume, de critique, de satire & de détérioration de toutes choses; constamment, il prend l'envers & le revers de tout; il prend partout le bien pour le mal & le mal pour le bien; le bien l'attriste, le mal le réjouit. *Dicentes bonum malum*, encore une fois; & encore une fois, *qui Bavium non odit*, &c.

Ah, M. R. que je vous plains! où avez-vous donc pris ce son triste & atrabilaire depuis dix ou douze ans que je n'ai eu l'honneur de vous voir? Vous me paroissiez une assez bonne personne dans ce tems-là. Il faut que l'air frivole, gai & badin, mais fin & ingénieux, non méchant du reste, quoiqu'un peu malin de nos François de Casé ou de Parterre, auquel vous n'avez pu monter votre sérieux helvétique, vous ait cabré. Vous avez voulu avoir aussi de l'esprit, & vous en avez sûrement beaucoup; mais vous n'avez pu prendre cette légèreté, cet effort. Là où il ne faut qu'un mot tranchant, vous avez voulu mettre un raisonnement concluant; vous avez fait un livre en réponse d'une épigramme; & pour vous défendre d'un seul, vous nous attaquez tous. Un François est pour vous la France toute entière, & d'une misérable dispute de mots, vous avez fait une querelle de religion, de morale & même de politique.

Sans tant raisonner, il est positivement faux que la vie [139] sauvage des Hurons, ou des Iroquois, soit la jeunesse du monde & le beau de la nature humaine; faux que notre vie civile, policée, politique, scientifique, artiste & religieuse, en soit la décrépitude. Si les Grecs, ou les Romains, les François mêmes, comme Grecs, Romains ou François, ont commencé par une sorte de vie sauvage, barbare & indisciplinée avant Cécrops, Romulus ou Clovis, c'étoit une vie errante, à laquelle leur transmigration d'Asie en Europe, d'après la dispersion de Babel les avoit réduits.

Les Hurons eux-mêmes, Algonquins, Tunguses, Cafres, Sibérites, Kamtschatltois, Samoïedes, Américains, Africains, Asiatiques ou Européens avoient commencé par être des peuples, des hommes sociables en Eve & Adam, & en Noé, Sem, Cham & Japhet avant & après le déluge, hommes trop sociables même, n'étant que trop, selon les propres termes des archives du genre-humain, unus populus & unum labium omnibus, n'ayant que trop une unanimité d'ouvrages, d'arts, de science, de volonté, de dessein, de coeur & d'esprit, de loix même & de religion.

Il en coûte à M. R. pour former une petite société de nation, de province, ou de ville, d'isle même, & d'un simple canton Grison, Suisse ou Genevois. Or, dans le vrai, la société a commencé par être celle de toutes les nations, & du genre humain tout entier, soit à Enochia, avant le déluge, soit à Babylone, après le déluge; & il en a en quelque sorte coûté à Dieu, un miracle au moins, pour rompre cette société trop vaste & trop unanime en autant de sociétés qu'il y avoit de chefs de grandes nations.

[140] Que M. R. lise donc les livres, avant que de faire des livres, & qu'il soit au moins savant & érudit, avant que de raisonner, philosopher & dogmatiser. Il raisonne, il philosophe à vide, lorsqu'il le fait sur des idées d'imagination, sans aucune connoissance de ce qu'on appelle *la positive*, l'histoire, les faits. Le monde ne s'est pas fait tout à l'heure, & le Créateur seul a pu le

deviner, avant que de le voir: encore le voyoit-il en lui-même de toute éternité.

A coup sûr, tous ces prétendus Philosophes qui infestent les sciences & la religion, sont communément gens qui ne savent rien & qui veulent pourtant faire un personnage dans la littérature, & parmi les savans & à leurs dépens, sans avoir jamais eux-mêmes rien appris ni étudié.

Il n'y faut pas même grande science, lecture ni étude, mais un peu de soi, de bonne soi, de docilité, de modestie, de pureté de coeur & d'intention pour lire, ne fût-ce que le dixième chapitre de la Genèse, avec le neuvième qui précède & le onzième qui suit tout au plus, & y voir, les divisions & sous-divisions, branches & rameaux généalogiques de la grande famille de Noé, toutes les têtes des nations d'aujourd'hui, tous les chefs & sous-chefs numérotés, étiquetés, caractérisés.

C'est bien la faute de l'histoire profane, si elle est aussi pleine de faussetés, de fables, d'incertitude & de lacunes qu'elle l'est communément. L'Histoire sainte a mené celle des hommes en général, jusqu'aux Grecs & aux Romains inclusivement; pour le moins, nulle histoire n'a droit de s'égaliser à celle-ci beaucoup moins de s'élever au-dessus, par une frivolité de style puriste ou grammatical.

[14] On parle de chronologie & de généalogie. Qu'on trouve une généalogie chronologique qui égale celle d'Adam jusqu'à Noé, de Noé jusqu'à Abraham, d'Abraham jusqu'à Juda, de Juda jusqu'à Jésus-Christ, & depuis Jésus-Christ même, en vicaire en vicaire, jusqu'à celui qui est le chef actuel de l'Eglise Romaine. De père en fils, de successeur en successeur, nous pouvons compter, nommer, désigner, caractériser les chefs de l'Eglise, de la religion, de la foi dans tous les tems, depuis Adam jusqu'à nous; cela seul en démontre la légitimité, la vérité.

Depuis Luther ou Calvin, c'est-à-dire, depuis deux cents ans, M. R. seroit bien embarrassé à nous donner les dates & les époques des chefs de sa religion protestante, & beaucoup moins de ses hommes sauvages & brutes en société, ou non en société. Je suis M. R., puisque vous me donnez lieu de dire de si bonnes choses, je suis M. de coeur & d'esprit, avec toute sorte d'amitié, d'estime même, votre très-humble, &c.

## LETTRE XVI

Pourquoi en tant vouloir aux mécréans de toutes les sortes, aux critiques, aux satiriques, qui mettent les vrais savans, les vrais chrétiens, les honnêtes gens en occasion, en nécessité d'étaler leur science, leur foi, ou leur bon esprit en de beaux groupes de lumière, où le contraste de mille traits d'ignorance ou d'erreur étrangère, fait un tableau d'honneur & de gloire aux

yeux. du public?

[142] Je remercie M. R. de la meilleure foi du monde, de m'avoir fourni l'occasion de le réfuter. Je ne puis lui en vouloir aucun mal; au contraire, je lui veux un grand bien. Je voudrais le *convertir*, ai-je dit, je n'en suis pas digne. Je prie tous les honnêtes gens, les bons chrétiens, les ecclésiastiques sur-tout, de se joindre à moi, d'y faire mieux que moi, de m'y aider au moins de leurs prieres & de leurs voeux: le sujet en vaut la peine: M. R. a beaucoup d'esprit, puisqu'il a tiré tout ce système-là de son esprit.

Il doit l'avoir inventif & créateur. Qu'il l'applique aux arts, aux sciences profanes, où un tel esprit n'est jamais un esprit perdu. Qu'il laisse la religion, le gouvernement & les moeurs. Il ne les connaît pas, ou, ce qui est pis, il les méconnoît, & est prévenu de mille préjugés contradictoires d'une philosophie plus raisonneuse, que raisonnable, ou raisonnée.

M. R. ne dit pas tout ce qu'il pense des Missionnaires apostoliques, ni des Princes qui s'en servent, pour convertir les Sauvages confiés à leur religion, autant qu'abandonnés à leur autorité & assujettis à leur empire. Voilà la différence de M. R. obligé de s'en taire, & de dissimuler sa vraie façon de penser de tout cela, & de quelqu'un comme moi, qui sans craindre de heurter aucune autorité légitime, ni aucune façon de penser en chrétien, & en honnête homme, ose bien dire & lui dire hautement, que les Princes chrétiens & les Missionnaires ecclésiastiques ou religieux, qui travaillent à ramener les Sauvages dans le sein de l'Eglise, dans le bercail de Saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, ne travaillent pourtant que pour les retirer de leur vie sauvage, telle que M. R. l'approuve, [143] & pour les enchaîner dans les doux liens de la société ou de l'unité d'association des fideles chrétiens, unis en communauté de baptême, de prieres, de sacremens, de moeurs, de créance, en un mot, de raison & de foi, ou de christianisme & d'humanité.

Encore aimai-je mieux convaincre ici M. R. d'une simple ignorance de l'histoire & des faits positifs, que de lui faire un crime d'une erreur volontaire, ou d'un raisonnement de mauvaise foi. Ce nom de Sauvage le trompe; il a toujours dans l'esprit ses Sauvages fantastiques semés un à un dans les forêts, parmi des troupeaux de bêtes, dont ils ne sont pas les pasteurs, & qui sont au contraire les leurs, jusqu'à leur donner de l'instinct, pour manger, boire, dormir, & se former même en société. Une ou deux historiettes de deux ou trois prétendus Sauvages solitaires, trouvés dans les forêts de Saxe, de Bornéo, de je ne sais où, sont ici tout le fond de l'histoire, sur lequel table sans cesse M. R.

Rien n'est moins vérifié, rien n'est plus apocriphe que ces historiettes-là. Du reste, rien ne ressemble moins à ces nations, grandes nations des Sauvages de l'Amérique, fût-ce celles de la Sibérie & du Groënland, que les Sauvages imaginaires de M. R. Pas un nom de Sauvage, Illinois, Missouri, Abenaquis, &c. qui ne forme sa peuplade, sa nation, ses villages, son corps de société, qui n'ait ses capitaines, ses chefs, ses caciques, ses especes de magistrats, ses loix, ses moeurs du moins & ses usages. Tous ont des propriétés, des communautés, des intérêts particuliers & publics, & en conséquence des guerres avec les nations voisines ou éloignées, [144] guerres suivies de traités de paix en regle, avec des conventions & des sermens. Prêtres ou devins, ils ont tous leur forme de religion, leurs sacrifices, leurs prieres.

Il est inutile de dire qu'ils ont le grand lien de la société; la parenté avec la distinction précise & très-sacrée de maris & femmes, peres, meres & enfans, oncles, tantes & cousins,

alliés, amis, sans parler de la célébrité des mariages, des naissances des morts, & puis la grande distinction naturelle les enfans, de la jeunesse & des anciens, dont ceux-ci forment toujours la tête & le conseil de la cabane, du village, de la peuplade & de la nation.

Sur quoi je prie M. R. de me permettre une petite digression, en faveur de l'ancienne amitié tendre & intime, qu'on sait bien qu'il y a toujours eu depuis trente-trois ans, entre le célèbre Président de Montesquieu & moi, qui me sens trop honoré des marques publiques & peu équivoques que ce grand homme a voulu me donner de cette même amiti, jusqu'à son dernier soupir, dont tout le monde parle, & dont tous les honnêtes gens savent bien, qu'en honnête homme, j'ai droit de parler.

Pour ne rien laisser en suspens ou dans l'équivoque à cet égard, je dois dire que cette amitié ne commença qu'un an ou deux après l'apparition des Lettres Persannes, qui n'en furent pas même l'époque ni le motif, au moins de ma part. Comme ce n'est pas précisément de bel-esprit, de philosophie ou de géométrie que je dois me piquer, j'aurois craint plus que je n'aurois recherché cette liaison intime avec l'Auteur d'un pareil ouvrage. Mais ce noble, & je puis dire vertueux [145] Auteur, pensant un peu comme moi dans ce moment, faisoit plus de cas de la probité que du bel-esprit: & voulant positivement effacer l'impression publique de cet ouvrage, dont il reconnoissoit le danger un peu tard, je puis avouer qu'il recherchoit par cet endroit-là même, la liaison que je craignois avec lui.

Une Dame fort noble & fort vertueuse, qui vit encore, fut le noeud de la réunion de nos coeurs, & presque de nos esprits. Le prétexte en fut l'éducation de M. le Baron de S. qui me fut confiée dans ce moment. J'étois en âge & en place de rendre ce service à l'illustre Président, qui me voua dès-lors la plus tendre amitié sans en exiger d'autre retour, je puis le dire, que la religion qu'il me pria d'inspirer à son cher fils, m'avouant que pour lui il sentoit qu'on ne lui avoit pas assez fait connoître le vrai précis de cette religion purement catholique, dans sa première éducation; ce qui étoit peut-être vrai. Mais ma lettre a atteint sa longueur ordinaire. Je suis,

Monsieur &c.

## LETTRE XVII

Monsieur, à l'occasion de la mort du fameux Président de Montesquieu, & de la part qu'il a bien voulu me donner dans ses derniers sentimens, je vous avoue que je n'ai pas laissé de composer l'histoire de cette mort & même de sa vie depuis au moins trente-trois ans. Ceux qui ne savent presque rien [146] de vrai, de tout cela, se pressent d'en parler. Je ne me presse de rien, je les laisse faire. Seulement je les prie de croire que tôt ou tard je pourrai bien leur dire le vrai

de tout ce qu'ils s'empressent de débiter sur des présomptions vagues, bien plus que sur des faits personnels. En attendant je dois prendre acte que M. de Montesquieu n'ayant jamais voulu recevoir aucune sorte de compliment de moi sur ses lettres, & me les ayant constamment comme désavouées, me pria de lui corriger religieusement son ouvrage de la grandeur des Romains, où il sentoît bien que mon caractère & ma religion trouveroient bien des choses à réformer. Il l'imprimoit en Hollande par la médiation de l'Ambassadeur M. le Comte de Vanhoë. Deux fois la semaine il en recevoit les épreuves à corriger.

C'est précisément de ces corrections qu'il me chargea, corrections, dis-je, religieuses, théologiques, morales, philosophiques même plutôt que littéraires, historiques ou grammaticales. Il n'avoit pas besoin de moi pour celles-ci, & il étoit trop poli pour me charger de la simple correction typographique des fautes d'impression; ce que je fis pourtant. Pas une feuille en première épreuve qui ne me passât par les mains pas une, où je ne prisse l'honnête liberté d'être son ami exactement, religieusement vrai.

Un prétendu ami commun, ami de la licence, voulut au milieu de l'ouvrage réprimer ma liberté. L'Auteur me permit, me pria d'aller jusqu'au bout. Et l'ouvrage parut exempt de reproche, tel que je l'avois légitimé ou rendu digne d'un Auteur noble, & en place de grand & grave Magistrat.

L'article seul du *suicide*, se glissa, je ne sais comment, dans [147] une seconde ou troisième édition. L'Auteur tenoit un peu à cet article Anglois-Romain. Les vrais Magistrats, & l'Auteur même, sans que je m'en mêlasse, le firent ôter. J'étois journaliste alors: j'eus le plaisir de pouvoir donner un ou deux grands Extraits d'un ouvrage sain & non suspect, d'un tel ami.

Arriva le troisième ouvrage de l'Auteur, le grand ouvrage de l'Esprit des loix. Pour celui-là, je ne me vanterai pas de l'avoir corrigé, si ce n'est fort après coup. Je ne m'en doutois pas, quoiqu'il m'en eût parlé vaguement depuis long-tems. J'avois peut-être la fausse sécurité de croire qu'il ne le donneroit pas sans mon attache. Il fut long-tems public sans que je voulusse croire qu'il fût de lui. Lorsque je n'en pus plus douter, je lui écrivis pour me plaindre de sa réserve, inouïe avec moi. Je dois être cru. Notre commerce étoit d'une franchise encore plus inouïe entre savans. Je puis montrer les lettres par lesquelles il m'avoue qu'il s'est à dessein caché de moi dans cet ouvrage, craignant que je ne m'y formalise de bien des choses, le croyant peu de ma compétence, & y parlant du reste assez peu de religion & de moeurs, croyoit-il, vouloit-il croire?

Piqué de sa réserve, je lui écrivis qu'il auroit dû au moins me donner cet ouvrage imprimé, comme j'étois en possession de recevoir de lui toutes ses éditions de la grandeur des Romains, lui disant que je voulois lire son livre, mais que je ne le lirois que de sa main & dans celui qu'il m'auroit lui-même donné; à quoi il repliqua qu'il ne me le donneroit pas, & qu'il me prioit très-instamment de ne pas lire son livre, qui n'étoit point, disoit-il toujours, de ma compétence.

Je m'entêtai de le lire & de l'avoir de sa main. Je savois bien [148] que complaisant à l'excès avec tout le monde, il me le donneroit enfin; ce qu'il fit depuis la première jusqu'à la dixième ou douzième édition, & je le lus dans un esprit de critique, je l'avoue, mais de critique amie, & en vue même de rabattre bien des critiques odieuses qu'on ne laissoit pas de m'en faire comme si j'en étois responsable.

A peine m'eut-il donné son livre, qu'il vint de Bourdeaux exprès m'en demander mon sentiment. J'avouerai qu'il me craignoit un peu. Il me connoissoit exact & inflexible sur les bons

principes de la religion & du gouvernement. Il se croyoit sain sur le premier article; & effectivement, à un article près & à quelques manques d'expression, je ne vois pas qu'il attaque le dogme & l'essentiel. Mais sur le gouvernement de l'Etat, & celui sur-tout de l'église, sur la discipline, je le fis convenir qu'il étoit trop & tout Anglican.

Je portai mon humeur critique, je l'avouerai, un peu plus loin. Oui, j'étois vivement piqué qu'il m'eût dit que son livre, comme jurisconsulte, n'étoit pas de ma compétence. Autre chose est d'être jurisconsulte & légispérite dans un livre, autre chose de juger d'un livre qui l'est & de sou Auteur. Est-ce que les Magistrats sont de tous les arts, sciences & métiers, dont ils jugent pourtant fort sainement & définitivement tous les jours?

Ma critique ne fut ni maligne, ni amere, ni de coeur, n'étant pas publique, mais d'amitié pure & purement d'esprit, de lui à moi, d'ami à ami, & dans le vrai bien du livre & de l'Auteur. Je ne m'amusai ni à des traits ni à des mots. J'allai droit au but, au tronc de l'arbre & à la grande division des trois [149] sortes de gouvernemens & de loix, le despotique fondé sur la crainte, le monarchique sur l'honneur, & le républicain sur la vertu. Je lui passai ces trois divisions, quoique la dernière m'ait toujours paru fort mal caractérisée par la vertu.

Mais je ne lui fis point de quartier sur une quatrième division, la plus essentielle, qu'il avoir omise, qu'il n'avoit point connue, & qui est pourtant la première, de toutes, & la règle & la base des trois autres: c'étoit justement le gouvernement des Sauvages, & la liberté ou plutôt la pure loi naturelle sur laquelle il est uniquement fondé. En fait d'intelligence, M. de Montesquieu étoit un aigle; il avoir l'esprit pénétrant & en même tems profond, il voyoit au-dessus des astres & jusques dans les souterrains.

Il ne me donna pas la peine de me répéter, il me devina: car voulant un peu l'intriguer, je ne lui parlois depuis un tems, ni même jamais qu'à demi-mot. De tout tems nous avions un langage unique entre nous. Nous n'avions presque pas besoin de nous écrire & de nous parler pour nous entendre. C'étoit par mon grand respect pour lui, que je n'osois lui parler de rien affirmativement, définitivement; & c'étoit par sa grande amitié pour moi, que sans fadeur, il me laissoit entrevoir les choses obligeantes, qu'il avoir à me dire à tout propos. Je suis, Monsieur, votre, &c.

[150]

## LETTRE XVIII

Je ne me lasse point, Monsieur, de vous parler du grand Président de Montesquieu, à l'occasion des Sauvages, que simplement il n'a pas connus; au lieu que vous les méconnoissez absolument, & que vous les travestissez en bêtes qui ont à peine la figure humaine. M. de

Montesquieu n'a jamais calomnié la nature humaine, & il n'a que trop voulu la combler de biens, dont elle n'est pas susceptible. Timoré, poli, sensible & bon comme il l'étoit, il auroit rougi de la voir si avilie dans vos portraits. Revenons au gouvernement politique, économique & civil des Sauvages, dont je ne fis simplement qu'avertir ou donner l'ébauche à l'Auteur illustre de l'Esprit des loix.

La société est le fondement de tout: elle est naturelle & de la première nature, parce que essentiellement tout homme a pere, mere, grand'pere & grand'mere, freres, soeurs, oncles & cousins avant lui & à côté de lui, & qu'avec & après lui il a communément femme, enfans, petits-fils, neveux, &c., M. R. a beau faire, les besoins & les sentimens naturels respectifs seront à perpétuité & ont toujours fait une & plusieurs sociétés de tous ces gens-là. Et l'on défie, la nature même défie de citer jamais enfant ou homme vrai qu'on ait trouvé dans les forêts, qui n'ait tenu jusques-là, jusqu'à l'âge très-adulte du moins, à des parens réels, faciles même sans doute à retrouver, non loin de ces forêts.

Les Sauvages donc du Canada ou d'ailleurs forment de vraies [151] sociétés, comme j'ai dit, sous des noms nationaux d'Iroquois, de Hurons, d'Algonquins, &c. Or tous ces gens-là vivant ensemble & en commun, en communauté de langue, de pensées, de sentimens, d'affections, de connoissances, de besoins, d'intérêts, de guerre, de paix, de pêche, de labour, de chasse, &c. ne peuvent manquer d'avoir & ont bien sûrement des loix & un gouvernement politique, moral, économique & civil, qui n'est, disois-je à mon illustre ami, ni despotisme, ni monarchie, ni république, mais, naturalisme, ou plutôt moralisme pur, pure loi naturelle, purs sentimens naturels, & n'est pas même pure liberté, si ce n'est honnête, humaine & assujettie aux loix de la conscience & de la raison.

Ils n'ont ni Rois, ni Princes, ni Magistrats en titre, mais équivalement ils ont pourtant des chefs & des gouverneurs, ne fût-ce que les chefs de famille & les anciens, vrais peres conscrits de toutes les familles, de tous les villages, de toutes les peuplades, de toute une nation. En guerre ils se donnent des capitaines qui n'ont presque droit que de ralliement & de marcher aux coups les premiers, & tout au plus, la première part au butin. Ils n'ont point de ministere ni de conseil d'Etat. Mais les plus sages, les plus expérimentés, les plus illustres par leurs hauts faits, & sur-tout les plus anciens, s'assemblent & jugent en commun de la guerre ou de la paix, & du bien ou du mal de tous.

Point d'autres loix que la raison, l'honneur, la conscience & une certaine tradition de moeurs & d'usages, dont ils ne se départent pas facilement. Je veux bien y ajouter la liberté, comme une loi sacrée, dont ils ne se départent gueres non [152] plus, dont il leur est même permis d'abuser: je dis d'abuser; au préjudice des autres loix de raison, d'honneur & de conscience; car ils en connoissent sort bien l'abus, reconnoissent le vice, & savent bien qu'elle doit être subordonnée aux autres loix de devoir naturel & divin.

S'en écarte qui veut de ce devoir & de tous les devoirs de la société; réellement ils n'ont point de voie, ni de loi de coaction, de contrainte, soit pour punir les réfractaires, soit pour les contenir dans le devoir. Ils ont bien des récompenses d'honneur, de butin, de nourriture, mais nulle sorte de peine afflictive pour les enfans mêmes.

Par exemple, ils instruisent les enfans, mais ne les châtient jamais, & les millionnaires n'ont jamais pu leur faire que des catéchismes, des exhortations, des sermons, & jamais des classes en regle, jamais des maisons de pensionnaires, jamais des colleges; des millionnaires

tant qu'on veut, jamais des maîtres: chérissant du reste ces millionnaires comme des peres, comme des sauveurs, jamais comme des chefs ou des législateurs. Ils reconnoissent la croix, l'adorent, l'embrassent, la portent & la suivent, lui obéissent. Nul sceptre ne les tente de commander ni d'obéir.

Par exemple encore, une jeune fille introduira la nuit dans la cabane de son pere quelqu'un qu'elle aime; cela est rare, & là on se cache de tout cela, comme ici par pudeur, par honneur: mais là, comme ici, il y a gens qui ne rougissent qu'en public. Le pere, la mere, les freres lui diront, *ma fille, ma soeur, tu as tort, tu nous déshonore, tu ne trouveras point de mari*. On le lui dira, mais on ne sera que le lui dire; [153] & si elle s'en moque, personne ne s'en formalisera plus que cela.

Quand ils ont un mauvais sujet, quelqu'un s'enivre & va le tuer, disant ensuite que ce n'est pas lui, mais le vin qui l'a tué & toute autre sorte d'homicide coupable s'excuse, en disant, ce n'est pas moi, *mais c'est ma tête qui étoit faite comme cela un tel jour*: & l'homicide est impuni.

Autre exemple bien remarquable. Un village, une nation vient de faire la paix en regle, & par un vrai traité avec une autre nation. Ce traité le plus solennel, accompagné de sermens, de gages, d'otages, de présens, ne plaît pas à tout le monde, ne fût-ce qu'à un seul étourdi de vingt-cinq, trente ou trente-cinq ans. Celui-ci dit à tous ceux qui ont fait le traité, qu'ils n'ont rien fait qui vaille, que ce traité *n'est pas de valeur*, qu'il va le rompre par quelque acte d'hostilité. *Tu as tort, mon frere*, lui dit-on, *tu nous seras une mauvaise affaire*. On lui dit cela, mais on le laisse faire. Il part, va couper une chevelure ennemie, en apporte le trophée dans la cabane du conseil, en riant & en moquant des anciens assemblés. On le blâme, point plus fort que ci-devant, & on ne pense plus qu'à soutenir cette nouvelle guerre, ou à la prévenir par des présens ou des soumissions faites à la nation que cet étourdi vient d'armer de nouveau.

Voilà ce que j'ai pris la liberté de remontrer il y a cinq ou six ans à M. de Montesquieu. Comme c'étoit la plus belle ame, la plus candide, la plus aimant le vrai que j'aye connue, surtout en fait de religion, qu'il avouoit ne pas connoître assez, il convint dans le moment, que son énumération politique, [154] économique, légispérîte ou civile étoit imparfaite, que cette sorte de gouvernement, purement naturel (physico-moral comme l'homme) qui a cours dans tout un monde plus grand que le nôtre, valoit bien la peine de former une quatrième classe dans son Esprit des loix; je croirois même que ce seroit dans cette classe qu'on pourroit mieux retrouver l'esprit de toutes les loix positives, simplement ajoutées dans tous les gouvernemens à la loi naturelle, qui est la base & l'esprit de tout. Je suis, Monsieur, votre, &c.

## LETTRE XIX

Monsieur, l'illustre Président dont je vous parle depuis quelque tems, pour vous donner

même un peu plus le ton de contradictions honnêtes, peut avec quelque décence opposer soit à la religion, soit à la morale ou à la politique, à l'humanité en un mot telle qu'elle est, ce grand homme, dont je regrette bien sincèrement la perte, étoit frappé de tout que je viens d'avoir l'honneur de vous dire des Sauvages, qui ne sont pas si sauvages qu'ils ne soient hommes, les vrais images de Dieu, un peu défigurées par le péché, mais rétablies ou en droit de l'être, par Jésus-Christ notre sauveur tous.

Il me témoigna même dans le tems vouloir sérieusement enrichir son Esprit des loix de cette quatrième classe. Il doit avoir travaillé en conséquence. Je lui indiquai nos vieilles relations des millions du Canada où on en trouve les vrais détails.

[155] Il seroit de conséquence pour sa gloire même, de ne pas perdre mille belles choses, que fait comme il étoit, penseur & systématique, il doit avoir jettées sur le papier. Il ne m'en a plus parlé, je ne lui en ai plus parlé. Nous nous voyons peu ces dernières années, car quoiqu'habitans du même monde, il m'écrivait il y a quinze ou dix-huit mois, que nous n'habitons plus la même planète, c'est-à-dire, le grand monde, d'où je m'étois retiré malgré lui.

Quoi qu'il en soit de cet état de vie sauvage & de pure nature, si c'est pure nature, je reviens toujours à dire que c'est un dernier état de l'humanité dépouillée de tous ses avantages naturels, & une vraie barbarie, déchue de la vraie & parfaite société, où Dieu même nous avoir fait naître dans le paradis terrestre & comme renaître dans les belles plaines de Sennaar, au sortir de l'arche de Noé.

Encore ne vous ai-je pas tout dit, Monsieur, tout ce que je pense de la vie sauvage dont viens de vous entretenir à l'occasion de M. de Montesquieu. Depuis ce que j'eus l'honneur de lui en dire à lui-même, mes idées se sont agrandies & s'agrandissent même dans le moment à votre occasion, & tout en vous en parlant un peu à fond.

Les Sauvages sont en effet sauvages, & des vrais sauvages tout-à-fait dégénérés & abâtardis, autant qu'il est permis de l'être à des hommes qui sont toujours des êtres moraux, théologiques même, images de Dieu, & ayant, quoiqu'ils puissent faire, un rayon de lumière divine, qui éclaire tout homme venant au monde; *lux vera, quae illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum*.

[156] Ce sont les Tartares, à bien dire, ceux qui habitent le nord immédiat des Indes & de la Chine, les Montgoux & les Montcheoux, qui forment proprement cette quatrième classe de gouvernement politique, moral & théologique, dont la liberté est régulièrement subordonnée à la loi naturelle, loi encore une fois non simplement physique, mais humaine, morale théologique, la seule loi primitive des hommes, vrais fils d'Adam avant & après le déluge; la seule à laquelle Jésus-Christ nous a rappelés, en nous établissant dans la noble & sainte liberté des enfans de Dieu.

Nous nous cassons la tête à imaginer, des systèmes & des origines généalogiques de toutes choses; & le plus mal & le grand mal est que trop corporels & matériels, nous remontons toujours à une nature toute physique & matérialiste qui nous égare avec Straton, Spinoza & tous les déistes, athéistes de tous les tems.

L'écriture, oui l'écriture sainte est un livre si vrai, si fort fait pour nous, si uniquement notre livre, livre de vie, qu'en quelque état de science ou d'ignorance que nous soyons, de théologie ou de philosophie, de physique ou d'histoire, de foi même ou de raison, de bel & de bon esprit, nous pouvons y trouver le complément ou l'abrégé de toutes nos sciences la

résolution de toutes nos difficultés, doutes, problèmes. Qu'on ouvre les yeux, & l'on verra que jusqu'ici on n'a pas trop su ou voulu les ouvrir à ce flambeau universel, dont effectivement Dieu & Jésus-Christ se sert, pour éclairer tout homme venant au monde.

En fait d'origines au moins, de *Geneses* & d'invention, [157] dès ce quatrième chapitre de la Genese tous les grands arts sont inventés, & nous en connoissons par nom & par surnom tous les inventeurs. Les arts libéraux sont inventés sous le nom de musique par *Jubal*, & les arts mécaniques par Tubalcaïn, qu'évidemment l'idolâtrie a transformé en Vulcain. Ce ne sont pas là les vrais grands arts d'humanité dont je veux parler.

Ce n'est pas Nembrod ni Assur, qui inventerent la vie civile & politique, qui sont des arts supérieurs à tous ceux de nos mains, ou de notre simple bel-esprit. Ce fut le fratricide Caïn qui inventa ces arts-là, en bâtissant la première ville de l'univers, la ville d'*Enochia*. Je ne laisse pas de penser, que ce genre d'invention ne fut jamais trop agréable à Dieu, ne fût-ce qu'à cause de son auteur. Je pourrais être de l'avis de M. R. s'il prenoit la chose de ce côté-là.

Dans le moderne, Rome peut être regardée comme la seconde ville de l'univers, aussi fut-elle l'ouvrage d'un fratricide Romulus, &c. Je laisse aux savans à nous dire, pourquoi de notre tems même, *Urbis & Orbis*, est l'inscription ordinaire de la plupart des rescrits des Romains.

Je n'ai garde de rien outrer avec M. R. qui sur cette simple ouverture, croira pouvoir anathématiser avec amertume toutes les villes, & sur-tout les grandes villes, les villes capitales de l'univers. Je conviens, je pense, je crois savoir que les villes ne sont point de la première invention de Dieu. C'est d'*Enochia* que sortit le premier déluge: c'est ordinairement dans les villes, que se fabriquent la plupart de ces déluges d'iniquité qui inondent l'univers. Les campagnes sont plus communément [158] le séjour de l'innocence; & la vie pastorale a eu de tout tems le suffrage des Poètes en idée, & de Dieu même en réalité.

Les villes, pour parler clair, ne sont en quelque sorte que de la seconde intention du Créateur: elles sont tolérées & de pure concession. Après quarante ans de vie errante dans le désert, Dieu permit aux Juifs d'habiter Jérusalem & les autres villes de la Palestine. Dieu tire sa gloire de tout, & le bien du mal même.

Dieu veut la société, cela n'est pas douteux; le genre-humain ne peut aller que par-là, depuis qu'il a tiré Eve de la côte d'Adam: mais encore une fois, les grandes sociétés, les sociétés trop intimes, ne sont en aucune façon du goût de Dieu, témoin la dispersion de Babylone, & celle des hommes de tous les tems. *Major è longinquo reverentia*. Les hommes sont plus faits pour se respecter de loin, que pour s'aimer de trop près. C'est toujours l'image de Dieu, &c, Je suis Monsieur, votre très, &c,

## LETTRE XX

Le premier inventeur & la première invention en grand, à qui Dieu & Moïse paroissent donner la préférence, comme la primauté, fut Jabel, & la vie champêtre & errante sous des tentes; vie pastorale ou simplement campante ou campagnarde: *Genuitque Ada Jabel, qui fuit pater habitantium in tentoriis, atque pastorum.*

[159] La vie même des guerriers en pleine campagne & sous des tentes, est plus du goût de Dieu que la vie civile de nos grandes villes. Ce n'est que comme en passant, hors de rang, sans éloge ni titre d'invention, que l'Écriture sainte nous dit historiquement, que Caïn bâtit Enochia, au lieu qu'elle traite de pères & de patriarches, les inventeurs des arts, dont elle parle ensuite d'un dessein formé, mettant Jabel à la tête de tous, tant la vie champêtre, campante, pastorale, militaire même, est la vie propre de l'homme; donc la vie est une milice & un passage, & non un établissement sur la terre.

Nous passons notre vie à édifier, à bâtir & à nous établir sur la terre, où saint Paul nous avertit d'après l'expérience & le bon sens, que nous n'avons pas de cité permanente. C'est une observation que je fis étant encore jeune, & que j'ai vu souvent confirmée depuis celle-là. Une dame riche & puissante m'arrêta un jour sur le tard, au passage, devant la porte de son château, pour me dire qu'enfin ce château étoit fini, & qu'elle alloit en jouir. Au moment qu'elle me disoit cela, un coup de serein la frappa, elle en mourut huit jours après. Voilà l'observation & la pointe d'épigramme: *c'est que ceux qui bâtissent aujourd'hui, meurent constamment demain, c'est-à-dire, dès qu'ils ont fini leurs bâtimens.*

Je dis la pointe d'épigramme, parce que c'est le style du jour, style de bel-esprit, de ne se faire lire que par-là. Un raisonnement moral & suivi, n'est point le style de nos philosophes: on m'en a averti. Mon observation épigrammatique est si vraie, que dans le monde j'ai vu mille gens la faire, d'où résulte cette autre épigramme, *qu'on bâtit pour ses enfans & non pour soi.*

[160] La plupart même de ceux qui bâtissent en pierre de taille & à demeure, croyant éluder la nature, & prendre Dieu pour dupe, ont soin de multiplier & de prolonger leurs bâtimens, ne voulant jamais les avoir finis, comme s'ils voyoient leur propre fin dans celle de leurs travaux; car notre vie n'est qu'une épigramme, dont la mort est la pointe. Lima avec tout son or, n'a trouvé à propos de se rebâtir qu'en bois, & c'est à Lisbonne de profiter de l'avertissement. J'ai fait un ouvrage contre la pierre de taille, en faveur des vrais arts d'Architecture & de besoin.

Il n'est pas mal après tout, que Dieu nous prenne à la fin ou dans le courant d'un vrai travail, *verum laborem*, puisque notre vie n'est que travail, de son ordre exprès. Nos villes, nos édifices en pierre de taille, à chaux & à sable, ne sont pas un vrai travail devant Dieu,

puisqu'elles ont pour but notre perpétuité sur la terre; ce que nous appelons pourtant un peu en grand, *travailler pour l'immortalité*, tant nous connoissons peu notre vraie éternité.

C'est Jabel qui édifia pour l'immortalité en devenant le pere & le patriarche de la vie tartare, champêtre, campante, pastorale & militaire. Je ne traite point cela de petite invention soit parce qu'elle est dans le vrai, soit parce qu'elle est dans le grand de nos moeurs, soit parce que la moitié peut-être du genre-humain, fait & a de tout tems fait honneur à cette vie tartare, nullement sauvage, mais très-civile, très-sociable très-humaine, en s'y conformant.

Ne jugeons pas éternellement de toutes choses, par nos petits goûts & par nos façons efféminées de pur bel-esprit. [161] Nos villes peuvent être le regne des femmes: le séjour des tentes est le regne des hommes. Encore faut-il s'exiler des villes & camper au milieu des champs lorsqu'on veut prendre ou défendre les villes, fonder ou détruire des Empires. Et combien de Conquérans fameux sont sortis de la Tartarie, de la Scythie pour conquérir la Chine, les Indes, le Mogol, l'Asie, l'Afrique même & l'Europe. Ceux qui appellent les Russes en Europe, veulent sans doute la bouleverser à leur profit. La plus vraisemblable opinion, dérive de la Scythie & du Tanaïs les premiers François. Ceux qui ont détruit & rétabli en parcelles le grand Empire des Romains, n'étoient que Goths, Visigoths, Ostrogoths, Sarmates, Huns, Vandales, Gépides, Lombards, Bourguignons, & enfin Francs ou François, généralement issus des déserts mêmes des Palus-Méotides; & c'est la Sibérie probablement, qui a fondé & peuplé toute l'Amérique, dont les Sauvages sont l'abâtardissement immédiat des Tartares d'Asie, seuls vrais enfans de Jabel *qui ipse suit Pater habitantium in tentoriis, atque Pastorum*.

Adam, Abel, Sceth, Enoc & tout ce que l'écriture sainte appelle les *enfans de Dieu*, avant le déluge, & tous les vrais patriarches, Abraham, Isaac & Jacob, après le déluge, vécurent sous des tentes, non simplement en pasteurs mais en grands & en chefs & seigneurs, patriarches en un mot comme Jabel de la vie pastorale. Enochia ne fut pour Caïn & ses vrais enfans, sous le nom d'*enfans des hommes*, qu'un repaire d'arts, arts mondains, de crimes & de vices, qui pervertissant jusqu'aux enfans de Dieu, attirèrent cet horrible déluge, qui pensa exterminer la race humaine toute entiere.

[162] Si M. R. que je ne perds pas de vue, n'avoit pas outré tout, manque de connoître l'écriture, & le vrai même des arts, des sciences & de la société qu'il calomnie, j'aurois pu être de son avis, que les petits arts de luxe, & les pures sciences de bel-esprit, énervent la société des villes, des grandes villes & rendent la vie sauvage même préférable à nos sociétés criminelles & de bagatelle pure. M. R. a jugé de tout cela trop en petit, trop en *égoïsme*, & par rapport à lui, trop en misanthrope, & point du tout en citoyen, ni en chrétien. Je suis fâché que ce mot m'échappe comme malgré moi: je vous en demande pardon. Monsieur, car je suis toujours votre très, &c.

## LETTRE XXI

Quand j'ai dit, Monsieur, que les Tartares avoient conquis souvent l'univers, tantôt à la Chine, tantôt aux Indes, en Asie, en Europe, &c. j'ai dû ajouter que ce peuple, sous les noms de Scythes, de Sarmates, de Montgoux, de Kalchas, de Mantcheoux, n'a jamais été conquis.. On sait bien que ce sur l'écueil d'Alexandre, & même de Cyrus, comme de Darius. Je ne dis pas cela en l'air, ni en façon de système: c'est un fait, un résultat de faits dans la grande histoire du genre-humain.

Dans le moment, je me rappelle qu'étant allé voir un jour le célèbre Président de Montesquieu, dans les commencemens [163] de notre amitié, il y a plus de trente ans, je le trouvai dans une espece de verve, & tout enthousiasmé de la découverte qu'il venoit de faire, disoit-il, d'un peuple spécialement conquérant dans l'univers: or ce peuple étoit les Tartares. Dans ce moment, M. de Montesquieu en étoit à la dix-huit ou vingt-huitieme irruption conquérante, que ce peuple avoit, faite dans notre triple continent, Européen, Asiatique, Africain.

Ce qui causoit l'enthousiasme, & faisoit la découverte propre spécifique de l'Auteur, étoit que prenant, la chose dans toute la rigueur, il vouloit que ce peuple seul, à l'exclusion de tout autre, Grec, Romain, Mede ou Persan, fût créé par la nature, ou donné de Dieu même, avec la qualité spécifique & caractéristique de peuple conquérant; ce que, sans nier cela, je fonde ici sur la vie spécialement tartare, champêtre, campante, pastorale & militaire, que je regarde comme la vie proprement humaine & sociable, selon Dieu & la raison, & nommément selon la foi de l'Eglise & de Jésus-Christ, dont la propre demeure sera toujours nommée le tabernacle du *Dieu vivant*.

Et voilà je crois, le propre sens du *Deus non in manufactis habitat*. Nos villes seules & nos maisons de pierre de taille peuvent porter le nom de *manufacta*. Un tente, un tabernacle n'est jamais une maison faire, faite pour toujours & pour long-tems. Elle ne tient point à la terre, & pour le moins n'y est-elle pas enracinée, mais toujours à refaire & prête à s'envoler, comme notre vie, au gré du vent & des vrais besoins.

Je n'ai pas d'idée que M. de Montesquieu ait imprimé quelque [164] part son idée de la vie tartare, conquérante d'office, & par privilege spécial de la nature & de Dieu. En tout cas, on trouvera de lui des papiers relatifs, qu'on ne sauroit trop-tôt imprimer, non plus qu'une infinité de grandes pensees, dont il m'a confié la connoissance, peut-être le soin de les faire valoir à propos.

Encore une fois, je ne réfute pas M. R. pour le réfuter'& le critiquer, mais sur-tout pour

rétablir bien de bons principes qu'il a ignorés ou contredits. Il y a une chose qui embrouille l'histoire générale du genre-humain & cause tous ces faux systèmes qui défigurent l'origine de toutes nos histoires modernes, Grecque, Romaine, Française & autres. Nous jugeons de toutes les autres par une de celles-là. Nous nous croyons toujours sortis du limon de la terre ou éclos du gland de la forêt de Dodone, suivant l'impie système de Diodore, qui ne laisse pas d'avoir une sorte de fondement mal entendu dans l'Histoire sainte, ou réellement nous sommes comme éclos du limon de la terre, mais figurés de la main de Dieu, & surtout animés & vivifiés de son souffle & à son image.

Après la dispersion de Babel, Sem & Cham ou leurs enfans, point ou peu dispersés, fonderent des sociétés & des Empires extrêmement florissans en Asie & en Afrique. Tout cela ne tomba bien dans la barbarie à force de guerres, de mutations & de crimes qu'après la mort de Jésus-Christ à l'arrivée des Musulmans, qui ont détruit les bibliothèques, les monumens, les ateliers, les lettres, les sciences, les arts par principe Ismaelitique & pour sauver l'Alcoran, en détruisant l'Évangile & l'empire d'Isaac ou de J. C. Car Ismaël & Isaac [165] ont toujours été rivaux, & le sont encore à Rome & à Constantinople, suivant cette prophétie de l'Ange, qui en parlant d'Ismaël à sa mere Agar, dit:

«*Hic erit feras homo, manus ejus contra omnes, & manus omnium contra eum; & è regione universorum fratrum suorum figet tabernacula.*» Je suppose qu'on fait que Mahomet étoit descendant d'Abraham par Ismaël, comme J. C. l'étoit par Isaac. Or dans l'antiquité l'Arabie étoit è *regione* de la Palestine, & dans le moderne c'est Rome & Constantinople, la vraie & la fausse capitale de l'empire Romain, qui sont comme deux armées en présence, dont l'une dispute le spirituel qu'elle tient, & l'autre le temporel qu'elle tient aussi à-peu-près. Je suppose qu'on sait aussi, que quelqu'un a prouvé que Mahomet est le vrai *antichrist* ou *antichrist*, c'est-à-dire, è *regione* ou *ex adverso* de

J. C. L'Écriture sainte est bien vraie. La dernière vie de Mahomet imprimée à Londres, faite par le comte de Boulainvilliers, fait Mahomet fils d'Abraham par Ismaël.

Il n'en fut pas de même de Japhet & de sa descendance: à force de transmigrations après l'affaire de Babel, ayant à gagner l'Europe & les isles des nations, & tout ce pays-là les chemins qui y mènent étant des déserts, des montagnes, des pays en friche; cette race Japhétienne tomba tout-à-fait dans la barbarie, d'où les Grecs se releverent les premiers & nous releverent par les Romains, jusqu'à nous rendre participans en société de l'héritage même de J. C. dont le déicide dépouilla les Juifs & la race de Sem, suivant cette autre prophétie de Noé même: *dilatet Deus Japhet, & habitet in tabernaculis Sem.* Où je prie M. R. d'observer [166] le mot de *tabernaculis*, qui est le propre mot de la bonne nature, & sur-tout du bon Dieu son unique Auteur-créateur, & non ces antres, trous & repaires où M. R. niche ses hommes *originaires bêtes brutes*, & pis que cela. Je suis Monsieur, votre tries-humble, &c.

## LETTRE XXII

Monsieur, les Grecs sortirent de leur barbarie à l'aide des Egyptiens, qui, par malheur, étant déjà idolâtres, & pleins de superstitions, ne releverent que l'esprit des Grecs, leur donnant du reste de fort mauvais exemples & des instructions pleines de fables & de miseres de religion & de moeurs. La vanité des Grecs, revenus au monde, les fit s'approprier toutes les fables idolâtriques des Egyptiens en les chargeant de nouvelles fables nationales à la Grecque. Belle philosophie! Encore nos beaux esprits méprisent-ils les Grecs leurs vrais instituteurs.

Entr'autres, les Grecs se donnerent pour *indigenes*, & enfans de la terre qu'ils habitoient, comme les Egyptiens se disoient noblement issus du limon de leurs marais. Ces hommes ainsi nés d'abord plantes puis animaux, & peu-à-peu embryons d'humanité, sont précisément les hommes Sauvages dispersés au hasard sans société parmi les animaux, tels que M. R. nous les donne à propos de l'inégalité des condition qu'il veut physiquement expliquer, sous le nom de philosophies, de sa façon.

[167] Les Egyptiens idolâtres ne furent pas les seuls précepteurs ou instituteurs des Grecs barbares & presque sauvages; car ils étoient pis que Tartares & Scythes. Au tems des Agenor, Cécrops, Cadmus, Danaüs, Inachus, qui furent les instrumens dont Dieu se servit pour retirer les Grecs de leur barbarie, la Phénicie, la Syrie, la Perse, la Chaldée étoient comme; & avant l'Egypte, tombées dans l'idolâtrie & dans les fables qui sont la barbarie des ames, des coeurs, & même, selon moi, des esprits. Car M. R. en veut bien autant aux arts & aux sciences qu'à la religion & aux moeurs, & à la religion & aux moeurs autant qu'aux arts & aux sciences. Ces choses-là sont plus inséparables qu'on ne pense: on va le voir bientôt.

Cependant les Grecs arriverent par le moyen des Egyptiens & des Asiatiques, au bel-esprit, mais jamais au bon & au sain esprit, si ce n'est lorsque J. C. arriva en personne pour le leur donner, *Judo primùm & Graeco*, & nous le donner à nous-mêmes, Gaulois & Romains par leur moyen. Car St. Denis, &c. étoit Grec, Athénien même.

Et bien nous en prend, que les Grecs & les Romains de qui nous sommes en possession de prendre le bel-esprit, eussent commencé par nous donner le bon & le sain esprit, comme les hommes peuvent le donner en lui servant de véhicule. Car il est vrai que c'est toujours des Romains & des Grecs que nous recevons le bel-esprit trop pêle-mêle avec le bon esprit, dont les Grecs se sont toujours trop peu piqués, jusqu'à le perdre enfin tout-à-fait par leur schisme toujours bel-esprit, & à la fin musulman & sans esprit, sans science, lettres ni arts, comme sans vraie religion, à la R.

[168] Prenons garde à cette fin du bel-esprit aboutissant au non-esprit, où nous mene

évidemment M. R. en nous ramenant à notre prétendue origine par des systèmes, qui non-seulement excluent les arts & les sciences, mais n'ont pas même de *bon sens*. Car nommément j'ai été prié & je suis autorisé par gens de bel & de bon & de vrai esprit, de lâcher le mot du *bon sens* qui manque aux fantaisies de M. R.

Arrivé à-peu-près aux deux tiers de son livre sans avoir rien prouvé, par un entassement de propositions improbables, M. R. se flatte pourtant d'avoir enfin pas à pas mené son Sauvage non humain à l'humanité sociable, & vicieuse par conséquent, selon lui. On petit croire qu'il n'y a de vicieux que cette façon ou ce dessein de mener tout cela, si c'est mener à contre-sens & au vrai rebours du sens commun.

«Voilà donc, *dit-il*, toutes nos facultés développées, la mémoire & l'imagination en jeu, l'amour-propre intéressé, la raison rendue active, & l'esprit arrivé presque au terme de la perfection dont il est susceptible. Or de-là vint tout de suite l'hypocrisie, le faste imposant, la ruse trompeuse &c. & sur-tout l'esclavage, de libre & d'indépendant qu'il étoit auparavant.» Si bel & si bien du reste qu'en se perfectionnant, selon M. R. & devenant de machine animal d'animal spirituel, de spirituel raisonnable & de raisonnable & sans doute divin, l'homme se dégrade, selon M. R., dont voilà le bon sens de mener tout à contre-sens; ai-je dit & redit?

Sans trop entrer désormais dans les raisonnemens fantasques & misanthropes, il me permettra de lui faire observer [169] que ce sont gens comme lui qui rendent l'a société insociable, 1°. en prêchant sans cesse l'insociabilité, & je ne sais quelle liberté orgueilleuse & de révolte pure. 2°. En calomniant les arts & les sciences, qui sont le plus honnête & le plus utile lien de la société dans le commerce réciproque de nos besoins respectifs. 3°. En appelant bien le mal, & mal le bien, en pervertissant toutes les notions du sens commun qui est le vrai noeud de tout. 4°. En rendant odieux les grands, les riches, les savans, les talens, les magistrats, les princes, & toute sorte de supériorité légitime venant de Dieu. *Car omnis potestas à Deo.*

Il est heureux que M. R. ne soit pas plus éloquent que cela, & qu'il outre tout ce qu'il dit de mieux. Sans quoi on le croit de retour de Geneve avec le dessein de *iniquum aliquid moliri in civitate*. Il n'est pas assez à craindre pour qu'on ne puisse pas lui pardonner tant d'excès. Encore nous aime-t-il à la folie, à la fureur, comme ceux qui disent bien des sottises aux frivoles objets de leur amour.

Il répète beaucoup que la société seule assujettit l'homme au *travail*, à la *servitude*, à la *misere*. Voilà le vice d'un mauvais pere d'avoir bercé, Monsieur son fils, d'un Vossius, d'un Tacite, d'un Grotius, au lieu de lui avoir fait prendre de bonne heure le goût & l'habitude d'un vrai travail selon Dieu. Car c'est Dieu seul qui a condamné l'homme après sa rébellion, au travail, à la servitude & à la misere.

*Maledicta terra opere tuo. In laboribus comedes ex eâ cunctis diebus vitae tuae. Spinæ & tribulos germinabit tibi, comedes herbam terrae. In sudore vultûs tui vescêris pane, [170] donec revertaris in terram de quâ sumptus es, quia pulvis es, & in pulverem revertêris.* Je suis surpris que M. R. ne rende pas la société responsable de notre mort. Si les bêtes ne mouroient pas, il n'y auroit pas manqué.

A Eve même, & sur-tout à Eve Dieu a dit: *multiplicabo, aerumnas tuas, & conceptus tuos. In dolore paries filios, & sub viri potestate eris, & ipse dominabitur tuî, &c.* Il semble que Dieu a craint qu'on n'attribuât à d'autres qu'à lui la condamnation de l'homme, de la femme & de la société au travail, à la servitude, à la misere, à la douleur, à la mort. Encore est-il vrai que l'homme a droit de s'en prendre à lui-même de sa condamnation, à sa révolte, à son péché. Ce qui n'en justifie

pas davantage M. R. qui ne dit mot de Dieu ni du péché, & ne s'en prend qu'à la société qui est un bien, puisque selon Dieu, *non est bonum hominem esse solum*. Je suis,  
Monsieur, votre, &c.

## LETTRE XXIII

Monsieur R. ébranle, sape, nous fait perdre de vue tous les bons principes. Pour le moins est-il ingrat envers la France, qui le nourrit & le fait & le laisse au moins vivre & végéter, écrire même & gâter son papier. Ramenons-le à l'a. b. c. des sentimens. Quelle est donc la misere, la servitude & le travail à quoi la société Française réduit

M. R.? Est-ce que la société, la nôtre comme toute autre, ne nous délivré [171] pas & tous ceux qui nous sont l'honneur de vivre avec nous, de nos miseres communes?

Elle nous donne des laboureurs, des moissonneurs, des meuniers, des boulangers, & nous avons du pain en étendant la main: car elle nous donne aux de l'argent pour en acheter. Elle nous donne des tailleurs qui nous habillent, des cordonniers qui nous chaussent, des marchands de toutes fortes, des medecins, des hôpitaux, des prêtres qui nous baptisent, nous prêchent, nous absolvent, nous enterrent, & nous mènent en paradis comme par la main.

Toute la société travaille pour chaque individu. Chaque métier & chaque art demande trente mains, trente arts & métiers, pour nous faciliter le moindre de nos besoins. Une épingle passe par trente mains, par trente laboratoires, avant que d'être une épingle, dont on en a cent pour un ou deux sous. Et les Sauvages de M. R. en ont-ils moins de travail, de servitude & de misere, pour avoir moins de société? Il en ont bien davantage, puisqu'ils ont toutes celles dont nous délivre la société. Un simple petit miroir de deux liards pour nous, est pour eux un bijou, qui leur coûte bien des peaux de Castor, au profit de notre société.

Est-ce vivre, pour un homme quelconque, que de ne vivre que de glands & de racines, de méchantes herbes, que de se repaître de chair humaine, que de n'avoir pas une misérable couverture au milieu des frimats & des horreurs du Groënland & du Canada, que de n'avoir que de l'eau salée à boire, comme les Esquimaux, que de n'avoir ni foi, ni loi, ni religion, ni moeurs, ni instructions, ni connoissances, ni sciences, [172] ni arts, ni hôpitaux, ni colleges; ni précepteurs, ni défenseurs; ni princes, ni magistrats?

Mais on est libre, dit M. R. & encore ne l'est-on pas. La liberté n'est que de choix entre le bien & le mal. Le Sauvage quand il pleut, n'est libre que de se mouiller, n'étant pas libre de se mettre à couvert. Il n'est pas libre: il est forcé de souffrir mille sortes de maux, la faim, la soif, la nudité, mille especes de maladies. La société ne nous ôte aucune liberté honntête & utile, en nous forçant assez doucement, d'être honnêtes-gens, bons citoyens, bons chrétiens: & comme

elle y oblige tout le monde, encore lui sommes-nous redevables d'y forcer autour de nous cent mille hommes, qui sans cela pourroient à chaque instant nous molester beaucoup dans notre propre personne, dans nos biens, dans tout notre bien être.

M. R. attribue à la société les *guerres nationales, les batailles, les meurtres, les représailles, qui sont frémir la nature*, &c. Est-ce que les Sauvages n'ont pas des guerres des batailles des meurtres, des représailles, d'autant plus faisant frémir la nature, que les nôtres sont contre la vie civile, la religion, les devoirs surnaturels, & celles des Sauvages, toujours directement contre la nature seule? Les guerres & les batailles des Sauvages sont bien pires que les nôtres. Les nôtres peuvent être contre l'humanité en général: les leurs contre les hommes en détail, & d'homme à homme.

Quand la France est en guerre contre l'Europe entière, que sa jalousie réunit contre nous, il part de ce royaume tous les ans dix ou vingt mille hommes de recrue, dont dans une campagne il peut en périr la moitié. Mais le gros de la France, [173] le corps de la nation n'en est comme point offensé., & la moitié de ce qui y périt, auroit pu périr sans cela. Qu'une nation sauvage soit en guerre, c'est la guerre de toute la nation; les femmes y mènent leurs enfans à la suite des hommes. Leurs batailles ne sont que de deux ou trois cents hommes: mais c'est toute la nation qui y périt.

Depuis douze cents ans, que la France comme royaume fait la guerre en France, en Flandre, en Allemagne, en Italie, à Constantinople, à Jérusalem, à Damiette, à Tripoli, en Espagne &c. la France est à-peu-près aujourd'hui ce qu'elle étoit au tems de Clovis; au lieu que toutes les nations sauvages de l'Amérique, Algonquins, Iroquois, Hurons, &c. se sont comme toutes détruites y en ayant plusieurs dont il ne reste plus de vestige.

Les guerres sont un mal de la nature corrompue, corrompue par le péché, non par la société réparée même par la société chrétienne en Jésus-Christ; car l'Eglise n'est qu'une société, une assemblée des fideles. Nos guerres se sont en regle & ne vont jamais à la destruction d'une nation entiere, ni à moitié. Les guerres des Sauvages sont des fureurs, des trahisons, des guet-à-pens, des assassinats, des duels, ai-je dit d'homme à homme. Nos guerres respectent l'humanité: à Fontenoy, Anglois & François s'invitoient le chapeau à la main à tirer les premiers: aucun ne vouloit commencer. Un ennemi désarmé n'est plus notre ennemi.

Or c'est-là que commence la guerre du Sauvage: un ennemi sans armes, excite toute leur fureur. Ils le saisissent, le garront jusqu'à lui ôter la respiration. ils lui arrachent la chevelure, [174] cernant la peau du crâne tout autour, pour lever tous les cheveux à la fois, ce qui est un grand trophée pour eux. Ce n'est encore rien: on le promene dans tous les villages, hameaux & cabanes, où jusqu'aux femmes & enfans chacun a droit de lui arracher un ongle, couper un doigt du pied de la main, de l'assommer de coups. Ainsi mutilé, on le brûle on le grille, on le rôtit, on le mange piece à piece & en détail.

Le comble des horreurs! on le fait chanter, & il chante, tandis qu'il a le pied ou la main dans le feu. Le beau est même en cet état de se moquer de ses bourreaux, de les exciter, de leur dire que si on les tenoit, on leur seroit pis. On chante, on rit, on fume une pipe. Le premier venu, un enfant, une femme approche du patient, lui coupe un doigt, le met dans la pipe, & le patient rit & fume son doigt, fût-ce même son œil, dont il trouve le parfum délicieux. Oh! pour le coup, voilà le Sauvage bête brute, dont M. R. envie la noble liberté! Je croirois offenser, Dieu, si j'ajoutois que je la lui souhaite. Dieu m'en préserve.

Il est vrai que si l'on vouloit punir M. R. de tant d'excès contre l'humanité, la raison & le bon sens, sans parler de la divinité, de la grâce & de la soi, on n'auroit qu'à le prendre, au mot, & le transporter au milieu des Sauvages, nu, libre, gai & content. Mais ce n'est pas moi qui ai imaginé cela: au contraire, s'il étoit là, j'irois moi ou mes freres pour l'en retirer & le convertir à Dieu & à la raison. Je suis, Monsieur votre très, &c.

[175]

## LETTRE XXIV

Monsieur R. avance un principe dangereux, qui est que le droit de conquête ne peut jamais fonder un véritable droit, & que les peuples conquis sont à perpétuité armés de droit contre leurs conquérans, à moins que ces peuples conquis ou la *nation remise en pleine liberté, ne choisisse volontairement son vainqueur pour son chef*. D'abord il y a des conquêtes de droit par elles-mêmes, en second lieu, la plupart des conquêtes ne se sont pas sur les nations, mais sur leurs Souverains, n'y ayant qu'eux qui ayent droit de réclamer à si tête de leurs nations, comme serviteurs & soldats.

Il y a ici un sophisme, que sont tous ceux qui critiquent les gouvernemens en regle, surtout les monarchies & même les républiques. Je suis surpris que bien d'habiles gens qui ont défendu ces gouvernemens, n'ayent jamais bien démêlé ce sophisme. Les prétendus esprits libres, forts & républicains, soi-disants philosophes, supposent toujours qu'une nation comme nation, une multitude de, gens de même nom ont sur eux mêmes un droit de gouvernement.

Tout leur droit de gouvernement n'est que passif. Une multitude n'a droit que d'être gouvernée, & non, de se gouverner. Chacun au plus n'auroit droit que de se gouverner lui-même: droit nul & dangereux dans une société. Il est moralement impossible qu'une multitude se gouverne elle-même. Alors il est vrai que s'il n'y a pas de chef naturel, la nation, sans [176] autre droit que d'être gouvernée, est forcée de se former en république ou en monarchie, en déférant le gouvernement plusieurs ou à un seul. Et encore, faut-il toujours un seul chef de magistrature, de sénat ou de république, un dictateur un doge, un flathouder, tant la multitude

a peu le droit de se gouverner, si ce n'est en servant fidèlement celui qui a d'ailleurs le droit de la gouverner.

A remonter aux idées philosophiques, métaphysiques, morales, théologiques même des choses, on ne trouvera jamais dans une multitude en société qu'un besoin d'être gouvernée. Ce besoin qui lui est propre, peut fonder le droit de celui qui la gouverne, mais non le sien, si ce n'est passivement comme j'ai dit. Essentiellement, une multitude qui se gouverne, porte l'idée d'un mauvais gouvernement, d'un non gouvernement. Où est donc son droit? Il est dans celui qui est suscité ou que Dieu suscité pour en user, fût-ce un, conquérant, pourvu qu'il soit légitime.

Mais s'il n'est pas légitime d'abord, le tems peut le légitimer, quoiqu'en dise M. R. Il y a, & il est bon qu'il y ai un tems de prescription, où la possession fasse le droit devant Dieu & devant les hommes. Le principe de M. R. est un semence de révolte & de guerre éternelle. Une nation, sur tout si elle est grande, n'a jamais droit de déposséder un possesseur, si ce n'est à la suite d'un autre reconnu légitime, ou lus légitime possesseur.

Je dis qu'une nation, plus elle est grande plus elle a droit c'est-à-dire, besoin d'être gouvernée, & moins elle a droit de gouverner, On en voit la raison, & je ne sais pas si cette [177] raison n'exclut pas la république du vrai droit d'être un bon gouvernement. Qui dit république, dit chose publique: & je doute que ce qui s'appelle public, soit un bon gouverneur. L'idée du bon gouverneur me paroît être celle d'une vraie monarchie; aussi n'y a-t-il qu'un Dieu & qu'une providence, modele de tout bon gouvernement.

Chacun a ses raisons, mais M. R. n'en a point pour dire qu'un droit de conquête soit un droit éternellement litigieux. Cet Auteur qui devine à sa fantaisie l'origine de toutes choses, dit que le premier *gouvernement naissant, n'eut point d'abord une forme constante & régulière*. D'où le sait-il? De sa raison que voici. *Le défaut de philosophie & d'expérience ne laissoit, dit-il, appercevoir que les inconvéniens présens, &c.* Il s'agit bien de philosophie & d'expérience physique?

Voilà la manie de nos grands philosophes, physiciens à expérience depuis Newton, de vouloir mettre la main au gouvernement, & y dire leur mot, comme si dans la physique même, leur mot étoit autre chose qu'une simple hypothese, variable au gré de tous les grands parleurs. Tout cet endroit est plein de maximes séditieuses, & d'autant de sophismes.

L'Auteur cite Pline, disant à Trajan: *Si nous avons un Prince, c'est afin qu'il nous préserve d'avoir un Maître*. Voilà le vaudeville, l'épigramme, le coup de langue, le bel-esprit qui nous affolle. Pline étoit trop adulateur, pour ne pas joindre le titre de *Maître*, à celui de *Prince*, dans un panégyrique fait en face d'un Empereur, à qui sur toutes choses il vouloit plaire, au prix de toute sa liberté & de toute celle de sa patrie. Trajan eût-il été le tyran des Romains, comme il [178] l'étoit des chrétiens; encore Pline l'eût-il reconnu pour maître, sous les noms de prince, de pere & de tout ce qu'il y a de plus honnête & de plus doux. M. R. joue sur les mots quand il veut. Tout son discours n'est qu'un jeu de mots, pour éluder celui de l'*inégalité* des conditions qui n'est pas un jeu pour lui.

Tout le raisonnement de M. R. va ici à absoudre les peuples du serment de fidélité toutes les fois qu'ils croiront que leur prince ne les gouverne pas selon les loix, c'est-à-dire, à leur fantaisie. Car, selon lui, les loix sont à la fantaisie du peuple, & il a seul tout le droit de législation, sous prétexte qu'à l'origine de tout c'est lui qui s'est donné un législateur. Mais s'il se l'est donné, s'il lui a conféré la législation, il ne l'a donc plus lui-même, non plus qu'un donateur a droit sur la terre dont il a donné à un autre le domaine absolu. Je suis, Monsieur, votre, &c.

## LETTRE XXV

C'est la liberté, sa chere liberté sauvage, qui est le grand voeu & le grand cri de guerre de M. R.; il s'entend en sophismes, c'est-à-dire, à les faire: mais il dit, & cela même en est un, *que les politiques sont sur l'amour de la liberté les mêmes sophismes que les philosophes ont fait sur l'état de nature*. Et voilà M. R. qui en sait plus que les philosophes & les politiques; il pouvoit ajouter les théologiens, qui sont les [179] seuls compétens pour nous dire ce que c'est que l'état de nature en opposition avec l'état de grace, qui est bien surement de leur ressort.

Qui n'entend qu'une partie, est bien surement un juge incompetent. Les prétendus philosophes, purs physiciens tels que l'est & prétend l'être M. R. n'entendent au plus que la nature pour la connoître en elle-même; & encore, encore l'entendent-ils? au lieu que les théologiens tout aussi naturalistes que les physiciens, & pourquoi non? sont au-dessus d'eux moralistes & docteurs de la grace. Selon Cicéron même la philosophie est *rerum divinarum & humanarum cognitio, & divinarum sans doute avant humanarum*. Depuis Descartes il est vrai que nos philosophes disent: *Je suis philosophe & ne suis pas théologien*. Ils ne sont donc ni l'un ni l'autre, ne pouvant être l'un sans l'autre. Mais je ne suis ici que moraliste en opposition à M. R. qui n'est que physicien soi-disant.

M. R. sans indiquer aucun des sophismes dont il accuse les politiques mêmes & les philosophes sans preuves ni demie, dit que ces Messieurs à qui il en veut de sa pleine autorité, *par les choses qu'ils voyent, jugent des choses très-différentes qu'ils n'ont pas vues*. M. R. a-t-il vu d'état de pure nature, de *Sauvage originaire, d'homme sans société*? A-t-il vu inventer. les langues par un tremblement de terre qui d'un continent a fait une. Isle, comme d'un coup de canon, le *ratio ultima*, a de M. R. non roi pourtant.

On croiroit en vérité que M. R. raisonne ou parle au hasard, & que c'est sa plume & non lui qui écrit. Il ignore les maximes les plus communes de la logique, de la rhétorique, [180] de toute méthode & de tout art de, chercher la vérité & de bien parler. Ce qu'il blâme là est la premiere regle du bon sens, de la raison comme de la foi. Car St. Paul blâme les philosophes de n'avoir

pas reconnu un Dieu invisible par les choses visibles qui sont son ouvrage, & Descartes nous apprend très-bien à passer du connu à l'inconnu.

Et comment inventer en aucun genre, si par les choses qu'on voit on ne vient pas à imaginer ce qu'on ne voit pas. Selon M. R. il est faux que de soi l'homme aspire à la servitude comme le prétendent les philosophes & les politiques. Eh! mon Dieu, sans tant d'abstractions métaphysiques & de bel-esprit, nous voyons de nos yeux, & nous entendons de nos oreilles, & le bon sens nous le dit que les trois quarts & demi des hommes cherchent des conditions de valet même, de client; de sujet pour avoir du pain & vivre en société ou vivre tout court.

On y est bien forcé d'aspirer à la servitude: & il est si vrai que *servire Deo regnare est*, que dans le monde même un simple laquais est tout fier de la livrée qu'il porte, & parle souvent plus en maître que son maître même. Et dans un état même d'abstraction & de bel-esprit un peu sensé, la plupart des hommes seroient très-embarrassés de la liberté à laquelle ils n'aspirent que parce qu'ils en ont encore trop. Je citerois tel peuple de l'Europe, qui vivroit plus libre & moins sujet à des révolutions de servitude, s'il arrivoit enfin, comme il peut arriver, que ses vrais maîtres le devinssent un peu plus, & tout-à-fait.

Point d'esclavage plus grand & plus tyrannique, que celui [181] d'une trop grande liberté. Les vrais esclaves chez les Romains & ailleurs, quand ils avoient le bonheur de rencontrer des maîtres deux & humains, étoient plus maîtres, plus contents au moins qu'eux. La liberté à laquelle aspire M. R. est le regne des passions & des caprices, & par conséquent de l'esclavage de l'esprit & du coeur, qui est le plus terrible, & le seul vrai esclavage.

M. R. en veut fort au despotisme: je ne le contredirai pas, si ce n'est dans les mauvaises & fausses attributions & applications qu'il en fait aux gouvernemens les plus légitimes, les plus honnêtes, les plus doux. Mais lui personnellement & ad hominem, je le trouverois fort heureux d'avoir un maître immédiat, qui le contînt despotiquement dans les bornes de l'honnête liberté d'écrire avec décence, honneur, religion & bon sens. Un frénétique est-il heureux d'avoir la liberté de se tuer & de tuer quelqu'un?

M. R. a entrevu mes objections ou mes réponses. Il convient que les peuples accoutumés à la servitude en supportent tranquillement le joug, comme un cheval dressé se laisse brider & mener où l'on veut. Mais ce n'est pas par-là qu'il en faut juger, dit-il, quoique ce soit-là l'état ordinaire de tous les hommes de toutes les nations. Et par où veut-il juger des hommes, si ce n'est par les hommes, & d'un état, si ce n'est par les hommes mêmes de cet état? Le voici: il veut qu'on juge de la liberté par la révolte, & de l'honnête liberté par le libertinage.

«M. R. dit: Ce n'est donc pas par l'avisement des peuples asservis qu'il faut juger des dispositions naturelles de l'homme pour ou contre la servitude, mais par les prodiges qu'ont [182] faits tous les peuples libres pour se garantir de l'oppression.» Le mot de prodiges dont se sert ici M. R. le trahit. Il aime les choses fortes, les catastrophes, les révolutions, les excès en tout genre, comme les paradoxes en genre de littérature, & les licences en fait de liberté. Défions-nous-en.

Pur sophisme de substituer le mot d'*oppression* à celui de *servitude*, comme de substituer celui de *servitude* au terme de *fidélité* ou d'*obéissance*. *Vir obediens loquetur victorias*. L'homme obéissant parlera victoires. M. R. n'aime pas celles-là. Il n'aime que les prodiges de la révolte la plus effrénée. Les Athéniens sont le peuple, que cet amour de liberté vague & capricieuse, a le plus souvent révoltés contre leur république & leur liberté même. Les Spartiates gouvernés par un roi, & même par deux, ne se sont presque jamais révoltés. Je suis, Monsieur, votre, &c.

## LETTRE XXVI

A bien prendre les choses, Monsieur, ce n'est le plus souvent que dans les républiques trop libres, trop démocratiques, comme chez les Athéniens, qu'on trouve des tyrans, des oppresseurs, des despotes au moins. Il est facile d'usurper une autorité vague, & qui flotte dans plusieurs têtes & dans plusieurs mains. Il s'y en trouve toujours quelqu'une, qui tire tout à elle & s'empare de tout. Un Monarque n'a point de complices ni de rivaux, qui lui aident, ou qui l'aiguillonnent [183] à avoir plus d'autorité qu'il n'en a, l'ayant toute au gré de son ambition, s'il est ambitieux.

Non, il n'est pas tenté de l'être. Il ne peut l'être que de jouir en paix de toute l'autorité qu'il a. Il a intérêt de bien gouverner & de laisser jouir son peuple de l'honnête liberté, qu'une autorité légitime laisse toujours aux sujets fideles & soumis. Les *prodiges* que vante M. R. ne sont jamais que des coups de main, par où une populace mutinée favorise un oppresseur secret ou qui veut le devenir, contre celui qui ne l'est souvent qu'en imagination.

L'homme & les hommes sur-tout sont faits pour être gouvernés. Une nation, un Etat ne représente jamais qu'une famille, dont le pere commun est le chef naturel, toujours représenté par le Prince, Roi, Doge, Stathouder quelconque, soit héréditaire, soit électif selon l'usage dont le tems les a mis en possession. C'est un des malheurs auxquels la nature humaine est exposée, que quelqu'un de ces maîtres gouverneurs s'en acquitte mal, qu'il soit mal-habile, inappliqué, méchant même. Cela est fâcheux, comme il est fâcheux d'être malade; de mourir, de souffrir. A cela, je ne vois que la patience.

M. R. n'y voit que la révolte, le coup de main, le bouleversement de l'Etat. C'est-là ce qu'il traite de *prodige*, & où il autorise les fanatiques les plus furieux, qui sous mille prétextes peuvent à tout propos réclamer *per fas & nefas*, leur prétendue liberté, soit de moeurs, soit de religion, soit de fortune. Le plus communément ce ne sont en effet que des prétextes & du fanatisme; & pour un Prince tyran, qui se trouve en [184] cinq ou six siècles, il se trouve de siècle en siècle des sujets fanatiques & des révoltés.

C'est l'esprit particulier, prétendu philosophe, que M. R. prêche ici en fait de

gouvernement, & de tout, comme dans sa religion calviniste & républicaine. Il est remarquable que depuis douze cents ans que la France a pris sa consistance d'Etat royal & monarchique, il ne se soit pas trouvé un Prince, cruel ni méchant, la plupart ayant été même spécialement bons, religieux & dignes fils aînés de l'Eglise, au lieu qu'il s'y est trouvé & retrouvé cent soixante des peuples Albigeois, calvinistes, ligueurs, assassins des meilleurs de nos rois, par ce principe exécration des peuples toujours conservateurs de leur liberté, de leur droit de législation, & *toujours armés selon M. R. contre leurs conquérans.*

Encore, la liberté à laquelle aspire M. R. d'étant qu'une liberté animale, ne mérite pas qu'un oiseau même en cage se révolte & rompe les barreaux de sa grille, pour se la procurer. Je défie cet Auteur de trouver chez les jurisconsultes, les théologiens, les moralistes, les philosophes si ce n'est physiciens, matérialistes, une raison autre que de mécanique, qui autorise les hommes à se mettre ou remettre en possession d'une liberté idéale, ou on ne vit que de gland & d'herbe, pêle-mêle avec les animaux, sans aucune loi, devoir, ni sentiment de société, de filiation de paternité, d'humanité en un mot.

M. R. part toujours de ce principe purement matérialiste qu'un corps, astre ou pierre qui se meut en courbe autour d'un autre astre ou d'une main adroite, c'est-à-dire, tend [185] à s'échapper par la tangente en ligne droite. Et encore, si ce principe qui n'est qu'une tendance plutôt qu'un droit, avoit lieu dans le physique même, il en résulteroit la ruine de l'univers, retombant tout de suite par-là dans la confusion, dans la discorde des élémens, dans le cahos primitif & originaire, si l'on veut, tel qu'il pouvoit être avant que Dieu dît: *fiat lux & fiat firmamentum.*

C'est la société subordonnée des esprits, des coeurs, des corps mêmes, qui fait la lumière & le firmament de cet univers, physique autant que moral & théologique. Dans l'ordre même des astres & des planetes, il y a toujours un soleil ou une planete principale, qui donne la loi à tout son tourbillon, malgré la tendance qu'elles ont toutes à devenir la principale, ou à s'en écarter. C'est dommage que M. R. soit physicien jusques-là exclusivement. Il y a gens qu'il seroit mieux qu'ils ignorassent tout, excepté leur catéchisme. Un demi-savant ne prêche jamais que l'ignorance.

Quelqu'un dans ce moment me suggere le passage qui vient ici fort à propos. *Et homo cum in honore effret, non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus, & similis factus est illis.* Je ne voulois pas en faire l'application. On me force de dire au moins que M. R. l'a faite lui-même, & de voir qu'ici il va la faire. C'en seroit trop dans une même lettre. Je suis Monsieur, votre, & C.

## LETTRE XXVII

Monsieur R. la liberté que vous prêchez, n'est pas même celle dont on jouit à Genève, en Hollande, ni dans aucune république légitime, c'est-à-dire, légitimée par le tems de sa possession, qui a prescrit contre ses premiers souverains. Quoique vous en disiez, vous dites encore mieux, lorsque vous nous laissez sous-entendre, que vous n'avez pas pu vous accommoder de la liberté actuelle de votre patrie, & que celle même dont vous jouissez en France avec nous & plus que nous, qui ne nous y donnons pas toutes ces licences, est la plus grande que vous ayez pu trouver dans l'univers, vous qui avant que de naître, auriez choisi Genève, & qui vous obstinez de choisir Paris, sans doute pour nous importuner mieux, de votre amitié mélancolique & atrabilaire, tant vous nous aimez jusqu'à la fureur.

Vous ne prêchez pas même la liberté des Sauvages, qui ne laissent pas de vivre en bonne société de nation, de paternité au moins, de maternité de filiation & de fraternité. Non non, vous ne voulez que du pêle-mêle avec les animaux, & je n'oserois dire jusqu'à quel point vous le voulez, traitant d'avilissement tout ce qui n'est pas selon la pure nature, nature purement physique & corrompue, que vous traitez pourtant perfection & même d'innocence. Je crois que si vous vous étiez trouvé à la place du grand Nabuchodonosor, réduit à brouter avec les bêtes, vous n'auriez comme lui levé les yeux au [187] ciel que pour le remercier de vous avoir ennobli; au lieu qu'il le remercia de l'avoir humilié, en le priant de l'en relever, comme il arriva par la bonté de Dieu.

Vous-en jugez encore ici, en nous blâmant de n'en pas juger de même, par des animaux, dites-vous, «nés libres & abhorrant la captivité, que vous voyez se casser la tête contre les barreaux de leur prison, par des multitudes de Sauvages tous nuds.» Ce sont toujours vos termes, vos phrases, vos sentimens, votre philosophie; oui tout nuds, «qui méprisent les voluptés Européennes, & bravent la faim, le feu, le fer & la mort, pour ne conserver que leur indépendance.»

Pour le moins, cette fois-là, mon cher M. R. image de Dieu que vous êtes, image d'homme au moins, vous conviendrez que cette liberté de se casser la tête, & de se noyer dans l'eau ou se martyriser dans le feu, est bêtise pure, folie, fureur, de mourir pour ne pas mourir, *ne moriari mori*, & de se rendre l'esclave du démon en enfer, pour ne l'être pas de quelque honnête homme, fût-il un tyran dans un beau, & bon pays comme est la France, par exemple.

En vérité je n'ai jamais compris les Grecs mêmes, les Athéniens, beaucoup moins vous comprends-je, M. R. de nous vanter une liberté qu'on ne peut recouvrer qu'en se faisant bien du mal en périssant même & en devenant l'esclave de cette prétendue liberté. Définissez-nous

donc au moins une bonne fois cette liberté après laquelle vous courez. Où est-elle? En quoi consiste-t-elle? Faites-nous voir un état, un pays, un séjour où on la trouve? Vous nous faites voir des [188] enragés; des furieux qui, s'estropient, se tuent, se tourmentent, se consomment en desirs, en faux frais, sans jamais pouvoir y arriver. C'est un enfer où il est vrai que les damnés se tourmentent à courir après le paradis dans le feu qui les en brûle d'autant mieux.

Quelle folie! Quelle fureur! Enfin, en h à la page 108 vous osez attaquer à visage découvert l'*autorité paternelle* que vous traitez de *despotisme* & d'*esprit féroce*. Mais voilà ce que je veux bien faire observer à vos lecteurs, & aux lecteurs de tous les Auteurs qui depuis un tems crient en France contre le *despotisme*; car M. R. n'est pas le seul, mais il est heureusement le moins précautionné de tous ceux qui calomnient les gouvernemens les plus paternels & les plus légitimes.

Ils en veulent tous sous main, mais M. R. en veut ouvertement à l'autorité la plus paternelle, lorsqu'ils sont semblant de n'en vouloir qu'au despotisme des Turcs ou des tyrans. Sur quoi je suis bien aise de prendre l'occasion d'observer, que lorsque Cromwel voulut bouleverser l'Angleterre, y détruire la monarchie, & y extirper tout reste de religion catholique, il fit du despotisme un cri de guerre qui gagna tous les esprits, tous les coeurs, & arma tous les bras contre le Roi le moins despote, le moins féroce, le plus doux le plus paternel que l'Angleterre ait peur-être jamais eu.

M. R. grand législateur à la façon du peuple dont il maintient la législation & la révolte, *dit qu'au lieu de dire que la société civile dérive du pouvoir paternel, il falloit dire au contraire toue c'est d'elle que ce pouvoir tire sa principale force*. Lorsqu'une étincelle de vérité se mêle au discours de M. R. [189] encore trouve-t-il le moyen de l'éteindre, & de la convertir en fumée capable de nous aveugler, après l'avoir aveuglé lui-même. Comment seroit-il philosophe avec le peu de précision & de justesse, de rhétorique même & de grammaire qui regne dans sou discours?

Jamais en morale on n'a dit, *que la société civile dérive du pouvoir paternel*. Ce n'est tout au plus qu'en physique, qu'on pourroit dire honnêtement que le physique de la société civile, le nombre & la génération des enfans, suppôts de la société, dérive du pouvoir physique & de la faculté générative, &c. C'est le gouvernement de la société, qui dérive du pouvoir paternel.

Le raisonnement de M. R. n'est ici qu'un grand & pur sophisme, pour établir un principe évidemment faux. Il confond la société avec le pere de la société & veut tirer de celle-ci le droit de celui là, au lieu de tirer de celui-là le droit de celle-ci. Mais le droit de la société, ne peut par-là même être, comme j'ai dit, qu'un droit d'être gouvernée, & le droit actif du gouvernement ne peut jamais résider que dans le chef, pere physique & créateur de la société & de tous ses droits.

M. R. veut en termes très-équivalement formels, que le pere tire de ses enfans le droit de paternité, le droit d'être pere, au lieu qu'il est physiquement même évident que c'est du pere que les enfans tirent le droit d'être enfans. C'est comme si ou vouloit dite que le droit du gouverneur vient du gouvernement, au lieu de dire que le gouvernement vient du gouverneur.

Le vrai fait est que le pere, le chef, le gouverneur sont [190] tous antérieurs aux enfans, aux

sujets, à la société, & qu'il y a bien du mauvais raisonnement à dériver la fontaine du ruisseau, au lieu de dériver le ruisseau de la fontaine. C'est éternellement le sophisme de M. R. Je suis, Monsieur, votre: très-humble, &c.

## LETTRE XXVIII

Monsieur, le pouvoir paternel existe évidemment avant le *pouvoir*, c'est-à-dire, le *devoir* filial. Car ce n'est que devoir dans ceux-ci, & ce n'est que pouvoir dans le pere & la mere ne faisant qu'un; & cette unité-là, même de la société la plus primitive qu'il puisse y avoir hors de Dieu, est évidemment le modele, la regle & le principe effectif de toute la société filialement paternelle.

Le sophisme de a M. R. est de nous représenter le pouvoir du pere & de la mere comme nul avant qu'il y ait des enfans. Or il n'est pas nul alors. Il est même alors dans toute sa force puisqu'il est dans sa cause. Le pouvoir du pere & de la mere sur les enfans qu'ils n'ont pas, est d'autant plus grand, que c'est un pouvoir effectif, le pouvoir de les faire. Quand ils existent le pouvoir paternel est diminué en quelque sorte d'autant par leur existence désormais indépendante du pere & de la mere.

En rigueur cependant il n'est point diminué, & n'en est que plus explicite & plus actif, leur conservation étant toujours une [191] sorte de reproduction & de création. Et voilà le droit paternel dans toute sa force & dans tout son exercice. Il faut tant de tems avant que des enfans soient des hommes faits & des gouverneurs! & cette société naissante ou renaissante est bien éloignée de ratifier le droit de gouvernement & de législation, que M. R. veut lui donner sur la société paternelle & maternelle, ou paternelle tout court, que M. R. a l'imprudence de, vouloir en dériver.

L'imprudence en est complete & contre tout droit de nature, physique autant que moral dans M. R. qui va jusqu'à dire qu'à un certain âge où les enfans n'ont plus besoin de leurs peres, *ils leur doivent du respect non l'obéissance*. M. R. va-t-il prêcher la désobéissance des enfans à leurs parens? C'est un terrible homme que M. R. il empoisonne & corrompt tout, la nature même la plus saine comme la plus corrompue, en traitant celle-ci d'innocente, & celle-là de corrompue.

Qu'est-ce donc que le respect filial si ce, n'est de l'obéissance? Dans l'Évangile J. C. réproouve formellement tout respect rendu aux parens par les enfans, lorsqu'il se borne à de simples honneurs de cérémonie & de formalité, & ne va pas jusqu'aux services les plus effectifs, à la déférence, à l'obéissance. Il est singulier que M. R. borne l'obéissance des enfans au besoin qu'ils ont de leurs parens, de maniere que dès qu'ils n'ont plus besoin d'eux, ils ne doivent plus leur obéir en rien.

Mais si dans la première enfance ils doivent l'obéissance à leurs parens dans les seules choses sans doute qui concernent leurs besoins; quoi! ne leur en doivent-ils point par reconnaissance dans les besoins que les parens peuvent avoir d'eux, de leur [192] services? Ordinairement là où finissent les besoins des enfans commencent ceux des parens; & si à cause de ceux-là les enfans doivent obéir aux parens, à plus forte raison le doivent-ils lorsque les parens en ont besoin. Selon M. R. un enfant doit obéir à son pere pour aller prendre le pain que son pere lui donne: mais si le pere demandoit d'aller prendre ce pain & de le lui apporter à lui-même, l'enfant ne seroit point obligé de lui obéir. M. R. a beau vanter M. son pere; je ne serois pas surpris d'apprendre, qu'en partant, il y a quinze ou vingt ans, de Geneve, pour venir en France philosopher, il eût laissé sans pain & sans ressource pour en gagner, le bon homme, qui au lieu de lui apprendre & de faire lui-même son métier, lui a appris à philosopher de la sorte, d'après. Plutarque, Tacite ou Grotius, qui pourroient encore l'en désavouer.

Dieu ayant spécialement attaché le droit d'une longue vie, à l'honneur effectif des enfans envers leurs parens, il faut croire que ce n'est pas pour exempter plus long-tems les enfans du devoir d'obéissance envers leurs parens, qu'il leur promet cette longue vie.

Pour moi je crois éternel ce droit d'obéissance respectueuse & effective, comme l'obéissance des peres est un droit éternel de leur part envers Dieu, le pere des peres.

Mais par malheur il faut raisonner aussi, car c'est-là que s'embrouille constamment M. R. La multitude des peres particuliers qui forment une grande société, une nation, est un labyrinthe d'où ce fameux philosophe ne peut se démêler. Il y a les peres communs & les peres particuliers. Il n'est pas [193] douteux qu'en général il ne faille obéir à tous, au pere, au grand-pere, à l'aïeul, &c. & en même tems aux peres, grands-peres & aïeux, c'est-à-dire, aux magistrats, gouverneurs, princes, rois de toute la société nationale des sociétés. Et alors il est vrai que le pere général dispense quelquefois de l'obéissance aux peres particuliers, qui sont même censés obéir dans les choses où ils doivent obéir eux-mêmes aux peres communs, & y diriger l'obéissance personnelle que leur doivent leurs enfans.

Le pere de la patrie doit en tout tems être obéi préféablement aux peres des patriotes, parce qu'enfin c'est le pere des peres & des enfans. M. R. ne balance pas à changer le pouvoir paternel en despotisme qu'il traite même bientôt de tyrannie, pour peu qu'il soit poussé au-delà du besoin des enfans. Encore M. R. se pique-t-il quelquefois d'un peu d'avisement ou de ravissement.

Comme il sent après-coup que tout ce qu'il dit tombe à plomb sur nos Rois, les meilleurs Rois qu'il y ait au monde, depuis au moins 1200 ans; vîte, il a soin d'y mettre un palliatif qui ne corrige rien. Il convient même que son système est odieux. Car il dit: «Ce système odieux est bien éloigné d'être celui des sages & bons monarques, & sur-tout des Rois de France.» Pour prouver cela il ne cite qu'un passage tiré d'un édit de Louis le Grand, qu'on sait bien n'être pas le meilleur de nos Rois pour ceux de la religion de M. R. depuis la révocation sur-tout de l'édit

de Nantes.

Il insiste au reste fort peu ou point du tout sur l'édit cité, & tout de suite il y reprend des forces pour revenir contre [194] la monarchie qu'il confond avec le despotisme & la tyrannie, contre l'autorité, la société, l'humanité, toutes choses contre lesquelles il s'escrime, comme on dit, à bras raccourci, & avec d'autant plus de confiance qu'il croit par cette prémunition d'un passage unique sans preuve ni discussions, s'être mis à couvert, contre la société, & l'autorité légitime, qu'il brave en face & sans aucun vrai ménagement. Je suis, Monsieur votre, &c.

## LETTRE XXIX

Ce qu'il y a d'horrible, Monsieur, dans votre façon d système sans façon, c'est que les peres auroient beau s'assujettir au pere commun de la société, vous combattez *pro aris & focis* en faveur des enfans rebelles qui naissent, selon vous avec la pleine liberté de réclamer contre une servitude à la quelle leurs peres n'ont pu assujettir qu'eux mêmes. M. R. soutient toutes choses contradictoires. Les enfans, selon lui, ont droit aux biens de leurs peres au préjudice de ceux-ci, mais la servitude des peres envers le chef de la société, du prince du magistrat, du roi, n'est point héréditaire, selon lui.

Voilà l'horreur contradictoire. Que le pere acquiere des biens, il acquiert pour ses enfans, ses héritiers de droit rigoureux. Que le pere se soumette au pere commun, au roi, les enfans ont droit de le révolter. Ils ne sont héritiers que du bien pécuniaire. Ils ne le sont pas de la servitude, car c'est ainsi que cela s'appelle chez le nouveau Lycurgue. Les fils des [195] esclaves ne sont pas esclaves, selon lui. Le pere ne l'est que de ses enfans. Les enfans ne le sont que d'eux-mêmes, étant sans doute nés librement comme M. R. avant que de nature à Genève.

M, R. ne laisse pas d'être conséquent. Les enfans naissent hommes originaires, bêtes brutes & pures machines, selon lui, sans devoirs, sans sentimens, mais non sans besoins. Or leurs besoins sont des droits, d'indépendance pour eux, de servitude pour tous les autres, peres, meres, rois, princes & magistrats. Si M. R. avoir assisté au contrat de la nature avec nous, le jour que Dieu régla les droits respectifs, en disant: *Fiat lux*, & le second jour qu'il les ratifia, en disant: *Fiat firmamentum*, il nous auroit donné sept soleils pour éclairer sept planetes, qui n'en auroient pas eu besoin étant soleils elles-mêmes sans besoin, dépendance ni servitude des unes ou des uns envers les autres. Car la société de toutes choses est un mal, & la liberté épicurienne seule est un bien au gré de M. R.

Je demande à cet oracle universel, si les enfans en héritant des biens, héritent aussi des fiefs, hommages, redevances, dettes, corvées dont ces biens sont chargés entre les mains des peres? Eh mon Dieu! c'est un *pléonasme décidé* de demander cela à M. R. Je sais mon Rousseau

par coeur, chez lui tous les cas sont décidés. Le pere, selon lui, a été un sot de s'engager à payer ce tribut, cette dette, à cette servitude, à cet hommage, Le fils en est quitte par sa qualité de fils, puisqu'il est quitte même de toute obéissance à son pere propre & particulier, & à plus forte raison au pere commun. Les enfans doivent respecter le testament de leur pere, mais non lui obéir, [196] si ce n'est dans l'hérédité de leurs biens pécuniaires & physiques. Car c'est toujours de physique, si ce n'est de la physique chez M. R.

Enfin en propres termes M. R. nous dit d'un ton ici moqueur, ailleurs amer, que « *les jurisconsultes* qui ont gravement prononcé que l'enfant d'un esclave naîtroit esclave, ont décidé en d'autres termes qu'un homme ne naîtroit pas homme.» Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'absolument c'est M. R. qui a gravement prononcé dans tout son livre qu'un homme ne naissoit pas homme raisonnable, mais animal & sauvage, sans société, sans devoirs, &c.

Comme sans cesse M. R. répété, même en se contredisant, je suis bien obligé de le répéter en le contredisant. Il revient au contrat entre les Souverains, c'est-à-dire, il en parle de, plus en plus clair. Car il ne se répète que parce qu'il est timoré ou timide, du reste scrupuleux, n'osant d'abord dire tout ce qu'il pense, mais se reprochant bientôt de n'avoir pas tout dit.

Il dit donc tout net ici, que le sujet rentre dans tous les droits de sa liberté sauvage & animale, physique enfin, lorsque le roi, le prince, le magistrat, le pere commun quelconque, manque par des injustices ou des oppressions au prétendu contrat de la société avec son chef. Ce contrat est une chimere, un titre de révolte; s'il y a ici un contrat, c'est avec Dieu. Les sujets n'entrent dans ce contrat que comme sujets; le contrat s'il y en a, est de Dieu au prince, & du prince à Dieu. Le prince promet de bien gouverner, au jugement de Dieu: le sujet n'a que la soumission, la patience & la pitié en partage.

[197] Il y auroit trop d'inconvéniens pour les sujets même & pour la société, qu'ils eurent, qu'elle eût le jugement & la garantie d'un tel contrat. Toute multitude est *bellua multorum capitum*. Encore telle bête n'a point de tête que son chef, son prince, ses magistrats soumis au prince, au chef unique, fût-il doge ou flathouder.

Le peuple, les sujets, la société n'ont que des bras, & il seroit horrible que des bras eussent droit de révolte contre la tête, dont ils sont les exécuteurs, mais non les juges. Quand Dieu eut dit, *non est bonum hominem esse solum*, & qu'il lui donna Eve avec tout ce qui s'ensuit, c'est-à-dire, des enfans toute une société analogue, il ne les donna que comme *adjutorium simile sibi*, comme compagnes & compagnons, *mulier quam dedisti mihi sociam*; mais jamais comme des têtes.

Car formellement dans l'endroit où St. Paul parle le plus ferme en Jurisconsulte moraliste & théologien, il tranche toutes ces questions-là, en disant: *caput viri Christus, caput Christi Deus*, & tout de suite, *caput auctorem mulieris vir*, ce qui a fondé le proverbe de *la femme sans tête*. Car St. Paul n'en donne point d'autre que l'homme à la femme & à toute la société qui en dérive.

Quand les Juifs voulurent un roi, encore eurent-ils la sagesse de le demander à Dieu & de le recevoir de sa main. Mais de quelque façon que le peuple reçoive, ou se donne un roi un chef, c'est toujours Dieu qui le lui donne, & surtout qui donne à ce chef, à ce roi toute son autorité, puisque, *omnis potestas à Deo*, & qu'absolument le peuple n'a [198] en effet d'autre autorité, d'autre droit que d'être gouverné.

C'est le peuple qui se donne un roi un chef, sans consulter Dieu, qui est un usurpateur, puisqu'il donne une autorité qu'il n'a pas, & qui ne peut venir que de Dieu; le peuple n'a droit que de présenter, Dans la cause de la légitimité d'un Souverain, le peuple n'est que partie & témoin tout au plus, ne peut donc être juge; il seroit juge dans sa propre cause. Je suis, Monsieur, &c.

## LETTRE XXX

Etablissons, Monsieur, l'état de la question. Je suppose d'un côté un roi tyran, cruel, usurpateur même & conquérant, si l'on veut: & d'un autre côté, un peuple armé pour, le déposséder & s'en délivrer. Jusques-là, je ne vois qu'un grand procès & deux parties qui plaident. Au tribunal de qui je le demande? or je n'y vois d'autre juge que Dieu.

Le sort des larmes, la voie de fait n'est point une voie de droit. Dieu n'a jamais permis qu'on le consultât les armes à la main, tout Dieu des armées qu'il est; & il permet souvent l'injustice de prévaloir; je n'y vois en un mot que la patience, la fidélité, la soumission & la priere. Mais le roi est cruel, me dit-on: mais le peuple est mutin, dirai-je à mon tour. Qu'on décide entre deux? Mais qui est-ce encore ne fois qui décidera? Encore ne vois-je que le roi tranquille possesseur qui en ait l'autorité préalable, en attendant le jugement [199] Dieu, auquel on est obligé de s'en rapporter sur la plupart des événemens litigieux de cette vie, essentiellement équivoque & passagere.

La voie des armes & de fait ne peut être un jugement de droit; il est trop à armes inégales. Dès qu'on en feroit l'affaire d'un coup de main, il est bien évident que le prince coupable ou non coupable succomberoit toujours, n'ayant qu'un bras, & ayant tous les bras contre lui. Ce seroit tenter Dieu, & lui demander un miracle, que de mettre le droit d'un prince en litige par la voie des armes.

M. R. lui même traite de *prodiges* les coups de main par lesquels les peuples ont souvent réclamé leur liberté sur les plus légitimes Souverains. Ces prodiges ne sont surement pas des miracles, même de bravoure. Ce sont même des lâchetés bien décidées, d'avoir triomphé d'un seul homme, par les fureurs de toute une nation armée contre lui.

Le plus souvent cependant dans ces sortes de querelles, royales d'un côté, & nationales de l'autre; le roi lui-même, fut-il tyran, ayant ses partisans & son armée, il est bien évident que c'est alors la nation contre la nation, ce qui rend le prétendu droit national équivoque & le jugement quelconque qui en résulte, encore plus litigieux.

Le roi n'eût-il que dix mille hommes armés pour lui, contre cent mille hommes purement nationaux, qui veulent le destituer, ces dix mille hommes sont naturellement censés la plus

noble & la plus saine partie & devoient l'emporter au tribunal de Dieu & des hommes, d'autant plus que ces cent mille hommes ont toujours à leur tête un chef de révolte, qui [200] peut tout aussi-bien être que le roi un tyran, & ne peut être un ambitieux & un rebelle décidé.

Il est donc démontré que M. R. habile homme d'ailleurs l'on veut, ne fâchant pas un mot de théologie, de morale physique même, n'en sait pas davantage de jurisprudence de politique. Cependant, comme j'ai entrepris de réfuter M. R. dans tous ses points, j'irai jusqu'au bout de son discours, qui commence pourtant à m'ennuyer, autant que le mien peut l'ennuyer.

Je m'aguerris même peu-à-peu, à l'extrême aversion que j'ai de copier ces horreurs, pour me donner uniquement le droit de les réfuter. Comment M. R. a-t-il pu dire par maniere d'épiphoneme contre le despotisme vrai ou calomnieux de toutes sortes de souverains monarques & paternels, «que l'émeute qui finit par étrangler ou détrôner un Sultan, est un acte aussi juridique que ceux par lesquels il dispoit la veille, de la vie & des biens de ses sujets. La seule force le maintenoit, la seule force le renverse. Toutes ces choses se passent ainsi selon l'ordre naturel.»

Oui, voilà le naturel de M. R. de traiter d'acte juridique la violence des sujets, qui sans autre forme ni procès, étranglent un Sultan, qu'il leur plaît de traiter de tyran. Encore Cromwel le scélérat Cromwel, mit-il un air de jugement & de forme juridique dans le *prodige* de sa révolte, en faveur de la prétendue liberté, des Anglois, ou en faveur de son ambitieux fanatisme.

M. R. qui ose taxer d'ames sanguinaires ceux qui ont conseillé la révocation de l'Edit de Nantes, ou qui ont défendu [201] l'Etat contre les attentats des Huguenots fanatiques, paroît bien plus sanguinaire, dans, cette façon raisonnée, d'ériger l'étranglement d'un Sultan par ses sujets en acte juridique, ne mettant point de différence entré le jugement & l'exécution d'un jugement de mort, entre le juge & le bourreau. Je suis fâché qu'on ait dit qu'il ne manque à M. R. que l'adresse & l'hypocrisie d'un prédicant de révolte, d'un Cromwel. Oh, hypocrite! M. R. ne l'est point du tout: il parle clair.

Me voici aux notes. L'Auteur dit «l'homme est méchant... cependant l'homme est naturellement bon. Qu'est-ce donc qui peut l'avoir dépravé à ce point, sinon les changemens survenus dans sa constitution?» M. R. paroît par-tout ignorer absolument la cause unique de la dépravation des hommes & de la corruption de notre nature d'abord innocente, c'est-à-dire, le péché d'Adam. Il remonte toujours au physique; car il n'entend que cela par notre *constitution*. Or il n'y a eu que du moral, & du théologique même dans la désobéissance d'Adam. Je suppose que M. R. est baptisé & qu'il fait pourquoi.

M. R. veut que la société des hommes soit cause de toute leur dégradation. Encore l'écriture lui en donne-t-elle le démenti, le plus *ad hominem* qui puisse être. Car M. R. voulant que l'homme originaire & bête brute, en société d'abord avec les bêtes brutes seules, fût jusques-là dans l'état de nature pure & innocence, uniquement pervertie par la simple société avec les autres hommes, ignore que réellement le péché d'Adam n'est venu que de ce qu'Eve formée pour vivre en société avec Adam seul, entra en société de raisonnement, de philosophie [202] & de théologie, avec les bêtes, avec la plus méchante de toutes, avec le serpent. C'est cela qui donne un bien démenti bien formel à M. R.

Le serpent étoit le démon sans doute, & n'en étoit pas moins bête pour cela, aux yeux d'Eve au moins, qui en fut pourtant la bête ce jour-là, tant les bêtes peuvent déniaiser les hommes au dire de M. R. qui s'y connaît, comme on voit, mais ne se connaît point du tout aux hommes ni à leur marche, depuis le premier instant de leur institution dans un beau jardin & non au pied d'un chêne, & à l'appétit d'un gland des forêts du Canada; car je suppose que le premier fruit qui a tenté Eve, étoit *pulchrum visu, aspectuque delectabile*. Je suis, Monsieur, votre, &c.

## LETTRE XXXI

Dans sa fantaisie d'ériger les hommes naturels en bêtes, on doit bien s'attendre à voir M. R. ériger les bêtes en hommes. Il est piqué de ce que les *Pongos*, les *Mandrills*, les *Orang-Outangs* & bien d'autres especes de singes, qui approchent beaucoup de la forme humaine extérieure, ont été déclarés pures bêtes par la plupart des voyageurs qui en ont parlé; & il dit que ce sont *les mêmes êtres, dont sous les noms de Faunes, de Satyres, de Sylvains, les anciens faisoient des Divinités*. Se croyant lui sans doute fort modéré de prendre le milieu entre les idolâtres & les bons chrétiens, en faisant [203] des hommes de ceux dont il n'ose faire des bêtes ni des dieux.

Sur quoi il entre dans une grande dissertation contre les voyageurs qu'il réduit à quatre claires, les *marins*, les *marchands*, les *soldats* & les *missionnaires*. On croiroit qu'il est tenté de dégrader de l'humanité ces quatre especes, par dépit de ce qu'elles en ont dégradé les singes; car, dit-il, «on ne doit gueres s'attendre que les trois premières classes fournissent de bons observateurs.»

M. R. leur fait tort, sur-tout aux marins, aux marchands même. Nous leur devons la plupart des observations d'histoire naturelle des pays des pays ou des mers où ils ont navigué ou trafiqué. Nous devons nommément beaucoup de choses aux Hollandois & aux Anglois, aux François même & aux Danois; les Portugais & les Espagnols sont ceux à qui nous devons le plus, à cause même des millionnaires qu'ils y ont toujours associés aux simples marins.

M. R. vient spécialement aux millionnaires, car sur quoi ne veut-il pas dire son mot? Et on auroit bien deviné que c'est pour en venir à eux, qu'il met les trois autres especes à quartier & à bas. Pour mettre mieux à bas & à quartier ces bons missionnaires, il joue l'air plutôt que le jeu d'un bon homme lui-même neutre, impartial, & désintéressé. Il loue leur zele & leur bonne intention, comme si on étoit fort flatté de tels éloges sans connoissance de cause.

Le bon homme du reste, bat les bonnes gens de son mieux 1°. *Ils sont*, dit-il, *sujets à des préjugés d'état, comme tous les autres*. M. R. appelle préjugé d'état, le préjugé en faveur des hommes contre les bêtes, Oh! oui, l'humanité est un état [204] pour des hommes, s'il ne l'est pas pour M. R 2°. Les missionnaires, selon lui, ne sont pas propres à des recherches de pure curiosité, qui les

détourneraient *des travaux plus importants auxquels ils se destinent*. M. R. appelle des recherches de pure curiosité celles d'un missionnaire qui veut s'assurer si le petit homme de Bornéo est homme digne du baptême, & d'être converti à l'Eglise & à Dieu. Personne n'a plus fait de recherches & de dissertations sur ces singes hommes & sur tous leurs pareils, que les missionnaires, qui s'y sont pris en naturalistes, en physiciens, en anatomistes, en historiens, en moralistes, en philosophes avant que de s'y prendre en théologiens, en apôtres.

Mais 3°. selon M. R. «pour prêcher utilement l'Évangile il ne faut que du zèle, & Dieu donne le reste, mais pour étudier les hommes il faut des talents, &c.» Voilà une calomnie bien hardie de l'Eglise, des apôtres, de la religion, & de tout ce que l'univers a de plus sacré. Oui, M. R. a dû s'attendre que je le releverois à visage découvert. M. R. ne vint à moi en arrivant à Paris, que parce qu'il me connoissoit à Geneve même, me dit-il. Il m'a donc méconnu en me voyant. Mon air d'honnête-homme sans doute l'a trompé, comme l'air d'hommes-bêtes des *Pongos* trompe, selon lui, ceux qui les voyent de près. *Major è longinquo reverentia*, sans doute, & *minuit praesentia famam*. Quoi! l'apostolat n'est pas un talent, une vocation donnée de Dieu même? Quel orgueil! quoi! le P. le Comte n'avoit point de talent même naturel? Le P. d'Entrecolles, qui nous a si bien donné l'art de la porcelaine n'avoit point de talent? M. R. ignore-t-il que ce sont deux [205] bons missionnaires qui ont découvert les sources du Nil, qu'Alexandre, César, Auguste, les Ptolomées, les Romains ont voulu découvrir en y faisant les plus grandes recherches, les plus grands frais? Ignore-t-il que ce sont deux ou trois bons missionnaires qui nous ont donné les cartes de la Chine, de la Tartarie, du Thibet, & presque de toute l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique; cartes les plus détaillées & les plus exactes que nous ayons d'aucun pays connu; & qu'ils les ont données en arpenteurs, en astronomes, en géomètres, en physiciens, en naturalistes, en toutes sortes de genres de Philosophie, & de talents même naturels?

Ignore-t-il que de bons missionnaires ont non-seulement dressé, levé, mais fait la carte autant terrestre que topographique du Paraguai, de, &c. Et cela en politiques religieux, & en conquérant des royaumes & des empires aux Rois d'Espagne, de Portugal, de France, uniquement en les acquérant à l'Eglise & à J. C. Ce qui est une façon fort honnête & fort légitime de conquérir aux hommes en conquérant à J. C. & à Dieu. Pour le moins de tels peuples ne restent point armés contre de tels conquérans.

M. R. en veut aux missionnaires, sur ce qu'en caractérisant les peuples lointains, *ils ne disent que ce que chacun savoit déjà*, & «de ce qu'ils n'ont su appercevoir à l'autre bout, du monde, que ce qu'il n'eût tenu qu'à eux de remarquer, sans sortir de leur rue; & que ces traits vrais qui distinguent les nations, & qui frappent les yeux faits pour voir, ont presque toujours échappé à leurs yeux. De-là est venu, dit M. R. ce bel adage de morale, si rebattu par la tourbe philosophesque, [206] que les hommes sont par-tout les mêmes; qu'ayant par-tout les mêmes passions & les mêmes vices, il es assez inutile de chercher à caractériser les différens peuples; ce qui est à-peu-près aussi bien raisonné que si l'on disoit qu'on ne sauroit distinguer Pierre d'avec Jaques, parce qu'ils ont tous deux un nez, une bouche & des yeux.»

Un de nos bons & grands Rois, disoit obligeamment à un de ses courtisans dont j'ai oublié le nom: un tel, je vous connois si fidele à mon service, si attaché à ma personne, que je ne crois pas que rien pût vous en détacher. Je vous demande pardon, Sire, répondit le courtisan, honnête-homme & loyal serviteur. *Le mépris de votre Majesté me révolteroit à coup sûr*. Le piquant de

M. R. est qu'il nous méprise, & tous parle avec une incivilité, une impolitesse, qui est l'antipode de notre caractere, même avec lui.

Qu'est-ce que M. R. pour mépriser tout ce qui nous regarde? Pour le moins, sommes-nous aussi en société avec lui, l'image de Dieu, & il n'a pas droit de cracher sur cette image qui est en nous, non plus que nous crachons sur celle qui est en lui, quoiqu'il ne cesse de l'avilir, en avilissant la nôtre.

L'orgueil cynique est le péché capital de l'orgueil ordinaire. Le crasseux Diogene, dans son tonneau plein de lie & d'ordure, méprisa plus Alexandre, qui l'y honoroit d'une visite, comme à la bête du jour, qu'Alexandre ne méprisoit l'univers, rois & peuples à qui il imposoit silence partout, dans le sein de sa gloire, & dans tout le brillant de son courage victorieux & conquérant.

M. R. connaît sort bien-tout le bas, le trivial, le suranné [207] de notre langue, s'il n'en connaît point le noble, le fin & gracieux. Ses adages, sa *tourbe philosophesque* sont sous une telle plume d'un *méprisant* infini de la part d'un Genevois, pour ne pas dire, d'un Savoisien helvétique. Soit dit en repréailles, sans vouloir mépriser personne, non pas même cette personne-là.

Cette personne, ce grand personnage se croit philosophe, non de la *tourbe*, ni du commun, parce qu'il lui plaît à quatre ou cinq mille lieues de distance, de voir des hommes dans des Pongos, où d'honnêtes & habiles gens n'ont vu de très-près que des singes ou des bêtes; & qu'il lui plaît aussi à la même distance, de ne voir que des bêtes, là où les missionnaires & les marins marchands ou soldats ont vu des hommes, tels qu'on les voit;*sans sortir de sa rue*.

Bien surement M. R. est malade; & s'il étoit permis de plaider pour lui auprès des grands magistrats, qui pourroient enfin vouloir le réprimer, je me jetterois à leurs genoux, pour que ce ne fût point dans une maison de force, mais tout au plus dans quelque hôpital de convalescens ou d'incurables qu'il fût logé avec toute liberté, si ce n'est d'écrire, & avec toutes sortes de bien-aises de sa personne.

Il ignore cette chanson, qui a été trouvée pleine d'esprit de la part du P. L. S. J.

Un voyageur qui court le monde  
Est un peu foible de cerveau,  
S'il croit dans la machine ronde  
Voir quelque chose de nouveau;  
[208] Qu'il parcoure la terre & l'onde,  
Après chaque jour il dira:  
C'est ici tout comme là, &c.

Je suis donc, après ce trait de gaîté, pour vous égayer, Monsieur, & très-cher M. R. votre, &c.

## LETTRE XXXII

Monsieur R. nos premiers voyageurs, missionnaires même, n'ont pas laissé de trouver de grandes différences dans les peuples, comme dans les pays qu'ils ont vus loin d'ici, & ce sont des philosophes, missionnaires même en second & en révision de procès, qui ont prononcé qu'absolument ces pays & ces peuples ayant plantes, animaux & hommes avec le nez entre les deux yeux sur le visage, & les mêmes passions & caractères dans le ici tout comme là, & là tout comme ici, des fils d'Adam, bons à baptiser & à rendre enfans de J. C.

Il y a même plus que cela dans la saine philosophie des missionnaires, des premiers même, c'est qu'avant que d'avoir vu ces peuples, & dès en partant d'Europe, ils ont prévu qu'ils alloient trouver des hommes tout comme ici, puisqu'ils n'alloient que pour les convertir de & non pour convertir des singes, comme il plairoit à M. R. qui d'ici les transforme en hommes.

Encore les bons millionnaires sont-ils plus philosophes que [209] M. R. dans le genre même dont se mêle M. R. puisque de près comme de loin ils ont aperçu la plus grande différence qui puisse se trouver entre homme & bête, différence plus grande que celle de l'homme à la bête & au Pongo, savoir celle de bétail à J. C. & de la pure humanité corrompue au christianisme ou à l'humanité réparée, c'est-à-dire, encore de l'image du démon à celle de Dieu.

Cette différence n'est-elle rien aux yeux d'un grand Philosophe comme M. R. qui se vante pourtant d'avoir *des yeux faits pour voir*? Voyant ici tout comme là & là comme ici, des Pongos hommes & des hommes Pongos, & ne voyant que des bêtes par-tout. Chacun a ses yeux. Encore les bêtes ont-elles constamment de meilleurs yeux, voyant des hommes par-tout où il y en a & les respectant, au lieu que M. R. ne voit dans tous les hommes que des bêtes, & dans les bêtes que des hommes sans respect pour homme ni Dieu,

Tout franc, je ne suis plus flatté que M. R. ait cru autrefois voir de la musique dans mon clavecin oculaire. Il l'entendoit sans doute de notre musique, qui n'est pas une musique selon lui. Encore ne le prendrais-je pas pour juge de la simple diversité de mes couleurs. Il les prendroit toutes pour du jaune, couleur de bile noire.

Il y a, dit l'ingénieux M, de Fontenelle, des horloges qui sonnent les heures, d'autres les quarts, demi-quarts, les minutes même, & d'autres qui marquent jusqu'aux secondes. Et il y a de même, dit cet Auteur élégant & fin; il y a des esprits qui ne voyent que les gros objets qu'ils confondent même souvent comme l'homme avec la bête, & d'autres [210] qui voyant les nuances les plus fines, les plus légères différences. Plus cela est bien dit, plus M. R. le trouvera mal, parce que c'est de la science, de l'art, de l'esprit, qui perdent tout, selon lui. Une grosse bête qui hurle, qui braie, meugle ou hennit, est une pointe d'épigramme pour lui.

M. R. dit: «Ne verra-t-on jamais renaître ces tems heureux, où les peuples ne se mêloient point de philosopher, mais où les Platon, les Thalès, & les Pythagore épris d'un ardent desir de savoir, entreprenoient les plus grands voyages pour s'instruire, & alloient au loin secouer le joug des préjugés nationaux, apprendre à connoître les hommes, acquérir ces connoissances universelles qui sont la science commune des sages.

Quoi! M. R. qui traite les sciences de corruption, de peste, d'inhumanité, veut qu'on voyage pour les acquérir! La liste des contradictions de M. R. avec lui-même, seroit un ouvrage précisément de la longueur de ses ouvrages. La liste de contradictions avec la religion, les sciences, les arts, le bon sens même, seroit d'une longueur quadruple, à ce que je trois. Mais le voyage de M. R. de Geneve à Paris, n'est-il pas dans le goût des voyages de Pythagore ou de Platon? Oui ou non, comme on voudra.

C'est en Egypte ou aux Indes que Pythagore apprit la métempsycose des âmes humaines dans les corps d'autres hommes après la mort des premiers. M. R. a appris à Paris que les âmes des bêtes étoient déjà passées dans les corps des hommes qui y brillent le plus aujourd'hui. Le vrai de tout, c'est que M. R. étant venu de bonne soi, je crois, se signaler à Paris [211] par ses talens, au milieu ou à côté des talens qui y brillent à l'envi, y trouva gens qui lui mirent le marché si haut que désespérant d'y atteindre, il trouva facile de les rabaisser jusqu'à lui, fort au-dessous même de lui, disant que tout cela, arts & sciences, n'étoit bon à rien, étoit même positivement mauvais.

M. R. rabaisse toute: sans oser nommer nos Rois, il les traite de «*curieux magnifiques*, qui ont fait faire à grands frais des voyages en Orient avec des savans & des peintres pour y dessiner des mesures, & déchiffrer ou copier des inscriptions, &c. Voilà comme il traite les Rois, les Académies, les Tournefort, les Sicard, &c. Grand législateur, grand potentat, voici un projet de sa façon.

Il voudroit que deux hommes bien amis, riches, l'un en argent, l'autre en génie, tous deux aimant la gloire, & aspirant à l'immortalité, dont l'un sacrifie vingt mille écus de son bien, & l'autre dix ans de sa vie à un célèbre voyage autour du monde, pour y chercher non toujours des pierres & des plantes, mais une fois les hommes & les mœurs, & qui après tant de siècles employés à mesurer & considérer la maison, s'avisent enfin d'en vouloir connoître les habitans.»

Il faudroit des volumes entiers pour tirer ce beau projet-là au clair du simple bon sens & de

la raison: n'y eût-il que les vingt-mille écus & les dix ans que M. R. allie ensemble avec deux hommes seuls sans aides ni valets, & avec le tour du monde entier, pour connoître les hommes-bêtes, les Pongos hommes qu'il imagine; car des hommes, hommes tels qu'on [212] les voit ici sans passer le ruisseau de sa rue, M. R. ne daigneroit pas y dépenser la cent millionieme partie de millions qu'y ont réellement mis nos *curieux magnifiques*, Rois pourtant, Princes & Empereurs, fort loués pour avoir secondé par-là le zele des savans, des artistes & des apôtres même. Je suis Monsieur, votre, &c.

## LET TRE XXXIII

J'en demande pardon, Monsieur, aux habiles hommes, aux gens d'esprit que vous me forcez ici de citer d'après vous, aux *Montesquieu*, aux *Diderot*, aux *Buffon*, aux *Duclos*, aux d' *Alembert*, &c. Puisque vous osez les citer comme gens à exécuter un projet aussi frivole que le vôtre, en manquant de respect à eux, & au Roi dont vous avilissez le projet & l'exécution des voyages au Pôle, à la mer du Sud, & cent autres qu'ils ont faits & exécutés chacun selon son talent reconnu & sa façon à laquelle on a applaudi.

C'est se donner un peu d'air en se mettant au-dessus des Rois, d'inviter des gens de qualité comme les *Montesquieu* & d'autres à l'exécution de tels projets, en ne les honorant que de la gloire d'y dépenser leur bien. Il est vrai que c'eût été manquer totalement de respect à un *Montesquieu* de lui présenter vingt mille écus, & des gratifications & pensions d'une telle main. Comme M. de *Montesquieu* mon illustre & cher ami à la vie & à la mort, n'y est pas pour se défendre d'une [213] telle invitation qui l'honoreroit peu, comme savant & homme de lettres, M. R. ne doit pas se formaliser de me voir m'en formaliser pour lui moi-même; moi, dis-je, qui prétends bien m'honorer de l'honneur d'un tel ami.

Rien ne paroît plus puéril que ce projet de M. R. Il dit: «Supposons que ces nouveaux Hercules de retour de ces courses mémorables fissent ensuite à loisir l'histoire naturelle, morale & politique de ce qu'ils auroient vu, nous verrions nous-mêmes sortir un monde nouveau *de dessous leur plume* (un François, un bon écrivain diroit: *sortir de leur plume*) & nous apprendrions ainsi à connoître le nôtre. Je se dis que quand de pareils observateurs affirmeront d'un tel animal que c'est un homme, & d'un autre que c'est une bête, il faudra les en croire. Mais ce seroit une grande simplicité de s'en rapporter là-dessus à des voyageurs *grossiers*, sur lesquels on seroit tenté quelquefois de faire la même question qu'ils se mêlent de résoudre sur d'autres animaux.»

Ceux qui n'ont pas lu M. R. ne m'en croiroient peut-être pas si je ne justifiois par ses propres paroles le but que je lui prête dans tout ceci, de ne vouloir connoître que des bêtes

sommes ou des hommes bêtes, en y employant de préférence des Montesquieu, des Buffon, des d'Alembert, des Diderot, &c. tous gens au-dessus de lui, & qu'il devoit respecter de plus d'une façon, & pour plus d'une raison qu'il peut deviner.

Du reste, si ce dernier morceau qui est d'appareil & dans le grand de l'Auteur, est bien écrit, ce n'est pas au moins dans le noble, le décent & l'élégant. Je parle du style, car [214] les idées ne présentent que bêtes hommes & hommes bêtes. Et ce qu'il faut remarquer, c'est que tout ce discours est la note même des Pongos déclarés bêtes par tous les voyageurs, qu'il s'entête seul de rappeler à ses hommes primitifs & originaires *brutes & animaux*, selon sa propre expression, fille fois répétée dans son discours.

Je ne veux, je ne dois rien dissimuler qui puisse disculper M. R. Je crois même en général que c'est son caractère d'esprit plutôt que celui de son cœur qui porte ainsi tout ce qu'il a de plus respectable & de plus sacré, aux conséquences extrêmes les plus affreuses. Il attaque de bonne soi même, mais avec le même cœur & le même esprit, Locke, Hobbes, & tous les Auteurs suspects d'athéisme ou de déisme, & nommément du renversement de la société, des moeurs & de la religion.

Il rapporte donc fort au long un passage de Locke que je me dispense de copier, d'autant plus qu'il m'a paru assez sain quand je l'ai lu. M. R. a des yeux de lynx pour y voir bien du mal. Locke y rend des raisons philosophiques de la société des hommes & des animaux même. Mais ces raisons sont morales, & M. R. n'en veut que de physiques & de matérielles. Je disois d'abord en moi-même: *timeo Danaos, & dona ferentes*.

M. R. réprouve donc les raisons de Locke comme «morales en matière de physique. Car, dit-il, quoiqu'il puisse être avantageux à l'espèce humaine que l'union de l'homme & de la femme soit permanente, il ne s'ensuit pas que cela ait été ainsi établi par la nature.» On voit là d'abord que [215] c'est au naturalisme purement physique que M. R. rapporte tout, l'humanité même & spécifiquement la naissance de l'homme & de la femme.

A plus forte raison donc en niant le moralisme de la naissance générative des hommes par Locke, M. R. en nie-t-il le théologisme de Moyse, que j'ai rapporté au commencement de tout ceci. Il y a des choses horribles dans tout cet article, qui est long. On y retrouve ces mots affreux. «L'appétit satisfait, l'homme n'a plus besoin de telle femme, ni la femme de tel homme. Celui-ci n'a pas le moindre souci, ni peut-être la moindre idée de son action, l'un s'en va d'un côté, l'autre de l'autre, & il n'y a pas d'apparence, qu'au bout de neuf mois ils ayent la mémoire de s'être connus. Car cette mémoire exige plus de progrès ou de corruption dans l'entendement humain, qu'on ne peut lui en supposer dans l'état d'animalité dont il s'agit ici.» Horreur, horreur, des horreurs! Eh mon Dieu, & mon Dieu! vous êtes juste, mais je n'invoque ici que votre clémence, votre grande miséricorde pour mon cher ami M. R. votre image, & que vous avez réparée & rachetée de tout le sang de votre Fils unique, homme comme nous, Dieu comme vous.

Car je n'ai pas d'autre réfutation à faire d'un tel morceau, non plus que de celui-ci. «Il n'y a

donc dans l'homme aucune raison de rechercher la même femme, ni dans la femme aucune raison de rechercher le même homme. Le raisonnement de Locke tombe donc en ruine, & toute la dialectique de ce philosophe ne l'a pas garanti de la faute que [216] Hobbes & d'autres ont commise.» S'attendoit-on qu'après Locke, & sur-tout après Hobbes, il viendrait un soi-disant Auteur, écrivant en François, qui, force de penser ou de parler plus mal, nous seroit sentir qu'encore ils avoient assez bien pensé ou parlé, sur bien, des choses au moins. Je suis Monsieur, votre, &c.

## LETTRE XXXIV

Supposons, Monsieur, que dans votre système ou hypothese, d'une pure nature physique de hasard, selon Epicure, ou de mécanique, selon Spinoza; l'homme & la femme par qui doit se faire la propagation humaine, fussent nés, éclos ou jettés à mille lieues l'un de l'autre, avec des mers ou des montagnes & des déserts impraticables entre deux: cet homme ou cette femme auroient donc vécu & seroient morts sans se connoître, & le but de la nature auroit été manqué.

Vous pouvez répondre que vous ne connoissez point le but dans la nature, & réellement vous n'en parlez nulle part, beaucoup moins du but de son Auteur, qu'on nomme Dieu, comme vous le savez; mais vous savez que vous n'avez pas dû le nommer & l'invoquer en vain: je loue votre franchi silenciaire & taciturne.

Vous me direz que comme la nature avoit produit cet homme & cette femme, elle auroit pu en reproduire d'autres aussi ou moins stériles que ceux-là. Vous pouvez dire encore qu'absolument [217] la nature n'ayant point de but, elle auroit pu aussi ne produire homme & femme qu'une fois comme des monstres, ou les reproduire d'autres fois comme des champignons ou des mulets sans postérité.

Mais je puis vous dire aussi, car je me pique, comme vous savez, d'avoir l'esprit fécond en hypotheses perdues, ou sans m'en piquer, j'en ai assez le talent d'en imaginer. Je puis donc vous dire qu'absolument il pouvoit dans votre système, naître un homme sans femme ou une femme sans homme, & alors l'appétit dont vous convenez trop, auroit été frustré, ou pour mieux & plus mal dire avec vous, il se seroit égaré dans cette foule d'animaux dont le pêle-mêle ne vous épouvante pas.

Y ayant même homme & femme en nature, encore vous demanderai-je pourquoi le hasard ou le pur naturalisme les dirige cette fois-là l'un vers l'autre, d'autant qu'ils ont toute la société cynique ou épicurienne de se décliner, de s'oublier, & de se méprendre par conséquent au choix de l'objet de ce trop brutal appétit, sans idée, mémoire, ni jugement, ni discernement.

Dieu qui craignoit la méprise & ne la vouloir point du tout, fit plutôt un miracle nouveau,

de tirer Eve de la côte d'Adam, de la lui présenter, de les présenter l'un à l'autre, & de les unir par le pressentiment (*non sensation*) de l'attachement physico-moral, théologique même, dont il vouloit positivement les unir, par ces mots *relinquet & adhaerebit*; mots qui n'étoient pas des mots, mais de vrais sentimens, dans leur simple pressentiment, & un grand sacrement, selon St. Paul.

[218] Si j'étois malin avec vous, j'ose vous dire M. R. que je me serois fort de démontrer facilement en géometre, que votre pensée secrete & trop articulée, va à rendre l'homme indifférent à la femme, & la femme à l'homme, sur l'article délicat de la propagation; & à prouver que la bête brute est aussi digne de la société d'Adam qu'Eve; & quand je dis Eve & Adam, je dis en général le premier homme & la premiere femme originaires, & par conséquent tout autre homme ou femme qui ait vécu depuis six mille ans, ou qui vive, ou qui vivra jamais en société d'humanité, où souffrez ce mot, de *bestialité, d'animalité, de brutalité*.

Et non-seulement la bête femelle & l'homme femelle sont, selon votre système scandaleux, aussi indifférens à l'homme, mais la bête mâle & l'homme mâle, &c. Je n'ose m'expliquer plus ouvertement. Vous m'entendez & l'on m'entend. Oui, il n'y a que le style & la façon géométrique qui me manquent ici, mais qui ne me manqueroient pas, si je voulois, si j'osois pour démontrer, comme j'ai dit, l'horreur des horreurs de votre système.

J'ose vous dire que le propre système de Spinoza ne va pas si loin, & qu'il n'y a qu'Epicure qui puisse vous excuser d'inconséquence, vis-à-vis de vos philosophes, dont je n'en connois aucun d'assez hardi & d'assez peu prévoyant, pour pousser les conséquences aussi loin que vous les poussez, en face de l'univers de la France & de tout Paris, à qui vous manquez absolument de respect, bien plus en lui donnant l'exemple & la leçon du mal, qu'en lui contestant son bien de musique, de sciences, d'arts, & de tout ce qu'il y a de mieux.

Vous me direz que ce ne sont là que des hypotheses de [219] votre part. Belles hypotheses, où vous commencez par admettre un homme naturel, purement physique, purement animal, purement corporel, que vous prétendez être l'homme en lui-même & dépouillé de la seule corruption de la société. En un mot, vous n'avez pas le moindre égard à la nature de l'ame, & votre homme n'a rien de moral. Vous en excluez même positivement le moral, en réfutant Locke, Hobbes & par-tout ailleurs.

Votre homme est *l'homme de la nature*, dites-vous. Or il est évidemment contre nature, & vous le faites aboutir des vices contre nature, les plus décidés tels. Vous confondez les natures, les sexes comme les talents & les conditions. Vous rendez les sexes indifférens l'un pour l'autre, & sans aucune relation de l'un à l'autre. Positivement vous ôtez les devoirs & les sentimens respectifs, ôtant formellement ceux qui de tout tems ont passé pour être les plus naturels, ceux de l'homme envers la femme, des peres envers les enfans, & réciproquement.

On n'a pas besoin de raisonner beaucoup avec vous, ni de deviner, ni d'être géometre pour vous convaincre. Vous ne vous contentez pas de vos principes d'erreur: vous en articulez nettement toutes les conséquences. Par exemple si quelqu'un en ample logicien vouloit conclure, que vous ôtez les sentimens puisque vous ôtez le moralisme, ou qu'un autre se donnât la peine de prouver que vous ôtez le moralisme puisque vous ôtez tout sentiment, on diroit à l'un & à l'autre de s'épargner cette peine, & que vous ôtez distinctement, explicitement, tantôt l'un, tantôt l'autre, & presque toujours les deux la fois. Je suis, Monsieur, votre très-humble, &c.

[220]

## LETTRE XXXV

Monsieur, il n'y a que l'ame & l'esprit que vous n'osiez ôter si formellement à l'homme naturel, si ce n'est par maniere d'hypothese non articulée, mais par voie de fait très-précise.

Je doute que vous parliez une seule fois de cette ame humaine. Il semble que vous n'osez la nommer, ni la proscrire, ni l'admettre. Mais positivement vous l'écartez toujours, en écartant les sentimens, les devoirs, le moralisme, & en ramenant tout au pur physique.

J'ose le dire, vous n'admettez évidemment dans l'homme naturel qu'une ame animale, sensitive, végétative; aussi ne voulez-vous ni charité, ni amitié, mais une simple pitié, pitié encore toute animale, toute pour soi, jamais pour autrui, si ce n'est de hasard & autant qu'elle est pour soi, ne reconnoissant dans la loi de la charité que le devoir *philosophesque* de la nature physique, de ne rien faire de superflu, *natura nihil facit frustra*, de ne pas faire *per plura quod potest fieri per pauciora*, de ne pas plus incommoder autrui, qu'il ne le faut pour s'accommoder soi-même. C'est de vous encore ce principe, que la bête est notre prochain autant que l'homme, en raison directe ou réciproque de la pitié que nous avons des souffrances de l'un ou de l'autre.

Et de ce seul article de la bête déclarée comme l'homme ou la femme, notre vrai prochain, il seroit bien facile de conclure ce que du reste vous insinuez allez directement, que diversité, non-seulement des sexes, mais des genres & des [221] especes n'en met aucune dans la légitimité naturelle de nos appétits aveugles, distraits, oublieux, indifférens, les plus brutaux, & par-là même distraits & aveugles, parce qu'ils sont brutaux, ou même brutaux parce qu'ils sont distraits, &c.

Car tous les principes & les conséquences d'erreur, d'horreur, de brutalité, se convertissent chez vous facilement les uns aux autres, parce que vous articulez les deux assez souvent, & que vous les supposez & indiquez toujours, tantôt en principe, tantôt en conséquence, & cela par l'âpreté que vous avez de ne vouloir jamais être contredit, de n'en avoir jamais le démenti, & d'avancer plutôt cent erreurs, que d'en rétracter une seule.

Vous seriez un furieux hérésiarque; si Dieu vous avoir fait la grâce de n'être que cela. Vous pouviez n'être que Calviniste, lorsque vous êtes sorti de Geneve. Encore ne sait-on pourquoi vous en êtes sorti. Mais comme en chemin on vous a contredit sur ceci, sur cela, sur bien des choses, musique, arts, sciences de toutes les sortes, votre hérésie étant universelle, vous avez accumulé un monceau de sophismes & d'erreurs qui fait un *maximum* d'hérésie = à l'athéisme plein c. q. f. d.

Excusez ce petit échantillon de notre style géométrico-algébrique, dont je ne prétends nullement vous menacer par-là: je n'en ai pas besoin, je vous l'ai dit: & ce mot n'est que pour égayer la matiere, si c'est l'égayer, que d'y jeter de l'algebre. Tout style est bon, fût-ce celui de la grammaire, pour réfuter une universalité d'hérésie. Il n'y a que le géométrique, ou même aussi le théologique, qui seroient superflus & de simple gâté pour dire que comme vous, on parle de tout, contre vous, qui attaquez tout.

[222] Auriez-vous parlé de géométrie quelque part? car je n'ai pas lu toutes vos brochures, non pas même la première, ayant su que l'académie de Dijon avoit honte de l'avoir couronnée, & un grand prince de l'avoir réfutée. Car, du reste, si vous avez parlé de géométrie, je suis bien persuadé que vous l'avez blasphémée, vilipendée & honnie à bon escient, selon votre détermination d'aboyer la lune, fût-ce le soleil, & à plus forte raison le soleil. *Visaeque canes ululare, &c.*

Vers la fin de son livre & de ses notes, M. R. qui vient d'attaquer, de saper tout, s'avise de dire à propos de l'article des langues: «ce n'est pas à moi (*pauvre agneau*) qu'on permet d'attaquer les erreurs vulgaires, & le peuple lettré. (Le peuple lettré! Oh, que M. R. est méprisant!) respecte trop ses préjugés, pour supporter patiemment mes prétendus paradoxes. Laissons donc parler les gens à qui l'on n'a pas fait un crime d'oser prendre quelquefois le parti de la raison contre l'avis de la multitude.»

Ce que M. R. dit là, eut été bien dit au commencement de son livre & à la place de l'on livre. Il convient qu'il n'auroit pas dû parler, lorsqu'il a dit ce qu'il vouloit dire. Il appelle *peuple lettré* ceux qu'il devoit respecter comme ses maîtres. Il traite de préjugés la religion, le gouvernement, la jurisprudence, la morale, la théologie, l'écriture, l'humanité la société, toutes les sciences, tous les arts, les académies, les universités, les colleges, les princes, les papes, les rois. J'ai une idée confuse qu'il va jusqu'à blâmer distinctement Messieurs de la Condamine & Maupertuis; je leur en fais compliment, de ce qu'ils ont voyagé au loin, pour n'obéir qu'au Roi, en [223] mesurant en astronomes, en géographes, en géometres les degrés respectifs du pôle & de l'équateur. Les Sauvages en effet n'ont pas besoin de cela.

Je suis surpris qu'en preuve de son humeur sauvage, il n'ait pas dit, que les Sauvages, au milieu desquels on a pris toutes ces mesures, s'en sont moqués, & de nos lunettes & de nos quarts de cercle, de nos graphometres, de nos cordeaux, compas, calculs, &c. Grande preuve de belle nature sauvage, si un Sauvage en avoit seulement souri vis-à-vis du grave sérieux de ces Messieurs-là! Je suis, Monsieur, votre très-humble, &c.

## LETTRE XXXVI

Voici pourtant, Monsieur, un raisonnement, par où je démontre. le pur matérialisme du vôtre, mais sans géométrie, & *ad hominem*. Les anciens philosophes les plus chrétiens, tirant la matiere de la puissance de Dieu, par voie de création, tiroient les ames des bêtes *per educationem*, de la puissance de la matiere, faisant les ames des bêtes, non pas matiere, mais *matérielles*. Je ne crois pas que vous désavouiez ce sentiment: vous le supposez par-tout, mais non pas avec les correctifs de ces philosophes chrétiens, que vous auriez peut-être cités, si vous ne vous croyez auteur de tous vos sentimens, qui sont pourtant surannés depuis Spinosa, Straton même & Epicure.

[224] En un mot, Mallebranche disoit, *donnez-moi de la matiere & de mouvement, je ferai un monde*. Vous ne demandez je crois, que de la matiere, pour en faire un animal parfait & bientôt, par dégradation, un homme. Oui, le plus fort le plus parfait est fait, lorsque par la seule puissance ou *potentialité* de la matiere, la nature pure, physique, mécanique organique en fait un animal, fût-ce un âne ou un butor.

Je sais la marche de tout ce raisonnement-là. Au besoin la matiere est éternelle & infinie, selon Descartes même. Pour le mouvement, on l'a trouvé, depuis Mallebranche, essentiel à la matiere, comme Epicure & Spinosa même, & peut-être Bayle aussi l'avoient prévu. Et voilà le progrès de votre raisonnement, moitié tout haut, moitié tout bas. De la matiere sort le mouvement physique; du mouvement, du physique résulte le mécanique; le mécanique engendre l'organique; l'organique produit l'animal vivant, & l'animal vivant produit raisonnable, l'homme, qui ne vaut pas grand chose, selon vous parce qu'absolument, le raisonnable, l'homme, produit le fidele, le chrétien, le sujet, le savant, d'où résulte le divin, qui est le *conglobat*, comme on dit, de toutes ces choses-là. Car, *Jupiter est quodcumque vides, quòcumque, &c.*

Ou je n'entends rien en raisonnement, en philosophie, en géométrie, ou ce raisonnement est le vôtre, moitié tacite, moitié articulé, articulé même dans ce qu'il a de plus dangereux. Car l'orgueil philosophique produit la liberté physique d'esprit & de cœur, la liberté produit le déisme moral, qui enfin produit l'athéisme théologique ou tout anti-théologique, & purement

matérialiste.

[225] Je suis trop naïf dans ma façon, pour ne pas vous avouer. M. R. qu'en vous parlant allez librement, *ad hominem*, je parle, *ab homine ad hominem*, comme je crois pouvoir le dire. Oui, je le prétends bien, que votre réfutation soit mon apologie. C'est ma profession de foi que je fais, en analysant la vôtre.

Vous vous plaignez après avoir parlé longuement & tout à votre aise, avec toute la liberté & la licence possibles, vous vous plaignez que *ce n'est pas à vous qu'on permet de parler*. Et moi, qui, par pure raison d'économie, & pour ne pas heurter de vrais préjugés, ai trouvé à propos de surseoir à mes ouvrages en grand nombre, depuis quinze ou vingt ans, & qui affecte de me taire totalement, depuis huit ou dix ans, en si beau sujet de parler depuis que vous parlez, je ne me plains de rien, si ce n'est peut-être de ma trop grande circonspection vis-à-vis de vous, & d'un petit nombre de vos pareils, plus précautionnés que vous cependant.

Je ne le dissimule pas: c'est l'air seul de nouveauté dont on m'accuse un peu, qui m'a sagement imposé à moi-même, imposé une sorte de silence, depuis à-peu-près vingt-cinq ans que mon clavecin nommément m'a donné ce grand renom, renom, je l'avoue, odieux de nouveauté, de système, d'imagination. Cependant cette nouveauté-là & toutes mes nouveautés sont très-innocentes & de pure spéculation philosophique, physique même & géométrique.

Toutes vos nouveautés prétendues, détruisent directement les arts, les sciences, le gouvernement, les moeurs, la religion, & enfin la société & l'humanité toute entière, & par [226] conséquent la divinité. Et après avoir tant parlé, vous vous plaignez que ce n'est pas à vous *qu'on permet de parler!* Et moi qu'on tient comme en arrêt, vis-à-vis de mon clavecin & de mes ouvrages, en me disant pourtant toujours de faire & d'imprimer; je ne me plains de rien: mais j'observe?. 1°. Que mes nouveautés, mes ouvrages, mon clavecin ne sont nouveautés, qu'en addition aux sciences, aux arts, à l'ancienne musique. Je n'anéantis pas notre musique, la musique ordinaire, l'auriculaire. Je double la musique, en la rendant en même-tems auriculaire & oculaire; & quand je ne réussirois pas, prenez, dirois-je, que je n'ai rien dit. La musique ordinaire n'en est pas de pire condition. Je n'ôte à personne ses oreilles; je donne même à tout le monde des yeux, pour entendre & goûter la musique. Les sourds pourront voir la musique auriculaire: les aveugles pourront entendre la musique oculaire; & ceux qui auront yeux & oreilles, jouiront mieux de chacune, en jouissant des deux.

2°. J'ai procédé régulièrement & en bon citoyen. Je n'inventai mon clavecin, qu'après avoir applaudi aux découvertes de M. Rameau, & en avoir mis le public en possession. Ma nouvelle musique ne fut qu'une confirmation & un complément, un à fortiori, un redoublement de l'ancienne musique. Je suis fâché d'honorer peu M. R. en me comparant à lui, ou en le comparant à moi. Je lui en demande sincèrement pardon, en me le demandant à moi-même. Son premier ouvrage détruit les sciences & les arts. Son second détruit spécialement la musique. Son troisième détruit tout, jusqu'à la matière première du gouvernement, de la religion, des moeurs, de la [227] société, de l'humanité. J'ai peut-être aussi intérêt qu'il fasse un

peu d'ombre à mon petit tableau ou à mon portrait. Je vous en remercie, Monsieur, & suis votre, &c.

## LETTRE XXXVII

Sans parler davantage Monsieur, de mon clavecin, pour vous faire sentir le peu de droit que vous avez de vous plaindre du public, dont le respect seul auroit dû vous empêcher de tant parler de vos nouveautés, qui lui sont contraires, je puis vous faire observer qu'en physique, mes nouveautés n'ont jamais été qu'en accroissement de bénéfice pour ce public, & pour la physique ordinaire.

Je n'ai jamais entrepris de détruire Descartes: personne ne l'a réellement plus vanté & plus fait valoir que moi; mais je lui ai associé mille bonnes choses, qui sont dans Aristote & dans Newton; & en réfutant même Newton, j'en ai vanté la personne & fait valoir le mérite réel. J'ai tout concilié, pour y ajouter quelques points de vue assez nouveaux, qui sont briller les leurs. J'ai remis la physique en possession de bien de ses riches ses anciennes, en lui en prêtant de nouvelles.

Dans ma mathématique sur-tout, je n'ai privé le public d'aucune de ses anciennes possessions; j'ai ajouté quelques vérités à celles de la géométrie. Le style facile que j'y ai introduit, & qui a révolté d'abord quelques géomètres, n'a fait que rendre cette science plus populaire, & multiplier le nombre des géomètres. [228] L'algebre nommément & l'analyse de l'infini même n'a reçu que des accroissemens de vérité, de clarté, de facilité de ma part.

Et voilà comme il est permis d'inventer & de donner du neuf en surabondance de l'ancien dont nous sommes déjà en possession. Vous M. R. vous nous ôtez tout l'ancien, les sciences, les arts, la musique, la société, la religion, l'humanité, pour nous faire des hommes bêtes, des Pongos hommes, & de vrais singes, dont vous vous divertissez en grand Seigneur.

Les rois mêmes sont vos joujoux, vos bouffons, & *tyranni ridiculi ejus erunt*, dit quelque Prophète, en parlant, non de M. R. mais de Dieu, si je m'en souviens, car je retiens mieux les choses que je lis, que les dates que je ne lis gueres.

C'est sur-tout à la note 2, page 194. qu'on sent bien l'espece de chicane que M. R. a dans d'esprit, & qu'il prête à tous les sujets à quoi il touche, pour les salir, sans pouvoir être de l'avis de personne, ni de lui-même. Il dit que Platon se moque de ceux qui prétendoient que ci «Palamede avoit inventé les nombres au siege de Troye, comme si, dit ce philosophe, Agamemnon eût pu ignorer jusques-là, combien il avoit de jambe.» C'est dommage que Platon ne soit-là qu'un sophiste, parce qu'en voilà assez pour autoriser trente sophismes de M. R. Palamede avoir inventé l'art des nombres, l'arithmétique, l'art de nombrer, de compter, de

calculer.

Du reste, Platon vouloit ramener cet art au naturel, & à la grande facilité qu'il y a de s'y initier par les nombres usuels, que la nature nous met par-tout sous les yeux. C'est dans cet art naturel, que M. R. méconnoît Palamede & Platon, sans parler [229] de moi, qui ai fait de l'arithmétique un art fort simple, fort naturel, fort facile.

Terrible esprit de contradiction, que M. R. porte par-tout! Il ne tient pas à lui, qu'il ne nous rende l'arithmétique & la simple numération, tout ce qu'il y a au monde de plus difficile, sans doute pour nous en rebuter & nous tenir toujours dans notre état originaire de Pongos, hommes-bêtes; car il est au moins conséquent, ce qui est facile à un homme qui aboye toute vérité.

M. R. est homme d'esprit & habile homme: on l'avoir cru jusqu'ici. Mais il faut que tout ce qu'il a appris, sa langue même lui ait coûté beaucoup de tems, de mémoire ou d'effort d'esprit, ou bien qu'il suppose en effet les plus gens d'esprit bien bêtes, & pis que singes & Pongos. Car à tout, il imagine qu'il a fallu des tems infinis pour y arriver & pour inventer.

Il convient pourtant «qu'il est aisé d'expliquer le sens des nombres, & d'exciter les idées que ces noms représentent: mais pour les inventer, dit-il, il fallut avant que de concevoir ces mêmes idées, s'être pour ainsi dire, familiarisé avec les méditations philosophiques, s'être exercé à considérer les êtres par leur seule essence, abstraction très-pénible, très-métaphysique, très-peu naturelle.»

Si j'égoïse un peu & me cite humblement, & pour me dédommager un peu du vis-à-vis de M. R. c'est qu'effectivement je le trouve toujours en une contradiction spéciale avec moi, avec mes ouvrages & avec toute ma façon de penser. Mon propre plan de tout tems a été *d'agrandir les arts* & l'esprit humain, selon M. de Voltaire même, de donner de l'esprit [230] à tout le monde, de faciliter tout, l'invention même des toutes choses. Il a été un moment, où en arrivant à Paris, M. R. m'en fit le compliment honnête & flatteur.

Son procédé d'aujourd'hui me flatte un peu plus. Je m'honore en le réfutant; & il sera dit qu'il n'a pu détruire arts & sciences, religion ni humanité sans me détruire, sans m'attaquer par-tout assez ouvertement. Je dirai plus: M. R. a eu ci-devant des partisans, des panégyristes, secrets & publics. J'en ai toujours en secret au moins ressenti le contre-coup ou le revers de leurs éloges affectés; & si j'ai des ennemis en petit nombre, ils se sont constamment déclarés pour M. R. je ne suis pas le seul qui en ai ri, je m'attendois bien que M. R. porteroit la contradiction à une évidence dont je pourrois me prévaloir à mon tour, comme il m'est arrivé pour d'autres que je pourrois citer.

Enfin pour la simple numération il faut, selon M. R. bien du tems & *des méditations philosophiques, très métaphysiques, très-abstraites, très-peu naturelles*, non pour dire nombre, dixaine, centaine, &c. mais pour dire 1. 2. 3. 4. 5. &c. Voici ce que M. R. appelle un raisonnement, une méditation, & que j'appelle tout simplement un raisonnement de M. R. il dit:

«Un Sauvage pouvoit considérer séparément sa jambe droite & sa jambe gauche, ou les

regarder ensemble sous l'idée indivisible d'un couple sans jamais penser qu'il en avoit deux. Car autre chose est l'idée représentative qui nous peint un objet, & autre chose l'idée numérique qui le détermine moins encore pouvoit-il calculer jusqu'à cinq, & quoiqu'en [231] appliquant les mains l'une sur l'autre.» &c. Je suis, Monsieur, votre; &c.

## LETTRE XXXVIII

Monsieur, on n'a point trouvé jusqu'ici de moyen plus facile pour initier les enfans même dans la numération que les 5. & les 10. doigts de nos mains. Point, Monsieur, vous trouvez encore le nombre 2. difficile à qui connaît *le couple* de ses jambes; pour le simple plaisir, je crois, d'y contredire Platon comme moi qui trouve tout facile jusqu'au million de million que je n'ai nulle mauvaise humeur de n'avoir pas. Car tout franc, je crois que la difficulté de calculer à plein, vous donne de l'humeur contre l'art de *calculer à vide*, comme dit M. de Voltaire.

Ceux au reste qui spécialement opposent votre style au mien en fait de musique, je les renvoie pour mon apologie au *couple* précédent, à la phrase entière, & à cent autres locutions d'appareil & de raisonnement qui sont dans tout ce livre, & dans celui de la musique nommément qui brille par les injures, les sarcasmes, les incivilités dont vous nous donnez le modèle d'un style jusqu'ici décidé non François. Car notre langue est spécialement polie & douce, pour la musique même, où nos bons Auteurs ont bien su la rendre noble & énergique à propos de Louis le Grand & des plus grands sujets, traites par Corneille, Racine, Péllisson, Bossuet, Bourdaloue, Quinault, &c.

[232] C'est la note 13. qui mérite un bon correctif aux chicanes de l'Auteur. Il triomphe de quelques historiettes, qu'il raconte d'après les gazettes ou journaux, de quelques Sauvages qu'on n'a pu apprivoiser à nos façons européennes; ni à notre bien-être, ni à notre société, arts, sciences, goûts, délices même quoiqu'on les ait apprivoisés par milliers, de bonne foi & à demeure, à notre sainte religion & aux moeurs chrétiennes, sinon à nos moeurs en général.

Encore M. R. ignore-t-il tous ses avantages, & la mine inépuisable de chicanes que je veux ouvrir, tant j'y vais de bonne foi avec lui & avec le public. Non-seulement on n'a point apprivoisé les Sauvages à nos moeurs, usages & façons goûts & dégoûts, délices & amertumes; non-seulement ceux qu'on y a apprivoisés pour un tems, s'en sont désabusés; mais beaucoup de François, & sur-tout d'Anglois, se sont librement jettés dans la vie sauvage, & se sont faits à demeure Caffres Lapons, Iroquois, Hurons Abenaquis, Miamis, Illinois.

L'Acadie est encore pleine de François, d'Anglois même qui y vivent à la sauvage, mais en société libre, souvent libertine, & souvent aussi en chrétiens. Nos usages, nos goûts, nos délices sont choses assez frivoles, & qu'on peut remplacer par d'autres goûts, délices & usages de

tempérament ou d'habitude, en vue même d'une assez honnête liberté. Est-ce que tous les peuples de l'Europe s'astreignent à nos goûts & à nos façons au préjudice des leurs? Tout cela est arbitraire & dépend beaucoup de l'éducation.

Mais la société de pere, mere, enfans, parens, amis, voisins, n'a rien d'arbitraire & est de la premiere comme de la [233] seconde & derniere institution de la nature. Les besoin, les sentimens rendent au bout de l'univers cette société-là indissoluble & de tous les goûts. Parmi nous-mêmes & jusques dans la même maison, entre freres, parens & amis, le goût, les délices de l'un ne sont pas ceux ou celles des autres. Et M. R. raisonne fort mal en concluant d'un goût factice à un goût de besoin & de nécessité naturelle.

Le goût de la religion, si c'est un goût, est dans le même cas que celui de la société: il est même au-dessus, puisqu'on renonce à la société même & à la parenté pour suivre la religion lorsqu'on la connaît bien. Témoins les solitaires de la Thébaïde, &c. Et preuve de la frivolité de nos goûts, c'est que le Sauvage les méprise; & en même tems preuve de la solidité de notre sainte religion, c'est que le Sauvage s'y rend y persévère aux dépens de ses propres goûts, & même sa société sauvage la plus naturelle.

En Canada & dans toute l'Amérique, on voit des sociétés de Sauvages rassemblés autour d'une église, d'une chapelle, missionnaire, qui en fait à la vie & à la mort de fervens chrétiens. M. R. a beau faire le stoïcien & déclamer contre nos goûts & nos délices; il faut qu'il y tienne bien par le coeur, pour trouver tant d'héroïsme dans les Sauvages à les mépriser. Si son coeur tenoit de même à la religion & à la société simplement humaine, il trouveroit un bien plus vrai héroïsme dans la préférence que leur donnent les Sauvages sur leurs goûts les plus naturels.

C'est la gloire de la religion, de triompher des esprits & des coeurs, & des goûts & des sentimens, dont aucun motif [234] humain ne peut d'ailleurs triompher. Il n'y a qu'elle, qui ait des motifs victorieux de la chair & du sang, pour forcer pere & mere à renoncer à leurs enfans, & les enfans à renoncer à pere & mere, & à tout ce qu'il y a de plus cher & de plus délicieux.

Les missionnaires n'ont pu absolument détacher les Sauvages de la vie sauvage, c'est-à-dire, peu riche, peu commode, peu aisée, & du reste ni savante ni artiste. Ils en ont pour-tant quelquefois fait des peuplades, des villages, des villes: au Paraguai même, des provinces & des empires. Les missionnaires ne se sont pas même souvent piqués de trop civiliser les Sauvages, de les trop policer, de les trop mettre à leur aise, de leur apprendre nos sciences, de leur montrer nos arts dont ils pourvoient abuser, comme on en abuse souvent ici, & dont absolument on peut se passer pour vivre, & sur-tout pour gagner le ciel, qui est l'essentiel, & comme la somme & plus que la somme de tous nos biens temporels.

Car, si M. R. n'outroit pas toutes choses, on pourroit être de son avis, jusqu'à un certain point, & convenir que les sciences causent bien des vices d'orgueil, & que les arts nourrissent le luxe, & favorisent bien des passions de détail. Et quand je dis même l'orgueil, c'est plutôt la vanité, qui produit l'abus des sciences, sur quoi j'avancerois cette these, que les lettres, arts & sciences, corrigent les hommes en grand, & les corrompent peut-être en petit, en détail: je pourrai cal entreprendre la preuve quelque jour, à la suite même de la discussion présente, que je veux mener au bout du livre en question de M. R. dont je suis le très, &c.

[235]

## LETTRE XXXIX

Monsieur, la plupart des hommes tiennent à leur patrie. à leur terre, à leur société nationale, à leur parenté, à leur ciel, à leur air, à leur chaumine, à leur ruisseau; & la vue de quelques avantages qu'ils ne sentent pas, qu'ils n'imaginent jamais bien, ne sauroit les tenter. Et puis, il est facile de pervertir les hommes, & toujours difficile de les convertir. Dieu ne donne pas de grace, pour convertir un Sauvage à notre vie civile, à nos villes, à nos hôtels, à notre luxe, à nos délices; il est heureux même que la bonne nature y répugne chez eux.

Pervertir même quelqu'un n'est pas une chose si facile en détail. Il seroit plus facile de pervertir un Européen aux vices des Sauvages qui sont grossiers, que de pervertir un Sauvage à nos vices qui sont plus fins, & qu'ils ne pressentent pas. A nos vices grossiers & de pure sensation, un Sauvage est bien-tôt perverti, au vin, à l'eau-de-vie. Nos ragoûts sont des vices raffinés, raisonnés, d'un grand art, d'une science exquise. Un Sauvage ne peut pas y atteindre par le goût: il n'en a pas l'avant-goût, ni le pressentiment.

M. R. qui ne connaît que le physique, croit que le goût n'est qu'une affaire de la langue, du palais, du nez, des yeux. Nos goûts, nos ragoûts, nos délices, nos bijoux, sont pour un Sauvage des livres à étudier, des sciences à acquérir, des arts à apprendre. On ne pourroit les y élever que peu à peu: [236] nous-mêmes n'y sommes arrivés que par-là. Chez un peuple savant, tout est savant, le vice même.

C'est même ce qui trompe M. R. Nos vices sont des vices de science, mais non de la science. Savans ou ignorans, les hommes sont vicieux. M. R. croit-il les vices barbares moins barbares que nos vices savans ne sont savans. Encore, tout vice est vice d'ignorance, *omnis peccans ignorans*; & nos vices ne sont savans que jusqu'au vice exclusivement. En un mot, les vices des savans, sont les vices de savans, mais non de la science, de la conscience, qui les réproûve impitoyablement & sans quartier.

Ce qu'on pourroit dire de plus vrai c'est que les vices des sciences sont de plus grands vices, plus contre la conscience & plus impardonnables. La these de M. R. sera constamment fausse, jusqu'à ce qu'il nous montre une science, un livre, un savant même, qui canonise & qui n'anathématise pas les vices les plus grands, comme les plus petits.

Une grande preuve contre lui, est que nous prenons nos arts & nos sciences, les belles-lettres sur-tout dans les livres des Payens, Grecs & Romains, & que malgré cela, nous ne sommes jamais tentés de paganisme & d'idolâtrie, ni d'aucune sorte d'hérésie même, étant du reste très-édifiés des plus grands & des plus petits traits de morale dont ils sont pleins.

Dieu merci, je ne juge pas ordinairement de toutes ces choses-là comme M. R. par fantaisie, par humeur, & tout-à-fait sans principes; *sic volo, sic jubeo*: voilà sa façon de raisonner. A peine daigne-t-il nous rendre raison des inconveniens qu'il trouve dans les objets de les dégoûts universels. [237] Ma façon, quand j'ai quelque goût ou quelque dégoût, dont puis me bien rendre raison ni à autrui: quand j'ai que générale à établir ou à réfuter, est de remonter aux grands & vrais principes de la raison, & sur-tout de la foi, à l'écriture sainte, à l'Eglise.

Constamment la religion, la foi, l'écriture, l'Eglise sont la dernière & ultérieure raison de tout, la raison même de la raison, & en un mot, la dernière résolution de toutes les difficultés, de morale sur-tout, de jurisprudence, de politique, d'histoire, de physique. Il n'y a que la géométrie, je suis bien aise de le dire, que l'écriture, la religion & l'Eglise ayent un peu abandonnée à notre pure raison, parce qu'effectivement la raison lui suffit, Dieu ne faisant jamais *per plura* ce qui peut se faire *per pauciora*.

Nous avons deux sortes de vérités dans le monde, les vérités naturelles & les surnaturelles. La géométrie seule est en possession des vérités naturelles. Dieu nous en a donné l'évidence, la pleine connoissance, la démonstration. Elles n'ont point d'autre tribunal que l'esprit particulier même d'un chacun. Au lieu que les vérités morales ou surnaturelles ont deux tribunaux, dont celui de la raison est subalterne à celui de la foi, qui est en dernier ressort & sans appel.

.Sans vouloir même aller jusqu'à la foi, & sans porter la question de M. R. à la décision de l'Eglise, me contentant d'entrer ici dans son esprit & dans celui de nos livres saints, j'observe, que loin d'anathématiser nos sciences, l'écriture sainte les canonise en général, & que l'Eglise est l'organe le plus ordinaire & comme unique, dont Dieu s'est servi de tout [238] tems, pour rendre les hommes savans; d'où je conclus sans réplique, que les Lettres, les Arts, les Sciences, sont un bien en soi, quoi qu'en puisse dire M. R. qui étant calviniste d'origine au moins, n'est pas ou ne se croit pas si obligé d'en reconnoître l'Eglise comme la dépositaire & l'organe éternel.

L'écriture est formelle sur le droit ou obligation qu'ont les prêtres d'être savans, & de rendre tels les peuples dont ils sont les pasteurs, étant comme le levain & le sel de la terre. La science repose sur les lèvres du prêtre, est-il dit formellement & équivalement en cent endroits de l'ancien & du nouveau Testament, où le mot de *super labia*, marque évidemment l'obligation de parler, d'éclairer, & d'instruire.

En conséquence il est de fait, que la première qualité du prêtre, de l'ecclésiastique, est d'être vertueux & savant, & savant pour être vertueux, comme j'ai dit; que par-tout ce sont les ecclésiastiques, qui tiennent les collèges, les universités, les écoles: & qu'enfin, à l'origine des choses, c'est même l'Eglise, les Evêques, les Papes qui ont fondé les universités, & au nom de qui se confèrent les degrés de licence les bonnets de docteur. Je suis Monsieur, votre, &c.

[239]

## LETTRE XL

Monsieur, ce que je vous disois dans ma dernière lettre sur le droit ou le devoir des prêtres, des ecclésiastiques, & de l'Eglise, d'être les docteurs des nations, est si vrai que chez les hérétiques même, & anciennement chez les idolâtres, Romains, Grecs, Egyptiens, Chaldéens, Persans, Indiens, chez nos Gaulois même ce sont & c'étoient les prêtres, ministres, druides, gymnosophistes, brachmanes, bonzes, qui étoient & sont spécialement par office chargés de l'instruction publique & de la tradition morale & écrite des sciences, des arts & des lettres.

Et cela sans exception; car les universités par exemple, sont comme leur nom le porte, une universalité d'instructions & de doctrine, sans en excepter ni les arts, ni la médecine, ni jurisprudence, non plus que la théologie. Le monde sécularise tant qu'il peut toutes choses, & les hérétiques vont jusqu'à séculariser la théologie. Mais dans leur première institution, les facultés de médecine nommément étoient toutes ecclésiastiques. Les facultés de Paris & de Montpellier l'étoient bien sûrement dans leur origine; & tout ce à quoi nous voyons porter robe noire, longue, ample, & rabat & petit, étoit à coup sûr ecclésiastique dans sa fondation, quelque sécularisation qui soit arrivée depuis ce tems-là. Le seul air de l'Eglise autorise, donne de la gravité, du poids aux fonctions les moins ecclésiastiques. Je l'ai dit ailleurs, il n'y a de profane que nous profanons.

[240] Et voilà comme j'aime à faire de toutes les questions de morale & de littérature, questions de soi vagues, confuses & interminables, des questions de fait & d'histoire; n'y ayant que cela pour les trancher; comme les questions de foi, la tradition: la raison métaphysique, claire & personnellement évidente, ayant seule droit sur les seules questions géométriques.

Il en est de la tradition des sciences comme des noeuds sacrés de la société qui sont les deux grands principes du bien que M. R. méconnoît avec entêtement, sinon avec affectation, L'Eglise est le noeud de ces deux liens d'humanité: car le mariage propage les corps & les ames, & les lettres, les sciences & les arts, propagent en quelque sorte les esprits, la foi même & les moeurs; & c'est l'Eglise qui autorise tout, propage tout, conserve répare & perfectionne tout, d'après par Jésus-Christ.

D'où il m'est permis de tirer ce grand argument, que je crois à l'épreuve de toutes chicanes de M. R. que tout cela, nommément la société & les sciences sont un bien dont il est fâcheux qu'il résulte bien des maux, il est vrai, par la faute des associés & des savans, & jamais par celle de la science ou de la société.

Je crois pouvoir même sans conséquence & sans donner trop d'avantage à M. R. convenir

avec lui d'un grand mal qui résulte de la science & de la société. Car le défaut absolu de société serait une inhumanité parfaite, une absolue destruction de l'humanité, pire que la vie sauvage, libre, animales & libertine que prêche M. R. Et de même le défaut absolu [241] des sciences seroit une barbarie, seroit cette vie sauvage & animale.

Il faut donc de la société, & il faut de la science; mais jusqu'à un certain point, après lequel l'excès retombe dans les mêmes inconvénients que le manque total ou le défaut trop grand qui tombe dans l'abus, dans la corruption. Car *corruptio optimi pessima*. Il y a donc, cela va de suite, trop de société dans le monde, trop de science, & par-là même il n'y en a pas assez. Car voilà les deux contradictoires qu'il faut accorder, & qui ne s'accordent que trop dans toutes les questions.

C'est des sciences, des arts & des lettres que je parle surtout ici à M. R. Non absolument, il n'y a point trop de science *intensive*, comme on dit. Les savans ne le sont point trop. Ils ne sauroient trop l'être. Nulle science n'a à craindre qu'en la portant trop loin on n'en voye le bout, le foible ni le faux. En Dieu il y a une science infinie dont toutes nos profondeurs ne sont jamais que la surface extérieure. Car Dieu n'a point de surface en lui-même, n'ayant point de borne en science ni en rien.

C'est *extensivè*, comme on dit encore, qu'il y a dans le monde trop de science, c'est-à-dire, trop de savans, *demi-savans* par conséquent; & voilà le mot; les *demi-savans* sont tout le mal des sciences, parce que réputés savans & se donnant eux-mêmes pour très-savans, pour plus savans même que les vrais savans, leur ignorance réelle enfante les préjugés, les erreurs, les hérésies, les monstres d'esprit, d'art & de science, & tôt ou tard le pyrrhonisme, le déisme, l'athéisme, qui est la somme totale des monstres & le triple [242] chimere des esprits orgueilleux, enthousiastes, fanatiques & frénétiques presque, qui veulent tout anéantir, arts, sciences, &c.

Il en est de la *demi-science* en fait d'esprit comme de l'*hypocrisie* en fait de moeurs. Le *demi-savant* n'a que le masque de la science, comme l'*hypocrite* a le masque de la vertu. Ils jouent l'un & l'autre, l'un la vertu, & l'autre la science. Et comme l'*hypocrite* va au vice par le chemin de la vertu, le faux savant, le *demi-savant*, car c'est le même homme, va à l'ignorance par le chemin de la science. Il n'est pas nouveau, de dire que *la demi-science est pire que l'ignorance*.

*Scientia inflat*. Il faut le croire dès que l'Écriture le dit: absolument toutes nos sciences ne sont que de *demi-sciences*, & c'est à ce titre de *demi-sciences* qu'elles peuvent nous enfler. Car du reste, rien n'est plus enflé qu'un *demi-savant*, si ce n'est un *quart de savant*, qui ne le cède qu'au *demi-quart*, & celui-ci au *demi-demi-quart*, & *sic in infinitum*, disent les philosophes géometres. Je suis Monsieur, votre, &c.

## LETTRE XLI

Voilà, Monsieur, le propre des *demi-savans* des *demi-talens*, d'étayer leur *demi-science*, leur *demi-talent*, d'un vernis de licence, de libertinage ou de mécréance qui rehausse toujours leur mérite littéraire auprès des sots, des mécréans, des méchants, ou des simples mondains. C'est ce que j'ai appelé [243] au commencement, brûler le temple d'Ephese. Si M. R. n'avoit pas attaqué tantôt les lettres, tantôt les arts, la musique les moeurs, la religion, le bon sens, on auroit moins applaudi à son style savoisien ou à sa franchise helvétique.

Humilier les vrais savans, les vrais artistes, est un crime qu'on pardonne, qu'on travestit en vertu chez les *demi-savans*, souvent chez les savans même, & toujours dans un public qui aime à se dédommager des récompenses & des éloges qu'il est forcé de donner au vrai mérite, qu'il aime même à ne pas donner, ou à donner de préférence au *demi-artiste*, au *demi-savant*, toujours bien plus empressé à en remercier, à les demander même.

Les vrais savans sont communément assez bonnes gens, gens même assez modestes. Ils peuvent avoir un peu de vanité. L'orgueil est pour les *demi-savans*, l'arrogance pour les *quarts de savans*, l'insolence, la rusticité, la brutalité, &c. pour la descendance de la *série des demi-quarts, demi-demi-quarts, &c.*

Les vrais savans sont retirés, amoureux de leur cabinet, point chefs de secte, de cabale. Les demis & quarts de savans ont du tems de reste pour courir de cercle en cercle, de café en café, & y répandre leur déisme, leur licence, leur mécréance, qui leur servent d'introducteur & de passe-port.

Le déisme nommément est constamment l'effet d'une demi-science, tout comme, & plus encore que l'hérésie. Le déisme & l'hérésie sont des *demi-religions*, analogues aux *demi-sciences* qui les enfantent. Comme Dieu est par-tout, que tout est son ouvrage, & qu'il a gravé ses traits dans les [244] objets de nos sciences; l'Ecriture même nous disant que la terre est pleine de la science de Dieu; un vrai savant voit en effet Dieu par-tout, & est par-tout invité à le connoître, tantôt à l'aimer, tantôt à l'adorer. Dieu le tient toujours en respect.

Le *demi-savant* ne fait qu'entrevoir Dieu par-tout, assez pour le craindre, l'éviter, le fuir. Il en voit par-tout le principe, par-tout il en élude la conséquence. De toutes les questions il étudie l'objection jusqu'à la réponse exclusivement. Comme Dieu est absolument sous le voile, dans le nuage, là où commence la science de Dieu, là finit la science du demi-savant.

Je suis trop vrai pour ne pas dire ce que j'en pense, tout ce que j'en sais, tout ce que l'usage & l'expérience m'en ont appris. La science est aujourd'hui trop répandue, trop facile & à trop grand marché. Elle est trop à la portée de bien des têtes qui n'ont pas la force de la porter. Une

épée est une bonne chose, mais trop de gens la portent peut-être. Ce une arme: les Romains ne la portoient qu'en guerre. Aux guerres civiles tout le monde la porta. La guerre civile regne dans les sciences, depuis qu'on les rend si populaires.

Je suis payé pour vanter les Journaux, les Dictionnaires, les manieres de faciliter les sciences & de les mettre à la portée de tout le monde. J'ai été trente ans journaliste. J'ai mis les mathématiques en une espece de dictionnaire, & ma fantaisie a toujours été de tout faciliter, arts, science & littérature. J'ai cru par-là faire la guerre à la demi-science & rendre tout le monde pleinement savant. Pour un savant que j'ai fait, [245] j'ai fait trente & trois cents demi-savans, quarts & demi-quarts de savans; & il y a plus de quinze ans que j'ai reconnu de bonne foi que j'avois manqué mon coup & mon but. J'en pardon au public.

C'est Bayle, qui par ses journaux & son dictionnaire a prêché & favorisé la demi-science sceptique & déiste. De gros livres comme un dictionnaire, ou de petits livres souvent répétés comme les journaux imposent trop au public, & 1°. à l'Auteur qui s'en croit & en est cru plus habile, 2°. au lecteur, au simple acheteur même, tout fier d'avoir à la main toute une & plusieurs sciences articulées, numérotées & en simple A. B. C.

Il y avoit eu de tout tems avant Bayle des pyrrhoniens & des déistes. Bayle en a fondé la secte en regle, en grand & à perpétuité; or c'est en fondant la demi-science. Mais Bayle, me dira-t-on, étoit au moins lui-même un vrai savant. J'ai ma distinction que j'ai déjà indiquée. Savant en *extension*, en surface, je l'accorde; Bayle l'étoit, en *intension*, en profondeur, je le nie: Bayle n'étoit rien moins qu'un vrai savant.

Ces sortes d'ouvrages de gros volumes supposent donnent de la science en raison inverse, renversée ou réciproque du tems mis à les faire ou à les lire. Un faiseur de gros livres n'a le tems d'en lire que de petits, ou de petits articles des gros. On peut depuis long-tems faire un livre plus savant que soi-même. Les tables des livres sont la grande mine & la pepinière des dictionnaires & des journaux.

Encore Bayle étoit-il un *demi-savant*. Il savoit douter, & par conséquent le pour & le contre de tout. M. R. ne sait que [246] le contre, & ne doute de rien. Ces deux Auteurs peuvent avoir le même but. Bayle nous y mene, M. R. y va tout seul: car je doute qu'il y mene personne; il annonce trop le déisme. Bayle est plus dangereux: il n'annonce rien. Son style indifférent, rend constamment tel son lecteur. M. R. met trop d'intérêt & de chaleur dans ses prétentions, qui sont trop naïvement fortes & horribles. On ne persuadera pas facilement aux sots même, beaucoup moins même aux sots, qu'ils soient bêtes ou Pongos.

Bayle va à l'esprit par le coeur, dont l'esprit est facilement la dupe, selon le proverbe. M. R. va au coeur par l'esprit dont nul proverbe n'a établi la duperie active envers le coeur, toujours libre de s'en moquer. C'est Bayle qui manie l'hypothese en habile homme. M. R. en évente l'art e savoir-faire par des contre-theses perpétuelles.

Aussi Bayle se vantoit-il de savoir tout, & citoit tout réellement, livres & auteurs: M. R. se vante, à la façon peut-être de Socrate de ne savoir rien, & ne cite rien ou presque rien en effet; & l'avis de M. R. n'est jamais que l'avis de M. R. dont je suis par conséquent le très, &c.

[247]

## LETTRE XLII

Je croyois, Monsieur, borner à la dernière lettre toutes celles que j'avois à vous écrire. Mais en parlant de vous à bien des gens que je consulte ou qui me consultent sur votre compte; car si c'est-là ce que vous avez prétendu, comme je le crois, de faire beaucoup parler de vous, vous êtes bien servi! Il s'est mû une question sur ma façon de trancher toutes les vôtres par voie de fait autant que je le puis, & rarement par voie de droit, & beaucoup moins de raisonnement & de dissertation interminable.

Car je ne connois de voie de droit à *priori* que dans la géométrie; & par-tout ailleurs dans la métaphysique, & même dans la religion & la foi, je ne connois le droit à *posteriori* que par le fait de tradition & d'histoire. Par ce qui est, je découvre, facilement même, ce qui peut ou ce qui doit être; au lieu que la possibilité ou le devoir des choses est toujours équivoque, & ne peut jamais en constater l'existence qui est arbitraire & accidentelle.

Le grand commun des hommes, philosophes même, ne conviennent des effets, qu'autant qu'ils en connoissent les causes chose presque toujours impossible dans les affaires les plus naturelles & de pure physique, & tout-à-fait folle à entreprendre dans les affaires surnaturelles, de religion & de foi. Sur quoi, en parlant de vous & de vos questions, toutes de droit & de pure possibilité, selon vous, je disois, que d'un [248] précipice vous vous étiez jetté dans cent autres, & qu'une erreur avoit amoncelé dans votre esprit & sous votre plume des montagnes d'erreurs, des dédales, des labyrinthes d'erreurs, sans aucune issue pour vous en tirer; votre façon d'esprit & d'argumentation sophistique, vous entravant à chaque pas dans de nouveaux entrelacemens, formant de nouveau embrouillemens, dont vous resserriez les noeuds, à force de les multiplier.

Par rapport aux mysteres, soit de la nature, soit de la foi, je disois que la méthode ordinaire, méthode de dispute, de pique & de contention, n'étoit bonne qu'à multiplier les mysteres & à les embrouiller l'un, par l'autre à l'infini, sans en débrouiller aucun par la voie de droit & de la pure possibilité. Ma voie de fait réduit à coup sûr, en un moment, vingt mysteres à un seul, & souvent à rien de trop mystérieux.

Vous même, Monsieur, dans votre discours contre la Musique, vous le commencez par le bon mot de M. de Fontenelle qui veut qu'on constate le fait de la dent d'or, avant que de l'expliquer. Et il est vrai que dans ce cas-là, on se seroit épargné bien de fausses explications d'un fait, faux lui-même. Mais dans le cas même d'un fait vrai, encore s'épargneroit-t-on bien des explications & bien du faux, en commençant par constater le fait tel qu'il est.

Et sur cela, j'ai coutume de dire, que quand je trouve dans l'écriture sainte, par exemple un mystere, c'est-à-dire, une chose que je n'entends pas, je commence par la croire; ajoutant qu'après l'avoir crue, il m'arrive assez souvent de la comprendre très-bien, ou aimez bien enfin. A ce propos, je vous [249] avoue qu'à la vérité, les effets sont dans leur cause, par rapport à Dieu, mais je prétends que par rapport à nous, les causes, soit physiques, soit autres, sont le plus souvent dans leurs effets. Il faut donc commencer par les effets, par les faits.

St. Paul nous donne cette regle en général, comme sur les affaires de foi. *Accedentem ad Deum*, dit-il, *oportet credere, quia est*. Ceux qui veulent prouver l'existence de Dieu par sa possibilité, sont louables. Dieu a droit d'être prouvé de toutes les façons, parce qu'il tient à tout. Mais enfin, St. Paul veut que pour expliquer les choses de Dieu nous commencions par constater son existence, par *credere, quia est*. Et Dieu même, la première fois que nous trouvons qu'il ait parlé de lui & pour se manifester aux hommes; *Ego sum qui sum*, a-t-il dit à Moïse, & il ne s'est donné d'autre nom en preuve de son existence, que son existence même. Celui qui est, m'a envoyé: *qui est, misit me*, ordonnoit-il à Moïse de dire aux juifs.

Autant d'explications, de preuves même qu'on donne à un mystere, sont autant de mysteres souvent plus inintelligibles que le mystere même; & d'autant plus mysteres, qu'ils le sont de la façon des hommes, au lieu que le vrai mystere l'est de la façon de Dieu, ce qui le rend le seul croyable: mais ceux de la façon des hommes sont toujours litigieux.

Et ma façon de commencer de croire comme un fait, avant que de comprendre le droit, est j'ose le dire, une démarche assez fine & adroite dans ce qui s'appelle la recherche de la vérité. La créance est une vraie science, & tout au moi une demi-compréhension, une demi-intelligence. La plupart [250] de nos sciences ne sont que créance & foi, foi même humaine & très-faillible. Ce que je crois, je le sais. Dans les choses que nous savons le mieux, sur un point que nous comprenons; il y en a dix, & vingt que nous croyons simplement, sans pouvoir les comprendre.

La foi captive l'esprit, dit-on. Il n'y a pas grand mal de captiver les esprits bornés ou rebelles. La plupart ne sont point trop faits pour rien comprendre. Les sciences ne sont gueres, que des sciences de foi. On en a la certitude en attendant l'évidence: & Descartes a tort de nous prescrire de n'admettre rien que d'évident. A un idiot peut-être, vaut-il mieux apprendre à dire son pater en latin. Il ne l'entend pas, mais il le fait. Il sait bien dire: il veut bien dire; il dit bien devant Dieu au moins qui l'entend bien, & qui entend, comme il est dit, la préparation du coeur, bien mieux que celle de l'esprit. Tout homme a du coeur assez pour Dieu. Le plus grand esprit n'en a pas assez, ni n'en approche.

La foi ne captive que les esprits ou les coeurs rebelles, disois-je. Elle met en grande liberté les bons esprits qui ne sont pas les dupes du coeur. Toutes les fois, que vis-à-vis d'un mystere ou d'une difficulté de science, j'ai commencé par dire *credo*, j'éprouve constamment dans mon esprit une très-grande liberté de raisonner & de comprendre, & de faire comprendre aux autres.

A toutes les opérations d'esprit comme de corps il faut un point fixe, un centre de repos d'où partent tous les mouvemens. Un ressort n'agit par une extrémité qu'autant qu'il est fixé

par l'autre. La foi est l'unique point fixe des esprits dans [251] les sciences humaines autant que dans les divines. Quand je montre aux jeunes gens quelque point difficile de mathématique, de géométrie même, je n'ai pas trouvé de meilleur façon de me faire entendre des esprits revêches & difficultueux, que de leur dire : *Commencez par croire que je sais ce que je vous dis. Je ne veux pas vous tromper, je ne puis pas m'y tromper. C'est ma propre science que je vous donne. Il y a trente ans que je le sais. Tout le monde le pense de même, &c.*

Quand j'ai dit cela a des esprits raisonneurs, mais raisonnables, car c'est de la raison cela, aussi-tôt ils me croient m'entendent tout de suite avec facilité. Il n'y a rien qu'on n'entende dès qu'on a intérêt de le savoir. La foi de l'esprit intéresse le coeur même à en faire l'objet de son intelligence Car on est curieux & on aime à voir clair. Les Samaritains, après avoir vu J. C. disoient à la Samaritaine: nous avons cru d'abord sur votre parole, mais nous croyons désormais pour avoir vu comme vous. Je suis, Monsieur, votre, &c.

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

LETTRE SUR JEAN-JACQUES  
ROUSSEAU,  
ADRESSEE A M. D'ES.....

[Paris, le 10 Décembre 1778==Du Peyrou/Moultou 1780-1789  
quarto édition; t. XV, pp. 253-301.]

[253]

L E T T R E  
S U R  
J E A N – J A C Q U E S R O U S S E A U ,    A D R E S S E E  
A M . D ' E S . . . . .

*Paris, le 10 Décembre 1778.*

Nous avons fait, Monsieur, l'été dernier une perte irréparable aux yeux des hommes de génie & des ames sensibles; je veux parler de celle de Jean-Jaques Rousseau, un des hommes les plus extraordinaires qui aient paru dans le monde. Il avoit choisi, depuis nombre d'années, la France pour son séjour, où il a vécu célèbre & invisible, & où il a fini, en vrai philosophe, sa carrière sans trouble & sans bruit.

Ainsi, dans l'année 1778, dans cette année qui aura vu se former des révolutions politiques, mémorables à jamais dans les fastes du monde, les plus grands hommes qu'eût notre siècle pour l'esprit & les talents nous ont été enlevés; car ces derniers, lorsqu'ils sont portés à un certain degré, méritent réellement d'être cités à la suite du génie.

Nul pays, sans doute, puisque Rousseau avoit rompu solennellement ses liens avec sa patrie; nul corps, nulle Académie, puisqu'il n'a appartenu à aucune, ne se chargera particulièrement de consacrer le nom d'un homme à qui cependant l'esprit humain doit un hommage à tant de titres.

[254] Il me semble donc que c'en à la France, long-tems l'asyle de Rousseau, & dont la terre contient aujourd'hui les cendres, à acquitter ce que l'on doit à sa mémoire.\* [\*Lorsque cette lettre a été écrite, il n'avoit paru encore rien de marqué, & même il n'a paru jusqu'à ce jour aucun ouvrage raisonné d'une certaine étendue sur feu M. Rousseau de Geneve.

Cet écrit devoit rester ignoré, & l'eût toujours été si l'esprit de critique & même de blâme, auquel on se livre avec une sorte de perfection depuis un certain tems sur le compte de cet Auteur, n'eût excité le desir de repousser, s'il est possible, l'injustice faite à sa mémoire. Quelques personnes éclairées à qui cette lettre a été lue, en convenant de la vérité du fond des choses, ont trouvé que M. Rousseau y étoit jugé généralement avec beaucoup de faveur. On leur a répondu que les torts qui appartiennent purement à l'humanité devoient disparaître après la mort; qu'il s'agissoit seulement de faire connoître aux tems présents & futurs l'homme essentiel & l'écrivain tels qu'ils ont été; enfin, qu'il étoit mieux encore d'excéder un peu dans les louanges justement dues à un grand homme qui n'eût plus, que de s'exposer à altérer sa renommée par des jugemens hasardés sur des faits peu constans.] Que si, contre toute attente, il ne restoit rien de caractérisé sur le compte d'un homme si rare parmi une nation qui idolâtre si fort le mérite, mais qui aussi quelquefois l'oublie si promptement, il ne faut pas douter qu'il n'y eût chez elle un grand nombre de personnes, & particulièrement une portion précieuse de la société, dont le coeur accuseroit vivement cet étrange silence On sent aisément de qui je veux parler. En effet, Monsieur j'ai vu plusieurs femmes, également distinguées par l'esprit par le sentiment, donner, dans le tems de la mort de Rousseau, sincèrement des larmes à sa perte, sans qu'elles eussent jamais connu sa

personne; exemple peut-être unique au monde d'un homme ainsi pleuré sur ses seuls écrits, Ce trait, qui, [255] pour le dire en passant, décide en faveur de la sensibilité de cette partie du genre-humain, suffiroit seul à l'éloge de l'illustre étranger. Un tel honneur, quand il est vraiment unique, est effectivement la plus rare récompense que puissent recevoir les dons de l'ame & de l'esprit; & nul homme, que je sache, n'a joui comme Rousseau d'une gloire pareille, purement comme Auteur.

Je vais donc, comme contemporain, être l'interprète du pays & du siècle où il a vécu. Je souhaite que ce foible monument que ma main lui élevé par le pur mouvement de mon coeur, & sans avoir jamais eu aucune liaison avec sa personne, porté par son nom vers des tems reculés, puisse attirer à cet homme mémorable quelques actes de plus d'admiration & d'amour.

L'homme & l'Auteur dans Rousseau ont passé pour être à la fois un prodige & un paradoxe: selon moi, le prodige explique facilement le paradoxe.

La création de cet homme, bien plus admirable que singulier, a été une création vraiment unique. Nul être, à ce qu'il semble, ne s'est trouvé doué d'une sensibilité d'ame plus exquise, jointe à un degré de force dans les sensations presque sans exemple. Né du côté des sens avec une organisation si parfaite, qu'il étoit éminemment propre à tous les arts sensibles & agréables, il réunit à ces dons corporels un génie géométrique & clair, profond & vaste, & aussi pur que brillant du côté de l'imagination. Cette rectitude de raison, cette élément de génie, cette délicatesse d'ame unique ne pouvoient qu'être accompagnés d'un penchant ardent pour le vrai, pour [256] le beau, pour le bon en tout genre. Une éducation républicaine & austere, des exemples domestiques & honnêtes, qui naissoient comme du sein des moeurs générales de sa patrie, furent en lui la seconde nature sur laquelle l'homme & l'Auteur furent édifiés.

Quand on considère tant d'avantages naturels avec toutes leurs circonstances, la vue d'une si parfaite création, où il est si rare que la nature accumule, assortisse & accorde à un seul homme, dans un degré si parfait, tant de dons divers, explique, d'une manière bien simple, le prétendu paradoxe des écrits & de la vie de Jean-Jaques.

Le Citoyen de Geneve, né avec les perfections qu'on vient de voir, élevé comme on a dit, jetté ensuite dans le monde sans fortune, sans autre appui que ses propres forces, dont cependant le levier eût été si puissant dans les mains d'un homme ambitieux, mais qui, pour une personne du caractère de Rousseau, n'ont servi qu'à troubler sa vie en lui acquérant du renom; un tel homme, dis-je, avec une ame & un esprit de cette trempe, devoir naturellement, s'il eût écrit, écrire comme Jean-Jaques a écrit, & agir en tout presque comme il a fait.

Rousseau ne commença à se produire au jour comme Auteur qu'à l'âge d'environ quarante ans, à cet âge où l'imagination, cette première source des bons écrits, conserve encore toute sa force, & où le jugement, qui en consacre la durée, est parvenu à presque toute sa maturité. Jusques-là, il avoit amassé dans le silence, par ses travaux par ses méditations, de grandes provisions en connoissances de toute espece. Philosophe [257] & observateur par caractère, il avoit fait d'autre part dans le monde une étude réfléchie des usages, des loix diverses, & surtout du coeur humain où son propre coeur l'avoit si fort initié; car l'un sans l'autre n'instruit pas, & il faut sentir vivement en soi la nature pour la connoître dans autrui.

Aussi peut-on dire que jamais homme ne prit la plume avec de si grandes avances & des matériaux si abondans. D'autres ont écrit par un vain desir d'écrire, trop souvent avec les

mains & l'esprit vides. Dans Rousseau, ce fut un besoin qui le maîtrisa, dont il fut lui-même surpris, parce que la publicité étoit réellement contraire à une partie de son caractère & même à ses vues. Il ne put plus contenir tant de richesses, & il céda aux circonstances qui lui mirent la plume à la main comme malgré lui; mais il la prit, dès le premier moment, en maître de sa destinée comme Auteur.

Voyez en effet la manière dont il parle à ses lecteurs dès ses premiers écrits, & depuis dans tous ses ouvrages! Comment il s'éleve au-dessus de la gloire que pourtant il idolâtroit! Comment, en se présentant... au public, il recherche son suffrage sans en dépendre! Comment, en lui parlant il prend toujours sa propre opinion & sa seule conscience pour juges! Quel ton! Quelle hauteur de langage! Si des principes si altiers peuvent choquer avant qu'on ait lu les ouvrages de Jean-Jacques; dès qu'une fois ses beaux écrits ont passé sous les yeux, la véracité, la force de l'Auteur, rendent ce ton noble, naturellement grand; elles sont plus, elles le rendent aimable, modeste même en un certain sens. Effectivement la vérité la plus haute, même pour soi, lorsqu'elle a évidemment [258] ce caractère, porte aussi avec elle une sorte de modestie particulièrement propre aux talents du premier ordre, mais en même temps, & il ne faut pas s'y tromper, qui n'est propre qu'à eux seuls.

Déjà avant que d'écrire, Jean-Jacques avoit outre-passé le terme connu des connoissances littéraires: il en avoit, suivant les apparences, bouleversé tout le système dans ses conceptions vastes & originales. Tout annonce que ses études préliminaires l'avoient jetté sort loin des routes ordinaires.

Une académie littéraire mit alors en question si les sciences avoient influé en bien ou en mal sur les moeurs, c'est-à-dire, au fond si elles avoient plus préjudicié que servi au bonheur des hommes; car il est constant, pour quiconque a médité sur le bien réel des sociétés, que la félicité humaine réside en grande partie dans la conservation des moeurs, & même qu'elle en naît essentiellement.

Ce corps littéraire entrevit la matière d'une discussion où les esprits prévenus n'avoient pas aperçu jusqu'alors le motif même d'un doute. Il est à croire que Jean-Jacques avoit été occupé quelquefois d'une idée pareille; il est probable même qu'il avoit déjà résolu, à part lui, cette étrange question. En conséquence, il écrivit à ce sujet, & il le fit étant orné au plus haut degré de toutes les perfections de l'intelligence, étant revêtu de ce qui fait sa plus grande beauté, l'éloquence. Ce fut avec de telles armes qu'il plaida la cause de l'ignorance en faveur du bonheur des hommes, & il la défendit avec applaudissement auprès de l'Académie & d'une partie du Public, détruisant ainsi, par son propre succès, l'instrument même qui avoit servi à le faire triompher.

[259] Dans cette singulière discussion, Rousseau prouva, autant qu'il étoit possible, le paradoxe. Malgré cela, il faut convenir qu'il n'établit, par aucune preuve solide, ce prétendu point de vérité. La manière dont il vit l'objet, ce qui décidoit absolument dans cette matière du jugement à porter, provint en partie du fond de son caractère, fortifié en outre par quelques circonstances de sa vie, où l'on prétend qu'il n'avoit pas eu à se louer des hommes, particulièrement de l'ordre de ceux qui cultivent les lettres, ce qui cependant, pour le dire en passant, devroit être la même chose que cultiver la vertu.

En considérant dans cette disposition d'âme la science avec ses abus, les connoissances avec leurs erreurs, il ne sépara pas assez, dans son opinion, de la chose même ce que les

passions y mêlent malheureusement, & il imputa ainsi à l'une ce qui est particulièrement du fait des autres; en un mot, il fit porter tout son raisonnement sur cette fausse base, ne réfléchissant pas encore d'autre part que la barbarie ne sauroit être un état pour l'homme; que comme être perfectible, il en sort invinciblement par le seul exercice de ses facultés; & que si-tôt qu'il est contraint d'en sortir, il n'y a plus que la perfection humainement possible de ses lumières qui puisse réprimer les moyens mêmes que ses connoissances mettent en ses mains pour servir ses passions. Cette culture, la plus parfaite de l'esprit humain, dirigée sur-tout vers une saine moral, étoit un troisième terme que Jean-Jacques eût pu envisager entre la barbarie & la science défigurée par tant d'abus divers. Toutes choses égales, il eût assigné avec plus de raison, dans un pareil état, le véritable degré de prospérité de la terre: [260] disons plus, il semble même qu'il eût été digne d'un éclairé d'embrasser une pareille doctrine.

Cette these, considérée comme on vient de dire, présentoit, à ce qu'on croit, un beaucoup plus juste fondement que l'opinion qu'il adopta; mais Rousseau, frappé des maux de la société, sans vouloir discerner que ces maux, loin d'être l'effet précis & immédiat des lumières, étoient plutôt le fruit malheureux d'une autre partie de la nature de l'homme, les passions, également indestructible en lui, haïssant par lui-même le vice bien plus que l'ignorance, séduit de cette manière, & très-réellement par sa propre vertu, laissa tomber la balance où la pente de son ame l'entraîna. Il préféra de réduire, par son voeu, l'homme à un état où il ne pouvoit ni ne devoit exister, plutôt que de le mettre à sa véritable place, à celle de l'intelligence la plus perfectionnée, au hasard des dangers de cette situation, ne voulant pas se dire encore qu'en pareil cas l'état de l'homme pouvoit s'élever assez pour que ses passions ne restassent maîtresses que de ce que sa raison, pleinement éclairée, ne pourroit pas leur ôter de nuisible & de fâcheux.

Il faut avouer que cette question, envisagée sous toutes ses faces, méditée dans tous ses rapports, étoit de toute l'étendue de l'esprit humain. Personne, plus que Rousseau, n'avoit en soi cette prodigieuse dimension; aussi parut-il gagner un procès que la force de son génie, si elle lui eût été opposée, eût pu seule lui faire perdre. Mais en cette matière, encore un coup, ce qui est glorieux pour un esprit de cet ordre, il se décida par sa propension naturelle. Son ame prit les fonctions [261] de sa raison; elle jugea en ce moment à sa place. En effet, tout dans Rousseau indique qu'il fut toujours plus touché du bon & du bien, qu'il ne fut précisément jaloux du relief du savoir; qu'il eut enfin plus de vertu que d'amour-propre, quoique né avec un genre d'orgueil très-haut, ce que certaines personnes s'expliqueront sans nulle peine.

Ce premier essai enfanta son discours sur l'inégalité des conditions; ouvrage lié au premier; ouvrage moral, métaphysique, politique, très-profondément travaillé, lequel offre encore le même paradoxe, fondé sur les mêmes vues, & dont l'argument ne pouvoit être établi que par le prestige du raisonnement uni à la plus brillante éloquence, à cette éloquence qui gagne le coeur, lors même qu'elle égare quelquefois la raison.

En même tems si cet ouvrage pêche par un manque réel de justesse dans son système, de combien de beautés de détail, de grandes vérités, de notions lumineuses & nouvelles sur la nature de l'homme, sur celle de ses facultés n'est-il pas rempli? Les pages de ce livre en sont couvertes; les propositions particulières éclatent presque toutes de lumières; mais il est vrai de dire que leur liaison à la proposition principale, bien qu'habilement pratiquée, est absolument inexacte. Tout tombe par ce vice radical; malgré cela, les débris de cet édifice offrent autant de

trésors dont la raison aime à s'emparer avec fruit.

Les hommes inégaux par nature, en force, en talents & intelligence, ne pouvoient pas, sans doute, rester égaux dans la société où cette même nature les fuit. Les institutions [262] civiles ont donc sagement & heureusement été adaptées à cette inégalité naturelle.

Rousseau, toujours plus affecté à sa maniere de quelques effets fâcheux que des fruits sans nombre de la civilisation, prétend inutilement ramener l'homme à l'état de nature. La raison, plus forte que tous ses discours éloquens, lui crie que cet état de nature n'est point l'état naturel de l'homme, un état qui lui soit propre; qu'il ne mérite pas même le nom d'état pour un être de son espece, & qu'il doit plutôt être envisagé comme l'anéantissement de son existence. Elle lui dit que cette idée injurieuse à une créature intelligente, combat la fin de sa création; que l'homme a été doué pour qu'une semblable pensée fût repoussée de son esprit; en un mot, qu'un tel voeu, outre qu'il est criminel, est encore bien vain à former. Elle lui dit que la saine doctrine enseigne au contraire de porter l'espece humaine, par la voie des lumieres, vers un état social de plus en plus perfectionné, parce que l'être qui forme comme les matériaux. de ce bel édifice, qu'on nomme la société, ne peut rester brute & barbare, à moins que des causes physiques ne prédominent sur la puissance l'activité de son intelligence, ce qui est impossible généralement.

Il y a plus; l'inégalité des conditions est non-seulement nécessaire, en tant que conforme à la nature: elle est de plus un bien réel quand elle est sagement réglée par la loi, parce qu'elle cimente alors l'état civil, qui est incontestablement l'ordre le plus parfait de tout cet univers, & la plus belle production de l'intelligence de l'homme, comme le plus bel ornement de sa nature élevée à toute sa dignité.

[263] Dès que les hommes dans ce second état, véritable fin d'un être doué de raison, sont égaux dans tout ce qui est du droit naturel, toute égalité essentielle, la seule importante, la seule d'une nécessité absolue, se trouve conservée. L'inégalité des rangs fait bien peu au bonheur intrinsèque des humains; elle n'est uniquement que l'allure de l'organisation sociale, une forme extérieure réglée par la nécessité, vu qu'elle est fondée sur cette inégalité primitive qui existe invinciblement entre les individus, au point que dans une bonne police elle ne doit même faire autre chose qu'en dériver, imitant en cela fidèlement son premier type, qui est la nature de l'homme.

Ce n'est pas tout, & il y a quelque chose de plus encore à considérer: qui sait si dans ce partage, ou plutôt dans cette différence de situation, cette nature tutélaire, tant que ses loix ne sont pas blessées, ne laisse pas, en bonne mere, au moins autant de latitude à la véritable félicité dans les rangs inférieurs que dans les conditions dominantes? L'expérience a décidé plus d'une fois cette question intéressante. Sous cet aspect essentiel, l'inégalité des conditions n'est donc qu'un vain mot: dès-là que la constitution politique est saine; dès-là que les droits de l'homme sur ses biens, sur sa personne, sur ses opinions sont réglés sur cette justice universelle, tout est égal quant au droit: l'inégalité de fait, d'ailleurs démontrée indispensable, n'est plus comptée pour rien; elle est même, aux yeux de la raison, à bien des égards, la gardienne de l'autre.

Si nous suivons à présent Rousseau dans ses autres productions, nous les trouverons toutes conséquentes au même systême. [264] Cet homme, qui éclairait la raison humaine d'un flambeau si éclatant, formoit l'étrange voeu de vouloir éteindre celui des sciences dans tout

l'univers, parce qu'il craignoit qu'il n'éclairât trop les vices & les passions des hommes. Par amour pour l'humanité, par passion pour la vertu, il se croyoit réduit à dégrader son espece, quand il considéroit les étranges contrariétés qui regnent en sa nature. Se livrant trop à ces dernières idées, dont il paroît que Pascal fut aussi affecté autrefois, mais que bientôt sa raison supérieure rejetta, & qu'elle expliqua ensuite d'une manière si parfaite, à l'aide des lumières de la révélation, il ne régla pas ses opinions aussi sagement que ce dernier. Il s'abandonna en un mot à l'étrange souhait dont nous venons de parler, quand il réfléchit à tant de grandeur, mêlée de tant de foiblesse, à des lumières si hautes, défigurées par des erreurs si déplorables; vrais sujets en effet d'étonnement & de chagrin que Platon, Sénèque, Montagne, & sur-tout Pascal, tous génies créateurs, évidemment précepteurs du sien, avoient aperçu avant lui, mais qu'aucun d'eux n'avoit, avec les seules lumières de l'homme, présentés sous de plus vives images & avec la philosophie perfectionnée du dix-huitième siècle, avec cette philosophie claire, exacte, qui seroit toujours utile si, présomant trop de ses forces, elle n'outre-passoit pas quelquefois témérairement ses bornes.

Il faut dire le vrai; l'homme de la société tel qu'il est, ne plut jamais à Rousseau. Dans l'austérité des principes dont il avoit été imbu dès l'enfance, & que son caractère naturel n'avoit fait que fortifier, il censura avec chaleur ses usages, ses moeurs, son éducation; il condamna jusqu'à ceux de ses plaisirs [265] publics dont il se vante le plus: de-là, il entra plus avant dans son coeur, & traita à fond cette passion puissante qui anime & gouverne l'univers. Idolâtre des femmes, il jugea avec rigueur leurs ridicules. & leurs défauts; mais en revanche, il leur présenta un culte si pur & si animé dans l'amour vrai qu'il leur peignit, que la nature, qui ne se trompe pas, leur rendit infiniment cher un censeur qui, en les connoissant si parfaitement, savoit mieux qu'homme au monde les intéresser

& les aimer.

Ce fut après avoir parcouru, dans l'esprit dont je parle, la plupart des établissemens civils, qu'il écrivit son *Emile*; ouvrage où le précepte mis en action, forme dans un tissu de faits intéressans, une législation continue, & dont l'exécution, quant au mérite littéraire de l'ouvrage, égale la beauté de la conception.

Ce livre, qui contient les vrais principes de Rousseau sur presque tous les points importans de la vie, lui fit des ennemis & beaucoup de sectateurs; car il est à remarquer que tout ce que cet homme a écrit est de nature à lui former des partisans de ce dernier genre. On sait que cet ouvrage a produit dans l'éducation domestique, première base de cette éducation politique que nous nommons constitution des Etats, de très-grands changemens; enfin, qu'il a opéré réellement une révolution dans beaucoup d'objets de la conduite pratique de la vie, tant cet homme, par la force de ses idées & la persuasion de son éloquence, étoit né pour changer la face des choses. Parmi nombre d'essais peu praticables ou trop risqués, qu'il indiqua toujours avec la même séduction, nous lui avons l'obligation [266] de plusieurs usages essentiels, & de diverses réformes très-heureuses. L'enfance, cette enfance qui réunit les plus vives espérances & les plus douces consolations soit des familles particulières, soit de la famille générale, la patrie; cette enfance si intéressante à considérer sous tous ces aspects, lui doit particulièrement & sans qu'elle le fâche, sa liberté, santé, & par conséquent tout le bonheur qu'on peut goûter cet âge; & l'on se rappellera que sur ce point les tendres, mères, persuadées les premières, persuadèrent à leur tour les époux; car en matière de sentiment, cette partie du genre humain

marche toujours la première & guide l'autre.

La société entière lui doit une foule de notions qui sont autant de maximes & de règles dans la pratique des devoirs de la vie. C'est à ces traits que le génie se reconnoît & qu'un œuvre se marque du sceau de l'immortalité. De tels écrits restent à jamais: ils se propagent; ils agissent sans cesse. Dans le moment où j'écris, ô pouvoir étonnant de la pensée! Emile en ce qu'il a d'utile (& cette partie n'est pas peu considérable) opère sur la félicité de nombre d'êtres. Traduit dans plus d'une langue, il parcourt les hémisphères, & augmente ainsi sur la terre la somme du bonheur & la masse des lumières.

Ce livre instruit les générations présentes dans l'art de former les générations qui doivent suivre, par la doctrine qu'il offre sur le gouvernement de l'enfance, sur la direction de la jeunesse, ainsi que sur la capacité & les forces de ces deux âges: vues qui, à quelques points près, où les principes de l'Auteur, suivant son génie, sont souvent trop outrés, paroissent au fond dictées par la raison même. C'est réellement dans [267] cet ouvrage où Rousseau, malgré bien des écarts, offre, du ton de sensibilité le plus infnuant, aux hommes de tout état & de tout pays, une infinité de règles de conduite non assez méditées, & qui sont la vraie source du peu de bonheur permis à l'espèce humaine sur la terre; bonheur qui ne découle dans son livre, comme il ne provient en effet, que de la vertu seule.

On sent parfaitement que cet éloge ne s'applique qu'à des points de moralité de l'ouvrage, & qu'il ne peut être fait pour justifier ce qu'il y a justement de répréhensible par rapport à la religion.

Rousseau étoit sur le point de lever le voile de dessus les loix politiques des empires, & de peser, à la balance de l'équité, les droits des humains dans les diverses constitutions; de sorte qu'après avoir instruit l'homme dans son état privé, il allait le servir & le défendre dans son état public. C'est dans cet esprit qu'il entreprit son Contrat Social, celle de toutes ses productions qui caractérise le plus le génie, & qui annonce un esprit profondément versé dans ce qu'il est le plus difficile comme le plus important de connoître. Les principes de ce livre anéantissent en partie ceux qui ont été posés jusqu'à présent sur le même sujet, & ils sont tels qu'ils portent les premières vérités de la terre, les vérités les plus abstraites presque jusqu'à une démonstration mathématique. Ce travail n'étoit, dans le plan de l'Auteur, que la pierre d'attente d'un ouvrage complet en ce genre. Il alloit en trop dire, & certainement avec danger pour les grandes sociétés, parce que cette extrême perfection politique est malheureusement dans le fait impraticable, lorsqu'il s'arrêta sans doute par ces [268] considérations, & qu'il se détourna sagement de sa route.

Diverses maximes de l'ouvrage exciterent le blâme de la République de Genève contre son Auteur. Son Conseil crut devoir condamner ce livre, ainsi que celui d'Emile.

Rousseau qui ne jugea pas cette condamnation fondée, se souvint à son tour de ses droits; il abdiqua solennellement son titre de Citoyen. Un parti si extrême dut lui coûter beaucoup. La disgrâce que la Patrie fait éprouver, est infiniment sensible, en ce qu'elle blesse un sentiment très-profond, né d'un sentiment naturel; sentiment qui tient à l'amour de foi, à l'amour de son sang avec lesquels celui de la Patrie se mêle & se confond de la manière la plus intime & la plus forte. Cette disgrâce toucha encore plus particulièrement Rousseau, qui idolâtroit singulièrement la sienne, à en juger par la manière dont il en parle dans plusieurs endroits de ses écrits, & toujours du ton le plus intéressant, se rappelant souvent cette Patrie chérie où il

avoit puisé ces exemples & cette éducation austere auxquels il devoit en partie ses vertus.

Une séparation aussi cruelle pour un homme qui sentoit autant que lui la puissance & tout à-la-fois la douceur d'un pareil lien, ne lui empêcha pas de venir à son secours lorsqu'il crut ses loix exposées, & il écrivit pour son service ces lettres intitulées *de la Montagne*, où brillent tant de savoir & même de patriotisme; car ce dernier sentiment, qui forme une espece particuliere dans ce genre de passion qu'on nomme amour, ne s'éteint pas plus que l'autre à volonté. Peut-être entra-t-il dans sa résolution un peu de ressentiment: quel homme est exempt des impressions de l'humanité? Mais ce [269] ressentiment juste ou non, ce qu'on ne décide pas, fut au moins celui d'une ame noble: il ne se vengea de sa Patrie qu'en la servant. Il desiroit encore qu'elle existât avec toute la perfection de ses loix, lors même qu'elle ne devoit plus exister pour lui.

Ce fut aussi pour son pays qu'il écrivit sa lettre admirable sur les spectacles; lettre d'une doctrine très-saine, fort applicable à un petit Etat constitué comme Geneve, mais qui ne sauroit l'être à tout Etat considérable où ce mal, devenu nécessaire, peut se convertir en un très-grand bien, parce que la vertu lorsqu'elle n'a plus le frein des moeurs publiques & privées, trouve alors un autre ressort, souvent efficace, dan l'honneur & l'élévation des sentimens; chose à quoi le théâtre épuré est merveilleusement propre.

Je passe à d'autres écrits de Rousseau, sans m'attacher à leur ordre, les parcourant ici à mesure qu'ils se présentent sous ma plume.

On a dit assez généralement, dans le tems, que Jean-Jaques avoit dans son porte-feuille la correspondance d'un grande passion qu'il avoit éprouvée dans sa jeunesse, & qui avoit fait, par plus d'une cause, une époque marquée dans sa vie. Pour une ame de la nature de la sienne, de semblable impressions ne s'effacent plus. Le public sort occupé de lui pour lors, étoit dans l'enthousiasme du feu de ses productions. Echauffé à son tour par cette admiration générale, car rien ne répercute plus qu'un tel mouvement, il se complut à montrer à ce public épris la puissance de ses sensations dans celle des passions humaines qui les excitent le plus. Il y trouvoit [270] encore la douceur de consacrer à l'immortalité un nom & des qualités que l'amour parfait voudroit pouvoir toujours déifier.

Une passion extraordinaire & funeste entre deux êtres rares (Abailard & Héloïse) n'avoir pas cessé d'être présente dans la mémoire des hommes. L'excès de la passion des deux parts la foiblesse de l'amante, les vertus des deux amans, leurs malheurs enfin mettoient plus d'une conformité entre les deux événemens. La Julie de Jean-Jaques fut aussi-tôt une autre. Héloïse: quant à lui, il se produisit sur la scene sous le nom de Saint-Preux.

Il faut l'avouer; Rousseau, mieux qu'Abailard, méritoit de trouver une Héloïse; & quelle Héloïse que celle que cet homme passionné nous a peinte! L'imagination même ne sauroit offrir un plus beau tableau de tendresse & de perfections: tout, jusqu'à la faute de cette femme, y met les derniers traits. Un amour comme celui de Julie ne peut certes qu'atténuer infiniment le blâme dû à sa foiblesse, parce qu'à la vue des grande passions, qui sont plus rares qu'on ne croit, la morale devient d'autant plus indulgente, que la nature se montre moins coupable. En outre, la conduite qui a suivi la faute de Julie donne à cette faute, si on l'ose dire, une sorte de pureté qui rend par un second effet, cette erreur des sens bien dangereusement intéressante. Voilà aussi ce qui a fait dire à cet homme de bonne soi, en prémunissant contre la lecture de son livre, qu'un jeune coeur étoit perdu, si, malgré ses avis, il cédoit à la curiosité ou à l'attrait de

cette lecture après l'avoir une fois commencée. Il ne se trompoit pas; mais en même tems ne risquoit-il pas trop, en donnant la tentation avec la leçon, sur-tout dans [271] un tems où les Héloïses & les Saint-Preux ne peuvent qu'être fort rares?

L'émulation des ouvrages de Richardson, le premier de tous les Ecrivains en ce genre, fut encore vraisemblablement une des causes qui produisirent ce roman de la part de Rousseau. On sait qu'il y mêla beaucoup d'objets étrangers à son sujet, parce qu'il en étoit alors fort occupé, & que d'ailleurs il est bien difficile de puiser dans un fait unique un livre entier. Malgré cela, il faut convenir qu'à la prolixité près, partage ordinaire de cette passion, & dont l'auteur Anglois n'est point exempt, l'amour n'a jamais été peint, pas même dans les meilleurs ouvrages de ce genre, avec des couleurs plus délicatement fondues, plus douces & en même-tems plus fortes, plus vives & plus pures qu'il l'a été par Rousseau dans son Héloïse. Nul homme sensible, que je sache, n'a représenté cette passion avec une telle volupté & avec tant de chasteté tout-à-la-fois; vrai caractere de ce sentiment, quand il n'est ni factice, ni corrompu. On ne peut se lasser d'admirer comment la passion de Julie y naît immédiatement de la nature la plus sensible comme de la plus parfaite innocence; combien les mouvemens de son amour sont éperdus, ses sens mêmes égarés, sans que son ame cesse au fond d'être vertueuse; avec quel intérêt la nature la fait succomber, & avec quelle beauté la dignité de ses sentimens la maintient respectable sans jamais le laisser s'avilir, & va même jusqu'à la rendre plus chere, parce qu'on aime d'autant plus la personne en pareil cas, que ses erreurs obtiennent aux yeux de l'humanité plus d'excuse.

Les passions ordinaires, c'est-à-dire, les passions qui souillent [272] l'ame & que celle-ci n'épure pas, n'ont leur chûte qu'au dernier terme: celle de Julie a bien un autre caractere. La chute de cette fille vertueuse, par la raison même de cette rare vertu, est marquée à la premiere faveur, à la faveur la plus légère, que même, si je ne me trompe, elle ne reçoit pas, mais qu'elle accorde à Saint-Preux. Un baiser qu'elle lui donne, un seul baiser, que l'amour lui arrache, a entièrement triomphé d'elle. De ce moment, elle a déjà cédé; & l'Auteur, en peignant, dans le cours de l'action, cette situation avec un feu tout particulier, a voulu sans doute marquer dans son roman, par ce trait profond, vraiment neuf, l'époque dont je parle. Il est constant qu'il n'y a que la nature la plus excellente & l'honneur le plus pur qui aient pu révéler à Rousseau ce secret du coeur humain; aussi l'amour d'Héloïse a-t-il perfectionné son ame, tandis que les passions de ce genre les corrompent presque toutes.

D'autre part, combien l'amour de Saint-Preux n'est-il pas ardent & soumis? combien n'est-il pas idolâtre & réservé impétueux & fidele à l'honneur? Il est intéressant de voir avec quelle suite d'intérêt ses actions, ses discours, ses transports, son delire enfin, déterminent pas à pas toutes les démarches de Julie. Il n'étoit plus possible que cette Julie, si tendre, n'aimât pas Saint-Preux comme elle en étoit aimée, ou il eût fallu qu'elle ne fût plus elle, ou plutôt qu'elle n'existât pas: en un mot, tous les traits qui caractérisent l'une & l'autre de ces passions, sont d'une grande vérité & du plus beau choix; les tableaux en sont pénétrants & doux, naturels & ravissants. C'est pour cela aussi que cet ouvrage a fait palpiter en secret [273] ta de coeurs, & qu'il s'en est trouvé qui ont conçu pour l'Auteur, sans que sa personne leur fût connue, un amour réel; dernier délire de cette sorte de passion, & dont Rousseau, non sans doute sans intention, nous a donné lui-même l'idée si enivrante dans Emile, où Sophie idolâtre un être fantastique, pur orage de son imagination.

En même tems quel caractere que celui de Wolmar que l'Auteur a osé introduire dans son plan! Ce caractere fait, à mon sens, une des plus grandes beautés de l'ouvrage, & peut être regardé comme un des traits de génie les plus hardis que l'esprit humain ait employés. On a dit souvent que ce caractere étoit hors de la nature. Ce reproche est bon à faire devant des ames vulgaires; mais il n'est nullement fondé ici. En effet, il est dans le coeur de l'homme un espace où les yeux ordinaires ne pénètrent jamais. Tous les personnages de ce roman sont, par l'élévation des sentimens, hors de l'ordre commun, celui de Wolmar est également de cette espece. Non-seulement ce caractere est vraisemblable; mais on peut dire encore qu'il est vrai, ou du moins on sent sans effort qu'il a pu être réel.

C'est à ces ames peu ordinaires que je viens de désigner, à comprendre ce que je vais dire. Aux yeux d'un homme comme Wolmar (& cet être n'est ni dépravé, ni déraisonnable) une femme telle qu'Héloïse pouvoit être choisie presque à l'égal de l'innocence même. D'abord elle est si riche de sa beauté & de toutes ses perfections, qu'une tache unique & si bien effacée peut en altérer beaucoup moins l'éclat. De plus, une vertu ainsi éprouvée, si elle n'est pas également intacte, n'est peut [274] être pas moins pure au fond, si, comme il est vrai, la pureté de l'ame peut réparer la souillure des sens: une vertu comme la sienne est du moins beaucoup plus sûre; & pour dire tout, elle est dans la circonstance de Julie, plus éclatante par ses effets que l'innocence même.

Il est certain qu'il n'y a qu'une idée de la nature de celle-ci qui ait pu inspirer à Wolmar le parti auquel il se porte. En même tems si cette idée n'est pas dépourvue de raison, comme on le croit, non-seulement cet acte de sa part n'étonne plus, mais encore il paroît sensé; il a même une sorte de grandeur, parce que, tout considéré, il semble bien moins choquer les idées reçues que s'élever au-dessus d'elles, attendu que la personne de Julie & toutes les circonstances de son état sont réellement une juste exception à tous les cas ordinaires.

Sous ce point de vue, toute la conduite de Wolmar, conduite qui prouve que l'Auteur a raisonné comme on le fait penser ici, n'est plus difficile à expliquer: elle a même son principe dans cette délicatesse que d'abord elle paroît blesser. Le procédé commun eût été d'éloigner Saint-Preux de sa liaison; un coup-d'oeil supérieur enseigne à Wolmar une route opposée. Instruit de l'erreur de Julie, de la force de sa passion, sur-tout dans une ame comme la sienne, mais assuré aussi de ses vertus, persuadé en même tems de la droiture & de l'honneur de Saint-Preux, que fait Wolmar dans cet état? Il appelle dans sa maison cet amant jadis favorisé; il le

traite avec confiance; il lui parle une fois & à lui seul de cette terrible particularité dans la vie de l'un & de l'autre; après quoi, il le met en tiers entre sa femme & lui, dans ses affaires, dans son [275] amitié. En se conduisant ainsi, Wolmar risquoit à peine quelque chose avec un homme de l'honneur de Saint-Preux; mais certainement il ne risquoit rien avec une femme de la vertu de Julie, & il risquoit bien moins encore après une démarche d'une rare confiance.

Rien n'est donc plus sensé, rien même n'est plus noble que cette conduite: elle est de la plus parfaite expérience des hommes, & de toute la hauteur de l'humanité dans sa plus grande élévation. En même tems plus cet acte est grand, plus aussi il produit sûrement son effet. Wolmar, par ce trait d'une pleine confiance, garantit non-seulement, comme j'ai dit, invariablement la foi de Julie. Il fait plus, il se l'attache par cette preuve signalée d'estime, ce qui étoit pour elle bien plus que de l'amour dans sa position: il fait plus que tout cela encore, il unit à lui, par la seule voie praticable, deux êtres que rien à l'avenir ne pouvoir plus désunir entr'eux. Il procure son bonheur par le leur, en convertissant, à l'aide du respect qu'imprime une sainte hospitalité si généreusement exercée, leur passion mutuelle, certainement toujours vivante dans leurs ames, en une douce amitié de la part de Julie, & de celle de Saint-Preux en une tendre & profonde vénération pour Julie. En un mot, Wolmar par cette conduite, plutôt extraordinaire que bizarre, marche vers son but par la voie la plus conforme à la raison. Sans parler de l'acte d'une humanité indulgente qu'il exerce dans cette occasion, (acte peut-être plus doux qu'on ne croit à remplir pour qui avoit devant les yeux tout le prix que valoit Julie); ce pas une fois fait, Wolmar, sans nul doute, contient bien mieux par-là deux êtres qui ne seront [276] plus désormais indifférens à son bonheur, & qu'il doit absolument craindre ou aimer. Il les gagne; il se les attache bien plus sûrement qu'il ne les tente, ou ne les expose par ce procédé confiant. Julie même, cette tendre & fière Julie, environnée des fruits de son union, dès-lors préservée par eux, ayant d'ailleurs son amant pour témoin de ses vertus, ou si l'on veut de ses sacrifices, en remplit comme invinciblement les obligations de son état; elle les remplit même avec un certain charme, parce qu'il est encore des douceurs dans les privations auxquelles l'amour lui-même se condamne: le coeur de Julie ainsi purifié, n'a plus à se nourrir que par la pratique de ses devoirs.

Rousseau pour autoriser un caractère aussi hardi que celui de Wolmar, a cru devoir l'affranchir de tout lien aux opinions communément reçues. Il va même jusqu'à placer l'élévation des sentimens qu'il lui attribue, au sein de la plus funeste des erreurs, l'athéisme. Ce coup de pinceau, qui n'a pas été mis sans intention, produit le plus grand effet dans la suite de l'ouvrage.

Finalement, ce livre enchanteur par tant d'endroits, malgré bien des défauts réels, se termine par un trait de génie qui produit plusieurs effets de la plus grande impression dans le dénouement. Julie mère, Julie épouse chérie & respectée, amie satisfaite, vivant au sein sinon du bonheur, du moins au sein de la paix, dans celui de l'ordre & des vertus, Julie en cet état meurt; elle expie ainsi sa faute passée par la perte de la vie: Elle meurt avec héroïsme & grandeur; mais près de sa fin, elle semble moins perdre une vie chère à tous les êtres, que [277] rompre enfin la barrière qui la séparoit du seul homme à qui elle pouvoit appartenir. Rousseau, pour achever le caractère de passion vraiment extraordinaire, & pour faire connoître, ce qui est vrai, que les grandes impressions sont ineffaçables, principalement dans les coeurs vertueux, a

donné à Saint-Preux les dernières pensées & les derniers sentimens de Julie.

Il est dans ce terrible passage un moment où tous les liens à la vie sont comme rompus, & où pourtant l'être vit encore. C'est dans ce court moment que la nature reprend tous ses droits & qu'elle se montre sans contrainte. C'est alors, lorsque le ciel & la terre sont satisfaits, & que le devoir n'a plus reprocher à l'ame vertueuse qui a vaincu ses penchans, que ceux-ci se montrent une dernière fois sous les traits de leur premier empire, mais avec pureté. Cette flamme involontaire est comme la dernière lueur qui éclate du flambeau de la vie. Rousseau habile à saisir tous les mouvemens du coeur humain, a su marquer parfaitement ce moment où Saint-Preux obtient sans déguisement, sur l'ame de Julie expirante, l'empire qu'au fond il n'avoit jamais perdu; juste & vrai témoignage qu'il rend, par un trait si sensible, à la puissance indestructible des grandes passions.

Cette mort extraordinaire dans toutes ses circonstances, produit une troisième effet d'un grand intérêt: elle remplit le voeu le plus vis de Julie en faveur de Wolmar, en le rendant au ciel dont ses opinions le séparent. Le spectacle des vertus & de la foi de sa femme, dans ces derniers instans, opere ce grand changement. Wolmar avoir possédé la beauté, les [278] perfections, l'estime de cette femme rare, sans jamais posséder son amour; il avoit su honorer sa personne pendant leur union. L'admirable Auteur de cet ouvrage lui fait trouver le prix de cette conduite dans le changement que les prières constantes & les exemples de Julie mourante produisent en son ame. Julie à son tour recueille le prix de la persévérance dans ses devoirs, en rapprochant Wolmar de Dieu, alors que mort la sépare de lui.

La touche sublime de tous ces caractères, & le mélange de tant de traits heureux, renferment évidemment une grande connoissance du coeur humain. C'est sur-tout dans cette science si intime, si chère à l'homme, & qui, par cette raison, plaît tant à son ame par-tout où elle se présente, que Rousseau excelle. Il joint encore à la vérité de représentation la plus rare en ce genre, un caractère exquis de sensibilité dont il y a peu d'exemples: voilà l'endroit singulièrement par lequel il me paroît surpasser tous les hommes de génie de cet ordre.

Deux hommes célèbres ont vécu dans le même siècle, & sont morts à peu près en même-tems. Mais, ou je me trompe fort, ou malgré l'extrême célébrité de l'un infiniment juste à beaucoup d'égards, la postérité, à la longue, mettra quelque différence entre les écrits de ces deux hommes, & même entre la force de leur génie, Encore l'un a-t-il tout accordé au sien, & souvent outre mesure, tandis que l'autre lui a presque tout refusé, & s'est privé bien des sois, par vertu de nombre de productions. Il est hors de mon sujet de comparer ici les personnes. Peu d'Écrivains sur ce point peuvent être mis côté de Rousseau dont la probité, comme homme & comme Auteur, a été certainement fort rare.

[279] Je ne parlerai pas de plusieurs ouvrages détachés de Jean-Jacques, de ses productions charmantes en fait de musique, de ses écrits sur cet art si puissant, si agréable & d'un effet si universel, parce que la musique est vraiment la seule langue naturelle des hommes, tandis que les langues parlées ou écrites ne sont que des langues secondaires ou des signes d'institution. Je ne parlerai pas du mérite qu'il a eu d'annoncer & de procurer en France, au prix de son repos, la révolution en ce genre qui s'opere de jour en jour parmi nous, & que rien désormais ne peut plus empêcher; révolution heureuse qui multipliera nos richesses sans les détruire, si de grands maîtres, tels que Gluck & d'autres de cet ordre, parviennent à l'achever selon le génie de notre langue, & qui sera alors notre gloire & nos délices révolution qui a commencé réellement à

Rousseau, & qui a dû nécessairement être fort lente, parce que rien n'est plus difficile à vaincre qu'un préjugé de goût, sur-tout de goût national fondé sur le préjugé ou l'habitude des sens.

Tous les productions, tous les ouvrages de Rousseau méritent d'être considérés; tous portent le sceau du génie, heureux qui a su répandre de l'agrément jusques sur les objets qui en paroissent le moins susceptibles. Tout est animé sous sa plume, & d'une maniere si séduisante, qu'on chérit l'homme autant qu'on admire l'Auteur.

Je n'ignore pas qu'on a dit quelquefois, un peu sourdement à la vérité, que plusieurs personnes éclairées, dont l'opinion doit avoir un très-grand poids, puisque l'une d'elles a même en sa faveur l'autorité du génie, étoit eut d'avis que Rousseau, [280] malgré ses grands talens, avoit eu en partage plus de chaleur que de véritable éloquence; mais je doute qu'un pareil jugement qui peut partir d'un goût trop difficile, reçoive la sanction du public, lorsqu'il jettera les yeux de nouveau sur la collection des ouvrages de cet Auteur qui va incessamment lui être offerte.

Sans doute l'éloquence de Rousseau renferme une très-grande chaleur, & même un genre de chaleur dont on ne trouve point d'exemple dans aucun autre Ecrivain. En même-tems si ce feu, si cette noble chaleur de l'ame, ont réellement créé tout ce qui a été dit, écrit d'éloquent, & même fait de grande parmi les hommes, (car c'est le même feu de sentiment qui fait naître une grande pensée, & qui produit une grande action), il seroit bien singulier que la plus belle propriété du genre d'éloquence de Rousseau, celle qui la caractérise, devant un défaut qui la ternît aux yeux de certains juges.

Cette critique pourroit avoir quelque fondement, si la chaleur d'ame propre à Rousseau, avoit empêché la véritable grandeur, la noblesse, l'originalité, (chose fort rare même parmi les hommes de génie), ainsi que la justesse de ses idées. Pour se détromper sur ce point, il ne faut que lire ses ouvrages de discussion, de controverse, où la logique de l'Ecrivain se montre d'une maniere plus particuliere; & l'on verra qu'il y a peu d'hommes qui aient été doués d'une justesse & d'une force aussi grande de raisonnement. Sur ce point il posséda le talent peut-être malheureux de Bayle, avec tous les charmes de sentiment & de goût de Montagne.

A la vérité Rousseau n'a point eu l'éloquence concile & [281] vraiment législative de Montesquieu; celle majestueuse, pure & douce de M. de Buffon; celle rapide & forte de Bossuet; celle souvent surnaturelle & plus qu'humaine de Pascal. Mais l'éloquence de Rousseau a ce rare mérite, qu'elle participe de tous ces caracteres, de sorte qu'il y a peu de beautés propres au génie de ces grands hommes, qui sont ceux auxquels il ressemble le plus, dont on ne trouve dans ses écrits une foule de traits égaux en beauté, qui placent cet Auteur justement à leurs côtés.

Parmi ces hommes, Pascal le plus extraordinaire de tous, est un homme divin qui semble lire dans le ciel tout ce qu'il expose aux hommes; son éloquence tient toute à la sublimité de son intelligence; son coeur parle moins dans ses écrits. Montesquieu se présente à eux comme un législateur d'une raison vaste & profonde; M. de Buffon, comme le révélateur des secrets de la nature, comme son confident & son peintre le plus parfait; Bossuet comme l'organe & l'oracle de la religion, tous ensemble avec la voix & le ton de la véritable éloquence.

Si l'on y fait attention, Rousseau réunit à beaucoup d'égards, le mérite de ces différens génies. S'il n'a pas leur maniere précise de peindre, d'émouvoir & de raisonner, ce qui ne constitueroit plus un homme grand par lui-même, il en a une très-heureuse, propre à lui seul,

& qui rassemble souvent les beautés qu'on admire dans tous les autres.

Son éloquence n'est donc pas une vaine chaleur qui s'évapore à la réflexion. Cette chaleur au contraire unie à une manière de raisonner pressante & forte, lorsque rien ne préoccupe [282] l'esprit de Rousseau, produit une éloquence vraiment solide, tantôt originale, noble & animée, le plus souvent persuasive & douce, mais toujours chère au cœur par l'extrême sensibilité, par cette sensibilité si vraie, si pénétrante qui anime tous ses ouvrages.

Ce qui est sur-tout à remarquer en faveur de Jean-Jacques, c'est qu'il n'a point abusé de l'art de penser & d'écrire. S'il s'est trompé, il n'a jamais trompé volontairement les hommes, & a toujours écrit de bonne foi. On ne peut pas non plus lui reprocher d'avoir souillé ses livres par tous ces traits libres & obscènes, indignes d'un être intelligent, & qui laissent après eux tôt ou tard de si longs remords.

Tous ses travaux ont été dirigés vers la moralité. Par-tout on voit qu'il s'occupe à rendre les humains plus religieux envers le ciel, plus parfaits entr'eux. Le travail est le plus grand précepte de sa morale; il en fait avec raison la base de tout, jusques-là qu'il veut que chaque homme instruit d'un métier, puisse au besoin vivre du travail de ses mains. En effet, ce grand précepte enseigné par plusieurs législateurs, par l'Alcoran même, de la manière la plus expresse, contient presque tous les devoirs & renferme presque tout le bonheur de l'homme, tandis qu'en lui seul gît toute la force & même la science bien entendue du gouvernement des Empires. Tantôt Rousseau s'applique à ranimer l'esprit & faire aimer les liens du mariage; seul état sur la terre où l'on puisse assigner une place au bonheur. Alors il marque les devoirs des femmes, ceux des maris, ceux des enfans avec une raison si relevée & des images si touchantes, que l'art du bonheur de la vie [283] découle évidemment dans ses écrits de la science simple de la vertu & de la pratique douce de ses devoirs. Tantôt cet homme qui a jette ailleurs les yeux sur l'état civil pour en déplorer les maux, en pose les plus beaux fondemens sur la sainteté de la religion dont il parle d'une manière plus qu'humaine, & sur les principes de toute espèce qu'il déduit clairement des droits de l'homme les mieux connus, & qu'il affermit ensuite avec la main assurée d'un vrai législateur.

Nul des ouvrages de Jean-Jacques ne paroît avoir été écrit pour le simple ornement ou l'ostentation de l'esprit. Il semble que ce sage Ecrivain se soit dit: mes livres composés selon mes lumières & ma conscience forment mon travail; ils sont par conséquent la dette qu'il faut que j'acquitte. Si ce travail n'est pas utile, je trompe la loi de la nature, je trompe la société dans les obligations qu'elle m'impose. Que si quelquefois cet homme sensible à tous les genres de beautés, a abandonné ces objets de religion, de morale, & de mœurs, de devoirs publics, c'a été pour se délasser innocemment dans les arts agréables, lesquels il a enseignés & pratiqués en maître. Il occupoit dans ces loisirs honnêtes une autre partie de lui-même (son imagination) aussi riche & aussi impérieuse que son génie.

Enfin pour tout dire, Rousseau a été l'Ecrivain de l'humanité, même jusqu'à outrer ses idées en sa faveur par la seule raison qu'il l'a trop aimée. Il a été celui de la religion pour la morale, celui de la patrie pour l'amour qu'elle exige, celui de la société pour tous ses devoirs; il eût été celui de la justice des empires si ce grand rôle lui eût été permis. A ce titre il peut à bien des égards être regardé comme l'Ecrivain [284] du bonheur des hommes; & l'on peut ajouter, d'après une consécration particulière & formelle de son génie attestée par tous ses ouvrages,

qu'il a été éminemment celui de la vertu qu'il a fait briller jusques dans le sein des passions, & même de leurs foiblesses, en les peignant en homme qui en a senti toute la force sans en avoir jamais éprouvé la corruption. Heureux si des lumieres puisées dans des sources encore plus pures, l'avoient rendu le défenseur en tout point d'une religion divine dont il a si bien connu, représenté & fait cherir la morale!

C'est sous ces traits que je me représente ses qualités & son mérite d'Auteur: je vais jeter un coup-d'oeil sur le caractere de sa personne, & sur sa vie.

La vie de Rousseau a été semée de beaucoup de tribulations. Nul homme n'a produit de grandes choses sans essayer de grands combats; les persécutions sont même communément en proportion de la supériorité des lumieres & de la grandeur des services. Cette fatalité, vrai sujet de réflexion, forme un grand grief contre l'humanité.

La discussion du premier point est hors de mon sujet; elle ne m'appartient pas. D'ailleurs Rousseau s'est défendu lui-même, & sans juger du fond de sa défense, on ne peut disconvenir, qu'il a du moins convaincu de l'innocence de ses intentions. Peut-être même ne seroit-il pas impossible de trouver des raisons plausibles qui mettroient l'Auteur à l'abri de tout jugement personnel qui pourroit lui être fâcheux, sans blesser pour cela le respect dû à tous les actes publics de justice. En effet, quelque indulgence que mérite un homme vrai & de bonne [285] foi, il y a certainement quelque danger à tolérer l'erreur, bien qu'accompagnée de beaucoup de vérités utiles. Les ouvrages de cette espece exigent encore plus d'attention lorsque la doctrine, qui contient un semblable mélange, peut être épidémique par la maniere éloquente & puissante dont elle est enseignée. Quant à ce qui se trouve dans ces sortes d'ouvrages, au rang précieux des vérités, il en est telles encore parmi celles-ci, que l'état présent des sociétés ne peut pas tout-à-coup, & peut-être ne peut plus supporter. Les grands Écrivains exigent donc une toute autre sévérité que les autres, par la raison même de la sorte de domination qu'ils exercent sur les esprits. Cette sévérité que le soin de l'ordre public rend nécessaire, devient dès-lors une justice, parce que les écrits des hommes supérieurs, de même que les loix, sont bientôt autorité & précepte.

Quoi qu'il en soit de ces réflexions faites sans aucune prétention pour ses propres idées, on peut dire qu'il n'est aucun pays qui n'ait bientôt rendu justice aux intentions pures de Rousseau, & que celui qu'il a continué d'habiter, n'a pas eu lieu de se repentir de lui avoir ouvert de nouveau son sein, après les tribulations qu'il y avoit éprouvées.

Ami du vrai, mais autant ami de la paix, dès qu'il vit les esprits s'échauffer sur ses opinions, il ne fit plus rien pour entretenir le feu qu'il avoit été sur le point d'allumer, ce qui lui eût été facile avec un esprit moins sage que le sien. Rousseau, sans jamais abjurer publiquement ni en particulier un sentiment qu'il crut fondé, sut néanmoins respecter sincèrement l'ordre public. Tout lui fut possible pour le maintenir, [286] à l'hypocrisie près. On peut dire qu'il n'eût pas été en son pouvoir d'être chef de secte, ayant pontant en lui tant de moyens pour l'être. Jamais, par exemple, il n'eût été ni Luther ni Calvin. Il répugnoit à l'on coeur d'arriver au vrai autrement que par le doux empire de la persuasion, & par l'influence encore plus douce des affections de l'ame & du sentiment: espece d'empire qui est au fond le vrai dominateur des esprits.

Il alla même par des causes qui ne sont pas assez connues pour être citées, jusqu'à éviter depuis nombre d'années toute liaison avec les gens de lettres en général, malgré l'attrait dont

les personnes de cet ordre eussent été pour lui; ce qui a fait dire, on ignore sur quel fondement, qu'il n'étoit pas aimé d'eux, & qu'à son tour il ne les aimoit pas.

Enfin, comme il recueilloit dans la carrière des lettres, plus de déplaisirs secrets que de satisfaction par la gloire qu'elles lui apportoient, après s'être entièrement séparé de ceux qui les cultivent, il finit par se séparer des lettres mêmes, du moins il ne s'en occupa plus que pour lui seul, s'étant voué dans les dix dernières années de sa vie absolument au silence. L'amour de la paix fut évidemment le motif de cette conduite. Ni les attaques de ses ennemis, ni les tentations si vives de la gloire, ni celles si pressantes du besoin, rien ne put lui faire abandonner cette résolution. Il immola tout à sa tranquillité; il s'y immola lui-même, & livra jusqu'à sa réputation au doute, aux critiques qu'il ne repoussa plus, n'ayant cherché dès-lors de consolation, loin de la société des hommes, qu'en Dieu & dans sa seule conscience.

[287] Ce qu'on ne sauroit assez admirer dans cet homme rare. & dont la seule idée arrache des larmes, c'est la parfaite rectitude d'ame qui a régné en général dans toute la conduite de sa vie. Ce n'est point par le langage; ce n'eût pas par les écrits qu'il faut juger les hommes. C'est leur faire, pour ainsi parler, & non leur dire; c'est en un mot, toute la vie qui est la pierre de touche du coeur humain. Or, Rousseau a été si semblable à lui-même dans ce qu'il a écrit & pensé, dit & fait, qu'une vie d'homme & une telle carrière d'Auteur comparées l'une à l'autre, sont un vrai prodige.

Il étoit si invariablement fixé aux grandes loix de la nature, qu'il ne s'en détourna dans la pratique, ni par l'attrait des sens, ni par l'ascendant presque invincible de l'usage. Animé de cet orgueil qui sied à un être intelligent, il méprisa les richesses & craignit également la dépendance, même celle que l'on contracte par les services reçus. Il considéra toujours que dans l'ordre civil, tout homme avoir une tâche à remplir. Rapportant tout à cette idée, vraie fin de la création, & mesurant les besoins humains, non sur ceux de l'opinion, mais sur ceux de la nature, il posa pour loi, que tout homme bien constitué, & par devoir & par grandeur, ne devoit dépendre que de soi & de son travail, en conséquence ne tenir sa subsistance que de lui seul.

D'après cette règle, il estima mieux un métier qu'un talent, & l'un & l'autre, que tous les dons purement agréables. Fidèle à ses principes, il vécut laborieusement, soit des productions son esprit, soit d'un travail manuel, ne mettant aux premières (chose rare) de valeur qu'à raison du prix de son temps, [288] & non à raison du très-grand prix qu'y attacheoit l'opinion publique, suppléant pour le surplus à ses besoins de nécessité première, par un travail aussi ingrat que pénible.

Dans le sentiment qu'il ne pouvoit manquer d'avoir de sa propre valeur (car les hommes supérieurs ont le secret de leur grandeur, & personne n'a ce secret comme eux), il ne voulut jamais faire dépendre arbitrairement son sort de qui que ce fût, pas même des services le plus purement rendus. Peut-être en cela alla-t-il trop loin: mais les grandes vertus sont outrées; elles ont même besoin en quelque sorte de cet excès, pour ne pas descendre. Pour tout dire, Rousseau dans le siècle & le lieu le plus corrompu, fit voir un philosophe réel & de fait, ayant les moeurs austères de l'antiquité, sans faste dans sa vertu, sans prétention personnelle, aimant la gloire pour son nom, & chérissant l'obscurité pour sa personne, ce qui est le vrai caractère du grand homme & du sage.

Je sais que depuis sa mort, dans la société & sur-tout dans le monde littéraire, plusieurs voix se sont élevées, dont les unes ont désapprécié ses écrits, & d'autres ont chargé sa mémoire

de divers reproches capables d'affoiblir l'idée de ses vertus. On l'a accusé non-seulement d'un orgueil déraisonnable, mais encore de fausseté, & qui plus est de noirceur. On a cité de lui divers traits qui ne s'accordent nullement avec cette droiture d'ame que je viens de vanter; enfin, on l'a inculpé d'avoir attaqué dans un ouvrage posthume, ses bienfaiteurs & ses amis, la laissant pour tout héritage cette terrible production de son esprit, si peu honorable pour son coeur.

C'est cette production même dont je parlerai bientôt, que [289] j'invoquerois pour purger sa mémoire de tous ces reproches. Ou tout me trompe dans mes conjectures, ou cet écrit doit mettre le sceau à sa probité & à sa vertu.

De plus, on doit rejeter de pareils faits, quand ils ne sont pas évidemment prouvés, surtout lorsqu'ils sont démentis par une vie entière. Le total de la vie de Rousseau m'apprend clairement qu'il n'a pu être ni un homme faux, ni un homme méchant avec dessein. Il faut nécessairement expliquer de quelque que autre manière ces différens traits de conduite, en supposant leur vérité prouvée, puisqu'on est forcé par l'ensemble de sa vie & d'une vie bien rare, de reconnoître dans Rousseau un philosophe pratique, droit, & non comme dit Montagne philosophe parlier & de pure ostentation. D'ailleurs ce ne seroit pas quelques torts graves; ce ne seroit même pas une grande faute qui m'empêcheroit de mettre Rousseau au rang unique dû je le place. C'est un homme que j'admire en lui, & non un ange que je prétends y trouver; & cet homme voici malgré toutes les détractations, ce qu'il est à mes yeux. S'il s'y est mêlé quelques vices d'humeur habituelle, des traits choquans d'un caractère ombrageux ou trop sensible, même des taches dans diverses actions particulières que l'on ne peut guères révoquer en doute sur la foi de nombre de rapports, tout cela, selon moi, ne change rien dans Rousseau à l'homme essentiel. Ses maladies, ses peines de toute espèce, sans tout cela l'humanité seule, si on l'écoute, en excuseroit bien davantage encore, aux erreurs près de ses principes religieux que nous n'avons garde de vouloir encore un coup justifier.

Quoi qu'il en soit, je pense que Rousseau a aimé la gloire [290] avec passion; mais je crois en même tems qu'il a aimé avec plus d'ardeur encore la vertu; que non-seulement il en donné les leçons les plus pures, mais qu'il les a rigidelement pratiquées pour lui-même, si l'on en excepte quelques écarts nécessairement inséparables de notre nature. Nul homme, si l'on veut, n'a eu plus d'orgueil; mais cet orgueil si mal jugé n'a été en lui que ce noble sentiment de soi que les hommes médiocres ne connoissent même pas, & qui n'est à juste titre l'appanage que de la véritable grandeur. Nul homme en même tems, n'a montré plus de vraie modestie, n'a chéri davantage la simplicité, l'oubli des hommes dans sa vie privée; n'a supporté plus réellement la pauvreté, jusqu'à refuser, dans l'esprit d'une noble indépendance, les offres qui l'assiégerent de toutes parts, les offres des hommes les plus puissans, les offres même des rois. Quel autre écrivain encore a moins recherché & les honneurs & tous les faux biens de la vie? Quel autre a moins défendu ses écrits, a moins censuré ceux d'autrui, & s'est abstenu plus constamment de tremper jamais sa plume du fiel de la satire? Il est facile de voir qu'il n'a jamais songé à défendre que sa personne & ses actions; encore quand il l'a fait, sans toutefois vouloir juger ici du mérite du fond de sa défense, ni prétendre approuver la hauteur & le ton tranchant de son style dans quelques occurrences, c'a été du moins avec cette publicité, cette légalité, pour ainsi dire, que l'on apporte dans les tribunaux. Controversiste autant & plus habile qu'aucun homme de son siècle, il n'a écrit, lorsqu'il a été question de lui, que pour maintenir sa probité & son

honneur; & alors la force de ses raisons a laissé peu [291] de chose à désirer sur ce point pour sa défense. Aussi ses timides ennemis en ce qui concerne son personnel, ont-ils gardé pendant qu'il a vécu, le silence avec lui, parce qu'ils avoient à craindre la rectitude de ses actions, que le poids de ses paroles. Je ne crois donc pas me montrer préoccupé, en jugeant que le fond de cette vie ne peut être démenti; que son juste renom est au contraire glorieusement confirmé par ces mémoires posthumes où Rousseau cependant est accusé d'avoir attaqué ses propres bienfaiteurs & ses amis. Sans doute il a jugé ces derniers avec la même vérité qu'il s'est jugé lui-même. Victime malheureuse & pendant long-tems de bien des sortes de haines, il s'étoit vu forcé, pour acquérir la paix, de se vouer absolument au silence & même à l'inaction. Il l'a rompu enfin ce silence dans un ouvrage qui n'est point adressé précisément aux hommes, mais que tout indique avoir été fait en vue seulement de l'Être éternel, pour l'appaisement des chagrins de son ame si cruellement méconnue, & pour sa propre conscience. Malheur, à mon avis, à ceux que cet ouvrage peut blesser! L'homme qui s'y dénonce lui-même avec tant de rigueur, avoir peut-être aussi le droit d'y articuler ses griefs contre des tiers, lorsque les faits de leur vie se trouvoient nécessairement liés à la manifestation de l'innocence la sienne. Malheur à eux encore, car si le droit de citation dont je viens de parler peut être contesté, la foi due à un pareil écrit, ne le sera certainement jamais.

Rousseau a passé, je le sais, pour un homme singulier, bizarre, même jusqu'à l'inconséquence. L'extrême sagesse aura toujours le coup-d'oeil de la singularité; elle sera même politiquement [292] une très-mauvaise conduite pour la fortune & l'avancement dans tous les tems & dans tous les lieux. Et comment en seroit-il autrement? Cette sagesse rigide condamne une infinité de choses; elle blesse sans cesse les modes, les, usages reçus; elle réformerait presque tout si elle en avoit le pouvoir.

L'homme sage est regardé communément comme un homme singulier, extraordinaire: oui sans doute il l'est; mais comment? Dans ses hautes pensées il considère peu tous ces minutieux détails qui forment ce qu'on appelle la science de la vie; le corps de la société ne se présente à lui qu'en grand; sans cesse il s'éleve jusqu'à l'ensemble de toutes les sociétés de l'univers. Au physique toute la nature créée dépendante des mêmes loix, s'offre à ses yeux; au moral, Dieu, l'homme naturel, l'homme civil, sous quelque forme politique que cette civilisation se soit établie: voilà les trois grands rapports auxquels il applique toutes ses pensées.

Que deviennent ensuite toutes ces institutions d'un Etat particulier, quelque grand qu'il soit, mais toujours si peu considérable dans le vaste tout de l'univers? ces loix de quelques, siècles, ces usages locaux de quelques années, & souvent de quelques momens?

Que deviennent ensuite dans ce grand tout les actions d'un seul homme, renfermées dans un petit espace & bornées à un point de la durée? L'homme ordinaire est frappé de ce point; il ne voit que cet espace il règle sur cela toutes ses démarches. L'homme supérieur examine la totalité des lieux, des objets, & le cours de tous les tems. En toute occasion [293] les trois grands rapports dont j'ai parlé plus haut, sont la mesure de ses idées, celle de ses discours & de ses actions. Il n'envisage rien que sous cet aspect; il parle & agit constamment d'après ces impressions seules qui animent son intelligence.

Quelle n'est pas aussi la puissance de la pensée dans un homme de cet ordre? Certes, quoi qu'on en dise, elle est bien supérieure à toutes les forces physiques de la terre, même les plus

importantes; & il ne faut pas s'y tromper. Le maître de dix, de vingt millions d'hommes, a dans ses mains toute cette masse de forces. Il en dispose à sa voix ou sur la simple inspection de son ordre effet surprenant, mais cependant juste & salubre d'une loi constitutive qui donne à un seul homme ce grand ressort de pouvoir, par le seul effet de l'opinion: un produit aussi étonnant est la mesure de la puissance de la loi.

Malgré cela le sage, oui le sage tout seul, le philosophe, le législateur, & sur-tout ce dernier, sont bien plus puis puissans encore. Si leur pensée se grave, si elle fait autorité parmi les hommes, elle peut agir, & agit en effet sur une partie de l'univers. Elle embrasse tous les tems comme tous les lieux; elle détruit même, lorsqu'elle ne fortifie pas, toute autre espece de puissance. En un mot, rien n'est égal à sa force, parce qu'elle est celle même de toute l'intelligence humaine, c'est-à-dire, qu'elle est sans bornes, de même qu'elle est sans mesure.

Voilà quel est le caractere d'une tête pensante: voilà quel pu être Rousseau, s'il eût obéi avec liberté à l'impulsion de son génie. Parmi les hommes modernes, il est le seul, avec Montesquieu, qui ait eu l'esprit des anciens législateurs, à la [294] vérité avec moins de concision & de majesté, quoiqu'avec plus de chaleur que lui. Il eut en outre quelque chose de plus précieux encore; il eut, (car je ne peux me laisser de revenir sur ce point), il eut l'ame d'un des hommes les plus vertueux de la terre. Si ses idées en général, comme on le prétend, furent fort exaltées; ses actions, sa conduite correspondirent parfaitement, autant que l'humanité le permet, à la hauteur de son système. L'homme en lui dans la pratique, fut au niveau de sa doctrine. Il s'égala à ses pensées, de sorte que toutes les pieces de cet être surprenant, paroissent analogues entr'elles, & forment un tout infiniment intéressant, qui mérité à plus juste titre l'admiration, qu'il ne blesse ou peut blesser par son peu de conformité à nos usages.

Ajoutons encore d'autres traits pour achever de représenter tout ce qui a constitué l'homme de génie & l'homme rare dont je parle.

Rousseau fut religieux. Tout esprit éclairé croit, & toute ame sensible aime. L'idée d'un Dieu est si intime, si consolante & si douce, qu'il n'y a qu'un être dépravé dans sa raison, & dénaturé pour lui-même qui la rejette. Mais Rousseau crut & aima à proportion de ses lumieres & de sa sensibilité; & il écrivit sur ces matieres, selon le degré éminent qu'avoient en lui ces deux qualités. Entre toutes les beautés touchantes de son éloquence, c'est principalement dans la peinture qu'il offre souvent de la religion, qu'il est admirable. Il s'est exprimé sur ce sujet avec une persuasion si imposante & si vive, que cet homme vraiment sublime dans sa morale, peut passer pour le prédicateur de Dieu dans tous les cultes.

[295] Je me plais comme vous voyez, Monsieur, à réunir tout ce qui j'ai pu apprendre de particulier sur le caractere de Rousseau, & j'ai de la satisfaction à me retracer à moi-même tous ses traits, en les consignand dans cet écrit.

Quelques personnes qui ont eu des liaisons avec lui, assurent qu'il a été plein d'amabilité dans l'âge où cette qualité éclate davantage. Ce point est peu important; mais ce qu'on voit clairement par ses écrits, c'est qu'il a été quelque chose de plus qu'un homme aimable, selon notre frivole acception, puisqu'il étoit né pour être invinciblement aimé: avec cela il est impossible de ne plaire pas. Il est une certaine chaleur de sentiment qui produit sur les ames, ce que le soleil, qui échauffe tout ce qu'il éclaire, opere sur le matériel de la nature. De tous les Auteurs connus, Rousseau est sans contredit celui qui a été le plus doué de cette chaleur communicative qui s'empare du lecteur, & qui fait qu'on aime avec tant d'intérêt la personne de

l'Auteur, & qu'elle paroît à tous les yeux aussi digne d'amour que de gloire.

On assure encore que Rousseau, fort méditatif par caractère, le devint ensuite de plus en plus par habitude. Les hommes de cet ordre l'ont toujours été. C'est même là un des signes par lesquels les têtes pensantes, se manifestent aux yeux de ceux qui savent juger de la nature de ce genre de taciturnité.

C'est uniquement dans la solitude que se forment les fortes impressions, & c'est de l'ame que naissent les grandes pensées: mot admirable du Duc de la Rochefoucault, qui s'applique si bien à Rousseau, défini tout entier par cette seule & belle [296] maxime, que la Rochefoucault en l'écrivant, semble avoir aperçu dans l'avenir le célèbre citoyen de Geneve.

Rien ne donne lieu à plus de réflexion que la vérité que je viens de présenter. En effet au milieu des mouvemens divers de la société, les sensations se perdent ou s'effacent. Ce n'est vraiment que dans le silence, dans cette conversation intérieure, lorsque le trouble des objets du dehors cesse, que l'homme fonde son ame dans toute sa profondeur, & qu'il élève son esprit à toute la hauteur dont il est susceptible. Alors dans une pleine paix il goûte les vrais délices de la pensée; il s'instruit, & il doute; il devient meilleur, plus éclairé, & il apprend tout à la fois à être modeste. C'est-là sur-tout qu'il peut écouter la voix de Dieu au fond de son coeur, & qu'aussi-tôt la chaleur de ce sentiment intime lui en fait naître l'amour. C'est-là que comme Pythagore, il entend, sans trop d'illusion, l'harmonie de tous les corps célestes; que descendant de-là sur la terre, il voit tous les êtres végétans, animés & sensibles, unis à son être par quelque rapport, rouler dans le tems & l'espace avec lui, & que considérant enfin son espece, il voit l'humanité entière rangée autour de ses regards; cette humanité si touchante dans les enfans, si sublime, si agissante dans l'âge mûr, si respectable & si instructive dans les vieillards. Par-tout ailleurs les objets étrangers s'emparent plus ou moins de son ame & de son esprit. Dans l'étude, dans les écoles, dans le commerce, les facultés peuvent se développer & les lumieres s'accroître; mais pour bien connoître & pour sentir fortement, il faut toujours rentrer en soi-même, & y considérer les objets à fond & sous toutes [297] les faces: voilà le seul moyen pour agrandir ses conceptions, le seul pour que la force de la pensée acquiere, pour ainsi parler, toute sa latitude. Demandons-le aux hommes du caractère de ceux que je dépeins: ils nous diront tous que ce n'est qu'à la suite de ces momens d'une longue & profonde méditation, que la nature interrogée se montre; qu'elle révélé au génie son confident, ses secrets les plus intimes; qu'elle lui inspire ces belles images avec lesquelles il la caractérise, ou qu'elle lui manifeste ces heureuses inventions à l'aide desquelles il la découvre aux autres hommes.

L'esprit pour éclater ou pour briller, peut avoir besoin de la société des autres esprits; mais il ne faut au génie aucun de ces secours pour ses productions. Il a en lui sa fécondité & sa puissance; il enfante seul, semblable à un volcan qui nourrit & puise en lui tous ses feux, & qui lorsqu'il ne peut plus les contenir, les répand au-dehors avec un éclat & une explosion qui imite encore en cela parfaitement l'enfantement du génie.

Rousseau étoit tellement né pour ce recueillement d'esprit, qu'on le vit chercher toute sa vie la retraite, laquelle il eut le malheur de voir troubler souvent. Ami de la nature & des grands spectacles qu'elle offre, il préféra constamment le séjour de la campagne à celui des villes, & consacra enfin à ce genre de vie ses jours, trop tôt terminés, dans la société de deux hôtes vertueux qui ont eu l'honneur & le bonheur de consoler ses années, & qui possèdent aujourd'hui dans leur héritage les restes précieux de ce grand homme. Puissent, pour prix de

cette action hospitaliere, leurs vertus passer, selon [298] le voeu de Rousseau, dans le coeur de leur fils, & puissant aussi s'y joindre toutes celles de l'homme dont ils ont honoré la vie! Ce bonheur digne d'eux, est le plus grand que mortels puissent éprouver sur la terre.

Je finis, Monsieur, cette lettre par le dernier trait j'ai annoncé plus haut.

On a su que Rousseau, dans le déclin de son âge, & voyant arriver son dernier terme, dont la nature avertit toujours ceux qui ne veulent pas être sourds à sa voix, a terminé sa carrière par un écrit dont, comme il dit fort bien, il n'y a point eu & il n'y aura jamais d'exemple.

Cet écrit, dont la curiosité publique sera toujours avide jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite, contient, à en juger par une belle préface qu'on a déjà fait connoître, les mémoires de la vie de Jean-Jaques; non ces sortes de mémoires dont on dispose le contenu sur l'intérêt de ses passions ou sur celui de son amour-propre; mais la confession exacte que Rousseau fait à Dieu même de toute sa vie dans un écrit authentique, scellé de la foi où il a exposé le bien & le mal de toutes ses actions, sans avoir, suivant ses expressions, rien tû, rien dissimulé, rien pallié.

C'est avec ce livre à la main qu'il se transporte aux pieds de l'Eternel au jour du dernier jugement, & que là comparoissant avec tous les humains, il ose, sous les yeux de l'Etre suprême, se donner d'après sa conscience, le témoignage que mal homme, faisant le même aveu, ne pourra dire avoir été meilleur que lui: déclaration bien haute, bien ferme, bien précise, mais qui, de la part d'un homme tel que Rousseau, [299] authentique pleinement la vérité de son exposé, & le fondement du jugement qu'il porte en conséquence sur lui-même. En effet, quand on a comme lui, connu si parfaitement le coeur humain & le sien propre, & qu'on a confessé ensuite sa vie entiere, il faut être un ange pour porter de soi devant Dieu un semblable témoignage, ou un monstre pour le produire avec le désaveu secret de la conscience.

Sous ce point de vue, que doit paroître l'entreprise d'un pareil livre? Quelle est la créature assez grande pour en concevoir seulement la pensée! Quelle est celle sur-tout assez courageuse, assez vraie pour l'exécuter de bonne soi? Quelle est celle enfin assez pure, pour qu'après une telle confession, il en résulte, non pas tant un témoignage aux glorieux à produire pour soi, mais un témoignage aussi consolant pour un homme qui craint l'Etre suprême, & qui aime sincèrement la vertu? L'idée d'une pareille entreprise fait pâlir de crainte, ou transporte d'admiration. Oui, on le répète, il n'y a qu'un homme bien supérieur à la nature humaine qui ait pu l'exécuter, ou un être impie qui ait osé vouloir tromper les hommes, sans pouvoir croire tromper Dieu même.

Vertueux Rousseau! on a bientôt porté sur toi son jugement. Toute ta vie dicte nécessairement la seule opinion qu'on puisse adopter sur un acte si essentiel de ta part. Oui, homme rare, & peut-être trop peu connu encore, malgré ton grand renom! Tu n'as point eu & tu n'auras point d'imitateurs; ou si tu en as, tu n'auras jamais d'égaux.

Non, sans doute tu n'as pas voulu mentir au Ciel & à la terre dans un écrit si sérieux. Toutes les actions de ta vie cautionnent [300] la foi de cet écrit, & cet écrit son tour sanctionne la pureté de ta vie. Ailleurs tu as parlé comme Auteur; tes lumieres & ton génie t'ont inspiré: ici tu as écrit comme homme, & ta conscience a tout dicté. Toutes les critiques tombent; tous les doutes cessent. Il faut te croire le plus coupable, le plus dépravé des mortels, ce qui n'est pas possible, ou te considérer comme un homme unique pour la vérité, pour la droiture, pour la sensibilité de l'ame; ce qu'il est si facile & si doux de penser d'après toi, tes actions & tes ouvrages.

J'oublie dans ce moment les charmes ravissans de ton génie. C'est à cet acte sublime que je m'arrête; c'est ton ame que je considere; c'est l'énergie si rare, & tout à la fois si honnête de cette ame que j'admire. C'est dans ton adoration profonde pour l'Etre suprême; c'est dans cette affection innée pour tous les hommes; c'est dans ta conduite constante envers eux & avec toi-même, que je te trouve supérieur à l'humanité; & quand je réunis par la pensée ce que l'Auteur a écrit avec ce que l'homme a senti, exécuté & pratiqué, c'est alors que rapprochant la gloire éclatante de l'Ecrivain, du mérite plus parfait encore de la personne, je m'explique, après avoir excusé quelques écarts dans lesquels les hautes lumieres ne servent que trop souvent à faire tomber, je m'explique, dis je, sans nulle peine le prétendu paradoxe de ta vie & de tes écrits. C'est alors que tu obtiens de moi plus que l'hommage dû au génie, celui du retour le plus tendre en mémoire de l'amour que tu as porté aux hommes, & que mon voeu le plus vis qui s'exauce chaque jour, est que ton nom soit placé parmi le petit nombre des noms précieux que l'estime des hommes se plaît à conserver.

[301] *LETTRE D'ENVOI.*

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous adresser cette lettre concernant Jean-Jaques Rousseau, parce que je ne convoie personne qui apprécie mieux que vous le mérite de cet Auteur, & qui rende en même tems plus de justice aux qualités de sa personne. On doit en effet mieux connoître les hommes à mesure qu'on leur ressemble davantage.

Un peu de loisir & l'envie de satisfaire mon coeur sur le compte d'un Ecrivain que je regarde comme un des plus beaux génies & en même tems comme un des hommes les plus qui vertueux qui aient existé, ont seuls donné lieu à cette lettre. Je n'ai eu d'autre objet que de soulager mon ame, en répandant sur le papier les sentimens qui la pressoient en secret, & qu'elle n'a pu contenir plus long-tems. Cependant je consentirois absolument que cette lettre devînt publique, si je pouvois croire qu'elle pût servir à faire connoître & aimer davantage un homme si intéressant à considérer pour la gloire & le bien humanité. Dans tous les cas, je desire que l'Auteur de cet écrit soit absolument inconnu, & vous m'obligerez de ne pas même chercher à le pénétrer.

Recevez seulement, Monsieur, cet envoi comme un tribut que j'ai cru devoir à la justice plus particuliere que vous rendez à ce grand homme, & agréez en même teins celui de mon tendre attachement.

Je suis, &c.

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

NOTE JOURNAL  
ENCYCLOPÉDIQUE DU 15  
NOVEMBRE 1780,  
SUR LA MUSIQUE DU DEVIN  
VILLAGE

[Paris, le 15 Novembre 1780==Du Peyrou/Moultou 1780-1789  
quarto édition; t. XV, pp. 302-308.]

[302]

NOTE  
*Du Journal Encyclopédique du 15  
Novembre 1780, sur la Musique  
du Devin  
du Village.*

«L'identité du nom de M. Rousseau de Geneve avec celui de l'Auteur de ce Journal, a

occasionné une méprise dont on va rendre compte, & qui a contribué à élever des doutes sur la musique du *Devin du Village*. En 1750, M. Pierre Rousseau reçut une lettre qui étoit adressée tout simplement: A M. Rousseau, Auteur, à Paris. M. Jean-Jacques Rousseau n'avoit pas encore cette grande & juste célébrité dont il a joui depuis cette époque; M. Pierre Rousseau avoit déjà donné des Pièces à trois théâtres, & il étoit chargé d'un ouvrage public: le Facteur crut naturellement qu'elle étoit pour celui-ci, qui en recevoit beau-coup. Cette lettre étoit conçue à-peu-près en ces termes: *M. Je vous ai envoyé la musique du Devin du Village, dont vous ne m'avez pas accusé la réception: vous m'avez promis d'autres paroles; je voudrois bien les avoir, parce que je vais passer quelque tems à la campagne, où je travaillerai, quoique m'a santé soit toujours chancelante. Cette lettre étoit signée Grenet ou Garnier, autant que nous pouvons nous le rappeler. Nous répondîmes tout de suite à ce musicien, que sans doute il s'étoit trompé dans la suscription de sa lettre, & que nous l'en prévenions, afin qu'il s'adressât à la personne qu'il avoit en vue, (Observons [303] que M. Jean-Jacques Rousseau n'étoit pas encore connu, du moins à Paris.) Comme nous ne pouvions pas présumer que cette lettre dût tirer à conséquence, nous négligeâmes de la garder, & elle eut le sort de tous les papiers qu'on croit inutiles, & dont nous étions alors surchargés. Quand on donna en 1753, le *Devin du Village*, nous fîmes part de cette anecdote à M. Duclos, de l'Académie Française, qui s'étoit déclaré ouvertement l'admirateur de cet Intermede; il parut en desirer quelque preuve. N'ayant point retrouvé cette lettre intéressante, nous écrivîmes à Lyon, d'où l'on nous répondit que le musicien, dont nous demandions des nouvelles, étoit mort depuis deux ans. Le *Devin du Village* eut le plus grand succès. Les choses en restèrent là; mais ayant eu occasion de parler dans notre Journal des ouvrages de M. Jean-Jacques Rousseau, nous osâmes dire que nous doutions qu'il fût l'Auteur de la musique de cet Intermede; &, pour qu'il ne prétendît point l'ignorer, nous lui envoyâmes le volume du Journal dans lequel il en étoit question: il garda le silence le plus profond. Quelque tems après, en rendant compte d'autres ouvrages de ce célèbre Ecrivain nous revînmes à la charge, & nous nous expliquâmes encore plus clairement que la première fois: même attention pour lui; même silence de sa part. Nous vous eu depuis occasion de nous rencontrer plusieurs fois, & jamais il ne nous en a parlé. Pourquoi s'est-il tant élevé contre ce bruit dont nous sommes les instigateurs, & dans un orage qui ne devoir paraître qu'après sa mort? Au reste, il est très-possible que n'ayant pas jugé bonne la musique [304] du Compositeur de Lyon, il en ait fait une nouvelle, qui est celle que nous connoissons; mais aussi pourquoi les morceaux qu'en dernier lieu il a voulu substituer aux anciens, ont-ils été trouvés si médiocres, qu'il a fallu les faire disparaître à jamais, & en revenir aux premiers? Nous supplions nos lecteurs, ajoute l'Auteur du Journal, d'observer que nous n'avons pas attendu que la mort nous privât de cet homme illustre, pour élever un pareil doute, qui ne fait pas grand'-chose à sa célébrité, & qui ne nous empêchera jamais de payer le juste tribut d'admiration que nous devons à son éloquence & à son génie. Nous aurions laissé en paix sa cendre, s'il n'avoit rien dit de ce qui regarde la musique du *Devin du Village* dans la brochure dont nous rendons compte.»*

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

[305]

L E T T R E  
*Aux Rédacteurs du Journal de  
Paris sur la Note précédente*

MESSIEURS,

Aussi-tôt après la mort de Jean-Jaques Rousseau, on a imprimé qu'il étoit un artificieux scélérat.

S'il nous a trompés, quel homme devenant son accusateur ne nous seroit pas suspect? Avant de le traiter de fourbe, il faut avoir durant soixante ans, prouvé aux yeux de tout l'univers, qu'on ne l'est pas soi-même. Quiconque voudra lui contester sa vertu, nous doit de la sienne de bien puissans témoignages; & ceux qui avec un trait de plume veulent flétrir sa réputation, seront forcés d'avouer qu'il n'est personne au monde qui puisse se croire à l'abri d'un attentat si commode.

M. *Pierre Rousseau*, rédacteur du Journal de Bouillon, semble l'accuser aujourd'hui, non d'artifice, mais d'une sorte imposture, & voici sa preuve.

En 1750, il reçut une lettre signée *Grenet* ou *Garnier*, adressée à M. Rousseau, *Auteur à Paris*, conçue à-peu-près ainsi:

M. je vous ai envoyé la musique du Devin du Village, dont vous ne m'avez pas accusé la réception. Vous m'avez promis d'autres paroles; je voudrois bien les avoir, parce que je vais passer quelque tems à la campagne, où je travaillerai, quoique ma santé soit toujours chancelante. En 1753 *Jean-Jaques* donne le Devin du Village. M. *Duclos* [306] est instruit du prétendu quiproquo; *il paroît desirer quelque preuve*, mais la lettre de *Grenet* ou *Garnier* a passé aux papiers inutiles.

On écrit à Lyon. Il résulte de la réponse, que le Musicien dont on demande des nouvelles, est mort depuis deux ans.

Par la suite, le Journaliste de Bouillon élevé à ce sujet des doutes; il les réitere; il rencontre Jean-Jaques qui garde le plus parfait silence.

Et tout cela paroît tendre à démontrer que Jean-Jaques a volé le *Devin du Village*.

J'ignore parfaitement quel peut-être le motif de M. *Pierre Rousseau*, dans cette affaire; j'ignore s'il a existé un *Grenet* ou *Garnier*; si cet être incertain a écrit la prétendue lettre; mais supposons tout cela vrai: je puis, ce me semble, opposer mes doutes à ceux de M. *Pierre Rousseau*, quand il oppose les siens à une possession qui, depuis trente années, n'a encore été contestée

que par lui.

Or, Messieurs, il me paroît *douteux* 1°. que vos lecteurs agissent autrement que M. *Duclos*, & qu'ils veuillent juger sans preuve.

2°. Il me paroît *douteux* qu'un *à-peu-près*, rende fidèlement le sens d'une lettre reçue il y a trente ans; car la moindre altération seroit ici très-importante: si par exemple, au lieu de lire *d'autres paroles*, on lisoit *des paroles*, le cas deviendroit moins grave.

3°. Il me paroît *douteux* qu'un Musicien habitant une ville telle que Lyon, doué d'assez d'intelligence pour composer la musique du *Devin*, dans la relation qui existe de toute [307] nécessité, entre les deux compositeurs du même ouvrage, soit assez inepte pour adresser bêtement sa lettre à M. *Rousseau*, Auteur à Paris. Ce conte puérile est calqué sur une balourdise comme, & depuis long-tems les Parisiens l'ont attribuée à des campagnards.

4°. Si tout autre avoir reçu une lettre si singulièrement suscite, il eût au moins présumé que la musique envoyée sous la même adresse, avoit eu le même sort, & que J. J. musicien de profession, pouvoit très-bien l'avoir refaite après trois ans d'attente inutile; lui qui a bien fait le Dictionnaire de musique sans contredit.

5°. La mort d'un homme ne prouve pas qu'on l'ait volé, au lieu que cette mort arrivée à point nommé, établit un doute voilent sur une lettre égarée si mal à propos. Pourquoi M. *Grenet* ou *Garnier* n'a-t-il dit mot à personne de son ouvrage, ni de ses espérances? Pourquoi n'a-t-il pas laissé d'esquisses même imparfaites? S'il n'avoit été que chargé de faire représenter l'opéra, toujours en supposant la lettre vraie, cette bévue seroit cruelle.

6°. M. *Pierre Rousseau*; élevé à deux reprises des doutes dans son Journal, dont il adresse un exemplaire à *Jean-Jaques*.

D'abord, au lieu d'élever simplement ses doutes, il en faloit nettement rapporter la pitoyable cause; ensuite, il n'est pas sûr que l'Auteur d'*Emile* ait pris la peine de lire le Journal de Bouillon.

7°. M. *Pierre Rousseau* a depuis rencontré plusieurs fois Jean-Jaques lequel a toujours gardé le silence: & cette indifférence apparemment a choqué M. *Pierre Rousseau*; mais elle n'établit [308] aucune présomption raisonnable contre Jean-Jaques qui a paru s'inquiéter si peu des doutes du Journaliste.

[8°.] Pourquoi, dit encore celui-ci, réclame-t-il la musique du *Devin du Village* dans un ouvrage qui ne devoit paroître qu'après sa mort? Et pourquoi le Journaliste de Bouillon veut-il qu'on ne réclame pas après sa mort ce qu'on s'est attribué toute sa vie?

9°. Mais, ajoute-t-il, si Jean-Jaques est auteur de la première musique du *Devin du Village*, pourquoi la seconde est-elle si médiocre?

Je pourrois, à mon tour, demander à M. *Pierre Rousseau* en quoi cette dernière lui a paru si médiocre; je pourrois lui demander, par quelle raison il exige que de deux musiques, faites sur les mêmes paroles, l'une dans le premier feu de la composition poétique, l'autre dans un âge avancé; l'une dans une obscurité paisible, l'autre dans les chagrins d'une gloire persécutée; l'une avec le desir de charmer dans un nouvel art & dans un nouveau genre, l'autre avec la douleur d'avoir trop bien réussi, pourquoi, dis-je, M. *Pierre Rousseau* voudroit-il exiger que la dernière fût la meilleure?

Vous témoignez, Messieurs, pour l'admirable Genevois une si parfaite vénération, que j'ose vous prier de déposer dans votre Journal, des réflexions qui ont moins pour objet d'établir

en sa faveur, une défense surabondante, que de montrer combien ses adversaires sont quelquefois mal-adroits, & combien leur acharnement est coupable. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé* le FEBVRE Auteur du nouveau Solfège. [Louis François Henri Lefévre, Nouveau Solfège, 1780]

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

LA VERTU VENGEÉE PAR  
L'AMITIÉ,

ou RECUEIL DE LETTRES  
Sur J. J. Rousseau, Par Madame De....

[9 Mai, 1781. ==Vertu Vengée par l'Amitié, 1782; Du  
Peyrou/Moultou 1780-89 quarto édition, t. XV, pp. 309-331.]

[309]

# LA VERTU VENGÉE PAR L'AMITIÉ,

ou RECUEIL DE LETTRES Sur J. J. Rousseau, Par Madame De...

[311]

## INTRODUCTION

Je me crois dispensée de dire par quel motif j'ai écrit les lettres qui composent ce recueil: si, après les avoir lues, on pouvoit l'ignorer encore, j'aurois eu grand tort de les publier. Mais je dois compte des circonstances qui y ont donné lieu; des considérations qui m'ont portée à en faire paroître quelques-unes sous différens noms; enfin des raisons qui m'engagent à les remettre aujourd'hui sous les yeux du Public. Je lui demande grace pour les longueurs où vont m'entraîner ces détails, que je voudrois pouvoir lui rendre aussi agréables qu'ils seront sinceres. Ah! sans doute, personne ne desira jamais plus vivement que moi de lui plaire; puisque jamais personne n'eut à lui persuader des mensonges, autant d'intérêt que j'en ai à le convaincre de la vérité.

La première de ces lettres fût adressée sur la fin de 1766 à l'Auteur anonyme d'une petite brochure intitulée, *Justification de J. J. Rousseau, dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume*.

J. J. Rousseau étoit alors en Angleterre. L'anonyme dit qu'il ne l'a jamais connu; & cela est prouvé par le peu de chaleur qu'il met dans son ouvrage.

La deuxième lettre, (si l'on peut appeller ainsi un écrit adressé en partie au Public, & en partie à un particulier) a pour titre, *Réflexions sur ce qui s'est passé au sujet de la rupture de J. J. Rousseau & de M. Hume*; fut faite dans les premiers jours de 1767, & n'a jamais paru.\* [\*Non: mais en 1772 Jean-Jacques la lut & l'honora de son approbation. Circonstance que je crois ne pas devoir passer sous silence; parce que selon moi, & tous ceux qui ont connu le caractère de cet homme véridique, elle décide la question si souvent agitée, *la nouvelle Héloïse est-elle une histoire ou un roman?*] La personne qui [312] s'étoit chargée de la donner à l'impression ayant fait une absence forcée de la durée de six mois, je redemandai mon manuscrit, parce qu'il me sembla que ce petit ouvrage avoit perdu son principal mérite, celui de l'à-propos. Aujourd'hui qu'il me paroît utile à la gloire de J. J. Rousseau, de rassembler sous un seul point de vue, les différentes apologies, qu'en différens tems l'acharnement de ses persécuteurs a arrachées à mon zèle, je crois ne pas devoir négliger celle-là. De plus, on verra par les ménagemens que j'ai eus pour M. M. d'Alembert & Montmollin, dans ces deux premiers morceaux faits durant la vie de Jean-Jacques, combien la crainte de lui déplaire & de choquer ses principes, en a imposé à mon ressentiment contre ceux de ses ennemis, qui avoient encore quelque réputation d'honnêteté à perdre.

Les troisième & quatrième lettres adressées à M. Fréron furent écrites en novembre & en

décembre 1778, & insérées dans l'Année littéraire Nos. 35, & 39 de la même année. La première roule sur un article de M. de la Harpe, qui se trouve dans le Mercure du 5 octobre 1778. En écrivant cette lettre, j'eus moins pour but de combattre un adversaire de J. J. Rousseau, que de prouver aux rigoristes, en fait de procédés, qui critiquoient le ton dont M. de Corancez avoit combattu M. de la Harpe, que loin d'avoir passé les bornes que prescrit l'honnêteté, M. de Corancez lui avoit fait des sacrifices qui avoient dû coûter beaucoup à son attachement pour J. J. [313] Rousseau. Je rapporterai le préambule dont M. Fréron daigna orner ma lettre; & j'en userai de même pour tout ce qu'il a écrit de relatif à celles qui ont obtenu place dans son Journal. Peut-être devrois-je m'excuser vis-à-vis de mes lecteurs, de contribuer ainsi moi-même à propager les choses obligeantes que cet estimable Journaliste a bien voulu dire de moi, (sur la foi d'autrui, car il est bien vrai qu'il ne m'a jamais vue.) Mais son goût est si délicat, son jugement si sain, & son coeur si droit, que J. J. Rousseau même peut s'honorer de ses éloges: dès-là je ne dois pas l'en priver. D'ailleurs, je l'avoue, j'ai tant de besoin de la bienveillance de mes juges, que je ne puis me résoudre à supprimer ce que je crois propre à me la concilier.

La seconde de ces deux lettres a pour objet le ridicule avis (sans nom d'Auteur) qui se trouve si bien placé dans le Mercure, volume du 25 novembre 1778. Je ne rapporterai point cet avis, parce qu'il ne faut pas multiplier les sottises.

Les deux lettres suivantes, l'une du 7 février, l'autre du 15 mars 1779, furent encore successivement adressées & envoyées à M. Fréron, avec prière de les admettre dans l'Année Littéraire: sur son refus, qui ne pouvoit m'être suspect, je pris le parti de les faire imprimer à part, & débiter, non comme je l'aurois voulu; mais comme il plut à M M. les Encyclopédistes de le permettre.\* [\*On sentira que je veux parler des obstacles que leurs manœuvres opposent à tout ce qui entreprend de les démasquer.] La première contient l'examen d'un article du N°. 361 du Journal de Paris (même année), dans lequel je trouvai que M M. les Rédacteurs de ce Journal, [314] qui s'étoient précédemment annoncés comme amis de J. J. Rousseau, dérogeoient cruellement à ce titre. La seconde est consacrée à venger l'infortuné Genevois des atrocités dont fourmille l'exécrable note que M. Diderot a souffert qu'on insérât dans son misérable *Essai sur la vie de Séneque*. Cet ouvrage destiné à se perdre dans le gouffre de l'oubli, y entraînera-t-il la note qui lui a valu les regards du Public; ou bien cette note partageant la célébrité des grands crimes, dont elle a les affreux caractères, le préservera-t-elle d'y tomber? Je suis fâchée qu'il n'appartienne qu'au tems de résoudre cette intéressante question.

La septième lettre du 20 mai 1779 intitulée, *Lettre d'un anonyme à un anonyme, ou procès de l'esprit & du cœur de M. d'Alembert*, a pour sujet, *l'Eloge de Georges Keith grand Maréchal d'Ecosse*. Ouvrage trop connu, sans doute, pour que j'aye rien à en dire ici. La même raison m'empêchera de donner l'extrait d'aucun des écrits de M. d'Alembert, auxquels j'ai répondu.

La huitième lettre du mois de juillet 1779 adressée à M. Fréron, & insérée dans l'Année Littéraire N°.21 de la même année, répond à une analyse qu'il avoit donnée du nouveau Dictionnaire historique dans le N°.18. Comme je suppose l'Année Littéraire aussi répandue qu'elle doit l'être, je ne rapporterai point cette analyse. Mais je ne puis m'empêcher de dire qu'elle me procura un plaisir bien rare, & bien sensible, pour quelqu'un qui aima Jean-Jacques, moins en raison de ses talents, que de son extrême bonté; le plaisir de pouvoir le défendre sans accuser personne. Je le goûtai d'autant mieux, que [315] je craignois de n'en être plus

susceptible: il me sembloit que perpétuellement irritée par les noirceurs que chaque jour voit éclore contre mon vertueux ami, je devois avoir perdu cette bienveillance universelle, dont il nous a peint les effets d'une maniere si touchante.

La neuvieme lettre adressée à M. d'Alembert répond à celle qu'il avoit lui-même adressée le 18 septembre 1779 à MM. les Rédacteurs du *Mercur de France*, & qu'ils insérerent dans celui du 25 du même mois.

La dixieme lettre intitulée, *Réponse anonyme à l'Auteur anonyme de la réponse à la réponse faite aussi par un anonyme, à la lettre que M. d'Alembert a adressée par la voie du Mercure, aux amis de J. J. Rousseau, qui méritent qu'on leur réponde, réfute un article du Mercure du 27 novembre 1779, qui porte pour titre Réponse à la lettre que M. d'Alembert à insérée dans le Mercure, pour justifier l'article qui regarde J. J. Rousseau dans l'éloge de Mylord Maréchal*. Ce titre qui n'a pas le sens commun, comme on le verra dans ma réponse, m'a donné l'idée du titre dont je l'ai affublée: son ridicule entortillage m'a séduite; il m'a paru piquant de faire assaut d'extravagance avec le secourable anonyme: j'ai pensé que si je pouvois le surpasser en cette partie, qui est incontestablement la seule où il excelle, à plus forte raison pourrois-je l'emporter sur lui dans celles où il n'excelle pas. Puissent mes lecteurs juger que cette espérance ne m'a point trompée!

L'onzieme lettre du 10 septembre 1780 est intitulée, *Errata de l'Essai sur la Musique ancienne & moderne, ou lettre à l'Auteur de cet Essai, par Madame \*\*\**. Ce titre est justifié par la [316] maniere dont elle est faite; puisque des assertions calomnieuses sont les fautes les plus graves qu'un ouvrage puisse contenir; & que je me suis attachée à détruire celles dont l'*Essai sur la Musique* est rempli. Je n'ai daigné tenir compte d'aucun de ses autres défauts; mon objet n'étant pas de travailler à la perfection de cet ouvrage. Au reste, en prouvant combien l'Auteur a l'esprit faux, ou le coeur gâté, j'ai suffisamment mis ses lecteurs en garde contre ses jugemens de tous genres.

La douzieme lettre parvint manuscrite par la poste à M. d'Alembert, le 9 décembre 1780. Elle ne devoit être imprimée ni par mes soins ni par ceux de M. Fréron: car il n'étoit pas vraisemblable que M. d'Alembert que je priois de la publier, l'adressât à cet intéressant Journaliste. D'ailleurs pour ne pas mettre la complaisance de l'Académicien à une trop forte épreuve, je l'engageois à confier ma lettre au *Mercur* son messenger favori. Au lieu d'avoir cette condescendance, ou de s'y refuser formellement, ce qui auroit encore compromis sa dignité, il abandonna la paperasse à MM. les Rédacteurs du *Mercur*, pour en faire ce que bon leur sembleroit. Cette tournure étoit excellente pour empêcher qu'elle ne parût,\* [\*Il étoit naturel de croire que cette dédaigneuse indifférence me rebuteroit.] & se réserver la faculté de dire *qu'il ne s'opposoit nullement à ce qu'elle fût publiée*. Or, il leur sembla bon de mettre dans leur volume du 23 décembre, une lettre amphigourique qui porte en substance que M. d'Alembert s'en étoit rapporté à eux pour y insérer, ou non, une lettre dans laquelle *une femme qui signe D.R.G. & qui leur est inconnu, ainsi qu'à lui, essaye* (le mot [317] est précieux) *de répondre à une lettre qu'il leur a adressée dans le Mercure du 14 octobre. Nous nous permettrons, ajoutent-ils, une seule observation sur un fait qui paroît avoir induit Madame G\*\*\*. en erreur. Elle n'a pas fait attention, (on le verra) à ce que M. d'Alembert dit expressément, & qu'il est facile de vérifier, que depuis la seconde édition de ses Elémens de Musique donnée en 1762, six ans avant le Dictionnaire de M. Rousseau, il n'a pas changé un mot à ses Elémens*. Eh bien! Quand cela seroit vrai, est-ce que cela l'auroit autorité à tronquer indignement le texte, à changer avec la plus révoltante perfidie les expressions *de la note dont il se plaint*, pour faire croire que J. J. Rousseau dit que la *seconde édition des Elémens* à paru en 1768? Est-ce qu'en disant une chose vraie, on

acquiert le droit de dire cent faussetés? M. Rousseau a dû dire ce qu'il a dit, puisqu'il parle d'une *nouvelle édition avec des augmentations* qui a paru quelque tems après son *Dictionnaire*, & qu'en effet, il en parut une en 1772. M. d'Alembert n'avoit qu'un moyen de se réhabiliter, c'étoit de faire imprimer ma lettre: il a préféré d'avoir aux yeux de toute la France, outre les torts que je lui reproche, celui de s'être refusé à leur réparation: ce qui levera les doutes qu'une excessive indulgence pourroit encore former sur la mauvaise foi qui à été jusqu'à présent le principe de sa conduite. J'avoue qu'exiger qu'un personnage aussi important que le chef d'une secte importante; le plus grand géometre de l'univers; le secrétaire perpétuel de l'Académie François; l'ornement de toutes les autres; le représentant de l'Europe; M. d'ALEMBERT enfin, rétracte à la réquisition d'une *femme*, les calomnies qu'il s'est [318] permis d'avancer contre un *fou*,\* [\*Voyez la lettre de M, d'Alembert à MM. les Rédacteurs du Mercure] c'est avoir aussi des prétentions trop outrées. Je me suis donc rabattue à supplier humblement M. Fréron de se charger de mon iniquité, c'est-à-dire, de ma lettre; & il a eu la bonté de lui donner place dans le N°.37 de l'*Année littéraire* 1780, ainsi qu'à celle que j'eus l'honneur de lui écrire pour lui demander ce bon office, & qui se trouve la treizieme de ce recueil. Je sens tout le prix de l'égard que M. Fréron eut pour moi dans cette délicate circonstance; & je le prie de permettre que je lui en faite ici les plus sinceres remercîmens.

La quatorzieme & derniere lettre a moins de rapport à J. J Rousseau que les précédentes; mais elle en a encore assez pour n'être pas déplacée à leur suite, Voici quelle en fut l'occasion. M. l'Abbé Roussier, savant du premier ordre, ayant lu l'*errata de l'Essai sur la Musique*, fut affecté de l'article de cette brochure qui le regarde au point de prendre la peine de faire sur ce sujet une note, qu'il remit à un de ses amis, à qui il ne connoissoit, & qui n'avoit en effet aucune relation avec moi. De mains en mains, cette note tomba dans les miennes: le caractere de modération qui la distingue me détermina à écrire sur le champ à M. l'Abbé Roussier une lettre d'excuses, qu'il reçut par la poste le 15 février 1781. Je la terminois en le priant de la faire mettre dans quelque papier public: il ne l'a pas fait, que je sache, mais la maniere flatteuse dont il a bien voulu l'accueillir me donne lieu de croire que sa seule modestie l'en a empêché. Comme je n'ai pas encore assez de lumières [319] pour n'avoir plus de conscience, je pense que ce seroit imiter fort mal-à-propos M. l'Abbé Roussier, que de laisser subsister mon injustice, sous prétexte qu'elle ne peut tirer à conséquence; & que, puisqu'elle a été publique, je dois la répare publiquement.

Cette lettre n'étoit point signée, parce que la posté n'est pas difficile que M M. les Journalistes, qui, assure-t-on, sont assujettis à ne publier aucune lettre qui ne soit revêtue d'une signature, ou dont ils ne connoissent l'Auteur. Cette condition est dure pour quelqu'un qui ne veut ni se taire, ni faire parler de soi. Pour m'y soustraire, on me conseilla de mettre à ma premiere lettre un nom qui ne me fit pas perdre les avantages de *l'incognito*: cette petite ruse n'étoit gueres de mon goût cependant, il fallut l'employer; & comme en tout il n'y a que le premier pas qui coûte, me trouvant dans le cas de récrire, je crus devoir, pour mieux dérouter les curieux, signer mes lettres de différens noms, & y dire des choses qui induisissent à penser qu'elles croient de différentes personnes; ne me flattant pas d'avoir un style assez à moi, pour rendre cette précaution inutile. Mais je n'ai pas pris un seul nom qui ne m'appartînt: celui que je porte sera connu, quand je ne pourrai plus ni m'en applaudir, ni m'en plaindre.

Il ne me reste plus qu'à déduire les raisons qui m'engagent former ce recueil. La plus forte de toutes est la douce obligation de déférer au sentiment de deux hommes recommandables, que je révère profondément, & à l'un desquels je dois toutes les consolations que la mort de Jean-Jaques m'a permis de goûter; tous deux doués d'un genre de mérite qui les [320] rend plus capables que personne d'apprécier celui de ce vrai philosophe; animés pour lui d'une amitié ardente, & d'un zele infatigable; dépositaires de ses dernieres volontés; Editeurs de la seule collection de ses oeuvres, qu'on doive tenir pour authentique; enfin, dignes de lui succéder dans le coeur des gens sensibles, qui l'ont tous aimé, & même dans l'opinion publique, puisqu'ainsi que lui, ils honorent les talens en en faisant le plus noble usage. J'aurois certainement pour ces deux respectables amis de mon ami, des déférences plus coûteuses: car il faut l'avouer, celle-ci s'accorde avec mon inclination comme avec mon devoir. Je sens qu'autant auroit-il valu ne pas faire ces lettres, que de m'en tenir à la maniere dont elles ont été publiées. Les brochures isolées, qui n'ont qu'un objet, ne peuvent satisfaire que sur cet objet, & ne sont gueres lues que de ceux qui y prennent intérêt: mais un corps de défenses embrase tout, & est lu de tout le monde.

Je sais bien qu'un partisan de Jean-Jaques a dit, tout en écrivant en sa faveur, *à Dieu ne plaise que je veuille me donner les airs d'être le défenseur de Jean-Jaques; il n'en a pas besoin; ses ouvres existent*. Ou je me trompe beaucoup, ou il y a dans cette phrase plus de sentiment que de réflexion. Elle a beau faire honneur à M. de Marignan, en invitant à croire qu'il voit dans les œuvres de Jean-Jaques, la réfutation complete de toutes les calomnies qu'on a débitées contre lui, il n'en seroit pas moins dangereux que la façon de penser qu'elle annonce fût adoptée par tous les amis de Jean-Jaques. Si on n'attaquoit que ses oeuvres, à la rigueur ils pourroient se taire & les laisser parler: mais ce sont ses moeurs, son caractere, [321] ses intentions, ses principes, sa mémoire enfin, qu'on attaque avec une fureur sans frein, & sans exemple. Or comme ses ennemis prouvent journellement qu'on peut écrire les plus belles choses, & faire les plus infâmes, il est indispensable d'établir l'admirable conformité, qui a toujours subsisté entre ses principes & sa conduite: ce qui ne se peut qu'en démontrant jusqu'à l'évidence, la fausseté des accusations dont on a pris tâche de le charger. D'ailleurs j'ai toujours cru, & je croirai toujours que défendre la vertu contre le vice, est un air qui sied à tout le monde. Mais n'est-ce pas servir la société, peut-être plus utilement que Jean-Jaques même, que de préserver des impressions funestes aux moeurs, que quelques littérateurs, & la plupart des journalistes cherchent à donner sur son compte, les jeunes gens, les femmes, les gens du grande monde, trop dissipés pour méditer les

ouvrages de ce philosophe, & trop répandus pour ne pas trouver sous leurs mains, & au moins parcourir les petits libelles qui s'impriment ouvertement contre lui; & qui ont pour but de rendre sa personne méprisante, & sa morale suspecte? Si nous négligeons de présenter le préservatif, nous qui connoissons tous les dangers du mal, qui tentera d'appliquer le remède? Il faut défendre Jean-Jacques, pour l'intérêt de la vérité, pour celui de sa mémoire, pour le bien général, & pour son propre soulagement, pour peu qu'on sente avec vivacité. Eh! comment ne pas employer toutes ses forces à repousser les efforts de prétendus philosophes, qui se liguent pour diffamer dans l'esprit de la multitude sur qui leur charlatanisme a acquis quelque pouvoir, un homme qu'ils devroient prendre & lui proposer pour modèle? Comment [322] retenir son indignation quand on voit deux hommes\* [\*Messieurs Geoffroy & Royou, ci-devant coopérateurs de M. Fréron; actuellement Auteurs du Journal de Monsieur, frere du Roi.] qui s'étoient concilié l'estime générale par leur attachement à la bonne cause, & le noble zèle qui les portoit à seconder dans ses travaux un jeune littérateur, également intéressant par son âge, ses talens, son caractère, à l'abri d'un nom respecté abandonner lâchement l'une & l'autre; parler avec la dernière indécence du plus profond des moralistes, du plus exact des logiciens, du plus simple des philosophes, du plus éloquent des écrivains, du plus grand des hommes, puisqu'il en fut le plus vertueux: & cela, après s'être élevés avec autant de vigueur que de courage, contre le lâche mais dangereux agresseur qui, après quinze ans de silence, n'ouvre la bouche qu'après la mort de l'accusé, & quand il n'a plus pour se défendre que le souvenir de ses vertus civiles, & l'estime du petit nombre de personnes qui l'ont connu. Après avoir avoué que cet accusé est un témoin irréprochable dont la candeur & la simplicité sont déjà reconnues:\* [\*Voyez la lettre de M, l'Abbé Royou à M. Fréron, au sujet de l'éloge de Mylord Maréchal, No. 17 de l'Année littéraire 1779] & par cette absurde palinodie, s'exposer au soupçon flétrissant, dont aucune protection ne peut les garantir, de s'être laissé corrompre par les Encyclopédistes. A quel prix? C'est ce que je n'aurai pas la témérité de vouloir approfondir. Ah! sans doute, ce ne peut être que par un déplorable effet de cette corruption qu'ils ont oublié ce qu'ils se devoient à eux-mêmes, jusqu'à se permettre de dire en rendant compte du *supplément à l'Emile* de J. J. Rousseau. [323] *Ce fragment me paroît la meilleure critique qu'on ait jamais faite de l'Emile.\** [\*M. Geoffroy parle au singulier; mais M. Royou étant son associé, ils répondent l'un pour l'autre; & le produit de leur Journal, tant en approbation & en blâme qu'en argent, doit être commun entr'eux.] On diroit que le Citoyen de Geneve a voulu nous prouver lui-même l'inutilité de son système d'éducation. Après avoir uni son élève à la charmante Sophie, le mentor s'éloigne, quoique plus nécessaire que jamais.

Sans compter qu'il n'est pas d'usage qu'un homme marié garde son gouverneur, du moins à ce titre, si le Mentor d'Emile étoit resté auprès des nouveaux époux, ou il n'y auroit servi à rien, ce qui donneroit vraiment prise à la critique, ou il n'y auroit pas eu matière à un *supplément*: car rien ne seroit plus simple, plus uniforme, moins fertile en événemens, que la vie privée de deux époux, qui, sous les yeux d'un bon instituteur ne s'écarteroient point de la route qu'il leur traceroit; & resteroient constamment attachés l'un à l'autre.

*Cet Emile si bien affermi dans ses principes devient galant, & presque petit-maître: la tendre & vertueuse Sophie n'est plus qu'une femme à la mode sans respect pour la philosophie, elle fait à son époux l'outrage le plus sensible.*

Voilà la pernicieuse influence des moeurs des grandes villes, sur les caractères honnêtes, mais foibles: la crainte de paroître ridicules les jette dans le précipice: mais les principes d'une bonne éducation reprenant le dessus, les en retirent; ils deviennent plus forts par l'épreuve de

leur foiblesse, & plus estimables peut-être de savoir réparer, & se pardonner réciproquement leurs fautes, qu'ils ne l'auroient été de savoir s'en [324] garantir. Nous aurions vu Emile & Sophie dans cette heureuse situation, si la mort avoit laissé à J. J. Rousseau, le tems de les y conduire. Cela est vraisemblable du moins; car ayant cru ce *supplément* utile, il n'a pu que le suspendre & non pas l'abandonner. Ce *sans respect pour la philosophie* est une plaisanterie d'un bien mauvais ton! Mais que M. Geoffroy plaisante tant & si lourdement qu'il voudra, cela ne sera pas qu'un *homme galant & presque petit-maître* soit un scélerat; ni qu'une *femme à la mode* soit un monstre, tels que nous n'en voyons que trop, sortir des colleges & des couvens, où l'éducation est si opposée à l'*inutile système* de J. J. Rousseau.

*Emile ignore sa disgrâce;*

Cela prouve qu'au moins Sophie ne fouloir pas aux pieds les bienséances.

*Sophie la lui apprend par un raffinement héroïque de délicatesse.*

Très-héroïque assurément. Elle s'est en ce point fort éloignée de la mode; & son exemple ne sera pas contagieux.

*Incertain du parti qu'il doit prendre, il forme une espece de monologue tragique par le style, & comique par le sujet.*

*Comique par le sujet!* Quoi! aux yeux de M. Geoffroy l'adultere est un *sujet comique!*....Thalie se montre plus scrupuleuse.

*Si Sophie avoit été trompée par un breuvage comme le prétendent les Editeurs, pour l'honneur de son éducation.*

*Les Editeurs ne prétendent rien:* ils ne disent que ce qu'ils savent; & ressemblent trop à leur ami, pour chercher à le faire valoir aux dépens de la vérité.

[325] *Elle devoit se justifier aux yeux de son époux.*

*Elle devoit avouer son malheur au Mentor d'Emile, ai-je entendu dire à une personne d'esprit: moi je dirai, elle devoit.....*Ce qu'il y a de vraiment comique, c'est que nous cherchions les moyens qu'elle auroit dû prendre, comme si la plus féconde imagination qui fut jamais avoit pu en manquer. Tout ce que Sophie n'a pas fait étoit incompatible avec le plan de l'Auteur. Si elle avoit tenu une autre conduite, Emile n'auroit pas été «aux prises avec la fortune, placé dans une suite de situations effrayantes, que le mortel le plus intrépide n'envisageroit pas sans frémir; & son maître n'auroit pas pu, comme il le vouloit, «montrer que les principes dont Emile fut nourri depuis sa naissance, pouvoient seuls l'élever au-dessus de ces situations.\* [\*Voyez l'avis des Editeurs.] Il falloit pour qu'Emile fut complètement malheureux que Sophie parût coupable; & il suffisoit pour l'*honneur de son éducation*, que son innocence se découvrit un jour. Si cette infortunée s'étoit justifiée aux yeux, de son époux, si elle s'étoit confiée à la prudence de son Mentor, l'une ou l'autre de ces démarches auroit rétabli le calme dans le coeur d'Emile; & alors que devenoient les affreuses situations où J. J. Rousseau vouloit le jeter? La plus cruelle de toutes est son erreur sur la cause de l'infidélité de Sophie; c'est elle qui donne lieu à la suite d'Emile, & au mot sublime qui fait tressaillir toutes les meres, dans le coeur desquelles le goût des frivoles amusemens n'a pas éteint le feu sacré qu'y allume la nature: «Non jamais il ne voudra t'ôter ta mere; viens, nous n'avons rien à faire ici.» Car il ne suffisoit pas pour qu'Emile [326] quittât Sophie, que ses charmes fussent profanes, il falloit qu'il crût fin ame dégradé.

*Si elle étoit vraiment coupable, elle ne devoit pas le chercher.*

Je crois qu'il auroit mieux valu dire, *il n'étoit pas nature qu'elle le cherchât*. Ce que dit M Geoffroy semble interdire aux épouses coupables la ressource; & par conséquent les dispenser de l'obligation de rentrer dans leur devoir. Cette phrase, elle ne devoit pas le chercher est par son amphibologie, aussi dangereuse que ces vers de Boileau:

L'homme est comme une isle escarpeé & sans bords,  
Où l'on ne rentre plus quand on en est dehors.

*L'auteur en nous offrant son Emile tour-à-tour menuisier matelot, esclave, a le dessein de faire voir que son éducation lui tient lieu de fortune, & lui fournit des ressources dans les situations les plus cruelles de la vie; mais pour l'honneur de l'élève de l'instituteur, n'eût-il pas mieux valu nous montrer Emile dans des emplois plus importants, consacrant au service de la patrie les talens qu'il a cultivés dans sa jeunesse?*

Il est sûr que cela auroit été plus imposant. Il n'y avoit pour cela qu'une petite difficulté à vaincre; il auroit fallu seulement que l'Auteur eût fait élever par l'instituteur d'Emile, le Monarque, les Ministres, & les premiers commis du pays où il auroit voulu faire parvenir Emile aux *emplois importants*. Car on ne s'aviseroit pas de les confier à un *bon menuisier dans nos gouvernemens paisibles*; & en supposant qu'Emile eût joint les *qualités de l'esprit à la vigueur du corps*, les [327] hommes à grand mérite ne consacrent pas toujours leurs talens à la patrie. On sait cela en France; &, on s'en applaudit.

Ici M. Geoffroy abandonne *le supplément à l'Emile*; crache en passant sur le *supplément à la nouvelle Héloïse*; & arrive à *des réflexions sur l'illustre Citoyen de Geneve*, qu'il nous assure être plus, utiles que tout ce qu'il a dit sur ces fragmens; & on le croit aisément jusqu'à ce qu'on les ait lues. Ces *réflexions* débutent par un parallele entre Voltaire & Rousseau. Ce sont incontestablement deux hommes; & en voilà assez pour autoriser la comparaison: aussi n'y a-t-il que cela: car on ne peut regarder Rousseau comme un bel-esprit, ni Voltaire comme un grand génie. Quant à leur caractere moral, l'opposition est trop frappante pour qu'il faille en parler. Ce parallele est suivi d'un autre entre Rousseau, & le sincere, le désintéressé, le bon, le vertueux Sénèque: on y trouve ces sentences remarquables.

*Tous deux ont étonné leur siecle par des paradoxes; mais les paradoxes de Sénèque sont sublimes; ceux de Rousseau sont bizarres. Les paradoxes de Sénèque sont les chimères de la vertu; ceux de Rousseau ne sont que les boutades de la misanthropie. Sénèque élevé l'homme jusqu'à Dieu; Rousseau le ravale jusqu'à la bête.*

On sont que moi, femme, je n'ai rien à répondre à cela; & que c'est au public qui connoît les moeurs, & les ouvrages des deux Auteurs comparés, à qui il appartient de juger le juge.

*Son caractere est encore un problème: les-uns le respectent comme un philosophe assez courageux pour dire à son siecle des vérités hardies, & nouvelles:*

[328] Graces au ciel! C'est le plus grand nombre, malgré les Voltaire, les Hume, les Diderot, les d'Alembert, les Geoffroy, les Royou, & une poignée d'anonymes.

*Les autres le représentent comme un sophiste ambitieux, qui pour faire du bruit\* [\* En tout cas cette manie s'est emparée de lui bien tard, & l'a lâché de bonne heure; puisqu'il ne s'est montré que treize ans en soixante-six ans de sa vie.] a soutenu des opinions révoltantes dont il n'étoit pas lui-même persuadé. (Notez que M. Geoffroy se déclare du nombre de ceux-ci, puisqu'il ajoute); quel étoit son objet en publiant ses opinions? l'intérêt de l'humanité; mais ne voyoit-il pas qu'elles n'étoient propres qu'à faire briller la subtilité de sa dialectique?*

Je gagerois que ce pauvre Jean-Jacques n'a point vu cela; que M. Geoffroy ne le voit pas non plus; & qu'il seroit, non pas embarrassé, mais bien fâché, si une force majeure l'obligeoit à dire sans détour quel est son objet, en publiant si dogmatiquement son opinion sur la personne & les ouvrages de l'illustre Citoyen de Geneve.

*Le seul de ses ouvrages, continue M. Geoffroy, où l'éloquence soit d'accord avec la raison, c'est sa lettre sur les spectacles.*

Voilà ce qu'aucun de ses ennemis, n'avoit osé dire. Aussi les preuves qu'en apporte celui-ci sont-elles pour la plupart risibles: comme par exemple,

*Avions-nous besoin du Contrat-Social? Pourquoi fatiguez de maximes républicaines les peuples heureux d'une monarchie? Est-il question d'accord & de traité, entre le pere les enfans?*

En effet, n'est-il pas clair comme le jour que puisque les [329] François n'avoient pas besoin du Contrat-Social, Jean-Jacques a eu le plus grand tort de le faire? Cela me rappelle le propos d'un officier François, qui dînant un jour (à Stutgard) à la table du Duc de Wirtemberg, qui avoit eu l'égard de n'y admettre que des François, dit finement, *il n'y a ici d'étranger Monseigneur.*

*Rousseau ne peut donc prétendre au titre de philosophe (que M. Geoffroy lui donne pourtant); s'il ressemble à Socrate, c'est parce qu'il a été comme lui joué sur le théâtre.*

Triomphez M. Palissot: si le pardon que vous obtint Rousseau, vous en laisse le courage.

*Quintilien lui refuseroit peut-être une place parmi les orateurs; l'art de colorer des mensonges paroîtroit méprisable à ce grave législateur.*

Et c'est de J. J. Rousseau qu'on ose parler avec une si scandaleuse licence! De J. J. Rousseau le moins présomptueux des philosophes, & le moins tranchant des auteurs; qui ne cesse de prémunir ses lecteurs contre la séduction de son style; qui insiste toujours sur la droiture de ses intentions, & jamais sur la sureté de ses lumieres; qui dit expressément: «quand mes idées seroient mauvaises, si j'en fais naître de bonnes à d'autres je n'aurai pas tout-à-fait perdu mon tems. Mon sujet étoit tout neuf après le livre de Locke, & je crains fort qu'il ne le soit après le mien.....Je ne vois point comme les autres hommes; il y a long-tems qu'on me l'a reproché. Mais dépend-il de moi, de me donner d'autres yeux, & de m'affecter d'autres idées? Non. Il dépend de moi de ne point abonder dans mon sens, & de ne point croire être tout [330] seul plus sage que tout le monde; il dépend de moi, non de changer de sentiment, mais de me défier du mien: voilà tout ce que je puis faire & ce que je fais. Que si je prends quelquefois le ton affirmatif, ce n'est point pour imposer au lecteur, c'est pour lui parler comme je pense. Pourquoi proposerois-je par forme de doute, ce dont, quant à moi, je ne doute point? Je dis exactement ce qui se passe dans mon esprit.

En exposant avec liberté mon sentiment, j'entends si peu qu'il fasse autorité, que j'y joins toujours mes raisons, afin qu'on les pese, & qu'on me juge: mais quoique je ne veuille point m'obstiner à défendre mes idées, je ne m'en crois pas moins obligé de les proposer; car les maximes sur lesquelles je suis d'un avis contraire à celui des autres, ne sont point indifférentes.

Ce sont de celles dont la vérité, ou la fausseté importe à connoître, & qui sont le bonheur ou le malheur du genre-humain.»\* [\*Voyez la Préface d'Emile.]

Est-il possible qu'il existe des propositions dont on soit en droit de faire un crime à l'Auteur qui s'est expliqué ainsi? C'est pourtant à lui qu'on attribue *l'art* si familier à ses adversaires *de colorer des mensonges!* C'est à J. J. Rousseau dont la conduite prouve la conviction; dont la morale excessivement sévère, ne l'est cependant pas plus que ses moeurs! Enfin à J. J. Rousseau, qui a porté si loin l'exercice de toutes les vertus, que ses détracteurs dans le désespoir de ne pouvoir lui reprocher un vice\* [\*Des inculpations dénuées de fondement ne sont pas des reproches] se rabattent à l'accuser d'hypocrisie, le plus [331] odieux de tous, sans doute, mais qui suppose cependant l'apparente exemption de tous les autres. Accusation d'autant plus commode à hasarder contre un homme qui ne s'est jamais démenti, que l'impossibilité de le prouver en dispense; & que le mortel le plus constamment vertueux, peut passer pour le profondément hypocrite.

*L'art de colorer des mensonges!* Et ce sont des homme obligés par état à guider la jeunesse dans ses études,\* [\*A titre de professeurs, l'un de philosophie, l'autre d'éloquence aux collèges de Louis-le Grand, & Mazarin.] & le public dans ses jugemens,\* [\*A titre de journalistes] qui confondent insidieusement l'erreur dont tout homme est capable, avec *le mensonge* dont J. J. Rousseau ne le fut jamais!.... En voyant un tel excès de perversité, qui ne seroit entraîné à s'écrier d'après l'Evangile, *si le sel perd sa force, avec quoi le salera-t-on?*

Le 9 mai 1781.

*FIN.*

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

LETTRE A L'AUTEUR DE LA  
JUSTIFICATION DE J. J.  
ROUSSEAU,  
*Dans la contestation qui lui est  
survenue avec M. Hume*

[Novembre 1766. == Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto  
édition, t. XV, pp. 332-344.]

[332]

LETTRE A L'AUTEUR DE LA  
JUSTIFICATION DE J. J. ROUSSEAU,  
*Dans la contestation qui lui est  
survenue avec M. Hume*

MONSIEUR,

Cette lettre n'est écrite que pour vous; & je ne l'aurois pas rendue publique, si j'avois eu un autre moyen de vous la faire parvenir. Mais je n'ai pu résister au desir de vous communiquer quelques réflexions que j'ai faites, en lisant l'écrit trop peu volumineux, qui a pour titre: *Justification de Jean-Jaques Rousseau, dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume*; & je risque d'autant plus volontiers la voie de l'impression, qu'elle ne peut faire de tort qu'à moi.

Je n'ai pas assez d'esprit pour que votre amour-propre dût être satisfait, que j'applaudisse à votre style, Monsieur: ainsi je n'en parlerai point. Mais j'ai le sens assez droit, & le coeur assez bon, pour que vous puissiez être flatté de l'admiration que j'ai conçue pour votre caractere; & j'aime à la faire éclater. Il faut avoir bien du mérite pour entreprendre la défense d'un homme que de malheureuses circonstances ont livré à la malignité de ses ennemis; sur-tout, quand la

sévérité de si morale, l'austérité de ses moeurs, & la supériorité de son génie, lui en ont fait un si grand nombre: vous devez donc être sûr [333] de l'approbation de tous les gens de bien. Mais, permettez-moi de vous le dire, vous auriez dû, ce me semble, mettre votre nom à la tête de votre ouvrage. Pourquoi garder l'anonyme? Cette réserve peut être différemment interprétée: les partisans de Jean-Jaques l'attribueront à la modestie; & ses antagonistes à la timidité: car, comment pourroient-ils concevoir qu'on eût le courage de bien faire? Vous ne deviez pas vous exposer à la diversité de ces jugemens. D'ailleurs, si vous êtes connu, votre réputation est bonne; j'en ai pour garant l'honorable rôle dont vous vous êtes chargé: elle auroit donc ajouté son propre poids à celui de vos raisons. Si vous êtes ignore, vous ne pouviez attendre du tems une occasion plus favorable pour vous faire connoître; en la saisissant vous auriez partagé avec Jean-Jaques, l'estime que ses plus cruels ennemis ne peuvent lui refuser, & qui me paroît si bien prouvée par le dédain dont ils affectent de l'accabler. Peut-être aussi, ne vous souciez-vous pas d'attirer, même à ce prix, les regards du public: j'en serois d'autant moins surprise, qu'à la beauté de votre procédé, je ne vous crois pas homme de lettres. Mais, si vous l'êtes, Monsieur, de grace nommez-vous; & pour que nous connoissions deux hommes capables de suivre cette carrière, sans s'occuper ni à détruire à force ouverte, ni à miner sourdement, l'honneur & la tranquillité de leurs concurrents; & pour adoucir l'amertume dont Jean-Jaques doit être pénétré, en voyant une profession qu'il honore, si généralement déshonorée. Car ne vous y trompez pas votre ouvrage est déjà arrivé jusqu'à lui, ou y arrivera, malgré *l'épaisseur des filets dont il est environné*: l'amitié, [334] ou la haine lui procurent tous les écrits dont il est le sujet.

Vous dites, Monsieur, que l'exposé de la contestation de Jean-Jaques avec M. Hume, a jeté les amis du premier dans un si singulier abattement, qu'ils n'osent prendre son parti. Ceux qui vous entourent, ont très-bien fait de se taire, puisque leur silence vous a fait parler. Je conçois cependant qu'un coeur tel que le vôtre s'annonce a dû en être tristement affecté. Pour moi, placée, à cet égard, plus avantageusement que vous, je connois plusieurs personnes dont la probité rend les opinions précieuses; qui pensent & disent que la justification de Jean-Jaques est moins encore dans sa lettre du 10 juillet 1766, que dans l'apologie de M. Hume; & qui ne peuvent se défendre de suspecter les lumieres, ou les intentions *des têtes sages* qui lui ont conseillé de mettre au jour les pieces de son procès; tant elles trouvent cette démarche ridicule. Quant à vous, Monsieur, vous justifiez la conduite de Jean-Jaques, & vous blâmez celle de M. Hume, avec une moderation, qui prouve bien que le seul intérêt de la vérité vous anime. Vous ne décidez pas que M. Hume soit coupable de trahison: mais vous affirmez que Jean-Jaques est innocent de l'ingratitude qu'on lui impute. Vous ne pouviez le servir plus à son gré, qu'en ménageant son adversaire. Il y a encore dans votre écrit, une chose dont Jean-Jaques sera bien flatté; c'est le choix des éloges que vous lui donnez; ils portent tous sur la beauté, la générosité, la délicatesse, la sensibilité de son ame; l'honnêteté, la franchise, la candeur de son caractere; & voilà, j'en répons ce qu'il prise le plus en lui. Mais, pourquoi ces qualités lui sont-elles contestées? Sont-ce bien [335] elles qui lui sont des jaloux? Non. Mais ses talens son trop incontestables; il faut bien l'attaquer du côté du coeur, qui a toujours bien moins d'occasions que l'esprit de paroître.

Je suis fâchée, Monsieur, que le louable empressement de rendre hommage à la vertu méconnue, vous ait empêché d'étendre plus loin vos observations. Vous auriez dit que

l'accusation dont Jean-Jaques charge M. D.....quoiqu'elle soit injuste, doit paroître bien excusable.

1°. Jean-Jaques a cru reconnoître le style de ce célèbre Ecrivain, dans la lettre qu'on osa produire sous le nom du roi de Prusse; & il faut convenir que, pour un homme tel que Jean-Jaques, cette présomption a la force d'une preuve. Or cette raison de croire que M. D.... étoit l'auteur de cette lettre, n'étoit balancée par aucune raison d'en douter, à moins qu'elle ne fût prise dans le caractere de M. D.... chose très-problématique pour le public, qui ne le connoît que par ses ouvrages; puisqu'on se croit en droit de diffamer Jean-Jaques malgré les siens. C'est donc un point du procès, sur lequel tous ceux qui ne vivent pas intimement avec M. D.... doivent juger Jean-Jaques avec la plus grande circonspection.

2°. Cette accusation a précédé la déclaration que M. D.... adresse aux éditeurs de l'*Exposé succinct*, &c. puisque c'est elle qui paroît y donner lieu. D'ailleurs, bien que cette déclaration soit sans date, elle ne doit avoir été faite qu'après que le soupçon de Jean-Jaques a été divulgué par M. Hume: il étoit pas naturel que M.D.... allât au-devant.

3°. L'auteur de la traduction françoise de l'impertinente lettre de M. Walpole s'obstine à se cacher; & ce n'est certainement [336] pas dans l'original anglois que Jean-Jaques a cru reconnoître la plume de M. D....

4°. Enfin, il étoit tout simple que Jean-Jaques imaginât que M. Walpole & M. D.... étoient devenus amis, l'étant tous deux de M. Hume. Et si M. D.... n'affirmoit pas qu'il ne connoît *nullement* M. Walpole, on auroit peine à croire que M. Hume ait négligé de procurer à son compatriote la connoissance & l'amitié d'un homme d'un aussi grand mérite que M. D.... Peut-être aussi que ce philosophe, ne sachant pas le prix de ce qu'il refusoit, ne se sera pas prêté comme il le devoit aux avances qui lui auront été faites. En vérité, Monsieur, *je le plains sincèrement*, de n'être pas lié avec M. Walpole. L'honnête, le conséquent M. Walpole, qui s'amuse innocemment à traduire en ridicule aux yeux de l'univers, un homme *qu'il n'a jamais vu, qu'il ne veut point voir*, (de peur sans doute de perdre l'envie de le traiter de charlatan), & qu'il ne connoît que par l'éclat de sa célébrité, le bruit des disgraces qu'il éprouve, & le titre d'ami de son ami M. Hume!

Le bienfaisant M. Walpole, qui sachant combien sa nation est facile à indisposer, lui peint ce même homme, qu'il ne connoît pas, comme un orgueilleux forcené qui préfère les horreurs de l'indigence à l'humiliation d'être secouru par un Roi; ou comme un fourbe qui n'ayant réellement pas besoin de secours, affiche la pauvreté pour intéresser la commisération des Princes, exciter leur libéralité, & se ménager l'honneur des refus; & cela, dans le moment où M. Walpole sait bien, que les plus critiques circonstances forcent cet homme [337] à chercher un asyle en Angleterre, sous les auspices de son ami M. Hume!

L'intrépide M. Walpole, qui, bien sûr que, quoiqu'il fasse, les remords n'approcheront jamais de son coeur, brave, avec la plus généreuse audace, l'opinion que le public prendra de sa conduite envers un infortuné qu'il ne connoît pas, que tous les honnêtes gens réverent, & qui a été recherché de son ami M. Hume!

Enfin l'équitable M. Walpole, qui se vante d'avoir pour Jean-Jaques *le plus profond mépris, quoiqu'il ne le connoisse point*, & sans savoir pourquoi! Car il n'est pas présumable qu'il méprise profondément Jean-Jaques, parce que celui-ci a trouvé sa plaisanterie mauvaise, & s'est formalisé de la foiblesse de son ami M. Hume.

Il seroit original que le clair-voyant M. Walpole eût puisé dans les ouvrages de Jean-Jaques, *le profond mépris* qu'il a pour sa personne, & qu'en en indiquant la source à toute l'Europe, qui jusqu'à présent ne l'a pas vue, il sauvât Jean-Jaques du reproche d'hypocrisie, dont M. Hume, & ses adhérens s'efforcent de le noircir.

Vous auriez dit, Monsieur, que M. Hume ne raisonne pas avec toute la justesse qu'on attend de lui, quand il met en question page II de son Exposé, *si l'orgueil extrême de Jean-Jaques est un défaut*; qu'il établit qu'en admettant l'affirmative, pour laquelle il paroît ne pas pencher, ce seroit *un défaut respectable*; & qu'il dit huit lignes plus bas, *qu'un noble orgueil, quoique porté à l'excès, mériteroit de l'indulgence dans J. J. Rousseau*. Donc, selon M. Hume, la même qualité, [338] chez le même homme & dans les mêmes circonstances, peut être à la fois l'objet de l'indulgence & du respect. C'est dommage que cet endroit pêche contre la logique: car il me semble être, à d'autres égards, le mieux frappé de tout l'Exposé.

Vous auriez dit, Monsieur, qu'il n'y a point d'ame délicate qui ne soit blessée de l'ostentation avec laquelle M. Hume étale les prodigieux efforts qu'il a très-inutilement faits pour servir Jean-Jaques, jusqu'au moment où il engagea M. le général Conway à demander pour lui une pension au Roi: (succès que le caractère de ce ministre a dû rendre bien facile); & qu'aussi-tôt que le sentiment fait place à la réflexion, on se demande à quoi servent donc, en Angleterre, le crédit, la réputation, la fortune même, puisque tout cela joint, chez M. Hume, à la plus forte passion d'obliger Jean-Jaques, n'a rien produit pour celui-ci; & n'a valu à M. Hume même, que le prétexte de prendre un titre dont sa vanité s'alimente.

Vous auriez dit, Monsieur, que le choix des articles de la lettre de Jean-Jaques auxquels M. Hume répond, est un argument victorieux en faveur de Jean-Jaques. De plus; que les affirmations de Jean-Jaques ne méritent en elles-mêmes pas moins de confiance, que les négations de M. Hume; & qu'elles en méritent davantage, en ce que c'est vis-à-vis de M. Hume, que Jean-Jaques affirme, & que c'est vis-à-vis du public que M. Hume nie.

Vous auriez ajouté, Monsieur, à ce que vous dites sur la façon dont se termine la fameuse lettre du 10 juillet, qu'il faut que la crainte de faire une injustice ait un empire bien absolu sur l'ame de Jean-Jaques, pour qu'il lui restât encore [339] *des doutes de la trahison de M. Hume*. En effet, lorsque questionné par M. Hume sur le compte de M. D... Jean-Jaques lui dit que ce savant étoit un homme *adroit & rusé, M. Hume le contredit, & fit bien, avec une chaleur dont il s'étonna, parce qu'il ne savoit pas alors qu'ils fussent si bien ensemble*. Leur intelligence s'est découverte, Jean-Jaques a donc la preuve que M. Hume sait défendre ses amis: fort bien. Sans parler des inexplicables infidélités dont Jean-Jaques se plaint relativement à ses correspondances; de l'air de protection que M. Hume prend avec lui; du peu d'égarde qu'il lui marque, dans un moment où il lui en devoit tant, *puisqu'il lui rendoit de bons offices en matière d'intérêt*, & qu'il étoit naturel que ses compatriotes montassent leur ton sur le sien; il souffre que les gens de lettres, sur qui il a une influence, dont il seroit bien fâché qu'on doutât, déchirent Jean-Jaques dans les papiers publics; il ne prend point à injure les outrages qu'on lui fait; on calomnie Jean-Jaques, M. Hume *ne contredit personne*; il reste étroitement uni avec tous les ennemis de son ami; cependant, il

s'emploie ouvertement pour lui, le produit, le flatte, le caresse!..... J'ai bien pu préparer conclusion; mais, je ne saurois la prononcer: elle est trop dure.

Vous auriez dit, Monsieur, que les gens qui censurent aigrement quelques épithètes choquantes, que Jean-Jaques s'est permises dans sa lettre du 10 juillet, préoccupés de ce que cette lettre se trouve dans les mains de tout le monde, ne sont pas attention qu'elle n'étoit pas faite pour y passer; que ce n'est point Jean-Jaques qui l'a rendue publique; qu'il ne pouvoit [340] pas croire, ne regardant M. Hume seulement que comme un homme sensé, qu'elle le devînt jamais; qu'il est fort différent de se plaindre à un homme des sujets de mécontentement qu'on a reçus de lui & de ses amis, ou de mettre l'univers dans la confiance de sa façon de penser sur le compte de cet homme, & de ceux qui tiennent à lui; & qu'ainsi Jean-Jaques a pu dire tout ce qu'il a dit à M. Hume, sans déroger à l'horreur qu'il a toujours eue pour les personnalités.

Vous auriez dit, Monsieur, que c'est M. Hume, en divulguant le soupçon de Jean-Jaques, & non pas Jean-Jaques en le lui communiquant, qui force M. D... à paroître lié avec les éditeurs de M. Hume. Désagrément qui doit être bien sensible à un homme aussi scrupuleusement délicat, droit, & honnête que M. D... Quelles gens ce sont, Monsieur, que ces éditeurs! Le Ciel nous préserve qu'ils s'avisent de se faire auteurs!

Enfin, Monsieur, vous auriez dit, que la seule chose répréhensible dans la lettre de Jean-Jaques, est la confiance avec laquelle il avance que M. de Voltaire lui a écrit une lettre *dont le noble objet est de lui attirer le mépris & la haine de ceux chez qui il s'est réfugié*. Je ne conçois pas comment Jean-Jaques a pu attribuer à M. de Voltaire cet infâme libelle intitulé: *Le Docteur Jean-Jaques Pansophe, ou Lettre de M. de Voltaire*; & j'avoue que j'aurois peine à lui pardonner cette méprise, s'il ne l'avoir faite dans un tems où l'oppression de son coeur, devoit gêner la liberté de son esprit. Quoi! parce que M. de Voltaire fait quelquefois des méchancetés, en faut-il inférer qu'il fasse toutes celles que des méchans [341] subalternes donnent pour être de lui? Ce genre est si facile, & la prose de M. de Voltaire est si aisée à imiter! Cette opinion est injuste: elle est même dangereuse: car elle peut enrager les Auteurs encore plus vils qu'obscurs, qui se plaisent à dégrader aux yeux du public, deux hommes fameux, un par son esprit & ses prospérités, l'autre par son génie & ses malheurs, qui partagent, quoiqu'inégalement, ses suffrages. Pour moi, je pense avoir de très-bonnes raisons pour croire que M. de Voltaire n'est point l'auteur de la lettre intitulée: *le Docteur Jean-Jaques Pansophe*.

1°. Elle a paru sous son nom.

2°. On y relève des prétendues contradictions de Jean-Jaques. M. de Voltaire relever des contradictions! Ah! Monsieur, peut-on le croire, sans s'écarter de l'opinion, sans doute appuyée sur des faits, qu'on a généralement de sa prudence?

3°. On y l'accuse Jean-Jaques des vices les plus atroces; & on l'en plaisante, comme on pourroit plaisanter M. de Voltaire d'une erreur d'histoire, de chronologie, de géographie, &c. &c. En pareil cas le ton léger n'est pas celui de l'amour de la vertu: & M. de Voltaire veut qu'on croye qu'il aime la vertu.

4°. Cette lettre contient quelques platitudes, & des écarts d'imagination que M. de Voltaire pourroit se permettre au milieu de ses protégés; mais qu'il se garderoit bien de donner sous son nom au public: car puisque M. de Voltaire écrit encore, il veut encore être admiré.

5°. On a inséré dans cette lettre quelques phrases qui se [342] trouvent dans les ouvrages de

Jean-Jaques; & que tout le monde reconnoît à force de les avoir lus. Mais elles sont si bêtement, ou si indignement défigurées, qu'elles ne peuvent avoir été mises dans cet état que par quelqu'un dont la tête est aliénée, ou dont le coeur est corrompu. En vérité, cela ressemble bien à M. de Voltaire, lui dont la justesse de l'esprit & la droiture de l'ame sont les attributs distinctifs! Et puis, si M. de Voltaire pouvoit être soupçonné d'animosité contre Jean-Jaques, le moyen d'imaginer qu'il fût assez gauche pour prouver, en altérant ceux de ses passages qu'il cite, qu'il est lui-même convaincu qu'on ne peut nuire à cet Auteur, en le citant fidèlement? Ah! Jean-Jaques, pour avoir tant étudié les hommes, vous connoissez bien peu l'homme dont il est question!

6°. Je sais bien que M. de Voltaire, dont la grande ame ne s'occupe que de l'intérêt général, s'embarrasse peu de faire pleurer celui à qui, il parle, pourvu qu'il faite rire ceux qui l'écoutent. Mais quand il veut faire rire aux dépens de quelqu'un, il s'attache à en saisir les ridicules, plutôt qu'à lui en supposer: son ironie est fine, & ses tournures ingénieuses. Or tout le persifflage de la lettre dont il s'agit porte à faux; & n'a ni sel, ni variété.

7°. Enfin l'auteur de cette lettre dit à Jean-Jaques, *que ses livres ne méritoient pas de faire tant de scandale & tant de bruit*. C'est comme s'il disoit que les puissances ecclésiastiques & séculières, qui se sont alarmées des *livres* de Jean-Jaques, n'ont pas le sens commun; que le public, sur qui les *livres* de Jean-Jaques ont fait tant de sensation, n'a pas le [343] sens commun; que le roi de Prusse, qui ne connoît Jean-Jaques que par ses *livres*, & qui l'a ouvertement honoré de la plus spéciale protection, non-seulement à titre d'infortuné, mais à titre d'homme de mérite, n'a pas le sens commun. Eh! Monsieur, sans compter ce que M. de Voltaire doit de reconnaissance aux puissances ecclésiastiques, & séculières, au public, & au roi de Prusse; comment M. de Voltaire, qui a tant de jugement, auroit-il fait une telle bévue?

Ces raisons me suffisent pour croire que M. de Voltaire n'a point fait *le Docteur Jean-Jaques Pansophe*, ni même la lettre (adressée à M. Hume) qui le précède dans une brochure qui vient de paroître, malgré le désaveu que cette lettre contient. Un désaveu! C'est pourtant bien là le cachet de M. de Voltaire.....N'importe; ces lettres ne sont pas de lui; elles n'en peuvent pas être. Sans doute elles viennent de la même source qu'un autre libelle intitulé: *Confession de M. de Voltaire*, qui parut il y a quelques années, aussi sous son nom. Vous ne la connoissez peut-être pas, Monsieur, cette Confession. C'est une piece de vers, mal faite, & de mauvais goût; mais pleine de choses si fortes, que M. de Voltaire ne pourroit les avouer, quand elles seroient vraies, (ce qu'il faut bien se garder de croire,) qu'aux pieds d'un capucin, dans quelque violent accès de colique, qui rendroit sa profession de foi plus étendue que celle qu'on lui fait faire dans *le Docteur Jean-Jaques Pansophe*.

En vérité, Monsieur il est bien malheureux que les loix ne sévissent pas contre ces monstres de méchanceté & de bassesse qui, à la faveur des noms les plus imposans, exhalent [344] le poison qui surabonde dans leur ame. La société du moins, aussi-tôt qu'elle les connoît, devroit en faire justice, en les écrasant de tout le poids de son mépris. Car à mon avis, qui n'est honnête homme qu'aux termes de la loi, n'a droit qu'au respect du bourreau.

Si je n'étois pas femme, je prendrais pour moi-même, le conseil que j'ai osé vous donner, Monsieur; je me nommerois. Mais ce seroit me faire trop remarquer, que de me déclarer hautement pour un homme qui, dit-on, outrage mon sexe. Quoique je ne veuille point choquer ce sentiment, je suis bien éloignée de l'adopter; je pense au contraire qu'il n'y a point d'Auteur

qui nous traite aussi favorablement que Jean-Jaques, puisqu'en exigeant de nous une plus grande perfection, il prouve qu'il nous en croit susceptibles; & je trouve qu'il nous rend exactement justice, en disant de nous beaucoup de bien, & un peu de mal.

Novembre 1766.

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

R E F L E X I O N S

*Sur ce qui s'est passé au sujet de  
la rupture de J. J. Rousseau  
& de M. Hume*

[1767==Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto édition; t. XV,  
pp. 345-370]

[345]

R E F L E X I O N S

Sur ce qui s'est passé au sujet de la rupture de J. J. Rousseau & de M. Hume

De toutes les scenes scandaleuses que la philosophie n'a pas empêché les philosophes de donner au public, aucune n'a autant enrichi les faites de la méchanceté humaine, que la querelle

qui divise M. Hume, & J. J. Rousseau. Un homme assez froid sur cet objet, ou assez sage, pour avoir dédaigné de lire les différentes brochures auxquelles il a donné naissance, pourroit jamais imaginer combien d'impostures on s'est permis de débiter contre Jean-Jaques; ou sous des noms empruntés, ou sous le masque de l'anonyme. Quand je dis que les accusations intentées contre ce grand-homme sont des impostures, ce n'est pas que je puisse le démontrer incontestablement. Ne l'ayant suivi dans aucune circonstance de sa vie, cela me seroit impossible; je ne crains point d'en convenir. Je ne veux employer pour le défendre, aucune des armes que je trouve odieux qu'on emploie pour l'attaquer. Non-seulement je ne dirai, mais même je n'insinuerai rien que de vrai. Je sais bien qu'en me renfermant dans ces bornes, que la probité ne franchit point, mes assertions seront peu saillantes; qu'en m'expliquant de maniere à prévenir les équivoques, mon style manquera de rapidité. Mais qu'importe? Ce n'est pas d'éblouir qu'il s'agit ici, c'est de persuader. Quiconque s'occupe trop des intérêts de son amour-propre, n'est pas digne [346] de soutenir ceux du mérite opprimé. Je crois, & je dis avec assurance que les accusations intentées contre J. J. Rousseau sont des impostures, parce que tout ce qui est avancé sans preuves contre un homme dont la célébrité peut exciter l'envie, doit être regardé comme tel: parce que le caractere que ses accusateurs décelent dans leurs écrits, rend leurs dépositions suspectes: enfin parce que les préjugés dans une ame honnête sont toujours en faveur de l'honnêteté d'un auteur dont la morale est saine; & dont la conduite, sans doute rigoureusement observée par ses ennemis, ne leur fournit pas la matiere d'un seul reproche sensé.

A chaque instant on voit éclore de nouveaux libelles, dans lesquels Jean-Jaques est peint avec les plus affreuses couleurs. Ses perfécuteurs, que leur acharnement aveugle, ne s'apperçoivent pas que de semblables portraits déshonorent les pinceaux & non pas le modelé. En effet, que résultera-t-il du ramas d'horreurs qu'on publie sur son compte? Les esprits libres d'animosité, & de jalousie ne se persuaderont jamais que, sincere jusqu'à tout sacrifier à l'obligation de dire ce qu'il croit la vérité, jusqu'à avouer ses défauts, ce qui est bien plus fort encore, Jean-Jaques soit en même tems assez consommé dans l'art de feindre, pour avoir joui jusqu'à cinquante-quatre ans de la réputation d'honnête homme sans la mériter, Réputation encore si respectable, & par conséquent si bien acquise, qu'aucun de ses ennemis n'ose l'attaquer à visage découvert. Que ceux qui savent de Jean-Jaques un trait opposé à la probité, qui lui ont vu faire une bassesse, qui l'ont convaincu de mensonge, le disent, & se nomment: voilà comme [347] il convient d'accuser. Alors Jean-Jaques devra se défendre; & s'il ne se défend pas, ou s'il se défend mal, on sera en droit de s'en rapporter à des accusations, que son silence laissera subsister, ou que ses raisons ne pourront détruire. Mais, comment engager ses accusateurs à se montrer? Que leur offrir en dédommagement de la honte dont ils se couvroient en déclarant qu'ils ont l'ame assez noire pour supposer le vice, sous les plus éclatans dehors de la vertu? Et cela gratuitement: car enfin on ne conçoit pas que quelqu'un puisse être intéressé à nuire à Jean-Jaques; il est évident qu'il a des ennemis; mais on n'imagine pas comment il s'en est fait: on voit bien les effets de leur haine; mais on n'en sauroit soupçonner la cause. Jean-Jaques qui n'est avide ni de biens, ni de distinctions, n'a jamais dû croiser les vues de qui que ce soit: son éloquence qui s'est élevée avec tant d'énergie contre la dépravation générale, n'a jamais diffamé les moeurs, noirci le caractere, flétri l'honneur, ni déprisé les talens d'aucun particulier. Jamais les malheureux ne s'adressent à lui sans en

recevoir quelque soulagement; ceux que la médiocrité de sa fortune ne lui permet pas de secourir de sa bourse, ne laissent pas d'avoir part à ses bienfaits; il les encourage, les conseille, les plaint, les console. Personne n'exerce mieux que lui, l'humanité qu'il recommande mieux que personne. Il fait, dans tous les genres, tout le bien qu'il peut: il n'en faut pas d'autres preuves que les regrets qu'il a laissés, par-tout où il a fait quelque, séjour. Je ne dis point ceci au hasard, je le tiens d'un homme d'une probité irréprochable, & d'un mérite supérieur. Je le citerois s'il vivoit encore; mais il n'appartient qu'à M. [348] Hume d'en appeller au témoignage de gens qui ne sont plus.

Qui peut donc prendre à tâche de répandre l'amertume sur les jours d'un homme qui n'a provoqué la vengeance de personne? Ah! C'est l'envie; on la distingue, parce qu'on ne la voit pas: cette passion la plus lâche de toutes, ne porte ses coups qu'à la faveur des ténèbres.

Qu'on ne m'oppose point que M. Hume, & M. Walpole se sont montrés. Ce n'est point d'eux qu'il s'agit ici. D'ailleurs je trouve que ces deux étrangers doivent exciter plus de pitié que d'indignation. En effet, M. Hume séduit par des conseils insensés ou perfides a fait une sottise, qu'on doit d'autant plus volontiers lui pardonner, qu'à moins de le regarder comme un monstre, on ne sauroit douter qu'il ne l'expie par le plus sincère repentir; & le pauvre M. Walpole s'est acquis en dupe auprès de nous autres François la réputation de méchant: puisque tout le mérite de la barbare plaisanterie qu'il s'est permise consiste dans la tournure, & que cette tournure n'est pas à lui. Quant à M. de Voltaire dont le nom a paru à la tête de deux mauvaises lettres, leur auteur n'en est que mieux caché.

De tant de libelles qui révoltent l'honnêteté, je ne veux aujourd'hui m'occuper que d'un seul; & je le choisis, non comme le mieux fait, mais comme le plus infâme. C'est celui qui est intitulé, *Notes sur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume*. C'est bien le plus noir, & le plus plat écrit qui ait jamais vu le jour. L'auteur y déraisonne d'un bout à l'autre; tantôt avec la plus insigne mauvaise foi; tantôt avec la pesanteur la plus assommante; tantôt avec la plus risible présomption. Enfin, mal-adroit au point de ne savoir pas orner des [349] méchancetés du peu d'agrémens qu'il leur faut pour plaire, il s'avise de donner des leçons à un homme qu'il prend pour M. de Voltaire: cela est original. Voyons, en répondant à l'auteur de ces *Notes*, si plus heureuse que lui, je pourrai avec très-peu d'esprit, dire quelque chose de passable. Il ne faut pas beaucoup présumer de soi pour entrer en lice avec un tel adversaire; de ce moment c'est à lui que je vais parler,

L'Editeur de vos remarques *déclare*, Monsieur, *qu'elles sont d'un Magistrat*. En vérité la dignité de leur ton répond bien à celle de ce titre! Vous *Magistrat*! Peut-on calomnier à ce point la Magistrature! Quoi qu'il en soit, comme les *déclarations* sont devenues fort à la mode, & que je suis bien aise de *déclarer* aussi, je *déclare* que la *déclaration* de l'Editeur de vos remarques ne m'en impose pas. Je *déclare* de plus que quand vous seriez *Magistrat*, je ne croirois pas vous en devoir plus d'égards; par la raison qu'un *Magistrat* qui seroit ses libelles anonymes, seroit confondu, par son caractère personnel, avec les coupables que l'autorité attachée à sa place doit punir.

M. de Voltaire dites vous, Monsieur, *aurait dû citer le passage où Jean-Jaques dit qu'il lui faut une statue*. Et pour étayer votre ingénieuse remarque, vous citez un passage où il ne le dit pas. Relisez-le, Monsieur, ce passage, & vous verrez, s'il vous est possible de bien voir, que Jean-Jaques pousse l'orgueil bien plus loin que vous ne croyez, car la façon dont il s'exprime ne dit pas *qu'il lui faut une statue*, mais que cet hommage augmenteroit la gloire du gouvernement qui le

lui rendroit. Au reste, Monsieur, M. de Voltaire, (car pour [350] vous c'est lui), n'a pas dû se croire obligé *de citer* les passages de Jean-Jaques dont il parle; il fait trop bien qu'il suffit de les indiquer.

*Jean-Jaques dit du mal de tous les gouvernemens, à tort, & à travers.*

Dire du mal *à tort & à travers*, c'est, Monsieur, blâmer indistinctement ce qui est blâmable, & ce qui ne l'est pas. Or comme il n'y a point de gouvernement quelque heureusement combiné, quelque sagement conduit qu'il soit, dans lequel il ne s'introduise des abus, il ne se glisse des vices, vous auriez dû citer les bonnes choses que Jean-Jaques a censurées; & les gouvernemens où elles se trouvent.

*On voit bien que s'il est sculpté, ce doit être dans la posture où l'on ne voit que la tête, & les mains d'un homme, dans la machine de bois élevée au milieu du marché de Londres.*

Oh! Pour le coup, Monsieur, je me tiens pour battue. Car que répondre à cette brutale atrocité, quand on ne veut pas dire quelle place mériterait d'occuper en personne, un homme qui en assigne une pareille à la statue de J. J. Rousseau?

*Il fut accueilli à Paris avec quelque bonté: mais il se brouilla bientôt avec presque tous ceux auxquels il avoit obligation.*

Vous ne donnez rien au hasard, Monsieur? Vous connoissez tous ceux qui ont accueilli Jean-Jaques? Vous savez au juste la valeur de tous les services qu'on lui a rendus? Vous avez tenu régître des traits d'ingratitude qui lui ont fait perdre la bienveillance de ses protecteurs?.....J'admire tout ce que votre génie embrase de détails.

[351] *On sait comment il sortit de la maison qu'un Fermier-général & Madame sa femme lui avoient accordée au village de Montmorenci.*

*Accordée!* Qu'elle admirable exactitude d'expression! *On sait!* non, Monsieur, *on ne sait pas*, vous ne savez pas vous-même comment se passa la rupture dont vous parlez. Si vous le saviez, vous le diriez: la disette rend économe; vous ne perdriez pas un moyen d'intéresser. *On sait!* ne sembleroit-il pas que les procédés d'un particulier vis-à-vis d'un autre particulier, doivent faire un éclat qui pénétré par-tout; que tout le monde ait sous sa main des Editeurs qui se chargent de publier une tracasserie de société; (passe pour M. Hume) qu'il faille sur un semblable objet, renvoyer le public à ses propres connoissances, comme s'il s'agissoit d'un événement fort important pour lui? *On sait!* qui est-ce qui *sait* ce qu'il n'a pas vu? Tant de petites considérations engagent à trahir la vérité, qu'il faut être bien hardi pour oser soutenir comme vrai, ce qu'on ne fait que par ouï-dire: sur-tout lorsqu'il s'agit de choses que leur nature condamne à l'obscurité. *On ne sait* point si Jean-Jaques a perdu les bonnes grâces d'un ménage bourgeois: mais *on sait* qu'il a obtenu la protection d'un grand Roi: *on sait* qu'il jouit de celle d'un Prince, aussi respectable par l'étendue de son génie, que par l'élévation de son rang: *on sait* qu'un Maréchal de France, aussi recommandable par la beauté de son ame, que par ses dignités est mort son ami. Voilà ce qu'on sait, parce qu'il est un ordre d'hommes dont la bienveillance a des effets remarquables.

*Maison dans laquelle il étoit nourri, chauffé, éclairé à leurs [352] dépens; & où on avoit la délicatesse de lui laisser ignorer tant de bienfaits.*

Vous devriez bien nous dire, Monsieur, comment ce *Fermier-général, & Madame sa femme* s'y sont pris pour nourrir, chauffer, éclairer Jean-Jaques *à leurs dépens*, sans qu'il s'aperçût qu'il ne

lui en côtoit rien. Cela me paroît être le chef-d'oeuvre de l'adresse. A la vérité je ne conçois pas trop comment l'art qui a pu soustraire leur générosité à la connoissance de celui qui en étoit l'objet, ne s'est pas étendu jusqu'à la dérober à la vôtre. Mais voici un léger correctif.

*Ou du moins on lui fournissoit le prétexte de feindre de l'ignorer.*

Ce correctif me fait penser que vous pourriez bien, Monsieur, nommer *bienfait* ce que Jean-Jaques n'a pas pu recevoir a ce titre. Par exemple, si pendant le séjour qu'il a fait dans la maison de ce *Fermier-général & de Madame sa femme*, il avoit employé de quelque maniere que ce fût ses talens pour leur utilité, personne ne pourroit appeller *bienfait* un échange de services.

*Il s'attira tellement la haine de tous les honnêtes gens, qu'il est obligé de l'avouer dans sa lettre à M. l'Archevêque de Paris*, page 3. «Je me suis vu, dit-il, dans la même année recherché, fêté, même à la Cour: puis insulté, menacé, détesté, maudit: les soirs on m'attendoit pour m'assassiner dans les rues; les matins on m'annonçoit une lettre de cachet.»

Je ne vois point, Monsieur, que Jean-Jaques avoue dans ce passage qu'il *s'attira la haine de tous les honnêtes gens*. Il s'y [353] plaint de s'être vu détesté; mais il ne s'y accuse point de se l'être attiré. Ces mots honnêtes gens ne s'y trouvent même pas: la Cour seule y est nommée, & comme elle n'a pas le privilege exclusif de contenir *d'honnêtes gens*, un homme qui a eu le malheur d'y paroître dans un point de vue désavantageux, peut posséder à juste titre l'estime & l'amitié de beaucoup d'honnêtes gens. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si on rassembloit les amis que Jean-Jaques a dans Paris, on en composeroit la meilleure compagnie de cette immense ville. Au reste, Monsieur, il y a ici un compliment à vous faire, votre citation est presque fidelle. Mais à quoi bon cette lueur de sincérité qui va être obscurcie par les ténèbres du mensonge? Croyez-moi, puisque vous voulez faire le procès à Jean-Jaques demeurez constamment attaché à l'usage qu'ont adopté ses ennemis; ne le faites jamais parler comme il parle.

*On demande comment il se pourroit faire qu'il fût généralement maudit, détesté, sans avoir fait au moins quelque chose de détestable?*

Personne ne fait une si sottie question. On ne croit point que Jean-Jaques soit *généralement détesté*; ainsi on ne peut partir de cette opinion pour croire qu'il ait fait *quelque chose de détestable*. Mais, s'il étoit *généralement détesté* pour avoir fait *quelque chose de détestable*, la chose *détestable* qui le seroit *généralement* détester seroit *généralement* sue; & il n'y auroit point de question à faire. En vérité, Monsieur, vos raisonnemens sont aussi vicieux que vos motifs.

Si vous voulez bien, je ne répondrai pas à ce que vous dites sur la comédie & l'opéra de Jean-Jaques: cela ne vaut [354] pas la peine d'être combattu. Il n'est seulement pas vraisemblable qu'un homme qui avoue une mauvaise comédie qu'on ne savoit pis être de lui, se donne pour auteur de la musique d'un opéra qu'il n'a pas faite. Passons à des choses aussi fausses, & plus graves.

*On a très-mal instruit M. de Voltaire si on lui a dit que M. de Montmollin se piquoit de finesse & de délicatesse. Ces un homme très-simple, & très-uni; à qui on n'a reproché que de s'être laissé séduire trop longtemps par Rousseau.*

C'est vous, Monsieur, qu'on a très-mal instruit. M. de Montmollin trop fin pour se piquer de finesse, n'a de simple & d'uni que l'extérieur. Il est adroit, souple, pâtelin, circonspect; & a plus d'esprit qu'il n'en faut pour n'être la dupe de personne. Je tiens ce portrait (que j'abrège) de gens qui le connoissent, & qui ont étudié sous ses loix. Jean-Jaques ne l'a point séduit, mais il n'a point séduit Jean-Jaques; & voilà la source de leurs démêlés.

*Non-seulement la déclaration de J. J. Rousseau contre le livre de l'Esprit, & contre ses amis,\* [\*Je voudrais bien savoir ce que c'est que les amis d'un livre.] est entre les mains de M. de Montmollin, mais elle est imprimée dans un écrit de lui, intitulé: Réfutation d'un libelle, page 90.*

Voilà bien le plus criant abus qu'on ait jamais fait de la faculté d'écrire! J'ai sous les yeux l'écrit de M. de Montmollin que vous citez, Monsieur. Ce ministre y rapporte (depuis la page 82 jusqu'à la page 101, ainsi la page 90 s'y trouve comprise), une lettre qu'il avoit écrite le 25 septembre 1761 à [355] M.N.N. à Geneve par laquelle il lui mandoit que dans un conversation qu'il disoit avoir eue le 25 août précédent avec M. Rousseau, au sujet de ses ouvrages, & surtout de son Emile, cet auteur lui avoit protesté «qu'il n'avoit point eu en vue la religion chrétienne réformée;» mais qu'il étoit entré dans ton plan trois objets principaux, dont le second étoit (je laisse à part les deux autres); «de s'élever non pas précisément directement, mais pourtant assez clairement contre l'ouvrage infernal de l'Esprit, qui, suivant le principe détestable de son auteur, prétend que sentir & juger sont une seule & même chose: *ce qui est évidemment établir le matérialisme.*»

Où avez-vous pris, Monsieur, que parler à un ecclésiastique avec toute la confiance qu'on présume qu'il mérite, & cela dans une conversation particuliere, sur des principes établis dans un livre, lui dire qu'on a eu intention de les combattre, sans nommer ni le livre, ni l'auteur, c'est faire une *déclaration authentique* contre ce livre; c'est se rendre l'*accusateur* ton auteur; c'est *rouvrir des plaies qui saignent encore*; c'est devenir coupable d'une *basse ingratitude*, d'une *envie secrete* d'une *calomnie infâme*? Où avez-vous pris tout cela? Dans le desir de le faire croire aux autres. Mais ce desir ne vous réussira pas: vos moyens vous éloignent de votre but: ce est pas sur Jean-Jaques que vous dirigez l'indignation des gens de bien, c'est sur vous-même. Je pense allez avantageusement de M. Helvétius, pour croire qu'il rejette avec horreur, l'odieux & inutile appui que vous lui offrez. Cet homme équitable & éclairé, dont l'exemple réfute les écrits, sait que des [356] opinions insérées dans un livre sont abandonnées à la censure publique; & que l'auteur n'a point à se plaindre de celui qui les releve, quand il ne cherche point à empoisonner ses motifs. Tout homme peut errer: c'est de son défenseur, & non pas de ses erreurs que M. Helvétius doit être humilié: la célébrité de sort livre pouvoit les rendre plus dangereuses, que sa retractation ne pouvoit être utile. Cela ne sauroit être contesté. Jean-Jaques a donc bien fait de les combattre; il ne seroit point blâmable de l'avoir dit à M. de Montmollin; & M. de Montmollin ne seroit point blâmable non plus de l'avoir répété; parce qu'on ne peut mal faire en mettant au jour une chose où il n'y a point de mal, que dans des circonstances où ne se trouvoient ni M. Hélvétius, ni Jean-Jaques. Mais, qui vous a dit, Monsieur, que dans le compte que M. de Montmollin rend à son ami de ce qui s'est pas à cet égard, il se sert des mêmes termes dont Jean-Jaques s'est servi? Pour moi, dans la quantité d'adverbes, & dans l'espece d'adjectifs dont la déclaration qu'il rapporte est surchargée, je ne reconnois point la maniere dont Jean-Jaques s'exprime: si elle contient ses idées, elles y sont revêtues du langage de M. de Montmollin, ce qui doit nécessairement les changer; sans cependant qu'on puisse taxer ce

dernier de mauvaise foi; parce qu'il est tout simple que la mémoire ne fournisse que la substance d'une *conversation* qui a été tenue un mois auparavant le moment où on en parle. D'ailleurs Jean-Jaques a donné dans une note qui se trouve à la page 17 *des lettres de la Montagne*, un témoignage public de son estime pour M. Helvétius, qui le justifie pleinement des mauvaises intentions que vous osez lui imputer. A la vérité, [357] ni M. Helvétius, ni *l'Esprit* n'y sont nommés: mais l'un & l'autre y sont si clairement désignés que, si cette note contenoit quelqu'accusation, ou seulement quelque sarcasme, Jean-Jaques seroit ingrat envers son *bienfaiteur*. La voici.

«Il y a quelques années qu'à la première apparition d'un livre célèbre, je résolus d'en attaquer les principes que je trouvois dangereux. J'exécutois cette entreprise quand j'appris que l'Auteur étoit poursuivi. A l'instant je jettai mes feuilles au feu: jugeant qu'aucun devoir ne pouvoit autoriser la bassesse de s'unir à la foule, pour accabler un homme d'honneur opprimé. Quand tout fut pacifié, j'eus occasion de dire mon sentiment sur le même sujet dans d'autres écrits; mais je l'ai dit, sans nommer le livre, ni l'Auteur. J'ai cru devoir ajouter ce respect pour son malheur, à l'estime que j'eus toujours pour sa personne. Je ne crois point que cette façon de penser me soit particuliere; elle est commune à tous les honnêtes gens. Si-tôt qu'une affaire est portée au criminel, ils doivent se taire, à moins qu'ils ne soient appelés pour témoigner.»

C'est, Monsieur, d'après cette déclaration qui est bien de Jean-Jaques, qu'il faut juger sa conduite & ses motifs: parce que Jean-Jaques n'est point un fourbe; & qu'il ne peut se méprendre sur ce qu'il pense, comme M. de Montmollin sur ce qu'il a entendu. Je viens d'établir, Monsieur, qu'en supposant vrai l'exposé de M. de Montmollin, vous auriez fait une noirceur abominable, en abusant de cet exposé pour charger Jean-Jaques de torts qu'il n'eut jamais, qui sont trop opposés à son caractere pour qu'il puisse jamais les avoir. Mais vous avez

[358] fait bien pis encore: vous êtes parti pour l'accuser d'un écrit «désavoué par la vénérable Classe» dont M. de Montmollin est membre; d'un écrit que M. de Montmollin, malgré tout son crédit, «n'a jamais pu faire imprimer avec permission;» enfin d'un écrit où M. de Montmollin rapporte «des entre-tiens qui n'ont jamais existé.» D'après cela, Monsieur jugez-vous.

*Les petits garçons & les petites-filles lui jetterent des pierres.*

Voilà le texte de cet article; en voici le commentaire.

*Il est vrai qu'on jetta quelques pierres à J. J. Rousseau & à la nommée le Vasseur.*

Cela est vrai, Monsieur? Eh! comment le savez-vous? Je ne sache pas que d'autres que Jean-Jaques & ses partisans l'aient dit. Pourquoi les en croyez-vous? Vous savez bien comme on invente: qui vous assure qu'ils ne l'ont pas inventé? Je suis toujours étonnée de trouver de la confiance chez des gens qui n'ont pas le droit d'en inspirer.

*Qu'il traîne par-tout après lui, & qui étoit sans doute la confidente de Madame de Wolmar.*

En admettant votre supposition, Monsieur, il est bien digne de vous de faire un crime à Jean-Jaques de s'attacher une personne qui a consacré ses soins à une femme vertueuse qu'il adoroit. Car pour que *la nommée le Vasseur eut été la confidente de Madame de Wolmar*, il faudroit que Jean-Jaques fût St. Preux. Mais cette supposition que vous avez la bonté de prendre pour une méchanceté, n'est qu'une balourdise; puis que malgré l'incertitude que Jean-Jaques s'est plu à laisser subsister sur ce point, sans doute afin de rendre la lecture de sa [359] *Julie* encore plus

piquante, tout le monde s'accorde à croire que ce charmant ouvrage est de pure imagination.

*Cela pouvoit avoir causé du scandale à Motiers-Travers,\** [\*De petits-garçons, & de petites-filles être susceptibles de scandale! En Suisse! Quelle pitié!] & avoir été l'occasion de cette grêle de pierres, qui n'a pourtant pas été considérable, & dont aucune n'atteignit le sieur Jean-Jaques, ni la le Vasseur. Il est naturel que l'extrême laideur de cette créature, & la figure grotesque de Jean-Jaques déguisé en Arménien, aient induit ces pettis garçons à faire des huées & à jeter quelques cailloux.

Vous ne connoissez point Mlle, le Vasseur, Monsieur, ou vous ne vous connoissez point en extrême laideur. Heureusement pour Jean-Jaques, que les charmes de sa gouvernante eussent fait assommer, si comme il n'en faut pas douter, on avoit proportionné la force des coups, à la grandeur du scandale: Mlle. le Vasseur n'est pas jolie; mais elle a la phisionomie honnête, le maintien décent; & n'est du tout point faite pour exciter les huées. Quant à Jean-Jaques, si la figure d'un homme qui a vieilli dans l'étude, le travail, les chagrins, & les souffrances, peut paroître grotesque parce qu'il a adopté un costume plus simple, plus commode, & en même-tems plus noble que le costume François, ce ne peut être qu'à des enfans, & à vous. Permettez-moi, Monsieur, d'observer en passant, qu'il ne vous échappe pas un trait qui ne décelé le plus mauvais coeur du monde. Je me dois cette observation; elle seule peut excuser la futilité de quelques-unes de mes remarques.

*Mais il est faux que Jean-Jaques ait couru le moindre danger.*

[360] Il l'a dit cependant; pourquoi ne voulez-vous pas le croire, puisque vous vous en rapportiez à lui, il n'y a qu'un instant? Pourquoi? C'est que destitué de principes; indifférent sur la vérité & sur le mensonge; sensible au seul attrait de nuire; vous avouez qu'un homme est digne de foi, ou vous niez qu'il le soit, selon que cela convient à vos perfides desseins.

*Les lettres de la Montagne sont un ouvrage encore plus insensé, s'il est possible, que la profession de foi qu'il signa entre les mains de M. de Montmollin.*

En vérité, Monsieur, vous faites bien de l'honneur à la piété, ou aux lumieres de M. de Montmollin, en l'accusant publiquement d'avoir sur une profession de foi si insensée, qu'il est presque impossible que quelque chose le soit davantage, admis à l'acte le plus important de sa religion, un homme dont le opinions en matiere de dogmes lui avoient été suspectes.

*L'objet de cette lettre est d'animer une partie des citoyens de sa patrie contre l'autre.*

De quel droit décidez-vous que les intentions de Jean-Jaques sont diamétralement opposées à l'idée qu'il en donne? Il désapprouve la démarche des Représentans; il s'y est opposé de tout son pouvoir; ses parens s'en sont retirés à sa sollicitation. Il le dit, & personne ne le conteste. Est-ce là la conduite d'un homme qui veut déchirer le sein de sa patrie, sans autre intérêt que le plaisir de faire parler de lui, puisqu'il s'en étoit déjà retranché? Est-ce à Jean-Jaques à rechercher célébrité d'Erostrate? Les *lettres de la Montagne* n'ont point donné lieu aux troubles de Geneve, puisqu'ils en sont le sujet. Voilà tout ce que mon ignorance me permet de dire sur cet [361] article. Aussi peu instruit que moi, Monsieur, que n'êtes-vous aussi circonspect!

*Il dit aux bourgeois de Geneve, page 136 qu'il a fait des miracles tout comme notre Seigneur.*

Eh bien! A votre assurance, qui ne croiroit que vous dites vrai? Rien n'est cependant plus faux que votre citation. Voici que dit Jean-Jaques page 136.

«Tout ce qu'on peut dire de celui qui se vante de faire des miracles, c'est qu'il fait des choses fort extraordinaires: mais qui est-ce qui nie qu'il se faire des choses sort

extraordinaires? J'en ai vu, moi, de ces choses-là, & même j'en ai fait.»

Or comme notre Seigneur ne se vantoit point de faire des miracles; qu'il en refusoit même à ceux qui ne vouloient croire en lui qu'à ce prix, ce n'est ni de notre Seigneur, ni d'ouvres pareilles aux siennes que Jean-Jaques a prétendu parler dans ce passage.

*Les lettres de la Montagne sont d'ailleurs d'un mortel ennui, pour quiconque n'est pas au fait des discussions de Geneve.*

Je le savois bien que vous n'étiez pas *Magistrat*: mais si quelqu'un pouvoir vous le croire, cette mal-adroite assertion suffiroit pour le détromper: car il n'y a pas un *Magistrat* pour qui la seconde partie de ces *lettres* ne soit intéressante, & la première l'est pour tout le monde.

*Elles sont assez mal écrites.*

Pour cette fois, Monsieur, ce ne sera pas moi qui aurai l'honneur de vous répondre: ce sera un homme avec qui vous faites cause commune; & je me rabats d'autant plus volontiers [362] à la fonction de copiste, que j'ai le plus grand plaisir à mettre aux prises entr'eux les ennemis de Jean-Jaques. Dans une lettre adressée à la vénérable Classe, & dont M. de Montmollin avoue l'existence (autorité par fois respectable pour vous) l'Auteur, anonyme, après avoir sort maltraité Jean-Jaques sur son christianisme, s'explique ainsi sur sa politique & sa façon d'écrire. «Comme citoyen, dans le second volume, il mériteroit presque d'être canonisé par les Etats républicains, bien loin d'en être décrété.....Il poursuit l'esprit tyrannique, la manie despotique dans leurs derniers retranchemens; & démêle leurs artifices les plus retorts; sans que la beauté enchanteresse de son langage nuise, tant s'en faut, à la vigueur mâle de son raisonnement.»

*Emile est une compilation indigeste de passages tirés de Plutarque, de Montagne, de St. Evremont, du Dictionnaire encyclopédique & de trente autres Auteurs.*

En ajoutant à ceux-là, les seize que vous nommez plus bas, cela fait au moins cinquante-cinq Auteurs. Il faut que vous soyez bien savant, Monsieur, que vous possédiez bien à fond cette quantité d'Auteurs pour avoir reconnu dans *Emile* tous les principes, toutes les pensées, tous les raisonnemens qui leur appartiennent, au travers du vernis de fraîcheur que la magique plume de Jean-Jaques met sur tout ce qu'elle exprime. Pour moi qui n'ai que la science de Socrate, je ne sais point, je ne cherche point à savoir si Jean-Jaques a deviné, ou non, toutes les vérités qui se trouvent dans des ouvrages. Bien plus capable de sentir que de critiquer, je m'en tiens à lui savoir un gré infini de les avoir mises à ma portée, en les réunissant [363] sous un seul point de vue, & en les ornant des graves du style le plus attrayant.....Mais, je n'y saurois tenir; il faut, Monsieur, que je vous dise ce que je pense. Vous vous donnez-là un air d'érudition qui ne cadre ni avec les choses que vous dites, ni avec votre façon de les dire. Ne le devriez-vous point au pédant, très-méprisable assurément comme littérateur, qui a fait les *plagiats* de Jean-Jaques? Si cela étoit, en consideration du service qu'il vous a rendu, vous devriez le traiter avec plus d'indulgence. Pardon, Monsieur, de ma sincérité. Mais nous autres anonymes, nous avons le droit de mentir, & de dire vrai impunément. Nous nous le sommes partagé ce droit: je n'envie point votre lot: trouvez bon que je fasse usage du mien.

*Jean-Jaques suppose qu'il est chargé de former un jeune seigneur; & au lieu de s'y prendre comme on fait dans l'école militaire, qui est le plus beau monument du regne de Louis XV, il fait apprendre à son pupille le métier du menuisier.*

Je suis forcée d'avouer que Jean-Jaques, doit être bien honteux d'avoir sur cet objet ainsi que sur la convenance des états dans le mariage, des idées aussi basses que le fameux Czar Pierre. Mais ne fait-il *apprendre à son pupille que le métier de menuisier*? Toujours de la mauvaise foi, elle fait partie de votre essence.

*Voici comment il fait parler le Vicaire Savoyard*: «l'idée de création confond. Qu'un être que je ne conçois pas donne l'existence à d'autres êtres, cela n'est qu'obscur, & incompréhensible. Mais que l'être & le néant se convertissent l'un dans l'autre, c'est une claire absurdité.»

[364] Non, Monsieur, ce n'est pas comme cela que Jean-Jaques *fait parler le Vicaire Savoyard*; c'est comme ceci. «L'idée de création me confond, & *passe ma portée*.....Qu'un être que je ne conçois pas donne l'existence à d'autres êtres, cela n'est qu'obscur & incompréhensible: mais que l'être, & le néant se convertissent d'eux-mêmes, l'un dans l'autre, *c'est une contradiction palpable*, c'est une claire absurdité.» De petites soustractions produisent de grandes différences, Monsieur: vous n'en faites que parce que vous le savez bien: heureusement ceux qui me liront le savent aussi. Si la médiocrité pouvoit se douter de son insuffisance, vous auriez consulté quelques personnes plus éclairées que vous; certainement vous en connoissez, quoique, sans doute vous n'en reconnoissiez pas: elles vous auroient épargné le ridicule d'appeller *galimathias* ce qui passe votre intelligence. Mais, Monsieur, vous qui avez lu tant de choses, que ne litiez-vous les réfutateurs de Jean-Jaques: vous auriez vu qu'ils ne prennent point le passage en question pour du *galimathias*: vous auriez vu, & cela est fort bon à voir, «qu'ils rendent justice à tes talens; qu'ils respectent les vertus morales dont il fait profession, qu'ils applaudissent au zele qu'il fait paroître pour les grandes vérités de la religion naturelle.» Vous, auriez vu qu'ils trouvent son style «élevé, brillant, nerveux, enchanteur,» & non pas, comme vous le trouvez, *décousu, inégal, confus*, i. Ils le disent du moins; & ce témoignage est d'autant plus avantageux à Jean-Jaques, qu'ils ne le lui rendent que pour se faire valoir eux-mêmes.

*Il s'est trouvé des personnes assez simples, pour croire qu'Emile est bien écrit.*

[365] Oui, des princes, des prélats, des militaires, des magistrats, des gens de lettres, des bourgeois, des femmes. Toutes classes de la société renferment de ces imbécilles-là.

*Si cela est Télémaque l'est donc bien mal.*

Bon Dieu, quelle conséquence! Quant aux lettres de Jean-Jaques, selon vous, Monsieur, *conservées par hasard, & livrées à dessein* par les héritiers de M. du Theil, je ne vous en parlerai point: parce qu'il y a sur cet objet des choses que j'ignore; & qu'il ne faut pas que je dise celles que je sais.

*Jean-Jaques conseille au Dauphin de France, au Prince de Galles, à l'Archiduc d'épouser la fille du bourreau.*

Voici ce que dit Jean-Jaques sur les convenances qui doivent déterminer le choix de tout homme qui veut se marier. «Je ne dis pas que les rapports conventionnels soient indifférens dans le mariage; mais je dis que l'influence des rapports naturels l'emporte tellement sur la leur, que c'est elle seule qui décide du sort de la vie; & qu'il y a telle convenance de goûts, d'humeurs, de sentimens, de caracteres qui devroit engager un pere sage, fût-il prince, fût-il monarque, à donner sans balancer à son fils, la fille avec laquelle il auroit toutes ces

convenances, fût-elle née dans une famille déshonnête, fût-elle la fille du bourreau.»

Ce n'est point là donner un conseil, Monsieur; c'est exposer son sentiment. Au reste, si les Souverains ont droit au bonheur, ce sentiment si opposé à l'usage, est très-conforme à la raison, & aux bonnes moeurs. Lorsque Pierre le Grand épousa Cathérine, il n'étoit à la vérité pas prouvé qu'elle fût [366] la fille d'un *bourreau*; mais il n'étoit pas prouvé non plus qu'elle ne fût pas la fille d'un pendu.

*Si elle est belle & honnête.*

Jean-Jaques exclut la beauté, & la laideur. Quant à l'honnêteté, elle est sous-entendue & il n'en parle pas.

*Car c'est toujours l'honnêteté qui dirige Jean-Jaques.*

Cela est vrai. Seroit-ce pour cela que ses adversaires & lui, se rencontrent si rarement?

*Puisqu'il est permis à un Diogene subalterne & manqué\** [\*Que ces épithetes sont heureuses & nobles!] *d'appeller Jongleur le premier médecin de Monseigneur le duc d'Orléans.*

Je ne dis point que M. Tronchin mérite le nom désobligeant qu'une inimitié réciproque, & certainement bien motivée de la part de Jean-Jaques, l'a portée à lui donner, dans une correspondance qui devoit demeurer secrette; mais je dis que, l'honneur d'appartenir à un grand Prince ne donnant pas la science, & les vertus qu'il suppose, il est ridicule de produire le titre de M. Tronchin, dans une occasion où il ne s'agit que de son caractere.

*Un médecin qui a été son ami, qui l'a visité, traité, qui a été au rang de ses bienfaiteurs.*

Encore un bienfaiteur de Jean-Jaques! Que le ciel en soit béni! Je ne croyois pas qu'il y eût tant d'heureux.

*Il est permis à un ami de M. Tronchin de faire voir ce que c'est que le personnage qui ose l'insulter.*

Dans ce cas-là, Monsieur, montrez à découvert les éditeurs [367] de M. Hume: ce sont eux qui osent insulter M. Tronchin. Qu'eût été l'injure que Jean-Jaques lui dit, sans la consistance qu'ils lui ont donnée, en la rendant publique? Rien du tout. Sur-tout montrez vous vous-même, si vous pouvez soutenir l'éclat du jour: car en vous disant ami de M. Tronchin, vous lui faites le plus sanglant outrage qu'il puisse jamais recevoir de personne.

La lettre au docteur Pansophe *n'est point de M. de Voltaire*: (Eh! Qui pourroit croire qu'elle en fût)? *Voici son désaveu.*

C'est ce qu'aucun de ceux qui connoissent la maniere d'être, & d'écrire de M. de Voltaire ne croira. Si jamais la bizarre fantaisie d'attribuer à cet agréable écrivain une lettre de votre façon vous resaisit, prenez-vous-y plus adroitement. Il est si aisé d'injurier quelqu'un qui se tait, de dater de *Ferney*, & de signer *Voltaire*, qu'on ne peut nous en imposer à si peu de frais. Indépendamment de ce que vous ne paroissez point fait, Monsieur le *Magistrat*, pour être en relation avec M. de Voltaire, ce que vous lui faites dire suffit pour prouver que ce n'est pas lui qui parle.....Mais, ne me serois-je point trompée? Il est difficile de vous lire sans se prévenir contre vous. Voyons, examinons cette lettre phrase à phrase: il ne faut rien donner à la prévention.

*Je n'ai jamais écrit la lettre au docteur Pansophe, je m'en serois honneur si elle étoit de moi.*

Il n'y a personne dont cette lettre ne déshonorât le caractere; & elle ne peut faire honneur à l'esprit de personne. La preuve que son Auteur le pense, c'est qu'il n'ose se nommer.

[368] *J'ai dû écrire celle que j'ai dressée à M. Hume; comme M. Walpole, & M. d'Alembert ont dû écrire de leur côté.*

La circonstance n'obligeoit point également ces Messieurs à écrire. M. Walpole devoir s'avouer coupable: M. d'Alembert devoit se justifier: mais M. de Voltaire devoit s'en rapporter à sa réputation.

*Je méprise comme eux Rousseau:*

Si M. de Voltaire méprisoit *Rousseau*, il ne l'auroit pas dit ainsi: il auroit trop bien senti la conséquence de cette expression. De plus M. de Voltaire a dans le coeur je ne fais quel sentiment qui lui rend le mépris d'un usage presque impossible. Il ne méprise pas M. Fréron, qu'il s'efforce de traiter avec le dernier mépris: comment mépriseroit-il *Rousseau*, à qui jamais il n'en a osé marquer?

*Les faits que j'ai cités sont vrais; & j'ai fait mon devoir en les citant.*

Quand les faits cités dans la prétendue lettre de M. de Voltaire seroient aussi vrais qu'ils sont faux, l'Auteur n'auroit pas dû les citer, parce qu'ils sont étrangers à la question; & qu'il n'est jamais du devoir d'un particulier, de se rendre publiquement le délateur d'un autre. Si quelqu'un trouble l'ordre de la société, c'est à la partie publique de le punir; & à tout honnête homme de le plaindre.

*Je me suis trompé sur les dates.*

Comment M. de Voltaire se seroit-il *trompé sur les dates*, s'il avoit eu les originaux en main? Et s'il ne les avoit pas eus, est-il croyable qu'il s'en fût rapporté té à la bonne foi, & à l'exactitude des copistes?

[369] *L'auteur des Remarques a raison en tout. Il n'y a jamais que l'agresseur, & que l'imposteur qui ait tort.*

M. de Voltaire a de trop bons yeux, pour n'avoir pas vu que la seconde de ces propositions détruit la première.

*Dans les affaires qui intéressent la société, ceux qui confondent les offenseurs, & les offensés n'ont pas raison.*

M. de Voltaire a coutume d'écrire intelligiblement; & personne ne comprend ce que signifie cette phrase, placée comme elle l'est; ni à quoi elle a rapport. Plus on examine cette lettre, Monsieur, plus il devient clair que c'est votre ouvrage.

Il y a dans vos *Remarques*, beaucoup de choses sur lesquelles la décence de mon sexe m'a imposé silence; beaucoup d'autres dont l'absurde fausseté est si évidente qu'il auroit été superflu d'en parler; beaucoup d'autres enfin auxquelles il n'y a rien à répondre, parce qu'elles ne disent rien: comme vos puériles déclamations, vos grossières invectives, vos extravagantes réflexions, &c. &c. &c. Mais, si je suis loin d'avoir répondu à tout, je le suis encore bien davantage, d'avoir répondu comme je l'aurois voulu, à tout ce que j'ai relevé. Les défauts de cette réponse ne m'engageront cependant point à la supprimer. La cause de Jean-Jacques méritoit, sans doute, une plume aussi éloquente que la sienne; mais elle n'en avoit pas besoin: il ne falloit pas de grands talens pour persuader aux gens sensés, les seuls qu'une personne sensée ait en vue, que vos *Remarques*, Monsieur, sont le chef-d'oeuvre de la méchanceté en démence: leur lecture seule produit infailliblement cet effet. Mis il ne suffit pas qu'on rende justice à Jean-Jacques, il faut encore qu'il le sache; & voilà pourquoi je vous ai répondu. J'ai voulu prouver [370]

à ce respectable infortuné, qu'il a plus d'amis qu'il n'en compte; qu'il y a, outre celles qu'il connoît, des ames honnêtes qui lui doivent le développement des germes heureux que la nature avoit mis en elles; dont, sur les plus graves objets, il a converti les préjugés en principes; pour qui ses ouvrages sont une source féconde de lumieres & de consolations, qui l'honorent comme leur guide, & le chérissent comme leur bienfaiteur; qui déplorent sans cesse le malheur de lui être inutiles. Enfin je veux, s'il est possible, que la considération de tout le bien qu'il a fait, le rende insensible à tout le mal qu'on veut lui faire.

*Janvier 1767.*

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]  
Madame D.R.G.

EXTRAIT DU No. 35  
de L'ANNEE LITTÉRAIRE 1778

[novembre/décembre 1778== Du Peyrou/Moultou 1780-1789  
quarto édition; t. XV, pp. 371-378.]

[371]

EXTRAIT  
*Du No. 35 de L'Année Littéraire 1778.*

La littérature est dans ce moment, Monsieur, frappée du fléau de stérilité; à peine paroît-il un ouvrage digne des honneurs de l'analyse; on ne voit éclore dans l'ombre que de petits romans sans vie & sans chaleur, d'insipides pamphlets, *morts avant que de naître*, un essaim

prodigieux de *prospectus*, & pas un bon livre; vous devez donc m'excuser, & même me savoir gré, Monsieur, si au milieu de cette sécheresse, j'accueille avec plaisir les lettres intéressantes qu'on me fait l'honneur de m'adresser; celle-ci est d'une dame, encore plus recommandable par ses vertus sociales, que par ses talents; au don de penser elle joint la bienfaisance & la sensibilité; elle est digne d'apprécier *J. J. Rousseau*. Cette justice que je rends ici aux qualités de son coeur & aux lumières de son esprit, ne doit point être regardée comme cette monnaie courante d'éloges payés & rendus, que nos écrivains actuels s'adressent mutuellement avec tant de bénignité. Ce n'est point pour reconnoître les choses flatteuses que Madame *D. R. G\*\*\**. veut bien dire de ce Journal que je me permets cette foible esquisse de sa personne. Quoique parfaitement instruit de tout ce qui la rend si estimable, je n'ai cependant l'avantage de la connoître que par quelques lettres dont elle m'a honoré au sujet du petit écrit que vous allez lire; je l'ai même suppliée d'en retrancher les louanges que l'*Année Littéraire* doit à son indulgence mais elle a été inébranlable, & il m'a fallu, malgré [372] moi, les adopter, plutôt que de priver mes lecteurs d'un morceau fait pour leur plaisir.

Le nom de *J. J. Rousseau* suffit pour exciter le plus vis intérêt, & la manière dont il est vengé ne peut que le justifier & l'accroître. Madame *D. R. G\*\*\**. trace, avec beaucoup de finesse, le caractère de ce grand Ecrivain, d'après les ouvrages immortels qu'il nous a laissés. Le style de cette lettre est noble, pur, élégant. *M. de la Harpe* sera le seul qui s'en plaindra; mais il lui sera aisé de se consoler, en se rappelant, avec sa modestie ordinaire, que le divin *Orphée* fut autrefois déchiré par les Bacchantes.

LETTRE à l'Auteur [*d'Alembert*] de ces feuilles sur un article du *Mercure & du Journal de Paris* concernant  
*J.J. Rousseau.*

MONSIEUR,

Dans le premier mouvement d'indignation que me causa la lecture de l'article qui se trouve dans le *Mercure* du 5 octobre concernant *J. J. Rousseau*, je vous demandai si vous vous proposiez de défendre ce grand homme. Je crus que vous montrer le desir qu'avoient ses véritables partisans, de vous voir embrasser sa querelle, c'étoit vous y engager. Vous me répondîtes plusieurs jours après, que *vous ne vous proposiez nullement de venger Rousseau dans ce moment-ci*. Je ne pus attribuer ce retard qu'à l'abondance des matières qui devoient entrer dans votre excellent Journal. Il ne me paroisoit pas naturel que vous renonçassiez à un honneur que vos talents, & l'opinion publique vous déféroient; après y avoir bien pensé, [373] je crois que ce n'est pas un autre *moment* que vous attendez, mais un autre adversaire, de qui on ne puisse pas dire, vaut-il la peine d'être combattu?

Vous connoissez, sans doute, Monsieur, une lettre qui a paru dans le N°. 303 des feuilles de Paris: mais je désespère que vous nous en disiez votre sentiment, & je me flatte que vous ne trouverez pas mauvais que je vous entretienne de l'impression qu'elle m'a faite. Cette lettre a causé la plus grande sensation; quelques personnes en ont été transportées; s'annoncer comme ami de *Rousseau*, c'est se concilier le suffrage de tous les gens qui l'aiment; & chez presque tous ces gens-là, le sentiment prévaut sur la réflexion. Il étoit si bon, si sensible, que tous ceux qui ont l'imagination vive & l'âme tendre, se déclarent nécessairement pour lui. D'autres personnes prétendent que la façon dont *M. Olivier de Corancez* relève les écarts de *M. de la Harpe* n'est pas décente; pour moi, Monsieur, je suis plus attachée à la mémoire de *Jean-Jacques* que ceux qui préconisent la lettre de *M. Olivier de Corancez*, & plus indulgente que ceux qui la

censurent. Si la persuasion mon insuffisance n'avoit pas réprimé le desir que j'ai eu répondre à M. *de la Harpe*; j'aurois bien mieux mérité que M. *Olivier de Corancez*, les reproches qu'on lui fait. J'aurois dit à l'académicien, que je ne suis pas étonnée que le jugement qu'il prononce sur *J. J. Rousseau* sois pitoyable; mais que je le suis beaucoup qu'il ait eu la témérité de le prononcer. En effet, Monsieur, comment la destinée d'*Oza* ne l'a-t-elle pas fait trembler? Je lui aurois dit.....Mais laissons là M. *de la Harpe*, laissons-le voir, sentir, écrire, versifier, [374] juger à sa maniere: le corbeau ne sauroit croasser aussi mélodieusement que le rossignol chante.

Venons à M. *Olivier de Corancez*, personne ne demandera pourquoi on s'occupe de lui: je trouve ses intentions louables; son style naturel; le rôle dont il s'est chargé, fait bien présumer de son coeur, & la façon dont il le remplit fait l'éloge de son esprit. Avec tout cela, sa lettre me laisse beaucoup à désirer. Loin de trouver qu'il dit à M. *de la Harpe* des vérités trop dures, j'aurois voulu qu'il relevât avec plus de fermeté, la révoltante légèreté avec laquelle l'auteur du *Mercure* donne pour vraies, des anecdotes qui ne peuvent pas l'être, & qui, le fussent-elles, seroient absurdement placées à la suite de cette phrase: *La tombe sollicite l'indulgence, en inspirant la douleur*. Quelle indulgence, grand Dieu! quelle douleur que celles qui présentent chargé de torts & d'humiliations, aux yeux du public, un homme célèbre qu'il pleure encore! Quand ces anecdotes controuvées par malignité, & adoptées par sottise, seroient incontestables, il y auroit de la barbarie à les rapporter; & quoique la cruauté soit l'appanage de la bassesse, on est surpris d'en trouver dans un homme qui a tant de besoin de l'humanité des autres. Eh! quel tort plus grave peut-on imputer à un philosophe, qui a pris pour devise, *vitam impendere vero*, que d'avoir abandonné le prix de la vérité pour courir après celui de l'éloquence? Que la calomnie ne se rassure pas, sur ce que la mort enchaîne les facultés de *Jean-Jaques*: si un homme de lettres avoit l'audace de dire, *c'est moi qui ai donné à Rousseau le conseil qui lui a valu la couronne académique*, mille voix s'élèveroient pour lui répondre: vous êtes [375] un imposteur; celui qui a renoncé à la fortune, sacrifié sa liberté, exposé sa vie par attachement à la vérité, ou aux sublimes erreurs qu'il prenoit pour elle, n'a jamais établi ce qu'il ne pensoit pas. C'est pour cela que son éloquence étoit si soutenue, si magnifique, si entraînante: l'énergie naît de la persuasion. Voilà, Monsieur, d'où il me semble que M. *Olivier de Corancez* devoit partir, pour nier qu'un homme de lettres eût tenu le propos cité, & non pas de sa trivialité. Il y a tel homme de lettres qui en tient de plus plats encore: je n'en veux pour preuve que l'observation niaise qui donna lieu à la belle réponse de M. *de Buffon*, qui lui fait encore plus d'honneur qu'à *Jean-Jaques*. Ne trouvez-vous pas aussi, Monsieur, que M. *Olivier de Corancez* relève bien foiblement la vile adresse avec laquelle M. *de la Harpe* insinue que M. D. excluait *Jean-Jaques* de sa table, quand les gens de lettres s'y rassembloient? Je sais qu'il y a des gens lettrés dans les classes les plus élevées de la société: mais qui sont donc les gens de lettres par état (les exceptions ne tirent point à conséquence), pour que le citoyen de Geneve ne pût être admis à manger avec eux? Du côté de la naissance, il les valoit tous: du côté du mérite, il valoit mieux qu'eux tous. Si j'étois à la place de ce M. D. je me trompe fort, ou j'apprendrois à M. *de la Harpe* qu'on ne couvre pas impunément de ridicule un homme qui a des commis de l'espece de *J. J. Rousseau*. Quant à moi, je ne pourrois admettre la vérité de ce fait si malhonnêtement allégué, qu'à l'aide de cette supposition. Si *Rousseau* ne dînoit pas avec les gens de lettres convives de M.D. c'est que dès-lors il les connoissoit assez pour les fuir.

[376] Je ne conçois pas, Monsieur, comment quelqu'un qui annonce autant d'esprit, de jugement, de sagacité que M. *Olivier de Corancez*, & qui a vécu pendant douze ans familièrement avec *Jean-Jaques*, peut dire: *J'ose affirmer qu'il ignoroit sa force, & qu'il ne se voyoit qu'à travers le voile de la modestie*. Je n'ai pas eu l'inestimable avantage de vivre familièrement avec *Jean-Jaques*; mais j'ai étudié son caractère dans ses ouvrages, où il se peint si bien; & dans tout ce que j'ai pu recueillir de ses discours & de ses actions, j'ose affirmer que je l'ai bien saisi, ce caractère unique, & que je chéris plus que personne, la mémoire de celui qu'il immortalise bien plus sûrement encore, que les talents qu'il réunissoit: car la manière d'être de *Jean-Jaques* passera à la

postérité avec ses écrits, puisqu'ils la contiennent. Eh bien! Monsieur, je suis forcée de l'avouer, si cela étoit en mon pouvoir, je retrancherois de la touchante énumération que M. *Olivier de Corancez* nous fait des vertus pratiques de son ami, le mot de *modestie*; & je lui substituerois celui de *modération*, vertu que l'extrême sensibilité de *Rousseau* rendoit en lui si admirable, & que M. *Olivier de Corancez* se contente d'indiquer. *Jean-Jaques* n'étoit point modeste, il étoit bien mieux que cela, il étoit vrai. *Les gens d'esprit*, disoit-il, *se mettent toujours à leur place, la modestie chef eux est toujours fausseté*. Que l'on pese cette phrase dans le silence de l'amour-propre, & on conviendra que ce qu'on appelle *modestie*, n'est une vertu dans un homme supérieur, qu'aux yeux de ses concurrens offusqués de sa gloire. Trop sincere pour être modeste, trop grand pour être vain, celui que nous regrettons s'apprécioit, comme l'auroit apprécié [377] tout autre, qui auroit eu autant de lumieres, & d'impartialité que lui: il connoissoit bien la trempe des armes qu'il employoit pour combattre les préjugés & les vices, fléaux de la nature & de la société: il goûtoit le premier, & mieux qu'aucun de ses lecteurs, les charmes inexprimables qu'il répandoit sur ses ouvrages; l'accord de ce qu'il disoit & de ce qu'il sentoit, lui garantissoit leur succès. Quelquefois sa fierté s'indignoit des odieuses interprétations de ses adversaires; mais sa bonté, qualité que personne n'a jamais portée plus loin que lui l'amenoit bientôt les plaindre: non, avec cette compassion insultante à l'usage de la médiocrité; mais avec cette tendre commisération, que l'ami de la vérité devoir avoir pour tous ceux qui s'éloignoient d'elle. Il jouissoit, sans doute, du sentiment de sa propre valeur; mais il n'en tiroit pas le droit de dédaigner les gens d'un mérite ordinaire, & pourvu qu'on ne fût ni fourbe ni méchant, on étoit, à son avis, tout qu'il est nécessaire d'être.

Souffrez, Monsieur, que je me permette encore une observation sur la lettre de M. *Olivier de Corancez*. Je suis blessée d'y voir les noms de *Voltaire* & de *Rousseau*, ornés des mêmes épithetes, & placés à côté l'un de l'autre. Je crois que le premier doit retentir dans les académies & le foyer de la comédie françoise; & le second, par-tout où sont encore en honneur, l'amour de la vérité, la rectitude des principes, l'austérité de la morale, la pureté des moeurs, & la saine philosophie. Il y a long-tems qu'on l'a dit: *on est de la religion de ce qu'on aime*. Je suis trop l'amie de *Rousseau* pour être l'ennemie de *Voltaire*: mais il me semble que le plus bel [378] esprit, & le plus grand génie de ce siecle, ne sont pas faits pour figurer ensemble; & je dirois volontiers que M. *Olivier de Corancez* est trop l'ami de *Voltaire*, pour être autant qu'il le faudroit celui de *Rousseau*. Au reste, M. *Olivier de Corancez*, choqué de l'essor que prend M. *de la Harpe* me paroît un homme raisonnable, impartial, ami de l'ordre; & ce n'est que parce que le fais un cas infini de sa façon de penser, que je desirerois qu'il eût assez aimé *Rousseau* pour ne lui associer personne. J'ai encore été tentée de reprocher à M. *Olivier de Corancez* de n'avoir pas mis assez de chaleur dans la défense de l'immortel Genevois; mais en considérant que c'est à M. *de la Harpe* que cette défense est adressée, j'applaudis à la générosité de son Auteur.

Ne pensez pas, Monsieur, que j'aye voulu faire l'éloge de *J. J. Rousseau* ce seroit encore le réduire au taux général. Depuis l'établissement des académies, de qui ne fait-on pas l'éloge? Non-seulement je ne voudrois pas faire le sien, quand je me sentirois des talens qui pussent répondre à mon zele: je voudrois même que personne ne le fît. Eh! ne l'a-t-il pas fait lui-même, toutes les fois qu'il a écrit, parlé, agi? Il ne nous a laissé qu'un moyen de le louer, c'est de nous rendre ses bienfaits utiles, en méditant ses ouvrages, en nous pénétrant de ses principes, en nous rappelant ses exemples, & sur-tout en imitant ses vertus.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissante servante, D. R. G.

*Le 4 Novembre 1778.*

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]  
Madame D.L.M./ Elie Fréron

EXTRAIT  
du NO. 39 de L'ANNEE  
LITTERAIRE 1778

[novembre/décembre 1778. == Du Peyrou/Moultou 1780-89  
quarto édition, t. XV, pp. 379-390.]

[379]

E X T R A I T  
d u N O . 3 9 d e L ' A n n é e L i t t é r a i r e  
1 7 7 8 .

LETTRE de Madame D.L.M. à l'Auteur de ces feuilles, au sujet d'un avis imprimé dans le *Mercur*e du 25 Novembre 1778, concernant un *Recueil de Musique de Chambre* composée par J. J. Rousseau.

La cause de J. J. Rousseau devient la cause commune d'un sexe aimable, qui semble reconnoître les obligations qu'il lui doit, par la chaleur avec laquelle il défend & venge sa mémoire. Vous avez lu dans un de mes derniers Nos. une lettre éloquente de Madame D.R.G. touchant cet illustre Ecrivain: en voici maintenant une autre non moins bien écrite, non moins solidement pensée, de Madame D.L.M. Il est bon que je vous mette sous les yeux l'*avis* qui a donné lieu à ce morceau intéressant.

«Toutes les productions du célèbre *Rousseau*, publiées pendant sa vie ont toujours été reçues avec une forte d'enthousiasme; celles qu'on annonce aujourd'hui, obtiendront sans doute un accueil encore favorable. On a vu dans *le Devin du Village*, & dans *le Dictionnaire de Musique* à quel degré cet homme extraordinaire possédoit la pratique & la théorie du plus ravissant des beaux-arts; il est à présumer qu'on trouvera la même source de plaisir dans les nouvelles [380] productions musicales que sa veuve vient offrir au public.»

«On aime à se représenter l'éloquent & profond Auteur du *Contrat Social*, modulant sur un clavier des airs champêtres, des vaudevilles & des romances; mais on s'étonne de voir ce véhément écrivain, ce génie libre & fier, accoutumé à méditer sur les intérêts des souverains & des peuples, & né ce semble, pour leur faire adorer la justice, oubliant tout-à-coup sa destinée glorieuse, pour embrasser la profession des mercenaires, & devenir un simple copiste de musique. Celui qui consacra des hymnes à la vertu, qui fut réveiller en nous l'instinct sublime de la liberté, qui fait encore retentir la voix de la nature dans le cœur des meres, n'a-t-il donc pu subsister des produits de ses chefs-d'oeuvre?»

«La langue Françoisse entre ses mains, n'est-elle pas devenue un instrument aussi mélodieux que celle du *Tasse*, aussi riche que celle de Pope, aussi expressif que celle des orateurs de *Rome & d'Athenes*? L'homme enfin qui devoit tenir un des premiers rangs parmi ses semblables, à qui tôt ou tard on élèvera des monumens publics, étoit-il donc fait pour vivre & mourir au sein de l'indigence? Est-ce là le sort du bienfaiteur de l'humanité? Proscrit par ses concitoyens, fugitif au milieu des *Alpes*, toléré chez une nation hospitaliere; mais obligé d'imposer à son génie un silence absolu, il ne laisse pour héritage à sa respectable veuve que des *mémoires* dont elle ne peut tirer aucun parti, parce que des convenances sociales en arrêtent la publicité. L'unique ressource de Madame Rousseau consiste en un recueil de petits airs composés par l'Auteur d'*Emile & d'Héloïse*: [381] elle offre ce recueil au public moyennant une souscription un louis, &c.»\* [\*Extrait du *Mercur* du 25 novembre 1778.]

Cet avis a excité la juste indignation de Madame D.L.M.; elle a cherché mais inutilement à en deviner l'auteur, & dans son incertitude elle m'a fait l'honneur de s'adresser à moi pour lui donner quelques éclaircissemens.

«MONSIEUR,»

«Je n'ai point l'honneur de vous connoître, ni même d'être liée avec personne qui le soit avec vous. Mais une lecture suivie de l'*Année littéraire*, où j'ai vu la sagesse de vos jugemens, & la touchante persévérance avec laquelle vous avez défendu la mémoire de feu Monsieur votre pere, contre les antagonistes que sa critique aussi sûre que sévère, lui avoit suscités, m'a inspiré autant de confiance en votre honnêteté, que de déférence pour vos lumieres. Permettez donc, Monsieur, qu'entraînée par mon estime, je vous supplie de me tirer d'embarras, sur un point qui ne laisse pas que de m'en causer: le voici. Est-ce dans la classe des amis, ou dans celle des ennemis de *J. J. Rousseau*, qu'il faut placer l'auteur de l'avis qui se trouve dans le *Mercur* du 25 novembre, concernant un recueil de *Musique de chambre* composée par ce grand homme? En sollicitant votre complaisance, je crois devoir vous déduire les motifs de la perplexité où me jette cet avis. Peut-être sera-ce d'ailleurs en donner un fort bon à MM. les Rédacteurs du *Mercur*: [382] car enfin, quoique par sa nature ce Journal soit autorisé à tout admettre, privilege dont *M. de la Harpe*, & ses dignes coopérateurs usent bien amplement, quand ils nous donnent des logoglyphes, encore faut-il qu'ils nous les donnent pour ce qu'ils sont.»

«L'avis dont il est ici question, Monsieur, a sans doute pour objet d'engager le public à grossir l'avantage que Madame Rousseau espere retirer de la souscription qu'elle propose, & dont le *prospectus* est dans les mains de tout le monde. Si on pouvoit s'assurer que cet avis fût de *M. le Marquis de Gérardin*, la question que j'ai l'honneur de vous faire seroit décidée; mais contre deux raisons de croire le qu'il en est, j'en trouve quatre de croire qu'il n'en est pas. Par exemple, l'épithete de *respectable*, adressée à Madame Rousseau, indique *M. de Gérardin*: cette veuve n'est certainement aussi respectable pour personne que pour lui, à qui les dernieres dispositions de *Jean-Jaques* imposent envers elle, les devoirs les plus étendus & les plus sacrés. L'intérêt que l'Auteur de l'avis prend à elle, annonce bien encore un ami de l'homme célébré qui l'avoit élevée au rang de son épouse. Mais à côté de ce qui prouve cet intérêt, il y a des choses qu'il est impossible d'attribuer à l'amitié. Comment cet avis seroit-il donc de *M. de Gérardin*? Quant à moi, je ne puis le penser.»

«1°. *M. de Gérardin*, dont la vaste érudition est si connue, & qui se nourrissant habituellement de la lecture des anciens, ne sauroit ignorer que rien n'est beau, estimable,

touchant, que ce qui est naturel & simple, n'auroit pas fait [383] un puéril étalage, de phrases bien froides, bien recherchées, bien emphatiques, bien entortillées bien alambiquées, & surtout bien déplacées, qui ne signifient pas grand'chose, & qui n'aboutissent à rien, si ce n'est à présenter *Jean-Jaques*, sous le jour le moins propre à lui attirer la considération de ceux qui ne l'ont pas personnellement connu.»

«2°. M. de *Gérardin*, si digne d'être comparé à *Aristée*, n'auroit pas dit de la veuve de *J. J. Rousseau*, que ce nouvel *Eudamidas* lui a laissée à protéger, que *son unique ressource consiste en un recueil de petits airs composés par Auteur d'Emile & d'Héloïse*. Non, il ne l'auroit pas dit; & parce qu'il sait bien que cela n'est pas vrai; & parce qu'*Aristée* ne recommanda ni la mere, ni la fille, ni les créanciers d'*Eudamidas* à la commisération des Corinthiens.»

«3°. On a beau, ainsi que M. de *Gérardin*, posséder la musique jusqu'au point d'avoir sur cet art agréable, des systèmes absolument neufs, & certainement sublimes, quand on fait des vers aussi pathétiques, aussi harmonieux, aussi poétiques, aussi admirables en un mot, que ceux dont il décore le monument que sa magnificence érige à la mémoire de *Jean-Jaques*, on se garde bien de dire au détriment de la poésie, que la musique est le plus *ravissant* des beaux-arts. J'avoue que les charmes de la musique agissent sur tel organe absolument insensible à ceux de la poésie: mais cela ne prouve pas que leur effet soit plus *ravissant*; cela prouve seulement qu'il est plus général.»

«4°. M. de *Gérardin* à qui la reconnoissance assure la confiance [384] de la veuve de *Jean-Jaques*, n'auroit pas dit de lui, *n'a-t-il donc pu subsister du produit de ses chefs-d'oeuvre?* Question qui pourroit être prise pour un reproche inconnu. M. de *Gérardin* sait bien que ce n'étoit pas pour subvenir à ses besoins physiques, que *J. J. Rousseau* s'étoit abaissé à l'occupation mécanique de copier de la musique; mais pour satisfaire au besoin le plus pressant de sa grande ame, celui d'aider d'estimables indigens, du produit de son travail; la modicité de sa fortune n'en permettant pas le partage.»

«Il faut donc, Monsieur, s'en tenir à cette opinion, *l'avis consigné dans le Mercure n'est point de M. de Gérardin.....*

Mais il n'appartient qu'à lui d'embrasser ouvertement les intérêts de Madame *Rousseau*. De qui l'Auteur de cet *avis* tient-il donc une mission qu'il remplit avec tant de maladresse, ou de perfidie? A quel titre fait-il les honneurs de *J. J. Rousseau*? Lorsqu'on n'a, ainsi que moi, d'autres droits d'entretenir le public d'un grand homme qu'il vient de perdre, que ceux qu'on peut tirer du respect & de l'attachement dont on est pénétré pour sa mémoire, il faut au moins ne présenter l'objet de ses regrets que sous un point de vue qui les justifie; & cette obligation est doublement stricte, quand il s'agit de *J. J. Rousseau*, puisqu'on ne peut sans altérer la vérité, affaiblir l'idée qu'il a laissée de son mérite.»

«Trouvez bon, je vous prie, Monsieur, que je jette encore un coup-d'oeil sur ce petit écrit fait avec une si grande prétention. On y dit en débutant, *toutes les productions du* [385] *célèbre Rousseau publiées pendant sa vie, ont toujours été reçues avec une sorte d'enthousiasme*. Une sorte d'enthousiasme! certes, c'est rendre une *sorte* d'hommage bien étrange au discernement du public, & aux talents d'un écrivain, qui joignoit aux graces propres à tous les styles, la profondeur des connoissances, l'élévation des idées, la majesté des images, la richesse des expressions, que de rappeler en ces termes l'accueil inoui, dont le public honora *toujours* ses

ouvrages. Ce n'est pas tout. On y supprime des éloges qui sont dûs au philosophe Genevois, & qui ne sont dûs qu'à lui; & on lui en adresse qu'il auroit sans doute mérités, s'il eût vécu au commencement du dix-septième siècle, mais qui me paroissent ne lui pas convenir. En effet, après le degré de perfection, où la poésie & l'éloquence françaises ont été portées depuis cette époque, ne trouvez-vous pas, Monsieur, qu'il est ridicule de dire en parlant de *J. J. Rousseau* comme s'il eût écrit du tems de *Ronsard*, *la langue Française entre ses mains, n'est-elle pas devenue un instrument aussi mélodieux que celle du Tasse, aussi riche que celle de Pope, aussi expressif que celle des orateurs de Rome & d'Athènes?* Quelle sorte de louanges! Quelle sorte de sentiment peut les inspirer?»

«Je ne puis, Monsieur, m'empêcher de déplorer la destinée d'un homme à qui ses vertus, & ses talens devoient en procurer une si différente. Je gémissais en voyant que la malignité de l'astre qui présida à sa naissance n'a pu être corrigée par sa mort. Depuis que nous l'avons perdu, presque tous ceux qui ont parlé de lui, ont plus ou moins ouvertement [386] insulté à sa cendre. Il semble qu'on ait pris à tâche d'avilir la mémoire d'un homme dont la noble fierté osa lutter contre tous les genres d'infortunes. On a été jusqu'à se croire dispensé d'observer à son égard les loix de la décence & de l'honnêteté. Par exemple, Monsieur, est-il concevable que M. M. les Rédacteurs du Journal de Paris, qui ont la réputation d'être honnêtes, aient consenti à se prêter aux desirs de la personne, qui a mis au jour l'*extrait* que l'on trouve dans le N°. 201 de ce Journal, d'un *mémoire* daté de février 1777? Si ce mémoire est de J. J. Rousseau, supposition qu'il faut bien adopter, puisque ces MM. affirment qu'ils l'ont *entre leurs mains, entièrement écrit de sa main, & signé de lui*, comment n'ont-ils pas senti que, soit qu'il ait été surpris à *Jean-Jaques*, ou confié par lui, à la personne qui le leur remettoit, on ne pouvoit le rendre public, sans devenir coupable de la plus criante infidélité, ou du plus insigne abus de confiance? L'ancienneté de la date de ce *mémoire* ne prouve-t-elle pas que l'auteur vouloit qu'il fût ignoré, puisqu'il ne l'a pas fait paroître? A quelle fin le produire après sa mort? Seroit-ce pour nous donner une idée de sa façon d'écrire?..... Quoique toutes ses productions me soient chères, attendu la méprise où celle-là pouvoit entraîner, si elle avoit été en ma possession, j'aurois cru, en la brûlant, faire un sacrifice propitiatoire aux mânes de son auteur. Eh! quel est l'homme, qui connoît allez peu les hommes, pour ne pas savoir que la prospérité est le tarif de leur estime, & que celui qu'on leur montre environné des horreurs de la misère n'obtient d'eux qu'une [387] pitié si outrageante, dût-elle être prodigue de secours, que *Jean-Jaques* lui auroit préféré la triste situation qu'il peint avec tant d'énergie? Mais cette situation n'étoit point la sienne: jouissez, Monsieur, du plaisir de le penser: il avoit sans doute fait ce mémoire pour quelqu'un des infortunés que sa bienfaisance attiroit; car il n'y a point de façon de les servir, qui ne fût à son usage. Voilà la seule hypothèse compatible avec les sentimens & la position de J. J. Rousseau. Il n'étoit pas riche, il est vrai, parce que les moyens de le devenir répugnoient à la dignité de son caractère: il s'en est cent fois expliqué: mais il avoit à sa disposition des moyens honnêtes, je dirai même honorables, d'ajouter de l'aisance, au nécessaire qu'il possédoit; & s'il négligea de les employer, c'est que des motifs supérieurs à son propre intérêt dirigerent toujours sa conduite. Je pense, Monsieur, qu'on doit conclure de tout ce qui s'est passé relativement à cet homme *extraordinaire*, tant durant sa vie, que depuis sa mort, qu'il a presque toujours eu des ennemis adroits, & des amis gauches: car il faudroit détester l'humanité, si on pouvoit croire que tous ceux qui ont nui au meilleur des hommes, en eussent eu l'intention.»

«Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien donner place à ma lettre dans votre intéressant Journal, si vous jugez qu'elle en vaille la peine. Je serois bien flattée que vous daignassiez y répondre par la même voie. Le saine parti du Public qui s'occupe encore de *Jean-Jaques*, est sûrement dans la même incertitude que moi sur le problème que j'a l'honneur de vous proposer, & me sauroit gré de lui en procurer [388] la solution. Je n'ignore pas que vous avez une si invincible aversion pour les louanges, que vous n'en voulez point admettre, même en faveur de leur sincérité. Mais quelques vérités obligantes que je me sente forcée de vous dire, seront-elles pour moi, un titre d'exclusion? Les éloges d'une femme qui n'a, ne peut, ni ne veut

avoir aucune espece de célébrité, peuvent-ils alarmer votre délicatesse, & ne me trouverez-vous pas dans le cas de l'exception? Je le souhaite vivement, Monsieur, je souhaiterois encore que vous crussiez me devoir quelque chose pour la justice que je vous rends; & qu'il vous parût digne de vous de faire tourner votre reconnoissance au profit de mon sexe, en prouvant au Public que Madame D.R.G. n'est pas la seule femme qui fâche vous apprécier.»

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très obéissante servante,

D.L.M.

P.S. En commençant ma lettre, Monsieur, mon dessein étoit de risquer quelques observations sur le style de l'*avis* inséré dans le *Mercure*: mais après y avoir bien pense, j'ai cru que le rôle d'amie de *Jean-Jaques*, étant celui qui m'honoroit le plus, & me convenoit le mieux, je devois me borner à le remplir.

Le 7 décembre 1778.

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

[389]

## REPONSE DE M. FRÉRON

MADAME,

Si étois admis dans la confiance du messenger des Dieux de Encyclopédie, il me seroit facile de résoudre le problème que vous me faites l'honneur de me proposer. Mais j'ignore absolument ce qui se passe dans le palais de *Mercur*, & ce qui se fabrique dans ses sorges. Le cyclope qui a martelé l'*avis* dont vous vous plaignez, avec tant de raison, a pris soin lui-même de se dérober à votre vengeance, en se couvrant du manteau de l'anonyme. Comment donc vous livrer le coupable? Mes incertitudes sont égales aux vôtres. Mais ce qui me paroît prouvé d'après votre lettre, c'est qu'on auroit le plus grand tort d'attribuer un pareil *avis* à M. le Marquis de *Gérardin*. Vous raisonnemens sont faits pour dissiper tous les soupçons à cet égard.

N'en doutez nullement, Madame, l'*avis* en question est l'ouvrage d'un ennemi de *Rousseau*, ou d'une plume vendue à ses ennemis, d'autant plus cruels, qu'en le couvrant de blessures, ils

feignent de caresser son ombre. Si c'étoit un ami de *Rousseau* qui eut publié cet *avis*, lui auroit-il fait les reproches que vous relevez avec tant de force dans cette lettre? Auroit-il choisi pour cela le moment où son ami est à peine descendu dans le tombeau? Auroit-il livré cet *avis* à l'impression, sans le communiquer à des gens de lettres liés [390] comme lui avec l'illustre Genevois, qui en eussent fait disparaître les traits offensans pour ce grand homme, & qui eussent soufflé sur la bouffissure du style dont il est écrit?

Je ne conçois pas qu'on ait pu soupçonner un seul instant M. *de Gérardin*, d'avoir mis au jour un *avis* de cette nature; lui qui a donné tant de preuves de son attachement à votre illustre ami? Est-il vraisemblable qu'il ait avancé que l'unique ressource de Madame *Rousseau*, consiste en un recueil de petits airs composés par son mari? N'auroit-il pas, s'il s'étoit exprimé ainsi, joint la maladresse à la cruauté? c'eût été désavouer en quelque sorte les services & les ressources que Madame *Rousseau* trouve dans son amitié, dans la sensibilité de son coeur. Je pense donc comme vous, Madame. On ne me persuadera jamais qu'il soit l'Auteur d'un *avis* aussi méchant & aussi ridicule, & il doit se trouver fort offensé qu'on en ait eu même l'idée.

Quel qu'il soit, cet Auteur ténébreux, il doit rougir de son ouvrage; qu'il continue d'ensevelir son nom dans l'obscurité pour laquelle il est fait. Cette précaution qu'il a prise, prouve qu'il a senti lui-même combien étoit indécent le rôle qu'il jouoit, & révoltant le ton qu'il osoit prendre en parlant d'un homme tel que *Rousseau*.

Je ne finirai point cette lettre, sans vous remercier, Madame, des choses obligeantes, que votre indulgence vous a dictées pour moi; votre maniere de penser & d'écrire donne un nouveau poids à votre suffrage, & m'en sont sentir tout le prix; puissé-je un jour m'en rendre digne!

Je suis, &c.

*FIN.*

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

LETTRE DE MADAME DE SAINT  
G \* \* \* \* \* . A M . FRERON

[14 janvier / 7 février 1779 == Du Peyrou/Moultou 1780-89  
quarto édition, t. XV, pp. 391-400.]

[391]

LETTRE  
DE MADAME  
DE SAINT G \* \* \* \* \* .  
A M . FRERON .

MONSIEUR,

Je n'ai point l'avantage d'être du nombre de vos Abonnés, parce que l'emploi que je fais d'une fortune très-honnête, ne me laisse rien à donner à mes plaisirs; mais on me procure l'*Année littéraire* exactement, quoiqu'un peu tard. Le cas infini que j'en faisais du vivant de Monsieur votre pere, ne s'est point affoibli, depuis que nous avons perdu cet excellent critique: j'aime à retrouver en vous ses lumieres, son tact, ses principes; & vos décisions sont si analogues à ma façon de penser, qu'il ne me manque que de savoir m'exprimer comme vous, pour dire les mêmes choses, sur les sujets qui sont ma portée. Enfin, Monsieur, quoique j'aye à ma disposition plusieurs ouvrages périodiques, le vôtre est le seul que je lise, à moins qu'on ne m'indique dans les autres, quelques articles que les circonstances rendent spécialement intéressans pour moi. Par exemple, on m'a dit qu'il y en avoit un, dans le N°.361 du Journal de Paris, dont mon amitié pour *J. J. Rousseau* ne seroit pas contente. Je l'ai lu cet article, non sans le plus grand étonnement, de ce qu'il n'a encore excité le zele [392] d'aucun ami de cet homme si justement célèbre. La persuasion où je suis, Monsieur, que Mesdames D. R. G. & D. L. M. doivent autant leurs succès à votre approbation & au sujet qu'elles ont traité qu'à leurs talens, m'enhardit à marcher sur leurs traces. Pénétrée comme elles de respect pour les vertus de *J. J. Rousseau*

, d'attachement pour sa mémoire, & de reconnoissance pour les services qu'il a rendus à mon sexe, en faisant valoir les qualités qui lui sont particulieres; en le rappelant à sa véritable destination; enfin en lui inspirant l'amour de ses devoirs; je crois pouvoir espérer que ces sentimens auxquels votre honnêteté applaudit si volontiers, vous engageront à ne pas trouver mauvais, que j'aye l'honneur de vous communiquer quelques observations que j'ai faites sur l'article dont il s'agit. Mais, Monsieur, plus occupé de perfectionner votre ouvrage, que de chercher les défauts de ceux de vos concurrens, peut-être ne le connoissez-vous pas cet article. Je vais vous rapporter ce que j'y ai trouvé de répréhensible: je laisserai de côté ce qu'il contient d'avantageux à *Jean-Jaques*; il n'y a rien à dire sur ce qui est dans l'ordre.

«Un heureux hasard, dit l'Editeur d'un *Supplément aux œuvres de J. J. Rousseau*, nous a procuré les pieces suivantes, & nous les donnons au Public, d'après les originaux, la plupart écrits de la main même de l'Auteur.»

Il me paroît bien singulier, que M M. les Rédacteurs du *Journal de Paris*, copient si bénévolement cette phrase. Est-ce que je me tromperois, Monsieur, en croyant que celles de ces *pieces* qui ne sont pas écrites de la main même de l'Auteur, ne sont pas des originaux? Quoi qu'il en soit M M. les Rédacteurs..... [393] Toutes réflexions faites, Monsieur, je ne continuerai point à vous transcrire cet article: il vous sera aisé de vous le procurer, si vous en voulez voir l'ensemble: le *Journal de Paris* n'est rare dans aucun sens; souffrez que, pour éviter les redites & mettre un peu d'ordre dans mes observations, je les attache aux phrases de ces Messieurs qui me les fournissent.

*Il s'en faut de beaucoup, disent-ils, que ce hasard nous paroisse aussi heureux qu'à l'Editeur; nous sommes persuadés J. J. Rousseau, s'il étoit encore vivant, seroit pleinement notre avis.*

Je doute fort que *Jean-Jaques* fût pleinement de l'avis de MM. les Rédacteurs; & j'ose croire qu'il ne s'éloigneroit pas beaucoup du mien. L'Editeur du *Supplément aux œuvres de J.J. Rousseau*, persuadé que le public se jetteroit avec le plus vif empressement sur tout ce qui paroîtroit sous le nom de ce grand homme, n'a songé ni à le servir, ni à lui nuire, en publiant ce volume, mais seulement à faire une spéculation utile; cette indifférence sur ce qu'il en pourroit résulter pour la mémoire de *Jean-Jaques*, est déjà un grand tort aux yeux de l'équité: il en a un plus grave encore, c'est d'avoir rendu publique une correspondance censée secreta par la nature des objets sur lesquels elle portoit; & dont *Jean-Jaques*, & *Madame la baronne de Warens*, avoient seuls le droit de disposer; droit dont ils n'auroient sûrement pas fait usage, ne le pouvant sans présenter M. & *Madame de Sourgel*, sous l'aspect le plus défavorable. Selon moi, la conduite de l'Editeur offense l'honnêteté, & non pas la mémoire de *Jean-Jaques*.

[394] *Singulière destinée de cet homme célèbre! il devoit donc être encore indignement persécuté après sa mort! car c'est une nouvelle sorte de persécution; c'est un véritable outrage à sa mémoire, que la publication de lettres qui n'intéressent personne, & qui n'ont jamais été destinées à l'impression.*

Ne trouvez-vous pas, Monsieur, que ces Messieurs sont bien du bruit pour peu de chose; & que les reproches aussi modérés que justes, que *Madame D. L. M.* leur fait dans la lettre qu'elle vous a adressée, prouvent que le scrupule leur vient un peu tard? Mais en quoi consiste donc l'outrage sur lequel le zèle de ces Messieurs s'échauffe si froidement? Tout leur paroît perdu parce qu'on a publié des lettres de *Jean-Jaques*, qui ne sont pas écrites avec autant d'élégance & de soin, qu'il en a mis dans les ouvrages qu'il a offerts au Public, comme si la réputation de cet homme immortel n'avoit d'autre fondement que la magie de son style. Si, comme on n'en

sauroit douter, on ne peut outrager la mémoire d'un Philosophe, qui tiroit son prix bien plus encore de ses vertus que de ses talens, qu'en produisant de lui, des choses dont il a dû rougir vis-à-vis de lui-même, *la mémoire de Jean-Jaques* est inaccessible aux *outrages*. Mais, prêtons-nous pour un instant aux idées de MM. les Rédacteurs, & supposons que ces lettres soient en effet indignes de *Jean-Jaques*, parce qu'elles sont écrites dans un langage un peu suranné. Que peut-on conclure contre la gloire d'un Auteur, de la disproportion du mérite de ses différentes productions? Sans compter les Auteurs grecs & latins, dont il ne m'appartient pas de parler, ne pouvant les connoître que d'après des Traducteurs qui les défigurent, nos Auteurs [395] les plus estimés, *Corneille, Racine, la Fontaine, Moliere, Boileau*, malgré l'arrêt qu'il a prononcé, quand il a dit:

Il n'est point de degrés du médiocre au pire.

N'ont-ils rien fait de médiocre? *Voltaire* lui-même, *Voltaire*, l'idole des Académies, de la secte Encyclopédique; enfin, de ceux qui s'adjugent le plus haut rang dans la littérature, n'a-t-il pas fait, & qui pis est, donné au Public des ses au-dessous de la médiocrité? Est-ce sur ce qui les confond avec les écrivains ordinaires, & malheureusement trop communs, qu'on juge les grands écrivains, ou sur ce qui les distingue?... Ce n'est pas sans motifs, Monsieur, que je cite que des Poètes, quoique *Jean-Jaques* ne le fût pas; c'est parce que ce sont de tous nos Auteurs, & les plus généralement connus, & ceux dont les ouvrages sont d'une inégalité plus sensible. Il me semble de plus qu'on ne peut considérer comme un ouvrage, les épanchemens qu'un jeune homme se permet, les détails domestiques dans lesquels il entre, vis-à-vis d'une femme qui lui tient lieu de mere, & à qui il rend à son tour les devoirs & les services qu'elle seroit droit d'attendre d'un fils. *Ces lettres n'ont jamais été destinées à l'impression*: cela est vrai, & c'est à mes yeux leur principal mérite. Excepté quelques expressions triviales, très-pardonnables dans un commerce aussi familier, qu'y peut-on trouver à reprendre? Quant à moi, Monsieur, je trouve qu'elle font d'autant plus d'honneur à *Jean-Jaques*, qu'elles n'ont pas été écrites pour lui en faire; qu'elles prouvent que le malheur & les infirmités l'ont accablé dès son enfance; qu'il ne [396] se plaignoit donc pas, pour être plaint, comme on a eu la dureté de le prétendre; qu'il a soutenu l'indigence avec un courage, qui ne pouvoit prendre sa source que dans son propre caractere; qu'il a reçu sans bassesse des secours de *Madame de Warens*, & qu'il les lui a rendus sans ostentation; qu'il étoit sensible & reconnoissant, dans l'âge où l'on songe plus à jouir des bienfaits qu'à les apprécier; enfin que, sorti de l'obscurité où sa première éducation l'avoit condamné, & placé sur le plus grand théâtre de l'Europe, il y a paru tel qu'il s'étoit montré dans le secret de l'amitié.

*Quel homme voudroit que tous les billets qu'il a tracés par hasard, & pour ses affaires particulières, fussent un jour rassemblés & mis sous les yeux du Public?*

Je crois en effet, Monsieur, qu'il y a peu d'hommes qui le voulussent; sur-tout dans le nombre de ceux qui briguant le fauteuil académique, ou sollicitant des pensions, cabalent pour renverser leurs contendans; s'approprient dans la carrière des Lettres, les plans, les ouvrages, & dans celle des sciences, les découvertes d'autrui: enfin, à qui tout moyen de réussir paroît bon, pourvu qu'il soit heureux. De tels hommes ont un grand intérêt à souhaiter que le Public ne porte jamais ses regards sur leurs correspondances particulières. Mais *Jean-Jaques*, qui, ne prétendant à rien, n'avoit point de concurrent à écarter, & dont la droiture ne s'est jamais démentie, n'a jamais pu le craindre.

*Quand on trouve de tels écrits, n'est-ce pas violer les droits de la société les plus sacrés, que de les faire paroître au grand jour, & de les exposer ainsi aux attaques d'une sottise & lâche [397] malignité? Quoi qu'il en soit, si on ne reconnoît pas le grand Ecrivain dans ces lettres de J. J. Rousseau, on y retrouve toujours une ame honnête, & le germe de cette fierté de la vertu qu'on lui a tant reproché d'avoir poussée jusqu'à l'excès.*

Et cela n'est rien à l'estimation de ces Messieurs?..... Mais passons. Je crois qu'on pourroit défier, je ne dis pas *une sottise & lâche malignité*, mais la malignité la plus adroite & la plus intrépide, d'extraire de tout le volume dont il est question, une seule phrase dont elle pût se faire une arme redoutable contre *la mémoire de Jean-Jaques*. Je vous l'avoue, Monsieur, je dois tant à ce bienfaiteur de l'humanité; je mets un si haut prix au bien qu'il m'a fait, en fortifiant, par l'attrayante morale qu'il a répandue dans ses écrits, les bonnes inclinations que je tenois de la nature, que tout ouvrage qui porte son nom, me paroît une mine où je vais puiser de nouvelles richesses. Je l'ai donc lu, ce volume, d'un bout à l'autre, poésies, lettres, mémoires, avec une avidité qui n'a point nui à mon attention. Il ne contient rien qui, à mon avis, n'annonce le plus rare désintéressement, la plus noble franchise, la plus touchante générosité, la plus héroïque modération; & de plus, cette précieuse simplicité d'ame, qualité presque inaliénable avec le bel-esprit; souvent compagne du génie, mais plus propre, il en faut convenir, à prolonger l'innocence des mœurs, qu'à accélérer le progrès des talens;\* [\*Quel est celui de ses détracteurs, dont les billets clandestins offriroient toutes ces choses?] & qui rend d'autant plus naturelle la différence que l'on remarque entre le style des premiers, & celui des derniers écrits du vertueux *Jean-Jaques*. [398] Mais, Messieurs les Rédacteurs du Journal, qui sont le procès à l'Editeur du *Supplément*, se croient-ils donc irréprochables? S'ils pensent, comme ils le disent, que sa publication soit une injure à la réputation de *Jean-Jaques*, il falloit n'en point parler. Ce qu'ils en disent n'est pas fait pour inspirer le desir de le lire; & ceux qui ne le liront pas, croiront, sur la parole de ces Messieurs (s'ils ne croient rien de pire), que *l'on n'y reconnoît pas le grand Ecrivain*: or assurément on l'y reconnoît si bien, que personne ne s'est avisé de douter qu'il en fût l'Auteur, bien qu'on y eût été autorisé par la plus légère apparence; puisque, de son vivant même, ses ennemis ont osé lui attribuer leurs ouvrages. Que conclure de tout cela, Monsieur? Que si quelque chose pouvoit faire tort à *Jean-Jaques*, ce seroit la réclamation de M M. les Rédacteurs.

*L'obscurité & le malheur étoient alors son partage.*

Ils l'ont été trop tôt, & trop long-tems. Voilà enfin une vérité souvent contestée, qui s'établit à la faveur de la publication du *Supplément*: aussi redouble-t-il mon admiration pour l'homme étonnant qu'on a l'air de craindre qu'il ne déshonore. *Jean-Jaques* me paroît un prodige, quand je compare le point d'où il est parti, avec celui où il est arrivé, en dépit des obstacles qui se sont accumulés sous ses pas, & de la privation des ressources qui ont manqué à sa jeunesse.

*Il écrit à une Dame qui a eu le bonheur de mériter d'être sa bienfaitrice, &c.*

Ces Messieurs n'auroient-ils pas parlé plus juste, en disant qu'il a mérité qu'elle le fût, par la façon dont il a répondu à ses soins, & reconnu ses services? Il paroît, Monsieur, que [399] l'heureuse Madame *de Warens*, tint de son étoile, & non pas du choix de *Jean-Jaques*, une préférence dont elle a dû faire le plus grand cas, quand elle a pu juger l'objet de ses bontés. Il étoit tout simple qu'il eût recours à elle, dans les positions critiques où il s'est trouvé, & dont il est vraisemblable qu'on ne se disputoit pas l'honneur de le tirer: elle étoit sa marraine. D'après le portrait qu'il fait d'elle, il est tout simple aussi qu'elle chéri les devoirs que ce titre lui imposoit. Cette respectable Dame étoit accoutumée à faire des sacrifices, & n'en a pas toujours été aussi bien récompensée que de ceux qu'elle a faits pour lui.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien insérer ma lettre dans votre Journal: quelque médiocrement qu'elle soit écrite, crois que vous le pouvez, sans compromettre la sureté de goût. Ceux qui seront de mon avis, vous sauront gré votre complaisance, & vous serez excusé auprès des autres par vos motifs. Je ne prétends point faire assaut d'éloquence c les Dames à qui vous avez accordé la distinction que je sollicite: je n'ai d'autre but, que de corriger l'effet que l'article que je combats a pu produire, sur une classe de lecteurs qui n'approfondissent rien parce que peu de choses les intéressent; mais dont l'opinion n'est cependant point à dédaigner. Il me semble qu'on doit, autant qu'on le peut, empêcher la propagation des idées fausses, surtout sur le compte d'un homme célèbre, qui ne peut que perdre à n'être pas bien connu; & que le Public perdrait aussi à ne pas bien connoître, puisqu'il en respecteroit moins l'autorité de ses exemples & de leçons. Enfin je pense, Monsieur, qu'il vous convient mieux [400] qu'à personne, de favoriser des vues qui ont pour objet l'avantage de *Jean-Jaques*, & celui de la société.

J'ai l'honneur d'être Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissante servante, de St. G \* \* \*.

*Le 14 janvier 1779.*

P. S. Des circonstances indépendantes de ma volonté, ayant empêché cette lettre de paroître aussi-tôt qu'elle l'auroit dû, je profite, Monsieur, du retard qu'elles ont occasionné, pour avoir l'honneur de vous dire, avec quel plaisir je me joins à tous les honnêtes-gens, pour applaudir à la maniere dont Messieurs les Rédacteurs du *Journal de Paris* ont parlé de l'infernale note, qui achevé de consigner, dans le dernier ouvrage de M. *Diderot*, page 121. l'éternel opprobre de la philosophie encyclopédique, Pour cette fois, ces Messieurs doivent réunir tous les suffrages; car les partisans de *J. J. Rousseau*, ont à se louer de leur équité, & ses antagonistes, de leur modération. En qualité d'amie de ce grand homme, j'aurois, sans doute, sur le même sujet, des remercîmens à vous faire si j'avois lu le N°.2 de l'*Année littéraire*; mais il ne m'est point encore parvenu. Vous voyez, Monsieur, comme on sert mon empressement.....Je connois allez la délicatesse de votre façon de penser, pour être bien sûre que vous ne me répondez pas: Que ne vous abonnez-vous?

*Le 7 février 1779.*

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

LETTRE  
A MONSIEUR FRÉRON  
PAR MADAME D.L.M

[15 mars 1779. ==Du Peyrou/Moultou 1780-89 quarto édition,  
t. XV, pp. 401-412.]

[401]

L E T T R E  
A M O N S I E U R  
F R É R O N  
P A R M A D A M E  
D . L . M .

J'ai long-tems hésité à vous rendre compte du scandale que m'a causé la lecture de la seconde feuille de l'*Année Littéraire*: mais enfin, persuadée que, quand on dit la vérité avec autant de courage que vous, on doit l'aimer assez pour l'entendre sans dédain, quel qu'en soit l'organe, je me détermine à vous ouvrir mon coeur. Lorsqu'on a choisi un état qui rend dispensateur de la gloire, il ne suffit pas, Monsieur, de posséder au suprême degré le talent de l'analyse, d'être littérateur instruit, écrivain éloquent, observateur exact, critique éclairé, points sur lesquels vous êtes à l'abri de tout reproche, il faut encore être juge équitable. Or vous avez doublement manqué à ce devoir; 1°. en anathématisant sans distinction, les deux fameuses *Notes* qui se trouvent pages 121, & 267 de l'*Essai sur la vie de Sénèque*; 2°. en privant M. *Négeon*, qu'on assure qui en est l'auteur, de la part qui lui est due, dans la condamnation que vous avez prononcée contre M. *Diderot*. Car ne vous y trompez pas, Monsieur, il n'y, a point d'Encyclopédiste, qui ne se croye rehaussé d'un cran, à chaque effort que vous faites pour combatre les maximes favorites de sa secte: [402] a plus forte raison, quand c'est lui personnellement que vous provoquez au combat. En effet, toutes les fois que vous vous y présentez, ne leur préparez-vous pas une victoire? Vos gothiques principes peuvent-ils se soutenir auprès de ceux de ces nouveaux illuminés? Et votre inaction ne les rendroit-elle pas suspects de ne pas vous être aussi opposés qu'ils le doivent? Quoi qu'il en soit, Monsieur, venons aux *Notes*. Je vous abandonne la première: elle a occasionné un soulèvement si général qu'il faut bien que mon indulgence renonce à la défendre. L'animadversion publique tombe également sur le maître connu, qui a permis qu'elle fût insérée dans son ouvrage, & sur l'adepte obscur, qui l'a faite. Eh! Le moyen, dit-on d'une part, qu'un homme, qui au bout du compte n'étoit pas un sot, & qui avoit l'air de croire en Dieu, ne leur parût pas un hypocrite! D'une autre part, on prétend que ce n'est pas de bonne foi qu'ils l'accusent d'hypocrisie qu'ils auroient tâché de lui arracher sou masque, quand ils croyoient qu'il le portoit. De toutes parts enfin, on s'accorde à dire que l'existence des *Mémoires*, crime capital de *J. J. Rousseau*, ayant été généralement sue, plus de dix ans avant sa mort,\* [\*M. Hume en parle dans l'*Exposé succinct* qu'il donna en 1766, de sa contestation avec *J. J. Rousseau*.] il est aussi bas, qu'atroce, de l'avoir attendue pour le diffamer. Que le prudent silence que ses détracteurs ont gardé, tant qu'il a pu leur répondra, prouve qu'ils se sentoient accablés du poids de sa supériorité; & qu'ils lui portoient la haine sourde, & le respect forcé, que le vice a toujours pour la vertu. Qu'il faut M. [403] *Diderot*, qui a intimement\* [\*Ceci exige un petit commentaire, pour l'édification des lecteurs peu au fait de ces liaisons intimes. Elles ont en effet existé, mais elles se sont brusquement converties, d'une part, en éloignement, dès que *Jean-Jaques* a appris à connoître ces prétendus amis; d'une autre part, en haine, d'abord sourde, aujourd'hui très-déclarée, dès que ces Messieurs se sont vus pénétrés, & en ont pressenti la conséquence. (*Note de M. Du Peyrou*.)]

vécu avec *Jean-Jaques*, sois non-seulement bourrelé, mais aveuglé par ses remords, pour n'avoir pas senti que, s'il l'a ménagé dans ses *Mémoires*, (ce qu'on ne manquera pas de croire, de quelque façon qu'il soit traité) il rend ces ménagemens inutiles, & s'accuse lui-même, par les lâches précautions qu'il prend contre la publicité de cet ouvrage; puisqu'il est clair qu'il ne craint tant d'y trouver son portrait, que parce qu'il est sûr d'avoir fourni des traits odieux à son peintre. Voilà ce que pensent les gens qui s'y entendent. Pour moi, qui ne suis qu'une bonne femme, tout ce que je conclus de cette *Note*, c'est que ces Messieurs ne croient pas aux Revenans. Mais vous, Monsieur, que je veux continuer d'estimer, quoique vous ayez négligé de tirer une ligne de démarcation entre ces deux *Notes*, si différentes par l'objet qu'elles traitent, par le but auquel elles tendent, & même par le style qui les caractérise, comment le cri de votre conscience ne vous a-t-il pas averti de l'énorme injustice que vous commettiez, en ne faisant aucune mention de M. l'EDITEUR NÉGEON? Oh! Depuis le *factum* de M. Hume, j'ai les EDITEURS en grande recommandation; & sur-tout M. l'EDITEUR NÉGEON. Vous me direz, sans doute, que cette façon de parler est impropre, inusitée.....Tant pis Monsieur, tant pis! Que [404] seroit ce nom sans l'épithète qui le précède? De quel autre l'avez-vous vu décoré? Savez-vous bien que c'est un homme précieux qu'un EDITEUR capable d'enrichir un ouvrage de *Notes* qui le sont, oublier? Or je n'entends citer l'*Essai sur la va de Séneque*, que pour indiquer où se trouvent les *Notes* dont il s'agit. Je ne sais si l'enthousiasme m'égare, mais je voudrois que le titre d'EDITEUR fût spécialement, inséparablement, exclusivement annexé au nom de NÉGEON; que l'on dît l'EDITEUR NÉGEON, comme on dit.....le Chancelier d'Aguesseau, par exemple. J'avoue que ces deux noms ne présentent pas des idées absolument analogues. Mais qu'importe? N'y a-t-il pas différens genres de célébrité? On ne parlera peut-être pas moins long-tems de *Cartouche*, que de *Turenne*.

Je me suis précédemment montrée a vous, Monsieur, parée de la qualité d'amie de *J. J. Rousseau*; & je ne serai jamais rien qui y déroge. En dépit du tort que M. l'*Editeur Négeon*, & M. *Helvétius* lui sont dans mon esprit, je le sens, mon coeur lui sera toujours fidelle, car ce sont ses vertus qui m'attachent, & ces Messieurs n'attaquent que ses talens. Mais aussi avec quel avantage!..... En vérité, en lisant la lumineuse *Note* de la page 267 on rougit pour les partisans de *Jean-Jaques*, du travers qu'ils se donnent, en prétendant pour lui à une sorte de réputation. A laquelle peut avoir droit un homme qui, NÉ DÈS LE DIX-HUITIEME SIECLE, n'a pas deviné les grandes vérités de la morale; & s'est contenté de les exposer avec tant de clarté, de dignité, & de graces, qu'il les a rendues sensibles, respectables & cheres, aux gens de l'intelligence la moins exercée: qui n'a pas deviné que deux & deux sont quatre [405] & qui s'en est tenu à soumettre sa conduite à un calcul aussi exact que celui-là: qui n'a pas dit le premier que les femmes seroient fort bien, tant pour eux, que pour elles-mêmes, de nourrir leurs enfans; & qui l'a seulement répété de façon à vaincre la vanité & la mollesse, qui engageoient à livrer ces infortunés à des soins mercenaires, toutes les meres en état de les payer.

Un pitoyable dialecticien, qui n'a jamais su marcher de conséquence en conséquence; dont les principes sont *faux & communs*; & qui perd son tems à vouloir coudre ensemble des idées incohérentes, dont le choc perpétuel ne produit que des *contradictions*.

Un écrivain stérile qui n'a rien à lui, que l'arrangement assez heureux, des mots qu'il employé qui va sans cesse, & sans pudeur, moissonnant dans le champ d'autrui, car sans parler de ses autres ouvrages, il est évident qu'il a volé à *Séneque*, à *Plutarque*, à *Montagne*, à *Locke*, à *Sidney*

, &c. &c. &c. tout ce qu'il y a de profondément pensé dans son *Contrat Social*. Tandis qu'un homme qui auroit assez d'âge, d'étude, & de mémoire, pour posséder tous les auteurs qui ont écrit depuis l'origine du monde,\* [\*Grace pour cette expression, Monsieur; ne m'en sers que comme M. Diderot dit *plut à Dieu!* Je sais bien qu'il ne faut pas croire que le monde ait commencé. A propos de cela, n'admirez-vous pas avec quelle condescendance, les initiés se prêtent à dater comme le vulgaire?] ne trouveroit dans tout ce que nous a donné le divinité *Voltaire*, (à qui pourtant on a osé comparer *Rousseau*) pas un plan, pas une idée, pas une opinion, pas une pensée, pas une observation, pas un [406] raisonnement, pas une comparaison, pas une erreur, pas une fiction, qu'aucun d'eux pût revendiquer: le génie de l'invention lui ayant été soumis, jusqu'au point de lui dicter l'histoire.

Un sophiste dangereux, qui n'a fait servir son artificieuse éloquence, qu'à en imposer à un sexe dont la sensibilité ouvre *l'ame à toutes sortes de séductions*: Prêtez, Monsieur, un oreille attentive, & un esprit docile, à l'importante vérité que je vais vous révéler. Toute la reconnaissance que les femmes portent à *Jean-Jaques*, (car quel homme seroit assez dupe pour imaginer lui en devoir?) n'a aucun fondement réel; la révolution qui paroît s'être faite depuis 1762, dans nos mœurs & dans nos usages, relativement à la première enfance, n'est qu'une pure illusion: on croit bonnement que, quand leurs forces répondent à leurs desirs, des femmes de toutes conditions allaitent leurs enfans; que la tendresse maternelle qui veille sans relâche à leur sûreté, rejetant les liens qui comprimoient leurs membres délicats; gênoient leur liberté, déjà si bornée par leur foiblesse; substituoient les convulsions la douleur, au sourire caressant que la nature cherche à placer sur leurs levres innocentes; ces enfans en sont plus aimables, plus sains, plus robustes, & plus heureux..... Prestiges que tout cela. Tout va, à cet égard, comme tout alloit avant la publication d'*Émile*. Voilà, Monsieur, ce dont je ne doutois pas, avant d'avoir lu la flamboyante *note* qui a dissipé les fausses lueurs, dont la fantastique éloquence de *Jean-Jaques* avoit environné mon esprit. J'avoue donc hautement les prodigieuses obligations que j'ai aux HOMME DE BIEN,\* [\*Cette expression très-familier à M. *Diderot*, m'a paru on ne peut pas plus propre à le désigner.] & [407] EDITEUR par excellence. Cependant, la reconnaissance qui applaudit au mal, étant presque aussi condamnable que l'ingratitude qui le commet, je suis forcée d'abattre au moins un des coins de l'autel, que mon admiration a élevé à la merveilleuse sagacité de ces hommes rares. Le dernier dit, avec le consentement de l'autre, que *Jean-Jaques n'est pas même un ami très-sincere, & très-zélé de la vérité*. Comme cela est foible!.... Après les horreurs qu'ils ont imputées dans leur première note, à ce philosophe dont, pour me servir d'une expression du *Journal de Paris*, *l'inflexible probité* est le désespoir des philosophes du jour, cette perfide modération choque autant le bon sens, que l'honnêteté. Celui qui n'est pas un *ami très-sincere & très-zélé de la vérité*, est un fourbe. J'en demande pardon à ces Messieurs; mais il faut trancher le mot; ce n'est pas pour *Jean-Jaques* qu'il peut être une injure. Quand j'ai dit qu'ils n'attaquoient que ses talens, le trait que je relevé m'avoit échappé; & j'étois entraînée par la persuasion où l'on est universellement (je ne les excepte pas) qu'ils auroient fait grace à ses vertus, si ses talens n'avoient pas irrité leur envie. *Jean-Jaques* étoit un *ami très-sincere & très-zélé de la vérité*; puisqu'il la préféroit aux intérêts de son amour-propre, de sa fortune, & de sa liberté. Un *Cardan* peut combattre cette assertion: mais il n'eût pas en son pouvoir de la détruire; elle est trop incontestablement prouvée. Eh! ces Messieurs la prouvent eux-mêmes, sans le vouloir, en disant que, *Jean-Jaques se met fort peu en peine de se contredire*; car cela est vrai: non par inconséquence, comme ils feignent de le croire, mais par amour [408] pour la vérité. Lorsque

son expérience, ses réflexions, ou les observations de ses amis, jettoient de nouvelles lumières sur un objet qu'il avoit mal vu, *il se mettoit fort peu en peine de se contredire*, parce qu'il craignoit moins les triomphes de ses adversaires, que les reproches de sa délicatesse; & ne balançoit point à rectifier, en revenant sur ses pas, les idées de ceux que son autorité avoit pu séduire. Ce qui, au surplus, ne lui arrivoit qu'en matières de goût, & tout-à-fait étrangères aux bonnes moeurs. Je ne présume pas que ce soit en qualité d'orthodoxes, que ces Messieurs lui sont son procès: ainsi le, n'ai rien à leur abandonner; & je dois défendre tout ce qu'ils attaquent, la beauté de son ame, la pureté de ses intentions, & l'intégrité de sa vie.

Ne pensez pas, Monsieur, que ce soit parce que la nature m'a placée dans la classe *de ces êtres mobiles, dont l'imagination prompte à s'allumer, les met toujours à la discrétion d moment... de ces êtres peu instruits, dissipés, avides de jouissances*, &c. que je consacre mes forces à la défense de *J. J. Rousseau*. Malgré le portrait, hélas! trop fidèle, que ces Messieurs sont de mon sexe, je ne me déclare pour son bienfaiteur, que, parce qu'avec les mêmes raisons qu'eux de l'estimer, je n'ai pas le même intérêt à cacher mon estime. J'ai personnellement très-peu connu *Jean-Jaques*; mais je suis entourée de gens qui l'ont connu à fond: il n'y en a pas un, qui, négligeant de préconiser son mérite littéraire, comme trop généralement reconnu, n'insiste sur les éminentes qualités qui constituoient son caractere; & qui ne dise qu'il n'avoit de défauts, que l'excès de quelques vertus. De plus, j'ai lu de lui cent quatre-vingt-quatre [409] lettres particulieres, toutes écrites de sa main, & adressées à différentes personnes, dans les plus cruelles circonstances où il se soit trouvé; il n'y a pas une de ces lettres qui ne porte l'empreinte de l'ame de leur auteur; pas une qui ne respire la sensibilité, la candeur, le désintéressement, la bonté, l'indulgence; pas une, qui ne soit de tout point conforme aux excellens principes de morale qu'il établit dans ses ouvrages, sur lesquels il n'a jamais varié, & sur-tout, qu'il n'a jamais démentis par sa conduite. Enfin la droiture de *Jean-Jaques* m'est si démontrée, que je suis obligée de la soutenir, & contre l'impudence qui l'attaque ouvertement, & contre la lâcheté qui cherche à la rendre suspecte; puisque mon coupable silence me rendroit complice de la plus exécrationnable noirceur, que la méchanceté philosophique se soit jamais permise. A la vérité je n'espere pas de détromper ses accusateurs: ce n'est pas parce qu'on se trompe, que l'on fait une emphatique apologie de Sénèque, & un infâme libelle contre *Jean-Jaques*; c'est parce qu'on a des desseins, au succès desquels on est déterminé à tout sacrifier. Mais je croirai mes efforts assez récompensés, si je préserve une seule personne honnête, du malheur de refuser au plus vrai, & au meilleur des hommes, le tribut de respect, & d'admiration qui lui est dû.

A présent que j'ai rempli de mon mieux, l'honorable tâche que mon amour pour la justice, & ma vénération pour *J. J. Rousseau* m'imposent, souffrez, Monsieur, que je me plaigne à vous, du tort involontaire, mais irréparable qu'il m'a fait. La lecture de ses ouvrages a tellement obstrué mon intelligence, [410] que je n'entends presque plus que vous, M. de Buffon, & lui. C'est sans doute par cette raison, que je trouve tant de choses qui m'arrêtent, dans ces *notes*, que vous n'auriez pas jugées  *Dangereuses*, si elles avoient été mal faites. Par exemple, je ne conçois pas ce que peut être le style de *Montagne*, si *Rousseau* qui écrit avec *cet agrément, ce nombre cette harmonie dont le charme est irrésistible*, n'est pourtant *pas aussi agréable* à lire que lui. Je ne conçois pas comme *Montagne* qui orne toutes les bibliothèques, & que tout le monde lit, puisque je l'ai lu, étant plus *agréable à lire* que *Rousseau*, n'obtient pas sur lui la *préférence*, auprès des *femmes & des gens du monde*, qui *s'ils veulent être instruits, desirent encore plus d'être amusés*; & s'il l'obtient, je ne

conçois pas comment on espere, que, quand il sera *mieux connu l'enthousiasme que Rousseau inspire s'affoiblira, & peut-être même se perdra tout-à-fait*. Je ne conçois pas comment on dit de *Rousseau*, à qui on a tant reproché la fureur des paradoxes, que, *peu scrupuleux examinateur des opinions généralement reçues le nombre de ceux qui les adoptent lui en impose*. J'avois toujours cru qu'un paradoxe étoit un sentiment opposé à une *opinion généralement reçue*. Enfin, Monsieur, je ne conçois pas, où se trouvent les traces de la persécution qu'éprouvent les ennemis de *Jean-Jaques*, de la part de ses amis. Connoissez-vous une seule victime de cette *persécution qui a tous les effets de la haine théologique*? Or ces *effets* doivent être bien éclatans, car *la haine théologique* est audacieuse & barbare: mais *la haine philosophique* l'est-elle moins? Et si la philosophie à la mode, celle qui hait, étoit assise sur [411] le trône où siege la religion, pensez-vous que les malheureux rejetés de son sein, eussent à bénir sa tolérance? Si les sectateurs de *Jean-Jaques* haïssent, nuisent, calomnient, persécutent, (ce dont on peut défier de citer une seule preuve), ils sont bien éloignés de suivre les maximes, & d'imiter les exemples de leur chef. Quant à la beauté de son style, d'où l'impossibilité de la nier, engage ses adversaires à tirer des argumens contre lui, j'ai fait une observation, peut-être assez futile, pour n'être que du ressort d'une femme, c'est que nous n'avons point d'auteur plus avare d'épithetes que *J. J. Rousseau*. Mais, Monsieur, pourquoi MM. *Diderot*, & l'Editeur *Négon* s'étaient-ils de l'autorité de *M. Helvétius*? Est-ce une méchanceté? Est-ce une mal-adresse? S'ils ont été ses amis, ce que leur citation rende très-problématique, ils doivent être bien humiliés d'une certaine note que l'on trouve à la dix-septieme page des *lettres de la Montagne*.\* [\*Cette note est insérée dans la seconde lettre de ce recueil. Elle prouve plus en faveur de *Jean-Jaques* qu'un tome de raisonnemens. Je ne sais pour-quoi j'ai plaidé sa cause: pour la défendre, il ne faut que le montrer.] Quant à moi, je regrette l'opinion que j'avois de lui; c'est tout ce que je me permettrai d'en dire.

Tous les témoignages que l'équité peut rendre aux vertus de *J. J. Rousseau*, lui sont désormais inutiles, Monsieur; la providence l'a couvert d'une égide que les traits de la calomnie ne pénétreront pas. Cependant, je n'en crois pas moins devoir publier ce que je sais de lui & ce que je pense de ses [412] détracteurs: les raisons de cette opinion sont faciles à saisir.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissante servante, D.L.M.

*Le 13 Mars 1779*

P. S. Je vous rends mille graces, Monsieur, d'avoir bien voulu me faire passer les remerciemens de *Madame Rousseau*, assurément elle ne m'en devoir point: aucun intérêt ne pouvoit accroître celui que son respectable mari étoit digne d'inspirer. Je me croirois autorisée à la remercier, si sa lettre avoit été assez détaillée, & avoit paru assez tôt, pour rendre la mienne inutile.\* [\*La lettre de *Madame Rousseau* dont il est ici question, se trouve dans le N°. 9 de l'Année littéraire 1779.] Il ne falloit pour cela, qu'avoir plus de confiance en elle-même; & moins en *M. Pankouke*, qui, à titre de rédacteur du *Mercur*, me paroît en mériter peu de sa part. Au surplus, Monsieur, quelque prix que la veuve de l'illustre *Rousseau*, puisse attacher au principe, & à l'effet, de ce que j'ai osé

faire pour le venger, son étonnement surpasseroit de beaucoup sa reconnoissance, si elle savoit à qui elle vous a prié de l'exprimer.

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

LETTRE D'UNE ANONYME,  
A UN ANONYME,  
OU PROCÈS DE L'ESPRIT  
ET DU COEUR DE M.  
D'ALEMBERT

[20 Mai 1779. == Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto  
édition; t. XV, pp. 413-445.]

[413]

LETTRE D'UNE ANONYME,  
A UN ANONYME,  
OU PROCÈS DE L'ESPRIT  
ET DU COEUR DE M. D'ALEMBERT

AVEC LES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Nous voici, Monsieur, au moment du triomphe des notes. Aujourd'hui les auteurs négligent le corps de leurs écrits; & *rejetent dans les notes*, ce qu'ils imaginent de plus saillant: c'est-là sur-tout qu'ils parlent de *J. J. Rousseau*; & comme parler de lui, quand on est Encyclopédiste, Académicien\* [\* Il faut pourtant excepter le courageux auteur de cette épitaphe, si simple, si noble, si touchante, & qui convient si bien à son sujet.

Entre ces peupliers paisibles,  
Repose Jean-Jaques Rousseau:  
Approchez coeurs droits & sensibles,  
Votre ami dort sous ce tombeau,

C'est au nouvel Académicien qu'il appartient de faire, & de mériter des éloges.] &c. &c. &c. c'est le diffamer, il ne fort plus d'ouvrages du redoutable atelier de ces Messieurs, qui ne contiennent quelques *notes* consacrées à la diffamation de ce grand homme. MM. *Diderot & l'éditeur Négeon* étoient dignes de donner [414] cet exemple; M. d'*Alembert* s'est senti digne de le suivre. C'est ce qu'il a fait en nous donnant l'*Eloge de mylord Maréchal*, dont la plus grande partie du public avoir ignoré l'existence. Quand je dis *en nous donnant*, cela est rigoureusement vrai, Monsieur: vous en serez convaincu, quand vous saurez de quelle maniere cet *Eloge* m'est parvenu: aussi bien est-elle trop plaisante pour que je ne vous la raconte pas. L'envie de le lire m'ayant été inspirée par quelqu'un qui vouloit, savoir ce que j'en penserois, je priai une de mes amies de me le prêter, lui promettant de lui rendre aussi-tôt qu'elle l'exigeroit. *Oh! pour cela*, me répondit-elle, *vous pouvez en disposer: cet Eloge ne se prête pas; il se donne: la personne de qui je l'avois emprunté me l'a laissé; je vous le laisse; & je ne doute pas que vous n'en fassiez autant en faveur du premier curieux qui vous l'empruntera.* Je ne sais où s'arrêtera cette originale circulation: j'envoie la brochure circulante à cent lieues, où probablement elle n'auroit pas été sans moi: mais je l'ai lue avant de lui laisser remplir sa

vagabonde destinée. Oui, Monsieur, lue toute entière; j'ai tenu bon contre l'ennui; car j'avoue, à ma honte, qu'elle m'en a causé un mortel; & que sans l'empire que la curiosité a sur les femmes, je n'aurois pu le surmonter. Mais je voulois voir quel ton le tendre académicien donneroit à ses regrets, sur la mort d'un homme qui *l'honoroit de son amitié*; & qui lui avoir envoyé des *indulgences par douzaines*. Quel bienfait! Aussi je vous laisse à juger de sa reconnoissance: car il faut bien se garder de le croire dans le cas des fripons, qui parlent de probité. Me rappelant qu'il avoir fait confiance à toute l'Europe (c'étoit [415] du moins son intention), de la *larme* qu'il avoir versée sur le tombeau de Madame Geoffrin, je voulois encore voir, combien il en verseroit sur celui d'un ami tout autrement recommandable; je me préparois à les calculer.....Je n'y en ai pas trouvé une seule; & dans le premier moment de ma surprise, je me suis écriée, *ne pleure-t-on que les gens chez qui on dîne!*

Il est bien singulier, Monsieur, que *l'auteur de cet Eloge en ayant déjà fait beaucoup d'autres*, (qui, si je ne me trompe, n'entreront pas dans le sien) n'ait pas vu qu'il n'avoit pas rempli son titre, & que ce qu'il publioit méritoit, tour au plus, celui de *notice pour servir aux mémoires de la vie de mylord Maréchal*. Un Biographe doit à la vérité, de rassembler tous les traits avantageux ou non, qui peuvent compléter le portrait de l'homme qu'il veut peindre: mais il me semble, qu'un panégyriste ne doit exposer à nos regards, que les traits propres à faire valoir l'homme qu'il veut nous faire admirer. M. d'Alembert ne pense vrai semblablement pas ainsi: il raconte des minuties qui ne tirent à aucune conséquence pour le caractère de mylord Maréchal. Ce n'est pas tout, il dit des choses qui, sans sa réputation de philosophe exempt de toutes superstitions, seroient douter, s'il a voulu faire *l'éloge*, ou la critique de ce respectable vieillard. En voici une, entr'autres. *Il prenoit indifféremment ses domestiques dans toutes les nations, catholiques ou hérétiques, chrétiens ou infidèles: il y eut même un tems où pas un de ceux qui le servoient n'étoit baptisé*. De bonne soi, M. d'Alembert petit-il croire que cette indifférence absolue pour toutes les religions soit un grand mérite aux yeux de la majeure partie des hommes? Ou n'a-t-il [416] voulu acquérir à Mylord que la vénération des prétendus esprits-forts? Et le *vox populi, vox Dei*, dont son héros fait une application si heureuse!..... Pour moi, Monsieur, je pense que cette circonstance étoit fort bonne à supprimer: je pense encore que si nos François (que M. d'Alembert a l'air de croire tous à Paris) trouvent de *l'affectation* dans un *choix*, c'est sur-tout dans celui des propos qu'il cite: je pense encore que cet *Eloge* est si grêle, si décharné, si vide de choses, qu'il n'est pas possible que l'auteur n'ait pas senti qu'il n'avoit pas été assez avant dans la confiance de Mylord, dont le véritable mérite étoit d'ailleurs de nature à lui échapper pour avoir autant de matériaux qu'en exige un *Eloge public*; & cela me conduit à penser encore, qu'il n'a célébré *George Keith*, que pour avoir un prétexte d'insulter à la mémoire de *J. J. Rousseau*, qu'il n'eût osé attaquer en son propre nom: car il n'y a qu'un desir immodéré de nuire, qui ait pu l'emporter chez lui, sur la crainte de compromettre ses talens.

Si je médis un peu de M. d'Alembert, Monsieur, *ce n'est pas sans un regret tout aussi sincère* que celui qu'il éprouve en calomniant *Jean-Jaques*: & j'ai pour vaincre ce douloureux sentiment, des motifs bien plus pressans que le *circonspect Machiaveliste*. Je ne fais point l'*Eloge* de *Jean-Jaques*, (nous en avons vingt-deux volumes, & nous en attendons encore d'autres), c'est son apologie que j'entreprends: je ne puis donc le disculper, qu'en inculpant son accusateur. Mais la gloire de Mylord ne dépendant point de l'avilissement de son obligé, cet accusateur n'a pu se charger de ce rôle que pour le plaisir qu'il y prenoit. Aussi avec quel succès il le joue!

[417] *Une personne très-estimable*, nous dit le grand référendaire de la philosophie,\*

[\*Expression empruntée de la piquante analyse que M. Fréron (bon appréciateur des auteurs & des ouvrages, & de plus fort honnête homme) a faite de cet insipide *éloge*. Année littéraire No. 12.] *que Mylord honoroit avec justice de son amitié & de sa confiance nous a écrit ces propres paroles*. «Mylord m'avoit donné sa correspondance avec *Rousseau* en me recommandant de ne l'ouvrir qu'après sa mort.... Je dois cette justice à sa mémoire, que malgré les *justes* sujets de plainte qu'il avoit contre *Rousseau*,\* [\*Il y a bien de la *justice* dans cette citation là. Mais ce n'est pas moi qui l'y mets, Monsieur, ce n'est pas là de la mienne.] jamais je ne lui ai entendu dire un mot qui fût à son désavantage; il me montra seulement la dernière lettre qu'il en reçut, & me conta historiquement l'affaire de la pension.» *Cette lettre (ajoute la même personne) étoit remplie d'injures....*

*Rousseau* qui a demandé au roi d'Angleterre comme une faveur, de vouloir bien suspendre l'effet de sa bienveillance pour lui, jusqu'à ce qu'il eût éclairci ses soupçons sur le caractère de l'équivoque ami qui la lui avoit procurée, auroit continué à jouir des bienfaits de mylord Maréchal, dans un tems où il se seroit cru en droit de lui écrire des *injures*!..... *Rousseau*, qui n'a jamais écrit d'*injures* à M. d'Alembert, en auroit écrit à mylord Maréchal!..... Pour persuader d'aussi étranges choses, il faut les prouver; & comment les prouve-t-on? Ce n'eut pas en disant, *une personne très-estimable*, &c. C'est en la nommant, afin que le public puisse juger si elle est *très-estimable*, ce qu'il n'est ni autorisé, ni porté à croire [418] sur la parole de M. d'Alembert. Et comment trouvez-vous, Monsieur, que Mylord montre *une lettre remplie d'injures qu'il a reçue de Jean-Jaques*, à *une personne très-estimable* en lui recommandant de n'ouvrir qu'après sa mort sa correspondance avec ce même *Jean-Jaques*!..... C'étoit donc pour lui Mylord, que l'ouverture de cette correspondance pouvoit être dangereuse?\* [\*On essayeroit en vain de retorqueer cet argument contre *Rousseau*, relativement à ses *Mémoires*. Il s'étoit engagé à ne rien publier, tant qu'il seroit en France où il est mort; il a rendu ses *Mémoires* aussi publics qu'il le pouvoit, sans manquer à son engagement, puisqu'il les a lus à un grand nombre de personnes, entre lesquelles on compte un Roi, & plusieurs Princes. En pareil cas, le rang des auditeurs tire bien à quelque conséquence] Car enfin qu'auroit-elle pu contenir de plus désavantageux au philosophe Genevois, que la démonstration de son ingratitude? Il y a, ce me semble, dans la précaution qu'on prête au *bon Mylord*, moins de bonté, que de prudence: & comment trouvez-vous encore l'agréable contraste que fait le legs de la montre, trop médiocre en lui-même, pour pouvoir être pris pour autre chose que pour un marque d'amitié, avec le dépôt de cette *correspondance* mis en réserve à dessein de déshonorer le légataire?\* [\*Voilà le George Keith de M. d'Alembert. Oh connoïtra le véritable.]

J'aurois bien encore quelques observations à vous faire sur d'autres passages médiocrement honorables à la mémoire de Mylord: mais retenue par sa qualité d'ami de *Jean-Jaques*, je ne veux pas indiquer ce que peut-être tout le monde n'pas vu. On a si superficiellement lu cet *Eloge*! Voici pourtant ce que M. d'Alembert appelle *un tribut (à la vérité bien doux)*,\* [\*Doux à quoi? à recevoir, ou défendre à payer.] *qu'exige de lui, l'amitié dont mylord Maréchal* [419] *l'honoroit!*

L'infortuné Mylord! Il faudroit le défendre contre celui qui s'est chargé de le louer.

Sure de vous intéresser, en vous entretenant de votre ami, du mien, de celui de tous les *cœurs droits & sensibles*, j'espère que vous me pardonnerez de vous tant parler de son ennemi. Oui, Monsieur, je le répète, de son ennemi: tout modeste qu'est M. d'Alembert, je le défie de nier que ce superbe titre ne lui convienne. Dès le tems où on posa les fondemens du fameux édifice de l'Encyclopédie, il disoit à ses connoissances intimes en parlant de son vertueux coopérateur, *je ne sais ce que m'a fait cet homme, mais, je ne le saurois souffrir; il a une maniere d'être qui m'est insupportable*. Je le sais bien moi, ce qu'il lui avoit fait; il lui avoit fait ombrage; il le lui faisoit encore; il s'annonçoit de façon à le lui faire toujours. Mais n'osant avouer le principe de sa haine, il ne lui en assignoit aucun: car il n'y avoit pas moyen de dire alors, comme à présent, *il est triste qu'après tant de marques d'estime & d'intérêt données à M. Rousseau, le bienfaisant & paisible Mylord, qui auroit pu s'attendre à l'amitié, n'ait pas même éprouvé la reconnaissance*. Quelqu'envie qu'on ait de calomnier, encore faut-il être secondé par les circonstances.

Je sens, Monsieur, que l'amenité philosophique dont je viens de vous amuser, ne peut que fortifier la répugnance que vous a inspirée pour son auteur, la *réponse sans réplique*,\* [\*On en trouve la raison, dans un dicton trop trivial pour être rapporté.] qui termine l'*Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume & M. Rousseau*; & je gémiss de ce mauvais effet. Au moins n'est-il pas produit par une imputation hasardée; [420] vous devez en être convaincu; il ne doit vous rester aucun doute sur la louable franchise qui regne dans l'aveu qu'a fait M. d'Alembert à ses familiers, de son aversion pour l'offusquant Genevois; vous en avez trouvé plus d'une preuve da le verbeux Eloge qui fait le sujet de cette lettre très-verbeuse aussi, & pour cause: ce seroit bien se moquer qu'une femme babillât moins qu'un Académicien: il faut en tout observer, les convenances. D'après cette regle, je vous dirai, & ce qu'il nous a déjà dit, & ce qu'il s'est bien gardé de nous dire. Vous lui avez donné peu d'attention, je le sais: cependant comme il y a des choses qui nous frappent en dépit de notre volonté, vous aurez surement remarqué les jolies plaisanteries que contient la vingtieme page. Que de sel, de finesse, de grâces, & de légèreté!.....Le noble courroux qui a dicté l'épithete coupable, employée à la seconde ligne de la page cinquantieme & l'édifiante générosité qui vient enchaîner ce courroux, ne vous auront sans doute pas échappé.....Ces deux endroits ne vous ont-ils pas rappelé les LVI & LXV. fables du charmant La Fontaine? Quant à moi, j'ai cru voir le *SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE* donner la patte à M. Diderot, & alonger un coup de pied à Jean-Jaques.

C'est grand dommage, Monsieur, que la vérité des faits soit incommensurable! Sans cela l'exactitude des conteurs géometres nous consoleroit de leur pesanteur. M. d'Alembert ne nous diroit pas, *le philosophe Genevois lui écrivit un jour (à Mylord) qu'il étoit content de son sort, mais qu'il gémissoit sur les malheurs dont sa femme étoit menacée en cas qu'elle vînt à le perdre; qu'il vouloit seulement lui procurer par son travail [421] 600 liv. de rente. Mylord Maréchal se fit un plaisir de donner à cette lettre le sens que lui suggéroient l'élévation & la bonté de son ame; il assura au mari & à la femme la rente qui manquoit à leur bonheur*. Or il faut que vous sachiez, Monsieur, que ce fut dès 1765 que Mylord constitua entre les mains de M. Du Peyrou, sur, la tête de *Jean-Jaques*, six cents livres de rente viagere, dont *QUATRE SEULEMENT* étoient reversibles à Mlle. le *Vasseur*, qui en jouit à présent sous le titre de Mde. Rousseau, qu'elle n'obtînt qu'en 1769. Il est donc impossible, que ce bienfait ait été provoqué par les *gémissemens de Jean-Jaques* sur le sort à venir de sa femme, puisqu'il n'en avoit point encore, lorsqu'il accepta ce bienfait: il ni est donc pas vrai, que *Jean-Jaques*

ait mendié ce bienfait, comme M. d'Alembert l'insinue: il est donc faux que Mylord ait assuré au mari & à la femme, la rente qui manquoit à leur bonheur, comme M. d'Alembert l'avance, puisque, selon lui, cette rente étoit de 600 liv.; & que Mlle. le Vasseur, alors gouvernante de M. Rousseau, depuis sa femme & aujourd'hui sa veuve, ne tient que 400 liv. de rente viagere de la générosité de mylord Maréchal. Mais ce qui est incontestable, c'est que M. d'Alembert invente à ravir; & qu'on ne peut trop regretter, qu'avec une imagination si féconde, si riche, si brillante, il ne se donne pas pour un faiseur de contes.

Réellement, Monsieur, cet homme surprenant, étend presque jusqu'à l'infini le cercle de nos idées.....Nous n'avions jamais cru, que la vérité obligeât à mentir.....Eh bien! Il nous l'apprend en ces termes.

*La vérité nous oblige de dire (& ce n'est pas sans un regret [422] bien sincere)\** [\*Cette parenthese est une petite gaîté philosophique.] que le bienfaiteur eut depuis sort à se plaindre de celui qu'il avoit si noblement & si promptement obligé.\* [\*Il avoit fait bien mieux, puisqu'il avoit prévenu toute demande.] *Mais la mort du coupable, (la caressante, la charitable, & sur-tout la juste épithete!) & les justes raisons que nous avons eues de nous en plaindre nous-mêmes, nous obligent de tirer le rideau sur ce détail affligeant dont le preuves sont malheureusement consignées dans des lettres authentiques.*

*Les preuves d'un détail!.....* Je n'entends pas ce françois là. Mais il en faut passer bien d'autres à l'Académicien: poursuivons. *Ces preuves n'ont été connues que depuis la mort de mylord Maréchal.* Oh! pour cela, je le crois bien.....Que veut dire M. d'Alembert, avec ses *lettres authentiques*? Qu'elle est la forme qui les rend telles? Sont-elles signées par des notaires, légalisées par des magistrats, vérifiées par des experts?..... Point du tout. Un particulier a des lettres d'un autre; M. d'Alembert nous l'assure; & les voilà revêtues de tous les caracteres de l'authenticité. Gardez-vous d'en douter, Monsieur: le chef des philosophes Encyclopédistes doit être réputé aussi infaillible en-deçà des monts, que le chef des catholiques l'est au-delà. A la vérité, je connois des incrédules qu'on ne soumet pas à si peu de frais: voici comment ils raisonnent. Quand on veut attribuer à un auteur dont ouvrages, les malheurs, & la conduite ont fait le plus grand éclat, un écrit qui déroge à l'idée qu'on a généralement prise de ses talents, & de son caractere, il faut déposer cet écrit [423] en original entre les mains d'un homme public, chez qui tout le monde ait le droit, & la facilité de s'assurer qu'il est bien réellement autographe. Car enfin, quand on ne reconnoît pas dans un écrit quelconque, la maniere d'un écrivain, pour être fondé à croire qu'il est de lui, il faut au moins y reconnoître son écriture. Par exemple, s'il paroisoit sous le nom de M. d'Alembert, (quoique bien moins célèbre que *Jean-Jaques*) un ouvrage d'un style serré, nerveux, rapide, dégagé d'inutilités; où la religion ne fût pas confondue avec ses abus; où *Voltaire* & *Rousseau* fussent appréciés à leur juste valeur; enfin un ouvrage qui portât l'empreinte du génie; personne ne voudroit croire qu'il fût de M. d'Alembert; à moins qu'il ne soumît son manuscrit, à l'examen de quiconque daigneroit chercher à se convaincre. Encore craindrois-je qu'il n'y eût des gens auez obstinés, pour soutenir que ce manuscrit, ne seroit lui-même qu'une copie.

Ce sujet m'amene tout naturellement, Monsieur, à mettre sous vos yeux une lettre de J. J. Rousseau, à M. Guy son libraire,\* [\*Je n'ai point demandé son aveu pour le nommer: parce que ce n'est pas là le cas d'en avoir besoin. La manie des notes me gagne, Monsieur; j'en fais beaucoup aussi; mais elles ne sont ni longues, ni superflues, & n'ont pas pour objet d'outrager un honnête homme.] datée de Vootton du 7 février 1767. Il est bon que vous la connoissiez: elle donnera de nouvelles forces à votre opinion sur le compte de M. Hume. Je

vous garantis la fidélité de cette copie, je l'ai faite sur l'original, sans ajouter, retrancher, ni changer un seul mot.

«J'ai lu, Monsieur avec attendrissement l'ouvrage de mes [424] défenseurs, dont vous ne m'aviez point parlé. Il me semble que ce n'étoit pas pour moi, que leurs honorables noms devoient être un secret, comme si l'on vouloit les dérober à ma reconnoissance. Je ne vous pardonnerois jamais sur-tout de m'avoir tû celui de la Dame si je ne l'eusse à l'instant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite: je n'ai pas assez d'amis capables de ce zele, & de ce talent, pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle, à laquelle je n'ose mettre son nom, à cause des risques que peuvent courir mes lettres, mais où elle verra que je la reconnois bien. Je me flatte que j'aurois reconnu de même son digne collègue, si nous nous étions connus auparavant: mais je n'ai pas eu ce bonheur; & je ne sais si je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble & beau, que la voix de l'équité s'éleve en ma faveur, du sein même des inconnus. Les Editeurs du factum de M. Hume, disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits, & des coeurs honnêtes; c'est là ce qu'eux, & lui se garderont bien faire; mais ce que je fais moi, avec confiance; & qu'avec de pareils défenseurs, j'aurai fait avec succès. Cependant on a omis dans ces deux pieces\* [\*Ces deux pieces sont la *Lettre à l'auteur de la Justification de J. J. Rousseau*, dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume, & M. Rousseau, qui se trouvent chez la Veuve Duchesne, rue St. Jaques à Paris.] des choses très-essentielles, & on y a fait des méprises qu'on eut évitées, si m'avertissant à tems de ce qu'on vouloit faire, on m'eut demandé des éclaircissemens. Il est étonnant que personne n'ait encore [425] mis la question sous son vrai point de vue; il ne falloit que cela seul, & tout étoit dit.»

«Voici un fait assez bizarre, qu'il est fâcheux que mes dignes défenseurs n'aient pas su. Croiriez-vous que les deux feuil-les que j'ai citées du St. James Chronicle ont disparu en Angleterre? M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'Imprimeur, & dans les casés de Londres, sur une indication suffisante, par son libraire, qu'il m'assure être un honnête-homme; & il n'a rien trouvé; les feuilles sont éclipsées. Je ne fais point de commentaire sur ce fait; mais convenez qu'il donne à penser. O mon cher M. Guy, faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées, sans revoir jamais la face d'un ami sûr, dans le sein duquel je puisse épancher mon coeur?»

Croyez-vous, Monsieur, que l'héroïque modération qui caractérise cette lettre, adressée à un tiers, désintéressé dans l'affaire dont elle traite, & cela dans le moment où l'auteur devoit être le plus violemment affecté, permette de penser un instant, qu'il eût été capable d'écrire des injures à Mylord Maréchal, même en supposant que celui-ci l'eût mérité? Voilà pourtant de quoi le véridique d'Alembert l'accuse hautement.... Voilà pourtant d'où de fort honnêtes-gens, qui trouvent plus commode de s'en rapporter que de s'instruire, partent pour dire: *Fi donc! Cela est infâme! Oh! puisque Jean-Jaques a fait cette bassesse, il peut bien avoir fait aussi toutes les horreurs qu'on lui impute.* Et voilà ce qu'on gagne à suivre cette maxime, *calomnions toujours, il en restera quelque chose.* C'est-là la maxime favorite du débonnaire d'Alembert, Monsieur: [426] voici la mienne. *On n'est pas assez bon pour les bons, quand on est trop bon pour les méchans.* Aussi ne leur serois-je point de quartier, si j'étois constituée leur juge. J'avoue cependant que je me sens de l'indulgence pour celui dont il s'agit; sa gaucherie m'intéresse; car malgré la sévérité de mes principes, j'ai l'ame

tout-à-fait accessible à la pitié. Voyez donc, Monsieur, combien l'animosité le fourvoye! il nous dit:

*Mylord Maréchal avoit pris beaucoup de part à la querelle trop affligeante, & trop CONNUE\**

[\*Trop connue.....Oh! le précieux avec!.....MM. les Editeurs, ce n'est pas moi qui vous fais ce reproche.....au reste, il laisse tout à espérer de la conversation de M. *Alembert*: il n'est pas endurci dans son péché.] *faite à M. Hume par M Rousseau, à qui l'équitable Mylord donnoit le tort qu'il avoit si évidemment & aux yeux même de ses partisans les plus zélés.*

Il nous dit encore; *il fallut enfin après la retraite de Mylord Maréchal, que ce malheureux & célèbre écrivain, déjà proscrit en France & dans sa Patrie,\** [\*Qu'il est doux d'appuyer sur cette double proscription!] *échappât aussi par la suite à ses nouveaux oppresseurs. Le Roi de Prusse D'AILLEURS PEU ENTHOUSIASTE DE ROUSSEAU, mais indigné de la rage théologique de ses sougueux adversaires leur écrivit ce peu de mots. «Vous ne méritez pas qu'on vous protege, à moins que vous ne mettiez autant de douceur évangélique dans votre conduite, qu'il y regne jusqu'à présent d'esprit de vertige, d'inquiétude & de sédition.» C'étoit aux sollicitations de mylord Maréchal auprès du Roi de Prusse que le philosophe de Genève étoit redevable de cette réponse du Monarque à ses absurdes persécuteurs.\**

[\*Absurdes! sans contredit. C'étoient des gens d'église.]

[427] Depuis que M. d'*Alembert* s'efforce de faire des vers, il se familiarise avec les chevilles: assurément ce d'*ailleurs peu enthousiaste de Rousseau*, en est bien une. *Frédéric* conquérant ne peut s'*enthousiasmer* que pour des héros: mais *Frédéric* philosophe ne peut accorder sa protection, aux sollicitations de qui que ce soit, qu'à un homme qu'il honore de son estime; & cette estime, fût-elle aussi froide que l'amitié de M. d'*Alembert*, prouve plus en faveur de *Rousseau*, que l'*enthousiasme* de toute l'Académie Française, ne prouve en faveur de *Voltaire*. Au reste, Monsieur, tout autre que M. d'*Alembert*, ne seroit jamais parvenu à me persuader, qu'il eût fallu solliciter un Prince aussi éclairé que le Roi de Prusse, pour qu'il s'*indignât* de ce qui devoit exciter l'*indignation* de l'homme le plus ordinaire. Mais l'oracle ayant prononcé, le doute seroit un crime. Pour vous préserver de le commettre, Monsieur, pour vous convaincre du degré de certitude que l'autorité de M. d'*Alembert* donne aux choses les plus incroyables, comparez, je vous prie, l'idée que ce qu'il vient de dire tend à faire prendre de la façon de penser du Roi de Prusse sur le compte de *J. J. Rousseau*, avec la piece suivante.

LETTRE de Mylord Maréchal  
à J. J. Rousseau  
du 19 Octobre 1762

«Je vous envoie, Monsieur, une lettre dont j'attends une réponse, & je me flatte qu'elle sera

favorable *aux desirs du Roi*, & de votre serviteur.»

«Le Roi m'écrit, *votre lettre mon cher Mylord au sujet* [428] *de Rousseau, m'a fait beaucoup de plaisir, je vois que nous pensons de même.*»

«Puis il m'ordonne de vous envoyer de sa part du bled, du vin, & du bois; en ajoutant, *je crois qu'en lui donnant les choses en nature, il les acceptera plutôt qu'en argent;*\* [\*Si l'objet d'un don si noblement présenté, s'y est refusé avec autant de respect que de gratitude, c'est qu'il se croyoit alors des ressources personnelles contre le besoin; & que dans ses principes, le besoin réel absolu peut seul légitimer l'acceptation des bienfaits, même offerts p les mains de son souverain. (Note M. Du Peyrou.)] je laisse à vous à décider si cette façon d'agir à votre égard, ne mérite pas quelque complaisance de votre part; & si en conscience vous pouvez refuser à un homme qui seroit très-aise, si ses affaires le permettoient, *de faire le quatrieme avec David, Jean-Jaques, & votre serviteur.*»

D'après cette lettre, Monsieur, il faut croire que mylord Maréchal abusoit de la faveur du Roi, pour le compromettre; & de la crédulité de *Rousseau*, pour le tromper. Il faudroit croire bien pire encore, plutôt que d'opposer la moindre résistance à une opinion que M. d'*Alembert* veut accréditer. Cette soumission est bien due à sa précieuse candeur; à la violence qu'il se fait pour déchirer la mémoire d'un homme qu'il abhorroit; au *regret bien sincere* qu'il ressent d'être dans cette cruelle nécessité, *regret* qu'il ne vaincroit jamais si la *vérité* ne l'y *obligeoit*, & que la maniere douceuse dont il s'exprime manifeste si bien; enfin aux délicates précautions qu'il a prises pour constater les faits déshonorans, que par attachement pour mylord Maréchal, & par amour pour la *vérité*, il attribue a *fils chéri* de mylord Maréchal, & au plus ardent ami de la [429] *vérité*. Toutes choses qui, vous en conviendrez, proposent M. d'*Alembert* à notre vénération, comme un homme irréprochable.

Je pourrois en parlant de lui, Monsieur, employer jusqu'à mon dernier jour, le ton que j'ai pris dans cette lettre; & dire comme Fontenelle: *je mourrai avec la consolation de n'avoir jamais donné le moindre ridicule à la plus petite vertu*. Toutefois, il est tems de le quitter, ce ton; il ne conviendrait pas à la dignité des fonctions auxquelles la plus respectable amitié m'appelle. Il faut déchirer le voile que l'envie & l'imposture suspendent, entre le public & la vérité; il faut écraser M. d'*Alembert* sous le poids des preuves de sa mauvaise soi; il faut montrer son caractere dans toute sa difformité; il faut effrayer les calomnieateurs, que l'impunité que lui assureroit mon silence, enhardiroit à marcher sur ses traces; il faut apprendre aux médians, que leur triomphe, toujours trop long, n'est pourtant jamais durable, & qu'il vient un moment, où le redoutable aspect de la vérité les replonge dans le néant; enfin, il faut produire au grand jour, le témoignage le plus honorable, le plus sincere, le plus imposant, le plus irréfragable que des hommes vertueux aient jamais rendu à la vertu. Je suis sure de les bien remplir ces sublimes fonctions: ce n'est pas à mon éloquence qu'elles sont confiées, c'est à ma droiture.

Révoltée de toutes les faussetés que M. d'*Alembert* accumule dans son *Éloge* du Maréchal d'Ecosse pressée par le besoin de les détruire, j'ai écrit au plus digne ami du Maréchal, & de J. J. *Rousseau*, pour lui demander des lumieres que ma position ne m'avoit pas permis d'acquérir par

moi-même. [430] Non, que j'aye eu le malheur de balancer un instant entre Jean-Jaques, & son détracteur; mais parce que l'ardeur de servir, toujours subordonnée à l'amour de la justice bien différente enfin de l'ardeur de nuire, n'avance rien dont elle ne veuille administrer la preuve. Cet ami, d'une espece trop rare pour le bonheur de la société, est Monsieur Du Peyrou, dont le nom seul fait pâlir les fauteurs de la calomnie, tant il annonce de candeur & de probité. Il a daigné favoriser mon projet; il m'a fait une réponse où la justesse de son esprit la pureté de ses intentions, la beauté de son ame, se développent avec un égal avantage; il a bien voulu m'envoyer des extraits de lettres, tant du Lord Keith, que de Jean Jaques, qui donnent le démenti le plus formel aux scandaleuses assertions de M. d'Alembert, & rectifient les idées que fait naître celle qui est la moins téméraire. A l'abri de la réputation de M. Du Peyrou, Monsieur, la fidélité de ces extraits est inattaquable; aucun de ceux qui le connoissent n'osera les suspecte Je vais vous transcrire ces pieces intéressantes; observez-en s'il vous plaît, les dates.

## RÉPONSE *du M. Du Peyrou*

Neufchâtel 9 Mai 1779.

«Depuis vendredi matin, moment de la réception de votre lettre du 3 de ce mois, je n'ai cessé, Madame, de m'occuper des éclaircissemens que vous desirez de moi. Mon état de foiblesse qui ne me permet pas encore de quitter le lit, n'a pu ralentir mon zele, La nature des questions que [431] vous m'adressez intéresse mon coeur, autant que le vôtre. Je vois que vous êtes indignée comme moi, de l'*imputation calomnieuse contre J. J. Rousseau* dont M. d'Alembert a osé profaner l'*Eloge* prétendu, d'un homme digne en effet de tous les éloges, mais au-dessus de ceux que M. d'Alembert peut lui donner. J'ignore si M. d'Alembert a dans son *Eloge* étayé son accusation contre *Jean-Jaques*, de quelques témoignages plus probans que le sien; ou s'il s'est flatté que sa simple assertion auroit en Europe le même poids qu'elle peut avoir dans quelques cercles de Paris: je sais seulement que M. d'Alembert, avant de publier son *Eloge*, avoit dans des conversations de société, cherché à accréditer son accusation contre *Rousseau* en s'étayant d'un secrétaire de Lord Maréchal. Or ce secrétaire ne peut être que le sieur *Junod* mort depuis quelques années. Sans doute que M. d'Alembert ne cite le témoignage *d'un mort, contre un mort*, qu'appuyé de preuves par écrit, ou incontestables. En attendant qu'il les produise, comme il y est appellé par l'honneur, s'il en a encore un germe, je vais, Madame, mettre sous vos yeux les éclaircissemens que vous me demandez: ceux du moins que je me suis mis en état de vous fournir aujourd'hui. J'ai compulsé une centaine de lettres toutes originales, écrites de la main du Lord Maréchal; dont les deux tiers adressées à *Jean-Jaques*, depuis Juillet 1762 à Octobre 1765, époque du départ de celui-ci pour passer en Angleterre. Les autres me sont adressées depuis

Juin 1765 à Juin 1767. Vous ne recevrez cet ordinaire que les extraits de quelques unes des premières qui vous apprendront en [432] quel tems & à quelle occasion *la rente viagere de 600 liv. fut constituée entre mes mains. Au lieu de 50 livres sterling que Lord Maréchal avoit destinées à son fils chéri, celui-ci le supplia de borner ce bienfait à la somme ci-dessus de 600 liv.* Les extraits de quelques-unes de ces lettres vous seront sûrement regretter comme à moi, que des considérations d'honnêteté, ou de convenance, ne permettent pas la publication entière d'une collection si précieuse, si honorable à deux coeurs vertueux & sensibles tels que ceux de Lord Maréchal & de *Jean-Jaques*. Il n'y a pas une de ces lettres qui n'offre des traits intéressans de générosité, de délicatesse, de sensibilité, de bonté, de raison, & de vertu; pas une qui ne caractérise par les expressions, & par les choses, cette tendre & paternelle affection de Lord Maréchal pour *son fils chéri*. Plusieurs contiennent des anecdotes historiques qui, la plupart, prouvent combien étoient vifs & fondés, l'attachement, le respect, l'admiration de Lord Maréchal pour le Souverain qui l'honoroit de sa bienveillance, & de son amitié. Je ne puis me refuser la satisfaction de vous transcrire ici le morceau suivant extrait d'une lettre de *Jean-Jaques*, écrite au noble Lord le 7 Août 1764; vous jugerez du reste par ce léger échantillon. *Ce que vous m'apprenez de l'affranchissement des Paysans de Poméranie, joint à tous les autres traits pareils que vous m'avez ci-devant rapportés, me montre par-tout deux choses également belles; savoir dans l'objet, le génie de FRÉDÉRIC, & dans le choix, le coeur de GEORGE. On seroit une histoire digne d'immortaliser le Roi, sans autre mémoires que vos lettres.»*

[433] «Parmi ces anecdotes historiques, *M. d'Alembert ne se doute pas peut-être, qu'il est quelquefois question de lui; & qu'avec une façon de penser aussi aisée que la sienne, on pourroit le chagriner un peu, en rendant le public confident de quelques discours échappés à la liberté philosophique dont il jouissoit à Potsdam.* Mais l'impunité du méchant n'a qu'un tems, & l'exacte probité est compagne de la justice. Tant que les détracteurs de *Jean-Jaques* ne s'affichent, que comme de vils calomniateurs auprès des gens sensés, on ne leur doit que le mépris. Qu'ils produisent les preuves de leurs odieuses imputations, on leur en permet d'avance une réfutation victorieuse d'un côté, flétrissante de l'autre.....»

«Non, Madame, *Jean-Jaques* n'a pu donner d'autres chagrins à Lord Maréchal, que sa querelle avec *M. Hume*; & si à cette époque la correspondance du Lord s'est ralentie, *elle n'a jamais cessé totalement.* Je sais de *Jean-Jaques* lui-même qu'il recevoit quelquefois des nouvelles de ce respectable ami: je sais de Lord Maréchal qu'en ralentissant sa correspondance, par des raisons pleines de sagesse, & fondées sur son âge, il desiroit & demandoit des nouvelles de son *Jean-Jaques*. J'ai vu celui-ci à mon passage à Paris en Mai 1775, m'exprimer avec plénitude de coeur ses sentimens de tendresse & de vénération, pour l'homme *qu'il aimoit & respectoit au-dessus de tous les hommes.* Je l'ai vu s'attendrir au récit que je lui faisois des preuves multipliées [434] que j'avois eues à Valence en Espagne, du souvenir plein de tendresse & de respect que l'on y conservoit pour la personne, & les vertus de cet homme vraiment fait pour inspirer ces sentimens.»

«Malheureusement notre ami avant sa retraite à Ermenonville a brûlé la majeure partie des papiers qui lui restoient: *il n'a pas dépendu de lui que ce qui étoit entre mes mains, n'ait subi le même fort: tant il attachoit peu d'importance aux titres les plus précieux qu'il eut à opposer à la rage de ses calomniateurs.* Ses écrits subsisteront: c'est son coeur qui les a dictés: la postérité le jugera d'après ses écrits; & ses lâches ennemis qui assouvissent sur un cadavre une fureur *trop long-tems*

contrainte, seront trop heureux d'échapper par l'oubli, à l'exécration qui les attend.»

«Je me suis peut-être trop abandonné aux mouvemens mon coeur. Je n'en désavoue pourtant aucun; & vous pouvez, *Madame*, faire de cette lettre, & des morceaux qui l'accompagnent, & la suivront, l'usage que vous jugerez à propos d'en faire. Vous pouvez me nommer sans scrupule; vous pouvez même assurer que, je suis prêt à communiquer à qui le voudra, les pièces originales, ou leurs copies authentiques; & défier les accusateurs de *Jean-Jacques*, d'en produire d'équivalentes.»\* [\*Si vous désapprouviez, Monsieur, l'emploi des lettres italiques qui se trouvent dans cette lettre, & dans les extraits, ce seroit à moi qu'il faudroit vous en prendre; M. Du Peyrou n'en ayant indiqué aucun.]

[435]

*Extrait d'une Lettre  
de Lord Maréchal d'Ecosse  
à M. J. J. Rousseau*

Edimbourg 6 Mars 1764.

«J'ai acheté pour la somme de trente mille guinées une de mes terres. J'ai eu le plaisir de voir le bon coeur de mes compatriotes; personne ne s'est présenté à l'encan pour acheter; & la salle, & la rue retentissoient de battemens de mains quand la terre me fut adjugée. Ceci cependant me jette dans des affaires que je n'entends pas, & que je déteste. L'unique profit qui me revient est de pouvoir, par le profit que je pourrois retirer de mon achat, faire quelque bien à des gens que j'estime & que j'aime. *Mon bon & respectable ami*, vous pourriez me faire un grand plaisir en me permettant de donner, soit à présent, ou par testament, cent louis à *Mlle. le Vasseur*, cela lui seroit une petite se rente viagere pour l'aider à vivre. Je n'ai pas de parens proches; personne plus de ma famille; je ne puis emporter dans l'autre monde, mon argent; mes enfans *Emetulla*, *Ibrahim*, *Stepan*, *Motcho*, sont déjà pourvus suffisamment. *J'ai encore un fils chéri*, c'est mon bon sauvage; s'il étoit r un peu traitable, il rendroit un grand service à son ami & serviteur.»

## *Réponse de J. J. Rousseau du 31 Mars 1764*

«Sur l'acquisition, Mylord, que vous avez faite, & sur l'avis que vous m'en avez donné, la meilleure réponse que j'aye à vous faire, est de vous transcrire ici, ce que j'écris [436] sur ce sujet, à la personne que je prie de donner cours à cette lettre, en lui parlant des acclamations de vos compatriotes.»

*«Tous les plaisirs ont beau être pour les méchans; en voilà pourtant un, que je leur défie de goûter. Mylord n'a rien de plus pressé que de me donner avis du changement de sa fortune; vous devinez aisément pourquoi. Félicitez-moi de tous mes malheurs, Madame, ils m'ont donné pour ami mylord Maréchal.»*

«Sur vos offres qui regardent Mlle. le Vasseur, & moi, je commencerai, Mylord, par vous dire que, loin de mettre de l'amour-propre à me refuser à vos dons, j'en mettrois un très-noble à les recevoir. Ainsi là-dessus point de disputes; les preuves que vous vous intéressez à moi, de quelque nature qu'elles puissent être sont plus propres à m'énorgueillir qu'à m'humilier; & je ne m'y refuserai jamais, soit dit une fois pour toutes.»

«Mais j'ai du pain quant à présent, & au moyen des arrangemens que je médire j'en aurai pour le reste de mes jours; que me serviroit le surplus? *Rien ne me manque de ce que je désire, & qu'on peut avoir avec de l'argent.* Mylord, il faut préférer ceux qui ont besoin, à ceux qui n'ont pas besoin; & je suis dans ce dernier cas. D'ailleurs je n'aime point qu'on me parle de testament. Je ne voudrois pas être moi le sachant, dans celui d'un indifférent; jugez si je voudrois me savoir dans le vôtre?»

«Vous savez, Mylord, que Mlle. le Vasseur a une petite pension de mon Libraire, avec laquelle elle peut vivre quand [437] elle ne m'aura plus. Cependant, j'avoue que le bien que vous voulez lui faire m'est plus précieux que s'il me regardoit directement; & je suis extrêmement touché de ce moyen trouvé par votre coeur de contenter la bienveillance dont vous m'honorez. Mais s'il se pouvoit que vous lui appliquassiez plutôt la rente de la somme, que la somme même, cela m'éviteroit l'embarras de la placer, sorte d'affaire où je n'entends rien.»

Dans une lettre adressé à M. *Rousseau*, datée de Keithhall le 13 Avril 1764. Mylord après

avoir rendu compte de son plan de vie, & d'arrangemens lorsqu'il sera de retour à Berlin, ajoute: «je n'aurai que deux choses à regretter, le soleil de la *Bendita Valencia*, & *mon fils le sauvage*: dans ma dernière, je lui fais une proposition très-raisonnable, je ne sais ce qu'il me répondra, rien qui vaille, j'ai peur. Bonjour, je vous embrasse de la plus tendre amitié.»

*Lord Maréchal en réponse à la lettre de M.  
Rousseau du 31 Mars*

Londres 6 Juin 1764.

«Je ne puis vous exprimer le plaisir *que votre indulgence en ma faveur m'a donné*, j'en mens *vivement la valeur*. Je n'ai que le tems de vous assurer combien je suis votre serviteur & fidele ami. Je suis comme dans une tempête sur mer, les cours à faire, les visites, les dîners, &c. Je me sauve, on fait mon coffre, je pars demain pour Brunswich, & puis pour Berlin, d'où je vous écrirai avec plus de loisir; en attendant je vous embrasse de tout mon coeur.»

[438]

*Extraits de Lettres de Lord Maréchal à M.  
J. J. Rousseau*

Potsdam le 8 Février 1765.

Après avoir discuté sur la cherté des vivres en Angleterre où il étoit déjà question pour Rousseau de se retirer, Mylord ajoute. «Mon bon ami, si vous n'étiez plus sauvage que les Sauvages du Canada il y auroit remede. Parmi eux si j'avois tué plus de gibier que je ne pourrois en manger, ni emporter, je dirois au premier passant, tiens voilà du gibier; il l'emporteroit; *mais Jean-Jaques le laisseroit*: ainsi j'ai raison de dire qu'il est trop sauvage, &c.»

Potsdam le 22 mai 1765.

«Ce qui me fâche est la crainte que l'impression de vos ouvrages à Neufchâtel ne se faisant pas, il ne vous manque un secours nécessaire: car item il faut manger, & on ne vit plus de gland dans notre siècle de fer. Vous pourriez me rendre bien plus à l'aise que je ne le suis, & il me semble que vous le devriez. Vous m'appeliez votre pere, vous êtes homme vrai; ne puis-je exiger par l'autorité que ce titre me donne, *que vous permettiez que je donne à mon fils 50 liv. sterling de rente viagere?* Emetulla est riche Ibrahim a une rente assurée, Stepan de même, Motcho aussi. Si mon fils chéri avoit quelque chose assurée pour la vie, je n'aurois plus rien à desirer dans ce monde, ni aucune inquiétude à le quitter; il ne tient qu'à vous d'ajouter infiniment à mon bonheur. Seriez-vous à l'aise si vous [439] étiez en doute que j'eusse du pain dans mes vieux jours? Mettez-vous à ma place; faites aux autres comme vous voudriez qu'on vous fit. Ne croyez-vous pas que la liaison d'amitié est plus forte que celle d'une parenté éloignée, & souvent chimérique? moi je le sens bien.»

«Je n'ai plus personne de ma famille, une terre que j'ai de près de 30000 liv, de rente, avec une bonne maison toute meublée, va à un parent fort éloigné qui a déjà à lui une terre de près de 40000 liv. de rente. J'ai encore une petite terre à moi, & de l'argent comptant considérablement. *Je voudrais sur ma terre vous assurer 50 liv. sterling*, rien n'est sûr que sur les terres. *Soyez bon, indulgent, généreux, rendez votre ami heureux.* Adieu.»

Je croirois, Monsieur, faire injure à votre intelligence si j'entreprendois le rapprochement de ces extraits, & des passages de l'Eloge qu'ils démentent. Il suffit de vous mettre à portée de juger par vous-même, quel est le degré de confiance qui est dû à M. d'Alembert sur l'article de la rente. En mérite-t-il davantage sur celui des *injures?* C'est sur quoi les extraits suivans vont vous décider.

## *Extraits de Lettres adressées à M. Du Peyrou par Mylord Maréchal*

Potsdam fin de Juillet 1766.

«Notre ami *Jean-Jacques* est résolu de se retirer encore plus du commerce des hommes; il se plaint de *David Hume*, & David de lui. *J'ai peur que l'un & l'autre n'ait quelque [440] tort; David d'avoir écouté avec trop de complaisance les ennemis de notre ami; et lui peut-être a pris cette indolence de David à ne pas prendre assez vivement son parti, comme une association contre lui avec ses ennemis.* J'en suis affligé, car *David* est si bon homme, & notre ami a tant d'ennemis déjà, que bien des gens seront portés lui donner tort. Mais comme il est dans la plus grande retraite, & qu'il se borne à une

correspondance de deux ou trois personnes, le mieux est de ne plus parler de cette nouvelle tracasserie, &c.»

Du 9 Septembre 1766.

«La malheureuse querelle de notre ami, contre M. *Hume* me donne tous les jours plus de peine; tout le monde en parle: je ne puis justifier son procédé; tout ce que je puis faire est de justifier son coeur, & de le séparer d'une erreur de son jugement, qui a mal interprété les intentions de David. J'ai vu une lettre de d'*Alembert* là-dessus, qui se plaint aussi; il dit qu'il avoit parlé très-favorablement de M. *Rousseau*, ici à la table du Roi, ce qui est vrai; *mais je n'assurerois pas qu'il n'avoit pas changé d'avis, même avant cette dernière affaire, &c.*»

Du 28 Novembre 1766.

«J'ai une lettre de M, *Rousseau*, *des plaintes contre moi avec bien de la douceur*, d'avoir mal interprété son refus de la pension. L'autre, est sur ce que je vous ai écrit: comme j'écris de mémoire, & que la mienne me manque [441] beaucoup, je ne sais pas du tout ce que je vous ait dit, dans cette lettre dont il est question; bien sais-je que je ne vous ai écrit que dans l'intention, & dans l'espérance que vous pourriez lui ôter ses soupçons contre M. *Hume*, qui, je voyois, seroient trouvés injustes de tout le monde; j'avois tâché de les lui ôter long-tems avant que la querelle n'éclatât; & vous pouvez vous-même juger si ce que je disois étoit d'un ami ou ennemi. *Je le regarde toujours comme un homme vertueux*, mais aigri par ses malheurs, emporté par sa passion, & qui n'écoute pas assez ses amis. Je ne puis lui donner raison, jusqu'à ce qu'il me paroisse l'avoir. Si dans la suite il fait voir des preuves que M. *Hume* est un noir scélérat, certainement je ne lui donnerai pas raison, mais jusqu'à cette heure je ne vois pas apparence de preuves solides.»

«Il est bien affligeant pour, moi sur-tout, qui aime la tranquillité, & point les tracasseries, d'être forcé d'entrer dans une querelle entre *deux amis que j'estime*. Je crois que je prendrai le parti nécessaire à mon repos, de ne plus parler, ni écouter rien sur cette malheureuse affaire. Adieu, je vous embrase de tout mon coeur.»

«Comme je ne me souviens pas de ce que je vous ai écrit, que je n'ai pas copie de mes lettres, examinez-les; M. *Rousseau* ne me dit ni vos paroles ni celles de ma lettre à vous, que pour bien juger je devois savoir. Voici comme il finit: *Mais si je n'ai pas eu le tort que vous m'imputez, souvenez-vous de grace, que le seul ami sur lequel[442] je compte après vous, me regarde sur la foi de votre lettre, comme un extravagant au moins.*»

«Je vous envoie copie de ce que je lui écris par courier. Bon soir.»

## Lord Maréchal à M. Rousseau

Après avoir discuté quelques articles relatifs à des écrits précédens le Lord ajoute:

«Je suis vieux, infirme, trop peu de mémoire, je ne sais plus ce que j'ai écrit à M. Du Peyrou, mais je sais très-positivement que je desirois vous servir en assoupissant une querelle sur des soupçons qui me paroissoient mal fondés, & non pas vous ôter un ami. Peut-être ai-je fait quelques sottises; pour les éviter à l'avenir, ne trouvez pas mauvais que j'abrege la correspondance, comme j'ai déjà fait avec tout le monde, même avec mes plus proches parens & amis, pour finir mes jours dans la tranquillité. Bon soir.»

«Je dis *abréger*, car je desirerai toujours savoir de tems en tems des nouvelles de votre santé & qu'elle soit bonne.»

Eh bien! Monsieur, le ton de Mylord en parlant de *Jean-Jaques*, & à *Jean-Jaques*, est-il celui que prend un bienfaiteur, vis-à-vis d'un ingrat à qui il a *des injures à par-donner*? *Estime-t-on un ingrat*? *Le regarde-t-on comme un homme vertueux*? S'y intéresse-t-on assez pour *desirer toujours de savoir de tems en tems de ses nouvelles*? Ou plutôt n'y a-t-il pas une noirceur abominable dans les louanges que M d'Alembert donne au libéral Ecossois, quand il s'agit du désintéressé Genevois, *sur l'indulgence qui ne lui permet jamais* [443] *la médisance, ni même la plainte*? Hélas! ce fut le protecteur qui en eut besoin d'indulgence; & le protégé s'acquitta envers lui, en lui *pardonnant*, en faveur de *la justice qu'il n'avoit cessé de rendre à son coeur*, l'injustice qu'il lui faisoit, en accusant son *jugement d'erreur*, & son esprit de prévention. Oui Monsieur, je l'avouerai sans détour\* [\*]j'ai plus fait, j'en ai fourni la preuve, en produisant les trois derniers extraits.] (les amis de Jean-Jaques ne combattront jamais une vérité quelque affligeante qu'elle puisse être), la gravité des torts de M. *Hume* en sauva la punition; le digne Lord le crut innocent: aveuglé par la longue habitude de l'estimer; il ne s'aperçut point que les circonstances ne permettoient pas que les torts fussent du côté de *Jean-Jaques*.\* [\*C'est ce qu'il rend palpable dans une lettre datée de Wootton le 2 août 1766, dont j'ai vu l'original. Voici ce qu'il dit. «Je me bornerai à vous présenter une seule réflexion. Il s'agit de deux hommes, dont l'un a été amené par l'autre en Angleterre presque malgré lui. L'étranger ignorant la langue du pays, ne pouvant ni parler, ni entendre, seul, sans amis, sans appui, sans connoissances, sans savoir même à qui confier une lettre en sureté, livré sans réserve à l'autre & aux siens, malade, retiré, ne voyant personne, écrivant peu, est allé s'enfermer dans le fond d'une retraite, où il herborise pour toute occupation. Le Breton, homme actif, liant, intrigant, au milieu de son pays, de ses amis, de ses parens, de ses patrons, de ses patriotes, en grand crédit à la Cour, à la ville, répandu dans le plus grand monde, à la tête des gens de lettres, disposant des papiers publics, en grande relation chez l'étranger, sur-tout avec les plus mortels ennemis du premier. Dans cette position, il se trouve que l'un des deux a tendu des pièges à l'autre. Le Breton crie que c'est cette vile canaille, ce scélérat d'étranger qui lui en tend. L'étranger, seul, malade, abandonné, gémit & ne répond rien. Là-dessus, le voilà jugé. Il demeure clair qu'il s'est laissé mener dans le pays de l'autre, qu'il s'est mis à sa merci, tout exprès pour lui faire piece, & pour conspirer contre lui. Que pensez-vous de ce jugement? Si j'avois été capable de former un projet aussi monstrueusement extravagant, où est l'homme, ayant quelque sens,

quelque humanité qui ne devoit pas dire, vous faites tort à ce pauvre misérable, il est trop fou, pour pouvoir être un scélérat. Plaignez-le, saignez-le, mais ne l'injuriez pas.»] Si George Keith avoir eu autant de sagacité, que de bonté & de franchise, la seule publication de l'*Exposé succinct* lui auroit dessillé les yeux.....Mais on doit l'excuser sur la foiblesse attachée à son grand âge; sur l'intérêt personnel, qui le portoit à éloigner la cruelle idée d'avoir consommé le malheur de son *filz chéri*, en le liant [444] avec son compatriote; enfin, sur ce qu'il en devoit moins coûter à son coeur, de plaindre l'*erreur* du sensible *Rousseau* que de détester la perfidie de l'adroit *Hume*. D'ailleurs si Mylord n'a pas eu assez de lumieres, & d'énergie, pour sacrifier *David*, à *Jean-Jaques*, il n'a pas eu assez d'aveuglement & de mollesse pour sacrifier *Jean-Jaques* à *David*; comme on pourroit le croire d'après les insidieuses assertions de M. d'*Alembert*: c'est ce dont les extraits rapportés n'ont pu manquer, Monsieur, de vous convaincre. Ils constatent tous ce que j'avois le plus à coeur d'établir, c'est-à-dire, que *Jean-Jaques* n'a jamais mérité de reproches de la part de Mylord: & que Mylord, en ne lui en adressant point, en ne se plaignant point de lui, n'a jamais cru lui faire grace. Mais, s'il vous falloit une preuve de plus, des tendres égards, de l'estime respectueuse, de l'affectueuse reconnoissance que *Jean-Jaques* a toujours conservés pour l'homme vertueux qu'il appelloit son pere, j'oserai le dire, Monsieur, vous la trouveriez [445] dans la vénération dont nous sommes pénétrés M. Du Peyrou, & moi, pour la mémoire de George Keith; nous qui avons nourri pour *J. J. Rousseau*, un attachement unique, comme son objet; un attachement que sa mort n'a pu affoiblir, & qui prolongera nos regrets, jusqu'au moment de la nôtre.

*Le 20 Mai 1779.*

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

EXTRAIT DU NO. 21  
DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1779

quarto édition; t. XV, pp. 446-452.]

[446]

E X T R A I T  
D U N O . 2 1  
D E L ' A N N É E L I T T É R A I R E 1 7 7 9 .

A MONSIEUR FRÉRON.  
MONSIEUR,

J'ai lu, Monsieur, avec beaucoup de satisfaction dans le NO. 18 de l'*Année littéraire*, le compte que vous rendez du *nouveau Dictionnaire historique*. L'extrait que vous en faites justifie bien la préférence que vous lui adjugez sur tous les ouvrages de ce genre. Mais il contient un article que votre honnêteté reconnue me porte à croire que vous auriez relevé vous-même, si vous aviez eu des liaisons particulières avec J. J. *Rousseau*. Le portrait ressemblant, à beaucoup d'égards, que les estimables Auteurs du *nouveau Dictionnaire historique* sont de ce vertueux philosophe, est défiguré par un trait peu digne de leur pinceau; & sur lequel ils ne trouveront pas mauvais que l'amitié s'empresse de passer l'éponge. Ce n'est pas assez pour dire la vérité d'être *équitable, impartial*, bien intentionné, il faut la savoir; & pour ne rien dire qui lui soit opposé, il faut savoir qu'on ne la sait pas. Ces Messieurs en ont cru des gens qui, sans doute, méritoient leur confiance; mais qui n'ayant pas été à portée d'observer eux-mêmes les nuances du caractère de J. J. *Rousseau*, s'en sont rapportés à des bruits publics, toujours suspects, quand ils ont pour objet des hommes que des moeurs régulières, un mérite éclatant, tirent [447] de la classe générale; & certainement faux, quand ils portent sur celui dont il s'agit. Tant de beaux esprits à vilaines ames, servens adorateurs du favori des Muses, & sur-tout de la FORTUNE, ont senti qu'à l'odorat de leur Dieu, le sacrifice de J.J.*Rousseau* valoit une hécatombe.....\* [\* Malgré la dépravation du goût, & des moeurs, quelques gens à reputation se sont pourtant abstenu de fournir leur grain d'encens, aux dépens du vraiment éloquent, mais isolé, mais inutile Genevois. Il y a à-peu-près quinze ans qu'un homme de beaucoup d'esprit, qui probablement ne prétendoit pas alors au fauteuil académique, qu'il occupe aujourd'hui, dit à Paris, en plein spectacle, *toutes les vertus de Voltaire sont dans sa tête, & toutes elles de Rousseau sont dans son coeur*. Je ne nommerai point cet Académicien, dans la crainte que ce propos, qui n'étoit peut-être que de circonstance, ne lui fasse des ennemis, que, dans cette supposition, il n'auroit pas assez mérités. Depuis quinze ans, rien n'a dû le faire changer d'opinion sur le compte de deux hommes, qu'une manière d'être si opposée, & des moyens si différens, ont rendus également célèbres. S'il pensoit ce qu'il disoit, il doit le penser encore, se reconnoître, & se nommer.]

Les Auteurs du *Dictionnaire*, dont avec raison, Monsieur vous faites tant de cas, n'auroient pas dit, s'ils eussent parlé d'après eux-mêmes, *le caractere de Jean-Jaques étoit certainement original; mais la nature ne lui en avoit donné qu le germe, & l'art avoit beaucoup contribué à le rendre encore plus singulier.*

L'art n'a point fortifié la teinte de singularité que *Jean-Jaques* tenoit de la nature:

L'art le plus innocent tient de la perfidie.

Ce que *Voltaire* a dit comme Poète, *Rousseau* le croyoit, le sentoit comme honnête homme. L'art n'est jamais entré pour rien dans sa conduite; ce qui le prouve, c'est qu'il n'avoit pas [448] le talent de le démêler dans celle des autres: personne n'étoit si aisé à duper que lui: entraîné par la pente qu'on a généralement à juger du coeur d'autrui, d'après le sien propre, il croyoit à la bonne foi de tous ceux qui lui en montroient, de même qu'il soutenoit que les hommes naissent bons, quoiqu'il n'éprouvât que trop combien ils sont méchants.

Ces Messieurs n'auroient pas dit: *il tâchoit sur-tout de se rendre intéressant, par la peinture de ses malheurs, & de sa pauvreté, quoique ses infortunes fussent moins grandes qu'il ne le disoit, & ne le sentoit; & quoiqu'il eût des ressources assurées contre l'indigence.*

*Jean-Jaques* n'a jamais rien tâché, Monsieur; il ne faisoit point tout ce qu'il n'auroit fait qu'avec peine; sa paresse naturelle, & l'indépendance de son caractere, étoient incompatibles avec la contrainte qu'il faut s'imposer pour s'assujettir à un plan, tendre à un but: il n'en avoit point d'autres que de suivre ses inclinations; s'il en avoit eu de moins heureuses, se seroit-il fait violence pour les combattre? C'est ce que n'oserois affirmer. Tant il est vrai que *ses vertus n'étoient pas dans sa tête*. Sa répugnance pour les bienfaits, son goût dominant pour la solitude, le préservoient de la manie de vouloir se rendre *intéressant*; on ne cherche point à *intéresser* les hommes, quand on n'en attend rien, pas même la douceur d'être plaint; & on ne desire de la société ni pitié, ni secours, quand on la suit.

A quelque point que son imagination fut forte, que sa sensibilité fut exquise, elles ne pouvoient exagérer ni l'idée ni le sentiment, ni *la peinture de ses malheurs, & de sa pauvreté*.

[449] Sans compter les persécutions que ses opinions lui attirerent, les perfidies auxquelles sa franchise l'exposa, les outrages que ses succès lui valurent, personne n'a jamais été plus cruellement traité de la nature, & de la fortune. Il a passé presque toute sa vie dans les douleurs cuisantes, encore irritées par la certitude de n'en pouvoir être délivré que par la mort; & il les a souffertes avec une résignation étonnante, dans un homme sur qui la délicatesse de son organisation leur donnoit tant de prise.

Loin qu'il eût, lorsqu'il parloit de sa *pauvreté*, des *ressources assurées contre l'indigence*, il atteignit sa cinquante-troisième année sans avoir d'autres moyens de subsister, que ceux qu'il tiroit de son travail, & de la plus rigoureuse économie; moyens qui d'un instant à l'autre pouvoient lui échapper, & dont le dépérissement de sa santé lui présageoit journallement la perte. A cinquante-trois ans, il trouva dans la personne de *George Keith, Maréchal héréditaire d'Ecosse*, un ami, vis-à-vis duquel la reconnaissance ne devoit rien coûter à sa fierté; il consentit à en accepter 600 liv. de rente viagere. Par une suite d'arrangemens concernant la vente de ses ouvrages, de ses estampes, & de sa bibliothèque, il parvint à se faire, y compris les 600 liv. de *Mylord*, 1140 liv. de rente viagere, auxquelles il ajouta en se mariant, les 300 liv. que *Mlle. le Vasseur* tenoit d'un des libraires avec qui il avoit traité. Ces différentes sommes composent les 1440 liv. à quoi *M. le Begue de Presse* évalue sa fortune. Si toutefois un si mince revenu, partagé

entre deux personnes âgées, dont l'infirmité [450] multiplie les besoins de l'une, & menace l'autre, ne mérite pas mieux le nom d'*indigence*.

Non, Monsieur, la destinée de J. J. *Rousseau*, n'a rien laissé à faire à son imagination pour le tourmenter; injures sanglantes, interprétations odieuses, imputations déshonorantes, calomnies atroces, services offensans, abandon de ses amis, proscription de sa patrie, indigence, maux physiques, tout ce qui peut porter le désespoir dans une ame sensible, s'est réuni pour accabler la sienne, & il a tout enduré avec la plus héroïque modération. J'espere que vous n'en exigerez pas des preuves plus incontestables, & plus touchantes, que les notes, qu'il a mises à l'infâme libelle (si généralement, & sans doute si justement attribué à *Voltaire*), \* [\*Depuis que j'ai écrit cette lettre, j'ai acquis la preuve que ce libelle effectivement du Seigneur de Ferney] intitulé, *Sentimens des citoyens de Geneve*. Production que cette République, malgré ses préventions, a fait brûler sous la qualification qui lui convenoit; & dont il seroit à souhaiter pour la réputation de son Auteur, que le feu eût pu effacer la mémoire. Enfin, Monsieur, le bonheur de pouvoir s'estimer, est le seul dont *Jean-Jacques* ait joui; & le malheur de haïr, le seul qu'il n'ai pas éprouvé.

Je ne défendrai point la *nouvelle Héloïse* contre la critique qu'en fait le nouveau *Dictionnaire historique*: ce n'est pas que je croye qu'on n'y puisse répondre, à certains égards, avec quelqu'avantage; c'est que le mérite de ce roman est indifférent à la gloire de *Jean-Jacques*: ou du moins qu'il en jugeoit ainsi, puisqu'il ne daigna pas en faire mention, dans une *note* [451] de ses ouvrages imprimés, qu'il envoya à Paris pendant son séjour en Suisse. Mais, Monsieur, je n'ai pu garder le même silence sur ce que j'ai relevé. Tout ce que disent des Auteurs aussi recommandables que ceux du *nouveau Dictionnaire historique* tire à conséquence; leurs talens, l'utilité de l'objet auquel ils le consacrent, doivent leur donner trop d'influence sur l'opinion publique, pour que leurs méprises soient sans danger. Plus ils annoncent de candeur, d'équité, d'impartialité, moins je dois craindre de les blesser en démontrant qu'ils ont été mal informés sur le caractere d'un homme, aux vertus de qui il est aisé de voir qu'ils se plaisent à rendre justice. Peut-être dans une autre édition, (& leur ouvrage est fait pour en avoir beaucoup) rectifieront-ils une erreur qui ne déprise point leurs lumieres; & dont l'aveu peut faire tant d'honneur à leurs sentimens. Les details où je me suis permis d'entrer, ne dérogent point à la déférence que je crois due à leurs décisions, quand ils les prononcent avec connoissance de cause. Ils ne sont point coupables d'avoir dit ce qu'ils croyoient être vrai; je le serois de ne point relever ce que je sais qui ne l'est pas, puisqu'en pareil cas, se taire, c'est acquiescer. Enfin, quand je n'aurois pas eu pour *J. J. Rousseau* un attachement dont je m'honore, je n'en regarderois pas moins comme un devoir, de lui acquérir de ces Messieurs, en le leur faisant mieux connoître, une portion d'estime encore plus considérable que celle qu'il en obtient.

17 juillet 1779.

[452] *Réflexions servant de reponse à la lettre précédente.*

Quelques personnes d'un zele, peut-être trop ardent, m'ont blâmé de prendre trop souvent la défense de *Rousseau*. Je ne prétends point encenser ses erreurs, pas même les excuser; mais puisque lui-même a paru les reconnoître, & en cessant d'écrire contre la religion, & en rompant tout commerce avec les vrais ennemis de toute religion, je crois qu'on ne doit pas user à son égard de la même sévérité qu'avec les *Salmonées* modernes. Au reste, ses erreurs ne doivent pas

empêcher de rendre justice à ses grandes & bonnes qualités; c'est uniquement ce que je me suis permis.

Cependant je prie les personnes respectables qui m'adressant continuellement,\*  
[\*Cela est bon à remarquer.] des apologies de *Jean-Jaques*, de considérer que le Public qui sait à quoi s'en tenir sur son caractere, se laisseroit à la fin de tant d'apologies, quand elles seroient toutes aussi-bien faites que celle que je viens de publier.

Je suis, &c.

*Paris, ce 25 juillet 1779.*

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]  
Marianne de la Tour de Franqueville

LETTRE  
A M . D ' A L E M B E R T

[16 octobre 1779 / 29 novembre 1779.== Du Peyrou/Moultou  
1780-1789 quarto édition, t. XV, pp. 453-467.]

LETTRE  
A M . D ' A L E M B E R T .

[453] Jusqu'à présent, Monsieur, je n'ai osé franchir l'intervalle immense, que les titres éclatans dont vous êtes revêtu mettoient entre vous & moi. Mais il me paroît si prodigieusement raccourci par la lettre que vous avez fait insérer dans le *Mercure* du 25 septembre dernier; le style de M. Muzell Stosch est si rassurant; il prouve si invinciblement combien vous êtes de bonne composition sur le mérite littéraire de vos correspondans; que je

me sens le courage d'examiner avec vous quelques articles de la lettre de M. Stosch, & de vous demander des éclaircissemens, dont le Public a surement autant de besoin que moi, pour concilier les contradictions qui se trouvent entre ce que vous faites, & ce que vous dites: supposé qu'il vous observe, & vous lise avec assez d'attention, pour qu'elles ne lui aient pas échappé. Je serai forcée, Monsieur, de vous copier souvent: je vous promets de le faire plus exactement que vous n'avez copié M. Stosch, dans les charitable notes dont votre bénignité a jugé à propos de grossir l'*Eloge de mylord Maréchal*; si toutefois on peut croire que vous ayez copié *en entier*, ce qui vous a été écrit de Berlin, au sujet de J. J. Rousseau. Car il y a entre les deux copies de la même lettre, des différences qui tirent à de sérieuses conséquences. C'est ce que je vous supplie de trouver bon que j'essaye de vous démontrer. Il est possible, je l'avoue, qu'on [454] omette par pure inadvertance, tout aussi bien que par mauvaise volonté, un mot, une phrase même, d'une lettre que l'on rapporte: mais, on n'y ajoute pas sans dessein; & quand l'addition qu'on se permet tend à nuire à quelqu'un, contre qui on a une animosité reconnue, & qui n'est plus en état de se défendre; ce procédé réunit les caracteres de la bassesse à ceux de l'infidélité! Voilà pourtant, Monsieur; de quoi vous vous êtes rendu *coupable*. *C'est avec regret que je suis obligée* de vous le reprocher; & pour me dédommager de ce qu'il m'en coûte pour remplir ce pénible devoir, convaincue que, vous offrir une nouvelle occasion de développer vos sentimens, & vos idées, c'est concourir à votre gloire, je veux, en dépit de toute méthode, avant de m'occuper de l'éloquent Prussien, vous adresser humblement les questions dont votre lettre me fournit le sujet. Aussi-bien, celui qui porte avec tant d'honneur le sceptre de la philosophie encyclopédique, doit-il avoir le pas sur tout le monde, *même sur MONSIEUR LE BARON STOSCH*.

*On dit Messieurs*, dites-vous, Monsieur, aux Rédacteurs du Mercure, *que plusieurs amis de feu M. Rousseau, (qui méritent qu'on leur réponde) révoquent en doute, &c. On dit!... Cela est bien vague. Quoi! Ce ne seroit qu'un bruit passager que vous auriez saisi à la volée?.... Personne ne vous auroit parlé directement & à fond du foudroyant écrit qui a paru sous le titre de Procès du coeur, & de l'esprit de Monsieur d'Alembert?.....En effet, il faut bien que vous n'en ayez aucune connoissance. Ne pouvant espérer de le persuader au Public, vous ne diriez pas que les amis de M. Rousseau, qui méritent [455] qu'on leur réponde, révoquent en doute la vérité de ce que vous avez dit.....Mon amour propre qui ne manque pas de me placer dans la classe des gens qui méritent qu'on leur réponde, vous remercie, Monsieur, de la petite caresse que contient votre délicate parenthese; mais, quelque touchée que j'en sois, elle ne me séduira point jusqu'à m'empêcher de vous dire, que la distinction que vous accordez à *plusieurs amis de feu M. Rousseau*, est révoltante pour eux-mêmes, en ce qu'elle suppose que les autres ne la méritent pas. Tous ceux qui élèvent la voix en faveur du respectable objet de vos outrages, méritent qu'on les écoute, qu'on leur réponde, que l'on prouve en se justifiant, si cela étoit possible, & puisque cela ne l'est pas, en se rétractant, le cas que l'on fait de leur estime. Oui, Monsieur, ils le méritent, puisque l'intérêt de la vérité, l'amour de la vertu peuvent seuls les animer.*

Voudriez-vous bien, Monsieur, avoir la bonté de déterminer ce que vous avez prétendu nous faire entendre en vous exprimant ainsi.

*Cette lettre dont je conserve l'original (que vous ne vous engagez cependant point à produire) m'a été écrite par M. Muzell Stosch, que je dois nommer ici, pour sa justification, & pour la mienne. Quant à la votre, il est facile de concevoir, qu'en nommant l'auteur de cette lettre, vous vous lavez du*

soupçon de l'avoir supposée: pourvu toutefois que cet auteur vive encore; & qu'il ait la bonne foi de confesser cette iniquité. Mais que l'on puisse opérer la *justification* d'un homme, en publiant que c'est lui qui a écrit une lettre également opposée à la vérité, au bon sens & à l'honnêteté, c'est ce que nous [456] ne comprendrons jamais, si vous ne daignez venir notre aide. Certainement, il faut être géomètre pour résoudre ce problème-là.....En ce moment, Monsieur, je reçois un petit écrit\* [\*Ceci n'est point une singerie littéraire; rien n'est plus vrai que cet envoi.] intitulé *Commentaire sur la lettre de M. d'Alembert, du 18 septembre, adressée aux Rédacteurs du Mercure de France, insérée dans celui du 25. Cet écrit m'est envoyé par une personne très-estimable. Oh! Pour celle-là, qui que ce soit n'en disconvientra, si jamais vous me sommer de la nommer. Quant à moi, je la trouve de plus très-aimable, car en m'envoyant sur un texte qu'il n'est pas aisé de commenter de sang froid, un Commentaire, exempt d'amertume, de partialité, de prévention, d'inconséquence, en un mot, tout-à-fait digne de vous être communiqué, elle favorise à-la-fois ma paresse naturelle, & le desir que j'ai de trouver dans tous les amis de l'immortel Jean-Jacques, autant de zèle, & plus de talents que je ne puis lui en consacrer. Voici, Monsieur, ce Commentaire: grâces, je vous supplie, pour les redites que la circonstance rend inévitables.*

«On dit, Messieurs, que plusieurs amis de feu M. Rousseau (qui méritent qu'on leur réponde) révoquent en doute la vérité de ce que j'ai dit dans l'Eloge de mylord Maréchal, sur les sujets de plaintes que le philosophe Genevois lui avoit donnés.

Cela plaît à dire à Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie Française: il est, ou veut paroître mal informé. Les amis de Rousseau, ceux qui, selon M. d'Alembert, [457] méritent qu'on leur réponde, ne s'en sont pas tenus à révoquer en doute ses assertions. Ils en ont démontré la fausseté; & cela en invoquant le témoignage de mylord Maréchal lui-même. M. d'Alembert l'ignore-t-il? ou ce témoignage lui paroît-il plus suspect que celui de M. Stosch? ou enfin lui auroit-il paru trop accablant pour qu'il ait voulu en reconnoître l'existence?

*Ceux qui me connoissent, savent que je suis incapable d'avancer légèrement un pareil fait.*

Il est bien malheureux pour M. d'Alembert d'avoir enfin détrompé ceux qui le connoissoient, ou plutôt, qui le croyoient incapable d'avancer légèrement un pareil fait. Car enfin, quelle vocation l'obligeoit à affirmer à toute l'Europe, que Rousseau n'avoit été qu'un monstre également vil & ingrat? Dans la supposition même d'une semblable obligation, devoit-il donner pour *preuves authentiques*, une lettre pleine de contradictions qui n'ont pas pu lui échapper, & que d'ailleurs, tout démontre avoir été mendiee? Il y a plus; quand au lieu d'avoir calomnié Rousseau, il n'auroit fait qu'en médire, il devoit être regardé comme le plus cruel ennemi de la société. On ne pense pas que personne puisse révoquer en doute cette assertion.

*Je crois pourtant devoir me défendre, en imprimant en entier, ce qui m'a été écrit de Berlin sur ce sujet.*

Il eut été plus sage à M. d'Alembert, de ne pas se mettre dans le cas de cette défense; & après s'y être mis, moins déshonorant de se taire, que d'en présenter une pareille au Public.

[458] *C'est avec regret que je suis obligé (M. d'Alembert a du foible pour cette phrase), de rendre publics plusieurs traits de cette lettre, que j'a vois supprimés par ménagement pour celui qui en est l'objet: tant j'étois éloigné de vouloir aggraver ses torts.*

On est stupéfait en lisant cette tirade. Quels sont donc les *traits de cette lettre*, supprimés par ménagement pour Rousseau? Les hautes spéculations du savant Académicien auroient-elles dérangé son cerveau, ou prend-il ses lecteurs pour des animaux stupides? Que l'on compare la

lettre de M. Stosch avec les extraits qu'en a faits l'honnête M. d'Alembert? qu'on examine le parti qu'il en a su tirer; & que l'on dise en quoi consistent les ménagemens qu'il a gardés pour la mémoire de *Rousseau*. Il faut pourtant convenir, qu'en morcelant cette lettre, le PERPÉTUEL SECRÉTAIRE a usé de *ménagemens*, & même de ménagemens fort prudents. Il a bien senti que la lettre *en entier* auroit porté l'antidote avec le poison, & c'étoit déjà trop pour un homme aussi adroit que lui, d'avoir été obligé de s'y prendre à deux fois pour asséner un coup mortel à la réputation de *Jean-Jaques*.

Mais avant de passer à l'examen de cette lumineuse lettre, il convient de la mettre sous les yeux du lecteur, à côté des extraits qu'en a faits M. d'Alembert, dans toute la simplicité de son esprit, & la droiture de son coeur. Ce coup-d'oeil est allez intéressant.»

[459] Lettre de M. Muzell Stosch à M. d'Alembert, du 21 novembre 1778. Feu M. Rousseau écrivit un jour à mylord Maréchal, qu'il étoit content de son fort; mais qu'il gémissoit sur celui de sa femme, qui, s'il venoit à mourir, seroit dans la misere; qu'il seroit content si par son industrie, il pouvoit seulement lui acquérir une rente de 600 liv. de France. Mylord Maréchal, dont le coeur étoit toujours ouvert à la bienfaisance, étant fort attaché à Rousseau, prit cette plainte pour une insinuation, & assura à Jean-Jaques, & à sa femme une rente de trente louis d'or. Rousseau n'y répondit pas avec gratitude: quelque tems après il fit une querelle au bon

Extraits de cette lettre faits par M. d'Alembert, dans son *Eloge de mylord Maréchal*. Pages 49 & 50. Le philosophe Genevois lui écrivit un jour, qu'il étoit content de son sort: mais qu'il gémissoit sur les malheurs dont sa femme étoit menacée, en cas qu'elle vînt à le perdre: qu'il voudroit seulement lui procurer par son travail, 600 liv. de rente. Mylord Maréchal se fit un plaisir de donner à cette lettre, le sens que lui suggéroient l'élévation, & la bonté de son ame; il assura au mari, & à la femme la rente qui manquoit à leur bonheur. La vérité nous oblige de dire, (& ce n'est pas sans un regret bien sincere), que le bienfaiteur eut depuis fort à se plaindre de celui qu'il avoit si noblement & si promptement obligé. Mais la mort du coupable, & les justes raisons que nous avons eues de nous en plaindre nous-mêmes, nous obligent à tirer le rideau sur ce détail affligeant, dont les preuves sont malheureusement consignées dans des lettres authentiques. Ces preuves n'ont été connues que depuis la mort de mylord Maréchal; car il gardoit toujours le silence sur les torts qu'on avoit avec lui; & son coeur indulgent ne lui permit jamais la médisance, ni même la plainte. Page 87. Il est triste qu'après tant de marques d'estime & d'intérêt

[460] Lord Maréchal, lui dit des injures garda la pension. Ceci et bien postérieur à l'affaire de David Hume, que Mylord aimoit beaucoup, & qu'il appelloit toujours le bon David. Mylord Maréchal avoit joué un rôle dans cette fameuse querelle. J'en possède toutes les lettres en propre original. Il blâmoit beaucoup Rousseau, disant qu'il faisoit des folies pour faire parler de lui. Feu mylord Maréchal m'avoit donné cette correspondance, avec ordre de ne pas ouvrir le paquet de son vivant. De fréquens voyages m'ont empêché d'y penser après sa mort. Je dois rendre la justice à la mémoire de Lord Maréchal, que malgré les justes plaintes qu'il avoit contre Jean-Jaques, jamais je ne lui ai entendu dire un mot qui fût à son désavantage. Il me données à M. Rousseau, le bienfaisant & paisible Mylord qui auroit pu s'attendre à l'amitié n'ait pas même éprouvé la reconnoissance. Pages 87 & 88. Mylord Maréchal avoit pris beaucoup de part à la querelle trop affligante, & trop connue, faite à M. Hume, par M. Rousseau. Le respect que nous devons à la vérité, & à la mémoire de M. Hume, nous oblige de dire que l'équitable

Mylord donnoit à M. Rousseau, le tort qu'il avoit si évidemment, & aux yeux même de ses partisans les plus zélés. Mylord Maréchal conserva soigneusement toute la correspondance qu'il avoit eue avec ces deux illustres Ecrivains, & que peut-être il faudroit supprimer pour l'honneur du philosophe Genevois, si celui du philosophe Ecossois n'y étoit intéressé. Une personne très-estimable, que Mylord honoroit avec justice de son amitié & de sa confiance, nous a écrit ces propres paroles. «Mylord lord m'avoit donné sa correspondance avec Rousseau, en me recommandant de ne l'ouvrir qu'après sa mort.....Je dois rendre cette justice à sa mémoire, que malgré les justes sujets de plaintes qu'il avoit contre Jean-Jaques, jamais je ne lui ai entendu dire un mot qui fut à son désavantage il me montra seulement la dernière lettre qu'il en reçut, & nie conta historiquement

[461] montra seulement la dernière lettre qu'il en reçut, & me raconta historiquement l'affaire de la pension. Aussi par son testament il lui légua la montre qu'il portoit toujours, & qui a été envoyée à sa veuve.

l'affaire de la pension.» Cette lettre (ajoute la même personne\* [\*]J'ai beau chercher cette addition dans la lettre de M. Stosch; je ne l'y trouve point. Cependant M. Alembert nous dit qu'il l'imprime en entier.) étoit remplie d'injures: il faut, dit le bon Mylord en la recevant, pardonner ces écarts) à un homme que le malheur rend injuste, qu'on doit regarder & traiter comme un malade. Aussi, pardonnoit il si bien à M. Rousseau, que par son testament il lui a légua la montre qu'il portoit toujours, elle a été envoyée à sa veuve.

«On vient de lire cette lettre de M. Stosch, que M. d'Alembert assure avoir publiée en entier. Ce M. Stosch, il faut l'avouer, commence assez singulièrement ses lettres.

*Feu M. Rousseau écrivit un jour, &c. &c. Quoi! cet homme, qui n'a rien eu à démêler avec Rousseau; que l'on ne peut soupçonner d'avoir voulu lui imputer des torts qu'il n'auroit point eus; cet homme, qu'on nous peint si désintéressé dans cette affaire; cet homme d'honneur & de probité, en prenant la plume pour écrire à M. d'Alembert, homme aussi d'honneur & de probité, désintéressé comme lui dans cette affaire, n'a pourtant rien de plus pressé que de parler des crimes de Rousseau; & ne parle à M. d'Alembert que de cela, comme si M. d'Alembert lui eût demandé des mémoires sur ce sujet!.... Certes, voilà pour deux correspondans désintéressés, hommes d'honneur & de probité, & dans des dispositions pour Rousseau non suspectes, une correspondance bien surprenante. Pour moi, je soupçonne [462] que le vrai début de cette lettre est resté entre ces Messieurs, & que pour de très-bonnes raisons, le public n'est pas appelé à cette confidence. En effet, où étoit la nécessité de lui apprendre que cette lettre n'étoit au fond qu'une réponse amicale de M. Stosch, aux demandes amicales de M. d'Alembert? Poursuivons. M. Stosch fait dire à Rousseau qu'il seroit content si par son industrie, &c. Ce terme qui indique si visiblement le ton, & le caractère du philosophe Genevois, a paru trop outrageant au bon M. d'Alembert, il s'est souvenu à propos que, qui veut trop prouver ne prouve rien; & il a substitué le mot de travail à celui d'industrie. Excellente correction! On y reconnoît la finesse académique. Car il est vrai que travail est plus doux, plus propre à surprendre la confiance du lecteur, qu'industrie, qui l'eût vraisemblablement étonné dans la bouche de Rousseau: mais qu'il n'est pas étonnant que M. Stosch ait employé.*

*Mylord prit cette plainte pour une insinuation, dit M. Stosch. De quelle plainte parle-t-il donc? auroit pu dire un lecteur bienveillant, qui n'auroit vu dans ce qui précède, qu'un épanchement de confiance dans le sein d'un ami, à qui on rend compte de ses projets. Le Secrétaire perpétuel de*

l'Académie Française, toujours par bonté d'ame, a encore corrigé le style de son correspondant; & si heureusement qu'il sauve tout à-la-fois au complaisant M. Stosch; un contre-sens, & une erreur de 120 liv. sur la pension, que M. Stosch, informé par Mylord, portoit à 30 louis, & que M. d'Alembert sait bien n'être que de 600 liv. Mais [463] voici bien un autre sujet de scandale! Comment M. le Baron, qui jouissoit depuis vingt ans, de toute la confiance de mylord Maréchal, ne fait pas ce que ce Seigneur a fait il y en a quatorze!.....Ah! Mylord, combien cela déroge à l'opinion qu'on avoit de vous! Quoi! Vous étiez un trompeur; vous promettiez votre confiance, & vous ne la donniez pas! Cela est encore pire que de la mal placer, comme vous en auriez couru les risques: car enfin, se tromper soi-même n'est qu'un malheur, & tromper les autres est un tort.

*Rousseau n'y répondit pas avec gratitude.* Quelle dureté dans cette expression! Mais aussi quelle aménité dans celle de M. d'Alembert, *il est triste qu'après*, &c. Non content de cette élégante version, l'académicien (toujours par *ménagement* pour Rousseau) a commenté le texte de son correspondant, dans le paragraphe qui commence ainsi, page 49. *La vérité nous oblige*, &c.

*Quelque tems après*, dit M. Stosch, *il fit une querelle au bon Lord Maréchal, lui dit des injures, & garda la pension.* Ah! pour le coup, M. d'Alembert a usé de *ménagement*, car il a supprimé la *querelle faite*, & la *pension, gardée*: mais pour *les injures dites*, il a préféré d'en remplir une lettre. Cela est plus fort, mieux constaté, & dès-là plus favorable à Jean-Jaques.

*Ceci est bien postérieur à l'affaire de David Hume*, &c. Je ne vois pas pourquoi M. d'Alembert n'a pas fait usage de cette phrase. Est-ce encore par *ménagement*? a-t-il imaginé que la *querelle faite* à Mylord par Rousseau, ayant une toute autre cause que l'affaire du *bon David*, en [464] devenoit plus impardonnable; ou bien a-t-il jugé convenable de sauver à M. le Baron, l'embarras d'indiquer cette autre cause postérieure,? Il semble que M. d'Alembert ne compte pas tellement sur les mémoires du *très-estimable* M. Stosch, qu'il n'ait la précaution d'en faire un usage fort discret.... Mais ne seroit-ce pas cette phrase, *ceci est bien postérieur*, &c. supprimée par M. d'Alembert, qui l'auroit engagé à faire *écrire des injures* à Mylord par Jean-Jaques, au lieu de lui en faire dire? Si je ne me trompe, Jean-Jaques n'a pas revu Mylord, depuis l'affaire de M. Hume; & dans ce cas là, il n'a pas pu lui *dire des injures*: mais il auroit pu lui en écrire; on peut donc le supposer sans choquer la vraisemblance: en voilà allez pour mettre à l'aise M. d'Alembert, bien moins attaché, quoiqu'il en dise, à la vérité, qu'à la vraisemblance, que la fureur de nuire à Jean-Jaques, lui fait cependant par fois négliger.

*J'en possède toutes les lettres en propre original.* Posséder en propre original toutes les lettres d'une querelle!..... Quel jargon! Un Allemand obligé d'écrire en françois, à un savant qui ne l'entendrait pas, s'il lui écrivoit en allemand, a bien des droits à notre indulgence. Mais le bon sens est de tous les pays; & M. le Baron, qui a TANT VOYAGÉ devroit bien, INTELLIGENT comme il l'est, connoître un peu mieux la langue françoise, adoptée dans presque toutes les cours de l'Europe.

*Il (Mylord blâmoit beaucoup Rousseau, disant qu'il faisoit des folies pour faire parler de lui.* L'excellent ami que ce bon Lord!.... Cependant *malgré les justes plaintes qu'il avoit contre Jean-Jaques*, (avoir des plaintes contre quel [465] qu'un!.... Mais passions) M. Stosch assure ne lui avoir *jamais entendu dire un mot qui fût au désavantage de Jean-Jaques.* Pourroit-on demander à M. Stosch, ce que c'est que parler au désavantage de quelqu'un, si la jolie phrase qu'il prête à mylord

Maréchal, n'est pas au *désavantage de Jean-Jaques*? M. Stosch voudroit-il bien nous expliquer, comment Mylord ne lui ayant jamais dit *un mot au désavantage de Jean-Jaques*, lui, M. Stosch en a tant à dire? Pourroit-on demander à M. d'Alembert, par quelle espece de *ménagement*, il n'a rapporté qu'une partie de ce que dit ici M. Stosch? N'auroit-il pas apperçu une contradiction qu'il falloit escamoter, par *ménagement pour Jean-Jaques*..... L'indignation me gagne: il faut finir, il faut passer sous silence, & ce dépôt de la correspondance, négligé par M. Stosch jusqu'à l'époque où il écrit à M. d'Alembert, & les *fréquens voyages* de M. Stosch, qui *l'ont empêché de penser* aux preuves de confiance que lui a données un ami de 20 ans, jusqu'au moment où M. d'Alembert lui a rappelé leur existence; & tant d'autres articles de cette incroyable lettre, que tout lecteur raisonnable saura bien remarquer. C'est pourtant sur cette lettre, en pleine contradiction avec elle-même, & avec le témoignage PAR ÉCRIT de mylord Maréchal, que M. d'Alembert nous assure n'avoir *pas le moindre doute sur la vérité des faits que M. Stosch*, l'honnête M. Stosch, *lui a mandés*; & pour se tirer d'affaire il renvoie à son digne correspondant ceux, qui pourroient encore douter de la vérité de ces faits. Et voilà ce que M. d'Alembert appelle sa défense!

[466] Ce que le *très-estimable* auteur de ce *commentaire* dit de vous, Monsieur, tout le monde le pense, même ceux qui n'ayant pas connu les qualités attachantes du philosophe Genevois, ne peuvent avoir pour lui, que les sentimens qu'imprime à tous les coeurs honnêtes, l'heureux assemblage des plus héroïques vertus. Malheureusement l'indulgence qu'inspire la bonté de ce grand homme est à pure perte pour vous; on ne peut vous trouver d'excuse: vous méditez si long-tems les petites méchancetés que vous faites! Votre tête & votre coeur sont si froids!..... Malgré cela votre compas vous trompe; vous mesurez mal jusqu'où vous pouvez vous avancer sans vous compromettre: aussi votre crédit baisse-t-il tous les jours. Croyez-moi, Monsieur, tombez de bonne grâce, puisque vous ne pouvez plus vous soutenir; c'est le seul moyen de terminer votre rôle avec quelque décence. Du moins on vous saura gré de quelque chose. Mais vous n'avez pas un seul moment à perdre; à peine vous reste-t-il d'autres partisans que vos complices; & eux seuls peuvent voir sans un mélange de mépris & d'horreur, tout ce que la rage également timide & cruelle, que les malheurs & la mort de J. J. *Rousseau* n'ont pu assouvir, suppose de foiblesse & de férocité dans votre caractere. Quant à moi qui aime *Jean-Jaques*, jusqu'à desirer la haine de tout ce qui le hait, je regrette de ne pas pouvoir la provoquer en me nommant. Ce n'est pas la crainte qui l'en empêche quiconque n'emploie ses armes qu'à repousser les efforts de la calomnie, ne doit rien redouter de l'autorité légitime; & si la ténébreuse intrigue dont *Jean-Jaques* est depuis si long-tems le fléau & la victime, travailloit à me [467] punir de l'avoir déconcertée, les gens en place, à qui j'ai honneur de tenir, sauroient bien détruire son ouvrage. L'anonyme n'est donc point un masque dont la pusillanimité me couvre; c'est un voile que la modestie étend sur mes traits. En le gardant, je rends un nouvel hommage à la mémoire de l'illustre *Rousseau*, de qui je ne fus pas moins disciple qu'amie; & qui n'approuvoit pas qu'une femme, par quelque moyen que ce pût être, attirât sur elle les regards du public. Cherchez à me connoître, Monsieur, parvenez-y, & vous verrez si je vous trompe.

*Le 16 Octobre 1779.*

P. S. Cette lettre, Monsieur, est de bien vieille date: c'est plus votre faute que la mienne. Je pense que vous devinerez le mot de cette énigme-là.

*Le 19 Novembre 1779.*

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

RÉPONSE ANONYME,  
A L'AUTEUR ANONYME

[27 novembre 1779==Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto  
édition; t. XV, pp. 468-486.]

[468]

RÉPONSE ANONYME,  
A L'AUTEUR ANONYME,

*De la Réponse à la Réponse faite aussi par un Anonyme; à la Lettre que M. d'Alembert a adressée, par la voie du Mercure, aux amis de J. J. Rousseau, qui méritent qu'on leur réponde.*

Certes, Monsieur, vous êtes bien honnête! vous ne faites pas languir les amis de J. J. Rousseau qui peuvent prendre quelque plaisir à trouver les ennemis en défaut. Pour commencer à goûter cette satisfaction, ils n'ont pas besoin de lire la Réponse que vous avez fait insérer dans le *Mercure* du 27 Novembre, son titre même est une bév: car, ce n'est pas à M. d'Alembert que vous répondez; c'est à l'Anonyme qui lui a répondu; & cependant vous intitulez votre écrit, *Réponse à la Lettre que M. d'Alembert a insérée dans le Mercure, pour justifier l'article qui regarde J. J. Rousseau, dans l'Eloge de mylord Maréchal*. Ce bon procédé vous donne déjà des droits sur notre

reconnaissance: droits bien multipliés par la maniere dont vous raisonnez, & par la bonté que vous avez de ne vous point nommer, ce qui nous met on ne peut pas plus [469] à notre aise pour vous répondre; car les gens délicats ont une certaine pudeur, qu'il leur en coûte toujours de vraincre, quand d'intérêt de la justice les oblige à dire des vérités dures à quelqu'un qui se montre à visage découvert. Quelques personnes de beaucoup d'esprit croient, il est vrai, que l'anonyme que vous gardez cache M. d'Alembert lui-même, qui, pour éviter d'avoir l'air de l'acharnement en continuant de poursuivre *Jean-Jaques*, a d'autant plus volontiers pris cette tournure, que les petits moyens sont tout-à-fait de son goût. Pour moi, je ne le crois pas: il ne me paroît pas physiquement impossible, qu'il se trouve quelqu'un qui veuille bien faire semblant de penser que M. d'Alembert a raison; ne fût-ce qu'un aspirant à l'Académie. Quoi qu'il en soit, si vous n'êtes pas M. d'Alembert, qui que vous soyez, vous avez sort bien fait de ne vous pas nommer; notre franchise en sera moins gênée: si vous l'êtes, la précaution est absolument superflue. Si je dis, *notre reconnaissance, notre franchise*, ce n'est pas, Monsieur, pour m'exprimer comme vous en style royal; c'est parce qu'étant unie de sentimens & d'opinions avec les amis de *Jean-Jaques*, je me charge de vous répondre en leur nom, & d'acquitter envers vous toutes leurs dettes. Tant pis pour eux peut-être; mais ils me le pardonneront, pourvu que ce ne soit pas tant mieux pour vous.

Votre but, bien louable assurément, est d'établir que *Jean-Jaques* étoit un *ingrat*; & vous en apportez pour preuve, la lettre *pleine d'injures* qu'il a écrite à mylord Maréchal; lettre *vue & lue* par M. Muzell Stosch, *qui est connu à Berlin pour un très-honnête homme*. Cela peut être: mais c'est A PARIS [470] qu'on nous le dit....Vous savez donc, Monsieur, à n'en pouvoir douter, vous êtes sûr, au point d'être autorisé à l'affirmer au public, que M. Stosch *a vu & lu* cette lettre *pleine d'injures*, adressée par *Jean-Jaques* à mylord Maréchal?..... Eh bien! Monsieur, vous en saurez bientôt davantage. Mylord Maréchal ayant confié à M. Stosch toute sa correspondance avec *Jean-Jaques*, si cette lettre pleine d'injures a existé, elle existe encore, elle est dans les mains de M. Stosch & sera bientôt dans les nôtres: car un homme qui a passé la plus grande partie de sa vie HORS DE BERLIN, & qui est *connu pour très-honnête à Berlin*, ne peut négliger le soin de son honneur, jusqu'à refuser la preuve d'un fait, qui, même attesté par lui, a besoin d'être prouvé pour être cru. Nous verrons donc cette lettre. En l'attendant examinons un peu la vôtre voyons si la justesse de vos raisonnemens, de vos expressions, est inattaquable. Car pour vos intentions, elles sont jugées; & s'il n'est personne d'honnête, à qui elles ne donnent, la meilleure opinion de vous, imaginez quel effet elles doivent produire sur nous, qui sommes amis de *Jean-Jaques*, mais bien plus amis de la vérité.....Je me lasse de parler au pluriel; cela embarrasse mon style; & il est trop simple, pour pouvoir se passer de facilité. C'est donc en mon propre & privé nom, que je vais tâcher de relever les traits les plus saillans de votre lettre.

Vous dites, Monsieur, «l'Apologiste répond» (à l'accusation d'ingratitude intentée contre J. J. Rousseau par M. d'Alembert). «I. Qu'il est impossible que M. Rousseau ait été ingrat envers mylord Maréchal, puisqu'il n'est jamais plus [471] *éloquent*, que lorsqu'il parle dans ses ouvrages de ses bienfaiteurs. Il seroit à souhaiter que sa conduite, à cet égard, eût toujours été conforme à ses écrits: or en mettant à part ses procédés à l'égard de mylord Maréchal, *tout le monde sait, par malheur*, à quel point le philosophe Genevois a manqué de reconnaissance pour le sage & vertueux M. Hume.»

Oh! que non, Monsieur, *tout le monde ne sait pas que M. Rousseau ait manqué de reconnaissance pour M. Hume, ni que M. Hume ait été sage & vertueux*. Beaucoup de gens peuvent le savoir, ou du moins le croire, à Paris, où M. d'Alembert s'est enroué à le dire: mais à Londres, où sa maligne influence domine un peu moins, *tout le monde ne le sait pas*. Je vais, pour vous consoler du *malheur* que vous déplorez, vous raconter une petite anecdote qui vous convaincra qu'il n'est qu'imaginaire. Un homme de beaucoup de mérite, actuellement attaché à M. le Chevalier de Luxembourg, fut à Spa, au moment où la querelle *suscitée à M. Hume par M. Rousseau* faisoit la plus forte sensation. Cet homme qui, sans vouloir prendre parti, étoit pourtant bien aise de savoir à quoi s'en tenir sur le compte de deux personnages si célèbres, accosta deux Anglois qu'il trouva dans un lieu public; & après s'être assuré qu'ils faisoient leur résidence ordinaire à Londres, il leur demanda ce qu'ils pensoient de M. Hume, & de J. J. Rousseau, dont la rupture étoit le sujet de l'entretien de tous les cercles. L'un des Anglois ôta sa pipe de sa bouche (car il fumoit), & répondit gravement, *HUME? IL EST UN...\** [\*La délicatesse Française ne me permet pas de rapporter l'énergique épithète que l'Anglois se permit d'employer.] [472] & *Jean-Jacques un honnête homme*. L'autre Anglois confirma froidement, par un signe de tête, la réponse de celui qui avoit parlé, & qui, malgré l'humeur silencieuse qu'ils annonçoient tous deux, reprit la parole pour dire que M. Hume étoit un homme sans mœurs, sans principes, & de qui les talens ne pouvoient racheter les vices. Je ne sais, Monsieur, qui étoient ces Anglois; le François qui les interrogeoit ne le savoit pas davantage. Si vous voulez les supposer de bas aloi, il en faudra d'autant plus conclure que la mauvaise renommée de M. Hume avoit percé dans tous les états. Voyez si cette conclusion vous accomode.

*Il seroit à souhaiter, &c. &c.* Ce charitable voeu est digne de M. d'Alembert, & me seroit croire au *rideau* qu'il tire encore plus souvent sur sa conduite, que sur celle d'autrui. Qui ne sait de quelle affectueuse commisération il a toujours été pénétré pour *Jean-Jacques*? Qui ne sait avec quelle abondance de coeur il le plaignoit en 1766 *de ne pas croire à la vertu, & sur-tout à la vertu de M. Hume*? Hélas! il n'y crut que trop, puisqu'il lui confia le repos de sa vie? Mais M. d'Alembert applique aussi mal sa pitié, que sa haine, que son estime, que tous ses sentimens. M. Hume vertueux!.... Je sais bien que mylord Maréchal (dit M. Stosch) *l'appelloit toujours le bon David*. Si cela est vrai, c'est bien là le cas de dire, *le bon George!*.....

Vous dites encore, Monsieur, «l'apologiste ajoute que M. Rousseau a exprimé sa reconnaissance pour mylord Maréchal en plusieurs endroits de ses ouvrages. Il seroit à souhaiter encore que les expressions de ce sentiment se fussent [473] soutenues jusqu'à la fin, & n'eussent pas été terminées par une lettre d'injures. Le défenseur de M. Rousseau ne nie pas l'existence de cette lettre attestée par un témoin oculaire & digne de soi; mais voici comment il essaie de la justifier.»

Monsieur, travaillez à perfectionner votre style, si vous voulez pénétrer dans le sanctuaire du goût. Il y a apparence que l'éloquente compagnie qui en ouvre l'entrée, honteuse des fautes de langage qu'on reproche journellement à ses membres, ne voudra plus admettre dans son sein, que des gens qui sachent le François. C'étoit *démenties* qu'il falloit dire, & non pas *terminées*. Il s'est écoulé trop de tems entre l'époque où parurent les *Lettres de la Montagne*, dans lesquelles sont consignées les expressions de la reconnaissance de Jean-Jaques pour mylord Maréchal citées par l'*Apologiste*, & l'époque où l'on prétend que Jean-Jaques écrivit à mylord Maréchal, *une lettre pleine d'injures*, pour que *terminées* soit l'expression propre. M. Stosch ne vous dit-il pas lui-même en parlant de cette lettre, *ceci est bien postérieur à l'affaire de David Hume*? Affaire bien *postérieure* elle-même à la publication des *Lettres de la Montagne*. Ici, Monsieur, vous rapportez de la réponse de l'*Apologiste* un passage que voici.

«Si dans la dispute avec M. Hume, mylord Maréchal, qui avoit *des raisons de ménager le philosophe Anglois*, se hâte de condamner la conduite de J. J. Rousseau, est-il étonnant que le coeur de ce philosophe se *souleve*, & que dans ce premier mouvement de douleur, & d'indignation, il lui écrive une lettre qui en peint tout l'emportement?»

[474] Je ne goûte pas plus que vous, Monsieur, cette partie de l'apologie. L'auteur a tort d'*essayer de justifier* la prétendue *lettre d'injures*. Il falloit qu'il en niât formellement l'existence: il falloit, au moins, qu'il dît qu'il n'y croyoit pas. Tant pis pour ceux qui la supposent: l'obligation d'être poli disparoît devant celle d'être sincere: on s'expose à un démenti quand on avance des choses incroyables. Plus ferme que l'*Apologiste*, je nie l'existence de cette lettre; & je la nierai, jusqu'à ce qu'elle me soit *attestée* par des gens dont le témoignage puisse faire autorité. *Eh!* me direz-vous peut-être, *qui êtes-vous, pour oser nier ce que M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, & M. le Baron Stosch affirment*? Qui je suis? Je suis Moi. Ne savez-vous pas que les Encyclopédico-Egoïstes ont donné à ce pronom, la valeur des noms les plus respectables?

Vous dites encore, Monsieur: «mais les torts de M. Rousseau à l'égard de M. Hume étoient si grands, & si notoires, que mylord Maréchal, sans avoir aucune raison de ménager le philosophe Anglois, a pu, & dû les représenter au philosophe *de Geneve*: si ce dernier a répondu par des je injures à de si justes représentations, & n'en a pas fait à son bienfaiteur une réparation *authentique*, il me semble qu'on peut bien dire qu'il a été *coupable d'ingratitude* envers lui, comme il l'avoir été envers M. Hume. Nous sommes fâchés que ces mots *coupable d'ingratitude* blessent tant l'ami de M. Rousseau; mais nous croyons que c'est l'expression propre en pareille circonstance.»

*Le philosophe de Geneve!* L'expression, sans doute, très-propre, est neuve, & tout-à-fait ingénieuse. Elle signifie apparemment [475] que la république de Geneve a une philosophie qui lui est particuliere, comme un territoire qui lui est particulier, puisqu'elle a des philosophes comme des Citoyens. En tout cas, cette philosophie est de la meilleure espece; Rousseau n'est

pas le seul qui l'ait prouvé: mais avançons. Où prenez-vous, Monsieur, qu'une injure ignorée de tout autre que de celui qui la reçoit, ou divulguée par lui, exige une réparation authentique? Si dans un accès de délire, *Jean-Jaques* avoit écrit à mylord Maréchal une lettre qui eût dérogé à la reconnoissance, à l'attachement, au respect qu'il lui portoit, & que, revenu dans son état naturel, il eût cru devoir à Mylord une *réparation*, elle auroit consisté à désavouer, de lui à Mylord, la lettre dont ce Seigneur auroit eu à se plaindre. Des Moralistes plus sévères que vous, Monsieur, n'en demanderoient pas davantage; & je ne vois point là d'*authenticité*. *Cependant, faute d'une réparation authentique, il vous semble qu'on peut bien dire que Jean-Jaques a été coupable d'ingratitude envers mylord Maréchal, comme il l'avoit été envers M. Hume.....Ce comme est heureux*: je n'aurois rien pu imaginer de mieux pour disculper *Jean-Jaques*. On m'assure qu'on a victorieusement prouvé, dans une brochure dont l'*Apologiste* fait mention, que le philosophe *de Geneve* n'a eu aucun trait d'ingratitude à se reprocher vis-à-vis du Maréchal d'Ecosse; & je le crois d'autant plus, que cela étoit bien facile. Ce seroit donc rabâcher que revenir sur cet article: passons à celui de M. Hume. *M. Rousseau ingrat envers M. Hume!.....* Si l'on pouvoit mettre sous presse un long éclat de rire empreint de tous les caracteres du dédain, ce seroit bien la meilleure réponse [476] que l'on pût faire à cette ineptie. *M. Rousseau ingrat envers M. Hume!....* Et de quoi, s'il vous plaît? Est-ce de ce qu'il a dit dans un cercle brillant & nombreux, qu'il trouvoit *Jean-Jaques gentil tout-à-fait*? Est-ce de ce qu'il a demandé l'aumône pour lui malgré lui? Est-ce de ce qu'il s'est emparé de lui, pour en faire à-peu-près l'usage qu'un bateleur fait d'un singe, ou d'un ours? Est-ce de ce qu'il a prévenu contre lui tous les Anglois dont la société auroit pu lui être de quelque ressource? Est-ce de ce qu'il a été le confident de l'insolente plaisanterie de M. Walpole? Es-ce de ce qu'il s'est avili jusqu'à se rendre, en persécutant *Jean-Jaques*, l'instrument de la *clique* Encyclopédique? (Je sais, Monsieur, que ce terme n'est ni noble, ni bon; mais il faut bien entrer un peu dans l'esprit de son sujet.) Est-ce de ce qu'il a intercepté les lettres que *Jean-Jaques* écrivoit, & ouvert celles qu'il devoit recevoir? Est-ce de ce qu'il a employé son crédit sur les libraires à faire courir des libelles contre *Jean-Jaques*? Est-ce de ce que s'étant chargé de faire paroître plusieurs écrits intéressans pour l'infortuné Genevois, au lieu de remplir cet engagement, il les a supprimés? Est-ce de ce qu'il a falsifié, pour la donner au Public,\* [\*Voyez un petit ouvrage plus solide qu'élégant, intitulé: *Observations sur l'Exposé succinct, &c; &c.* imprimé en novembre 1766, chez la Veuve Duchesne] la lettre que M. *Rousseau* écrivit à M. Clairaut quelques semaines avant la mort de ce dernier? Est-ce enfin (car cette énumération me lasse) de ce qu'il a indignement trahi la confiance de *Jean-Jaques*, en donnant, par le ministere de M. d'Alembert & Consorts, la plus indécente [477] publicité à une correspondance qui n'auroit jamais dû sortir de ses mains: & cela; non pas dans la nécessité de se justifier, puisque sa victime ne se plaignoit de lui, qu'à lui-même, mais dans le dessein de la couvrir d'un ridicule ineffaçable: dessein dont la Providence (riez Monsieur) a empêché le succès, dont l'exécution n'a pas enlevé un seul ami à *Jean-Jaques*; du moins de ceux qu'il eût dû craindre de perdre. Si vous ni demandez à votre tour, où j'ai pris tout cela, je vous répondrai, dans l'*Exposé succinct* même, tant la méchanceté entend quelquefois mal ses intérêts. Or, vous conviendrez qu'il est impossible que M. *Rousseau* se soit trompé sur tous ces faits; & que s'il a eu la preuve d'un seul, il a été fondé à croire qu'il ne se trompoit pas sur les autres, & à ne se croire tenu à aucune *reconnoissance* envers un homme si *coupable* à son égard. *Vous conviendrez*, ai-je dit: non, vous ne conviendrez, de rien que de ce qui favorisera vos vues: vous ne me paraissez pas de meilleure foi que les autres détracteurs de *Jean-Jaques*, puisque vous êtes aussi peu

scrupuleux sur la fidélité des citations, que ceux qui ont voulu le réfuter. Infamie dont on pourra encore l'accuser (car de quoi ne l'accuse-t-on pas?), mais dont il faudra encore désespérer de le convaincre.

*Nous sommes fâchés, dites-vous, que ces mots, COUPABLE D'INGRATITUDE, blessent tant l'ami de M. Rousseau. Eh! Monsieur, soyez fâché de blesser la vérité en copiant comme vous le faites; & sur-tout que votre chagrin vous corrige, Votre oracle n'a point dit, M. Rousseau a été coupable d'ingratitude: il a dit la mort du coupable, &c. Si vous ne distinguez pas l'énorme différence qu'il y a entre ces deux façons [478] de s'exprimer, vous ne devez jamais écrire: si vous la distinguez vous le devez bien moins encore.*

«Selon l'apologiste,» c'est toujours vous qui parlez, Monsieur, «c'est manquer d'égards pour la mémoire de mylord Maréchal, que d'accuser d'ingratitude, à son égard, feu M. Rousseau, à qui il a légué sa montre par testament. Il nous semble, au contraire, que c'est honorer la mémoire de ce vertueux bienfaiteur, que d'apprendre au Public, jusqu'à quel point il a porté l'indulgence pour celui qui l'avoit outragé, & dont M. d'Alembert a d'ailleurs raconté les torts sans haine, & sans amertume.»

Il ne falloit, à cet égard, rien apprendre au Public. Mylord Maréchal étoit sans doute un homme très-recommandable par sa naissance, ses qualités personnelles, & la faveur du Roi de Prusse. Mais ce n'étoit ni un Saint, ni un Prince, ni un Académicien; il ne falloit faire ni son panégyrique, ni son oraison funebre, ni son *Eloge*. Sa mémoire doit être plus chère à ses amis, qu'elle ne paroît l'être à M. Stosch; mais les détails de sa vie privée, & ses dispositions testamentaires importent peu à l'Europe, dont, pour cette fois, M. d'Alembert n'a pas été le REPRÉSENTANT. Ce sont les grands talents qui sont les grandes réputations, Monsieur. Si FRÉDÉRIC pouvoir n'être que Roi, pensez-vous qu'il ne perdît rien de la sienne?.....J'admire combien de notions fausses sont rassemblées dans votre tête! Dans l'hypothèse que vous soutenez, le legs de la montre n'honore point la mémoire de mylord Maréchal. Il y a de la libéralité, de la générosité même à secourir un *ingrat*; mais lui donner une marque d'amitié, ce n'est pas avoir [479] de l'indulgence qui pardonne les défauts, c'est avoir de la foiblesse qui caresse les vices: foiblesse qui naît toujours d'un intérêt qui ne se trouve point dans les belles ames. Il est dot vrai, quoiqu'il vous en semble, que c'est manquer d'égards pour la mémoire de mylord Maréchal, que d'accuser d'ingratitude à son égard feu M. Rousseau, à qui il a légué sa montre. Et voilà comment traite ses meilleurs amis, ce bon M. d'Alembert, qui a pourtant raconté les torts de M. Rousseau sans haine, & sans amertume.

Enfin vous dites, Monsieur: «on assure que dans ses Mémoires, il s'accuse lui-même de fautes très-graves en différens genres.» Quoi! cet homme si hautement, si obstinément taxé d'hypocrisie, destiné à la postérité des Mémoires où il s'accuse lui-même de fautes très-graves, en différens genres; & cède au desir qu'ont d'entendre ces Mémoires, des personnes assez distinguées par leur rang, leur mérite, leur fortune, (puisqu'il saut la compter) pour que leur opinion entraîne le Public; & auxquelles, par conséquent, il a le plus grand intérêt d'en imposer sur son caractère!..... Voilà sans contredit un hypocrite d'une espèce toute nouvelle.....Pardon, Monsieur, de vous avoir interrompu; je n'ai pu me refuser de faire cette observation. Vous reprenez: «& que dans une lettre très-connue, écrite à un homme très-respectable, il convient qu'il est né *ingrat*. De tels aveux, appuyés comme ils le sont par des faits, peuvent balancer (au moins en partie) l'éloge donné par l'apologiste, aux vertus de cet illustre Ecrivain. Telle est à

son sujet notre maniere de penser, que nous croyons *pouvoir* avouer avec *franchise*, &c.&c.» Je supprime le verbiage.

[480] Un honnête homme ne *croit pouvoir* que ce qu'il doit. Certainement, Monsieur, vous ne devez pas diffamer *Jean-Jaques*; non, pas même pour complaire à vos amis; puisque vous ne pouvez y parvenir qu'à la faveur de la calomnie moyen infâme, plus honteux encore pour celui qui l'emploie, que cruel pour celui qui en est l'objet. Or vous ne devez personne le sacrifice de vos lumieres & de votre honneur. Il y a plus; un honnête homme qui seroit assez malheureux pour qu'il lui fût incontestablement prouvé que *Jean-Jaques* ne valoir pas mieux que les Encyclopédistes, & qu'il n'a feint de leur être opposé, que pour surprendre l'estime générale, s'imposeroit le plus profond silence sur cette affreuse vérité: non pour favoriser un scélérat, mais pour ne pas rendre inutiles les sublimes leçons de morale que l'intérêt de ce scélérat l'auroit porté à nous donner, & qui n'en seroient pas moins bonnes à suivre. Les adversaires de *Jean-Jaques*, en supposant qu'il fût un monstre, ne sont donc que des hommes dangereux; des hommes pour le moins indifférens à la propagation des bons principes & des bonnes moeurs; des hommes dans la bouche desquels les mots d'honnêteté, de sagesse, de bienfaisance, d'humanité, de vertu, ne sont que le langage du charlatanisme. Mais que sont-ils, si ce *Jean-Jaques*, l'éternel but de leurs traits empoisonnés, étoit le plus vrai, le plus sensible, le plus reconnoissant, le plus désintéressé, enfin le meilleur des hommes? Notre idiome ne fournit point d'expression qui puisse rendre toute leur atrocité. Mais Monsieur, en parcourant les époques les plus remarquables de la vie de *Jean-Jaques*, peut-être trouverons nous ces *faits* qui appuient ses *aveux*: voyons, livrons-nous à cette recherche.

[481] A-t-il été *ingrat* envers Madame la baronne de Warens, lorsqu'après avoir reçu d'elle des bienfaits, qu'il restreignit avec une délicatesse encore plus rare que la générosité qui les lui adressoit, il a fait le sacrifice de sa propre fierté, pour procurer à Madame de Warens des secours qui n'humiliassent point la sienne?

A-t-il été *ingrat* envers *l'homme très-respectable* dont vous parlez, quand il lui a écrit (le 4 Janvier 1762): «Les moindres devoirs de la vie civile sont insupportables à ma paresse: un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chere, parce qu'il n'y a plus de devoir pour elle, on suit ion coeur, & tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits; car *tout bienfait exige reconnoissance*, & *je me sens le coeur ingrat, par cela seul que la reconnoissance est un devoir*.» Et quand il lui a dit dans une autre lettre (le 28 du même mois): «Je ne puis vous le dissimuler, Monsieur, j'ai une violente aversion pour les états qui dominant les autres: j'ai même tort de dire que je ne puis le dissimuler, car je n'ai nulle peine à vous l'avouer, à vous né d'un sang illustre, fils du Chancelier de France, & premier Président d'une Cour Souveraine. Oui, Monsieur, à vous qui m'avez fait mille biens sans me connoître, & à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé?»

Un *ingrat* avoue-t-il des bienfaits reçus, quand il n'en attend, quand il n'en desire pas d'autres? Peut-on ne pas reconnoître [482] dans la première de ces citations, la noble franchise d'une ame qui sent qu'elle peut se montrer sans risques; la fiere indépendance qui ne sait pas mettre le sentiment à prix: & dans la seconde, la plus ingénieuse expression de la reconnoissance?

A-t-il été *ingrat* envers Madame \* \* \*, (de qui il avait reçu, non pas des bienfaits qui exigent reconnoissance, mais des prévenances qui doivent l'inspirer) quand il a écrit (le 20 Août 1762) à quelqu'un qu'il aimoit beaucoup, & dont, par cette raison même, la longueur de son silence avoit changé les inquiétudes en soupçons: «J'ai reçu vos trois lettres en leur tems; j'ai tort de ne vous avoir pas, à l'instant, accusé la réception de celle que vous avez envoyée à Madame \* \* \*, & sur laquelle vous jugez si mal d'une personne dont le coeur m'a fait oublier le rang.\* [On est fondé à croire que depuis il s'en est souvenu.....Mais quel admirable accord on trouve entre tout ce qu'il dit, en quelque tems, dans quelques circonstances, à quelques personnes qu'il parle!] J'avois cru que ma situation vous seroit excuser mes retards; & que vous m'accuseriez plutôt de négligence, que Madame\*\*\*. d'infidélité! Je » m'efforcerai d'oublier que je me suis trompé.» On voit dans la sécheresse de cette réponse, non-seulement la délicatesse d'un honnête homme, qui se reproche d'avoir quoiqu'involontairement, donné lieu à une injustice; mais encore la sensibilité d'un ami, qui s'indigne de ce qu'on a osé concevoir une idée injurieuse à Madame \* \* \*. [\*Je ne nomme point cette Dame, parce que *Jean-Jacques* ne la nommeroit pas; & qu'en le défendant, je m'impose la lui de l'imiter.]

A-t-il été *ingrat* envers M. le Maréchal de Luxembourg? [483] Voyez de quel ton il en parle dans une lettre datée de Motiers-Travers, le 28 Mai 1764, adressée à M. Guy, & imprimée chez la veuve Duchesne: «Vous savez (dit-il) la nouvelle affliction qui m'accable: la perte de M. de Luxembourg met le comble à toutes les autres; je la sentirai jusqu'au tombeau. Il fut mon *consolateur* durant sa vie, il sera mon *protecteur* après sa mort. Sa chere & honorable mémoire défendra la mienne des outrages de mes ennemis; & quand ils voudront la souiller par leurs calomnies, on leur dira; *comment cela pourroit-il être? Le plus honnête homme de France fut son ami.*» Cela est sort bien dit assurément: mais il n'y a que d'honnêtes gens que cette réponse pût convaincre.

A-t-il été *ingrat* envers le feu Prince de Conti? Tant que ce Prince vécut, il honora *Rousseau* d'une bienveillance particuliere qui décide la question.

A-t-il été *ingrat* envers le roi de Prusse? Voyez ce qu'il en dit dans ses ouvrages destinés au public,\* [\*Troisième lettre de la Montagne, pag. 121, Tome premier, édition d'Amsterdam.] & dans ses lettres particulieres.\* [\*A mylord Maréchal & à d'autres.] Avec quelle délicatesse il le loue! Comme d'un trait de plume il indique aux générations les plus reculées, la place que tient ce Monarque entre ses augustes égaux! Vous me direz peut-être qu'il ne fait que lui rendre justice: cela est vrai: mais J. J. Rousseau lui-même ne pouvoit pas faire plus.... Passons à présent à un ordre bien différent de bienfaiteurs & de bienfaits.

[484] *Rousseau* fut-il *ingrat*, quand il se déroba aux perfides empressemens de *David Hume*?

Fut-il *ingrat*, quand?... Mais il n'est pas encore tems de dire par quel détestable manège on l'a puni, d'avoir porté la reconnoissance à l'excès. Que ceux que je ménage par respect, par attachement pour la mémoire d'un homme dont les vertus, & la personne me furent si cheres, tremblent de me provoquer à parler: qu'ils y prennent garde; si leur conduite m'autorise à

rompre le silence, ce sera pour les dévouer à l'exécration publique: je n'ai que trop de peine à me contenir, malgré l'importance des motifs qui m'engagent à me taire. Monsieur, quoique vous ayez pu faire pour nuire à *Jean-Jaques*, ce n'est pas à vous que j'adresse cette menace: mais je vous dis à vous, & à vos pareils, que, si ses *Mémoires*, cette pierre d'achoppement contre laquelle vous venez vous briser tous, déceloient un *ingrat*, M. Dorat (peut-être aussi *digne de foi* que MM. d'*Alembert*, & Muzell Stosch) n'auroit pas dit, au moment où il venoit d'en entendre la lecture: *on n'a pas fait le moindre bien à l'Auteur, qui ne soit consacré dans son livre.*\* [\*Extrait du Journal de Paris du 9 Août 1778. N° 221.

Il y a sept ou huit ans, Messieurs, qu'après avoir entendu les *Mémoires de J.J. Rousseau* j'écrivis la lettre que je vous envoie, à une femme digne d'apprécier ce grand homme. Je ne sais par quel hasard je l'ai retrouvée imprimée dans un papier public. Je vous la fais passer telle que je l'ai écrite, & je vous prie de vouloir bien l'insérer dans le Journal de Paris.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé DORAT.

*A trois heures après minuit.*

Je rentre chez moi, Madame, ivre de plaisir & d'admiration; je comptois sur une séance de 8 heures elle en a duré 14 ou 15; nous nous sommes assemblés à 9 heures du matin, & nous nous séparons à l'instant sans qu'il y ait eu d'intervalle à la lecture que ceux du repas, dont les instans quoique rapides nous ont encore paru trop longs. Ce sont les *Mémoires* de sa vie que *Rousseau* nous a lus. Quel ouvrage! comme il s'y peint, & comme on aime à l'y reconnoître! Il y avoue ses bonnes qualités avec un orgueil bien noble, & ses défauts avec une franchise plus noble encore. Il nous a arraché des larmes par le tableau pathétique de ses malheurs, & de ses foiblesses; de sa confiance payée d'ingratitude, de tous les orages de son coeur sensible, tant de fois blessé par la main caressante de l'hypocrisie. Sur-tout de ces passions si douces qui plaisent encore à l'ame qu'elles rendent infortunée. J'ai pleuré de bon coeur; je me faisois une volupté secrette de vous offrir ces larmes d'attendrissement, auxquelles ma situation actuelle a peut-être autant de part que ce que j'entendois. Le bon *Jean-Jaques* dans ces *Mémoires* divins, fait d'une femme qu'il a adorée, un portrait si enchanteur, si aimable, d'un coloris si frais, & si tendre, que j'ai cru vous y reconnoître; je jouissois de cette délicieuse ressemblance, & ce plaisir étoit pour moi seul. Quand on aime on a mille jouissances que les indifférens ne soupçonnent même pas, & pour lesquelles les témoins disparaissent.

Mais ne mêlons rien de moi à tout cela afin de vous intéresser davantage; l'écrit dont je vous parle est vraiment un chef-d'oeuvre de génie, de simplicité, de candeur & de courage. Que de géans changés en nains! Que d'hommes obscurs & vertueux rétablis dans tous leurs droits, & vengés à jamais des méchans par le seul suffrage d'un honnête homme! Tout le monde y est nommé. *On n'a pas fait le moindre bien à l'Auteur, qui ne soit consacré dans son livre*; mais aussi démasque-t-il avec la même vérité tous les charlatans dont ce siecle abonde.

Je m'étends sur tout cela, Madame, parce que j'ai lu dans votre ame bienfaisante, délicate & noble, parce que vous aimez *Rousseau*, parce que vous êtes digne de l'admirer, enfin parce que je me reprocherois de vous cacher une seule des impressions douces & honnêtes que, mon coeur éprouve. Trois heures sonnent & je ne m'arrache qu'avec peine au plaisir de m'entretenir avec vous; mais je vous ai offert ma première & ma dernière pensée; j'ai entendu la confession d'un sage; ma journée n'est point perdue.

Je suis, &c.]

[485] *Jean-Jaques* n'étoit point ingrat; il étois impossible qu'il le fût: les vices ne sont pas moins freres, que les vertus ne [486] sont sœurs. On peut avoir une seule qualité, un seul défaut

mais on n'a pas plus un seul vice, qu'une seule vertu. Les ingrats sont durs, cupides, méchants, fourbes, vains, lâches, personnels, flatteurs, intrigans, perfides, envieux, vindicatifs, calomniateurs.....encyclopédistes, ou dignes de l'être; & *Jean-Jaques* avoit, au plus éminent degré, toutes les vertus opposées à ces vices. Je voudrois, Monsieur, avoir toujours vécu auprès de lui; savoir tout ce qu'il a pensé, tout ce qu'il a senti, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a dit; je l'apprendrois à tout le monde; & cette douce énumération, la plus triomphante de toutes les apologies, seroit seule capable de me consoler, de ne pouvoir, à mon gré, dérouter la vile astuce de l'un de ses deux plus implacables ennemis,\* [\*M. d'Alembert.] & réprimer la licence effrénée de l'autre.\* [\*M. Diderot.]

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]  
Marianne de la Tour de Franqueville

ERRATA DE L'ESSAI SUR LA  
MUSIQUE ANCIENNE ET  
MODERNE, OU LETTRE A  
L'AUTEUR DE CET ESSAI

[10 septembre 1780 == Du Peyrou/Moultou 1780-89 quarto  
Édition, t. XV, pp. 487-543.]

[487]

E R R A T A  
D E L ' E S S A I  
S U R L A M U S I Q U E A N C I E N N E  
E T M O D E R N E ,  
O U L E T T R E  
A L ' A U T E U R D E C E T E S S A I ,

Par Madame \*\*\*\*.

*Il compiloit, compiloit, compiloit.*

Voltaire.....*Pauvre Diable.*

C'est par ce vers plaisamment énergique, que le plus bel esprit de notre siècle rendoit compte des occupations, & des talens de l'infatigable Abbé Trublet. On n'en dira pas autant de vous, Monsieur; vous ne *compilez* point, & vous avez raison: cela exige une application & un discernement dont tout le monde n'est pas capable. Bien plus avisé que le laborieux littérateur ridiculisé par Voltaire, qui ridiculisoit tout ce qui ne l'encensoit pas, vous faites *compiler*; & au risque d'y [488] gagner de l'honneur, ou du déshonneur, choses assez égales pour qui cherche à nuire, vous prenez sur vous le résultat des travaux de quiconque veut bien suer pour vous complaire. C'est ce que nous prouve l'énorme, l'informe, le décousu, le monstrueux, l'extravagant & malheureux *Essai* que vous venez de donner au public: ouvrage, qui, attendu son inutilité pour la perfection de l'art dont il traite, semble n'avoir été entrepris que dans le double dessein d'insulter aux mânes de l'illustre citoyen de Geneve,\* [\*De cinquante-trois passages de cet *Essai* où vous parlez de *Jean-Jaques*, il n'y en a que seize où vous ne l'injuriez pas.] & d'apprendre aux maîtres de l'univers, qu'à quelque point qu'ils soient favorisés de Mars & de Minerve, si Euterpe ne les compte au nombre de ses amis, ils glisseront dans l'espace des tems, sans qu'on s'aperçoive de leur existence. En effet, quelques talens, quelques qualités quelques vertus qu'il ait d'ailleurs, qu'en un roi dont on peut dire:

Cet homme assurément n'aime pas la musique?

Heureusement le Doyen, & le modele des Potentats qui gouvernent l'Europe, sait également manier la lyre d'Apollon, comme musicien, & comme poète. Mais... je ne sais, Monsieur, pourquoi je m'occupe de l'importance que vous semblez mettre à ce que les Souverains aiment, ou n'aiment pas la musique; c'est à l'opinion publique à punir les ridicules: l'unique soin qui me regarde, c'est de démontrer la fausseté dès imputations dont vous chargez la mémoire de *J. J. Rousseau*. Vous pourriez me dire, que j'ai beaucoup tardé à remplir un [489] devoir si cher: car il faut bien aimer cet homme aussi extraordinairement persécuté, qu'extraordinaire, pour s'exposer en le défendant (même à l'abri de l'anonyme) au ressentiment de ses ennemis: ils sont si ardents dans leurs recherches; si altérés de vengeance; si hardis dans le choix des moyens de se la procurer!.... Cette observation seroit fondée; il est bon

de la prévenir. Je vous avouerai donc, Monsieur, quoique vous en puissiez conclure au désavantage de l'attitude que j'ai dans le monde, que l'*Essai sur la musique* ne m'est parvenu que le 10 juin. Avant cette époque, je connoissois, il est vrai, la complaisante lettre de l'idéal Chevalier de Villeneuve, l'honnête réclamation de M. Brizard, & les très-prudentes réponses que vous leur avez faites. La première de ces lettres ne valoit qu'un geste; j'ai fait ce geste en la lisant: je ne pouvois qu'applaudir à la seconde; & j'ai pensé que, tant que vous vous en tiendrez à avancer qu'*on ne doit pas faire grand cas des talens de Rousseau* (en musique), *ni en théorie, ni en pratique, & qu'on doit être révolté des véritables satires, & des sarcasmes indécents qui se trouvent dans le Dictionnaire de Rousseau contre notre grand Rameau*, il falloit vous laisser dire, puisque ce *Dictionnaire*, qui est dans les mains de tout le monde, réfute ces deux propositions, plus victorieusement que je ne pourrois les réfuter. Cependant, puisque je fais les frais de vous écrire, en n'y répondant pas, j'aurois l'air d'y, acquiescer: j'y reviendrai donc quand il en sera tems.

Il s'agit à present de l'*Essai sur la musique*, qu'on ne m'a prêté (ne perdez pas cela de vue, Monsieur,) que le 10 juin. Il a fallu que je l'examinasse pour ne rien hasarder sur la soi [490] d'autrui; & ce n'étoit pas une petite besogne pour la tête d'une femme. Quelque *révoltée* que je fusse de la manière im.... (non, j'aurai la sagesse de supprimer cette épithète), de la manière dont vous y parlez de *Jean-Jaques*; quelque certitude que j'eusse que vos accusations contre lui ne sont que des calomnies; ma conviction ne me paroissoit pas un bouclier propre à opposer aux traits dont vous cherchez à l'accabler, vous, vos prôneurs, tous les gens que différens intérêts vous attachent: le zèle ne suffit pas à l'amitié, comme l'audace suffit à la haine; ce n'est pas avec des raisonnemens qu'on anéantit l'allégation d'un fait: il me falloit des preuves authentiques que je n'avois pas; il m'a donc fallu le tems de me les procurer. Graces au ciel, je les ai! Quelque difficile que vous puissiez être en ce genre, j'espère que vous en serez content. L'empressement que j'ai de les produire, ne me fera point intervertir l'ordre que vous avez établi; je réglerai ma marche sur la vôtre. Sans doute, je pourrois vous abandonner *Jean-Jaques* comme musicien; ce n'est pas sur son incontestable savoir en musique qu'en fondée son immortelle réputation. Mais irritée de votre acharnement à dénigrer ce grand homme, je veux faire voir aux lecteurs à qui votre suffisance auroit pu en imposer, qu'il n'y a pas plus de justesse dans vos critiques, que de justice dans vos accusations. Au reste, Monsieur, comme on n'est pas obligé de rabâcher, pour répondre à quelqu'un qui rabâche, n' imaginez pas que j'entreprenne de relever les trente-sept passages de votre éternel *Essai* dans lesquels vous attaquez *Rousseau*; je ne ferai mention que de ceux qui signifient quelque chose: je commence.

[491] Vous dites, Monsieur: «Quand on songe» dit *Rousseau dans l'article harmonie de son Dictionnaire de Musique* «que de tous les peuples de la terre qui ont une musique, & un chant, les Européens sont les seuls qui aient une harmonie, des accords, & qui trouvent ce mélange agréable, &c. il est bien difficile de ne pas soupçonner que toute notre harmonie n'est qu'une invention gothique, & barbare»..... *C'est comme si on disoit: quand on songe que de tous les peuples du monde qui ont une poésie plus ou moins étendue, les Européens sont les seuls qui ayent un Homere, un Virgile, un Horace, un Racine, un Voltaire, un Tasse, un Milton, &c.... & qui trouvent un charme inexprimable dans leurs vers, il est difficile de ne pas soupçonner que tout cela n'est qu'une barbarie.\** [\*Note de la pag. 55, du I. Tom.

de l'Essai sur la Musique.]

Monsieur, que Rousseau ait raison ou tort, c'est ce dont ni vous, ni moi, ne sommes en état de décider. Mais vous ne pouvez pas plus que moi, nier qu'il ne soit absurde de comparer aux différentes parties d'un art quelconque, les artistes qui se sont distingués dans un autre art. C'est pourtant ce que vous faites dans cette Note, d'une maniere aussi positive, quoiqu'un peu moins choquante, que si vous compariez crûment Voltaire, à une dissonance; C. Van-loo, à un pedestal; Costou, à un hémistiche; & Rameau à une draperie. Ce n'est pas tout: vous mutilez le fragment que vous citez, avec une licence d'autant plus dangereuse, qu'il est à présumer, que le commun des lecteurs, déjà fatigué par la profondeur de vos raisonnemens, n'ira pas chercher le complément de ceux de *Rousseau*, dans son *Dictionnaire*. Je vais [492] donc transcrire ce fragment dans toute son intégrité; & je vous préviens, Monsieur, que je ferai de même, toutes les fois que vous tomberez dans la même faute. Le seul ménagement que l'honnêteté me permette d'avoir pour vous, c'est de passer sur l'incorrection de votre style.

«Quand on songe, dit *Rousseau*, que de tous les peuples de la terre, qui tous ont une musique, & un chant, les Européens sont les seuls qui aient une *harmonie*, des accords, & qui trouvent ce mélange agréable; quand on songe que le monde a duré tant de siècles, sans que, de toutes les Nations qui ont cultivé les beaux-arts, aucune ait connu cette *harmonie*; qu'aucun animal, qu'aucun oiseau, qu'aucun être dans la Nature ne produit d'autre accord que l'unisson, ni d'autre musique que la mélodie; que les langues orientales si sonores, si musicales, que les oreilles grecques si délicates, si sensibles, exercées avec tant d'art, n'ont jamais guidé ces peuples voluptueux & passionnés vers notre harmonie; que sans elle, leur musique avoit des effets si prodigieux: qu'avec elle, la nôtre en a de si foibles; qu'enfin il étoit réservé à des peuples du nord dont les organes durs & grossiers sont plus touchés de l'éclat, & du bruit des voix, que de la douceur des accens, & de la mélodie des inflexions, de faire cette grande découverte, & de la donner pour principe à toutes les regles de l'art; quand, dis-je, on fait attention à tout cela, il est bien difficile de ne pas soupçonner que toute *notre harmonie* n'est qu'une invention gothique & barbare, dont nous ne nous serions jamais avisés, si nous eussions été plus sensibles aux véritables [493] beautés de l'art, & à la musique vraiment naturelle.»\*

[\*Voyez le *Dictionnaire de Rousseau*, article *Harmonie*.]

Monsieur, si tous les musiciens n'adoptent pas le doute de *Jean-Jacques*, peut-être quelques philosophes le trouveront-ils raisonnable. Eh! les vérités révélées mises à part, de quoi n'est-il pas raisonnable de douter?

*Rousseau prétend dans son article regle de l'octave, qu'il est fâcheux qu'une formule destinée à la pratique des regles élémentaires de l'harmonie, contienne une faute contre ces mêmes regles; (cette*

prétention est bien ridicule assurément!) *parce qu'il n'y a pas de liaison entre l'accord de la cinquieme, & celui de la sixieme. Nous n'entendons pas ce qu'il veut dire*, (ce seroit ce me semble, Monsieur, une assez bonne raison de ne pas dissenter sur ce qu'il dit.) *ni où est la faute qu'il prétend être sur la sixieme note de l'octave, car dans cette maniere de chiffrer l'octave* (ici Monsieur, vous la chiffrez comme elle doit l'être), *la tierce marquée sur la cinquieme note faisant sol, si, re, accord parfait du sol fondamental & la petite sixte marquée sur la sixieme note faisant la, ut, re, fa, accord de septieme du re fondamental: re, est donc commun aux accords, & sert par conséquent de liaison.*

Quoi! *C'est parce qu'il n'y a pas de liaison* entre l'accord de la cinquieme note, & celui de la sixieme, *qu'il est fâcheux qu'une formule destinée à la pratique des regles élémentaires de l'harmonie, contienne une faute contre ces mêmes regles!....* Est-il possible qu'un aussi bon logicien que *Rousseau*, raisonne d'une aussi étrange maniere? Assurons-nous du fait. J'ouvre son *Dictionnaire*, & je trouve.

[494] «Il est fâcheux qu'une formule destinée à la pratique des *regles* élémentaires de l'harmonie, contienne une faute contre ces mêmes *regles*; c'est apprendre de bonne heure aux commençans à transgresser les loix qu'on leur donne. Cette faute est dans l'accompagnement de la sixieme note dont l'accord chiffré d'un 6 pêche contre les regles; car il ne s'y trouve aucune liaison, & la basse fondamentale descend diatoniquement d'un accord parfait, sur un autre accord parfait, licence trop grande pour pouvoir faire *regle*.\* [ \*Dictionnaire de Musique, article *Regle de l'octave*.]

Ah! Je respire! *Jean-Jaques* n'a rien dit qui déroge à l'idée qu'on a généralement de lui. Il a raison dans tous les points; j'en trouve la preuve dans le procédé que vous employez, Monsieur, pour le combattre. Vous feignez de ne pas l'entendre, & après avoir rapporté la gamme d'ut avec les chiffres consacrés par l'ancien usage à la regle de l'octave, où l'on voit la sixieme note surmontée d'un 6 dénué de tout signe, vous faites semblant de ne pas reconnoître la *faute qu'il prétend être sur la sixieme note de l'octave*: ensuite, chiffrant ce 6 avec une barre, vous croyez avoir démontré que *l'erreur de Rousseau est d'avoir regardé comme une simple sixte, l'accord de petite sixte*.\*

[ \*Essai sur la Musique, note b pag. 61 Tom. II.] Monsieur, pour dire que *Rousseau* est un imbécille, il ne vous manque que de l'oser; vous en mourez d'envie. Mais, entre nous, il avoit assez d'esprit pour savoir qu'un 6 sans barre, & un 6 barré, ne peuvent être, ni signifier la même chose en musique. Convenez-en sans vous faire trop prier; convenez encore qu'en voyant le chiffre qui indique [495] la sixte simple, *Rousseau*'a dû argumenter que d'elle. Or, c'est ce qu'il a fait; où est l'*erreur*? Comment avez-vous pu croire que nous donnerions dans un piège aussi grossier que celui que vous nous tendez? Pour acquérir le plus déloyalement du monde, le droit de nier la *faute* que *Jean-Jaques* relève, vous la corrigez d'après lui. Ecoutez-le, Monsieur. «On pourroit aussi donner à cette sixieme note l'accord de petite sixte, dont la quarte seroit liaison; mais ce seroit fondamentalement un accord de septieme avec tierce mineure, où la dissonance ne seroit pas préparée, ce qui est encore contre les *regles*.\*» [ \*Dictionnaire de Musique, article *Regle de l'octave*.]

Eh bien! Monsieur, qu'avez-vous fait autre chose? Il est à remarquer, qu'à l'exemple de *Voltaire*, tous les antagonistes de *Rousseau* fondent leurs succès sur la sottise du public: je les en remercie; parce qu'en prouvant qu'ils le connoissent mal, ils s'en sont bien connoître. Au reste, je tiens pour certain, que l'article que vous avez feint de ne pas entendre, est un assemblage de vérités; & que tout musicien honnête, qui saura son métier, & voudra prendre garde à la derniere partie de cet article, conviendra qu'elle est lumineuse; & qu'avoir imaginé qu'on

pourroit avantageusement substituer aux moyens déjà connus, la septieme dont *Jean-Jaques* parle, n'est pas le fait d'un ignorant; puisqu'au moyen de cette septieme les deux tétracordes qui composent l'octave, se trouveroient, autant qu'il est possible, conformes l'un à l'autre: ce qui tendroit à répandre beaucoup de clarté sur le système de la basse fondamentale, que vous portez si haut, & qui est encore bien [496] embrouillé, malgré les éclaircissemens tant vantés de M. d'Alembert.

*C'est une autre erreur du même écrivain dans son article accompagnement, de combattre avec dérision ceux qui prétendent qu'il est plus aisé d'apprendre à accompagner lorsqu'on commence par apprendre la composition; c'est, ajoute-t-il, comme si on proposoit de commencer par se faire orateur pour apprendre à lire. Mais, il auroit dû songer qu'on apprend deux choses en apprenant l'accompagnement, la science, & la maniere*.<sup>\*</sup> [\*Essai sur la Musique Tom. II. pag. 62.]

Rien n'est plus sensé, Monsieur, que ce que dit *Jean-Jaques* à cet égard: «plusieurs conseillent d'apprendre la composition avant de passer à l'*accompagnement*: comme si l'*accompagnement* n'étoit pas la composition même, à l'invention près, qu'il faut de plus au compositeur. C'est comme si on proposoit de se faire orateur pour apprendre à lire. Combien de gens, au contraire veulent que l'on commence par l'*accompagnement* à apprendre la composition! Et cet ordre est assurément plus raisonnable & plus naturel.»<sup>\*</sup> [\*Dictionnaire de *Musique*, article *accompagnement*.] Il faudroit, Monsieur, ne pas confondre comme vous le faites, l'accompagnateur consommé, avec celui qui apprend l'accompagnement.

*Il est à remarquer que Rousseau dans la même page, dit, qu'il faut qu'un accompagnateur soit grand musicien, qu'il sache à fond l'harmonie, qu'il connoisse bien son clavier, &c. Comment cet accompagnateur sera-t-il grand harmoniste, s'il n'a pas appris la composition?*

[497] Certes, Monsieur, vous ressemblez bien à Don-Quichotte se battant contre des moulins à vent!.... *Rousseau* n'a jamais dit que pour être grand harmoniste il ne falloit pas apprendre la composition: il a dit au contraire, qu'il falloit l'apprendre en commençant par l'accompagnement; & cela, par la raison bien simple, qu'il faut connoître les chiffres pour apprendre l'arithmétique.

*Il faut que Rousseau ait tort au commencement de la page, ou à la sais.*<sup>\*</sup> [\*Note de la page 62 du Tome II de l'*Essai sur la Musique*.]

Point du tout: la destinée de *Rousseau* est telle, qu'il faut qu'il ait raison en tout, & avec tout le monde, depuis *Voltaire*, jusqu'à vous, Monsieur.

*Après avoir célébré la générosité d'un de nos plus grands géomètres qui n'a pas dédaigné d'éclaircir les principes de Rameau, & qui a toujours eu de la vénération pour son génie, malgré ses écarts qui le sont quelquefois perdre de vue, & même malgré les torts que Rameau a eus plusieurs fois avec lui.*

Il faut, Monsieur, que vous aimiez bien M. d'Alembert pour rappeler, à dessein de le faire valoir, les torts d'un homme que vous allez nous donner pour être toujours juste! Il est vrai que cet homme est mort.....

Vous dites, Monsieur, *un autre homme qui auroit dû être assez grand, pour lui rendre la même justice, n'en a pas usé avec tant de générosité:*

Monsieur, la *générosité* fait grace; c'est l'*équité* qui rend justice.

[498] *Que n'a-t-il pas écrit contre Rameau dans son Dictionnaire de musique? Combien ne s'est-il pas efforcé de critiquer ses ouvrages, & même de les rendre ridicules?*

Efforcé! Il faudroit vous arrêter à chaque pas. *Jean-Jaques* n'a pas écrit dans son *Dictionnaire de musique*, ni ailleurs, un seul mot contre Rameau: car les principes, les découvertes, les ouvrages de Rameau (en musique) ne sont pas Rameau. *Rousseau* a cru trouver des erreurs dans les ouvrages de théorie de Rameau, & il les a combattues, parce que la réputation de ce grand maître pouvoit les rendre contagieuses: mais ç'a toujours été avec les ménagemens que prescrit l'estime, & même le respect.

*Il n'a laissé échapper aucune occasion de lancer contr'eux des traits satiriques, & remplis de fiel, (aviez-vous bien réfléchi, Monsieur, sur ce que c'est qu'une occasion, quand vous avez écrit cette phrase?) uniquement pour se venger de ce que Rameau ne le croyoit pas auteur de tout le Devin du Village. Voici cependant le raisonnement bien simple, (ici, Monsieur, vous aviez le choix des termes, vous auriez pu dire bien plat attendu l'application) que nous avons entendu faire à cet homme TOUJOURS JUSTE. «Ce petit opéra est un tout, composé d'une moitié de choses bien faites suivant les principes, & d'une moitié de mauvaises faites contre les regles. Il n'est donc pas de la même main; donc si Rousseau a fait se les bonnes, il n'a pas fait les mauvaises.» En vérité Rameau a été bien bon de ne pas dire: donc si Rousseau a fait les mauvaises, il n'a pas fait les bonnes!*

On a dit long-tems après les premières représentations du [499] *Devin du Village*, que Rameau, à l'occasion des *Muses*, autre ouvrage en musique de *J. J. Rousseau*, s'étoit permis de lui tenir le propos que vous rapportez: ce propos avoit paru dur, & ce n'étoit pas une raison de le révoquer en doute mais s'il porte sur le *Devin du Village*, je suis violemment tentée de n'y pas croire. Je vous en demande bien pardon à vous, Monsieur, qui l'avez entendu.... Au reste quoiqu'en ait pu dire Rameau, il n'y a point d'inégalité assez frappante entre les différens morceaux qui composent le *Devin du Village* pour qu'ils ne puissent pas être de la même main; & quand il contiendroit quelques négligences musicales, il seroit difficile à Rameau lui-même de prouver qu'elles soient poussées au point de rendre ce charmant intermede mi-partie bon, & mi-partie détestable. Mais, Monsieur, vous qui en savez tant, tant, tant, en musique, vous qui connoissez si bien, si bien, si bien, les différens styles des musiciens françois, & autres, voudriez-vous bien nous dire qui est celui qui a fait la bonne moitié du *Devin du Village*, & la bonne œuvre de la céder à *Jean-Jaques*?.....J'ai bien entendu dire qu'on l'attribuoit en entier à un nommé Grenet musicien de Lyon; & à la rigueur on pourroit croire que ce petit opéra fut de lui, s'il n'avoit jamais rien donné de sa composition. Aussi n'est-ce pas à Rameau que j'ai entendu dire cela; mais à des gens dépourvus d'yeux & d'oreilles, car il y a de si grandes différences entre le faire de *Rousseau*, & celui de Grenet, qu'il ne seroit pas moins absurde d'attribuer au premier un ouvrage du second, qu'à Louthembourg un tableau de Greuze. Mais, Monsieur, comme vous me donnez lieu de craindre que les preuves de [500] raisonnement aient peu de pouvoir sur vous, permettez s'il vous plaît, que je vous en donne d'un autre genre.

A mesure que *Jean-Jaques* travailloit au *Devin du Village*, il portoit sa partition chez un ancien officier des Mousquetaires, encore plus recommandable par ses moeurs, & sa probité, que par son état, & son goût pour les talens: là se rassembloient journellement beaucoup de personnes faites pour être crues, qui peuvent certifier ce que j'avance. Je ne nommerai point ce respectable Officier: mais je ne doute point si cette lettre tombe dans ses mains, qu'il ne se nomme lui

même: c'est à lui seul qu'appartient cet honneur. Encore un mot, Monsieur. Que diriez-vous de quelqu'un, qui ne rougissant pas de se montrer mal-intentionné pour Rameau, lui disputerait les plus beaux couplets de la superbe chaconne des *Indes Galantes*, parce qu'il lui est échappé d'employer dans ce charmant morceau deux quintes qui montent diatoniquement?\* [\*Cent vingt cinquième & cent vingt sixième mesures] La faute est assez lourde! Il ne me seroit pas impossible d'en citer d'autres de ce grand homme, qui, bien que *toujours juste*, n'étoit pas infailible. Mais mon objet n'est pas de le poursuivre: je reviens au précieux texte que vous m'avez fourni.

*Que répondre à cela? (à l'argument de Rameau) des injures. Voilà le parti qu'a pris Rousseau. Mais malheureusement pour lui, il n'étoit pas assez savant en musique pour combattre Rameau.*

Il falloit ajouter avec *avantage*: car quoique vous soyez *en musique* infiniment moins *savant que Rousseau*, cela ne vous empêche pas, Monsieur, de le *combattre*. Quant aux *injuries* [501] que vous prétendez qu'il a répondues à Rameau, vous êtes en règle, car vous en rapportez une, & des plus sanglantes incontestablement: la voici. «Si M. Rameau, moins occupé de calculs inutiles, eût mieux étudié la métaphysique de son art, il est à croire que le feu naturel de ce savant artiste eût produit des prodiges, dont le germe étoit dans son génie, mais que ses préjugés ont toujours étouffé.»\* [\*Dictionnaire de Musique, article *Enharmonique*]

*L'esprit peut bien suppléer à la science vis-à-vis de ceux qui ne sont pas instruits les éblouir au point de les convaincre; mais l'esprit est un foible secours dans les sciences exactes aux yeux des véritables savans qui ne se laissent point éblouir ni par les illusions, ni par les paradoxes. Aussi Rameau sera-t-il toujours pour eux (& pour moi aussi, Monsieur,) un homme savant & plein de génie; Rousseau ne leur paroîtra en musique qu'un homme sans génie, & fort peu instruit.*

Ah! Monsieur, *sans génie* est un peu trop fort: mais c'est un de vos moindres blasphêmes. Rousseau avoit en musique, plus d'*esprit* que de *génie*, comme compositeur; & en toute autre chose plus de *génie* que d'*esprit*. Quant à son savoir, nous verrons ailleurs ce que vous en pensez vous-même.

*Il a tant d'autres avantages par son éloquence, & sa logique, qu'il peut éprouver quelques pertes sans se trouver moins riche.*

Placer ce beau compliment comme il l'est, c'est employer de faux or pour *dorer la pilule*. L'homme le plus riche ne peut perdre, *sans se trouver moins riche* de ce qu'il a perdu. *L'article sur lequel Rousseau est le plus injuste, est précisément* [502] *celui qui assure à Rameau une gloire immortelle; sa belle découverte de la base fondamentale &c. &c.*\* [\*Essai sur la Musique. Tom. III, pag. 468 & 469.]

Ah! Nous y voilà donc arrivés!..... Admirateur outré de Rameau, qui certainement en mérite de raisonnables, vous croyez Monsieur, devoir sacrifier aux mânes de ce sublime Musicien, tous ceux qui, comme vous, n'admettent pas jusqu'à ses rêves. Pour moi, je lui rends un hommage infiniment plus digne de lui; & je dis que, s'il est incontestablement vrai qu'il soit, à tous égards, le premier musicien que la France ait produit, il ne l'est pas moins, qu'en distinguant dans cet homme rare, le praticien du philosophe, on sera fort bien d'imiter, si l'on peut, le premier, & de se préserver avec soin des erreurs du second. Sans doute le système de *la basse fondamentale* est une chose fort ingénieuse, & par le moyen de laquelle, on peut, jusqu'à un certain point, rendre raison des procédés qu'emploie le génie. Mais qui oseroit avancer, qu'avec le seul secours de ce système, on pût créer une seule phrase de musique passablement élégante? Les Italiens, les Allemands, les François depuis MM. Philidor, Gossec, Grétry, jusqu'au dernier des musiciens, peuvent résoudre cette question; & le sentiment de ceux que je

viens de nommer, est déjà connu sur cet objet. Vous leur opposerez sans doute la profonde vénération dont la découverte de Rameau pénètre M. l'abbé Roussier: cela est fort bien. Mais en conscience M. l'abbé Roussier qui voit dans *la basse fondamentale*, qu'il appelle la vraie théorie de la musique, la position des astres, leurs cours, leurs révolutions, [503] leurs influences, le principe des principes, le centre où tout aboutit, enfin ce que personne, ni le pere Martini, ni Rameau lui-même n'y a jamais vu; qui y cherche vraisemblablement, le secret du grand oeuvre, la quadrature du cercle, le mouvement perpétuel &c. &c. peut-il entraîner des musiciens qui ne veulent trouver dans un système musical, que des avantages relatifs à la musique? Quels sont ceux qu'offre celui-ci? Quel est celui de ses partisans à qui le public doit un seul de ses plaisirs? Qu'a fait en musique M. l'abbé Roussier? Rien.... Encore s'il étoit le seul qui se fût trouvé stérile en dépit de ses belles & grandes connoissances du corps sonore, du double emploi, de tous les renversemens possibles, on pourroit croire qu'il lui étoit réservé de tout savoir pour ne rien faire: mais M. d'Alembert, qui n'a pas dédaigné d'éclaircir les principes de Rameau, & qui, sans doute, les entend, entend si bien la musique, qu'il bat la mesure à contre-tems; cela est de notoriété publique; & de tous les apôtres déclarés de *la basse fondamentale*, il n'y en a pas un, de qui il fût possible de citer un bon ouvrage. Que conclure de tout cela? Que «Rameau a rendu des services très-réels, très-grands, & très-solides à la musique;» [\*Lettre de Rousseau à M. de... sur les ouvrages de Rameau] & aux musiciens en leur donnant des regles d'harmonie, qui, si elles ne leur apprennent pas à faire, leur apprennent du moins à juger ce qu'ils ont fait; mais qu'il a rendu d'encore plus grands services au Public; & que vous devez, Monsieur, nous par donner, à nous autres gens assez grossiers pour nous attacher au physique de la musique, de préférer Rameau composant [504] de magnifiques chœurs, & de délicieux airs de danse, à Rameau se livrant à de sublimes, mais vaines spéculations qui, vous en convenez, le font quelquefois perdre de vue.

On a imprimé en 1754 un ouvrage du Pere Castel, sous ce titre, *lettres d'un Académicien de Bordeaux sur le fond de la musique*. C'est une réponse à la lettre de Rousseau contre la musique française. Il s'en faut bien que le style de ces lettres réponde à celui de Rousseau; le Pere Castel y a sans doute raison.

Oh! sans doute: le moyen d'avoir tort quand on réfute Rousseau!.... Vous m'avez bien l'air Monsieur, de ne pas connoître ces lettres; je ne les connois pas non plus, ni personne qui les connoisse. Cela est d'un assez mauvais préjugé pour elles; sans compter que les Editeurs des oeuvres de J. J. Rousseau, qui, attachés, ou non, à ses intérêts, ont surement consulté les leurs, (puisqu'ils ont inséré dans leur édition, les admirables réponses de MM. d'Alembert, & Marmontel,) ont préféré aux lettres sur le fond de la musique, par le Pere Castel, l'apologie de la musique française par M. l'abbé Laugier. Apologie qui, bien que la meilleure réponse qui ait été faite à la lettre sur, & non pas contre, la musique française, laisse subsister dans toute leur force les raisonnemens de Rousseau; & cependant fait honneur à son auteur, par le ton de décence qui y regne, & les vérités flatteuses qu'il adresse à l'homme célèbre qu'il combat. Ne seroit-ce point, Monsieur, par cette raison que vous ne faites aucune mention de cette apologie à l'article Laugier? Mention qui eut été au moins aussi bien placée dans un ouvrage de la nature du vôtre, [505] que celle que vous faites des *Essais sur l'Architecture, & de l'histoire de Venise*.

Mais on est presque fâché (que le Pere Castel ait sans, doute raison) quoi qu'on soit indigné des paradoxes de Rousseau.\* [\*Essai sur la Musique. Tom. III. pag. 605.]

Il est naturel de ne croire les autres susceptibles que des impressions qu'on a reçues soi-

même. *Les paradoxes de Rousseau* en matière de musique vous ont donc indigné, Monsieur?... Dans ce cas-là, il y a cent contre un à parier que le fanatisme qui a dressé l'échaffaut de l'innocent Calas vous a impatienté!

Comme je n'écris, Monsieur, ni pour faire du bruit, ni polir faire de l'argent, ni pour faire de l'esprit, je me garderai bien de vous suivre dans tous les écarts que vous faites depuis la pag. 667 jusqu'à la page 677 du troisième tome de votre scandaleux ouvrage: si je ne relevois que quelques-uns des reproches que vous adressez à *Jean-Jaques*, vous croiriez que je passe condamnation sur les autres; & si je voulois les relever tous, il faudroit que je fisse dix volumes aussi épais que les vôtres. De plus *Jean-Jaques* écrivant à M. Grimm, se défendoit de répondre à M. Gautier, parce que ce dernier n'avoit pas saisi l'état de la question, & ne l'avoit pas entendu. Ayant les mêmes raisons vis-à-vis de vous, quant aux prétendues erreurs que vous trouvez dans le *Dictionnaire de musique*, je dois prendre le même parti: aussi n'extraurai-je des dix pages dont il s'agit, qu'un seul des passages qui n'attaquent pas le caractère du vertueux *Jean-Jaques*: le voici.

[506] *On ne doit pas regarder comme un ouvrage de théorie sa lettre sur (bon cela) la musique françoise, qui fit tant de bruit lorsqu'elle parut, & qui méritoit si peu d'en faire, puisque ce n'est qu'un enchaînement de paradoxes.*

Cela est tranchant. Vous êtes fort le maître, Monsieur, de *regarder* comme il vous plaira *la lettre sur la musique françoise*; cela est, je pense, fort indifférent à l'opinion que le public en a: Ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai entendu dire à un musicien recommandable à tous égards, & dont vous parlez vous-même avec éloge; «si *la lettre sur la musique françoise* ne contient que des *paradoxes*, ils ont un air de si vérité si frappant pour moi, qu'il ne m'est pas possible de les prendre pour autre chose, que pour un *enchaînement* si de raisonnemens clairs, simples, concluans, & si concluans, que je n'hésiterois pas de défier qui que ce fût, d'y répondre d'une manière satisfaisante pour quiconque réunite au plus léger savoir, la droiture qui devrait être la base de tout jugement porté sur les hommes & sur leurs ouvrages.» Ce musicien, Monsieur, est grand partisan de Rameau; mais il l'est encore plus de la vérité, & l'accueille par-tout où il la trouve.... Je ne saurois aller plus loin, sans accorder quelques momens à la surprise que me cause le style de ces dix pages, & des cinquante-trois endroits de votre *Essai* où vous parlez de *Jean-Jaques*. Quelle extrême disconvenance entre les expressions, & le sujet! Quelle profonde ignorance, ou, quel répréhensible mépris de tout ce qui tient aux bienséances!.... Mais, Monsieur, qui pouvez-vous être? Dans quelle classe de la société faut-il vous chercher? Votre entreprise, [507] & votre ton donnent de vous des idées tout-à-fait opposées: l'une vous annonce comme un homme assez avantageusement placé, pour compter sur de grandes ressources; l'autre.... On ne pourroit pas faire cette question sur l'auteur des *Observations sur la musique*, & principalement sur *la métaphysique de l'art*, quand vous ne l'auriez pas nommé; sa manière est celle de la bonne compagnie; il n'adopte pas plus que vous le sentiment de *Rousseau* sur la musique, & assurément rien n'est plus libre, mais s'il se permet de le combattre, il ne se permet pas d'oublier les égards qui sont dûs à un homme d'un aussi rare mérite; & en cela, il s'honore encore plus que l'illustre Genevois. Venons aux preuves de votre bonne volonté pour lui, c'est-à-dire, de votre honnêteté.

Avant de mettre sous les yeux de vos lecteurs les seize exemples sur lesquels vous établissez la nécessité de refondre le *Dictionnaire de musique*, vous dites, Monsieur:

*Il n'est pas inutile de relever d'abord la preuve évidente d'une mauvaise foi dont on n'auroit pas dû le soupçonner.* (Rousseau.)

A la fin de sa préface page, ix, on lit ces mots: «si l'on se a vu dans d'autres ouvrages quelques articles importants qui sont aussi dans celui-ci, ceux qui pourront faire cette remarque voudront bien se rappeler que, dès l'année 1750 le manuscrit est sorti de mes mains sans que je sache ce qu'il est devenu depuis ce tems-là.

*Pourquoi se servir de pareils moyens pour esquiver des reproches, lorsque la vérité peut se découvrir si facilement, quand il ne faut que lire, & comparer?*

[508] A la Page 474, & dans plusieurs autres endroits, Rousseau parle des *Essais de M. Serre de Geneve* (imprimés en 1753); ailleurs, il donne un abrégé du système de Tartini, (qui n'a paru qu'en 1754); dans quelques articles il cite des morceaux pris de la seconde Edition des *Elémens de musique par M. d'Alembert*; & cette Edition est de 1762.\* [\*Voyez entr'autres l'article *Cadence*.] Comment accorder tout cela avec la phrase que l'on vient de lire? Un philosophe qui affectoit tant d'austérité, devoit-il avancer une pareille fausseté si aisée à détruire? D'ailleurs la première Édition de ce même ouvrage est de 1752, ce qui est toujours postérieur à l'année 1750 citée par Rousseau.\* [\*Essaisur la Musique Tom. III, pag. 667.]

Accuser Rousseau de mauvaise foi! Les honnêtes gens seroient bien heureux, si toutes les calomnies étoient aussi aisées à détruire. La bonne soi a toujours été la vertu distinctive de Rousseau: c'est en ce point, qu'il n'a jamais été, & qu'il ne sera jamais surpassé, ni peut-être égalé par personne. S'il dit une chose, ce n'est pas parce qu'il l'a déjà dite, c'est parce qu'il la pense: change-t-il d'opinion, aussi-tôt il change de langage; & voilà d'où nos bien-intentionnés philosophes partent pour crier à la contradiction. Ils voyent bien que ce qu'ils appellent de ce nom, est une succession d'hommages rendus à la vérité, par un homme trop sensible pour être toujours affecté de la même maniere: ils le voyent, ils en suffoquent, & veulent se soulager, en empêchant les autres de le voir. *Jean-Jaques* n'est point un homme à systèmes; ses idées, en fait de choses d'agrément dépendent des impressions qu'il reçoit; [509] il avoue franchement les révolutions qu'il éprouve, & se croit obligé de se rétracter sur ce qu'il commence à regarder comme une erreur. Cette apparente mobilité est une constance réelle, & toujours estimable; quoiqu'il ne gagne pas toujours à substituer une opinion à une autre. Par exemple, on assure qu'en sortant de la représentation d'un *Opéra* du célèbre Gluck, l'enthousiasme qu'elle lui avoit causé le porta à s'écrier: «j'ai dit & écrit que les François n'avoient, ni ne pouvoient avoir de musique; M. Gluck vient de me prouver le contraire.» A mon avis, c'étoit en croyant qu'il s'étoit trompé, que *Jean-Jaques* se trompoit: car il n'avoit certainement jamais voulu dire que la combinaison des sons nous fût impossible, mais seulement que notre langue étoit incompatible avec la perfection du chant; & tous les miracles de M. Gluck ne peuvent empêcher que nos e muets, nos syllabes sourdes, notre prononciation nazale, la dureté de nos mots terminés par des consonnes, ne fassent en musique un effet détestable. Mais revenons à vous, Monsieur.

Comment se peut-il que donnant au public un ouvrage immense (qu'au moins vous avez lu), vous n'ayez pas pris la précaution de lire assez attentivement pour les entendre, les sept pages qui composent la préface du *Dictionnaire de musique*,\* [\*Car bien que vous citez, & moi, d'après vous, la ix page, elle n'en a réellement que vii.] avant de hasarder l'odieuse sortie que vous faites contre son auteur? Relisez-la, Monsieur, cette préface; vous y trouverez des leçons de droiture, & de

défiance de soi-même, qui vous seront utiles, si vous pouvez vous élever jusqu'à cri, faire votre profit. Vous y verrez page premiere:

[510] «Je ne formai pas de moi-même cette entreprise; elle me fut proposée; on ajouta que le manuscrit entier de l'Encyclopédie devoit être complet avant qu'il en fût imprimé une seule ligne; on ne me donna que trois mois pour remplir ma tâche, & trois ans pouvoient me suffire à peine pour lire, extraire, comparer, & compiler les auteurs dont j'avois besoin: mais le zele de l'amitié m'aveugla sur l'impossibilité du succès; fidele à ma parole; aux dépens de ma réputation, je fis vîte & mal, ne pouvant bien faire en si peu de tems; au bout de trois mois, mon manuscrit entier fut écrit, mis au net, & livré, je ne l'ai pas revu depuis.»

Page v. «Désespérant d'être jamais à portée de mieux faire, & voulant quitter pour toujours des idées dont mon esprit s'éloigne de plus en plus, je me suis occupé dans ces montagnes, à rassembler ce que j'avois fait à Paris, & à Montmorenci, & de cet amas indigeste est sorti l'espece de Dictionnaire qu'on voit ici.»

Enfin page ix. «Si l'on a vu, dans d'autres ouvrages quelques articles peu importans qui sont aussi dans celui-ci, ceux qui pourront faire cette remarque voudront bien se rappeler, que, dès l'année 1750, le manuscrit est sorti de mes mains, sans que je sache ce qu'il est devenu depuis ce tems-là. *Je n'accuse personne d'avoir pris mes articles; mais il n'est pas juste que d'autres m'accusent d'avoir pris les leurs.*»

«*Motiers-Travers le 20 Décembre 1764.*»

[511] Comparez ces trois passages, Monsieur, peut-être paviendrez-vous à comprendre.

1°. Que le manuscrit que *Jean-Jaques* dit être sorti de ses mains en 1750, & n'y être jamais revenu, est celui des différens morceaux destinés à l'Encyclopédie, & non celui du *Dictionnaire de musique*.

2°. Qu'il étoit impossible que *Jean-Jaques* dît, qu'il avoit perdu de vue en 1750, des choses qu'il n'avoit pas encore faites lorsqu'il se retira à Montmorenci en 1756; d'autant plus que, son amour pour la vérité mis à part, il respectoit trop le Public pour lui proposer de dévorer une pareille absurdité.

3°. Qu'il est tout simple que *Jean-Jaques* ait composé le *Dictionnaire* qu'il publia en 1764, tant des articles qu'il avoit fournis pour l'Encyclopédie en 1750, & dont il n'avoit jamais revu le manuscrit, que des articles qu'il avoit faits en différens tems depuis cette époque; & qu'il parle dans ces derniers, *des Essais de M. Serre de Geneve, imprimés en 1753; du système de Tartini qui n'a paru qu'en 1754, & qu'il cite des morceaux pris de la premiere & de la seconde édition des Elémens de musique de M. d'Alembert, puisque l'une est de 1752, & l'autre de 1761, tems postérieurs à l'année 1750, citée par Rousseau, mais antérieurs à l'année 1764 où parut son Dictionnaire*. Que la conclusion la plus naturelle que l'on puisse tirer de la comparaison des dates que vous rapportez avec une si imprudente affectation, c'est qu'il seroit très-possible que M. d'Alembert eût enrichi ses *Elémens de musique* qui ne parurent qu'en 1752, de quelques idées *prises* dans le manuscrit livré par *Rousseau*, & perdu, pour lui, en 1750. [512] Je ne dis pas que cela soit: je dis seulement que cela est croyable, & que l'extravagance que vous attribuez à *Rousseau*, ne l'est pas.

4°. Enfin, que rien n'est plus facile à *accorder que tout cela, avec la phrase qu'on a lue, non, telle que Rousseau l'a écrite, mais mutilée, & par conséquent dénaturée par vous avec autant de maladresse, que de perfidie. Que tout cela est aussi clair que le jour; & qu'il ne l'est pas moins qu'il*

faut être d'une bêtise inouïe, ou d'une méchanceté atroce pour dire en pareil cas, *un philosophe qui affectoit tant d'austérité devoit-il avancer une pareille fausseté si aisée à détruire?* Je vous demande pardon, Monsieur,..... non, c'est au Public que je le demande, de me laisser emporter jusqu'à vous dire des vérités aussi humiliantes heureusement son équité me rassure; il sentira que vous rendez la modération impossible. Eh! où est la personne honnête qui pourroit de sang-froid vous voir froncer les moyens dont, selon vous, *Jean-Jaques* se sert pour *esquiver des reproches* que, selon tout ce qui a le sens commun, il ne mérita jamais, vous, qui pour assurer le succès de vos noirceurs, employez des *moyens* aussi petits, aussi bas, que la soustraction de l'adverbe *peu*, qui dans la *préface* du *Dictionnaire* précède l'adjectif *importans*, & celle de la dernière phrase du seul passage de cette *préface* que vous ayez rapporté? Qui ne seroit révolté de vous entendre dire d'un air léger, *il ne faut que lire & comparer*, tandis que vous devriez tomber aux genoux du Public, pour le supplier de n'en rien faire?.....Monsieur, je vous ai déjà demandé qui vous étiez i je vous demande présent ce que vous ambitionnez [513] d'être: car il n'y a que l'intérêt qui puisse vous engager à poursuivre avec autant d'acharnement un homme qui ne vous a jamais fait de mal; qui n'a même vraisemblablement jamais pensé à vous. A qui avez-vous voulu faire votre cour, en falsifiant si indignement le texte de *Jean-Jaques*? Texte à quoi le retranchement du mot *peu* donne un sens fort opposé à celui que l'Auteur y avoit attaché. Quelle est la creature assez méprisable, pour que vous puissiez acheter sa protection, en vous exposant à être convaincu à la face de l'univers du plus déshonorant de tous les mensonges? Vous vous êtes sans doute flatté qu'on ne daigneroit pas vérifier vos citations; à certains égards vous vous êtes rendu justice: mais si votre personne, qui que vous soyez, rend votre conduite sans conséquence, le nom seul de l'homme que vous outragez a le droit d'attirer l'attention de tout ce qui sait apprécier les vertus, ses qualités, ses talents, & ses ouvrages. Aussi on a eu beau me dire que vous ne méritiez pas une réfutation, je n'ai pu réduire au silence. Eh! pourquoi ne parerois-je pas les coups que vous vous *efforcez* de porter à la mémoire de *Jean-Jaques*, moi qui aurois voulu garantir sa personne de la piqure d'un infecte?

*Nous n'aurions pas borné ainsi nos observations si Rousseau vivoit encore; & nous comptions en donner un bien plus grand nombre lorsque nous publiâmes notre Prospectus, parce qu'alors il pouvoit nous répondre. Aujourd'hui qu'il n'est plus, nous nous contenterons d'indiquer ses principales erreurs en Musique. L'amour de la vérité ne nous permet pas de les passer sous silence dans un ouvrage consacré à cet art; & si nous [514] devons respecter la cendre de cet éloquent Ecrivain, nous devons encore plus préserver ses lecteurs du danger que l'on court quelquefois à le croire.*

Quelle impropreté d'expression! *du danger que l'on court quelquefois à le croire!* S'il y a *du danger* à se tromper en fait de musique, il n'y a sûrement qu'un léger inconvénient à se tromper en matière de religion, de morale, de politique.....A qui prétendez-vous persuader, Monsieur, que le *respect que vous devez à la cendre* de Rousseau a *borné vos observations sur ses erreurs en musique*, lorsque vous attaquez avec une licence punissable sa bonne foi, ses moeurs, sa probité, & par conséquent toutes les vertus qui devoient imprimer le plus grand respect pour sa personne, depuis sa mort, durant sa vie, même avant son existence, si on avoit pu la prévoir? Encore une fois, pour qui prenez-vous vos lecteurs? Il est plus malheureux pour vous qu'il ne vous est donné de le sentir, que *J. J. Rousseau* ait si-tôt terminé son honorable carrière: l'homme à qui vous avez le plus désiré de nuire, sera celui dont la perte vous aura le plus nu: s'il avoit vécu jusqu'à la publication de votre rapsodie il est présumable, (quoiqu'en dise l'hypocrite *note* que je

viens de transcrire), que vous auriez quelques horreurs de moins à vous reprocher. Mais si vous aviez eu le courage *alors que cet éloquent Ecrivain pouvoit vous répondre*, de braver le danger d'être foudroyé, vous l'auriez pu sans risque, il vous auroit laissé japper; & sa volonté m'ayant été manifestée par sa conduite, j'aurois enchaîné le zèle qui me porte à faire retomber sur vous l'exécrable opinion que vous voulez donner de lui, Aujourd'hui [515] mes devoirs sont changés; son silence étant devenu forcé, le mien deviendrait coupable. Il m'en eût coûté, sans doute, pour m'élever jusqu'à l'imiter, il m'en coûte d'une autre façon pour m'abaisser jusqu'à vous répondre: mais de même qu tout m'eût été possible pour lui complaire, tout me l'est, tout me le sera pour le défendre. Une estime aussi inaltérable, un respect aussi profond, une amitié aussi ardente, en un mot de sentimens tels que ceux que je conserve pour lui, ne trouvent point d'efforts au-dessus, ni de soins au-dessous d'eux.

*Quel autre motif que celui de la jalousie pourroit lui avoir fait dire dans la préface de son Dictionnaire, page viii. «J'ai traité la partie harmonique dans le système de la basse fondamentale, quoique ce système imparfait & défectueux, à tant d'égards, ne soit point, selon moi, celui de la nature y & de la vérité, & qu'il en résulte un remplissage sourd & confus plutôt qu'une bonne harmonie.»\**

[\*Si je ne craignois de trop multiplier les citations, je rapporterois ici la suite de ce paragraphe, & le lecteur (que j'invite à le lire dans la *préface du Dictionnaire*) jugeroit si c'est ainsi que la jalouse fait parler.]

*L'ignorance ou la mauvaise foi peuvent seules avoir dicté cette phrase. Quoiqu'il soit démontré que Rousseau n'entendoit pas bien le système de la basse fondamentale, puisqu'il en a si mal expliqué plusieurs parties, nous croirions néanmoins lui faire injure, si nous le soupçonnions de ne l'avoir pas entendu assez pour lui rendre la justice qu'il mérite.*

*Il n'entendoit pas bien ce système, puisqu'il l'a mal expliqué; & puis, il l'entendoit assez pour lui rendre la justice qu'il mérite.* Le bel éloge que voilà de ce fameux système! Mais [516] à votre avis, Monsieur, le soupçon de *mauvaise foi*, est donc moins injurieux que celui d'*ignorance*? Je suis bien sûre que Rousseau ne pensoit pas ainsi. Cette différence entre vous, & lui, est une suite nécessaire de toutes les autres.

*Si ce n'est pas l'ignorance, c'est donc la mauvaise foi; & alors, qui a pu la faire naître, si ce n'est la jalousie?*

Pour cette fois, Monsieur, je viens à votre secours, ce que vous ne faites qu'avancer, j'en apporte la preuve. Rousseau a dit en parlant de Rameau: «il faudroit que la nation lui rendît bien des honneurs pour lui accorder ce qu'elle lui sais.\* [ \*Extraits d'une lettre de M. Rousseau à M....sur les ouvrages de M. Rameau. *Oeuvres diverses* Tome II. pag. 376.] Qui ne reconnoîtroit dans cette phrase choisie entre beaucoup d'autres du même ton, le langage de la *jalousie*? N'est-ce pas là mot pour mot, celui que vous, & vos pareils, tenez à l'égard de J. J. Rousseau? La patience échappe; Rousseau jaloux de Rameau!.....Quelle pitié!..... Apprenez, Monsieur, puisque vous en êtes encore là, que Rousseau avoit dans la tête de quoi exciter la *jalousie* de tous ceux qui en sont susceptibles; & dans le cœur, de quoi n'en concevoir de personne.

*Elle est encore prouvée par la préférence qu'il donne gratuitement au système de Tartini sur celui de Rameau. Aucune raison ne pouvoit l'y déterminer. 1 . Parce que celui de Rameau existoit près de quarante ans avant celui de Tartini, & que par conséquent Rameau a le mérite de l'invention.*

Puisque le système de Rameau, & celui de Tartini ne se ressemblent point, je ne vois pas que le *mérite de l'invention* [517] appartienne plus à Rameau qu'à Tartini, quoique le dernier n'ait

écrit que *près de quarante ans* après l'autre. Le beau titre à faire valoir en fait de systèmes que celui de l'ancienneté! Copernic ne l'a-t-il pas emporté sur Ptolomée, & Newton sur Descartes, en dépit du droit d'aînesse? Au surplus, si le systèmes de Rameau, & de Tartini ne sont pas plus utile que ne le jugent quelques gens qui s'y entendent, le *mérite de l'invention* se réduit à peu de chose; & la *préférence* qu'on donne à l'un sur l'autre est en effet très-*gratuite*.

2°. *Parce que, quoiqu'antérieur à celui de Tartini, il embrasse un plus grand nombre d'objets.*

N'auroit-il pas fallu dire qu'il contient un plus grand nombre de rêves? Peut-on s'en rapporter à vous, Monsieur; vos connoissances & votre bonne foi, sont-elles mieux établies que tous les systèmes de la basse fondamentale de Zarlino, de Rameau, de Fux, & de Tartini?

3■ ° *Parce que la plus grande partie de ce que dit Tartini est contenue dans ce qu'enseigne Rameau.*

Quand vous m'aurez mise au fait de ce que contient cette troisième raison, qui ne soit pas compris dans la précédente, je tâcherai de vous répondre, Monsieur; jusques-là je ne le pourrois sans me répéter; & les redites ne sont bonnes qu'en musique; encore faut-il qu'elles soient ménagées avec art.

4°. *Parce que, dans ce que Tartini présente sous des idées différentes, on n'apprend rien qui ne soit dans Rameau.*

*Des idées différentes* qui n'apprennent que les mêmes choses!....Voilà qui n'est pas trop facile à entendre. Cependant, quand on sait qu'*ut* dieze & *re* bémol, qui sont deux [518] objets très-*différens*, se prennent l'un pour l'autre dans le genre enharmonique, & qu'à l'aide de la *basse fondamentale* tout cela s'explique très-clairement, il n'y a plus, Monsieur, qu'à tirer la conséquence de votre raisonnement, & pour cela, on n'a qu'à se dire, *des idées différentes* de celles qu'on avoit déjà, & qui sont pourtant les mêmes, ne sont *différentes* que parce qu'on les avoit déjà. Oh! Ceci est certainement l'équivalent du genre enharmonique.

*Si l'un des deux systèmes doit avoir l'avantage, on voit que ce ne doit pas être celui de Tartini.\** [\*Note de la page 676 du Tome III. del'Essai sur la Musique.]

*On voit!* En vérité, Monsieur, on peut avoir de très-bons yeux, & ne point voir cela: Rousseau qui n'étoit point aveugle a vu tout le contraire; & bon nombre de gens très-clairvoyans, ne voyent rien qui puisse les décider en faveur de l'un de ces deux systèmes, si diversement appréciés.

*Le Pere Souhaitty religieux de l'Observance, a donné en 1677 un Essai intitulé, nouveaux Elémens du chant. Il y propose une nouvelle maniere d'écrire le plain-chant, ou la musique, en se servant de chiffres au lieu de notes. Voici comme il s'exprime à la page 3 de son ouvrage. «I, s'appelle ut; 2, re; 3, mi; 4, fa; 5, sol; 6, la; 7, si; ou si on l'aime mieux, 1, s'appelle un; 2, deux; 3, trois; 4, quart; 5, cinq; 6, six; 7, sept; on choisira; car cela est indifférent.»*

Quant aux octaves inférieures, le Pere Souhaitty les exprime par les mêmes chiffres avec une virgule 1, 2, 3, &c.... [519] & il exprime les supérieures par les mêmes chiffres avec un point, 1. 2. 3. &c.

*C'est-là précisément la méthode que Rousseau a publié comme de lui en 1743, & dont il donne un précis au mot notes dans son Dictionnaire de musique, sans indiquer ni dans l'un, ni dans l'autre endroit la source où il avoit puisé. Il est fâcheux pour un philosophe aussi ami de la vérité qu'il étoit Rousseau, qu'on ne puisse supposer qu'il ait eu de son côté la même idée que le Pere Souhaitty, puisqu'à la fin d l'article système de son Dictionnaire, il nomme le Pere Souhaitty parmi d'autres auteurs de systèmes, mais sans faire connoître nulle part en quoi consistoit celui de ce religieux. Or comme le Pere Souhaitty n'a jamais fait d'autre système que celui d'une nouvelle maniere de noter la musique, & que Rousseau le cite, il le connoissoit donc; puisqu'il le connoissoit, que ces deux systèmes n'en sont qu'un, Rousseau a donc donné comme de lui, ce qui étoit d'un autre*

.\* [\*Essai sur la Musique, Tome III. page 688.]

Ce syllogisme est bien digne de vous, Monsieur; on ne vous accusera pas de l'avoir *puisé* dans une *source* étranger. Avec tout cela il me surprend. Comment pouvez-vous penser que *Jean-Jaques* n'eût pas été frappé d'une inconséquence qui vous choque; & qu'il eût eu l'ineptie de parler du Pere Souhaitty, s'il avoit voulu s'emparer de ce que ce religieux appelle très-improprement *sa découverte*, puisqu'il étoit si peu connu, que, même selon vous, *Jean-Jaques* n'avoit qu'à se taire pour faire croire qu'il ne le connoissoit pas? La bonne soi qui pas besoin d'adresse, ne fait point de gaucheries, mais vous [520] Monsieur, vous en faites une inconcevable, en disant des systèmes du Pere Souhaitty, & de *Jean-Jaques*, *ces deux systèmes n'en sont qu'un*, lorsque, pour se convaincre du contraire, *il ne faut que lire & comparer*. C'est précisément ce que je fais: j'ai sous les yeux les *Elémens du chant*, & la *Dissertation sur la musique moderne*. C'est de ces deux ouvrages que je vais tirer la preuve de votre turpitude: humiliation à laquelle vous n'avez pu vous exposer, que dans l'espérance que la gloire de Rousseau ne seroit assez chère à qui que ce soit, pour qu'on se livrât à un examen si dangereux pour la vôtre. Vous vous êtes lourdement trompé: (je veux bien en passant donner cet avis à tous les méchans que son ombre importune encore); *Rousseau*, le plus attachant des hommes, même par ce qui s'opposoit en lui à la perfection que la nature humaine ne comporte pas, a laissé nombre d'amis qu'on blesse personnellement en attaquant sa mémoire: je ne suis pas la seule qui veille à ses intérêts avec une application infatigable; plusieurs l'ont déjà victorieusement défendue; leurs armes dureront long-tems; elles sont d'aussi bonne trempe que leur zèle. Malgré ce que j'ai dit plus haut, comme il n'y a rien sur quoi tout le monde pense de même, il a fallu que je briguisse l'honneur d'entrer en lice avec vous, Monsieur, on vouloit me le disputer. Cela vous étonne?... Mais songez donc qui vous attaquez; & voyez s'il est possible d'imaginer une circonstance où il ne soit pas honorable de représenter *J. J. Rousseau*. Quant à moi, quoique je n'aye pas la sottise de m'exagérer l'idée de mes talens, la dignité de ce rôle élève assez mon ame, pour m'inspirer la confiance de le [521] remplir avec succès. Venons à la comparaison de *ces deux systèmes*, qui, s'il faut vous en croire, *n'en sont qu'un*.

Le révérend Pere *Jean-Jaques* Souhaitty *rejette absolument de sa méthode toutes sortes de clefs*.\*

[\*Elémens du chant, pag. 3.]

*J. J. Rousseau* supprime toutes les clefs usitées, mais il le remplace; & celle qu'il a imaginée a cet avantage sur les clefs de la méthode ordinaire, qu'elle fait connoître au premier coup d'oeil, si on est dans le ton majeur qu'elle indique, ou dans son relatif: première différence.

Le Pere Souhaitty *ne reçoit point les différences ordinaire de b. mol, & de b. quarre*.\* [\*Même page.]

*Rousseau* exprime le bémol par une ligne qui croise la note en descendant: *si bémol*, & ne retranche que le béquarre: seconde différence.

Le Pere Souhaitty *appelle indifféremment* 1 ut, *ou un*; 2 re *ou deux*; 3, mi *ou trois*; 4, fa *ou quart*, &c.\* [\*Elémens du chant, page 3.]

*Rousseau* ne laisse point cette alternative: troisième différence.

Le Pere Souhaitty *marque le dièse par un point interrogant(?)*.\* [\*Page 4.]

*Rousseau* emploie à cet usage une ligne oblique qui croise la note en montant de droite à gauche: *sol dièse* par exemple s'exprime ainsi, 8: quatrième différence.

Le Pere Souhaitty marque le *tremblement pur* par un point admiratif(!).\* [\*Même page.]

[522] *Cet agrément* n'étoit vraisemblablement pas connu de *Rousseau* (malgré les nouveaux *Elémens du chant*), car il n'en fait aucune mention: cinquieme différence.

Le Pere Souhaitty marque l'octave inférieure par une virgule, 1, 2, 3, &c. & l'octave supérieure par un point, 1. 2. 3. &c.\* [\*Elémens du chant, page 9.]

*Rousseau* marque les octaves supérieures par un point au-dessus du chiffre 1, 2, 3, &c. & les octaves inférieures par, un point au-dessous du chiffre 1, 2, 3, &c. ou bien par la seule position des chiffres, en plaçant ceux qui appartiennent à l'octave supérieure au-dessus de la ligne horisontale qui porte les chiffres de l'octave intermédiaire, & au-dessous de cette ligne, ceux qui appartiennent à l'octave inférieure. Quand il veut sortir de ces octaves pour monter, ou descendre, il ajoute une ligne accidentelle au-dessus, ou au-dessous des chiffres déjà posés hors de la ligne principale; & au moyen de trois lignes seulement, il peut parcourir l'étendue de cinq octaves; ce qu'on ne sauroit faire dans la musique ordinaire, à moins de dix-huit lignes: sixieme différence.

On a vu quel usage le Pere Souhaitty fait de *la virgule*.\* [\*Même page.]

*Rousseau* ne s'en sert que pour séparer les tems de la mesure: objet dont le Pere Souhaitty ne s'est nullement occupé: septieme différence. Mais.....j'ai tort.....ce ne sont pas les différences qu'il faut compter; elles sont innombrables; ce sont les rapports: or je soutiens qu'il n'y en a qu'un seul, l'adoption des chiffres: encore ce rapport est-il anéanti par [523] la maniere de les employer. C'est ce dont se convaincront aisément tous ceux à qui *l'amour de la vérité* inspirera le courage de comparer ces DEUX systèmes également rejettés. C ce que l'Académie royale des sciences a autorisé à croire qua elle a dit:

«Quoi qu'en général la maniere d'écrire la musique sur une seule ligne horisontale & AVEC DES CHIFFRES, ne soit nouvelle puisque les anciens l'écrivoient ainsi,\* [\*Voilà, ce me semble, de quoi dépouiller le Pere Souhaitty du titre d'Inventeur de l'expression élémentaire des 7 notes, tout aussi bien que *J.J. Rousseau*, & le laisser beaucoup plus pauvre.] & qu'il y a plus de soixante-cinq ans qu'on a pensé à employer les chiffres à cet usage, il faut avouer que le sieur *Rousseau* a donné à cette méthode une toute autre étendue que celle qu'on lui avoit donnée jusqu'à présent, & que ce qu'il y a ajouté peut en quelque maniere la lui rendre propre.»

«Du reste il paroît à l'Académie que cet ouvrage est fait avec art, & énoncé avec beaucoup de clarté; que l'auteur est au fait de la matiere qu'il traite; & qu'il est à souhaiter qu'il continue ses recherches pour la facilité de la pratique de la musique.»\* [\*Extrait des Registres de l'Académie royale des Sciences du 5 septembre 1742.]

Ce jugement tire à conséquence, Monsieur: d'autant plus qu'il n'est pas, comme le vôtre, dicté par la partialité; la respectable compagnie qui l'a porté, n'avoir aucun intérêt, ne pouvoit avoir aucun penchant à favoriser *J. J. Rousseau*, en qui elle ne voyoit qu'un étranger que rien ne rendoit recommandable, [524] & qui étoit loin d'annoncer le degré de considération où ses vertus, & ses talens devoient un jour le faire parvenir, & que ses envieux lui ont fait payer si cher. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet; parce qu'il ne s'agit pas ici de savoir si le système de *Rousseau* est bon, mais s'il est à lui. Ce n'est pas tout: il promet de donner, s'il y est encouragé par le public, un autre ouvrage qui contiendra les principes absolus de sa méthode, tels qu'ils doivent être enseignés aux écoliers.

«J'y traiterai (dit-il) d'une nouvelle maniere de chiffrer se l'accompagnement de l'orgue & du clavecin, entièrement différente de tout ce qui a paru jusqu'ici dans ce genre, & telle qu'avec quatre signes seulement, je chiffre toute forte de basse continue, de maniere à rendre la modulation & la basse-fondamentale toujours parfaitement connue de l'accompagnateur, sans qu'il lui soit possible de s'y tromper. Suivant cette méthode, on peut sans voir la basse figurée, accompagner très-juste par les chiffres seuls, qui au lieu d'avoir rapport à cette basse figurée l'ont directement à la fondamentale, &c.»\* [\*Préface de la Dissertation, page 15.]

Voilà, pour un ignorant en musique, un engagement bien téméraire! Cependant, Monsieur, *Rousseau* étoit homme à tenir ce qu'il promettoit; & certes il n'avoit pas *puisé* cet ouvrage dans la riche source des *nouveaux Elémens du chant*. Mais je me crois obligée de revenir sur la partie concluante de votre merveilleux article: car vous êtes un de ces raisonneurs pressans avec qui il ne faut rien laisser en arriere. Vous [525] dites donc, Monsieur, en parlant de la *découverte* du Pere Souhaitty:

*C'est-là précisément la méthode que Rousseau a publiée comme de lui en 1743, & dont il donne un précis au mot notes dans son Dictionnaire de musique.*

C'est ce qui vient d'être démontré avec la dernière évidence: personne n'en peut disconvenir.

*Sans indiquer ni dans l'un, ni dans l'autre endroit, la source où il avoit puisé!*

Je vous demande bien pardon, Monsieur; fidele à ses principes, *Rousseau* a mis son nom à sa *Dissertation*, & à son *Dictionnaire*.

*Il est fâcheux pour un philosophe aussi ami de la vérité que l'étoit Rousseau, qu'on ne puisse supposer qu'il ait eu de son côté la même idée que le Pere Souhaitty, puisqu'à la fin de l'article système de son Dictionnaire, il nomme le Pere Souhaitty parmi d'autres auteurs de systèmes.*

J'ai répondu à cela, de façon, ce me semble, à vous consoler d'un si grand malheur.

*Mais sans faire connoître nulle part en quoi consistoit celui de ce religieux.*

C'étoit ce qu'on pouvoit faire de mieux pour le Pere Souhaitty; à qui toutefois on ne sauroit reprocher d'avoir parlé de la musique, aussi peu, & aussi niaisement qu'il l'a fait, puisque l'excuse de son ignorance est dans la date de son écrit. D'ailleurs, il est tout simple qu'animé du desir de la gloire de Dieu, & non du desir des progrès de l'art, il ait fait du plain-chant, son principal, & presque son unique objet. Ce [526] a quoi on ne devoit pas s'attendre, Monsieur, c'est à vous voir dire que le Pere Souhaitty *propose une nouvelle maniere de noter le plain-chant ou la musique*, comme me si un aussi grand musicien que vous, pouvoit prendre l'un, pour l'équivalent de l'autre. C'étoit & *la musique* qu'il falloit dire, dès que pour accuser *Rousseau* de

plagiat, vous vouliez étendre jusqu'à elle, le système du Pere Souhaitty, malgré le cri de votre conscience. Si *Rousseau* avoir rendu compte du système de ce bon religieux, vous ne manquerez pas de dire que ce n'auroit été que pour faire valoir le sien.

*Or, comme le pere Souhaitty n'a jamais fait d'autre système que celui d'une nouvelle maniere de noter la musique, & que Rousseau le cite, il le connoissoit donc;*

Quoiqu'il ne connût pas le pere Souhaitty lorsqu'il eut *de son côté la même idée que lui* (celle de se servir, de chiffres s'entend) non-seulement il le connoissoit lorsqu'il l'a cité; mais encore il l'a fait connoître à beaucoup d'autres. Sans lui combien de gens ne soupçonneraient pas que le pere Souhaitty eût jamais existé! Vous-même, Monsieur, ne l'auriez peut-être jamais su, s'il n'en avoir pas parlé dans sa *Dissertation*,\* [\*Page 65.] & dans son *Dictionnaire*.

*Puisqu'il le connoissoit, & que ces deux systèmes n'en sont qu'un, Rousseau a donc donné comme de lui, ce qui étoit d'un autre.*

Si cette odieuse imputation qui choque autant le bon sens que la justice, & dont le caractere de *Rousseau* devoit si bien le garantir, n'est pas détruite par tout ce que j'ai dit, & prouvé [527] jusqu'ici, il faut que la vérité renonce à se faire jour au travers des, nuages dont l'imposture l'enveloppe. Cependant, il seroit absurde que je m'en tinsse à parler pour *Rousseau* quand je peux le faire entendre lui-même. Or, comme les gens qui argumentent & agitent comme vous, Monsieur, ne sont pas d'une espece assez rare pour qu'il n'ait pas pu prévoir qu'il s'en trouveroit, & qu'il leur a répondu d'avance, je dois vous adresser la réponse qu'il leur a faite: la voici.

«Dans l'état d'imperfection où sont depuis si long-tems les signes de la musique, il n'est point extraordinaire que plusieurs personnes aient tenté de les refondre ou de les corriger. Il n'est pas même étonnant que plusieurs se soient rencontrés dans le choix des signes les plus propres à cette substitution, tels que sont les chiffres. Cependant, comme la plupart des hommes ne jugent gueres des choses que sur le premier coup-d'oeil, il pourra très-bien arriver que par, cette unique raison de l'usage des mêmes caracteres on m'accusera de n'avoir fait que copier, & de donner un système renouvelé.»

(Ce seroit vous faire bien de la grace Monsieur, que de vous classer avec ces hommes-là.)

«J'avoue qu'il est aisé de sentir que c'est bien moins le genre des signes que la maniere de les employer qui constitue la différence en fait de systèmes: autrement il faudroit dire, par exemple, que l'algebre & la langue françoise ne sont que la même chose, parce qu'on s'y sert également des lettres de l'alphabet; mais cette réflexion ne sera probablement pas celle qui l'emportera, & il paroît si heureux [528] par une seule objection, de m'ôter à la fois le mérite de l'invention, & de mettre sur mon compte les vices des autres systèmes, qu'il est des gens capables d'adopter cette critique, uniquement à raison de sa commodité.»

(Ici, *Monsieur*, il semble que *Rousseau* vous ait eu personnellement en vue.)

«Quoiqu'un pareil reproche ne me fût pas tout-à-fait indifférent, j'y serois bien moins sensible qu'à ceux qui pourroient tomber directement sur mon système. Il importe beaucoup plus de savoir s'il est avantageux, que d'en bien connoître l'auteur; & quand on me refuseroit l'honneur de l'invention, je serois moins touché de cette *injustice* que du plaisir de le voir utile au Public. La seule grace que j'ai droit de lui demander, & que *peu de gens m'accorderont, c'est de vouloir bien n'en juger qu'après avoir lu mon ouvrage, & ceux qu'on m'accuseroit d'avoir copiés.*»\* [\*Préface de la *Dissertation*, page 13.]

Cela suffiroit en effet à l'entiere justification de *Rousseau*; & je me serois bornée à faire comme lui cette demande, si j'avois eu plus que lui, lieu d'espérer de l'obtenir. Au reste, Monsieur, afin qu'on ne m'accuse pas de *donner comme de moi ce qui est d'un autre*, je déclare à toutes les Nations (qui doivent s'arracher nos ouvrages), que pour écrire des choses sort différentes de celles que vous avez écrites, je me suis servie des mêmes lettres, des mêmes syllabes, des mêmes mots, de la même ponctuation, enfin, à l'orthographe près, des mêmes signes que vous. Cette précaution n'est point superflue; car enfin, si vous ne les avez pas plus inventés que le [529] Pere Souhaitty n'avoit inventé les chiffres, toujours est-il vrai que vous avez fait de ces signes, comme le Pere Souhaitty a fait des chiffres, un usage dont aucun moderne ne s'étoit encore avisé; & que c'est, selon vous, & vos adhérens, une façon incontestable de s'en assurer la propriété.

*Rousseau, (Jean-Jaques) né à Geneve en 1708, étoit fils d'un horloger; sa mère de la maison de Bernard ou Bernardi originaire d'Italie, mourut en couches de lui.*

Rousseau n'étoit point né en 1708, Monsieur, mais le 4 Juillet 1712. C'est de lui-même que je le tiens: je ne puis avoir mal entendu; car il ne me l'a point dit, il me l'a écrit j'ai sa lettre sous les yeux; & comme vous pouvez vous en appercevoir, je sais lire.

*Son pere ayant eu une querelle avec un officier, & en ayant reçu un affront, ils se battirent. Ayant blessé l'officier, il fut condamné à huit jours de prison, & à une légère amende; mais ne voulant subir ni l'une ni l'autre de ces punitions, il quitta Geneve, & alla s'établir à Nyon, où il se maria.*

Egalement incapable de résister à l'autorité des loix, & de supporter les abus du pouvoir, le pere de *Rousseau* ayant à l'occasion de cette *querelle*, éprouvé une injustice de la part du Conseil, quitta Geneve pour n'y plus revenir, & *alla s'établir à Nyon, où il se maria.*

*Son fils, dont il s'agit dans cet article, se mit en apprentissage chez un Graveur à Genève mais ayant alors la plus grande aversion pour toute espece de métiers, il quitta Geneve en 1718; & c'est à cette époque qu'a commencé le roman sa vie: il parcourut divers États, ne put rester dans aucun [530] pays; & après avoir eu une jeune fort orageuse, & changé plusieurs fois de religion, ne goûta pas dans sa vieillesse le repos & l'aisance que sa célébrité auroit dû lui procurer.*

Je sens, Monsieur, qu'à l'aide de cette prétendue *aversion pour toute sorte de métiers*, il vous seroit bien doux d'établir entre les goûts, la conduite, & les écrits de *Jean-Jaques*, une opposition dont vous tireriez grand parti; quoiqu'il ne fût ni extraordinaire, ni choquant, qu'à l'âge de 50 ans, il eût conseillé dans *Emile*, ce à quoi sa *jeunesse fort orageuse* n'auroit pas voulu se plier. Malheureusement, je ne puis contribuer à vous procurer cette délicieuse jouissance; car ce ne fut point par *aversion* pour le *métier* de graveur, que *Jean-Jaques* quitta Geneve, mais pour se soustraire à la brutalité du maître qui le lui enseignoit. Le seul *métier* pour lequel *Jean-Jaques* ait eu de l'*aversion* est celui de Procureur, auquel on l'avoit d'abord destiné, & pour lequel son incapacité, très-croyable assurément, le fit exclure de la maison où on l'avoit placé pour

l'apprendre. Mais Monsieur, qu'appeliez vous *le roman de sa vie*? Il me semble qu'on entend par *roman* un tissu d'aventures supposées. Est-ce qu'il ne seroit pas vrai que *Jean-Jaques* eût vécu comme il a vécu?.....Ce qui l'est incontestablement, c'est que vers sa seizième année, il fit à Turin abjuration de la religion Protestante, dans le sein de laquelle il rentra, étant à Geneve en 1754. Voilà comment, votre avis, il a *changé plusieurs fois de religion*; & comment, au mien, il n'en a changé qu'une.

*(Tout ceci est tiré d'une vie de Rousseau que nous avons sous les yeux, faite par lui, & écrite de sa main).*

[531] Cela est impossible, Monsieur; car ce n'est certainement pas à vous qu'il l'a confiée. Quel seroit donc l'être détestable, qui, après avoir marqué à *Jean-Jaques* assez d'attachement pour gagner sa confiance, au point d'en obtenir un si précieux dépôt, auroit eu l'infamie de vous le livrer; à vous, l'ennemi personnel de *Jean-Jaques*, ou (ce qui est plus honteux encore) le vil complaisant de ses ennemis? Il n'y a peut-être qu'un seul homme capable d'une si monstrueuse trahison; & il est physiquement impossible que cet homme-là s'en soit rendu coupable. Vous m'entendez.....Non, Monsieur, je le répète, vous n'avez point *une vie de Rousseau, faite par lui, & écrite de sa main*: je nie ce sait aussi hardiment que si je vous avois suivi depuis le berceau jusqu'à cette heure. Vous pouvez avoir, tout au plus, quelques lettres adressées par *Rousseau*, à quelqu'un de recommandable, que la reconnaissance l'aura porté à informer du détail de ses premières années. Si vous en avez, Dieu sait par quelles voies! Vous n'espérez pas, je pense, qu'on les suppose honnêtes, vu l'usage & le mystère que vous faites de ces intéressantes lettres: si vous les aviez eues par des moyens que vous osassiez avouer, vous auriez recherché les respectables Editeurs des ouvrages de ce grand homme; vous auriez désiré qu'elles fussent insérées dans la superbe collection qu'ils ont entreprise; vous auriez senti que votre nom étoit digne de figurer à côté de ceux des gens estimables qui ont enrichi cette collection, de ce dont leur bonne fortune les avoit rendus possesseurs. Voilà ce que l'honneur vous auroit engagé à faire; comparez le à ce que vous avez fait. Au reste, si vous avez quelques lettres de la main [532] de *Jean-Jaques*, où il dite qu'il est né en 1708, (ce qui me paroît même fort douteux) c'est qu'il les a écrites dans un tems où il ne savoit pas exactement son âge; ce qui est fort ordinaire aux très-jeunes gens, qui ne sont pas à portée de s'en assurer.

*Cet homme chagrin, bizarre & éloquent, séduisant à lire, dangereux à croire, qu'on admire plus qu'on ne l'aime:*

Vos épreuves ont été corrigées avec bien de la négligence, Monsieur; c'étoit à l'article Voltaire, que cette phrase appartenoit. Ayez soin qu'on la lui restitue, dans l'immensité d'éditions que votre prodigieux Essai doit avoir. Il faut rendre justice, même à ceux qui la refusent aux autres.

*A prouvé en musique, & en poésie, que l'esprit pouvoit suppléer aux connoissances.*

On ne peut assez admirer combien la phrase suivante est heureusement placée après celle-là.

SES PROFONDES RECHERCHES EN MUSIQUE l'ont fait parvenir 1°. à nous donner un Dictionnaire excellent dans quelques articles.

(Oui, par exemple, dans ceux où il pense comme vous).

*Mais plein de fiel, & de choses absolument fausses dans d'autres.*

(Ce n'est pas ainsi qu'en a jugé l'honnête & savant Clairaut).

2°. *A composer son intermede du Devin du Village, (ah! il est donc de lui!) dont l'ensemble est charmant, mais dont les paroles, & la musique examinées séparément, prouvent qu'il n'étoit ni poète ni compositeur.*

Il faut avouer que Platon & Rousseau, étoient deux grands [533] idiots! Il est impossible de n'être pas frappé des ressemblances qui se trouvent entr'eux. Le premier s'avise, comme un sot, de se mêler de poésie & de musique, sans y rien entendre; quoique la poésie fût presque sa langue naturelle, & qu'il eût *appris la musique des deux plus habiles musiciens de son sais*.\* [\*Avant-propos de l'*Essai sur la Musique*, pag. xv.] Le second est obligé, comme un ignorant, de mettre de l'*esprit* à la place des connoissances qui lui manquent en poésie & en musique, quoiqu'il ait étudié les Poètes Grecs, Latins, Italiens, & François; (la preuve en existe dans ses ouvrages) & qu'il ait fait *de profondes recherches en musique*. Fiez-vous donc à la célébrité!.....Mais que dirons-nous de ces imbécilles Athéniens, qui, tout en pensant que *l'agrément d'une sensation est préférable à toutes les vérités de la morale*,\* [\*Même morceau, pag. viii.] admiroient stupidement leur Platon comme une merveille, lui qui étoit bon moraliste témoin la *réforme* qui vous engage, Monsieur, à lui faire son procès, mais qui *étoit également mauvais musicien, & mauvais poète*?\* [\*Même morceau, pag. xii.] Que dirons-nous des badauts de Paris, qui s'étouffent bêtement depuis vingt-sept ans aux représentations du *Devin du Village, dont les paroles, la musique prouvent que leur Auteur n'étoit ni poète, ni compositeur*? Nous ne parlerons pas d'eux; ils n'en valent pas la peine nous dirons seulement que les méprises du Public de tous les pays, & de tous les siècles sont inconcevables; qu'on a grand tort de briguer les suffrages de la multitude, qui nulle part, en aucun tems n'a le [534] sens commun; qu'il faut que vos contemporains, & la postérité, ne s'en rapportent qu'à vous, Monsieur; qu'en fait de sciences, & d'arts, vous êtes le seul juge compétent; & qu'il ne doit subsister de réputations, que celles que vous aurez daigné faire. Oh! certainement, vous vous joindrez à moi pour dire tout cela.

*On connoît assez sa vie, ses caprices, & ses paradoxes, pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler davantage.*

*Nous nous contenterons d'observer, que pendant qu'il écrivoit avec acharnement contre le danger des spectacles, il faisoit une comédie. (Narcisse, ou l'Amant de lui-même.)*

*Oui, pendant, rien n'est plus exact. Il fit la mauvaise comédie de Narcisse en 1730, la publia en 1752, & écrivit l'excellente lettre sur le danger d'établir des spectacles dans sa patrie (autre rapport avec Platon), en 1758. Au reste, Monsieur, ce Jean-Jaques savoit lire dans l'avenir; voyez la réponse qu'il m'a fournie.*

«Il est vrai qu'on pourra dire quelque jour: cet ennemi si a déclaré des sciences & des arts fit pourtant & publia des pieces de théâtre; & ce discours sera, je l'avoue, une satire très-amere, non de moi, mais de mon siècle.»\* [\*Fin de la préface de *Narcisse*.]

*Que pendant qu'il écrivoit des injures à notre Nation, lui nioit qu'elle eût une musique, & vouloit lui prouver que sa langue n'étoit pas propre à être mise en chant, il faisoit un opéra sur des paroles françaises.*

Que trouvez-vous là de contradictoire, Monsieur? *Jean-Jaques* n'avoit pas dit que nous ne puissions pas avoir d'*opéra*, [535] mais que notre langue *n'étoit pas propre à être mite en chant*. Ce qu'il avoir dit, il l'a prouvé: demandez plutôt à M. de Vismes, qui, dans je ne sais quelle feuille du *Journal de Paris*, rejette la mauvaise exécution des nouveaux airs du *Devin du Village, sur les fautes de prosodie dont ces airs fourmillent*. (Excuse qui fait pitié)! Or si *Jean-Jaques* n'a pas pu éviter les fautes de prosodie

, lui qui les sentoit si bien, elles sont donc inévitables, & partant il avoit eu raison de le dire. Il avoit encore dit que nous n'avions *point de musique*. Eh bien! Monsieur, personne ne doit moins trouver que vous qu'il se soit donné un démenti en faisant le *Devin du Village*, car puisque vous avez souverainement décidé qu'il n'étoit ni poëte, ni compositeur, les notes qu'il a mises sur les paroles de cet intermede, ne sont pas plus de la musique, que ces paroles ne sont de la poésie. Au reste, il ne falloit rien moins que son adresse, pour tirer du chapitre de la musique, matiere à écrire des injures à une Nation.

Que pendant qu'il déclamoit par-tout contre les romans comme n'étant propres qu'à gâter le cour & l'esprit, il composoit un roman qui assurément n'es pas propre à former l'esprit & le coeur.

Si cela est, l'Editeur du livre intitulé, *Esprit, maximes & principes de J. J. Rousseau*, est donc bien coupable, & le Gouvernement bien négligent, l'un d'avoir fait, l'autre d'avoir laissé débiter un recueil dont l'introduction préliminaire contient ce qui suit.

«Jusqu'ici M. Rousseau a gardé le silence avec tous les critiques de sa lettre sur les spectacles; à moins qu'on ne

[536] regarde son *Essai sur l'imitation théâtrale*, & sur-tout la *Nouvelle Héloïse*, comme la meilleure réponse qu'il pût leur faire, selon leur différente façon de penser. En effet, on ne peut lire ce roman moral sans se persuader de plus en plus, que les spectacles, & le théâtre ne sont nullement l'école des bonnes moeurs, & que les personnes religieusement chrétiennes sont bien fondées à applaudir à la morale inexorable du citoyen de Geneve. Quoi qu'il en soit, la *Nouvelle Héloïse* est peut-être le meilleur ouvrage que nous ayons en ce genre, même à côté de *Miss Clarisse*: la vertu y est peinte avec tous ses traits les plus touchans, & les plus propres à se soumettre les ames honnêtes. Il est aisé d'y appercevoir le caractere essentiel de son auteur; & cet excellent roman eût suffi seul pour le faire estimer, & lui donner la célébrité dont il jouit à tant de titres. La *Nouvelle Héloïse* a sans doute des défauts; mais ils sont compensés par tant de beautés, qu'à peine on les apperçoit: ils prouvent seulement, que l'esprit le plus sublime, & le coeur le plus vertueux, ne sont pas toujours à l'épreuve de la qualité d'Auteur & de Philosophe.»

Voilà, Monsieur, un jugement dicté par l'impartialité même. Si la sévérité du vôtre s'étend jusqu'à vos moeurs, vous êtes un personnage bien recommandable: mais si par malheur elle ne s'y étendoit pas, comme certaines citations répandues dans votre *Essai* invitent à le penser, quelle opinion elle donneroit de votre caractere! Faites votre examen.

Que tandis qu'il prêchoit la vertu, la paix, la charité, &c. il faisoit sourdement tous ses efforts auprès des Genevois, [537] pour qu'ils forçassent Voltaire à quitter sa maison des délices; ce qu'il poursuivit avec tant d'instances, qu'il réussit enfin à lui causer ce chagrin, quoique ce grand homme touché de son indignence, lui eût offert généreusement de demeurer avec lui, ou de lui donner en pur don, une maison charmante sur les bords du Lac de Genève; & alors Voltaire ne s'étoit pas encore permis une seule plaisanterie sur les étranges idées que l'on trouve souvent dans les ouvrages de Rousseau.

Monsieur, cette accusation est trop grave pour y répondre en plaisantant; ou plutôt, trop vague pour y répondre. Tous les honnêtes gens vous somment par ma voix de produire vos preuves: je m'engage à les discuter, à les vérifier, à les détruire. En les attendant je soutiens que vous n'en avez point; que vous n'en pouvez point avoir; & qu'en prenant sur vous d'avancer cette infâme calomnie, vous vous assimilez au bouc émissaire, qui, chargé de toutes les iniquités du peuple le plus endurci, devoir porter toutes les malédictions qu'il avoit encourues.

*Cette conduite ne prouve pas une liaison bien suivie dans les idées.*

Oh! pour ce reproche-là, Monsieur, on se gardera bien de vous le faire. Il n'y a personne qui ne convienne que vous êtes le plus conséquent des hommes: on en conviendra sur-tout, quand on verra la belle & juste comparaison que vous faites entre une *Sonate & l'Algebre*; quand on observera que vous dites, tantôt.....mais quel détail allois-je entreprendre! L'abondance des choses qui constatent la sureté de votre jugement, rendroit leur choix trop difficile; d'ailleurs, ce seroit [538] outrager vos lecteurs que de supposer qu'ils ne les ont pas saisies. Cette seule considération seroit capable de m'arrêter. Pour vous, Monsieur, vous n'avez pas poussé les égards si loin vis-à-vis des lecteurs de *Jean-Jaques*; vous vous êtes attaché à prouver qu'il n'avoit pas *une liaison bien suivie dans les idées*, comme s'il étoit possible de lire une seule ligne de ses ouvrages, de donner la plus légère attention à sa conduite, d'observer, même très-superficiellement, ses démarches sans que cette vérité sautât aux yeux. Mais poursuivons.

*Il est mort en 1778, âgé de près de soixante-dix ans, au château d'Ermenonville, &c.*

Il est mort le 2 juillet 1778, âgé de soixante-six ans moins deux jours, étant né, je le répète, le 4 juillet 1712.

*Rousseau a donné à l'Opéra en 1753 son Devin du Village on a trouvé dans ses papiers une nouvelle musique sur les mêmes paroles. La nouvelle administration de l'Opéra l'a fait exécuter il y a quelques mois.*

Que ce soit précisément, exactement, fidèlement la même musique qu'on a trouvée dans ses papiers, voilà de quoi tout le monde n'est pas intimement persuadé. Veuve trop peu connue d'un homme bien mal connu, seigneur d'Ermenonville, ex-directeur de l'opéra, c'est vous trois que cela regarde tirez-vous de-là le mieux que vous pourrez. J'avoue qu'à la place de chacun de vous, j'en serois bien embarrassée: car, ne pas déposer (en lieu où tout le monde puisse la voir) la partition de la main de *Jean-Jaques*, c'est à coup sûr, laisser subsister le soupçon; & la déposer seroit peut-être le changer en certitude.

[539] *Mais le Public ne s'es pas soucié de l'entendre deux fois.*

Admirez Monsieur, combien je suis bonne, je crois fermement que vous n'êtes pour rien dans ce dégoût-là.

Voilà le dernier trait que vous lancez contre *Rousseau*, dans un ouvrage qu'on seroit bien plus fondé à croire que n'avez *entrepris* que pour lui nuire, que vous n'avez été fondé à dire qu'il avoit *entrepris sa Dissertation* sur la musique *bien plutôt pour nuire à Gui, que pour être utile aux musiciens*,\* [\*Essai sur la Musique, Tome III, page 352.] puis qu'indépendamment de l'aversion qu'il avoit la flatterie, Gui d'Arezzo mort depuis sept siècles, n'a plus d'antagonistes à flatter;, au lieu qu'il subsiste encore, contre la personne & les vertus de *Rousseau*, un parti, puissant par son obscurité même, dont la protection pourroit favoriser vos vues. Quoi qu'il en soit, voici le moment de m'occuper des gentillesses fugitives que vous avez déposées dans les Journaux.

Après avoir fait à M. Gluck un petit compliment aussi faux qu'apprêté, vous dites, Monsieur.

*Quant à Rousseau, j'admire son génie, & son éloquence m'entraîne.*

Son *éloquence vous entraîne!* Ah! Perdez l'espérance de faire croire à ceux qu'elle *entraîne*, qu'elle ait aucune prise sur vous. Jamais, Monsieur, jamais l'*éloquence de Jean-Jaques* n'a entraîné personne dans le borbier ou vous gissez.

*Mais dans un ouvrage sur la musique, je ne pouvois vanter ni ses romans, ni ses ouvrages philosophiques.*

Eh! Pourquoi non? Vous avez bien pu les dépriser. La [540] louange est-elle plus étrangère que le blâme à *un ouvrage sur la musique*? Et n'avez-vous pas vanté cent autres ouvrages qui n'avoient pas le moindre rapport avec cet art? Vous n'avez point consulté la convenance, puisqu'elle se trouve violée à chaque page de votre *Essai*; vous avez tout uniment suivi le vicieux penchant de votre coeur.

*Je n'ai pu parler que de ses Œuvres en musique:*

Pourquoi donc avez-vous fait mention *des motifs de sa sortie de Geneve; de ses changemens d'états, de pays, de religion; de sa jeunesse fort orageuse; de ses caprices; de son humeur chagrine & bizarre; de ses manœuvres contre Voltaire? Appelez-vous tout cela des œuvres en musique?*

M. Briard qui me paroît aimer la vérité (cela m'avoit paru comme à vous, Monsieur, mais il a écrit une lettre de trop),\* [\*Année littéraire 1780, NO. 19.] auroit dû, Monsieur, être bien plutôt révolté des véritables satires, ou sarcasmes indécens qui se trouvent dans le *Dictionnaire de Rousseau, contre notre grand Rameau, que de me voir défendre comme je l'ai fait, la mémoire d'un maître chéri, &c.\** [\*Année littéraire 1780, NO. 14.]

J'ai lu MOI-MÊME, Monsieur, le *Dictionnaire de Rousseau*; j'y ai remarqué quelques saillies d'humeur contre la musique française; humeur que nombre de musiciens avoient assurément bien provoquée: mais je vous défie, vous, ou plutôt VOS FURETEURS, d'y trouver une seule véritable satire, un seul sarcasme indécenc contre notre grand Rameau s'il y en avoit, ce seroit bien tant pis pour sa gloire; car la satire ne calomnie [541] point, elle médit; & une raillerie qui porte à faux n'ayant, par cela même, rien de piquant, ne peut être appelée sarcasme. On peut dire de ce *Dictionnaire*, & de chacun des ouvrages de son inestimable auteur, ce qu'il a dit du premier duo de la *Serva padrona*: «il ne lui manque que des gens qui sachent l'entendre, & l'estimer ce qu'il vaut.»\* [\*Dictionnaire de Musique, fin de l'article Duo.] Ce n'est pas tout; le *Dictionnaire de musique* est le dernier des ouvrages publiés par Rousseau où il soit question de Rameau, & même de musique; l'approbation de ce *Dictionnaire* est datée du 15 avril 1765; le privilège accordé au libraire Duchesne est daté du 17 juillet de la même année; à cette époque, le *Dictionnaire* étoit donc sorti des mains de Jean-Jaques pour n'y plus revenir; & Rameau ne mourut que le 17 septembre 1767. Quand sa personne & ses moeurs, ne seroient pas aussi respectées qu'elles le sont dans cet ouvrage, attaquet-t-on la mémoire d'un homme qui vit encore?.... A quelque point que la méchanceté vous domine, si vous aviez la moindre intelligence des mots que vous employez, oseriez-vous rejeter vos coupables écarts, sur le desir de défendre la mémoire d'un maître chéri? A moins que vous ne fussiez au maillot quand le *Dictionnaire de musique* parut, êtes-vous pardonnable d'avoir différé jusqu'à présent, de repousser les véritables satires, ou sarcasmes indécens, qui, selon vous, s'y trouvent contre votre maître chéri? Cette conduite est à la fois lâche & cruelle; car, d'un côté, vous avez attendu pour vous déclarer l'ennemi de Rousseau, que la mort l'eût terrassé; & de l'autre vous avez privé ce maître si chéri du ravissant [542] spectacle des

merveilleux efforts que vous faites pour le *défendre*. Au surplus, Monsieur, je doute que Rameau tînt à grand honneur, le titre dont vous le décorez, & à grand profit, le secours tardif que vous lui prêtez, s'il voyoit que vous faites de vos médiocres talens, un usage qui aviliroit les plus sublimes. Ce dont je ne doute pas, c'est qu'au lieu de vous en tenir à apprendre la musique de ce *maître chéri*, vous auriez fort bien fait de lui demander des leçons de morale: je ne dirai pas comme vous, qu'il étoit *toujours juste*; mais je dirai qu'on ne lui a reproché ni basesses, ni noirceurs; que la rudesse de son ton, & la brusquerie de ses manieres, qu'une éducation trop négligée n'avoit pas pu polir, croient rachetées par beaucoup de droiture, & de probité; enfin, qu'on ne se plaît tant à l'admirer comme grand musicien, que parce qu'on l'estime comme honnête homme.

Je serois bien tentée de vous dire, Monsieur, tout ce que l'indignation la plus forte, & la mieux méritée m'inspire contre vous: mais retenue par la crainte de manquer au Public, & à moi-même, la seule chose que j'ajouterai à celle que l'intérêt de *J. J. Rousseau* ne m'a pas permis de supprimer, c'est que, si l'autorité mettoit vis-à-vis de vous, la justice à la place de l'indulgence, elle vous défendrait de faire de nouvelles éditions de *l'Essai sur la musique*, à moins que vous n'y joignissiez ma lettre à titre d'*Errata*.

*Ce 20 Août 1780.*

P. S. Depuis ma lettre écrite, Monsieur, il m'est venu un scrupule dont il faut que je me délivre. Lorsque vous avez avancé que *J. J. Rousseau avoit sourdement fait tous ses efforts* [543] *auprès des Genevois, pour qu'ils forçassent Voltaire à quitter sa maison des Délices, E'qu'il avoit réussi à lui causer ce chagrin*, vous ne pouviez pas en être sûr, puisque cela n'est pas vrai: mais peut-être l'avez-vous cru, sur la parole des charlatans dont vous vous êtes rendu l'organe: ils en ont attrapé de plus fins que vous; en ont séduit de mieux fondés en principes. Dans ce cas-là, quelqu'horreur que m'inspirent les infidélités, les mensonges, les calomnies que vous vous êtes permis sciemment, méchamment, & de plein gré, je me reprocherois de laisser subsister dans votre esprit, une erreur que je peux détruire: voici donc ce que je sais.

Loin que *Rousseau* ait manoeuvré pour faire chasser *Voltaire* de Geneve, il pressoit le parti populaire, avec lequel seul il avoit des relations, de ménager infiniment *Voltaire* à cause de son crédit auprès de M. le Duc de Choiseul. La vraie raison pour laquelle *Voltaire* quitta Geneve, & rendit les *Délices* à M. Tronchin, fut son poëme sur la guerre civile de Geneve, & sur-tout la part qu'il avoit voulu prendre aux affaires de la République pendant la dernière Médiation, ce qui lui attira de vifs reproches de la part de M. de Botteville, & le fit haïr du parti Négatif, qui crut avoir à se plaindre de lui. Nul homme de ce parti n'alloit plus le voir à Ferney, & se voyant irréconciliablement brouillé avec la portion de la ville dans laquelle il avoit eu presque tous ses amis, il se résolut à abandonner totalement à M. Tronchin, les *Délices* dont il s'étoit réservé la possession, quoiqu'il fût depuis plusieurs années, sa résidence à Ferney. Tout cela est, Monsieur, de notoriété publique à Geneve.

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]  
D.R.G.

EXTRAIT Du N<sup>o</sup>. 37  
DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1780.  
LETTRE A M. D'ALEMBERT

[9 décembre 1780== Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto  
édition; t. XV, pp. 544-554.]

[544]

E X T R A I T   D u   N °   3 7  
D E   L ' A N N É E  
L I T T É R A I R E   1 7 8 0 .

LETTRE A M. D'ALEMBERT.

Souffrez, Monsieur, que j'aye l'honneur de vous adresser quelques observations sur la lettre qui se trouve dans le *Mercure* du 14 octobre, page 85. Quoiqu'il fût peu vraisemblable qu'on eût osé abuser d'un nom tel que le vôtre, comme il ne l'étoit gueres plus que vous eussiez écrit cette étonnante lettre, j'ai cru devoir les renfermer, jusqu'à-ce qu'un long silence de votre part l'eût avouée. Vous vous y plaignez, Monsieur, avec une modération exemplaire, d'une note placée à la page 27 de la brochure intitulée: *Rousseau Juge de Jean-Jaques*: à cela je vous reconnois bien; mais je ne vous reconnois plus quand vous dites, *l'auteur quel qu'il soit (car peut-être est-ce un ennemi de feu M. Rousseau) paroît avoir la tête fort dérangée*. Cette assertion est d'une dureté tout-à-fait opposée à l'urbanité de votre caractere; elle outrage le coeur, ou l'esprit de l'Editeur de cette brochure, puisqu'il s'est nommé; & il répugne à croire que M. *Brooke Bootby* qui n'est connu dans ce pays-ci qu'à titre d'ami de M. *Rousseau*, ait mérité de vous tant de rigueur. De plus, quand il seroit vrai que le Dialogue entre *Rousseau* & un François annonçeroit le dérangement de la tête de son auteur, (ce que je nie, & ce que vous ne pouvez affirmer, puisque vous ne l'avez [545] que parcouru), la vertu & le génie ne mettant point à l'abri de l'altération des organes, comment pourroit-on n'y pas reconnoître *Rousseau*? Quel est l'écrivain, (excepté vous, Monsieur, qui certainement n'en êtes pas l'auteur,) qui, jouissant de toutes ses facultés, pût mettre dans ses ouvrages la profondeur de raisonnement, la chaleur d'expressions, l'élévation d'idées, & les graces de style qui éclatent dans celui-là? En vérité, la folie, qui écrirait ainsi, décréditeroit à jamais l'éloquence de la raison. Ce n'est pas tout; à titre d'éclaircissement vous ajoutez, Monsieur:

1°. *L'auteur de la brochure convient que les articles de musique fournis à l'Encyclopédie par M. Rousseau, ne m'ont été remis qu'en 1750. Or, en 1749 j'avois donné à l'Académie des sciences un extrait fort détaillé (imprimé la même année) de la théorie de M. Rameau.*

C'est, Monsieur, ce que personne ne vous conteste, & ce qui est fort indifférent à l'objet dont il s'agit. Il en est d'autant plus surprenant que vous cherchiez à tirer avantage de l'aveu d'un homme que vous regardez comme un fou.

2°. *M. Rousseau n'a gueres fait mention de ces principes; (de ceux de M. Rameau) que pour les combattre; il les avoit d'abord approuvés; mais il changea d'avis depuis une querelle qu'il eut avec ce savant musicien.*

Eh! Monsieur, est-il digne de vous de supposer des motifs vicieux à la révolution qui s'est opérée en fait de musique dans eu dans les opinions de M. *Rousseau*, quand elle peut en avoir eu d'innocens? A mesure qu'on acquiert de l'expérience, & que le goût se perfectionne, on en vient à faire peu de cas de ce [546] qu'on avoit le plus estimé. Pouvez-vous l'ignorer, vous, qui dans

une réponse à la critique que M. Rameau avoit faite de vos articles *fondamental*, & *game*, défendiez M. Rousseau, contre M. Rameau lui-même; & disiez à ce dernier: «avant que d'avoir entendu vos opéras, je ne croyois pas qu'on pût aller au-delà de Lully & de Campra; avant que d'avoir se entendu la musique des Italiens, je n'imaginois rien audessus de la nôtre;» & voudriez-vous qu'on cherchât dans les petites dissensions qui se sont élevées entre vous, & le *savant musicien*, le principe de la préférence que vous avez enfin donnée à la musique italienne sur la nôtre, c'est-à-dire, sur la sienne?

3°. On ajoute dans cette même note dont je me plains, que la seconde édition de mes *Elémens* à laquelle j'avois fait quelques additions, a paru en 1768, immédiatement après le *Dictionnaire de musique* de M. Rousseau. Or, cette seconde édition où je n'ai pas changé un mot depuis, est de 1761, six ans avant l'impression du *Dictionnaire de musique*; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que dans ce *Dictionnaire* à l'article *Mode*, page 288, M. Rousseau cite un long passage de mes *Elémens*, qui ne se trouve que dans la seconde édition; preuve incontestable, si je ne me trompe, que cette édition a précédé le *Dictionnaire*, & que si M. Rousseau est l'auteur de la note, sa mémoire l'a bien mal servi. Il me paroît difficile de répondre à ces faits, & à ces dates.

Sans la réputation de candeur que vous vous êtes acquise, Monsieur, sans l'espece de défi qui termine cette période, elle me paroîtroit bien insidieuse, mais cette phrase; *Il me paroît* [547] *difficile de répondre, à ces faits, & à ces dates*, prouve qu vous êtes de bonne foi, & me fait espérer que vous ne me sautez pas mauvais gré de relever les petites inadvertances qui vous sont échappées.

Vous vous êtes fort éloigné de votre exactitude ordinaire en citant une partie de la note dont vous vous plaignez, Monsieur; en la relisant vous en serez étonné vous-même. Pour vous épargner la peine de reporter vos yeux sur un ouvrage que vous n'avez pas goûté, je veux vous la transcrire d'un bout à l'autre: la voici.

«Tous les articles de musique que j'avois promis pour l'Encyclopédie, furent faits dès l'année 1749, & remis par M. Diderot l'année suivante à M. d'Alembert comme entrant, dans la partie mathématique dont il s'étoit chargé: quelque tems après, parurent ses *Elémens* de musique. En 1768 parut mon *Dictionnaire*, & quelque tems après une nouvelle édition de ses *Elémens*, avec des augmentations. Dans l'intervalle avoit aussi paru un *Dictionnaire des Beaux-Arts*, où je reconnus plusieurs petits articles de ceux que j'avois faits pour l'Encyclopédie. M. d'Alembert avoit des bontés si tendres pour mon *Dictionnaire* de musique, qu'il offrit au Sieur Gui d'en revoir obligamment les épreuves; faveur que sur l'avis que celui-ci m'en donna, je le priai de ne pas accepter.»

Remarquez, s'il vous plaît, Monsieur, que M. *Rousseau* dit: «en 1768 parut mon Dictionnaire, & *quelque tems après*,» & *non pas immédiatement après* «une nouvelle,» & non pas la *seconde* «édition de ses Elémens avec des [548] augmentât ions.» Ce n'est pas avec vous qu'il faut appuyer sur l'énorme différence qu'il y a entre les expressions que vous prêtez à M. *Rousseau* & celles qu'il a employées. Il est tout simple, Monsieur, que n'ayant donné à cette note, peu faite pour affecter votre tranquillité, qu'une attention très-superficielle, vous ayez, sans dessein, substitué quelques mots à quelques autres: mais cette substitution tire à de si grandes conséquences pour la mémoire de M. *Rousseau*, que toute personne honnête qui en sera frappée desirera d'en prévenir l'effet. Voilà pourquoi, encouragée par vous-même, je vais tâcher de vous démontrer que cette note ne contient rien qui ne suit rigoureusement vrai; & afin d'exposer mes preuves dans un ordre lui les rende plus sensibles, je vais séparer les articles qui la composent, & les discuter chacun en particulier.

«Tous les articles que j'avois promis pour l'Encyclopédie» (dit M. *Rousseau*) "surent faits dès l'année 1749, & remis par M. *Diderot*, l'année suivante, à M. d'*Alembert*, comme, entrant dans la partie mathématique dont il s'étoit chargé: quelque tems après parurent ses Elémens de musique.» C'est, Monsieur, ce que vous ne détruisez pas; car, en disant: or en 1749 j'avois donné à l'*Académie des sciences un extrait sort détaillé (& imprimé la même année), de la théorie de M. Rameau*, il est si vrai que vous ne prétendez pas parler de vos Elémens, que vous ajoutez, *extrait dont mes Elémens le musique ne sont que l'extension*. Eh bien! Monsieur, c'est précisément cette *extension* qui forme vos Elémens dont M. *Rousseau* parle. Or ils ne parurent qu'en 1752: on n'en sauroit douter, puis qu'indépendamment de la notoriété publique, [549] & de la date que porte l'édition, on en trouve la preuve dans une note de votre réponse à M. *Rameau* que j'ai déjà citée. Vous y dites en propres termes, en parlant d'un savant Italien: «il est le premier qui m'ait fait cette objection sur l'accord de *sixte superflue*, dès l'année 1752, où parut la première édition de ces Elémens de musique, &c. M. *Rousseau* est donc fondé à dire, malgré l'*extrait fort détaillé imprimé en 1749*, que vos Elémens de musique parurent *quelque tems après* que ses articles de musique vous eurent été remis par M. *Diderot*, puisqu'ils vous le furent en 1750.

«En 1768 parut mon Dictionnaire, & *quelque tems après une nouvelle* édition de ses Elémens avec des augmentations.»

Ici, Monsieur, toutes mes idées se confondent en voyant l'inconcevable distraction qui vous porte à dire: *on ajoute dans cette même note dont je me plains, que la seconde Edition de mes Elémens à laquelle j'avois fait quelques additions a paru en 1768, immédiatement après le Dictionnaire de musique de M. Rousseau. Or, cette seconde Edition où je n'ai pas changé un mot depuis, est de 1762, six ans avant l'impression du Dictionnaire de musique*. Permettez-moi, Monsieur, de vous représenter que M. *Rousseau* ne parle pas de la seconde Edition de vos Elémens qu'il connoissoit avant de publier son Dictionnaire, puisqu'il y cite la page 22 de cette *seconde* Edition, mais d'une *nouvelle* Edition dont vous ne parlez point, qui parut en 1772, & dont voici le frontispice. *Elémens de musique théorique & pratique, suivant les principes de M. Rameau, éclaircis, développés & simplifiés par M. d'Alembert, de l'Académie françoise, des Académies [550] royales des Sciences de France, de Prusse & d'Angleterre; de l'Académie royale des Belles-Lettres de Suède, & de l'institut de Bologne, nouvelle édition, revue, corrigée, & considérablement augmentée. A Lyon, chez Jean-Marie Bruyset, Imprimeur-Libraire, M. DCC. LXXII. avec approbation & privilege du Roi.\** [\*Cette Edition se trouve à Paris chez Nyon, Libraire, rue du Jardinnet, fauxbourg St, Germain.]

M. *Rousseau* ne mérite donc aucun reproche pour avoir dit: «en 1768, parut mon Dictionnaire, & *quelque tems après*, une *nouvelle* Edition de ses Elémens avec des augmentations.» Car enfin cette nouvelle Edition existe, puisqu'elle est entre mes mains; elle n'a pu être faite, sans votre aveu; vous n'auriez pas souffert que les augmentations qu'elle contient fussent annoncées sous votre nom, si vous ne les aviez pas fournies; & elle a paru non pas immédiatement comme vous supposez, Monsieur, que le dit M. *Rousseau*, mais comme il le dit réellement, *quelque tems après* le Dictionnaire de musique. S'il falloit une autre preuve de l'existence de cette *nouvelle* Edition donnée en 1772, que celles que je viens de produire, je la trouverois dans une note que tous avez consacrée à la reconnaissance, & qui termine le discours préliminaire de cette *nouvelle* Edition. Vous dites, Monsieur, dans cette note, en parlant de M. l'Abbé *Roussier*: «il a eu la bonté de me communiquer un grand nombre de remarques très-justes, qu'il a faites sur la premiere Edition de ces Elémens, & dont j'ai profité pour perfectionner les suivantes.» Vous ne vous seriez pas exprimé ainsi, s'il n'y avoit eu, à votre connoissance, depuis la premiere Edition de [551] vos Elémens, que celle de 1762. Je sais bien qu'en 1759, vous cédâtes au Sieur *Bruyset* tous vos droits sur vos Elémens: mais cette cession n'empêche pas que vous n'ayez présidé aux Éditions postérieures qui en ont été faites; puisque c'est, je le répété, à celle de 1772, dont parle M. *Rousseau* que se trouve la note que je viens de citer. *Ce qu'il y a de plus singulier*, Monsieur, c'est que vous ayez oublié un fait de cette nature, au point d'entreprendre de convaincre de mensonge, l'homme célèbre qui l'a avancé.

«Dans l'intervalle avoit aussi paru un Dictionnaire des Beaux-Arts, où je reconnus plusieurs petits articles de ceux que j'avois faits pour l'Encyclopédie.»

Le Dictionnaire des Beaux-Arts parut en effet en 1752, ainsi que la premiere Edition de vos Elémens. Je ne le connois point: mais vous le connoissez sans doute, Monsieur; vous connoissez aussi mieux que personne les articles que M. *Rousseau* avoit faits pour l'Encyclopédie: le plagiat dont il accuse l'auteur du Dictionnaire des Beaux-Arts, est donc prouvé par votre silence; car si cet auteur étoit irréprochable à cet égard, l'honnêteté des vues qui vous animent ne vous auroit pas permis de négliger sa justification, puisque vous avez daigné travailler à la vôtre.

«M. d'*Alembert* avoit des bontés si tendres pour mon Dictionnaire de musique, qu'il offrit au Sieur *Gui* d'en revoir obligeamment les épreuves; faveur que sur l'avis que celui-ci m'en donna, je le priaï de ne pas accepter.»

Un fait que M. *Rousseau* affirme, & que vous ne niez pas, Monsieur, doit passer pour constant. De plus, M. *Du Peyrou* [552] habitant de Neufchâtel en Suisse, ami intime du célèbre Genevois & dépositaire de ses papiers, a entre les mains, & s'engage à faire voir à quiconque le desirera, une lettre datée de *Paris le 24 décembre* 1764, dans laquelle le Sieur *Gui* propose à M. *Rousseau*, de vous choisir pour revoir les épreuves de son Dictionnaire, & ajoute pour l'y déterminer, qu'il est *sûr* que vous vous en serez un *plaisir*. Cette lettre ne dit pas que vous ayez offert au Sieur *Gui* de revoir obligeamment les épreuves du Dictionnaire de musique; non, elle ne le dit pas, mais elle le prouve. 1■. Parce qu'il n'est pas vraisemblable que le Sieur *Gui* ait pris sur lui de risquer cette proposition sans que vous l'y eussiez autorisé. 2■. Parce qu'il faut, pour qu'il ait été *sur* de votre bonne volonté, que de votre propre mouvement vous la lui ayez marquée. Votre éloignement pour M. *Rousseau* étoit déjà trop connu, pour que le Sieur *Gui* eût seulement eu l'idée d'obtenir de vous pour cet auteur, un service d'ami: tant de générosité ne se présume pas. 3■. Enfin, parce qu'il est tout simple que l'honnête Libraire ait fait cette proposition en son nom,

plutôt qu'au vôtre, afin que le refus, qu'il devoit prévoir, ne tombât pas directement sur vous. Ménagement qui n'a plus dû avoir lieu, dans les entretiens que le Sieur *Gui* a eus avec M. *Rousseau*, lorsqu'en Décembre 1765, celui-ci passa par Paris, pour se rendre en Angleterre: entretiens qu'il n'est pas douteux que le voyageur n'ait mis à profit pour éclaircir ce point délicat.

Tout ce que vous opposez, Monsieur, au *fait* établi par M. *Rousseau*, c'est que vous *ne vous le rappelez nullement*: j'oserai vous représenter que votre oubli ne fournit aucune [553] objection recevable contre la vérité de ce *fait*. Encore plus accoutume, sans doute, à faire des actes de bienfaisance, que de *nouvelles Editions*, il est bien plus extraordinaire que les soins que vous avez donnés à celle de vos *Elémens*, qui parut en 1771, n'aient laissé aucunes traces dans votre mémoire, qu'il ne l'est que vous ayez oublié que vous avez fait une *offre* obligeante qui n'a eu aucunes suites. Quant aux inductions qu'on pourroit tirer de cette offre, en la maintenant vraie, c'est un sujet que les égards qui vous sont dûs ne me permettent pas de traiter: mais ils ne me défendent pas de vous faire observer que, le dernier article de la note de M. *Rousseau*, n'est pas plus destitué de fondement que les autres.

Vous dites encore Monsieur; *ce même M. Rousseau, qui dans sons Dictionnaire m'honore en plusieurs endroits de se éloges, n'y fait entendre nulle part que mes Elémens aient été faits d'après lui; il savoit trop bien le contraire.*

Je vous demande bien pardon; mais cela ne me paroît pas au évident qu'à vous. Ce n'est certainement pas dans le dernier paragraphe de la préface de ce Dictionnaire, que vous puisez l'assurance de dire, *il savoit trop bien le contraire*. Le voici ce paragraphe.

«Si on a vu dans d'autres ouvrages, quelques article peu importants, qui sont aussi dans celui-ci; ceux qui pourront faire cette remarque, voudront bien se rappeler que dès l'année 1750, le manuscrit est sorti de mes mains, sans que je sache ce qu'il est devenu depuis ce tems-là. Je n'accuse personne d'avoir pris mes articles; mais il n'est pas juste que d'autres m'accusent d'avoir pris les leurs.»

[554] Il est apparent, Monsieur, que ce passage regarde le Dictionnaire des Beaux-Arts: il pourroit tout aussi bien regarder vos *Elémens*, puisque ces deux ouvrages sont de la même date, que M. *Rousseau* parle de plusieurs, & qu'il n'en nomme aucun. Dans ce cas-là, il auroit *fait entendre* que vos *Elémens* étoient, du moins en partie, *faits d'après lui*. Ce que ce vertueux philosophe *savoit* sur ce point, sera peut-être toujours un mystere pour le Public; mais ce n'en sauroit être un pour vous, Monsieur: ce ne sont donc pas les *éloges* qu'il vous donne dans son Dictionnaire qui doivent vous rassurer; c'est votre conscience: car si vous ne l'avez pas pillé, il n'a pas pu le croire.

Je craindrois de vous offenser, Monsieur, si, connoissant votre empire sur tout ce qui tient à la littérature, je m'adressois à tout autre qu'à vous pour obtenir que ma lettre trouve place dans le *Mercure*. Je vous prie donc instamment de vouloir bien l'y faire insérer d'ici au 13 Décembre inclusivement. Si contre toute apparence, vous vous refusiez à un soin si digne de vous, ou qu'elle parût dans le *Mercure* avec des fautes de typographie capables d'en altérer le sens, je serois obligée de prendre d'autres voies pour la répandre.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,  
Votre très-humble & très-obéissante servante, D. R. G.  
*Le 28 Novembre 1780.*

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

L E T T R E  
A M . F R E R O N

[25 decembre 1780 ==Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto  
édition; t. XV, pp. 555-556]

[555]

L E T T R E  
A M . F R E R O N .

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien le plutôt vous sera possible, donner place dans l'Année littéraire lettre que j'ai l'honneur de vous envoyer. Vous pouvez, Monsieur, me rendre ce service, sans risquer de désobliger M. d'Alembert: son consentement à la publication de cette lettre, est consigné en termes formels, page 179 du Mercure du 23 de ce mois, dans lequel j'avois souhaité qu'elle fût insérée; & les protestations de *sincérité* qui accompagnent ce consentement, ne permettent pas de douter que M. d'Alembert ne l'ait dicté lui-même; car M. d'Alembert est l'homme du monde le plus sincère. Il est clair, Monsieur, que la préférence que je donnois au Mercure, sur votre Journal m'étoit pas inspirée par le desir de me faire valoir; mais n'étoit pas non plus un effet du hasard; je croyois devoir sacrifier mon intérêt à la convenance, qui me

sembloit exiger que la défense eût le même théâtre & les mêmes spectateurs que l'attaque. M. d'*Alembert* en a jugé autrement; il a trouvé fort égal que ma lettre parût dans le *Mercure*, ou ailleurs; même qu'elle parût, ou ne parût pas, dès qu'il s'en est pleinement rapporté à MM. les Rédacteurs du chef-d'oeuvre hebdomadaire, qui, de leur propre mouvement, & sans que M. d'*Alembert* ait mis un grain dans la balance, m'ont l'exclusion. Loin que la philosophique indifférence de M. d'*Alembert* [556] me gagne, Monsieur, je trouve plus que jamais nécessaire que la lettre que j'ai eu l'honneur de lui adresser, soit mise sous les yeux du Public, puisque ce n'est qu'après avoir daigné la lire, qu'il pourra juger de la sagesse des motifs qui ont empêché ces Messieurs de l'insérer, & de la solidité de l'espece de réponse qu'ils ont *essayé* d'y faire.

D. R. G.

*Le 25 Décembre 1780.*

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

NOTE DE M. L'ABBÉ ROUSSIER,  
Sur la page 28, de l'Errata de  
l'Essai sur la Musique.  
/ Lettre à M. l'Abbé Roussier

[15 février 1781==Du Peyrou/Moultou 1780-89 quarto édition,  
t. XV, pp. 557.]

[557]

NOTE  
DE M. L'ABBÉ ROUSSIER,  
Sur la page 28,  
de l'Errata  
de l'Essai  
sur la Musique.

Monsieur l'abbé *Roussier* a donné en 1770 un ouvrage intitulé, *Mémoire sur la musique des anciens*, où, en développant l'application que faisoient les Grecs des Planetes aux notes ou sons de leur système de musique, il a fait voir les absurdités dans lesquelles ont donné une multitude d'auteurs tant anciens que modernes, en appliquant aux Planetes mêmes, aux corps célestes ce qui, dans le système des Grecs, ne s'entendoit que des sans nommés du nom des Planetes. Ce sont ces absurdités réfutées & tournées en ridicule par M. l'abbé *Roussier*, qu'on lui prête ici; & qu'on lui fait appliquer à notre basse fondamentale qui n'a rien de commun avec le système des Grecs.

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

LETTRE  
A M. L'ABBÉ ROUSSIER

559]

[558]

L E T T R E  
A M . L ' A B B É R O U S S I E R .

Il m'est revenu, Monsieur, que vous aviez été m'écouter de ce que j'ai dit de vous dans l'*Errata de l'Essai sur la musique*. La note que vous avez pris la peine de faire sur la vingt-huitième page de cette brochure, est même tombée entre mes mains. Cette note me prouve que j'ai eu un tort vis-à-vis de vous: mon empressement à le réparer doit vous prouver combien il a été involontaire. Je ne connois point, Monsieur, le *Mémoire sur la musique des anciens* que vous donnâtes en 1770; j'avois ouï dire que vous étiez partisan fanatique de la basse fondamentale, & que vous y trouviez tout ce que les visionnaires anciens & modernes ont trouvé dans le système musical des Grecs. L'imputation n'étoit pas de nature à exiger-que je ne l'adoptasse qu'après un mûr examen. D'ailleurs, j'avois vu par moi-même que l'auteur de l'*Essai sur la musique* s'étayoit à chaque page de votre sentiment: j'ai cru..... vous ménager en ne me permettant à votre sujet que des plaisanteries. J'ai eu depuis, (& j'en remercie la fortune) occasion de prendre une toute autre idée de vous, Monsieur: j'ai entendu parler avec tant de distinction de votre caractère, de vos moeurs, de votre savoir, & de votre modestie, que j'ai conçu pour vous une estime qui ajoute beaucoup au regret, que j'aurois même sans elle, de m'être trompée un instant sur votre compte. J'ajouterai avec [559] le plus grand plaisir que, si comme le prétend l'auteur d'*l'Essai sur la musique*, le Dictionnaire de cet art a besoin d'être refondu (ce que je ne puis admettre d'après son jugement, ni nier d'après le mien), je pense que vous êtes le seul de nos savans qui sachiez de quel ton il convient de relever les erreurs d'un grand homme; le seul dont l'envie ne dirige pas la critique; le seul enfin à qui l'honnêteté de ses intentions, & la supériorité de ses lumières donnent le droit de perfectionner l'ouvrage de *J. J. Rousseau*. Je pense encore que, si vous tenez de la nature autant de goût, que l'étude vous a fait acquérir de connoissances, c'est grand dommage que vous vous soyez borné à écrire sur la musique.

Si vous jugez à propos, Monsieur, de faire insérer cette lettre dans quelque papier public, non-seulement j'y consens; mais je vous en prie. Loin de rougir de l'aveu qu'elle contient, loin que l'hommage que je vous y rends me coûte, je trouve l'un & l'autre assez bien placés, pour être très-fâchée que les circonstances ne me permettent pas de m'en faire honneur.

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]  
Marianne de la Tour de Franqueville/Pierre-Alexandre Du  
Peyrou

MON DERNIER MOT, \*

*OU Réponse à la Lettre que M. D. L. B. a adressée à M. l'Abbé Roussier,  
en tête du Supplément à l'Essai sur la Musique.  
Par l'Auteur de l'Errata de l'Essai sur la Musique.  
/ COMMENTAIRE JOINT A LA LETTRE PRECEDENTE.*

[28 octobre 1781 == Du Peyrou/Moultou 1780-89 quarto  
édition, t. XV, pp. 560-568.]

[560]

MON DERNIER MOT , \*  
OU  
*Réponse*  
à la *Lettre que*  
*M. D. L. B.*  
*a adressée*  
à *M. l'Abbé Roussier, en tête du*  
Supplément  
à l'Essai  
sur la Musique. Par l' *Auteur*  
de l'Errata  
de l'Essai sur  
la Musique.

[\*Lorsque dans l'introduction que j'ai mise à la tête de ce recueil, j'ai donné à la précédente lettre le titre de dernière, je me flattois qu'il lui conviendrait toujours. Il y avoit huit mois que l'*Errata de l'Essai sur la musique* avoit paru; & personne ne parloit encore du *Supplément* à cet *Essai*, dont la première, & la seule remarquable partie, est la lettre de M. D. L. B. à M. l'Abbé Roussier. Enfin ce *Supplément* m'est parvenu vers le mois d'Octobre 1781; & j'y ai répondu; voulant avoir pour M. D. L. B. la déférence de le laisser se taire le premier; puisque c'est ce que nous faisons le mieux l'un & l'autre.]

Je suis, Monsieur, la douce & gentille Dame anonyme en faveur de laquelle votre mépris a emprunté le style de la rage. C'est moi qui, dites vous, vous injurie à chaque phrase de mon libelle\*

[\*Je savois bien qu'il y avoit des libelles anonymes, comme par exemple l'*Essai sur la musique*: mais je ne savois pas qu'on pût appeller libelle quoique ce fût adressé à un anonyme.] par un amour effréné pour la réputation de Jean-Jaques. J'avoue que je vous ai un peu maltraité. Si j'avois su positivement qui vous étiez, sans mettre de frein à mon amour pour la réputation de Jean-Jaques, sentiment qui ne peut aller trop loin, attendu son principe, sa nature, & son objet, sans doute, j'aurois adouci les couleurs que j'ai employées à peindre votre caractère. Mais vous n'aviez point mis [561] votre nom à l'*Essai sur la musique*, & je n'ai pas cru l'honnêteté me permît de partir de simples oui-dires pour vous attribuer un ouvrage aussi mal-honnête que celui-là. «Tout honnête homme doit avouer les livres qu'il publie. \*» [\*Préface de la *Nouvelle Héloïse*.] Si vous aviez profité de cette sage leçon, vous m'auriez obligée à supprimer tout ce qui n'étoit pas indispensablement nécessaire à la défense de Jean-Jaques.\*

[\*Vous me reprocherez peut-être de ne la pas pratiquer moi-même cette leçon. Monsieur, elle ne me regarde pas. Je ne suis point un honnête homme; je ne veux point l'être; & la probité étant un devoir commun aux deux sexes, je prendrais ce titre à injure. Combien d'hommes estimés, n'auroient pas le courage de vivre en honnêtes femmes!] C'est donc votre faute si

j'ai accordé quelque chose à l'indignation que tout ce qui l'attaque m'inspire. Cependant il ne tiendrait qu'à mon amour-propre que vous fussiez bien vengé. Vous braquez contre moi toute l'artillerie de Voltaire. Vous m'appelez, *vieille.....du bon Jean-Jaques*,\* [\*Bon Jean-Jaques! Je supplie mes lecteurs d'observer combien est plate, cette épithète qui voudrait être ironique. Ne semble-t-il pas que la bonté soit incompatible avec la supposition que l'honnête réticence de M. D. L. B. tend à établir.] -- *la bonne*, -- *bonne femme d'une ignorance crasse*, -- *pauvre imbécille*, -- *pauvre vieille*, -- *sempiternelle*, & qui pis est *auteur-femelle*. Vous parlez ma personne, comme d'une *grêle machine en décadence*,\* [\*Cela est trop plaisant pour ceux qui me connoissent] de mon ouvrage, comme d'une *Diatribes écrite en style des halles*; & de tous deux, comme *ne méritant pas que vous vous donniez la peine de répondre aux reproches que je vous fais*. Que croyez-vous que je réponde à tout cela?.....

[562] Rien du tout. Le Public jugera, je l'espère, qu'une femme qui reçoit, même de vous, de pareilles qualifications, sans s'en émouvoir, est bien sûre de ne les pas mériter; & que ce n'est pas l'impuissance de parler qui réduit l'auteur de l'Errata au silence. D'ailleurs, puisque j'établis que ne vous étant pas nommé, vous avez tort de vous plaindre de moi, ne me nommant pas, j'aurois tort de me plaindre de vous; & avoir tort est un plaisir que je veux pas vous faire. Les combats polémiques, Monsieur, n'ont pas les mêmes règles que le bal de l'opéra. On ne doit rien aux anonymes, par la raison qu'on ne peut déterminer ce qu'on leur devrait s'ils se faisoient connoître; & qu'il ne seroit pas juste que, tel auteur, qui, s'il se montroit, n'auroit aucun droit aux égards des honnêtes gens, n'eût qu'à se cacher pour y prétendre. Mais, il faut être bien abject pour ne se rien devoir à soi-même; & vous, M. D. L. B. vous auriez dû (au moins je veux le croire), au lieu de descendre à de si grossières trivialités, faire insérer dans tous les Journaux, les trois lettres tant de Voltaire, que de Rousseau, dont vous alongez la vôtre; & dire que, vous croyant dispensé de répondre à l'auteur de l'Errata, & desirant que le Public ne puisse pas douter de la vérité de ce que vous avez avancé, vous déclarez que vous êtes prêt à montrer à quiconque voudra la voir la vie de J. J. Rousseau faite par lui, & écrite de sa main, d'où vous avez tiré les particularités que vous rapportez sur son compte dans l'Essai sur la musique.

Ce moyen de répondre aux deux défis que je vous fais, eut encore été une rodomontade, il est vrai; mais enfin, sa tournure [563] auroit été plus décente pour vous-même; & n'auroit pas compromis M. l'Abbé Roussier, dont la délicatesse a dû cruellement souffrir, de recevoir publiquement une lettre de l'espece de la vôtre; où, pour comble d'humiliation, vous le classez avec vous, en lui disant: *au reste, je suis sûr que les injures de cette pauvre vieille vous ont fait autant de pitié qu'à moi*. Il n'y a que vous au monde, M. D. L. B. qui soyez capable de prêter à M. l'Abbé Roussier une façon de penser à laquelle il s'est montré si supérieur dans la Note qu'il a faite sur la vingt-huitième page de l'Errata; & qui a donné lieu à la lettre que j'ai eu l'honneur de lui adresser. Obligé de répondre à la vôtre, il a fait tout ce qu'il pouvoit faire de mieux, en ne disant pas un seul mot sur tout ce qui étoit étranger aux Mémoires qu'elle accompagnoit. Malheureusement il y a de si mauvais pas, qu'on n'en peut sortir sans quelques éclaboussures. Aussi ai-je été forcée de défendre moi-même cet estimable Abbé, contre des gens excessivement honnêtes, à qui ses intimes relations avec vous, Monsieur, avoient fait prendre de lui des impressions peu favorables. Je me flatte d'être parvenue à leur persuader qu'en dépit du proverbe, la conformité d'occupations qui l'étoit étroitement les hommes, n'entraîne pas toujours celle des principes; qu'il y a loin des goûts aux sentimens; que M. l'Abbé Roussier pouvoit bien VOUS FAIRE PARLER, mais non pas vous faire taire; & que très-surement ce

n'étoit pas à diffamer *J. J. Rousseau* qu'il vous avoit AIDÉ dans la composition de votre savant ouvrage.

Il faut pourtant convenir que cette lettre si embarrassante pour M. l'Abbé Roussier, si dégoûtante pour vos lenteurs [564] est moins mal écrite que tout ce que j'avois vu de vous jusqu'à elle. Il y a même quelques phrases élégantes, que j'ai remarquées d'aussi bon coeur, que si vous m'aviez dit les plus jolies choses du monde. Croyez-moi, Monsieur, si vous voulez vous faire une réputation, renoncez à disserter sur la musique, même à calomnier de grands hommes, ce dont vous vous tirez assez gauchement, & invectivez des femmes; c'est là votre genre.

Il est fâcheux que ce salutaire conseil ne vous ait pas été donné assez-tôt pour prévenir votre second crime; c'est-à-dire, votre *Supplément*. Vous n'y articulez rien de nouveau contre J. J. Rousseau, parce que vous aviez épuisé dans l'*Essai sur la musique* tout ce que la méchanceté la plus consommée pouvoit imaginer de plus propre à le déshonorer: mais vous y soutenez avec une effronterie qu'il faut enfin confondre, la seule de vos accusations dont l'*Errata* n'ait pas démontré la fausseté: celle d'avoir manoeuvré pour faire chasser *Voltaire* de sa maison des *Délices*.

Vous croyez m'avoir atterrée en produisant une lettre de *Voltaire*, adressée à je ne sais qui, de je ne sais où. Une lettre de *Voltaire*!..... contre *Rousseau*!..... Si je nie permettois de plaisanter sur un sujet aussi grave, je dirois que c'est se rétracter que de produire une pareille preuve. Mais je me suis engagée à *discuter* toutes celles que vous allégueriez, à les *vérifier*, à les *détruire*.\*

[\*Errata de l'Essai sur la Musique, page 84.] J'aurois pu ajouter à vous pétrifier: car je savois bien où prendre la tête de Méduse, & dans un instant je vais vous la montrer.

[565] Vous annoncez, Monsieur, page 3 de votre délicate lettre, que vous n'êtes pas homme à vous *formaliser d'être traité comme d'Alembert*; & je conçois que votre petite vanité puisse encore y trouver son compte. Eh bien! Je vous ai servi à votre gré. Obligée de combattre les odieuses imputations dont M. d'*Alembert* chargeoit la fatigante mémoire de l'immortel Genevois, j'eus recours à M. Du Peyrou, sentant bien que les armes qu'il me prêteroit, seroient plus tranchantes que tous les raisonnemens que pourroit me fournir mon *amour effréné pour la réputation de Jean-Jaques*. J'ai fait de même par rapport à vous: c'est encore M. Du Peyrou que j'ai appelé à mon aide, bien sûre que son zele ne se rebuteroit pas: je lui ai envoyé votre lettre; je l'ai prié de l'examiner; & de me faire passer tout ce qui dans ma réponse devoit porter le sceau de l'authenticité: il a embrassé ce soin avec tout l'empressement que j'avois lieu de présumer de l'intérêt qui nous anime; & le service qu'il m'a rendu est d'autant plus touchant, qu'en le chargeant d'acquitter ma parole, je fais plus que je n'avois promis. Je vais, Monsieur, vous communiquer sa lettre à moi & le *Commentaire* qu'il a fait sur la vôtre: vous y verrez qu'il a négligé (je l'avois bien attendu de son discernement), tout ce qui appartient à votre sentiment particulier sur la personne le caractere, les talens de *Jean-Jaques*, pour ne s'attache qu'à la discussion des prétendus faits que vous tâchez de métamorphoser en preuves; & j'espere que vous serez content de ce qu'il y oppose. Je n'entrerais point à son égard, vis-à-vis de vous, dans le détail de tout ce qu'il y a à dire de quelqu'un qui réunit à tous les avantages qu'on peut tenir du hasard, tous [566] ceux qu'on peut acquérir en cultivant un esprit juste, une raison saine, une ame sensible: car au fond, ce n'est pas pour vous que je vous répons; c'est pour le Public; &

l'opinion du Public sur le compte de cet homme recommandable est à jamais fixée. Mais comme il seroit très-possible que, malgré les outrages que vous prodiguez à ma décrépitude, vous m'imaginassiez plus jeune, plus aimable, plus séduisante que je ne suis, & que vous tirassiez de l'attachement que me marque M. Du Peyrou des conséquences à votre maniere, dussent les choses flatteuses qu'il m'adresse en perdre tout leur poids, je vous dirai qu'il ne m'a jamais vue; qu'il y a toujours eu entre nous soixante-dix à quatre-vingt lieues de distance; & que je ne suis redevable des sentimens dont il m'honore, qu'à l'idée que lui a fait prendre de ma conduite, de mon caractere, & de mon coeur, la correspondance que la mort de *Jean-Jaques*, notre ami commun, nous a mis dans le cas d'entretenir; & sur-tout mon *amour effréné pour la réputation* de ce grand homme. Voici enfin, Monsieur, la tête de Méduse.

*Neufchâtel le 28 octobre 1781.*

Je n'ai sans doute pas besoin, Madame, de justifier auprès de vous le retard qu'a éprouvé l'envoi que je vous fais aujourd'hui. Vous connoissez toute l'importance que je mets à tout ce qui a trait à l'honneur de la mémoire de *J. J. Rousseau*; & quand à ce motif, déjà si puissant sur mon coeur, vous réunissez celui de vous complaire, croyez que mon zele ainsi excité ne me laisse aucun repos qu'il ne soit satisfait. Mais la recherche des pieces originales; les copies qu'il en a fallu faire & [567] collationner; jusqu'aux éclaircissemens dont j'ai cru nécessaire de les accompagner, & dont vous disposerez, Madame, ainsi que vous le jugerez à propos, tout en cette occasion a contrarié mon empressement à vous servir; & c'est-là l'unique sentiment pénible que m'ait donné ce travail. Mais quel ample dédommagement! Ah! Madame, concourir avec vous à l'honneur de confondre l'imposture & la calomnie, de venger l'innocence & la vérité; y être appelé par vous, c'est être jugé digne de votre estime; & pour qui a le bonheur de vous connoître, c'est obtenir la récompense la plus honorable tout-à-la-fois, & la plus douce.

Mais, Madame, il est inconcevable que M. D. L. B. non content de revenir. à la charge pour diffamer *Rousseau*, ait eu la brutale démence de diriger les traits jusques sur vous. En vérité c'est grand dommage que cet homme n'ait pas l'étoffe d'un héros! On pourroit le comparer à ceux d'Homere qui osoient défier & combattre leurs Divinités. Mais enfin, puisque rien en lui n'autorise cette comparaison, il faut se rabattre à mépriser la lâcheté de caractere qu'il décelé en voulant outrager une femme; & le plaindre de ne pas connoître celle qu'il croit outrager. Au reste, Madame, sa conduite prouve que votre secret a été scrupuleusement gardé par vos amis, & qu'il ne connoît de vous que ce que vous en avez avoué vous-même dans *l'Errata de l'Essai sur la musique*. Il sait donc que vous êtes une femme; & voilà tout. S'il vous avoit seulement entendu nommer, son amour-propre l'auroit préservé de l'excès auquel il s'est livré: il auroit su que les épithetes qu'il vous donne sont aussi absurdes par leur application, que rebutantes par leur [568] espece. Mais tout brutal qu'il se montre à l'égard de votre sexe, comptez que, s'il n'est pas aveugle, la plus cruelle vengeance est entre vos mains. Oui, Madame, si un tel homme étoit digne de votre courroux, je vous dirois, cédez à son invitation;\* [\*Cette invitation se trouve comme on le verra dans la lettre de M. D. L. B. à M. l'Abbé Roussier.] montrez-vous à ses yeux parée de tous les dons de la nature; & que sa confusion devienne son moindre supplice. Mais non, je vous connois trop, Madame, pour, ignorer qu'a l'indignation qu'excitent en vous les outrages faits à la mémoire de vos amis, succede le plus profond mépris, quand ces outrages vous deviennent personnels. Tenons-nous-en donc à ce sentiment comme au seul que nous devons concevoir pour votre antagoniste; & si dans le *Commentaire* ci-joint (auquel j'ai cru devoir donner la forme d'une

lettre) il m'est arrivé d'aller au-delà, pardonnez-le moi; & songez combien il est difficile d'allier la modération avec les sentimens que vous inspirez.

J'ai l'honneur d'être avec le dévouement le plus respectueux.

MADAME,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

DU PEYROU.

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]  
PIERRE-ALEXANDRE DU PEYROU

COMMENTAIRE JOINT  
A LA LETTRE PRÉCÉDENTE

[12 novembre 1781/20 janvier 1782==Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto édition, t. XV, pp. 569-611.]

[569]

## COMMENTAIRE JOINT A LA LETTRE PRÉCÉDENTE

Je ne sais, Madame, quand a paru le *Supplément à l'Essai sur la musique* que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer je n'en avois point entendu parler; & cela n'est pas fort étonnant, puisqu'on m'assure qu'à Paris même, où il a été publié, il n'a pas fait la moindre sensation. J'ai lu attentivement la lettre qui le précède, dans laquelle M. D. L. B. vous adresse la parole avec toute l'aménité d'un auteur critiqué, & toute la modération d'un délateur démenti. C'est donc sous ce double rapport qu'il faut apprécier le ton qu'il prend dans cette lettre, ses galanteries, ses assertions, & jusqu'à ses raisonnemens. Puisque vous le permettez, Madame, je vais joindre quelques réflexions sur cette originale lettre, aux pieces originales dont vous me demandez la communication.

La premiere vérité que m'apprend M. D. L. B. c'est qu'une certaine *Brochure de quatre-vingt-quinze pages, intitulée: Errata de l'Essai sur la musique, n'a pas été trouvée bonne puisque personne ne lui a fait l'honneur d'en parler.*

Assurément, Madame, votre brochure est détestable; cela est démontré. Cependant si vous avez négligé d'en faire hommage à MM. les Journalistes, cette circonstance affoiblit u peu la démonstration. Mais.....je me rappelle un fait qui prouve que je me trompe. Lorsque parut l'*Eloge de lord Maréchal d'Ecosse*, & que tous les Journaux s'empreserent à l'envi [570] à se faire les échos de toutes les gentillesses attribuées à *J.J. Rousseau, M. Pierre Rousseau, le petit Rousseau* si légèrement plaisanté par M. de Marignan, M. Rousseau de Toulouse, enfin le Rédacteur du *Journal Encyclopédique* ne resta pas en arriere; & Rousseau de Geneve traîné dans la fange porta M. d'Alembert aux nues. La scene change. Il paroît une justification de cet infâme *J. J. Rousseau*: justification sans réplique, puisque c'est lord Maréchal lui-même le héros de M. d'Alembert, qui donne à son panégyriste les démentis les plus formels, & les mieux conditionnés. La brochure est envoyée à tous les Journalistes & spécialement à l'honnête Rédacteur du *Journal Encyclopédique*. Tous ces échos de diffamation, si ardens à la promulguer, deviennent muets, quand il faut rendre gloire à la vérité. Est-ce parce qu'il n'y a qu'heur & malheur dans ce monde, ou bien parce qu'il faut vivre, être Journaliste, conserver son privilege? &c. &c. Voyez, Madame, il n'appartient pas à un étranger de décider cela. Mais revenons à M. D. L. B.

*L'auteur, ajoute-t-il, m'injurie d chaque phrase de son libelle, par un amour effréné pour la réputation de Jean-Jaques.*

Mais vraiment, Madame, c'est très-mal à vous, d'être attachée à la réputation de ce Jean-Jaques

plutôt qu'à celle de M. D. L. B. Avez-vous donc oublié que,  
Mieux valut goujat debout, qu'Empereur enterré?

Et puis, comment voulez-vous ne pas passer pour une *bonne vieille* avec des maximes surannées qui, dès que vos amis sont calomniés, vous sont un ridicule devoir de repousser la calomnie sur les auteurs? Apprenez qu'il est reçu parmi les gens [571] d'un certain ordre, que la *réputation* de votre ami *Jean-Jaques* à l'instant où il fermeroit les yeux, doit être à la merci du dernier des Scribes; que l'auteur de *l'Essai sur la musique* a donc usé de son droit quand, pour habiller *Jean-Jaques* à sa façon, il l'a couvert de boue; que votre *brochure de quatre-vingt-quinze pages*, ne sauroit être qu'un *libelle*, puisque-vous avez eu la témérité de prouver à un auteur décoré des honneurs d'un quadruple *in-quarto*, qu'en tronquant les citations en confondant les dates, en déguisant ou en hasardant les faits, il a sciemment & volontairement déraisonné; le tout pour se donner la *réputation* d'un grand *virtuoso*, & réduire *Jean-Jaques* à celle d'un petit *croque-notes*, & mieux que cela, d'un infâme coquin.

Or après cette incartade de votre part, vous comprenez bien qu'aux yeux de M. D. B. vous ne sauriez avoir le sens commun; & qu'il faut de toute nécessité que vous ayez *servi de modèle à l'héroïne du mauvais roman d'Héloïse*. A cette horrible imputation rougissez, Madame, & passez condamnation. Pour moi, je tombe aux genoux de M. D. L. B. ah! M. D. L. B. c'est aussi pousser trop loin le ressentiment. Grace! Grace M. D. L. B.! S'il le faut pour vous apaiser, je conviendrai avec vous que la *Nouvelle Héloïse* ne peut être qu'un bien mauvais roman pour vous; & que le *modele* de son *héroïne*, doit vous paroître bien ridicule comparé à ceux que vous auriez pu fournir à *Jean-Jaques*, s'il avoir eu le bon sens de vous consulter.\* [\*M. Du Peyrou occupé d'objets plus essentiels, passe sans s'en apercevoir, sur un endroit assez piquant du texte qu'il commente; & je suis bien sûre qu'il trouvera bon, que pour l'amusement de mes lecteurs, je répare son inadvertance.

M. D. L. B. me dit poliment dans sa lettre à M. l'Abbé Roussier, page 2, «apaisez-vous, la bonne, calmez votre bile incendiée, toutes vos injures sur *ma froide compilation* empêcheront pas que votre ancien galant.» (*J. J. Rousseau*) «& que l'antique Platon, grands hommes d'ailleurs, n'aient été de médiocres musiciens, & ne passent pour tels dans les siècles futurs» & il a grand soin de mettre ces mots, sur *ma froide compilation* en lettres italiques, comme si je les avois employés dans *l'Errata*, seul écrit que je lui aye adressé. Or comme il est impossible qu'on les y trouve, à moins que pour me préserver d'obstructions en donnant à *ma bile incendiée* une circulation plus facile, M. D. L. B. n'ait eu la sublime générosité de faire, à ses frais, une nouvelle édition de *l'Errata*, augmentée de ces mots *froide compilation*. Mais comme cela n'est gueres présumable, je conclus qu'ils ont été adressés à M. D. L. B. par je ne sais quelle personne; & que troublé par je ne sais quel sentiment, il me les attribue. La méprise est excellente, en ce que si elle ne prouve pas invinciblement que d'autres que moi aient eu le malheur de ne pas goûter *l'Essai sur la Musique*, elle engage fortement à le penser. Au reste, cela commence à le civiliser: M. D. L. B. regimbe, mais il se corrige. Dans son *Essai*, *Jean-Jaques* étoit traduit comme un vil plagiaire & un mauvais musicien; dans le *Supplément*, le voilà *grand homme d'ailleurs*, & comme musicien monté au rang des médiocres. Si M. D. L. B. écrit une troisième fois, je ne désespère pas qu'il ne place enfin *J. J. Rousseau* où il doit l'être. Note de la douce & gentille Dame.]

[572] Mais du bon-sens, en avoit-il ce pauvre *Jean-Jaques*? Il faut bien avouer que non, puisque vous, Madame, vous-même, son amie lui en refusez: ainsi que M. D. L. B. vous le reproche dans cet accablant passage de sa conséquente lettre.

*Mais ce qu'il y a de plus piquant pour vous, & dont vous devez être inconsolable, c'est qu'en tombant sans cesse sur la basse fondamentale, ce chef-d'oeuvre qui a immortalisé Rameau; ce chef-d'oeuvre reconnu pour tel par votre maître, puisque son Dictionnaire n'est fondé que sur cette base, vous [573] renversez tout-d'un-coup son brillant édifice, & vous lui faites en un moment plus de mal que je n'ai pu lui en faire puisque vous lui refusez le bon sens*

. \* [ \*Grand merci M. D. L. B. vous m'apprenez des choses que j'aurois toujours ignorées sans vous. Oh! Oui; sans vous je n'aurois jamais su qu'on renversât tout-d'un-coup, & dans un moment un édifice sur lequel ontombe sans cesse; ni que les raisons que Rousseau donne d'avoir composé son *Dictionnaire* sur le système de la basse-fondamentale, signifiasent qu'il la reconnût pour un chef-d'oeuvre. Note de l'aimable-anonyme ]

Voilà, Madame, une accusation bien formelle, & d'autant plus grave que, suivant M. D. L. B., refuser comme vous faites sans vous en douter, le bon-sens à *Jean-Jaques*, est un outrage à sa mémoire bien plus cruel, plus déshonorant, & qui manifeste bien plus de méchanceté, que de s'en tenir simplement & de plein gré comme a fait M. D. L. B. à l'inculper d'ignorance, de mauvaise soi, d'envie, d'ingratitude, &c. &c. &c.

Sur ce principe, il n'est plus permis de douter que fier son bon-sens, & se croyant inattaquable, au moins de ce côté votre antagoniste n'ait conçu la plus haute opinion de lui-même. Respectons-la, Madame, & s'il nous réduit à la nécessité d'opter entre sa bonne-soi, & son bon-sens, pour lui faire notre Cour n'hésitons pas. En attendant, saisissons l'occasion qu'il nous fournit dans le passage cité de rendre un double hommage sa bonne-soi, & à son bon-sens, lorsqu'il avoue tout-à-fois & soin intention, & son impuissance de nuire à *J.J. Rousseau*.

En vérité, Madame, je suis effrayé de l'effet qui doit résulter contre vous de l'accusation que M. D. L. B. vous intente. [574] *Comment! sans aucun ménagement il vous prouve que le Dictionnaire de votre maître n'est fondé que sur cette base, savoir, le chef-d'oeuvre qui a immortalisé Rameau; & il vous renvoie aux articles de ce même Dictionnaire système, & basse-fondamentale, dans lesquels Rousseau dit positivement que ce Dictionnaire a été composé sur le système de Rameau, que lui Rousseau, a suivi ce système dans cet ouvrage, &c.*

Ma foi, pour le coup, voilà de l'évidence; & vous êtes, Madame, terrassée à ne jamais vous relever, à moins que nous n'appellions à votre secours votre redoutable antagoniste lui-même; que je soupçonne n'être au fond pas à beaucoup près aussi méchant qu'il voudroit bien en affecter la mine. Accourez donc, ô généreux, L. B. mais accourez avec votre *Essai sur la musique*; voyons comment vous vous y preniez pour prouver à vos lecteurs que Rousseau étoit dévoré de jalousie contre Rameau. Cela est fort intéressant dans ce moment-ci.....Ah! le voici. Vous en trouviez la preuve complete dans un certain paragraphe de la préface de son *Dictionnaire*, dont, même alors, vous aviez la discrétion de ne citer que les premières lignes; & qu'aujourd'hui vous paraissez n'avoir jamais connu. Pour suppléer M. D. L. B. à ce défaut de votre.....je n'ose dire quoi, permettez-moi de vous transcrire ici tout ce paragraphe.

«J'ai traité la partie harmonique dans le système de la basse-fondamentale, quoique ce système imparfait & défectueux, à tant d'égards, ne soit point, selon moi, celui de la nature & de la vérité, & qu'il en résulte un remplissage sourd & confus, plutôt qu'une bonne harmonie.» (Voilà une nouvelle [575] façon d'exalter les chefs-d'oeuvre. Il faut l'appliquer à l'*Essai sur la musique*.) «Mais c'est un système enfin; c'est le premier, & c'étoit le seul, jusqu'à celui de M. Tartini, où l'on ait lié, par des principes, ces multitudes de regles isolées qui sembloient toutes arbitraires, & qui faisoient de l'art harmonique, une étude de mémoire, plutôt que de raisonnement. Le système de M. Tartini quoique meilleur, à mon avis.» (Ah! *Jean-Jaques*, vous n'y pensez pas! Rien n'est plus parfait, ni par conséquent meilleur qu'un chef-d'oeuvre.) «n'étant pas encore aussi généralement connu, & n'ayant pas, du moins en France, la même autorité que celui de M. Rameau, n'a pas dû lui être substitué dans un livre destiné principalement pour la nation Française. Je me suis donc contenté d'exposer de mon mieux les

principes de ce système dans un article de mon Dictionnaire; & du reste, j'ai cru devoir cette déférence à la Nation pour laquelle j'écrivois, de préférer son sentiment au mien, sur le fond de la doctrine harmonique. Je n'ai pas dû cependant m'abstenir, dans l'occasion, des objections nécessaires à l'intelligence des articles que j'avois à traiter; c'eût été sacrifier l'utilité du livre au préjugé des lecteurs; c'eût été flatter sans instruire, & changer la déférence en lâcheté.»

Convenez, Madame, que voilà bien le langage d'un jaloux! Mais convenez aussi qu'il est bien heureux pour vous, & même pour Rousseau, qu'il ait tenu ce langage! Combien vous devez l'un & l'autre, de reconnaissance à ce bon M. D. L. B. Sans cette basse jalousie dont il a fait l'heureuse découverte, vous restiez atteinte & convaincue d'avoir fait à *votre maître* [576] le plus sanglant des affronts, en lui refusant le bon-sens.

Mais me voici parvenu à un article de la lettre de M. D. L. B. qui me paroît vraiment embarrassant pour vous. C'est sa réponse aux défis que vous lui faites.

1°. *De prouver que la notice qu'il a donnée de la vie de Rousseau, soit tirée d'un manuscrit de sa main, & signé par lui.\** [\*Ce n'est point là le défi que j'ai fait à M. D. L. B. parce que ce n'est point là l'assertion qu'il a avancée dans l'*Essai sur la musique*. Il y dit, *tout ceci est tiré d'une vie de Rousseau que nous avons sous les yeux, faite par lui & écrite de sa main*. Voilà ce que je l'ai défié, & ce que je le défie encore de prouver. Il dit dans sa lettre: *J'affirme que ce manuscrit est entièrement de sa main & signé par lui*. Ceci est autre chose. La première version de M. D. L. B. présente l'idée d'un ouvrage aussi complet que peut l'être la vie d'un homme écrite par lui-même; l'idée du récit fidele de tous les événemens auxquels il a eu part, de quelque maniere que ce soit; de l'exposé de sa conduite par rapport aux autres, & de la conduite des autres par rapport à lui; du détail de toutes les circonstances où il s'est trouvé, excepté celles qui ont accompagné ses derniers momens; enfin d'un ouvrage, tel que les *Confessions de Jean-Jaques*. Voilà ce que j'ai nié, & ce que je nie encore qu'ait M. D. L. B. Sa seconde version, à la dénomination de manuscrit près, qui y est assez mal-à-propos placée, n'annonce qu'une lettre, qui ne rend compte que de quelques particularités relatives à un court espace de la vie de son auteur; & je suis convenue dans l'*Errata* qu'il étoit possible que M. D. L. B. eût de Rousseau, quelque chose de ce genre. Ainsi M. D. L. B. quoi qu'il en dise, ne répond pas à mon premier défi; il l'élude. Note de l'*Auteur-femme*.]

2°. *De prouver ce qu'il a aussi avancé dans la même notice, que, tandis que Rousseau prêchoit la vertu, la paix, la charité, &c. il faisoit sourdement tous ses efforts auprès des Genevois pour qu'ils forçassent Voltaire à quitter sa maison des Délices, &c.*

[577] Eh bien! Madame, qu'avez-vous à répondre à un homme qui se présente armé de preuves aussi fortes que celle qui suit?

*J'affirme que ce manuscrit est entièrement de sa main & signé par lui. J'offre de le faire voir à quiconque en douteroit, même à l'aimable anonyme. Je serois enchanté que cela pût me procurer la douce satisfaction d'être visité par elle.*

Le pauvre M. D. L. B.! il ne sait ce qu'il desire. Ou plutôt, il ne feint, Madame, de desirer votre visite, que parce qu'en dépit de la nature, l'usage du monde lui a appris qu'une anonyme de votre espece, ne se montre pas sans conséquence. Mais quand, voulant bien être connue, vous vous détermineriez à aller visiter M. D. L. B. ce qui, comme méchanceté à pure perte, seroit indigne de vous, je pourrois vous en épargner la peine. Car sans avoir jamais vu ni daigné faire voir ce *manuscrit*, je vais vous dire ce que c'est; & vous mettre à portée d'apprécier la valeur de la dénomination de manuscrit que M. D. L. B. lui donne, & celle de sa prétendue réponse à votre premier défi;\* [\*On vient de voir que tout cela étoit apprécié d'avance. Note de la *bonne-vieille*.] & je défie à mon tour M. D. L. B. de produire une autre *Vie de Jean-Jaques*, que celle dont l'histoire.

Dans sa plus tendre jeunesse, *Rousseau* se trouvant à Soleure avec un quidam, qui, se disant Archimandrite de Jérusalem, faisoit sa quête en Suisse, & auquel *Jean-Jaques* s'étant attaché

servoit d'interprète, les deux voyageurs se présentèrent à l'hôtel de M. le Marquis de Bonac, alors Ambassadeur en Suisse. L'Archimandrite fut interrogé, démasqué, & congédié. L'interprète [578] à son tour interrogé par M. l'Ambassadeur, lui fit naïvement le détail de ses petites aventures. Cette naïveté plut & intéressa. On ne voulut pas qu'il rejoignît son prêtre Grec; & en attendant qu'on vît ce qu'on pourroit faire de lui, on le retint à l'hôtel. Mais laissons parler *Rousseau* lui-même.

«M. de la Martinière» (alors secrétaire d'Ambassade) «voulut voir de mon style, & me demanda par écrit le même détail que j'avois fait à M. l'Ambassadeur. Je lui écrivis une longue lettre, que j'apprends avoir été conservée par M. de Marianne qui étoit attaché depuis longtemps au Marquis de Bonac, & qui depuis a succédé à M. de la Martinière sous l'Ambassade de M. de Courteilles. J'ai prié M. de Malesherbes de tâcher de me procurer une copie de cette lettre. Si je puis l'avoir par lui, ou par d'autres, on la trouvera dans le recueil qui doit accompagner mes Confessions.»

Voilà donc cette lettre retrouvée, Madame: je ne puis vous dire comment de cascade en cascade elle est tombée entre les mains de M. D. L. B.\* [\*A titre de dépositaire de la confiance de *J. J. Rousseau*, M. Du Peyrou sait seulement que vous ne pouvez avoir que la lettre dont il parle. Moi qui vis moins loin de vous, je conçois comment vous pouvez l'avoir; mais je ne veux pas le dire.....M. D. L. B. regardez autour de vous; & convenez que *Jean-Jacques* mon maître savoit bien former ses écolières à la modération. Note de la *délicate-anonyme*.] Mais vous voyez l'usage que l'auteur se proposoit d'en faire, s'il eût pu en recouvrer une copie. S'il vous paroît étrange que M. D. L. B. se montre plus scrupuleux que *Jean-Jacques*, & qu'au lieu de publier ce *manuscrit*, il se borne à n'en fournir que des extraits, souvenez-vous que M. D. L. B. ne manque pas de bon-sens. Cela posé, voudriez-vous [579] qu'après avoir affirmé à ses lecteurs dans son *Essai sur la musique que, tout ce qu'il dit de Rousseau, est tiré d'une Vie de ce même Rousseau, faite par lui, & écrite de sa main*, il allât bêtement leur prouver que cette VIE d'un homme parvenu à l'âge de soixante-six ans, est contenue dans une LETTRE, prophétique sans doute, écrite par ce même homme avant l'âge de vingt ans? Cela ne seroit pas raisonnable. Il ne faut ainsi prendre les gens au mot; & quand au lieu de cette *Vie de Rousseau, faite par Rousseau, écrite de la main de Rousseau*, que vous avoit promise M. D. L. B. & que vous l'avez défié de produire, il vous offre la vue d'une lettre toute écrite de la main de *Rousseau* (lorsqu'il sortoit à peine de l'adolescence) & dès-là *manuscrite*, vous ne pouvez rien demander de plus satisfaisant.

C'est un terrible dialecticien que ce M. D. L. B.! Tout bouffi du bon-sens, & de la logique qu'il vient d'étaler dans ce qu'il appelle sa réponse à votre premier défi, le voilà maintenant qui passant au second, va vous administrer aussi, & de même, la preuve de sa seconde assertion. Or cette preuve est une lettre de *Voltaire* du 5 Janvier 1767 adressée.....dispensez-moi Madame, de vous dire à qui, car M. D. L. B. ne nomme pas ce correspondant. Mais qu'importe? Ce qui importe, c'est cette date du 5 Janvier 1767, qui démontre clairement que *pièce probante* doit servir de suite aux différens écrits du GRANDE-HOMME sur le même sujet; notamment à la lettre du 24 Octobre 1766 à *David Hume*; à celle au *Docteur Pansophe au Poème de la guerre de Geneve*; aux *sentimens des Citoyens*, &c. &c. &c. Ceci bien entendu, vous sentirez, je [580] l'espère, combien M. D. L. B. vous ménage, puisqu'ayant tant de bonnes pièces dans son sac, il veut bien se borner à celle qu'il vous présente; & qu'il faut que je vous représente, quelque choquante qu'elle soit.

*A Ferney ce 5 janvier 1767.*

«Je vous fais juge, Monsieur, des procédés de *Rousseau* avec moi. Vous savez que ma mauvaise santé m'avoit conduit à Geneve auprès de M. Tronchin le médecin, qui alors étoit ami de *Rousseau*. Je trouvai les environs de cette ville si agréables que j'achetai, d'un Magistrat, quatre-vingts-sept mille livres, une maison de campagne, à condition qu'on m'en rendroit trente-huit mille, lorsque je la quitterois. *Rousseau* dès-lors conçut le dessein de soulever le peuple de Geneve contre ses Magistrats, & il a eu enfin la funeste & dangereuse satisfaction de voir son projet accompli.

Il écrivit d'abord à M. Tronchin, qu'il ne remettroit jamais les pieds dans Genève, tant que j'y serois. M. Tronchin peut vous certifier cette vérité.

Voici sa seconde démarche:

Vous connoissez le goût de Madame Denis, ma niece, pour les spectacles. Elle en donnoit dans le château de Tournai, & dans celui de Ferney, qui sont sur la frontiere de France, & les Genevois y accouroient en foule. *Rousseau* se servit de ce prétexte pour exciter contre moi le parti qui est celui des représentans, & quelques prédicans qu'on nomme Ministres.

[581] Voilà pourquoi, Monsieur, il prit le parti des Ministres, au sujet de la comédie, contre M. d'*Alembert*, quoiqu'ensuite il ait pris le parti de M. d'*Alembert* contre les Ministres, & qu'il ait fini par outrager également les uns & les autres.

Voilà pourquoi il voulut d'abord m'engager dans une petite guerre au sujet des spectacles. Voilà pourquoi en donnant une comédie & un opéra à Paris, il m'écrivit que *je corrompois sa République en faisant représenter des tragédies dans mes maisons, par la niece du grand Corneille*, que plusieurs Genevois avoient l'honneur de seconder.

Il ne s'en tint pas là, il suscita plusieurs citoyens ennemis de la Magistrature, il les engagea à rendre le Conseil de Geneve odieux, & à lui faire des reproches de ce qu'ils souffroient malgré la loi, un catholique domicilié sur leur territoire, tandis que tout Genevois peut acheter en France des terres seigneuriales, & même y posséder des emplois de finance.\* [\*Je ne conçois pas comment M. Du Peyrou a pu tenir aux mauvais raisonnemens dont cette lettre fourmille. Mais puisqu'il n'en a rien dit, il faut bien que je m'en taise. Note de la *pauvre-imbécille*.] Ainsi cet homme qui prêchoit à Paris la liberté de conscience, & qui avoit tant besoin de tolérance pour lui, vouloit établir dans Genève, l'intolérance la plus révoltante, & en même tems la plus ridicule.

M. Tronchin entendit lui-même un citoyen, qui est depuis long-tems le principal boute-feu de la République, dire qu'il falloit absolument exécuter ce que *Rousseau* vouloit, & me faire sortir de ma maison des Délices qui est [582] aux portes de Geneve. M. Tronchin qui est aussi honnête homme que bon médecin empêcha cette levée de bouclier, & ne m'en avertit que long-tems après. Je prévis alors les troubles qui s'exciteroient bientôt dans la petite république de Geneve. Je résiliai mon bail à vie des Délices; je reçus 38 mille liv., & j'en perdis 49, outre environ

30 mille que j'avois employées à bâtir dans cet enclos.

Ce sont là, Monsieur, les moindres traits de la conduite que *Rousseau* a eue avec moi; M. Tronchin peut vous les certifier, & toute la Magistrature de Geneve en est instruite.

Je ne vous parlerai point des calomnies dont il m'a chargé auprès de Monseigneur le Prince de Conti, & de Madame la Duchesse de Luxembourg, dont il avoit surpris la protection. Vous pouvez d'ailleurs vous informer dans Paris de quelle gratitude il a payé les services de tous ceux

qui avoient protégé ses extravagantes bisarreries qu'on vouloit alors faire passer pour de l'éloquence. Le Ministère est aussi instruit de ses projets criminels que les véritables gens de lettres le sont de tous ses procédés. Je vous supplie de remarquer que la suite continuelle des persécutions qu'il m'a suscitées pendant quatre années, ont été le prix de l'offre que je lui avois faite de lui donner, en pur don, une maison de campagne nommée l'Hermitage, que vous avez vue entre Tournai & Ferney. Je vous renvoie pour tout le reste à la lettre que j'ai été obligé d'écrire à M. *Hume*, & qui étoit d'un style moins sérieux que celle-ci.

Que M. Dorat juge à présent s'il a eu raison de me confondre avec un homme tel que *Rousseau* & de regarder [583] comme une querelle de bouffon les offenses personnelles que M. *Hume*, M. d'*Alembert* & moi, avons été obligés de repousser; offenses qu'aucun homme d'honneur ne pouvoit passer sous silence.

M. d'*Alembert* & M. *Hume* qui sont au rang des premiers écrivains de France, & d'Angleterre, ne sont point des bouffons. Je ne crois pas l'être non plus, quoique je n'approche pas de ces deux hommes illustres.

Il est vrai, Monsieur, que malgré mon âge & mes maladies, je suis très-gai quand il ne s'agit que de sottises de littérature, de prose empoulée, de vers plats, ou de mauvaises critiques; mais on doit être très-sérieux sur les procédés, sur l'honneur, & sur les devoirs de la vie.»\*

[\*C'est bien là le cas de s'écrier avec le zélé Capucin; ECCOLO IL VERO POLICINELLO! Note de *labonne-femme d'une ignorance crasse*.]

Eh bien! Madame, qu'avez-vous à objecter à cela? Direz-vous que le *grand-homme* dans les convulsions de haine & de fureur auxquelles il étoit si su jet, a trop souvent compromis sa mémoire & sa bonne foi, pour être cité dans sa propre cause comme l'oracle de la vérité? Bon! Madame, ce ne sont là que des accès de gentillesse. Pour infirmer son témoignage alléguerez-vous ces fréquens, ces impudens désaveux de tout écrit sorti de sa plume qui pouvoit mettre en risque sa sécurité? Encore moins, Madame, ce sont là des actes de prudence. Opposerez-vous enfin le témoignage de *Rousseau* à celui de *Voltaire*? Je doute par de bonnes raisons que cela prenne avec M. D. L. B., mais essayons.

[584] 1°. A l'offre d'une maison de campagne nommée l'Hermitage que dans sa lettre à David *Hume*, *Voltaire* prétendoit avoir été faite de sa part à *Rousseau* en 1759 par M. Marc Chappuis, voici la réponse de *Rousseau* consignée dans une lettre aussi du 5 janvier 1767.

«Jamais ni en 1759, ni en aucun autre tems, M. Marc Chappuis ne m'a proposé de la part de M. de *Voltaire* d'habiter une petite maison appelée l'Hermitage. En 1755 M. de *Voltaire* me pressant de revenir dans ma patrie, m'invitoit d'aller boire du lait de ses vaches. Je lui répondis; sa lettre & la mienne furent publiques. Je ne me souviens pas d'avoir eu de sa part aucune autre invitation.»

Observez en passant, Madame, que ces deux lettres, dont parle ici *Rousseau* comme ayant été publiques, sont précisément celles que M. D. L. B. va bientôt vous mettre sous les yeux, & vous verrez dans quel but. En attendant continuons d'élever autel contre autel.

2°. Si d'un côté dans la lettre qu'on vous produit vous voyez *Voltaire* répéter, en d'autres termes, il est vrai, (car le grand-homme a plusieurs versions à ses ordres) mais toujours en italiques, ce qu'il avoit affirmé quelques semaines auparavant à *David Hume*, savoir que *Rousseau* ne ses offres qu'en lui écrivant:

MONSIEUR,

«Je ne vous aime point. Vous corrompez ma République, en donnant des spectacles dans votre château de Tournai, &c. &c..»

[585] Voyez d'un autre côté *Rousseau* qui affirme que cette dont parle *Voltaire*, *n'étoit point une réponse*; que lui *Rousseau* est très-sûr de n'y avoir point parlé du château de Tournai, ni employé ces ridicules mots, vous CORROMPEZ MA RÉPUBLIQUE. Il va même plus loin, il produit la copie de cette lettre dont se plaint *Voltaire*. Elle est du 17 juin 1760. Mais comme elle roule essentiellement sur l'impression furtive,

& faite sans son aveu, de celle qu'au 18 août 1756 il avoit adressée à *Voltaire* à l'occasion des deux Poemes sur la *Religion naturelle*, & sur le tremblement de terre de Lisbonne, vous me permettrez de ne vous en transcrire ici que le dernier article, seul relatif au fait en question. Permis à M. D. L. B. & Consorts de s'inscrire en faux contre cette copie, mais les défiant de produire un original différent.

«Je ne vous'aime point, Monsieur, vous m'avez fait tous les maux qui pouvoient m'être les plus sensibles, à moi, votre disciple, & votre enthousiaste. Vous avez perdu Geneve pour prix de l'asyle que vous y avez reçu; vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissemens que je vous ai prodigués parmi eux; c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable; c'est vous qui me serez mourir en terre étrangere, privé de toutes les consolations des mourans, & jette pour tout honneur dans une voirie; tandis que vivant, ou mort, tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais, enfin, vous l'avez voulu; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer si vous l'aviez voulu. De tous les sentimens dont mon coeur étoit pénétré [586] pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie, & l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talens, ce n'est pas ma faute. Je ne manquerai jamais au respect que je leur dois, ni aux procédés que ce respect exige. Adieu, Monsieur.»

Sous la copie de cette lettre *Rousseau* ajoute cette apostille.

«On remarquera que depuis près de sept ans que cette lettre est écrite, je n'en ai parlé, ni ne l'ai montrée à ame vivante. Il en a été de même des deux lettres que M. Hume me força l'été dernier de lui écrire, jusqu'à-ce qu'il en ait fait le vacarme que chacun fait. Le mal que j'ai à dire de mes ennemis, je le leur dis en secret à eux-mêmes; pour le bien, quand il y en a, je le dis en public, & de bon coeur.»

Avec de tels procédés, & de pareilles maximes, il n'est pas surprenant que *Jean-Jaques* soit un homme abominable, & ses détracteurs les plus honnêtes gens du monde:\* [\*Ni que M. D. L. B. dise que l'on peut tirer d'excellentes choses des écrits de *Rousseau*, quand on sait les dépouiller des poisons dangereux qui les enveloppent. Il paroîtroit plus naturel d'envelopper d'excellentes choses les poisons pour les faire passer. Mais *Jean-Jaques* ne fait rien comme les autres. M. D. L. B. a bien aussi ses petites singularités. Cette expression dépouiller de poisons n'offre-t-elle pas une plaisante image? Avec tout cela, il a grandement raison ce M. D. L. B. *Jean-Jaques* a par fois des opinions si fausses!... Si dangereuses!... Ne dit-il pas quelque part, que *la femme d'un charbonnier, est plus respectable que la maîtresse d'un Prince*? Il faut être bien entiché de l'*Ostogomanie* pour mettre au jour une pareille idée; & il n'est pas étonnant que tout ce qu'elle a de dangereux soit apperçu par un homme accoutumé à voir aussi bonne compagnie que M. D. L. B. Ne semble-t-il pas à entendre *Jean-Jaques*, qu'on ne doit faire cas que de la vertu. Si cette bisarrerie alloit prendre, où en seroient, grand Dieu! les gens qui sont le plus

de bruit dans le monde? Mais il faut que M. D. L. B. qui, en écrivant sur la musique, a l'art de ridiculiser la morale, les garantira de ce danger. Note du *Modèle de l'héroïne du mauvais roman d'Héloïse.*] mais poursuivons.

3°. A l'accusation portée contre *Rousseau* d'avoir excité les citoyens de Geneve contre la Magistrature, & notamment contre *Voltaire*, opposez, Madame, les lettres de *Rousseau* [587] à ces mêmes citoyens; & en attendant le recueil qui en va paroître, & qui prouvera combien il étoit coupable au premier chef, contentez vous pour faire voir à M. D. L. B. comment *Rousseau* s'y prenoit pour enflammer contre *Voltaire*, l'animosité des Genevois, de lui produire la lettre suivante, adressée à M. d'Ivernois, un des plus zélés représentans.

A Paris le 30 Décembre 1765.

«Je reçois, mon bon ami, votre lettre du 23. Je suis très-fâché que vous n'ayez pas été voir M. de *Voltaire*. Avez-vous pu penser que cette démarche me seroit de la peine? Que vous connoissez mal mon coeur! Eh! plutôt à Dieu qu'une heureuse réconciliation entre vous, opérée par les soins de cet homme illustre me faisant oublier tous ses torts me livrât sans mélange à mon admiration pour lui! Dans les tems où il m'a le plus cruellement traité j'ai toujours eu beaucoup moins d'aversion pour lui, que d'amour pour mon pays. Quel soit l'homme qui vous rendra la paix & la liberté; il me sera toujours cher & respectable. Si c'est *Voltaire*, il pourra du reste me faire tout le mal qu'il voudra, mes voeux constans jusqu'à [588] mon dernier soupir seront pour son bonheur & pour sa gloire.

Laissez menacer les Jongleurs; *tel fiert qui ne tue pas*. Votre sort est presque entre les mains de M. de *Voltaire*; s'il est pour vous les Jongleurs vous seront fort peu de mal. Je vous exhorte, après que vous l'aurez suffisamment fondé, à lui donner votre confiance. Il n'est pas croyable que pouvant être l'admiration de l'univers, il veuille en devenir l'horreur. Il sent trop bien l'avantage de sa position, pour ne pas la mettre à profit pour sa gloire. Je ne puis penser qu'il veuille en vous trahissant se couvrir d'infamie. En un mot, il est votre unique ressource, ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit, vous êtes perdus, je l'avoue; mais vous l'êtes également s'il ne se mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement & franchement; gâgnez son coeur par cette confiance. Prêtez-vous à tout accommodement raisonnable. Assurez les loix & la liberté, mais sacrifiez l'amour-propre à la paix. Sur-tout aucune mention de moi, pour ne pas aigrir ceux qui me haïssent, & si M. de *Voltaire* vous sert comme il le doit, s'il entend sa gloire, comblez-le d'honneurs & consacrez à Apollon pacificateur *PHOEBO PACATOTI* la médaille que vous m'aviez destinée.»

Quel boute-feu que ce *J. J. Rousseau*!

4°. Quand *Voltaire* affirme que ce furent les menées de *Jean-Jaques*, qui le forcèrent à quitter sa maison des *Délices*, répétez, Madame, à M. D. L. B. (car vous le lui avez déjà dit dans le P. S. de *l'Errata*) qu'il est de notoriété publique à Geneve, que le *grand-homme* étoit depuis long-tems possesseur & habitant de Tournai, & de Ferney, quand il résilia [589] *son bail à vie des Délices*, dont il avoit conservé la jouissance; qu'il est plus notoire encore, s'il est possible, que ce furent ses *écrits religieux*, & ses *démarches politiques*, qui lui valurent les désagrémens dont il se plaint, & qui le dégoûtèrent de son domicile aux *Délices*. Désagrémens dont l'effet fut puissamment renforcé par l'appât de recevoir *trente-huit mille livres*, contre l'abandon d'une jouissance qui n'étoit pour lui qu'un droit stérile, depuis l'acquisition de Ferney, & la préférence qu'il donnoit à cette nouvelle habitation.

5°. Si contre cette notoriété publique *Voltaire*, aussi judicieusement que légalement, invoque le témoignage de M. Tronchin, son ami actuel, autrefois celui de *Rousseau*, ne vous effrayez pas, Madame, M. Tronchin a trop d'esprit pour ne pas apprécier ce que peut valoir son témoignage dans le cas présent; & vous trop d'humanité, pour le blâmer de ce que dans ses relations avec *Voltaire*, il a cru, comme médecin & comme ami, devoir pousser si loin les égards pour un malade dont le tempérament lui étoit parfaitement connu; & qu'il eût été un barbare de ne pas ménager. Jugez-en vous-même, Madame. Rousseau ayant adressé à M. Tronchin sa belle lettre sur la Providence du 18 Août 1756, pour la remettre à *Voltaire*, ou pour la supprimer, comme il le jugeroit à propos, voici ce que lui répondit M. Tronchin. Cette lettre, comme bien d'autres, se trouve entre mes mains. Elle est du 1er. Septembre 1756.

«J'ai reçu, mon respectable ami, vos lettres avec l'empressement qui précède & qui suit. tout ce qui vient de vous, & avec le plaisir qui accompagne ce qui est bien. Je voudrois [590] pouvoir vous répondre du même effet sur notre ami, mais qui peut-on attendre d'un homme qui est presque toujours en contradiction avec lui-même, & dont le coeur a toujours été la dupe de l'esprit? Son état moral a été dès sa plus tendre enfance si peu naturel & si altéré, que son être actuel fait un tout artificiel qui ne ressemble à rien. De tous les hommes qui coexistent avec lui, celui qu'il connoît le moins, c'est lui-même; tous les rapports de lui aux autres hommes, & des autres hommes à lui sont dérangés; il a voulu plus de bonheur qu'il n'en pouvoit prétendre: l'excès de ses prétentions l'a conduit insensiblement à cet excès d'injustice que les loix ne condamnent pas, mais que la raison désapprouve. Il n'a pas enlevé le bled de son voisin, il n'a pas pris son boeuf ou sa vache, mais *il a fait d'autres rapines pour se donner une réputation que l'homme sage méprise, parce qu'elle est toujours trop chere; peut-être n'a-t-il pas été assez délicat sur le choix des moyens.* » (J'en demande pardon à M. Du Peyrou, mais je n'ai pas pu m'empêcher de souligner cette phrase. Juste ciel, c'est M. Tronchin qui raisonne ainsi!) «Les louanges & les cajoleries de ses admirateurs ont achevé ce que ses prétentions immodérées avoient commencé, & croyant être le maître, il est devenu l'esclave de ses encenseurs, son bonheur a dépendu d'eux. Ce fondement trompeur y a laissé des vides immenses; il s'est accoutumé aux louanges, & à quoi ne s'accoutume-t-on pas? L'habitude leur a fait perdre un prix imaginaire c'est que la vanité en fait l'estimation, & qu'elle-même compte pour rien ce qu'elle s'approprie, & pour trop ce qu'on lui refuse: d'où il arrive [591] que les injures de la Baumelle sont plus de peine, que les acclamations du parterre n'ont jamais fait de plaisir.

Et que résulte-t-il de tout cela? La crainte de la mort (car on en tremble) n'empêche pas

qu'on ne se plaint de la vie, & ne sachant à qui s'en prendre, on se plaint la Providence, quand on ne devoit être mécontent que soi-même.»

Suivent des réflexions générales sur l'injustice & la mise des hommes; après quoi M. Tronchin continue ainsi.

«A juger du futur par le passé notre ami se roidira contre vos raisons. Lorsqu'il eût fait son Poëme je le conjurai de le brûler: nos amis communs se réunirent pour obtenir même grâce; tout ce qu'on put gagner sur lui fut de l'adoucir; vous verrez la différence en comparant le second Poëme au premier. J'espere pourtant qu'il lira votre belle lettre avec attention; si elle ne produit aucun effet, c'est qu'à soixante ans on ne guérit gueres des maux qui commencent à dix-huit. On l'a gâté, on en gâtera bien d'autres. Plaignons-le & conservons-nous.»

Eh bien! Madame, vous voyez que si l'AMI MALADE se connoissoit bien en témoins, l'AMI TÉMOIN se connoissoit bien aussi en malades. Mais je me lasse de suivre celui-ci, dans l'énumération de ses griefs contre *Rousseau*. Que répondre effet aux *extravagantes bisarreries que l'on vouloit alors faire passer pour de l'éloquence; aux projets criminels dont le Ministere est instruit; aux calomnies dont Rousseau a chargé Voltaire auprès de Monseigneur le Prince de Conti, & de [592] Madame la Duchesse de Luxembourg?*\* [\* Que répondre? Que ces accusations, & toutes celles que *Voltaire* articule contre *Rousseau*, ne sont pas moins détruites par le caractere de l'accusateur, que par celui de l'accusé; qu'on prouve suffisamment qu'une chose n'est pas, en prouvant qu'elle ne peut pas être; qu'il est moralement impossible que *Rousseau* ait imaginé, avancé, soutenu des mensonges calomnieux, ou autres; & que, quand *Voltaire*, plus que suspect d'avoir sacrifié la vérité à tous les genres d'intérêts dont son ame vaine, envieuse, & cupide étoit susceptible, affirme ce que *Rousseau* nie, c'est *Voltaire* qui ment. Note de l'impartiale anonyme.] Comment surtout justifier la *lettre de M. D'Alembert sur les spectacles?* N'est-il pas évident que le petit Sermon inséré dans l'article Geneve de l'*Encyclopédie* sur la grande utilité de l'établissement d'un théâtre dans cette Ville, étant un peu de la façon du *grand-homme*, & tout-à-la-fois un modele de la déférence qui lui étoit due, & que lui portoit M. d'*Alembert*, le citoyen de Geneve fut un impertinent de ne pas montrer la même déférence, & un sot de préférer ce qu'il croyoit devoir à sa patrie, aux fantaisies du *grand-homme*, & à l'honneur ainsi mérité d'être placé par lui à côté de M. d'*Alembert au rang des premiers écrivains de France*.

Croyez, Madame, que M. D, L, B. qui paroît aimer la gloire n'eût pas, comme votre maître, perdu cette belle occasion de devenir un *de ces hommes illustres, qui ne sont point des bouffons*; & dont *Voltaire* dit si humblement, & si sincèrement que lui-même *n'approche pas, quoi qu'il ne crût pas être non plus un bouffon*.

Mais puisque voilà M. D. L. B. revenu sur la scene, il est convenable de lui laisser achever son rôle. Il lui sied si bien!

En réfléchissant sur cette lettre de *Voltaire*, il lui vient un [593] petit scrupule, *il croit s'apercevoir d'après cette lettre, que non-seulement il a pu dire ce qu'il a dit, (sur le compte Jean-Jaques s'entend), mais qu'il en a infiniment peu dit; & comme il n'eût pas homme à s'en tenir à si peu, il va y ajouter quelques petites choses, savoir, la maniere basse & respectueuse dont Rousseau avoit écrit à Voltaire, dans le tems où il croyoit avoir besoin de lui, & où il espéroit en ses bontés.*\* [\*Après avoir, dans l'*Essai sur la musique*, imputé les plus honteuses bassesses à *Rousseau*, ce pauvre M. D. L. B. croit bonnement *ajouter quelques petites choses* à cela, en disant que *Rousseau* a écrit à *Voltaire d'une maniere basse & respectueuse*. (Qu'il apprenne en passant M. D. L. B. que les ames basses craignent, & ne respectent point). Il fait bien mieux, il va appuyer ce beau dire sur des lettres de *Rousseau*, qui expriment la franche admiration que produit dans les ames élevées la supériorité des talents. Sentiment dont *Voltaire* n'étoit pas capable: témoins ses *Commentaires sur Corneille*, qu'il affecte de mettre au-dessous de Racine, à qui cependant il est aisé de sentir qu'il se préfère intérieurement. M. D. L. B. s'entend assez mal en *additions*; & cela est surprenant: mais ce qui l'est encore davantage, c'est qu'il ne s'entende pas, mieux en *bassesses*: car enfin on est encore plus près de son caractere que de son

état. Note de la *grêle machine en décadence*.] Mais pour qu'on ne l'accuse pas lui M. D. L. B. de rien CHANGER OU RETRANCHER, il rapportera la lettre que Voltaire écrivit à Rousseau, en remerciement de ce qu'il lui avoit envoyé son ouvrage de l'inégalité des conditions, & ensuite la réponse de Jean-Jaques.

Pour nous conformer à la marche tracée par M. D. L. B. voyons d'abord cette *lettre de remerciement*. J'ai, Madame, deux copies à vous offrir; l'une d'après l'imprimé de M. D. L. B. l'autre d'après l'original de Voltaire. Il ne faut pas que vous vous scandalisiez des différences qui existent entre [594] ces deux copies: mais comme il faut que vous les connoissiez, j'ai tâché de vous les rendre sensibles, en employant des *guillemets* pour les additions; des *italiques* pour les changemens; avec des *renvois en notes* pour le texte original.

## LETTRE de Voltaire à Rousseau d'après l'imprime de M. D. L. B

J'ai reçu, Monsieur, votre nouveau livre contre le genre-humain; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, & vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance & notre foiblesse se promettent tant de *consolations*.\* [\*Douceurs.] On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes. Il prend envie de marcher à quatre parties quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre; je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous & moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les Sauvages du Canada; premièrement, parce que les maladies dont je suis accablé me retiennent auprès du plus grand médecin de l'Europe, & que je ne trouverois pas les mêmes ressources chez les *Missouris*:\* [\*Auxquelles je suis condamné me rendent un médecin d'Europe nécessaire.] secondement parce que la guerre est portée dans ce pays-là, & que [595] les exemples de nos Nations ont rendu les Sauvages presque aussi méchants que nous. Je me borne à être un Sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie, où vous êtes tant désiré.\* [\*Devriez être.]

Je conviens\* [\*J'avoue.] avec vous que les Belles-Lettres & les Sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal. Les du ennemis du Tasse firent de sa vie un tissu de malheurs; ceux de Galilée le firent gémir dans les prisons à soixante & dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre; & ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'ils l'obligerent à se rétracter. *Vous savez quelles traverses vos amis essuyèrent quand ils commencèrent cet ouvrage aussi utile qu'immense, de l'Encyclopédie, auquel vous avez tant contribué.\** [\*Dès que vos amis eurent commencé le Dictionnaire Encyclopédique, ceux qui osoient être leurs rivaux les traitèrent de Déistes, d'Athées, & même de Jansénistes.]

Si j'osois me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la persécution pour récompense, je vous serois voir *des gens\** [\*Une troupe de misérables.] acharnés à me perdre, du jour que je donnai la tragédie d'OEdipe, une bibliothèque de calomnies\* [\*«Ridicules.»] imprimées contre moi; *un homme qui m'avoit des obligations assez connues, me payant de mes services par vingt libelles, un autre beaucoup\** [\*Un prêtre ex-jésuite que j'avois sauvé du dernier supplice, me payant par des libelles diffamatoires du service que je lui avois rendu, un homme.] plus coupable encore, faisant imprimer mon propre ouvrage du siècle de Louis XIV, avec des notes *dans lesquelles la plus crasse ignorance vomit les plus infâmes impostures;\** [\*A la plus crasse ignorance débite les calomnies les plus effrontées.] [596] un autre qui vend à un Libraire «quelques chapitres» d'une prétendue histoire universelle sous mon nom; le Libraire *assez avide\** [\*«Ou assez sot.»] pour imprimer ce tissu informe de bévues, de fausses dates, de faits & de noms estropiés, & enfin des hommes assez injustes\* [\*Assez lâches ou assez méchants.] pour m'imputer «la publication de» cette rapsodie. Je vous serois voir la société infectée de ce «nouveau» genre d'hommes inconnus à toute l'antiquité, qui ne pouvant embrasser une profession honnête, soit de manœuvre, soit de laquais, & sachant malheureusement lire & écrire, se sont courtiers de littérature, «vivent de nos ouvrages» volent des manuscrits, les défigurent & les vendent. Je pourrois me plaindre que «des fragmens» d'une plaisanterie faite il y a près de trente ans, sur le même sujet que Chapelain eut la bêtise de traiter sérieusement courent\* [\*Court.] aujourd'hui le monde par l'infidélité & l'\* [\*«Infâme.»] avarice de ces malheureux, qui *ont mêlé leurs grossièretés à ce badinage, qui en ont rempli les vides\** [\*L'ont défigurée.] avec autant de sottise que de malice, & qui «enfin» au bout de trente ans, vendent par-tout *en manuscrit ce qui n'appartient qu'à eux, & qui n'est digne que d'eux.\** [\*Cet ouvrage lequel certainement n'est plus le mien, & qui est devenu le leur.] J'ajouterois qu'en dernier lieu on a *volé une partie des matériaux que j'avois rassemblés dans les archives publiques, pour servir à l'histoire de la guerre de 1741,\** [\*Osé fouiller dans les archives les plus respectables, & y voler une partie des mémoires que j'y avois mis en dépôt.] lorsque j'étois historiographe de France; [597] qu'on a vendu à *un Libraire ce fruit de mon travail.\** [\*A un Libraire «de Paris» le fruit de mes travaux.] «qu'on se saisit à l'envi de mon bien comme si j'étois déjà mort, & qu'on le dénature pour le mettre l'encan.» Je vous peindrois l'ingratitude, l'imposture & la rapine me poursuivant, «depuis quarante ans» jusqu'au pied des Alpes, & jusqu'aux bords de mon tombeau. «Mais que conclurai-je de toutes ces tribulations? Que je ne dois pas me plaindre; que Pope, Descartes Bayle, le Camoëns, & cent autres ont essuyé les mêmes injustices, & de plus grandes; que cette destinée est celle de presque tous ceux que l'amour des lettres a trop séduits.»

«Avouez en effet, Monsieur, que ce sont-là de ces petits malheurs particuliers dont à peine la société s'aperçoit. Qu'importe au genre-humain que quelques frelons pillent le miel de quelques abeilles? Les gens de lettres sont grand bruit de toutes ces petites querelles; le reste du monde les ignore, ou en rit.»

*De toutes les amertumes répandues sur la vie humaine, ce sont là les moins funestes. Les\** [\*Mais, Monsieur, avouez aussi que ces] épines attachée à la littérature, & à *un peu de\** [\*La] réputation, ne sont que des fleurs en comparaison des autres maux qui de tout tems inondé la terre. Avouez que ni Cicéron, ni Varron, ni Lucrece, ni Virgile, ni Horace *n'eurent la moindre part aux proscriptions. Marius étoit un ignorant, le barbare Sylla, le craleux* [598] *Antoine, l'imbécille Lévide, lisoient peu Platon & Sophocle; & pour ce tyran sans courage, Octave Cépius, surnommé si lâchement Auguste, il ne fut un détestable assassin, que dans le tems où il fut privé de la société des gens de lettres.\** [\*Ne furent les auteurs des proscriptions de Marius, de Sylla, de ce débauché d'Antoine, de cet imbécille Lévide, de ce tyran sans courage, Octave Cépius, surnommé si lâchement Auguste.]

«Avouez que Pétrarque & Bocace ne firent pas naître les troubles de l'Italie.» Avouez que le badinage de Marot n'a pas produit la St. Barthélemy, & que la tragédie du Cid ne causa pas les *troubles\** [\*Guerres.] de la fronde. Les grands crimes n'ont «guerres» été commis que par de célèbres ignorans; ce qui fait & sera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité & l'indomptable orgueil des hommes; depuis Thamas-Kouli-kan qui ne savoit pas lire jusqu'à un commis de la douane qui ne sait que chiffrer. Les lettres nourrissent l'ame, la rectifient, la consolent; elles *vous servent, Monsieur;\** [\*Font même votre gloire.] dans le tems que vous écrivez contr'elles; vous êtes comme Achille qui s'emporte contre la gloire, & comme le Pere Mallebranche, dont l'imagination brillante écrivoit contre l'imagination.

«Si quelqu'un doit se plaindre des lettres, c'est moi; puisque dans tous les tems, & dans tous les lieux, elles ont servi à me persécuter. Mais il faut les aimer, malgré l'abus qu'on en fait; comme il faut aimer la société, dont tant d'hommes méchans corrompent les douceurs; comme il [599] faut aimer sa patrie, quelques injustices qu'on y essuye.»\* [\*A la place du paragraphe qui termine cette lettre produite par M. D. L. B., on lit dans l'original le paragraphe très-remarquable qui suit. «M. Chappuis m'apprend que votre santé est bien mauvaise; il faudroit la venir rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches, & brouter nos herbes.

Je suis très-philosophiquement & avec la plus tendre estime, Monsieur, votre &c..»]

Ces différences comme vous voyez, Madame, ne sont presque rien à la question, la plupart n'offrant que des additions des changemens fort permis à un auteur qui se fait imprimer; il est tout simple de faire une toilette plus recherchée pour se présenter au Public, que pour rendre une visite particuliere. Passons donc à *Voltaire*, & à M. D. L. B. les variantes en *additions*, mais demandons-leur raison de celles en *soustractions*.

Il y en a une de ce dernier genre sur laquelle il est bon de s'expliquer avec le candide M. D. L. B.; c'est la soustraction du paragraphe qui termine la lettre de *Voltaire*, & que je viens Madame, de vous rapporter.

Permettez-vous M. D. L. B. qu'on vous demande par quel excès de discrétion, ou de prudence, & au risque d'encourir cette accusation que vous paroissiez tant redouter, *de rien changer ou retrancher*, vous faites sans pitié main-basse sur cette queue de la lettre que vous produisez? Auriez-vous par hasard aperçu que tout, jusqu'au nom de M. Chappuis, indique cette invitation si simple de la part de *Voltaire*, *de venir boire du lait de les vaches*, comme le vrai, le

seul texte original des offres faites à *Rousseau*: texte qu'a su embellir des plus riches variantes la brillante & poétique imagination du *grand-homme*; [600] & dès-là auriez-vous craint en produisant cette queue, de faire mentir l'ancien adage A LA QUEUE LE VENIN? Vous auriez eu grand tort; car avec votre admirable logique, étayée de votre incomparable bon-sens, il vous étoit aisé de prouver que l'invitation que fait ici *Voltaire à Rousseau, de venir pour rétablir sa santé, boire du lait de ses vaches & brouter ses herbes, emporte nécessairement avec elle l'offre de la propriété d'une maison de campagne nommée l'hermitage*, où sans doute *Voltaire* tenoit ses vaches; puisqu'il est clair comme le jour, que toutes les fois que l'on offre du vin de son crû, on est censé offrir le vignoble qui l'a produit. Enfin, quel parti ne pouviez-vous pas encore tirer du nom de M. Chappuis qui se trouvant dans cette offre, l'identifie avec celle dont *Voltaire* fit la confiance à David Hume le 14 Octobre 1766?

Mais Madame, si M. D L. B. paroît ici ne pas faire valoir tous les avantages que lui fournissoit la lettre de *Voltaire*, c'est qu'en homme qui ne veut pas manquer son coup, *il recule pour mieux sauter*: car le voilà, qui, la réponse de *Rousseau* à la main, va vous prouver la *manière basse & respectueuse dont il écrit à Voltaire*. Lisez donc bien attentivement cette réponse qui est du 10 Septembre 1755.

## LETTRE de Rousseau à Voltaire

«C'est à moi, Monsieur, de vous remercier à tous égards en vous offrant l'ébauche de mes trilles rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir, & vous rendre un hommage que nous vous devons tous, comme à notre chef. Sensible d'ailleurs à l'honneur que [601] vous faites à ma patrie, je partage la reconnoissance de mes concitoyens, & jespere qu'elle ne sera qu'augmenter encore lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asyle que vous avez choisi: éclairez un peuple digne de vos leçons; & vous qui savez si bien peindre les vertus & la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, Monsieur, ce retour seroit un miracle, si grand à la fois & si nuisible, qu'il n'appartiendroit qu'à Dieu de le faire, & qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes; personne au monde n'y réussiroit moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds, pour cesser de vous tenir sur les vôtres.

Je conviens de toutes les disgraces qui poursuivent les hommes célèbres dans les lettres; je

conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, & qui semblent indépendans de nos vaines connoissances. Les hommes ont ouvert sur eux-mêmes, tant de sources de misere, que quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont gueres moins inondés. D'ailleurs il y a dans le progrès des choses, des liaisons cachées que le vulgaire n'apperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'oeil du sage quand il y voudra réfléchir. Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Tacite; ce ne sont ni les Savans ni les Poètes qui ont produit les malheurs de [602] Rome, & les crimes des Romains: mais sans le poison lent & secret qui corrompoit peu-à-peu le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrèce, ni Salluste n'eussent point existé, ou n'eussent point écrit. Le siecle aimable de Lélius & de Térence amenoit de loin le siecle brillant d'Auguste & d'Horace, & enfin les siecles horribles de Sénèque & de Néron, de Domitien & de Martial. Le goût des lettres & des arts naît, chez un peuple, d'un vice intérieur qu'il augmente, & s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espece, ceux de l'esprit & des connoissances, qui augmentent notre orgueil & multiplient nos égaremens, accelerent bientôt nos malheurs. Mais il vient un tems où le mal est tel, que les causes mêmes qui l'ont fait naître sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant. Quant à moi, si j'avois suivi ma premiere vocation, & que je n'eusse ni lu, ni écrit, j'en aurois sans doute été plus heureux. Cependant, si les lettres étoient maintenant anéanties, je serois privé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux: c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, & que j'apprends à jouir de la vie sans craindre la mort. Je leur dois le peu que je suis; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous mais consultons l'intérêt dans nos affaires, & la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des philosophes, des historiens, des savans, pour éclairer le monde & conduire ses aveugles habitans, si le sage Memnon m'a dit vrai, je ne connois rien de si fou qu'un peuple de sages.

[603] Convenez-en, Monsieur, s'il est bon que de grands génies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions: si chacun se mêle d'en donner, qui les voudra recevoir? *Les boiteux*, dit Montaigne, *sont mal propres aux exercices du corps; & aux exercices de l'esprit les ames boiteuses*. Mais en ce siecle savant, on ne voit que des boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres. Le peuple reçoit les écrits des sages pour les juger, & non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de Dandins. Le théâtre en fourmille; les cafés retentissent de leurs sentences, ils les affichent dans les Journaux, les quais sont couverts de leurs écrits; & j'entends critiquer l'*Orphelin*\* [\*Tragédie de M. de Voltaire que l'on jouoit alors.] parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts, qu'a peine en sent-il les beautés.

Recherchons la première source des désordres de la société: nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur, bien plus que de l'ignorance, & que ce nous ne savons point, nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir: or quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs que la fureur de savoir tout? Si l'on n'eût prétendu savoir que la terre ne tournoit pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournoit; si les seuls philosophes en eussent réclamé le titre, l'Encyclopédie n'eût point eu de persécuteurs. Si cent myrmidons n'aspiroient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins, vous n'auriez que des rivaux dignes de vous.

Ne soyez donc pas surpris de sentir quelques épines inséparables [604] des fleurs qui couronnent les grands talents. Les injures de vos ennemis sont les acclamations satiriques qui suivent le cortège des triomphateurs. C'est l'empressement du Public pour tous vos écrits, qui produit les vols dont vous je vous plaignez: mais les falsifications n'y sont pas faciles; car le fer, ni le plomb ne s'allient point avec l'or. Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt que je prends à votre repos, & à notre instruction: méprisez de vaines clameurs, par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal, qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées: & qui vous oseroit attribuer des écrits que vous n'aurez pas faits, tant que vous n'en serez que d'inimitables.

Je suis sensible à votre invitation; & si cet hiver me laisse en état d'aller au printemps habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerois mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches; & quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres que le Lotos qui n'est pas la pâture des bêtes, & le Moly qui empêche les hommes de le devenir.

Je suis de tout mon coeur & avec respect, &c..»

*A Paris le 10 Septembre 1755.*

Oh! Pour cette lettre, Madame, elle est de toute fidélité; rien n'y manque, pas même l'article responsif à l'invitation de *Voltaire*, & qu'il vous paroît peut-être mal-adroit d'avoir laissé subsister, après la soustraction de l'article des offres [605] de *Voltaire*. Pas si mal-adroit, Madame; c'est une finesse qui fait infiniment d'honneur à l'esprit de M. D. L. B. Ne voyez-vous pas que présenter *Rousseau* remerciant *Voltaire* pour des offres qui ne paroissent pas lui avoir été faites, c'est le placer dans la posture *basse & respectueuse* d'un gueux\* [\*Ce que M. Du Peyrou dit ici, n'est point en contradiction avec ce que j'ai dit plus haut. Les ames basses n'ont pas le sentiment du respect; non, je le répète: mais elles en affectent les démonstrations toutes les fois que leur intérêt l'exige. Note de la *doucereuse anonyme*.] qui pour provoquer la générosité, étale d'avance sa reconnaissance pour les *bontés* qu'il sollicite; & que pour qu'on trouvât de la *bassesse* dans la réponse de *Rousseau*, il falloit bien que M. D. L. B. y en mît. Car pour moi qui ai lu, & relu cette réponse du 10 Septembre 1755, j'avoue de bonne foi, que je n'y trouve aucune autre preuve de la *manière d'écrire de Rousseau basse & respectueuse*. J'y trouve il est vrai des éloges directs,\* [\*Oui, *Rousseau* a donné à *Voltaire* des éloges directs; mais ils étoient sincères, puisqu'il ne les a jamais démentis: car la flatterie foule aux pieds l'objet de ton culte, dès qu'elle n'en espère plus rien. Dans le fragment de la lettre du 17 Juin 1760 que M. Du Peyrou vient de rapporter, où *Rousseau* dit à *Voltaire*: *je vous hais, enfin, vous l'avez voulu*; ce qui n'est pas je pense le langage de la *bassesse*, il proteste encore de son admiration pour le beau génie, de son amour pour les écrits, du respect qu'il doit aux talents de *Voltaire*; & s'engage à ne jamais manquer aux procédés que ce respect exige. Bien plus généreux que César, ce n'est pas un ennemi abattu qu'il plaint, c'est un ennemi triomphant qu'il loue. Note de l'auteur-femelle.] mais j'y trouve

aussi des avis indirects donnés par un connoisseur au plus brillant génie, au plus varié, au plus célèbre des Ecrivains de ce siecle, à celui à qui l'Europe entiere accorde le plus d'esprit & de goût. Si c'est là ce que M. D. L. B. [606] appelle une *maniere d'écrire basse & respectueuse*, il faut que ce M. D. L. B. soit un homme bien fier, ou bien scrupuleux pour être le seul en Israël qui n'ait jamais fléchi le genou devant l'idole. Peut-être aussi est-ce dans la contemplation, & dans l'admiration de ses quatre *in-quarto* qu'il s'est fâché contre *Rousseau* d'avoir loué *Voltaire*, qui n'a rien su produire de comparable à l'*Essai sur la musique*. Quoi qu'il en soit, cette bassesse de *Rousseau* tient si sort coeur à M. D. L. B., que peu content de la preuve du 10 Septembre 1755, il en produit une autre du 18 Août 1756 qu'il faut encore que je transcrive ici; vous en verrez la raison, Madame.

«Je ne puis m'empêcher, Monsieur de remarquer à ce propos une opposition bien singuliere entre vous & moi, dans le sujet que je traite ici: Rassasié de gloire & désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance; bien sûr de l'immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'ame; & si le corps ou le coeur souffre vous avez Tronchin pour medecin & pour ami: vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, obscur, pauvre & tourmenté d'un mal sans remede, je médite avec plaisir dans ma retraite, & je trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes? Vous l'avez vous-même expliqué; vous jouissez, moi j'espere, & l'espérance embellit tout.

J'ai autant de peine à quitter cette ennuyeuse lettre que vous en aurez à l'achever. Pardonnez-moi *grand-homme*, un zele peut-être indiscret, mais qui ne s'épancheroit pas avec vous si je vous estimois moins. A Dieu ne plaise que [607] je veuille offenser celui de mes contemporains *dont j'honore le plus les talents, & dont les écrits parlent le mieux à mon coeur!* Mais il s'agit de la cause de la Providence dont j'attends tout, &c..»

Ici la plume tombe des mains de M. D. L. B. Tant il est impatienté de tant de tant *bassesse*, & par un honnête & commode &c. sur-tout commode &c. Il laisse à l'imagination à deviner la fin de cette lettre. Pour moi, qui ne veux pas, Madame, que votre imagination fasse la moindre grace à *Rousseau*, je vais traduire l'*et cætera* de M. D. L. B.

«Après avoir si long tems puisé dans vos leçons des consolations, & du courage, il m'est dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela, pour ne m'offrir qu'une espérance incertaine & vague, plutôt comme un palliatif actuel, que comme un dédommagement à venir.»

Qui croiroit, Madame, qu'après avoir écrit (notez bien en 1755 & 1756), d'une *maniere si basse, si respectueuse à Voltaire, Rousseau* ait osé huit ou dix ans après, se plaindre des tracasseries que lui suscitoit ce même *Voltaire*; & ne pas s'extasier de tous ces charmans pamphlets, ces petits chefs-d'oeuvre qui ont signalé la vieillesse du *grand-homme*? J'en suis fâché pour vous; mais l'inconséquence de *votre maître* saute aux yeux. Quand on a une fois admiré un homme, à cause des talents qu'on reconnoît en lui, & des vertus qu'on lui suppose, quelques vices qu'il décelé durant le cours d'une longue vie, il faut admirer toujours, non-seulement ses talents, (comme a fait *Rousseau*) mais encore toutes les mechancetés qu'il peut faire.

[608] Graces au Ciel! me voilà parvenu à la péroration de M. D. L. B. N'êtes-vous pas tentée, Madame, d'admirer avec lui, la réflexion de M. Palissot sur l'indulgence du Public pour *Rousseau*,\* [\*M. Palissot parler de l'indulgence du Public pour *Rousseau*, après ce qu'il doit à l'indulgence de *Rousseau*!.....Cela seroit pitié, si cela ne faisoit horreur. Note de la *sempiternelle*] & sa sévérité pour *Voltaire*? Elle a du

moins cela de bon, qu'elle termine l'oraison de M. D. L. B. contre vous & contre votre ami *Jean-Jaques*.

Si les preuves que je lui oppose ne sont ni aussi ingénieuses, ni aussi recherchées que les siennes, elles ont du moins le mérite de reposer sur des titres originaux qui existent entre mes mains; & que je suis prêt à produire à qui desirera les constater, Car il est possible que parmi ces titres, il s'en trouve qui ne soient pas destinés à paroître dans la Collection actuellement sous presse des *Ecrits de J. J. Rousseau*: mais que les attaques de ses ennemis, forceront tôt ou tard ses amis à exposer au grand jour.

Je suis effrayé de la longueur de cette lettre, Madame. Remarquez pourtant qu'elle relève, non toutes les exécutions vomies contre *Rousseau* dans l'*Essai sur la musique*, & si victorieusement démenties dans votre *Errata de cet Essai*, mais simplement celles dont M. D. L. B. se disoit en état d'administrer la preuve. Et c'est ainsi, comme le savent très-bien tous ces Messieurs, qu'une petite calomnie, en une seule ligne, même de la façon d'un BAZILE, nécessitant vingt pages de réfutation, laisse toujours sa cicatrice.

[609] Permettez, Madame, que je vous offre ici les assurances mon dévouement & de mon respect.

DU PEYROU.

M. Du Peyrou, ainsi que vous l'avez vu, Monsieur, m'a laissée la maîtresse de prendre, pour enrichir la réponse vous destinois, tout ce qui me conviendrait dans ce Commentaire. J'ai cru bien faire pour le Public, pour *J. J. Rousseau*, & pour moi, de l'employer en entier. La gloire de *Jean-Jaques* m'est trop chère pour que je ne cède pas avec transport l'honneur de la défendre, à un homme que tout invite à se nommer, & de qui le nom prévient tous les doutes. Mais comme il ne pouvoit pas tout dire, je me suis permis de mettre en notes, quelques réflexions qui m'ont paru ne pas contraster avec les siennes; & que j'espère qu'il ne désapprouvera pas. Au surplus, persuadée qu'on ne peut à l'avenir accuser *Jean-Jaques* de rien, dont, en prouvant la fausseté des accusations déjà portées contre lui, je ne l'aye disculpé d'avance, je vous déclare, Monsieur, que je pose la plume pour ne la plus reprendre. Si l'on doit dire la vérité à ceux qui l'ignorent & la respectent, c'est la profaner que de la répéter à ceux qui la savent & la méprisent: ainsi vous pouvez respirer.

*Ce 12 Novembre 1781.*

P. S. Mes lecteurs jugeront par la date de la lettre de M. Du Peyrou, que le *Commentaire* qu'il m'a fourni a été fait [610] quelque tems auparavant la mort de M. Tronchin, arrivée le 30 Novembre dernier, & que j'aurois bien souhaité qui ne précédât pas la publication de ma réponse. L'incertitude de la vie est pour les amis de *J. J. Rousseau*, le plus grand des inconvénients attachés à la difficulté de publier tout écrit qui a sa défense pour objet: difficulté que je n'ose encore me promettre de vaincre. Combien j'ai tremblé pour les jours de MM. d'Alembert, Diderot, D. L. B., &c. &c.! Graces à Dieu, ce ne sera plus que par humanité que je desirerai leur conservation!

*Ce 20 Janvier 1782.*

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]  
VILLAR

LETTRE  
ADRESSÉE AUX ÉDITEURS DU  
SUPPLÉMENT

[25 fevrier 1782==Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto  
édition, t. XV, pp. 611-612.]

[611]

LETTRE  
adressée  
aux Éditeurs du Supplément.

MESSIEURS,

Vous serez sans doute surpris de recevoir des lettres & des mémoires de la part d'un homme qui n'a pas l'honneur d'être connu de vous: mais la réputation d'un savant que l'Europe regrette, & que vous faites revivre, y est intéressée. Il s'agit d'accorder *J. J. Rousseau* avec lui-même, de sauver le ridicule à un citoyen de Grenoble, homme de Lettres, pere de famille, ancien ami de *Jean-Jaques*, & de ne pas laisser ignorer au Public la raison de l'incohérence de certains Ecrits que vous avez sans doute jugé à propos de conserver, comme formant un

ensemble dont les moindres détails peuvent l'intéresser. Voici le fait.

Le R. P. Ducros, bibliothécaire & directeur du cabinet d'histoire naturelle de Grenoble, m'a prié de répondre à une anecdote des rêveries de *Jean-Jaques* qui intéresse M. Bovier, & qui lui a été communiquée de Geneve. Elle regarde les Botanistes, & c'est en cette qualité, ayant professé cette science depuis dix ans, que je suis invité & intéressé à résoudre toute équivoque qui peut la concerner.

La réputation de *Jean-Jaques*, le zele que vous montrez à l'étendre en publiant ses derniers Ecrits, mes devoirs de citoyen honnête, sont les motifs qui conduisent ma plume. Ils sont détaillés dans le mémoire ci-joint, que je vous prie de vouloir bien insérer à la suite de l'imputation faite à M. Bovier. Il est fait dans le dessein de le ménager ainsi que *Jean-Jaques*, [612] sans rien soustraire au Public de ce que vous lui destinez.

Si vous desiriez, MESSIEURS, prendre des renseignemens sur mon compte, vous pourrez en trouver chez M. Guettard, avec qui j'ai eu le plaisir de parcourir tout le Dauphiné en 1775 & 1776, pour en faire l'histoire naturelle par ordre du Gouvernement, ou chez M. de la Tourrette, secrétaire de l'Académie des Belles-Lettres à Lyon, ou chez les parens de M. de Haller, avec lequel j'étois en relation. Mon nom est dans quelques papiers publics, & dans deux ouvrages que j'ai publiés sur la Botanique & la Médecine; mais la confiance que vous inspirez me dispense de me faire violence pour entrer dans d'autres détails sur ce qui me concerne.

J'ai l'honneur d'être avec une haute estime & une parfaite considération,  
MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

VILLAR, *Docteur & Professeur de Botanique, chez M. Berthelot, près du College à Grenoble.*

Le 25 Février 1782.

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]  
VILLAR

OBSERVATIONS  
Succinctes sur une Anecdote  
Rapportée dans la VII.  
Rêverie du Promeneur Solitaire

[25 février 1782==Du Peyrou/Moultou 1780-1789 quarto  
édition, t. XV, pp. 613-616.]

[613]

OBSERVATIONS  
succinctes  
sur une anecdote  
rapportée  
dans la VII.  
Rêverie  
du Promeneur Solitaire.

Monsieur Bovier avocat au Parlement me fait demander, s'il y a aux environs de Grenoble, un saule épineux, ou un arbrisseau sauvage, dont le fruit acide soit un poison? Je répons au premier article, que les Botanistes ne connoissent aucun saule épineux en Europe, que parmi les vingt-deux especes de ce genre que nous avons observées en Dauphiné, aucune n'a d'épines, ni même des extrémités de ramaux qu'on puisse regarder comme telles. Quant au second article: il y a aux environs de Grenoble, un arbrisseau appelé par les Botanistes, *Hippophaë* ou *Rhamnoïdes*\* [\*Hippophaë (Adans. famill. Il. p. 80). Rhamnoïdes Linn. Hist. nat. 651. Dict. de méd. Tom. IV. pag.; 317 \*. Rhamnoïdes salicis folio. Tournef. J. R. Herb. T. 481. Rhamnus salicis folio angusto, fructu flavescente C. Bauh. Pin. 477. Rhamnus vel oleaster Germanicus. J. Bauh. I. part. 2.;33.\*. Rhamnus alterum genus Caesalp. de Plant. pag. 75-\*. Oleasto Germanico Cordi S. Rhamno ■. del Dioscoride Ponae Ital 74.]

qu'on nomme vulgairement argousse,\* [\*Rhamne I. de Mathiolo qu'on appelle argousse aux environs de Grenoble & avec lequel on peut faire des sauces au lieu de verjus, &c. Dalech. Hist. Gen. éd. Fr. I. 116. \*.] qui porte des feuilles oblongues, fermes, blanchâtres, assez ressemblantes à celles du petit saule ou osier blanc. Ces deux arbrisseaux bordent tous les torrens & rivières: ils croissent pêle-mêle & s'élevent depuis trois jusqu'à six pieds pour l'ordinaire. Le dernier se nomme en botanique *Salix helix ou Salix purpurea*.\* [\*Linnaei Hist. nat. 648. Nous croyons avec le célèbre Haller, que ces deux especes n'en sont qu'une.]

[614] L'argousse ou *hippohaë*, a l'extrémité de ses rameaux terminés par une épine, & ses fruits sont par paquets entassés sur les branches à la base des feuilles, au nombre de trois jusqu'à neuf, adhérens à la tige. Ce sont des baies succulentes, d'abord vertes, jaunes en automne & rougeâtres pendant l'hiver, auquel elles résistent ainsi que les feuilles, & sont mangées par les oiseaux. Ces baies sont rondes de la couleur des grains de maïs, un peu moins grosses, sont remplies d'un suc jaunâtre acide, & renferment un seul noyau dans leur centre.\*

[\*Cordus a fait une remarque bien digne d'un Chimiste du quinzieme siecle, il dit avoir observé trois substances différentes dans le fruit de l'hippohaë: l'une pulpeuse insipide sous l'écorce, la seconde aqueuse & acide sur le noyau, & une troisieme huileuse dans le noyau même.]

Ces observations sont entrevoir l'équivoque à laquelle la ressemblance de figure des feuilles, & de la grandeur ou du voisinage de ces deux arbrisseaux ont donné lieu; mais elles ne sont pas même soupçonner la raison qui a pu faire croire qu'un fruit acide est un poison. Que notre *hippohaë* soit celui des Grecs, quoiqu'on n'en tire pas ici un suc *laiteux, épais, purgatif* &c. cela est possible, & la plante qui fournit la gomme adragant en est une preuve, quant à la consistance qu'elle acquiert dans les pays chauds & non dans nos Alpes où la plante est très-commune. Mais qu'un arbrisseau dont tous les animaux herbivores mangent les feuilles & les granivores le fruit: que ce fruit acide que Dalechamp recommande, & avec lequel on fait réellement du verjus ici chez les pauvres: que ce même fruit sans âcreté, sans aucun goût, fade, nauséux soit un poison: que ce poison n'ait seulement pas été soupçonné dans des pays [615] tels que l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, la France où arbrisseau couvre des isles entieres, le long des torrens & rivières depuis la mer jusqu'aux sommets des Alpes; c'est ce qu'on ne peut concevoir.

L'on pardonnera à des enfans, de ne jamais manger des fruits qu'ils ne connoissent pas, parce que leur mere ou leur gouvernante les ont avertis qu'ils pourroient s'empoisonner, & même d'appliquer à cette plante les craintes qu'on leur a inspirées au sujet des *solanum*, des *chevre-feuilles*, des *lauréoles*, *bois gentils* &c. Qu'ils inspirent cette terreur panique à leurs freres, à leurs camarades, il n'y a pas d'inconvénient. Ma faire un crime à un homme de lettres de ce qu'il n'a pas averti un botaniste de ne pas manger de ce *fruit défendu*, c'est exiger de lui les préjugés de l'enfance & supposer trop peu d'expérience au botaniste, qui dans le cas même le plus dangereux est fait pour servir de mentor, & non pour en exiger de la part d'un homme qui n'a pas étudié les plantes.

D'après ces réflexions, nous croyons que M. Bovier peut être tranquille sur l'imputation que les manuscrits du citoyen de Geneve semblent lui faire au sujet de cette plante. Sur le tout qu'importeroit à M. Bovier, qu'une disposition trop mélancolique de la part de son ancien ami, le fit passer dans le lointain, pour un homme qui n'a pas eu tous les égards possibles pour cette sensibilité extrême qu'il outroit encore durant les dernières années de sa vie. La réputation de

M. Bovier est faite & ce soupçon ne se soutiendrait jamais dans sa patrie, ni dans l'esprit de ceux qui le connoissent. Ceux qui ne le connoissent pas, le jugeront favorablement d'après ces détails & [616] ce qui y a donné lieu; si quelques esprits légers vouloient s'amuser du ridicule, il suffiroit d'opposer les écrits savans de *Rousseau* à une pusillanimité, ou à une maladie que cette anecdote décelé aux yeux du Public.

Fait à Grenoble le 25 Février 1782.

VILLAR, *Méd. Prof. de Botanique*.

*FIN.*

---

[JEAN JACQUES ROUSSEAU]

RECONNOISSANCE  
*de la Remise des Manuscrits de  
Musique  
que les Editeurs du Supplément  
ont été priés d'y insérer.*

[10 avril 1781 == Du Peyrou/Moultou 1780-89 quarto édition, t.  
XV, pp. 616-617.]

[616]

RECONNOISSANCE  
de la remise  
des Manuscrits  
de musique  
que les Editeurs  
du Supplément ont été priés  
d'y insérer.

Nous Jérôme-Frédéric Bignon, conseiller d'Etat, bibliothécaire du Roi, reconnaissons que Monsieur Benoit ancien contrôleur des domaines & bois de Toulouse, nous a remis ce-jourdhui un volume de 601 pages *in-4°* couvert en bazanne verte, lequel, suivant l'attestation étant en tête d'icelui, lignée de M M. le marquis de Gérardin, brigadier des armées du Roi, Barbier de Neuville, Olivier de Corancez, Caillot pensionnaire du Roi, de Sauvigny chevalier le l'Ordre royal & militaire de St. Louis, censeur royal, Lebegue de Presle, docteur en médecine, censeur royal, le comte de Belloy, officier aux Gardes-françoises, Deleyre, secrétaire de S. A. R. l'Infant duc de Parme, & le comte Duprat, lieutenant-colonel du régiment d'Orléans, contient tous les manuscrits originaux de la musique de *J. J. Rousseau*, trouvés après sa mort, & une table d'iceux

[617] afin d'en faciliter la comparaison avec les morceaux gravés, lequel volume nous avons sur le champ au desir dudit Sieur Benoit, fait estampiller & de suite déposer aux manuscrits de la bibliotheque du Roi, pour y être gardé à toujours & communiqué au Public, ainsi qu'il en est usé pour les livres appartenants à sa Majesté. Fait à l'hôtel de ladite bibliotheque, à Paris ce 10 Avril 1781.

*Signé* BIGNON.

COPIE de l'attestation mise à la tête des Manuscrits.

Ces manuscrits originaux sont tous écrits de la main de M. *Rousseau* & les mêmes que l'on voyoit chez lui sur son Clavecin. Comme il pourroit peut-être rester quelques doutes là-dessus, M. Benoit ancien contrôleur des domaines & bois de Toulouse, qui a fait graver la plus grande partie de ces morceaux de musique, a réclamé l'attestation des personnes, ci-après; en conséquence il a prié M M. &c. &c. de certifier que les manuscrits composant ce Recueil sont les mêmes que ceux qu'ils ont toujours vus chez M. *Rousseau* écrits de sa main; que certains morceaux ont été composés pour eux ou à leur priere: ce qu'ils ont certifié véritable, & ont signé la présente attestation avec ledit Sieur Benoit dépositaire des-dits manuscrits qu'il a remis ce-jourdhui à la bibliotheque du Roi, pour remplir la tâche qu'il s'étoit imposée par attachement pour l'Auteur. Fait à Paris ce 10 Avril 1781.

*Signé* GÉRARDIN. &c.&c.

*FIN.*

---

 Page not readable or empty  
./images/cc-small.png